
3 1761 04116 7933

ŒVVRES
de Rabelais

LES ŒUVRES

de Maiſtre François

Rabelais

Accompagnées d'une Notice ſur ſa vie & ſes ouvrages, d'une Étude bibliographique, de Variantes, d'un Commentaire, d'une Table des noms propres & d'un Gloſſaire,

Par

CH. MARTY-LAVEAUX

Tome quatrième



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27, PASSAGE CHOISEUL. 27

M. DCCC. LXXXI



COMMENTAIRE.

AVERTISSEMENT.



E *plan que nous nous ſommes tracé a ſingulièrement reſtreint l'étendue des matières auxquelles ce* Commentaire *s'applique.*

Réſervant pour la Table des noms propres *les éclairciſſements relatifs aux pays & aux perſonnages réels ou imaginaires, pour le* Gloſſaire *l'explication des mots difficiles, nous ne laiſſons ici que les remarques qui n'ont pu trouver place dans une de ces deux ſéries alphabétiques. Ces remarques ont preſque excluſivement pour objet :*

1° *La* Conſtitution du texte,
2° *Les* Variantes,
3° *Les* Sources,
4° *Les* Imitations.

La Conſtitution du texte *eſt des plus ſimples :*
En tête de chaque livre ſe trouve le fac-ſimile du fron-

tiſpice de l'édition que nous ſuivons. C'eſt, pour chacune des quatre premières parties, la révifion définitive fixée par Rabelais lui-même; pour la cinquième partie, la première des publications faites après ſa mort.

*Comme je l'ai déjà dit dans l'*Avertiſſement *du tome I, je me ſuis attaché à reproduire avec exactitude le texte, l'orthographe, & même la ponctuation des éditions originales. Ce ſyſtème, enfin adopté pour les textes, qu'il n'eſt plus de mode d'alterer, commence à prévaloir auſſi quant à l'orthographe, mais eſt, je dois en convenir, fort diſcuté en ce qui touche la ponctuation. J'ai indiqué les motifs qui me l'ont fait préférer, même à cet égard; j'y reviendrai avec plus de détails, &, je l'eſpère, avec des preuves déciſives, dans l'*Introduction grammaticale *qui précédera le* Gloſſaire.

Néanmoins, comme les éditions du XVI[e] *ſiècle ſont loin d'être d'une correction abſolue, il a fallu quelquefois faire diſparaître une erreur évidente, ou ſubſtituer à une leçon obſcure, une leçon plus claire, tirée des éditions antérieures. C'eſt à ces beſoins que pourvoient celles de nos notes qui ſont relatives au texte; ajoutons tout bas qu'elles corrigent auſſi à l'occaſion, plus commodément que ne le ferait un errata ordinaire, les fautes, par bonheur aſſez peu nombreuſes, qui ont échappé ſoit à nous, ſoit à l'imprimeur.*

Les Variantes *qui préſentent un certain intérêt hiſtorique ou littéraire ont été toutes reproduites dans ce commentaire; les unes indiquent les conceſſions que Rabelais a été contraint de faire & les réſerves relatives qu'il a dû apporter à une indépendance qui nous ſemble aujourd'hui ſi abſolue: les autres nous font pénétrer dans les ſecrets de ſa compoſition, & nous montrent les diverſes retouches qui ont donné à ſes peintures le mouvement & la vivacité de coloris que nous admirons. Les variantes philologiques*

ou orthographiques de quelque importance trouveront place ſous chaque mot dans le Gloſſaire; *les différentes formes des noms propres ſeront indiquées dans la* Table *ſpéciale qui leur eſt conſacrée. Cette diſtribution méthodique des variantes nous a paru en augmenter l'utilité*[1].

Les Sources *auxquelles Rabelais a puiſé ſont indi-*

1. Le relevé des variantes, même les moins importantes, diſpoſées dans l'ordre où elles ſe préſentent, aurait occupé dans notre édition une place fort conſidérable, qui nous a paru pouvoir être mieux employée.

Ce travail, entrepris avec beaucoup de zèle dans l'édition de Rabelais de la *Bibliothèque elzévirienne,* a été textuellement reproduit dans le tome VI du Rabelais de la *collection Jannet* & dans le tome III de l'édition de MM. L. Lacour & A. de Montaiglon. Il nous a été d'un très-grand ſecours, & nous en avons, preſque en toute circonſtance, conſtaté l'exactitude; mais il eſt loin d'être complet. Les trois premières pages du *Prologe* (édition de la *Bibliothèque elzévirienne,* tome I, pages 3-5), contiennent cinq variantes; les ſept ſuivantes ont été omiſes :

Page 3, ligne 5 : *ou* dialoge.	1535 : 1537 :	}	*on* dialoge.
Page 4, — 18 : *vouſtre* aduis.	Avant 1535 : 1535 : 1537 :	}	*voſtre* aduis.
Page 4, — 26 : *enſigne.*	Avant 1535 :		*enſeigne.*
Page 5, — 11 : *au* ſens.	Avant 1535 : 1535 : 1537 :	}	*ou* ſens.
Page 5, — 26 : qui *le* induict.	Avant 1535		qui *l'*induict.
	1535 : 1537 :	}	qui induict.
Page 5, — 27 : quel bien pretend il.	Avant 1535 :		quel bien pretendt il.

Quant à la cinquième variante relative aux mots *Heſpanole* et *Heſpane* (page 5, lignes 3 et 4) elle a été relevée un peu confuſément, car l'édition antérieure à 1535 et celle de 1535 portent *Hiſpanole* et *Hiſpane,* et celle de 1537 *Hiſpagnole* et *Hiſpagne.*

Nous avons négligé dans ce relevé les variantes purement orthographiques & nous nous en ſommes tenu aux textes cités par l'éditeur, qui s'eſt, à notre avis, montré un peu trop excluſif dans ſon choix. L'édition de *Gargantua* & de *Pantagruel,* publiée en 1542 par Dolet, méritait peut-être qu'on s'y arrêtât. Si les nombreuſes différences qu'elle préſente peuvent être négligées dans l'établiſſement du texte, elles ſont du moins importantes à ſignaler pour l'hiſtoire de la langue.

quées, ſoit par un ſimple renvoi, ſoit par une citation in extenſo.

Les Imitations *ont été recueillies dans les œuvres de nos écrivains claſſiques, tels que Molière, La Fontaine, Racine, Voltaire, Beaumarchais, & auſſi juſqu'en des écrits de ſecond ou de troiſième ordre, très-peu importants en eux-mêmes, mais où l'on obſervera peut-être avec intérêt la continuité d'emploi des mêmes effets comiques & la perſiſtance de quelques plaiſanteries conſacrées.*

Nous avons fait entrer dans le Commentaire, *par dérogation à nos principes, quelques explications techniques étendues, qui n'auraient pu trouver place dans le* Gloſſaire *que ſous une forme très-abrégée. Elles ſont tirées, ſoit d'ouvrages généraux qui conſacrent d'aſſez longs développements à l'examen de certains paſſages de Rabelais, tels que l'*Hiſtoire du coſtume en France, *par M. Jules Quicherat, ſoit de monographies, telles que* Rabelais et l'architecture de la Renaiſſance, *par M. Lenormand.* De la numiſmatique de Rabelais, *par M. Cartier, &c., &c.*

Les difficultés du texte étant beaucoup plus nombreuſes en certains endroits que dans d'autres, les notes ſe trouvent fort inégalement réparties.

L'étendue des préliminaires qui précèdent chaque livre & quelques chapitres, tels que celui des Jeux *& de la* Bibliothèque de Saint-Victor, *eſt auſſi très-variable. Nous n'avons ſuivi en cela que les néceſſités du ſujet, ſans nous préoccuper d'une ſymétrie un peu puérile, à laquelle ſe ſont trouvés aſtreints, preſque à leur inſu & par la force même des choſes, les commentateurs qui, dans leurs éditions, ont placé les notes au bas des pages.*



GARGANTUA.

TOME I. — PAGES 1-211.

I.

La légende de Gargantua.



QUOIQU'ON n'ait fait jufqu'à ce jour que des conjectures affez hafardées fur l'origine du mythe de Gargantua, nous devons, pour fatisfaire la légitime curiofité du lecteur, indiquer, avant d'aborder l'examen de l'œuvre de Rabelais, les principaux travaux entrepris fur cette matière, & en reproduire les paffages les plus importants.

Éloi Johanneau, qui apportait dans l'érudition plus d'imagination que de fens critique, affimilait Gargantua à l'Hercule Pamphagos des Grecs[1]. Jacques Grimm le fait remonter à l'époque celtique[2]; Félix Bourquelot, qui partageait cette opinion, a dreffé dans

---

1. *Œuvres de Rabelais*, 1823, tome I, page 166, note 3 & note ajoutée à un travail de Thomas de Saint-Mars intitulé : *Traditions de l'ancien duché de Retz, fur Gargantua.* (*Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, page 395.)

2. *Deutfche Mythologie*, 2e édition, page 509.

ſa *Notice ſur Gargantua*[1], une liſte aſſez étendue des légendes françaiſes relatives à ce perſonnage. Nous allons énumérer celles auxquelles se rattachent certaines dénominations locales :

« La popularité de Gargantua eſt grande, ſurtout dans les campagnes, au fond des villages & des hameaux. Sur tous les points de la France, les payſans ont à conter des prodiges incroyables de ſa force, des miracles de ſon appétit. On dit encore dans la Beauce : *manger comme un Gargantua.* Son nom eſt reſté attaché à une foule de monuments, & particulièrement à ceux que l'on appelle *monuments celtiques* ou *druidiques.*

« Dans la chaîne de montagnes de Saſſenage (Iſère) s'élève un rocher dont le ſommet eſt compoſé de trois éminences en forme de dents canines; on les déſigne ſous le nom de *Dents de Gargantua* ou de *Roche proupena* (de beaucoup de peine).

« Les Monts Jumeaux, aux environs de Châtillon-ſur-Seine, ſont appelés *Bottes de Gargantua.*

« A Verdes (Loir-&-Cher), on voit la *Soupière de Gargantua.* C'eſt une grande excavation évidemment faite de main d'homme, & près de laquelle ſe trouvent un *tumulus* & des *pierres poſées* qui contribuent à lui donner une phyſionomie druidique. Sur le même territoire ſe trouve une pierre longue d'environ dix pieds, & échancrée dans le milieu, que les gens du pays prennent pour les *Lunettes de Gargantua.*

« Le géant a laiſſé dans divers endroits des monuments de ſes jeux : un *palet* & une *drue* à Tripleville (Loir-et-Cher); un *palet* & une *drue* à Saint-Sigismond (Loiret); des *palets* à Changé, près Maintenon (Eure-&-Loire). Ces derniers sont un groupe de peulvens & de menhirs dont un ſeul reſte encore debout. Suivant la tradition, Gargantua s'amuſait à lancer vers un but des pierres en guiſe de diſques : le but eſt le menhir

1. *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, tome XVII, pages 412-436.

qui a confervé fa pofition perpendiculaire; les palets font les rochers épars, lancés par le géant contre le but.

« On montre à Néaufles (Eure), la *Pierre à affiler de Gargantua*.

« Il y a auffi, près de Péronne (Somme), un menhir dit la *Pierre fiche de Gargantua;* à Membralle (Loir-&-Cher), une *pierre de Gargantua;* à Vic-fur-Aifne, une *pierre* ou *pierre à piffer de Gargantua.*

« Près de l'abbaye de Saint-Seine (Côte-d'Or), eft une ferme à laquelle on donne le nom de *Ferme de Gargant;* aux environs de Rambouillet (Seine-&-Oife), un cimetière, où l'on a découvert des reftes de poterie romaine & des tombes mérovingiennes, eft appelé les *Gargants*.

« Aux courfes & aux voyages du géant fe rattachent divers fouvenirs. C'eft à lui qu'on attribue la formation de la montagne fur laquelle eft établie la ville de Laon. Il portait un jour de la terre dans une hotte; fe trouvant trop chargé, il jeta dans la plaine une partie de fon fardeau, & la vallée fut changée en montagne.

« Près de Chalautre-la-Grande (Seine-&-Marne), eft une butte naturelle, dans l'intérieur de laquelle on a trouvé des offements humains, des armes & des inftruments. On prétend que cette butte a été formée par la boue des fabots de Gargantua, qui vint jadis les décrotter en cet endroit. Le diable hante encore de nuit la montagne de Chalautre-la-Grande, qui eft elle-même peu éloignée des monuments druidiques de Liours.

« A Dormont, près de Vernon, deux *tumuli* font appelés la *Hotte de Gargantua.* Dans une plaine du Hurepoix, entre Dourdan, Étampes & Arpajon, s'élève un grand rocher ifolé, que l'on nomme le *Gravier de Gargantua.* Au dire des conteurs du pays, Gargantua jeta dans la prairie ce gravier, qui fe trouvait dans fon foulier & lui bleffait le pied.

« On montre près de Portmort (Eure), fur les bords de la Seine, une pierre levée qui porte le nom de *Caillou de Gargantua.*

« Il exifte auffi près du bourg de Toury (Loiret), fur la grande route de Paris à Orléans, un dolmen, dont l'origine eft femblable à celle du gravier. Le géant s'y débarraffa, en paffant, d'un petit caillou qu'il retira de fon foulier, & ce caillou eft l'énorme pierre qui a pris le nom de *Pierre de Gargantua*.

« Les Francs-Comtois racontent qu'en fe défaltérant dans les rivières du Doubs & de la Drouvenne, Gargantua les mettait à fec : c'eft à lui qu'on attribue l'origine de la *Pierre qui vire*, près de Poligny.

« D'après une tradition répandue dans le pays des Grifons, Gargantua a été vu à Hanz, dans l'attitude du coloffe de Rhodes, debout fur deux roches, & fe penchant pour boire d'un trait la rivière qui coule à leur bafe.

« Il s'eft trouvé dans la même pofition près de Beaugency, & l'on prétend qu'il pofait jadis l'un de fes pieds fur la *Pierre tournante* & l'autre sur la *Pierre d'Ourcière*, qui en eft diftante d'environ trois lieues.

« Suivant quelques hiftoires locales, le *Tombeau de Gargantua* exifte près de la grotte de Miremont (Dordogne), entre Sarlat & Périgueux. C'eft une groffe pierre que les habitants confidèrent comme recouvrant les reftes du géant. Il y a auffi une *Tuombo del geant*, à Saint-Circq, près de Cauffade (Tarn-et-Garonne). Le dolmen qui porte ce nom paraît avoir eu des dimenfions coloffales ; il a été brifé & fouillé, & l'on a trouvé fous fes fragments des offements humains ».

Nous avons retranché de cette énumération ce qui concerne la Seine-Inférieure, préférant avoir recours, pour ce département, au *Répertoire archéologique*, fi intéreffant & fi complet, publié récemment par M. l'abbé Cochet[1]. Nous en extrayons les articles fuivants :

Saint-Pierre-de-Varengeville, arrondiffement de Rouen :

1. *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure.*— Paris, Imprimerie nationale, 1872, in-4°.

« Roches naturelles, mais légendaires, connues ſous le nom de *Chaire* ou de *Chaiſe de Gargantua*, placées ſur le penchant de la colline qui borde la Seine. Dans une charte du XIIe ſiècle, ces pierres portent le nom de *Curia gigantis*. »

Tancarville, arrondiſſement du Havre :

« Rocher de *Pierre gante*, placé en face du château. Cette pierre naturelle, qui a la forme d'un grand paraſol, paſſe pour avoir ſervi de ſiége à un géant qui lavait ſes pieds dans la Seine. »

Varengeville-ſur-Mer, arrondiſſement de Dieppe :

« Sur la falaiſe la plus avancée s'élève une énorme butte en terre, dont la forme un peu allongée reſſemble aſſez à une foſſe de nos cimetières ; le peuple qui ſymboliſe tout, dit que c'eſt la « tombe du petit « doigt de Gargantua. »

Veulettes, arrondiſſement d'Yvetot :

On y voit un retranchement ou *catelier* qui semble d'origine gauloiſe. « Ce *catelier*, que le peuple appelle auſſi le *Tombeau de Gargantua*, eſt le reſte d'une vaſte enceinte, aujourd'hui tombée à la mer. »

Freſle, arrondiſſement de Neufchâtel :

« Monticule boiſé qui porte le nom de *Pas de Gargantua* ou *Pas du cheval de Gargantua*. On dit que ce cheval faiſait des pas de ſept lieues. On penſe que c'eſt le même endroit qui eſt appelé le mont *Gargan* dans un acte de 1337, conſervé au Tréſor des Chartes. »

Il y a en France deux autres localités qui portent le nom de *Mont Gargan* : la première eſt à quelque diſtance de Nantes[1] ; la ſeconde ſe trouve ſur le territoire de Rouen. Ce dernier endroit eſt ainſi nommé par alluſion au mont Gargano ou San-Angelo, dans le royaume de Naples. Le prieuré de Saint-Michel-du-Mont-Gargan, « élevé, dit l'abbé Cochet, en ſouvenir de l'apparition de l'archange ſaint Michel ſur le mont

1. Thomas de Saint-Mars. *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, p. 395.

Gargan, communiqua le nom de mont Gargan à la commune tout entière. Une partie feulement le garde aujourd'hui. »

Nous fignalerons encore la mention fuivante qui fe trouve dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (*époque celtique*), au mot ALLUYES, canton de Bonneval, arrondiffement de Chateaudun (Eure-&-Loire) : « A deux cents mètres au fud des premières maifons du village, rive gauche du Loir, au lieu dit la *Plaine d'Ambré*, exifte un demi-dolmen. Il eft connu fous le nom de *Pierre-Coupe* ou *Palet de Gargantua.* »

Enfin, M. Joanne indique dans fa *Bretagne* (p. 481), « un dolmen appelé le *Tombeau de Gargantua*, » fur le territoire de Corlay (Côtes-du-Nord).

Les études plus nombreufes & furtout plus exactes d'hiftoire locale, qui fe pourfuivent de tous côtés, feront à coup fûr connaître une quantité de plus en plus grande de défignations du même genre.

En examinant le travail de Félix Bourquelot, M. Baudry avait fait remarquer[1] qu'au fond ces dénominations ne prouvent rien, parce qu'elles peuvent s'être introduites à une époque affez récente. « Trouve-t-on, dit-il, écrit quelque part avant le XVIe fiècle le nom de Gargantua? »

M. Gaidoz, auteur d'une curieuse brochure intitulée *Gargantua, effai de mythologie celtique*[2], n'a pas tenu compte de cette grave objection.

« D'après lui, dit en analyfant fon ouvrage M. Gafton Paris[3], ce perfonnage n'eft pas de l'invention de Rabelais; il exiftait bien antérieurement dans la tradition populaire, comme le montre le grand nombre des lieux ou des monuments mégalithiques aux-

1. *Revue de l'Inftruction publique* du 19 mai 1859.

2. *Mémoire lu devant la Société de Linguiftique* dans les séances des 6 et 20 juin 1868. Extrait de la *Revue archéologique.* — Paris, Franck, 1868, in-8° de 20 pages.

3. *Revue critique* du 22 mai 1869. 4e année, n° 21, pages 326-329.

quels ſon nom eſt reſté attaché; il exiſtait auſſi bien en Angleterre qu'en France, car le *Gurguntius filius Beleni*, qui apparaît comme le ſecond des rois fabuleux de la Grande-Bretagne, dans la chronique de Geoffroi de Monmouth, eſt identique à notre Gargantua; ce nom de *Gargantua* eſt d'ailleurs du pur gaulois: « il eſt formé avec le ſuffixe *uas-atis*, d'un thème *Gargant*, participe préſent de *garg*, forme intenſive formée par le redoublement de la racine GAR, avaler, dévorer. » Ce mot de *dévorant* a été d'abord ſans doute l'épithète ajoutée au nom d'un dieu, épithète qui, ſéparée de ſon ſubſtantif, eſt devenue une divinité par elle-même. Quel était ce dieu? Sans doute l'Hercule gaulois, appelé dévorant, parce que c'était à « ce Moloch celtique » qu'on offrait les ſacrifices humains dont parle Céſar dans un paſſage fameux; & cet Hercule lui-même, ainſi que ſon dérivé Gargantua, n'eſt qu'un aſpect particulier du ſoleil ».

M. Gaſton Paris, après avoir analyſé de la ſorte l'ingénieuſe théorie de M. Gaidoz, renouvelle l'objection faite par M. Baudry & en préſente d'autres, très-dignes d'être priſes en ſérieuſe conſidération :

« Que Gargantua ſoit le Gurgunt de la légende galloiſe, c'eſt ce qui ne paraît pas... très-aſſuré : en effet Gurgunt n'eſt repréſenté nulle part comme un géant, & on ne voit pas trace en Angleterre de dénominations locales populaires qui ſe rattachent à Gurgunt.

« Enfin qu'une épithète d'un dieu gaulois ſe ſoit conſervée juſqu'à nous intacte, ſans aucune modification de forme, & en gardant même, ſuivant M. Gaidoz, dans la forme *Garguntuas*, la marque du nominatif celtique, c'eſt ce qui paraît un peu difficile à croire ».

II.

Chroniques de Gargantua antérieures au Gargantua de Rabelais.



HARLES BOURDIGNÉ, dans une *Ballade aux lyſans*, placée en tête de *La Legende ioyeuſe maiſtre Pierre Faifeu*, s'exprime ainſi :

De pathelin nayez plus les canticques
De iehan de meun la grant iolyuete
Ne de villon les ſubtilles trafficques
Car pour tout vray ilz nont que nacquette
Robert le dyable a la teſte abolye
Bachus ſendort & ronſle ſur la lye
Laiſſez eſter caillette le folaſtre
Les quatre filz aymon veſtuz de bleu
Gargantua qui a chepueulx de plaſtre
Voyez les faitz maiſtre pierre faifeu

L'édition originale de cet ouvrage n'eſt point datée, mais l'encadrement dont le frontiſpice eſt entouré porte, à droite & à gauche, le milléſime de 1526.

C'eſt ici que *Gargantua* nous est préſenté pour la première fois, comme le héros d'un récit populaire, antérieur au roman de Rabelais, & qui ſe trouvait dès lors entre les mains de tout le monde.

On poſſède aujourd'hui trois éditions d'une narration de ce genre, antérieures toutes trois au *Gargantua* de Rabelais :

1° — *LEs grandes et ineſtimables Cronicques : du grant & enorme geant Gargantua... Imprime nouuellement.* 1532. (A la fin) : *A Lyon.*

Petit volume in-4°, de ſeize feuillets non chiffrés, imprimés à longues lignes, au nombre de trente ſur les pages entières, caractères gothiques, ſignatures, A.-D. Si nous ne le décrivons pas ici plus longuement,

c'eſt parce que nous en donnons un peu plus loin la reproduction avec fac-ſimile du titre.

Le ſeul exemplaire connu de cette édition appartient à la Bibliothèque nationale où il eſt coté : Y² + 817[1].

2° *Le grant roy de Gargantua.*

Les grandes cronicques || du grant & enorme geant Gargantua, Contenant || ſa genealogie, La grandeur et force de ſon corps. || Auſſi les faictz darmes quil fiſt

---

1. Ce volume figurait au catalogue de la vente d'une partie de la librairie des frères de Bure, qui eut lieu au mois de janvier 1835 ; il y fut vendu 262 francs avec la *Pantagrueline Prognoſtication,* in-4°, cartonnée à la ſuite dans le même volume & fut acheté 700 francs, en mai 1845, par la Bibliothèque, à la vente du prince d'Eſſling.

C'eſt d'après cet exemplaire, qui lui avait été confié par les frères de Bure, que Brunet publia l'opuſcule intitulé : *Notice ſur deux anciens romans intitulés les Chroniques de Gargantua, où l'on examine les rapports qui exiſtent entre ces deux ouvrages & le Gargantua de Rabelais, & ſi la première de ces chroniques n'eſt pas auſſi de l'auteur de Pantagruel ; par l'auteur des nouvelles recherches bibliographiques.* — Paris, Silveſtre, décembre 1834. In-8° de 28 pages.

(60 exemplaires exceptionnels — 50 en papier vélin, 6 en papier de Hollande, 3 en papier de Chine, & 1 ſur vélin — contiennent les *drôleries* extraites des *Chroniques admirables de Gargantua,* ce qui porte à 39 le nombre des pages).

Charles Nodier a rendu compte de cette brochure de Brunet dans un article inſéré au *Bulletin du Bibliophile,* & publié enſuite, à part, ſous ce titre : *Des Matériaux dont Rabelais s'eſt ſervi pour la compoſition de ſon ouvrage. Par M. Ch. Nodier.* — Paris, Techener, janvier 1835. In-8° de 14 pages & 1 feuillet blanc.

Il y a eu pluſieurs réimpreſſions modernes des *Grandes & ineſtimables Cronicques :*

1° 1845. — In-16 gothique. Donnée par Sylveſtre & imprimée chez Crapelet.

2° 1852. — In-8°. A la ſuite des *Recherches ſur les éditions de Rabelais,* par Jacq.-Ch. Brunet. Pages 1-51.

3° 1853. — In-12. Paris, typ. de Panckoucke. Publiée par M. J. Chenu. (Tirée à 100 exemplaires, plus 4 ſur papier de Chine & 2 ſur vélin.)

4° 1868 (août). — In-12. Paris, D. Jouauſt. Précédée d'une Notice par M. Paul Lacroix. (Tirée à 250 exemplaires ſur papier vergé, 16 ſur papier Whatman, 2 ſur papier de Chine, & 2 ſur parchemin.)

pour le roy Artus, || comme verrez cy apres. Imprime nouuellement. (Au verſo du dernier feuillet) : *Cy finiſſent les Cronicques... Nouuellement Imprimees A Lyon.* (Sans date.)

In-4° gothique de douze feuillets non chiffrés, imprimés à longues lignes, au nombre de trente-quatre ſur les pages entières, ſignatures : A.-C.

Au deſſous du titre eſt une vignette ſur bois repréſentant Grant-Goſier & Gallemelle ſur la jument. Le tout eſt renfermé dans un cadre, à l'exception de la première ligne du titre qui eſt placée au-deſſus.

Le texte de cette édition eſt, à quelques fautes & à quelques omiſſions près, le même que celui de l'impreſſion de 1532, mais elle a quatre feuillets de moins. « Or, ainſi que le fait remarquer Brunet à cette occaſion, il eſt reconnu que quand à cette époque on imprimait un livre de ce genre, on cherchait preſque toujours à en réduire le nombre de pages pour diminuer les frais de papier[1]. » Il paraît donc très-vraiſemblable que cette édition ſans date a paru un peu après celle de 1532 & avant celle de 1533.

Le ſeul exemplaire connu de cet ouvrage appartient à la Bibliothèque nationale[2] où il porte le n° Y² + + 817.
c

3° — Édition dont on ne fait pas exactement le titre, parce que le ſeul exemplaire connu, appartenant à la bibliothèque de Dreſde, eſt dépourvu de ſon frontiſpice. Petit in-8° gothique, format allongé, de vingt-trois feuillets chiffrés & un feuillet non chiffré contenant la table des chapitres. La ſouſcription : *cy finiſſent les chroniques...* qui eſt la même que dans l'édition de 1532, ſauf la diſpoſition des lignes, ſe termine par la mention : *Nouuellement Imprimees à Lyon.* 1533. C'eſt une réimpreſſion, avec quelques

1. *Manuel du libraire*, tome IV, col. 1038.

2. Cet exemplaire, qui avait été acheté à une vente d'Aimé Martin, par Renouard, a été acquis en 1834, à la vente de ce dernier, au prix de 1,825 francs, plus 5 pour %.

changements & une aſſez longue addition à la fin, de l'édition de 1532.

Gottlieb Regis en a publié le texte d'après cet exemplaire à la ſuite de ſa traduction de Rabelais (t. II, p. LXXXV-CXXV). Toutes les variantes qu'elle préſente ont été indiquées par Brunet dans ſa reproduction des *Grandes Cronicques* de 1532; quant à nous, nous nous contenterons de ſignaler, dans les notes de la réimpreſſion qui va ſuivre, les deux ſeuls paſſages importants où le texte de 1533 diffère de celui de 1532.

Regis a cru que l'original des *Grandes Cronicques* était anglais[1]; M. Gaſton Paris penſe qu'elles ont été écrites par un auteur originaire de Normandie[2]. Il ſe fonde ſur un aſſez grand nombre d'alluſions à cette province; mais il n'a pas remarqué que ces alluſions ſont preſque toutes contenues dans un complément ajouté à l'édition de 1533. Dans celle de 1532, la plus ancienne que nous connaiſſions, nous trouvons ſeulement une mention aſſez peu caractériſtique du Mont Saint-Michel & de Tombelaine, localités preſque auſſi bretonnes que normandes; il eſt d'ailleurs aſſez longuement parlé de la Champagne & de la Beauce, où « la grant iument ſe print à eſmoucher », de Paris, où Gargantua « ſe alla aſſeoir ſur vne des tours de Noſtre-Dame », & de beaucoup d'autres provinces & villes. Il me paraît donc tout à fait impoſſible de tirer quelque induction ſérieuſe des noms géographiques répandus dans les *Grandes Cronicques* pour découvrir la patrie de leur auteur.

Un fait longtemps conteſté, mais qui nous paraît d'une certitude évidente, c'eſt que Rabelais a compoſé ſon *Pantagruel*, pour faire ſuite aux *Grandes Cronicques*, & qu'il n'a écrit ſon *Gargantua* que plus tard.

Il eſt impoſſible de s'exprimer plus clairement à ce

1. T. II, p. CXXXI.
2. *Revue critique*, 4e année, p. 328.

ſujet que ne le fait Rabelais lui-même dans le *prologue* de ſon *Pantagruel*, publié d'abord ſans date, & enſuite avec celle de 1533 :

« Treſilluſtres & Treſcheualeureux champions, gentilz hommes & aultres, qui voluntiers vous adonnez à toutes gentilleſſes & honneſtetez, vous auez nagueres veu, leu, & ſceu, les grandes & ineſtimables Chronicques de l'enorme geant Gargantua... Et à la mienne volunté que chaſcun laiſſaſt ſa propre beſoigne, ne ſe ſouciaſt de ſon meſtier & miſt ſes affaires propres en oubly, pour y vacquer entierement [1].

« Le monde a bien congneu par experience infallible le grand emolument & vtilité qui venoit de ladicte chronicque Gargantuine : car il en a eſté plus vendu par les imprimeurs en deux moys, qu'il ne ſera acheté de Bibles en neuf ans. Voulant doncques ie voſtre humble eſclaue accroiſtre vos paſſetemps d'aduantaige, vous offre de preſent vn aultre liure de meſme billon, ſinon qu'il eſt vn peu plus equitable & digne de foy que n'eſtoit l'aultre... C'eſt des horribles faictz & proueſſes de Pantagruel [2] ».

Rabelais déſigne ici les *Grandes Cronicques* avec la préciſion d'un bibliographe, & il faut être bien prévenu pour ſoutenir qu'il s'agit de ſon *Gargantua*, dont le titre eſt tout différent.

Il exiſte d'ailleurs, en dehors de ce paſſage, d'autres indices fort caractériſtiques de l'antériorité de publication de *Pantagruel*, relativement à *Gargantua*.

Dans *Pantagruel*, Rabelais, comme « tous bons hyſtoriographes [3], » commence par donner la généalogie de Pantagruel, &, une fois arrivé à Grandgouſier, il ajoute :

« Qui engendra Gargantua,

« Qui engendra le noble Pantagruel mon maiſtre. »

1. Tome I, page 21 de notre édition.
2. Tome I, page 217.
3. Tome I, page 219.

Si Rabelais avait commencé fon roman par l'hiftoire de Gargantua & non par celle de Pantagruel, n'eft-ce pas en tête de la vie du père qu'il aurait placé la généalogie de toute la famille? Cela eft fi vrai que le *Gargantua* commence par un renvoi à cette généalogie qui devrait figurer en tête de l'ouvrage :

« Ie vous remectz à la grande chronicque Pantagueline recongnoiftre la genealogie & antiquité dont nous eft venu Gargantua. En icelle vous entendrez plus au long comment les Geands nafquirent en ce monde... & ne vous fafchera, fi pour le prefent ie m'en deporte. Combien que la chofe foit telle, que tant plus feroit remembree, tant plus elle plairoit à voz feigneuries : comme vous auez l'autorité de Platon... qui dict eftre aulcuns propos... qui plus font delectables, quand plus fouuent font redictz. »

Burgaud des Maretz confidère ce paffage comme contraire à l'opinion que nous venons de foutenir, mais fes objections nous femblent très-faibles :

« On ne *remet* pas, dit-il, une chofe à la veille, mais au lendemain. » Comprendre ainfi l'expreffion de Rabelais, c'eft confondre le fens actuel du mot avec l'acception qu'il avait au temps de l'auteur. *Remettre,* conformément à l'étymologie latine *remittere,* fignifie ici *renvoyer :* « Je vous *renvoie* à la grande chronique Pantagrueline. »

Le futur *vous entendrez,* paraît auffi à Burgaud des Maretz un argument en faveur de fa thèfe; mais Rabelais dit *vous entendrez,* parce qu'il s'adreffe au lecteur de *Gargantua,* qui lit le nouveau roman fuivant l'ordre naturel, & n'abordera les aventures du fils que lorfqu'il connaîtra celles du père. La fin du paffage, dont Burgaud des Maretz ne parle pas, eft encore plus formelle : Rabelais y fait remarquer fort clairement qu'il n'a pas befoin de répéter ce qu'il a déjà dit.

Du refte la rédaction même du titre du premier ouvrage de Rabelais fuffirait pour réfoudre la quef-

tion. M. Beuchot l'avait remarqué, dès 1823, dans un article *Sur les premières éditions de Rabelais* [1].

« Lorſqu'en 1546, dit-il, Rabelais donna la continuation de ſon bizarre ouvrage, il l'intitula : *Le tiers liure des faictz & dictz heroicques du noble Pantagruel.* Une nouvelle ſuite parut en 1548, ſous ce titre : *Le quart liure des faictz*, &c.

« On voit que dans ces publications de 1546 & de 1548 le titre rappelle les publications antérieures. Comment ſe fait-il qu'il n'en ſoit pas de même pour le titre du ſecond livre, où le premier n'eſt pas rappelé? N'eſt-on pas porté à croire que ce qui forme aujourd'hui le premier livre n'était pas alors imprimé? Ce qui n'eſt qu'une conjecture devient quelque choſe de plus quand on examine avec un peu d'attention le titre du volume de 1535. Il porte, ainſi que je l'ai dit: *La Vie ineſtimable du grand Gargantua, pere de Pantagruel... liure plein de pantagrueliſme.*

« *Pantagruel* & le *Pantagrueliſme* étaient donc déjà connus en 1535. Ils ne pouvaient l'être, ce me ſemble, que par la publication qui avait été faite en 1533 des faits & des proueſſes de Pantagruel. Si Pantagruel eût été connu avant ſon père, Rabelais n'eût pas mis sur le titre de ſon premier livre : *Gargantua pere de Pantagruel;* il eût mis ſur le titre du ſecond : *Pantagruel fils de Gargantua.* Et de cette circonſtance, que ce n'eſt point l'intitulé du ſecond livre qui rapelle le premier, mais au contraire le premier qui rappelle le ſecond, je conclus que le premier livre *(Gargantua)* n'a été publié qu'après le ſecond. »

Une autre preuve, d'une nature plus délicate, & qu tient à la compoſition même de l'ouvrage nous eſt obligeamment indiquée par M. Baudry : Quand Rabelais écrivait *Pantagruel* un perſonnage important de ſon roman, frère Jean des Entommeures, n'était pas encore

1. *Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie & de la librairie.* Année 1823, page 443.

ſorti de ſon cerveau, il ne l'a créé qu'en compoſant *Gargantua*. Il en réſulte pour le lecteur actuel que frère Jean, qui tient une ſi grande place dans le premier livre, n'eſt pas nommé dans le ſecond, tandis qu'on le retrouve dans chacun des trois autres.

Il en eſt de même à l'égard de quelques autres perſonnages moins importants, tels que Ponocrate & Gymnaſte, qui, créés ſeulement dans le *Gargantua*, ne paraiſſent point dans le *Pantagruel*.

L'antériorité de ce livre ſemble ſi bien démontrée, que nul n'aurait ſongé à la contester, ſi l'on n'avait cru d'abord à la néceſſité de reconnaître, par une ſorte de conſéquence forcée, Rabelais pour l'auteur des *grandes Cronicques*. Elles paraiſſent, dans leur enſemble, tellement indignes de lui, que ſes nombreux & fervents admirateurs ont mieux aimé nier l'évidence que de les lui attribuer.

Une conjecture fort ſenſée de M. Gaſton Paris eſt de nature à les tirer d'embarras.

« Je ne doute pas, dit-il, que ce livre, antérieur à 1526, n'ait été revu par Rabelais qui le publia ſans doute à Lyon en 1532. En effet le premier livre du *Pantagruel* eſt de la fin de 1532, & le *Gargantua* auquel il eſt fait alluſion dans le prologue était certainement un livre nouveau. Tous deux, le *Gargantua* revu par Rabelais & le *Pantagruel*, ont paru, ſuivant une probabilité qui touche à la certitude, chez le même éditeur lyonnais, à un très-faible intervalle. C'eſt ce qui rend bien vraiſemblable la participation de Rabelais à l'édition revue du *Gargantua*; il était à Lyon depuis le commencement de 1532[1] ».

Ainſi s'explique qu'on trouve de temps à autre, au milieu d'un récit plat & inſipide, un détail ſpirituel & vraiment comique, tout à fait de nature à être attribué à notre auteur.

1. *Revue critique*, 4e année, p. 328, note 1.

« N'eſt-ce rien, dit Charles Nodier[1], que cette piquante figure d'énumération qui caractériſe avec une préciſion fantaſque l'aplomb imperturbable des menteurs de profeſſion ? Je l'avois regardée juſqu'ici comme une invention de Rabelais, & je la trouve à toutes les pages des *Chroniques*. Il faudroit donc qu'il l'eût dérobée à ſes prédéceſſeurs, & on ne faiſoit guère avant Rabelais de l'eſprit à la manière de Rabelais. Il n'a pas conſervé, à mon grand regret, ce joli paſſage des guerres du géant contre les Hollandois & les Irlandois, ſous le commandement du roi Artus : « En « peu de temps il (*Gargantua*) en tua cent mille deux « cents & dix iuſtement, & vingt qui faiſoyent les « mors ſoubz les aultres. »

Ces traits, ſpirituellement naïfs, ſont plus nombreux encore dans la réimpreſſion des *Cronicques* de l'année 1533, à laquelle, ſuivant nous, Rabelais a également mis la main. Ce paſſage aſſez plat du texte de 1532 : « Y auoit ſix hommes qui ne ceſſoient de trancher la chair deſſus ledict tranchouer et mettre par quartiers : et chaſcun quartier de beuf ne luy montoit que vng morceau[2], » devient beaucoup plus piquant en 1533 : « Y auoit vingt hommes qui ne ceſſoyent de decouper la chair, & la mettre par quarties ſeullement Car d'vng beuf il n'en faiſoit que quatre petits morceaulx, et ne oſoit pas les faire plus gros pour cauſe qu'il ſe vouloit monſtrer honneſte a table. Et maſchoit les os comme on faict communement les os des alouettes. »

Ou je me trompe fort, ou c'eſt là du Rabelais, & du meilleur ; il ſe montre plus d'une fois auſſi dans le dénoûment fort développé ajouté en 1533 aux *Grandes Cronicques*. Elles ſe terminent dans ce texte par cette réclame en faveur, tant de *Pantagruel*, qui venait de paraître, que des ſuites que ſon auteur ſongeait dès lors à lui donner.

---

1. *Des matériaux dont Rabelais s'eſt servi*, p. 11.
2. Page 38.

« Gargantua... eut vng filz de Badebec fon efpoufe, lequel a faict autant de vaillances que Gargantua. Et le pourrez veoir par la vraye Chronicque, laquelle eft vne partie imprimée. Et quelque iour que meffieurs de Sainc Victor vouldront, on prendra la coppie de la refte des faicts de Gargantua, & de fon filz Pantagruel. »

Les *Chroniques gargantuines* fe multiplièrent enfuite fous divers titres, tantôt s'enrichiffant de quelques morceaux du nouveau *Gargantua* & de *Pantagruel*, tantôt fe condenfant au contraire fous une forme des plus concifes pour rentrer dans les limites reftreintes des volumes de la *Bibliothèque bleue*.

Nous ne nous arrêterons pas à ces publications informes; il nous fuffit d'avoir attiré l'attention fur l'ouvrage primitif dont nous allons reproduire le texte, & qui a fourni, comme on pourra s'en affurer, de nombreux points de départ aux facétieufes amplifications de Rabelais.

A nos yeux, le feul mérite que puiffe préfenter la réimpreffion d'une rareté bibliographique de ce genre, c'eft l'exactitude. Nous avons cherché à la pouffer fi loin que, non content de faire exécuter un fac-fimile du titre, nous avons confervé, dans l'ouvrage, les fautes typographiques qui s'y rencontrent en grand nombre. Nous n'avons jugé néceffaire de les accompagner, ni de la mention *fic*, qu'il aurait fallu répéter trop fouvent, ni d'aucune note rectificative, car elles font de nature à être corrigées à première vue par le lecteur, & ne peuvent donner lieu à aucune difficulté.



LEs grandes et ineſtimables Cronicqs: du grant ⁊ enorme geant Gargantua: Contenant ſa genealogie/ La grādeur ⁊ force de ſon corps. Auſſi les merueilleux faictz darmes quil fiſt pour le Roy Artus/cōme verrez cy apres. Imprime nouuellemēt. 1532





¶ *Comment au temps du bon roy Artus il eſtoit vng treſexpert Nigromancien que on appelloit Merlin.*



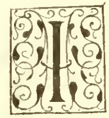
OVS bons cheualliers et gentilz hommes vous debuez ſcauoir que au temps du bon roy Artus, il eſtoit vng grant philoſophe nomme Merlin, Lequel eſtoit expert en lart de nigromance plus que nul homme du monde. Lequel iamais ne ceſſa de ſecourir leſtat de nobleſſe, dont il merita par ces faictz eſtre appelle prince des nigromanciens. Ledict Merlin fiſt de grandes merueilles, leſquelles ſont fortes a croire a ceulx qui ne les ont veues. Merlin eſtoit du grant conſeil du roy Artus, et toutes les demandes quil faiſoit en la court dudit Roy, luy eſtoyent octroyees, fuſt pour luy ou pour aultres. Il guarentit le Roy et pluſieurs de ſes barons et gentilz hommes de grans perilz et dangiers. Il fiſt pluſieurs grans merueilles. Entre leſquelles il fiſt vne nauire de cinq cens tonneaulx qui alloit vagant ſur terre ainſi que vous en voyez ſur mer. Et pluſieurs aultres merueilles qui ſont trop prolixes a racompter comme vous verrez plus a plain.

¶ *Comment Merlin dist au roy Artus que il auroit beaucoup daffaires contre ses ennemys.*



PRES plusieurs merueilles faictes par Merlin, a la louenge & au prouffit du roy Artus, Merlin dist. Treschier et magnanime prince vueillez scauoir que vous aurez beaucoup daffaires contre voz ennemys. Parquoy sil vous plaist ie y veulx remedier, puis que suis a vostre seruice, car tousiours ny pourray estre, car ie seray trompe & detenu par femmes, mais soyez certain que tant que seray en mon liberal arbitre ie vous garderay de la main de voz ennemys. Atant parla le roy a Merlin et luy dist. Dea Merlin nest il possible de euiter ce peril pour tout mon royaulme, non pas dist Merlin pour tout le monde. Adonc dist le Roy que il fist ce que il luy plairoit, et quil nespargne riens de son Royaulme. Alors Merlin mercia le roy de loffre quil luy faisoit. Luy qui scauoit toutes choses, C'est a scauoir le temps passe par ses ars, et le temps a venir par le vouloir de dieu. Ledit Merlin print congie du bon Roy, & se fist porter a la plus haulte montaigne de orient, et porta vne ampolle du sang de Lancelot quil auoit recueillie de ses playes apres que il auoit tournoye ou combatu contre aulcun cheuallier. Oultre plus porta la rongneure des ongles des doibs de la belle genieure espouse du roy Artus, qui pesoyent l'estimation de .x. liures. Merlin estant à la montaigne sur le hault dicelle fist vne enclume dacier grosse comme vne tour, et les marteaulx conuenables iusques au nombre de troys, Lesquelz par ses ars il fist que ilz frappoyent si impetueusement sur lenclume que il sembloit que se fust fouldre qui descendist du ciel, et tout par compas.

¶ Comment Merlin fist apporter les ossemens de deux balleines pour faire le pere et la mere de Gargantua.



NCONTINENT que Merlin eut entendu ses marteaulx, il fist apporter les ossemens de vne balleine masculine, & les arrousa du sang de ladicte ampolle, & les mist sur lenclume, et en brief furent consommez lesdictz ossemens et mis en pouldre, & adonc par la challeur du soleil de lenclume & des marteaulx fut engendre le pere de Gargantua, moyennant ladicte pouldre. Apres Merlin fist apporter les os de vne balleine fumelle, et mesla les susdictz ongles de la royne, puis mist le tout sur lenclume comme ia auoit faict. Et de icelle pouldre fut faicte la mere dudict gargantua.

¶ Comment Merlin fist vne merueilleuse iument pour porter le pere & la mere de Gargantua.



PRES que Merlin eut acheue ceste merueilleuse besongne. Il neust pas si tost pouse la derniere pouldre pour faire la femme que il veist lhomme qui estoit de la grosseur dune baleine, & de longueur a lequipollent comme doibt estre vng droict homme : ce voyant Merlin getta son sort sur luy, et le fist dormir iusques a neuf iours ausquelz neuf iours debuoit estre faicte la femme. Le prince Merlin voyant le geant endormy proposa luy faire vne beste pour le porter. Et pource regarda ca & la, et veit les relicques de vne iument que il print, & mist sus lenclume & en fist vne si grant iument & si puissante quelle pouoit bien porter les deux aussi

facillement que faict vng cheual de dix eſcus vng ſimple homme, & apres ce lenuoya paiſtre aual la montaigne.

❡ *Comment Merlin rompit les enchantemens* [1].



VANT Merlin eut faicte ceſte grande & merueilleuſe iument il rompit les enchantemens et apperceut que ſa femme eſtoit ia faicte de la grandeur de lhomme, & adonc ledict homme va regarder la femme diſant, que faictz tu la Galemelle, diſt la femme, ie attens grant Goſier mon amy. Adonc Merlin ſe print a rire, & leurs diſt que les parolles eſtoyent belles, et que il vouloit que ilz euſſent ainſi nom. Adonc aduiſerent ledict Merlin, & luy firent honneur comme a leur ſouuerain ſeigneur, puis Merlin leur fiſt grant chere, & leur diſt. Allez aual ceſte montaigne & me admenez vne iument que y trouuerez.

❡ *Comment grant Goſier et Galemelle allerent querir la iument. & engendrerent Gargantua.*



DONC par le commandement de Merlin grant Goſier & Galemelle deſcendirent au bas de la montaigne pour aller querir la grant iument, grant Goſier qui fut le premier au bas de la montaigne regardoit venir Galemelle, & prenoit plaiſir à regarder lentredeux de

1. Ici commence une lacune qui s'étend juſqu'aux mots *en print vne douzaine* (page 30, ligne 5) incluſivement. Cette lacune est produite par l'abſence du feuillet Aiii. Il eſt probable que ce feuillet a été volontairement enlevé à cauſe du récit fort libre qu'il contient. Nous avons complété le texte à l'aide de l'édition ſans date.

ses chauses (car ilz estoyent tous nudz). Adonc que Galemelle fut descendue, il luy demanda quelle chausse elle auoit la. Adonc luy respond en eslargissant ses cuysses quelle auoit celle playe de nature, grant Gosier regardant la playe large et rouge comme le feu sainct Anthoine, le membre luy dressa, lequel il auoit gros comme le ventre dune cacque de haren, & long a laduenant, il dist à Galemelle que il estoit barbier, & que de son membre feroit esprouuette pour sauoir se la playe estoit parfonde, a laquelle playe il ne trouua nul fons toutesfoys si bien leur agrea le ieu que il engendrerent Gargantua, puis menerent la grant iument a Merlin, & Merlin leur dist. Vous auez engendre vng filz qui fera grans faictz darmes, et donnera secours au roy Artus a lencontre de ses ennemys, & pourtant vous le debuez bien traicter & nourrir, & le vous commande, et que faciez prouision de viures pour quant il sera ne sur terre. En oultre ie vous ditz que ie ne seray plus auecques vous, et vous commande sur peine de me desobeir que quant vostre filz sera en leage de sept ans, que vous deux ladmenez a la court du roy Artus en la grant bretaigne, & que apportez aulcunes choses de par deca pour manifester & monstrer vostre puissance. Adonc dist grant Gosier Treschier seigneur comme trouuerons nous le chemin, quant iamais nous ny fusmes. Dist Merlin vous trounerez la teste de voustre iument vers occident, et la laissez aller, & elle vous conduyra bien sans faillir. Et adonc Merlin print congie deulx, dont il demenerent si grant dueil que on les eust bien entenduz de dix lieues, et plouroyent si tresfort que deux moulins eussent peu mouldre de leaue qui leurs sortoit des yeulx.

RANT GOSIER et Galemelle ſen vont à la chaſſe pour oblier lennuy quilz auoyent de Merlin, ou ilz trouuerent vne grande trouppe de cerfz, grant Goſier ſen alla apres, et en print vne douzaine des plus grans. Adonc regarda derriere luy, et ne veit point Galemelle, car elle nauoit point de couſtume de demourer derriere. Adonc chargea les douze beſtes a ſon col pour veoir ou elle eſtoit demouree. Quant il fut pres delle il aduiſa que elle eſtoit acouchee, & apperceaut que ceſtoit dung filz maſle. Adonc le nomma Gargantua (lequel eſt vng verbe grec) qui vault autant a dire : comme tu as vng beau filz. Adonc la mere diſt que elle vouloit que il euſt ainſi nom : et le pere fut dacord. Lors prindrent lenfant Gargantua chaſcun par vne main, & le menerent a la montaigne ou ilz faiſoyent leurs demourances. Aulcuns acteurs veullent dire que Gargantua fut totallement nourry de chairs en ſon enfance. Ie dis que non (ainſi que dit Morgain & pluſieurs aultres) car ſa mere pouoit bien porter a chaſcune de ſes mammelles cinquante pippes de laict. Le pere et la mere prenoyent plaiſir a le nourrir, car il leur faiſoit tout plain de petis paſſe temps : aulcuneſſoys il ſe eſbatoit a getter des pierres du hault en bas de la montaigne comme font petis enfans : leſquelles neſtoyent point moindres de la peſanteur de troys tonneaulx de vin : et par foys ſen alloit eſbatre en la foreſt comme font petis iouuenceaulx : et quant il veoit aulcun oyſeau pour ſon plaiſir il leur gettoit quelque pierres : leſquelles pierres luy ſembloyent bien petites. Elles neſtoyent pas moins groſſes que deux meulles de moulin. Et ſi luy peſoyent moins en la main que ne feroit vne demye noix en la main dung homme de maintenant.

¶ *Comment grant Gosier et Galemelle penserent de leurs affaires pour aller chercher Merlin a la court du Roy Artus.*



RANT GOSIER aduise que leur filz est grant & bien nourry & que les sept ans saprochent et que il fault quilz le menent a la court du Roy Artus ainsi que leur a dit Merlin a son departement. Lors sen va grant Gosier dung coste & sa femme de lautre pourchasser des viures. Tant firent que en peu de temps quilz eurent assez pour faire leur voyage. Et les chargerent lesditz viures sur la grant iument : qui estoit bien a lestimation de cinq cens charges de pain & chairs fresche & salee. De vin ne faisoyent point de prouision. Puis tournerent la grant iument la teste vers les parties doccident : & donnerent a Gargantua vne verge pour la toucher : laquelle estoit comme vng grant mas de nauire. Au regard de grant Gosier & Galemelle ilz prindrent chascun vng grant rochier sur leur teste pour monstrer leur puissance au roy artus quant ilz seroyent en son royaulme (ainsi que leur auoit conseille Merlin a son departement) desquelz rochiers vous orrez parler plus a plain en lhystoire.

¶ *Comme ilz se misdrent a chemin Et des forestz de champaigne.*



ANT a faict grant Gosier et sa compaignie quilz sont arriuez a Romme, & de la sont venuz en allemaigne, en souyce : Et au pays de Lorraine : et de la grant champaigne : ou il y auoit pour ce temps la de grans boys : & de celluy temps sabbatoyent les grans forestz Car il failloit passer par dedans. Quant la grant

iument fut dedans les foreſtz de champaigne les mouches ſe prindrent a la picquer au cul ladicte iument qui auoit la queue de deux cens braſſes. Et groſſe a laduenant : ſe print a eſmoucher : & alors vous euſſiez veu tomber ſes gros cheſnes menu comme greſle : & tant continua ladicte beſte que il ny demoura arbre debout que tout ne fuſt rue par terre : et autant en fiſt en la beaulce : car a preſent ny a nul boys : et ſont contrainctz les gens du pays de eulx chauffer de feurre ou de chaulme. Et Gargantua qui ſuyuoit ladicte iument : & ne la pouoit arreſter ſe miſt vng ecot de boys ou petit orteil qui peſoit plus de deux cens liures. Gargantua ſe trouua blece et ſe print a clocher en diſant a ſon pere & mere que il ſe vouloit repoſer. Alors ſen allerent au riuaige de la mer ou a preſent eſt le mont ſainct michel. Quant grant goſier & galemelle & Gargantua furent au riuaige de la mer ilz furent bien eſbahys de veoir tant deaue. Alors grant Goſier demanda le chemin pour aller en la grant bretaigne ou ſe tenoit le Roy artus : et on luy diſt que il leur conuenoit paſſer la mer ſilz y vouloyent aller. Ce pendant Gargantua penſoit ſon petit orteil & y mettoit vne tante que neſtoit pas moins longue de troys toiſes & eſtoit ladicte tante le bout dung clochier dune petite parroiſſe qui eſtoit la aupres : duquel clochier il en auoit oſte la croiſee ou eſtoit le coq : car elle luy euſt faict mal a ſa playe a cauſe des croiſons : & ne miſt guieres la playe a eſtre guerie. Et notez que il failloit quatre cens aulnes de toille pour faire la bande dudit petit orteil ſauf demy quartier iuſtement Car il lauoit vng peu enſle a cauſe du mal quil y auoit eu parauant.

ALORS que ſceurent les gens du pays que ilz eſtoyent au riuaige vous euſſiez tant veu venir de gens de toutes pars pour les veoir que ceſtoit vne choſe ineſtimable, dont entre toutes nations qui y vindrent, les bretons leur firent beaucoup de mal. Et deuez ſcauoir

que ce quilz portoyent ſur leur teſtes ilz le mirent bas & les viures que portoit la grant iument ſur ſoy : puis lenuoyerent paiſtre parmy les landes : & comme bons meſnagiers ſerrerent bien leur bagaige. Mais ne ſceurent ſi bien faire ne garder leur vitaille que en peu dheure vous neuſſiez veu ces Bretons a lentour de ces rochiers caches de peur que on ne les veiſt : & auecques grans couſteaulx lung couppoit vne grant piece de venaiſon, lautre vne groſſe piece de beuf : tant y vindrent de foys que grant goſier les apperceut. Lors iura que ſe ilz namendoyent ce que il luy auoyent deſrobe que ilz mangeroyent toutes les vaches de leur pays. Ce voyant les bretons ilz leur baillerent deux mille vaches pour recompenſe, ſans les veaulx qui ne furent pas du conte. Adonc grant goſier & Galemelle dirent que ilz garderoyent bien que plus ne feuſſent deſrobes par le moyen des deux rochiers, Et alors ledit grant goſier et Galemelle prindrent chaſcun le ſien ſur la teſte ainſi que les auoyent apportez dorient. Et puis ſe mirent en la mer diſant que quant ilz en auroyent affaire qui les pourroyent auſſi bien aller querir comme il les auoyent portez. Et quant grant goſier fut aſſez auant il miſt le ſien ſur la riue de la mer lequel rochier a preſent eſt appelle le mont ſainct Michel. Et miſt ledit grant goſier la poincte contre mont : et le puis prouuer par pluſieurs micheletz. Et eſt ledit rochier treſbien garde de preſent au noble roy de France comme vrayes relicques precieuſes. Galemelle vouloit mettre le ſien contre mais grant Goſier diſt quelle nen feroit riens & que il le failloit porter plus auant, penſant a luy meſmes que tel pourroit prendre lung qui ne prendroit pas lautre. Galemelle fiſt le commandement, & le porta plus loing. Et eſt ledit rochier de preſent appelle tombelaine. Apres ſen ſont retournes les deux perſonnaiges ou il ont trouue Gargantua qui ſe gardoit que les bretons ne beſongniſſent a ſa perte comme aultreſfoys auoyent faict.

¶ *Comment le pere et la mere de Gargantua moururent dune fiebure et comment Gargantua emporta les cloches de noſtre dame de paris.*



PRES que grant goſier & Galemelle furent venuz de porter les deux rochiers : il leur print vne ſieure continue laquelle ſi treſfort les tourmenta que en brief ilz moururent par faulte dune purgation. Parquoy gargantua ſe cuyda deſeſperer car il ſe arracha les cheueux & ſe gratoit la teſte. Il frappoit du pie contre terre, il ſe detordoit les bras : ceſtoit merueille du dueil quil demenoit. Puis ſon dueil paſſa & luy ſouuint quil auoit ouy dire que Paris eſtoit la plus grant ville du monde il luy print enuie de y aller car il appetoit a veoir choſes nouuelles comme ſont ieunes gens. Lors il monta ſur ſa grant iument & ſe miſt a chemin, quant il fut pres il ſe miſt a pied & enuoya paiſtre la iument, puis va entrer en la ville et ſe alla aſſeoir ſur vne des tours de noſtre dame, mais les iambes luy pendoyent iuſques en la riuiere de ſeine et regardoit les cloches de lune & puis de lautre & ſe print a branſler les deux qui ſont en la groſſe tour leſquelles ſont tenues les plus groſſes de France. Adonc vous euſſiez veu venir les pariſiens tous a la foule qui le regardoyent & ſe mocquoyent de ce que il eſtoit ſi grant. Lors penſa que il emporteroit ces deux cloches & que il les pendroit au col de ſa iument ainſi que il auoit veu des ſonnettes au col des mules. Adonc ſen part & les emporte, qui furent marris ce furent les pariſiens car de force ne falloit point vſer contre luy. Lors ſe mirent en conſeil, et fut dit que lon yroit le ſupplier que il les apportaſt et miſt en leurs places ou il les auoit prinſes et que il ſen allaſt ſans plus reuenir, et luy donnerent troys cens beufz & deux cens moutons

pour fon difner ce que accorda Gargantua puis fen alla ledit Gargantua fur le riuaige de la mer dont il eftoit venu & lors recommenfa fon dueil : quant il ne veit point fon pere et fa mere la ou il les auoit laiffez mors, car Merlin qui fcauoit tout eftoit venu pour le reconforter lequel les auoit faict enterrer. Ledit Melin vint a Gargantua & luy dift ne te deconforte plus pour la mort de ton pere & mere, car ie les ay faict enterrer en ce lieu la. Lors dift Gargantua qui eftes vous qui ainfi parles, dift Merlin ie fuis celluy qui commanda a ton pere que il vint par deca pour te prefenter au Roy artus. Dea dift Gargantua effe vous qui auez nom Merlin ouy dift il & pourtant difpofe toy pour ten venir auec moy en la grant bretaigne feruir le Roy. Alors dift Gargantua, fire Merlin ie fuis a vous, ayes pitie du pouure orphelin, puis dift Merlin va querir ta iument et pafferons la mer car il eft heure de partir. Gargantua fift fon commandement & amena ladicte iument pres du riuaige de la mer laquelle eut peur de ondes en forte que on leuft ouye ronfler de dix lieux puis fe print a faulter ruer et courir. Merlin voyant que Gargantua vouloit aller apres luy dift que il la laiffaft aller & quelle alloit en flandres et que ladicte iument eftoit chaulde et pourroit eftre couuerte de beaulx poulains dont les flamans auroyent de la raffe & que vne aultre foys la pourroit recouurer. Mais tant y fut ladicte iument quelle fift poulains & poulaines, pourtant faichez que de ycelle eft venu le nom des grans iumens de Flandres.

¶ *Comment Merlin mena Gargantua en la grant bretaigne.*



PRES la perte de la grant iument Merlin fist venir vne nue qui porta luy & Gargantua sur le bort de la mer pres Londres. Lors dist Merlin a Gargantua, tu matendras icy & ie iray vers le bon Roy artus lequel te fera grant chere, & te deliurera vng don qui moult te plaira. Et pourtant ne le refuse de rien que il te commande, non feray ie dist Gargantua, ie feray tout vostre vouloir. Alors sen va Merlin qui salua le Roy puis dist, Trespuissant prince iamaine vng personnaige en voustre pays lequel est assez puissant pour deffaire & mettre affin tous voz ennemys silz estoyent assemblez en vng ost : & plus de cent mille hommes darmes dauantaige. Dea dist le Roy comment est il possible, moy qui ay tant de vaillans gens de guerre iay perdu deux batailles ceste sepmaine passee. Sire dist Merlin a ceste foys leur monstrerez que il ne vous doibuent pas venir veoir de si pres. Adonc le Roy & les seigneurs & barons auec Merlin montent a cheual. Et tantost ont trouue Gargantua qui se promenoit dont le Roy et les barons furent fort esmerueilles de sa grosseur & haulteur. Lors le roy le salua & Gargantua luy rendit son salut comme a tel prince appartenoit : et le Roy luy demanda son nom. Sire de son nom ne vous soucies car il est pour se deffendre en guerre contre son homme. Et gargantua leur respondist que sil y en auoit trente mil hommes que il ne luy feroyent riens : adonc luy dist le Roy que sil vouloit aller combatre contre les Gos & Magos lesquelz luy faisoyent guerre que il labilleroit de liuree & luy bailleroit gaiges & bouche a court. Lors le mercia Gargantua & dist que lon luy fist vne masse de fer de soixante piedz de long : & que par le bout elle feust

groſſe comme le ventre de vne tine. Lors commanda le Roy que len cherchaſſe des fourgerons pour ce faire Au ſurplus le Roy luy diſt que ces Gos et Magos eſtoyent fors & puiſſans & que ilz eſtoyent armez de pierre de taille & que il en auoit vng qui eſtoit ſon priſonnier lequel luy faiſoyt peur quant il le regardoit. Lors diſt Gargantua. Sire vous plaiſt il que ie le voye : et le Roy diſt que ouy : & enuoya querir ledit priſonnier comme diſt eſt. Et quant Gargantua le veit diſt. Sire voulez vous que ſe priſonnier ne vous face plus peur. Lors diſt le Roy faictes ce que vous vouldres. Et ſouldain Gargantua print ledit priſonnier par le collet et le getta deuant tous les Barons ſi treſhault que lon ne le pouuoit veoir puis tomba tout mort auſſi froiſſe que ſi vne tour fuſt tombee ſur luy. Puis diſt Gargantua. Sire ne craignes rien plus ceſtuy icy car il ne vous fera plus de peur.



A maſſue fuſt tantoſt faicte par la ſcience de Merlin tel que il luy failloit et en brief fuſt amenee dedans vne grant charrette comme on faict vne piece dartillerie : et preſentee a Gargantua lequel la print bien legierement & iura deuant tous les aſſiſtens que iamais ne beuroit ne mengeroit que les Gos et Magos neuſſent tous ſentiz que peſoit la maſſe que il tenoit en ſa main. Adonc vint vng poſte par le commandement du Roy artus qui le mena au camp des Gos et Magos & les monſtra audit Gargantua : diſant voyla les traiſtres Gos et Magos qui nuyt et iour nous veulent deſtruire. Et tout ſoudain Gargantua ſe fourre en la bataille comme vng loup, en vng troupeau de brebiz frapant de ſa maſſue ſa et la criant viue le bon Roy artus : car ie vous monſtreray loffence que luy aues faicte. Les Gos et Magos voyant que il eſtoit pire que vng grant dyable pour eulx ne luy ſcauoyent que faire fors tendre le dos : et demandoyent mercy

Mais il nauoit pitie de nulz quelz quilz feuffent. Lors vint larmee du roy artus qui fift le pillaige. Et Gargantua retourna a Londres par deuers le roy, et Merlin leur conta le cas : dont le roy fut fort ioyeulx de fes vertus. Lors commanda le Roy dreffer les tables pour Gargantua : et commanda faire les feuz de ioye en la cite pour la victoire quil auoit contre fes ennemys les Gos et Magos. Lors fe affift Gargantua a table : & a efte affis prefentement. Et pour entree de table luy fut feruy les iambons de quatre cens pourceaulx fallez : fans les andouilles et boudins : et dedans fon potaige la chair de deux cens lieures : & quatre cens pains : dont vng chafcun pefoit cinquante liures : & la chair de deux cens beufz gras : dont il auoit menge les trippes de lentree de table. Et ne doubtez pas que le tranchouer la ou on luy tranchoit fa chair ne feuft merueilleufement bien grant : car il pouoit bien tenir deffus ledit tranchouer la chair de troys ou de quatre beufz : & y auoit fix hommes qui ne ceffoyent de trancher la chair deffus ledict tranchouer et mettre par quartiers : et chafcun quartier de beuf ne luy montoit que vng morceau : Et quatre puiffans hommes qui fans ceffer a chafcun morceau quil mangeoit luy iectoyent chafcun vne grande paleree de mouftarde en la gorge : & pour la defferte luy feruent quatre tonnettes de pommes cuyttes : et beut dix tonneaulx de cidre a caufe quil ne beuuoit point de vin[1].

1. Édition de 1533 :

Et ne doubtez pas que le tranchouer la ou on luy tranchoit fa chair ne fuft merueilleufement grant, car il pouoit bien tenir deffus la chair de troys ou quatre beufz, & y auoit vingt hommes qui ne ceffoyent de decouper la chair & la mettre par quarties feullement, Car dung beuf il nen faifoit que quatre petits morceaulx, et ne ofoit pas les faire plus gros pour caufe quil fe vouloit monftrer honnefte a table. Et mafchoit les os comme on faict communement les os des alouettes. Oultre plus il y auoit quatre puiffans hommes qui auoyent chefcun vne pelle, et chafcun morceau quil prenoit ilz luy iettoyent vne palleree de mouftarde en la gorge, et pour la defferte luy fut prefente quarente

¶ *Comment Gargantua fut habille de la liuree du Roy artus.*



PRES que les tables furent leuees & que Gargantua euſt prins ſa refection legierement non pas comme font vng tas de gallans, mais en eſcoutant les belles parolles et honneſtes ieulx & deuiſes du Roy et des princes qui la aſſiſtoyent, e quoy il prenoit plus de plaiſir cent mille foys quil ne faiſoit a boyre ne a menger. Le roy voyant que graces eſtoyent rendues & acheuees de dire, il manda querir ſon grant maiſtre dhoſtel, et luy commanda que il fiſt faire les habillemens de liuree de Gargantua, & quil fuſt fourny de chemiſe & de tous aultres veſtemens. Lors diſt le maiſtre dhoſtel que ainſi ſeroit il faict, puis que il luy plaiſoit le commander. Puis fut leue par le commandement dudict grant maiſtre dhoſtel, huyt cens aulnes de toille pour faire vne chemiſe audict Gargantua, et cent pour faire les couſſons en ſorte de carreaulx, leſquelz ſont mis ſoubz les eſſelles.

¶ Pour faire ſon pourpoint fut leue ſept cens aulnes de ſatin, moytie cramoyſi et moytie iaulne, et trente deux aulnes & demy quartier de velours vert pour faire la bordeure dudict pourpoint.

¶ Pour faire des chauſſes audict Gargantua fut achapte deux cens aulnes deſcarlate, et troys quartiers & demy, cheux le drappier.

¶ Pour faire le ſaye de liuree fut leue neuf cens aulnes & demy quartier, moytie rouge & iaulne.

¶ Pour faire la bordure fut achapte. lxx. aulnes de velours cramoyſi : moytie rouge & moytie iaulne, ainſi comme eſt dict par deuant.

tonnettes de pommes cuyttes, & beut cent tonneaux de godale, & trente & demy de citre a cauſe quil ne auoit point de vin.

¶ Pour faire le manteau fut leue quinze cens aulnes vng cartier & demy de drap iuftement.

¶ Pour faire fes fouliers fut achapte chez les conroyeurs cinquante peaulx de vache & demye.

¶ Pour faire les courroyes a les fermer fut achapte deux douzaines de peaulx de veau iuftement.

¶ Pour carreler lefdicts foulliers fut achapte cheux les taneux le cuyr de trente fix beufz.

¶ Pour faire fon bonnet a la coquarde fut baille au bonnetier deux cens quintaux de laine deux liures et demye et vng quart iuftement.

¶ Son plumart pefoit bien cent troys liures vng quarteron & dauantaige.

¶ Gargantua auoit vng fignet dor en vng de fes doys. Auquel auoit troys cens marcs dor, dix onces & deux deniers & demy & y auoit vng rubiz enchaffe dedans ledict fignet qui eftoit merueilleufement bien eftime : & pefoit cent trente liures & demye.

¶ Au regard de monteure quoy quon en dye, il reffufa de en prendre a caufe que il alloit bien a pied : car en trente pas il faifoit autant de chemin que vng pofte euft fceu faire a quatre cheuauchees auecques vng bon cheual.

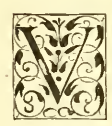
¶ *Comment Gargantua remercya Merlin a fecret.*



APRES que les habillemens furent paracheuez & que Gargantua fe veit en ce point atourne & veftu de fes fumpteulx habillemens il reffembloit au paon qui faict la roue, car il mift fes deux mains fur ces deux couftez en la prefence du bon Roy artus et de tous les gentilz hommes & nobles barons & affiftans de fa court qui la eftoyent prefens. Adonc ledict gargantua eftant elleue fur ces deux piedz il fe regarda dung fier couraige en faifant deux ou troys tours de la tefte, puis dift : bon faict croire le confeil

dung prudent & faige homme tel comme celluy de monfeigneur Merlin : car bien me dift ce que ie voy maintenant quant il dift que ne reffufaffe en rien le bon Roy artus, car pour vng fimple feruice que luy ay faict dauoir deftruytz & vaincuz les gos & magos : il ma tant ayme quil ma donne ces fumptueux habitz : dont ie fuis fort tenu a luy. Lors dift le Roy artus a Merlin. Cher amy nous regardons gargantua qui eft bien aife deftre ne : & dit du bien de vous & de la court. Parquoy il me femble que il feroit bon que vous alliez vous monftrer deuant luy veoir fil fera ce que il dict : Puis dift merlin. Sire il fera plus fort mille foys. Adonc Merlin fen va deuant Gargantua. Et quant Gargantua apperceut Merlin il vint vers luy & le falua. Puis Merlin demanda quelle chere & comme il fe portoit. Et gargantua qui eftoit gay, refpond que trefbien fe portoit, et fur ce il fe print a rire fi tref-fort & de fi grant affection : pour la gentilleffe de fa perfonne & de lamour que il auoit a Merlin & au roy Artus que on lentendoit rire de fept lieues & demye. Apres dift Gargantua. Seigneur Merlin, iamais homme neut autant de bien au monde comme ien ay par voftre moyen, parquoy ie vous remercye.

¶ *Comment le Roy Artus enuoya ambaffade aux holendoys et Irlandoys.*



OVS debuez fcauoir quant vng grant mal ou mauluaife fortune aduient a aulcun prince grant feigneur ou aultre pour vne il en aduient dix. Ainfi fut il au Roy Artus quant il eut guerre contre les Gos & Magos, car les Holendoys & Irlendoys qui luy eftoyent tributaires fe reuolterent, et quant le roy Artus leur mandoit querir fes deniers ou ayde & confort de genfdarmes, ilz faifoyent du contraire. Parquoy luy voyant fon bon confeil & la puiffance de Gargantua, conclud

leur enuoyer ambaſſade & ſignifier quilz luy euſſent a rendre le tribut de cinq annees, et mettre leurs villes & chaſteaulx entre ſes mains, & que leur roy ſe vint rendre priſonnier a ſa court pour en faire iuſtice telle que de raiſon : Les Irlandoys & Holendoys ouirent lambaſſade, de laquelle ne ſe firent que mocquer, & dirent que ilz eſtoyent deux nations, & que ilz ſe tiendroyent ſi fors que le roy de la grant bretaigne ne leur feroit riens, et deffendirent aux ambaſſadeurs de non plus parler du roy Artus ſur peine de tenir priſon.

¶ *Comment les ambaſſadeurs firent leur raport, & de la preparation de guerre.*



Es ambaſſadeurs du roy Artus voyant la folle reſponce des Irlandoys & Holendoys ſe ſont mis ſur mer pour tirer vers Londres ou eſtoit le roy Artus. Ilz ont eu bon vent, et ont fort bien exploicte, tant quilz y arriuerent par vng lundy matin, & le Roy en ſceut les nouuelles, lequel les manda incontinant venir par deuers luy en ſa chambre. Quant ilz furent entrez ilz le ſaluerent comme ilz ſcauoyent bien faire. Le Roy leur rendit leur ſalut, en leur demandant quelles nouuelles ilz apportoyent. Lors reſpondirent les ambaſſadeurs que les Irlandoys & Holendoys totallement eſtoyent ſes ennemys, et que ilz ne priſoyent riens ſa puiſſance. Le roy leur demanda, leur auez vous parle de la puiſſance de Gargantua, & ilz reſpondirent que non, combien que il leur en ſouuenoit aſſez, mais a cauſe de leur oultrecuydance ne les auons vouluz aduertir de leur prouffit. Le roy leur diſt que ceſtoit bien faict, & ces parolles finees le roy fiſt aſſembler ſon conſeil pour deliberer de la guerre, auquel fut appelle Merlin, et pluſieurs aultres : et fut conclud que Gargantua prendroit genſdarmes ce que il luy plairoit

ſoubz ſon enſeigne : et que Merlin les conduyroit & bailleroit conſeil a Gargantua ainſi que il auoit de couſtu me.

¶ *Comment Merlin compta a Gargantua que il luy falloit faire la guerre contre les Irlandoys et Holendoys.*



OYANT Merlin la concluſion du conſeil du bon roy Artus comme celluy qui veult le proffit de ſon maiſtre, il ſen eſt venu a Gargantua, et luy a dit. Gargantua leuez la main & faictes ſerment au Roy de le ſeruir en certaine guerre mouuee entre luy & les Irlandoys & holendoys. Lors gargantua qui eſtoit du coſte deuers le ſoleil qui eſtoit chault et penetrant, va leuer la main tout au large en ſorte quelle faiſoit demye lieue & demy quart dombre tout a la ronde iuſtement : & eſtoit le ſoleil ſur le point de midy, & quant Gargantua eut faict le ſerment, il pria Merlin que il luy donnaſt conſeil : & que de force auoit aſſez : & que en brief il luy monſtreroit louuraige que il ſcauoit faire de ſa maſſue : puis luy diſt Merlin : gargantua il te fault mener auecques toy deux mille hommes ſeullement : qui feront le pillaige quant tu auras gaigne la bataille : et ſaiches que tu prendras leur roy priſonnier, lequel tu admeneras au Roy artus, & les plus apparens de ſa court, et les detiens priſonniers iuſques a ce quon en ait faict preſent au bon roy artus. Lors diſt gargantua, comment paſſerons nous la mer. Puis diſt merlin. Ie vous paſſeray en vng tel nauire au nous paſſaſmes a venir de la petite bretaigne en la grande. Et brief fut aſſemblee larmee et enuoyee ſur le port de la mer. Puis Merlin fiſt venir vne groſſe nuee noire, & en vng mouuement furent tous paſſez la haulte mer : & ſe trouuerent tous ceulx de larmee, ſauf Merlin qui ſen retourna a la court du Roy artus. Adonc quant gargantua veit ſes gens pres de luy il ne fut point

efbahy : mais leur dift, mes enfans attendez moy icy en ce lieu : car ie veulx aller veoir fi les portes de cefte ville font bien fermees : & fcauoir comme elle fappelle : car nous fommes en pays de conquefte. Adonc Gargantua print fa maffue fur fon efpaulle. Et fen va vers la ville ou il rencontra vng homme arme, lequel vouloit monter a cheual, et luy dift, A qui es tu, et qui eft ton maiftre. Adonc lhomme arme fift le figne de la croix en difant, Ennemy ie te coniure. Lors gargantua le print & le mift en vng coing de fa gibeffiere : et fen alla vers les portes dicelle ville ou il trouua beaucoup de menu peuple, dont il ne tint conte, & les laiffa courir en la ville & fermerent les portes & fonnerent les cloches pour affembler toute la commune : laquelle fut incontinent fur les murailles pour getter des pierres contre Gargantua : mais riens ne les doubtoit : & deuant tous fe alla affeoir fur lung des boulleuers de la ville : & leur demanda comme auoit nom la ville, & a qui elle eftoit. Lors luy dirent que elle eftoit au Roy dirlande, et quelle fappelloit Rebourfin. Adonc demanda gargantua fi leur roy eftoit en la ville : et ilz dirent que ouy : et adonc Gargantua leur dift que ilz luy allaffent dire que il lattendoit luy & toute fa puiffance pour le combatre & mener prifonnier au Roy Artus.

ℭ *Comment le Roy Dirlande & Holende fortit*[1] *cinq cens hommes darmes pour combatre Gargantua.*



AINSI que Gargantua parloit aux citoyens : le Roy dirlande fortit par vne faulce porte fecrette auecques cinq cens hommes bien armez, et vindrent pour affaillir gargantua qui eftoit affis fur le bouleuart : & quant gargantua les veit venir a lencontre de luy il paffa

1. *Sortit auec cinq cens hommes,* dans l'édition fans date & dans celle de 1533.

oultre la barriere dedans le bouleuart : & se print a ouurir la gueulle, en se mocquant de si peu de gens que ilz estoyent. Adonc chascun le regardoit & disoyent que cestoit vng diable car il auoit la gueulle fendue de quatre braces. Puis chascun se print a tirer arballestes & arcs contre gargantua : & se voyant Gargantua sort legierement du bouleuert : et sans frapper aulcun coup de sa massue les print a belles mains & en emplist tout le fons de ces chausses. Et vne partie mist en la fante de ces manches, puis sen retourna vers ces gens qui lattendoyent au bort de la mer et leur bailla les prisonniers a garder dont ilz furent moult ioyeulx de la belle prinse que auoit faict leur capitaine gargantua.

¶ *Comment gargantua demanda aux prisonniers si le Roy estoit en leur compagnie.*



VANT Gargantua fust venu de bailler lescarmouche a la ville de reboursin qui estoit la ville capitalle du royaulme & que il eut prins plusieurs prisonniers il les apporta en la fante de ces manches & au fons de ces chausses & lês fist compter par ces gensdarmes & sen trouua au nombre de troys cens[1] & neuf & vng qui estoit mort du vent dunt pet que auoit faict Gargantua en ces chausses & auoit le pouure prisonnier la teste toute fendue & la ceruelle espandue de ce coup de broudier car il petoit si rudement que du vent qui sortoit de son corps il en faisoit verser troys charretees de foing & dune vesse en faisoit mouldre quatre molins a vent. Or laissons se pet & lhomme mort & reuenons au troys cens & neuf qui furent contes & interrogues en ceste maniere par

1. *Mille*, au lieu de *cens*, ici & huit lignes plus bas, dans l'édition de 1533.

gargantua. Or ſa mes priſonniers ſi vous voulez ſauluer voſtre vie dictes moy en general ſi voſtre Roy eſt en voſtre compagnie. Adonc dirent tous en general que il ny eſtoit point : et quil eſtoit eſchappe par vne petite rue eſtroicte & ceſtoit muſſe en vne petite maiſon baſſe en tirant vers la grant riuiere.

¶ *Comment Gargantua ſe diſpoſa de aller bailler lalarme en la ville de rebourſin : & des treſues qui furent faictes.*



ENDEMAIN au point du iour ſe diſpoſa Gargantua de bailler laſſault a la ville de Rebourſin plus fort que par deuant pour ſcauoir ſi le Roy ſortiroit comme il auoit ia faict la premiere foys, il commanda a ſes gens que ilz gardiſſent bien les priſonniers, & print ſa maſſue a ſon col & ſen alla acouder ſur les murailles de la ville de rebourſin. Quant les aſſiſtans le veirent venir ilz lallerent dire au roy : lequel luy enuoya vng meſſaige pour luy dire quil luy pleuſt de luy bailler treſues quinze iours : & quil luy feroit deliurer de la ville deux nauires chargees de haranc frays : & deux cens cacques de macquereaulx ſallez & la mouſtarde pour les manger : a quoy ſe accorda Gargantua, par ainſi que le roy prepareroit ſon armee dedans les quinze iours et que luy meſmes aſſiſteroit au combat auec toute ſa puiſſance lequel appointement fut ainſi conclud & preſente audict gargantua les deux nauires chargees de harenc frays et les deux cens cacques de macquereaulx ſallez et .XX. barilles plaines de mouſtarde. Se voyant Gargantua que il eſtoit bien appoiſſonne il enuoya a ſes genſdarmes vne des nauires de haranc frays ſeullement auecques deux cacques de mouſtarde[1] & cecy luy fut ſeruy a ſa table

1. Il y a ici une lacune évidente, que M. Paul Lacroix a ſignalée, & qui eſt commune aux trois éditions connues des *Cronicques ;* il eſt pro-

deuant la porte de la ville a vng defieuner par vng lundy matin entre fept & huyt heures. Apres que gargantua eut defieune il eut enuye de dormir & fen alla a vng quart de lieue de la ville en vne vallee[1] ou il fe coucha et fe endormit. Aulcuns de la ville lauoyent veu endormy lefquelz en firent le raport : dont il fut dit par le confeil que ilz le yroyent affaillir la nuyt et quilz le tueroyent endormy. Et quant ilz furent au lieu ilz cuidoyent deualler la vallee & ilz tumboyent dedans la gueulle de Gargantua qui dormoit la gueulle ouuerte : & y tumberent deux cens & cinq iuftement. Et quant Gargañtua fut efueille il eut grant foif a caufe de ces macquereaulx fallez quil auoit menge : il alla a la riuiere pour boire & beut tellement quil mift ladicte riuiere a fec. Lors les citoyens qui eftoyent tombez en fa gueulle furent tous noyes.

---

bable qu'il manque une ligne entière & que le paffage complet était ainfi conçu : *auecques deux cacques de macquereaulx fallez, &* (ici un nombre que nous ne pouvons déterminer) *barilles de mouftarde.*

1. L'édition de 1533 préfente, à partir de cet endroit, la variante fuivante :

En vne vallee ou il fendormit. Aulcuns de la ville en firent le raport, dont il fut dit par le confeil que le Roy accompaigne de ceulx de la ville le yroyent tuer tout endormy. Et quant ilz furent au lieu ou gargantua dormoit, ilz cuidoyent deualler la vallee et ilz tomboient dedans fa gueulle, car il dormoit la gueulle ouuerte, et leur fembloit de fes dentz que c'eftoyent les gros rochiers qui eftoyent au long de la riuiere. En forte quil tomba dedans fa gorge deux mille neuf cens quarante et troys hommes tous armez, la picque au poing. Et quant Gargantua fut efueille il eut grand foif a caufe de ces macquereaulx fallez quil auoit mangé, & s'en alla a la riuiere pour boire, et beut tellement qu'il mift ladicte riuiere a fec. Alors mes poures citoyens qui eftoyent tombez en fa gueulle furent tous noyez, en cepte troys qui tomberent dedans fa dent creufe, lefquelz en tombant fe recommanderent à dieu, en ayant foy et creance quil les pouoit fauluer, et non aultre.

¶ *Comment le Roy dirlande & hollende ſe prepara & aſſembla ſon oſt pour reſiſter contre gargantua.*



OYANT le Roy Dirlande & Hollende que il nauoit gueres de treſues il fiſt diligence de mander par tout ſon pays de holende et de Irlande que tout ban et arriere ban fuſt preſt de venir a ſa bonne ville de Rebourſin le troyzieſme iour de May prochainement venant: et que chaſcun fuſt le mieulx en point pour ſe deffendre quil ſeroit poſſible. Tant fiſt le Roy que en peu de temps il eut a ſa court deux cens mille hommes bien equippez de ce qui leur eſtoit neceſſaire pour le faict de la guerre. Et quant le Roy ſe veit ſi bien acompaigne et de ſi bons genſdarmes & bien en point excepte de artillerie : car en celluy temps il nen eſtoit temps il nen eſtoit point, il manda par vng herault a Gargantua qui eſtoit auecques ces gens ſur le bort de la mer a faire grant chere que il vint a la champaigne & que le Roy lattendoit auec belle compagnie, et que ſil ne venoit bien toſt que il le viendroit veoir. Lors Gargantua fut bien aiſe, et diſt au herault que il ne print pas la peine et que il le verroit plus toſt que ne luy ſeroit beſoing, a tant ſe part le herault : puis diſt Gargantua a ces gens que quant il hucheroit que ilz vienſiſſent pour faire le pillaige. Lors ſen va Gargantua a larmee ſa groſſe maſſue ſur ſon col : et quant il fut pres il regarda que tout le pays eſtoit plain et auoyent faict des angins pour le faire tomber. Ce voyant il ſe approcha pres : & ilz luy tireroyent des fleches tant quil ne ſe veoit pas conduyre. Adonc print ſa maſſue a deux mains & ſe eſmouche deca et dela auſſi fermement que faict vng lyon quant il prent ſa proye, et en peu de temps il en tua cent mille deux cens et dix iuſtement : & vingt qui faiſoyent les mors ſoubz les aultres : et au meillieu de larmee eſtoit le Roy & cinquante gransſeigneurs de ſa court qui crioyent miſe-

ricorde. Lors demanda Gargantua : Qui eſtes vous, & ilz reſpondirent que ceſtoit le Roy & les barons du pays. Adonc leur commanda Gargantua que ilz ne bougeaſſent & quil les liureroit priſonniers au Roy artus auecques les aultres pour en faire a ſa voulente. Lors Gargantua ſe print a ſiffler en paulme a ſes gens leſquelz eſtoyent au riuaige de la mer a troys petites lieues de la. Lors incontinent quilz ouyrent leur capitaine Gargantua qui ſiffloit en paulme ilz ſauancerent de aller vers luy : car ilz ſcauoyent bien que il les appelleroit pour faire le pillaige des gens qui eſtoyent mors : & quant ilz furent la & que ilz eurent bien tout pille, Gargantua print les cinquante priſonniers, & les miſt en vne dent creuſe quil auoit. En ladicte dent creuſe auoit vng ieu de paulme pour eſbatre leſditz priſonniers & miſt le Roy dedans ſa gibeſſiere : puis ſont venuz au riuaige de la mer la ou ilz ont trouue le ſeigneur Merlin qui les attendoit a venir. Lors Merlin fiſt ſes enchantemens comme il auoit de couſtume : et incontinant quilz furent faitz ilz furent tous tranſmis a la court du Roy artus, la ou Gargantua fiſt preſent au noble Roy artus des deſſuſdictz priſonniers Et eſtoyent preſens tous les barons de la court dudict Roy Artus qui furent moult ioyeulx, & luy faiſoyent grant honneur & grant reuerence, & priſoyent beaucoup la force & puiſſance de Gargantua.

ℭ *Comment Gargantua miſt vng geant en ſa gibeſſiere.*

ORS quant Gargantua & Merlin & toute larmee furent arriuez a la court du Roy Artus & liurez les priſonniers : le bruyt fut par toute la ville que il y auoit vng geant qui auoit douze[1] coudees de hault qui eſtoit pour ſouſtenir la partie des Gos & Magos. Lequel ou

1. *Vingt et deux*, dans l'édition de 1533.

il paſſoit il deſtruyſoit tout le pays, & demandoit nouuelles de Gargantua diſant quil vouloit combatre contre luy & venger le meurtre quil auoit faict auſditz gos & magos : & en fut le bruyt ſi grant quil vint iuſques aux oreilles de Gargantua : lequel fut bien ayſe de ouyr parler de ſa puiſſance : & diſt que ſi ledit geant vouloit ſeruir le Roy artus que il luy bailleroit la moytie de ſes gaiges que il auoit du Roy Artus. Lors Gargantua print ſa maſſue & ſen va veoir ou eſtoit le geant qui neſtoit que a cinq petites lieues de Londres ou il auoit aſſiege vng chaſteau & auoit ia tout deſtruyt le villaige. Adonc quant Gargantua le veit il le ſalua, & ledict geant le regarda & luy diſt : ceſt toy que ie cherche, iamais tu ne retourneras dont tu viens : mais maintenant ſeront venges les gos & magos. Adonc le geant qui auoit la veue baſſe print vne groſſe maſſue de boys & cuydoit frapper Gargantua : & il frappa vng gros cheſne. Alors gargantua le va prendre & luy plia les rains en la forme & maniere que lon plieroit vne douzaine deſguillettes & le miſt en ſa gibeſſiere & porta tout mort a la court du Roy artus.

❡ Et ainſi veſquit Gargantua au ſeruice du Roy Artus leſpace de deux cens ans troys moys & .iiii. iours iuſtement. Puis fut porte en faierie par gain la phee, & Meluſine, auecques pluſieurs aultres leſquelz y ſont de preſent [1].

FINIS.

1. Ce dernier paragraphe eſt remplacé, dans l'édition de 1533, par la concluſion ſuivante :

Quant le roy Artus ſceut la venue, il vint au deuant de luy acompaigne de ces barons & cheualiers & luy firent grant chere. Et le roy Artus luy diſt que ſil vouloit demourer auecques luy quil le feroit

Senſuyt la table de ceſte preſente hyſtoire Et cronicque de Gargantua.

Et premierement.

Comment Merlin fut appelle prince des nigromanciens a cauſe des grans merueilles quil faiſoit.

---

homme de bien. Lors Gargantua luy diſt quil le remercioit du bien quil luy preſentoit. Mais quil ſen vouloit retourner en ſon pays dont il eſtoit ne & que ſon pere & ſa mere eſtoyent mors. Lors le roy Artus fut bien dolant quant il veit quil failloit quil ſen allaſt. Nonobſtant il luy donna enuiron cinq cens mille nobles Dangleterre. Et luy diſt quil print tout ce quil vouldroit. Mais gargantua ne voulut point de ſes gens car il auoit peur de leur queue. Et ſen vint tout ſeul droit en Normandie & ſen alla droit en Auge, pour cauſe quil auoit ouy parler des citres dudit pays & vint à ſaincte Barbe en Auge ou il beut la valeur de mille cinq cens ponſons de citre car il les trouua bien doulx. Mais il ſen repentit bien apres Car le citre le commenca a brouiller & bouillir par le ventre en ſorte & maniere quil ne ſcauoit quil debuoit faire ſinon ſe pourmener en ſe frotant le ventre. Et quant il fut à Bayeulx il fut force quil ſe deſtachaſt ſes chauſſes a la martingale. Et declicqua en ſorte & maniere quil couurit toute la ville de citre quil avoit beu en telle maniere que les rues ne ſont pas encores biennettes. Et pour ceſte cauſe on les appelle les foyreux de Bayeulx. Quant Gargantua eut faict ceſte purge ſen alla droit a Rouen ouquel lieu il beut bien cent cinquante cacques de biere, Et pour cauſe que la biere eſtoit en grand quantite dedans ſon ventre elle commenca a faire vne operation ny plus ny moins que auoit faict le ciſtre. Parquoy ſon poure petit ventre, eſtoit bien malade. Et fut contraint gargantua de deſtacher la martingalle, de ſes chauſſes. Et declicqua ſon poure broudier en telle maniere & ſi merueilleuſe impetuoſite quil fiſt vne petite riuiere laquelle on appelle encores de preſent robec. Et y voit on encores de merdya culis. Toutesfois Gargantua leur fiſt vng grant ſeruice. Car a cauſe quil auoit tant bu de ciſtre & de biere, la riuiere eſtoit bonne pour faire de biere. Et y a lon faict bonne biere eſpeſſe & mouſſante & a cauſe de la ſource de leau de ce broudier, quant Gargantua ſe ſentit ainſi mallade il ne ſcauoit que debuoit faire. Daultrepart ceulx de Rouen auoyent grant peur quil ne les noyaſt tous en ceſte maniere. Et y en eut vng qui ſaduiſa de luy dire en ceſte maniere. Monſieur vous eſtes en dangier de mort & vous & nous ſi vous ny mettez remede de bonne heure. Et comment diſt Gargantua. Seigneur diſt lautre pour cauſe que nauez pas accouſtume de boire de vin vous eſtes ainſi tourmente. Il vous fault

¶ Comment Merlin demanda congie daller en orient pour faire grant Goſier & Galemelle qui eſtoyent le pere & la mere de Gargantua.

¶ Comment Merlin fiſt la grant iument pour porter le pere & la mere de Gargantua.

¶ Comment grant Goſier & Galemelle engendrerent Gargantua : & de l'enfance dudict Gargantua.

¶ Comment grant goſier & galemelle & gargantua furent chercher Merlin : & comment la grant

aller a la Rochelle ou vous ſault prendre du pain chault & le mettre tremper dedans du vin. Et puis le manger & boire plus de vin que vous pourrez & vous prometz que vous en trouuerez bien. Et comment diſt gargantua nauez vous point de vin. Certes non pas pour le preſent. Et puis meſſieurs de ceſte ville le guardent pour leur faire de rouſties de matin ilz ſont en dangier dauoir vne maladie en ceſte ville, a cauſe de la puanteur de voſtre mecine. Adonc le poure malade gargantua ſen alla droit a la Rochelle, Et ſen vint droict a la ville. Quant ceulx de la ville le veirent ilz eurent grant peur & luy vindrent au deuant & luy demanderent quil vouloit Lors il leur diſt. Ie vous demande que me faciez apporter cinq cens pains tous chaulx peſans chaſcun vingt & ſix liures & quil ſoyent bien blancz, & me les apportez icy en la place ou eſt le vin, Ou aultrement ie vous rompray a tous la teſte & rompray voſtre hable & voz murailles. Adonc ceulx de la ville luy reſpondirent. Monſieur voſtre commandement ſera faict incontinent. Adonc ſe mirent tous ceulx de la ville apres les vngs a beluter les aultres a chauffer le four les aulres a paiſtrir. En ſorte & maniere qu'ilz firent bien deux mille & cinq cens pains car ilz auoyent peur que apres que Gargantua auoit mange ces cinq cens pains quil ne fut pas contant. Par ainſi ilz vindrent vers luy, & luy preſenterent ce quil auoit demande. Adonc Gargantua deffonſa autant de tonneaulx plains de vin. Et en chaſcun tonneau miſt vn pain tout chault. Puis commenca a vng bout & en print vng & vuyda & pain, & vin, dedans ſa gorge Puis aux aultres enſuyuant. Et en telle ſorte quil en beut cinq cens tonneaulx & aualla cinq cens pains ny plus ny moins que ſi vous auiez vne miche dvng denier dedans vne tace plaine de vin. Apres quil eut mange ceſte petite ſouppe il ſendormit aupres des aultres tonneaulx. Quant il ſut endormy ilz le vindrent veoir a grande proceſſion ne ſembloit pas à le veoir que ce fuſt vng homme, mais ſembloit vng Rochier, il auoit la gueulle ouuerte & ſortoit vne fumee de ſa gorge en ſorte quil ſembloit dung gouffre. Et dormit ainſi quarante & quatre iours. Tandis quil eſtoit ainſi il arriua pluſieurs nauires, qui venoient pour auoir du vin du bled Entre leſquelles y en auoit vne de Bretons & lautre de Gaſcons, & ſen vindrent la pour veoir ce merueilleux homme. Et en virant & tournant au tour de luy ilz veirent ſa gibaſſiere & vont fouiller au-

iument abatit les foreſtz de champaigne & de la beaulce en ſoy eſmouchant de ſa queue.

¶ Comment gargantua & ſon pere & ſa mere arriuerent au port de la mer pres le mont Sainct michel & le meſchief que leur firent les bretons.

¶ Comment les bretons baillerent a gargantua a ſon pere & a ſa mere grant nombre de vaches & veaulx pour le larcin quilz leur auoyent faict.

¶ Comment le pere & la mere de gargantua por-

---

tour. Et mes gaſcons & mes bretons firent tant quil louurirent & entrerent dedans, ilz fouillerent tant quilz trouuerent en vng bourſeron bien cinq cens mille nobles Dangleterre, leſquelz le roy Artus luy auoit donnez a ſon departement & mes Bretons & mes Gaſcons ſaccorderent enſemble en ſorte que en vne nuit ilz luy vuiderent ſe bourſeron. Il y eut vng Gaſcon le plus habille de tous qui trouua vng bourſeron, ou il y auoit vne ſonnette dor laquelle peſoit cent & troys vingtz liures a la mode de Bretaigne laquelle Merlin luy auoit donnee Et conſulterent enſemble comment ilz lauroyent enforte quilz deliberent de lauoir le lendemain au matin Et ſe trouuerent enſemble mes gaſcons & mes bretons, mais ilz furent bien trompez. Car Gargantua auoit ia dormy quarante & quatre iours & deux heures parquoy il ſeſueilla & les trouua en ſa gibeſſiere. Adonc luy tout endormy les print & les loya tous enſemble dedans ſa brayette pour ſcauoir pourquoy ilz eſtoyent la venuz. Et neſtoient pas moins de cinq cens Bretons, & troys cens Gaſcons, Quant ilz ſe ſentirent ainſi enſerres ilz direut lung a laultre que ilz eſtoyent tous mors car ilz ſentoyent lair de la biere & du ciſtre. Et en eut vng entre les aultres qui eſtoit de Thoulouſe qui diſt. Meſſieurs recommandons nous dieu lequel a souffert mort & paſſion pour tout lhumain lignaige. Et nous nous en trouuerons bien. Adoncques ſaccorderent a luy & firent leur priere a dieu quil les voulſiſt ſauluer de ceſte puantiſe, & leur donner grace de ſortir de ceſte brayete. Lors gargantua reguarda dedans ſon bourſeron & trouua quil ny auoit que le nic, & que on auoit deſrobe ſes nobles Dangleterre, dont il fut bien dolant. Adonc il les tira hors de ſa brayette, & en trouua deux qui eſtoyent eſtoufez aupres du veſnier & eſtoyent deſia mors quant les aultres ſe recommanderent a dieu. Lors gargantua leur diſt. Si vous ne menſeignez mon treſor que vous mauez deſrobe ie vous defferay tous. Lors diſt ce Tholouzan Monſieur il eſt vray que nous ſommes icy arriuez deux nauires vne de bretons & vne de gaſcons. Et cuydions que fuſſiez mort. Parquoy nous nous ſommes ſongnez a la reſte pardonnez nous comme vous voulez a dieu vous pardonne & nous vous rendrons tout. Et voulons eſtre a voſtre ſeruice & aller partout ou vous vouldrez fuſt ce en enfer. Adonc Gargantua ſaduiſa quilz luy ſeroyent bons pour

terent le mont ſainct Michel & tombelaine ou ilz ſont de preſent.

❡ Comment le pere & la mere de gargantua moururent : & du dueil que fiſt le pauure gargantua.

❡ Comment gargantua ſen alla a Paris pour paſſer ſon dueil.

❡ Comment il print les deux cloches de noſtre

---

porter a ſon pays. Et quilz chercheroyent les biens de ſon pere, lors il leur diſt. Allez moy querir mes nobles & viſte. Adonc ſenallerent a grant ioye querir leur butin. Et le apporterent a Gargantua. Lors il diſt quil ſen vouloit aller en ſon pays & quil ſe trouuoit de ſa medecine, & diſt a meſſieurs de la ville quilz apportaſſent mille pains pour ſa prouiſion leſquelz luy furent incontinent donnez & print mille ponſons de vin & miſt tout en ſa gibaſſiere & les cinq cens bretons il les miſt en vng bourſeron de ſa gibaſſiere, & les troys cens gaſcons dedans vng aultre. Et ainſi ſen alla dela la Rochelle Et chemina tant par mer quil arriua cinq lieues par dela toutes les grandes mers & apperceut vne montaigne la plus grande qui fut ne ſera iamais veue. Lors ſe penſa que ceſtoit ou ſon pere auoit eſte faict, & ou il auoit eſte ne. Adonc il print terre & veit le pays beau & fructueux. Adonc il laiſſa aller ſes priſonniers pour chercher au tour des rochiers, & firent tant quilz trouuerent vne groſſe cite laquelle eſtoit en vne valee entre deux montaignes lors ilz ſen retournerent a Gargantua lequel ſe repoſoit pour cauſe qui eſtoit las dauoir tant chemine, & dauoir ainſi charge ſa gibeſſiere Adonc ilz luy dirent les nouuelles dequoy il fut bien ioyeulx & leur diſt, Meſſieurs ie vous feray tous riches faiſons grant chere de ce que nous auuons. Adonc ilz ſe commencerent a refaire de ſes bons vins auecques force iambons, que ces gaſcons auoyent apportez & beurent & mangerent ſi bien quil ne leur reſta gueres de leur pain ne de leur vin. Puis gargantua leur diſt. Meſſieurs ie men voys a la ville pour veoir quelz gens ſe ſont. Tenez vous vng peu a leſcart auecques voz arbaleſtes & ſil eſchappe quelque vng ne luy faillez pas, nous le ferons tenez vous en ſeur. Adonc gargantua ſen alla droit a la ville & va veoir de loing vne grant conmpaignie de geans haulx de vingt & cinq couldees, de groſſeur a laduenant. Et eſtoyent la venuz de tout le pays pour faire hommaige a la fille de leur roy lequel auoit eſte tue & mange par les tartarins & canibales leſquelz auoyent tout gaſte le pays. Lors gargantua vint vers eulx ayant vng arbre ſur ſon col qui auoit bien cinq cens pas de long, & leur va dire dieu vous guart mes beaulx enfans. Aqui eſtes vous certes diſt lung nomme molandin nous ſommes a Badebec fille du roy mioland. Lequel a eſte tue en bataille par les canibales, & tartarins, leſquelz viennent icy plus de troys cens mille enſemble & viennent deux foys lan. Gros paillardz diſt gargantua auez

dame de Paris pour les pendre au col de ſa grant iument.

Comment les Pariſiens le prierent quil les remiſt en leurs places ou ellez ſont de preſent ce que fiſt lediɛt gargantua moyennant le deſieuner quilz luy firent.

Comment gargantua ſen retourna au mont ſainɛt Michel & comment Merlin ſapparut a luy

---

vous laiſſe aller ceulx qui ont tue voſtre maiſtre. Foy que ie doibs a mon dieu ie vous en feray repentir. Adonc il leua ſa maſſue & en donna ſi grant coup a lung deux quil le miſt tout en pieces. Adonc le capitaine nomme Boute fort, ſeſcria ſi hault que lon lentendit de toute la ville. Lors ceulx de la ville ſe mirent tous en armes & les geans vindrent les premiers leſquelz eſtoyent cinq mille troys cens vingt & vng. Adonc gargantua fut ſaige & bien entendu & ſe retira vng peu arriere pour les faire courir apres luy, lors vint Boutefort leur capitaine cuydant que il ſe deuſt venger de gargantua mais il fut bien trompe. Car Gargantua ſe retourna tout court, & de ſa groſſe maſſe donna ſi grant coup a Boutefort quil le fiſt auſſi froiſſe que ſi vne meulle de moulin tumboit ſur vng petit oyſeau. Puis vint ſur les aultres, & fiſt telle tuerie quil nen reſta que cent qui prindrent la fuitte au loing dvne roche, & cheminerent par deſſus mes gaſcons & ne leur feruit riens leurs arbaleſtes. Quant ceulx de la ville veirent ceſte groſſe deſconfiture ilz eurent grant peur. Et dirent quil valoit mieulx ſe rendre a luy que de ſe faire ainſi tuer. Lors ilz vindrent vers luy luy preſentant les clefz de la ville. Mais il n'en voulut point. Et diſt quil vouloit veoir badebec fille du roy Mioland. Adonc ilz le menerent au chaſteau ou elle eſtoit. Quant Badebec ſe veit elle eut grant peur, & ſen voulut fuyr mais gargantua luy diſt qu'elle neuſt nulle peur. Et quil luy vouloit faire tout ſeruice. Non obſtant que ceſtoit icy le pays, dont ie ſuis ne ie veulx que vous demourez royne. Et ſi eſt de voſtre plaiſir vous ſerez ma femme. Et ie deliureray ce pays des caniballes & des tartarins. Adoncques Badebec & tous ceulx de la ville furent bien ioyeulx Dauoir vng tel champion pour les deffendre. Adoncques fut faiɛt feſte par la ville en ſi grant ioye que oncques nen fut veue de pareille. Et faiſoit moult beau veoir gargantua & Badebec enſemble Car elle auoit bien vingt & neuf couldees de huaulteur. Elle nauoit la gorge ouuerte que dvne braſſe & lu faiſoit moult beau veoir rire. Gargantua veſquit cinq cens & vng an, & eut de groſſes guerres, deſquelles ie me tays pour le preſent. Et eut vng filz de Badebec ſon eſpouſe lequel a faiɛt autant de vaillances que Gargantua. Et le pourrez veoir par la vraye Chronicque laquelle eſt vne petite partie imprimee. Et quelque iour que meſſieurs de ſainc Viɛtor vouldront on prendra la coppie de la reſte des faiɛtz de Gargantua, & de ſon filz Pantagruel.

& l'emmena a la court du Roy Artus pour ſeruir ledict Roy.

❡ Comment gargantua deffiſt les gos & Magos de ſa maſſue. Et comment ledit gargantua fiſt ſon premier repas a la court du roy Artus, & fut ſeruy de pluſieurs metz, & de ſes abillemens de liuree.

❡ Comment gargantua fiſt guerre aux Hollendoys et Irlandoys, & comment ilz luy baillerent deux nauires plaines de haranc frays & troys barricques de macquereaulx ſallez pour ſon deſieuner pour auoir treſues. Et comment il ſendormit la bouche ouuerte : & tomba troys cens des citoyens en ſa gueulle.

❡ Comment il gaigna la bataille & miſt le Roy en ſa gibeſſiere, & vn grant nombre de grans ſeigneurs quil miſt en priſon en ſa dent creuſe.

❡ Comment gargantua retourna à la court du roy artus & luy fiſt preſent des priſonniers & du Roy de Hollende & de Irlande.

❡ Comment gargantua alla combatre contre vng geant. Et comment ledict gargantua luy pleia les rains & le miſt en ſa gibeſſiere.

❡ Cy finiſſent les Cronicques du grant & puiſſant geant Gargantua, contenant ſa genealogie, La grandeur & force de ſon corps. Auſſi les merueilleux faictz darmes quil fiſt pour le noble Roy artus, Tant contre les Gos & Magos, que a lencontre du Roy Dirlande & zelande Auecques les merueilles de Merlin. Nouuelle nent Imprimees A Lyon.



TOME I

GARGANTUA

PAGE 1 : Le frontispice qui occupe cette page est la reproduction de celui de la dernière des éditions séparées de *Gargantua*, que nous avons suivie, pensant avec Brunet, qu'elle renferme, pour ce premier livre, le texte définitif de Rabelais. Elle est décrite en détail dans notre *Bibliographie*, ainsi que les éditions, de dates antérieures, qui nous ont fourni des variantes.

L. 3 : *Pere de Pantagruel*. Voyez ci-dessus, p. 18, la remarque que cette qualification a inspirée à Beuchot.

L. 5 : *Alcofribas*. Ce nom, ainsi isolé, serait difficile à comprendre, mais on lit sur les frontispices de *Pantagruel* (édit. sans date et édit. de 1533) : *Alcofrybas Nasier*, anagramme fort exacte de *Francoys Rabelais*.

L. 5 : *Abstracteur de quinte essence*. Dans le chap. XXI du liv. V (t. III, p. 80) on voit comment la reine Quinte Essence retint Pantagruel et ses compagnons « en estat d'Abstracteurs. » En les investissant de cet « office » elle leur expose ainsi les droits qu'il leur

confère : « Voyez, entendez, contemplez à voſtre libre arbitre, tout ce que ma maiſon contient : vous peu à peu emancipans du feruage d'ignorance. »

L. 8 : *Liure plein de Pantagrueliſme*. Rabelais ne nous a pas fait connaître du premier coup tout ce qu'il entend par ce mot : *Pantagruélisme*. Ses définitions, comiques et grossières au début, s'étendent et s'épurent à mesure que son œuvre avance. Dans *Pantagruel*, dont la publication a précédé (comme nous l'avons vu, p. 15) celle de *Gargantua*, être *bon pantagruéliſte*, c'est « viure en paix, ioye, ſanté, faiſans touſiours grand chere. » (t. I, p. 384) — Dans *Gargantua*, l'auteur explique : « en pantagrueliſant » par : « beuuans à gré & liſans les geſtes horrificques de Pantagruel. » (t. I, p. 11) — Dans le *Prologue* du *Tiers liure* la bienveillance et la bonne foi sont considérées comme indispensables aux adeptes ; le *Pantagruélisme* y est défini comme une « proprieté indiuiduale... moienant laquelle iamais en mauuaiſe partie ne prendront choſes quelconques, ilz congnoiſtront ſourdre de bon, franc, & loyal couraige. » (t. II, p. 12) — Enfin, après ces diverses interprétations, Rabelais nous donne, dans le *Prologue* du *Quart liure*, celle qu'on doit regarder comme définitive : « c'eſt certaine gayeté d'eſprit conficte en meſpris des choſes fortuites. » (t. II, p. 254) Seul il pouvait caractériser ainsi en quelques mots cette sagesse joyeuse, fruit d'une grande fermeté d'âme et d'une inaltérable sérénité de conscience. Sterne, qui, dans son *Tristram Shandy*, s'inspire continuellement de Rabelais, décrit en ces termes le *Shandéisme*, qui n'est qu'un souvenir du *Pantagruélisme* : « Le vrai Shandéisme... dilate le cœur et les poumons... Si on me laissait, comme à Sancho Pança, le choix de mon royaume.... ce serait un royaume de sujets riant de tout cœur... j'ajouterais à ma prière, que Dieu voulût faire à mes sujets la grâce d'être aussi sages qu'ils seraient gais. » (édit. Charpentier, 1842, liv. IV, ch. CXVIII, t. I, p. 296)

PAGE 2, l. 11 : *Pource que rire eſt le propre de l'homme.* On lit après ce vers, dans l'édition de 1535, les deux mots suivants imprimés en gros caractères :

VIVEZ IOYEVX.

PAGE 3, l. 2 : *Beuueurs treſilluſtres, & vous Verolez treſprecieux.* De même, en tête du *Prologue* du *Tiers liure : Beuueurs treſilluſtres, & vous Goutteux treſprecieux.* Ces épithètes : *illuſtres, précieux,* sont destinées à parodier les termes pompeux que les auteurs prodiguent à ceux à qui ils adressent des dédicaces ; mais, en même temps, le mot *précieux,* appliqué aux goutteux et aux vérolés, paraît faire allusion aux remèdes rares et chers employés pour les guérir, et surtout aux métaux qui servaient au traitement de la maladie vénérienne. C'est du moins ce qui semble ressortir de ce passage où Noël du Fail emploie la même expression que Rabelais : « C'eſt le vif argent, dont on a frotté les pauures verolez precieux, lequel... pert, mange, & conſomme tout ce qu'il approche. » (édit. de la *Bibl. elzév.*, t. I, p. 273)

L. 3 : *Non à aultres ſont dediez mes eſcriptz.* Rabelais développe ailleurs cette idée : « Seulement auois eſguard & intention par eſcript donner ce peu de ſoulaigement que pouois es affligez & malades abſens, lequel voluntiers, quand beſoing eſt, ie fays es preſens qui ſoy aident de mon art & ſeruice. » (t. II, p. 247)

L. 9 : *Semblable es Silenes.* « A ces Silenes exposés dans les ateliers des statuaires et tenant à la main une flûte ou des pipeaux. En séparant les deux pièces dont sont formées ces ſtatues, on découvre à l'intérieur l'image d'un Dieu. » (Platon, *Le Banquet*, XXXI). Tabourot fait ainsi allusion à ce passage de Rabelais dans une de ses *Touches,* intitulée *Le Magnifique* et dirigée contre les « prothonotaires courtiſans : »

« Ce ſont bouettes d'apothicaires :
Belles dehors & rien dedans.

« CONTRETOVCHE.

« Ils feroient mieux s'ils reffembloient
Aux filenes de l'ancien temps,
Qui, comme Socrates, eftoient
Laides dehors, belles dedans.

« CONSIDERATION.

« Anciennement on appeloit filenes, les boëttes d'apothicaires, parce que fus icelles eftoient reprefentées plufieurs figures drolatiques & ridicules, telles que du bon Silenus, maiftre de Bacchus, dans lefquelles on mettoit les plus fines & precieufes drogues, ainfi que l'interprete l'Ariftophane François que i'aime fuiure plutôt que l'interpretation que donne Erafme, fur le prouerbe *Sileni Alcibiadis*. Or auiourd'huy par le contraire, elles font belles exterieurement & n'y a dedans drogue qui guere vaille. » (v^{e} livre, p. 61 de la reproduction de l'édit. de 1588, Bruxelles, 1863)

Les détails suivants, empruntés à un auteur technique, prouvent la rigoureuse exactitude de la description que Rabelais fait des boîtes d'apothicaires : « Les petites boëttes quarrées font artiftement agencées & compofées de quatre ou cinq petits ais, fecs, courts, & bien elabourez : on met en icelles les efcorces, les excroiffances, les fleurs, les tablettes, les os, cornes, ongles, & autres parties des animaux apres qu'elles font bien deffechées... il n'y a que ceft endroict des boettes & coffrets qui paroît à la veüe de ceux qui entrent en la boutique, qui foit orné, & embely de toute forte de peintures recreatiues, comme peuuent eftre cerfs volans, viédazes empennez, centaures cul pelé, oifons bridez, cannes baftées, & autres femblables, entre lefquelles on a accouftumé de laiffer vn petit vuide quarré pour y efcrire en lettres d'or ou d'azur, le nom de la drogue qui eft contenüe en vne chacune d'elles ; quant au refte des boëtes il eft communément

ſans aucune peinture. » (*Les OEuures pharmaceutiques du Sr. Iean de Renou... traduites... par M. Louys de Serres.* — Lyon, Antoine Chard, M.DC.XXVI. In-fol., p. 483)

Les figures grotesques qui ornaient ces boîtes étaient fort employées au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Regnier décrit ainsi une lanterne renfermant des espèces d'ombres chinoises représentant des sujets analogues :

L'autre qui de ſoy-meſme eſtoit diminutiue,
Reſſembloit tranſparante vne lanterne viue
Dont quelque Paticier amuſe les enfans,
Où des oyſons bridez, Guenuches, Elefans,
Chiens, chats, liéures, renards, & mainte eſtrange beſte
Courent l'vne apres l'autre...

(Sat. XI, p. 89, *Collection Lemerre*)

PAGE 4, l. 17 : *La dignité des braguettes.* Rabelais y revient plus loin : « Ie vous en expoſeray bien d'aduantaige au liure que i'ay faict De la dignité des braguettes. » (t. I, p. 32) — « Par dieu, (dit à ſon tour Panurge, t. I, p. 294) ie feray vn liure de la commodité des longues braguettes, quand i'auray plus de loyſir. De faict en compoſa vn beau & grand liure auecques les figures : mais il n'eſt encores imprimé, que ie ſaiche. » Il ne l'a pas été, à moins qu'on ne veuille considérer comme un échantillon de l'ouvrage le chapitre VIII du *Tiers liure* intitulé : *Comment la braguette eſt premiere piece de harnois entre gens de guerre.*

L. 17 : *Des poys au lard cum commento.* « Avec commentaire. » Ce traité figure honorablement dans le catalogue des « beaulx liures de la librairie de ſainct Victor. » (t. I, p. 247)

PAGE 5, l. 7 : *Veiſtes vous onques chien rencontrant quelque os medulare?* Du Fail s'est rappelé ce passage : « Veiſtes vous oncques vn chien ayant deſrobé vn lopin de lard. » (t. I, p. 82)

L. 8 : *C'eſt, comme dict Platon lib. ij de rep., la beſte du monde plus philoſophe.* Ἀλλὰ μὴν κομψὸν γε φαίνεται τὸ πάθος αὐτοῦ τῆς φύσεως καὶ ὡς ἀληθῶς φιλόσοφον.

L. 17. *La mouelle eſt aliment elabouré à perfection de nature, comme dict Galen.iij. facu. natural. & xj. de vſu parti.* Rabelais détourne un peu de leur sens les deux passages auxquels il renvoie. Galien fait simplement remarquer dans le *De facultatibus naturalibus* (liv. III, ch. 5) que « comme le sang nourrit les chairs de même la moelle nourrit les os; » puis, dans le *De usu partium* (liv. XI, ch. 18), se référant à ce paſſage, « nous avons démontré, dit-il, que la moelle est l'aliment propre aux os. »

L. 21 : *Ces beaulx liures de haulte greſſe.* Rabelais mentionne parmi les « liures de la librairie de ſainct Victor... Soixante & neuf breuiaires de haulte greſſe. » Dans ces deux passages cette expression se prête à un de ces doubles sens que notre auteur affectionne. On lit dans une recette du *Ménagier de Paris* (édit. Crapelet, 1846, t. II, p. 271) où il est question des « oes, poules, chappons deſpeciez par pièces, & mis en paſté, » que « les chappons de haulte greſſe... ne ſe deſpiecent point, » sans doute parce qu'ils sont considérés comme des animaux de choix. Ce mot a le même sens dans cet éloge que Dindenault fait de ses moutons (t. II, p. 290) : « Moutons de Leuant, moutons de haulte fuſtaye, moutons de haulte greſſe; » et Panurge, prenant dans sa réponse le contre-pied de chacune des expressions que le marchand vient d'employer, lui propose de le payer « en monnoye de Ponant, de taillis, & de baſſe greſſe. » C'est cette signification de morceau exquis, que Du Fail a en vue quand il parle de Phryné comme d'une « putain de haute greſſe; » (t. II, p. 240) et Henri Estienne quand il dit dans *La Precellence du langage françois* (édit. Delalain, 1850, p. 134) : « Il a eſté eſcrit de quelque perſonnage, qu'il tenoit en mue vne putain de haute greſſe. » A ce compte, des *liures de haute greſſe* sont des livres importants, précieux ;

mais Rabelais veut faire en même temps allusion à ces livres chargés de graisse par l'usage, comme le bréviaire de Gargantua « pesant tant en gresse que en fremoirs & parchemin, poy plus poy moins, vnze quintaulx six liures. » (t. I, p. 79)

L. dernière : *Croiez-vous... qu'oncques Homere, escriuent L'Iliade & Odyssee, pensast es allegories lesquelles de luy ont calfreté Plutarche, Heraclides Ponticq. Escriuent* doit se prononcer *escriuant*. C'est un participe présent et non une troisième personne plurielle. Ces deux manières différentes de prononcer la finale *ent* n'ont rien qui puisse nous étonner, car elles subsistent encore aujourd'hui, mais dans d'autres circonstances. Nous disons par exemple : le *président*, et : ils *président*. — La pensée exprimée par Rabelais se retrouve dans Montaigne : « Est-il possible qu'Homere aye voulu dire tout ce qu'on luy fait dire : & qu'il se soit presté à tant & si diuerses figures, que les theologiens, legislateurs, capitaines, philosophes, toute sorte de gents, qui traittent sciences, pour diuersement & contrairement qu'ils les traittent, s'appuyent de luy, s'en rapportent à luy : Maistre general à touts offices, ouurages, & artisans : General Conseiller à toutes entreprises ? Quiconque a eu besoing d'oracles & de predictions, en y a trouué pour son faict. Vn personnage sçauant & de mes amis, c'est merueille quels rencontres & combien admirables il y faict naistre, en faueur de nostre religion. » (*Essais*, liv. II, chap. XII, *Collection Lemerre*, t. II, p. 358)

PAGE 6, l. 3 : *Ce que d'iceulx Politian a desrobé?* Rabelais se fait ici l'écho de son ami Budé qui appelle Politien « Vir... quidem excellentis doctrinæ, sed animi non satis ingenui, » et l'accuse d'avoir tiré toute sa préface sur Homère d'une vie d'Homère en grec, qui n'était pas encore traduite et qu'on attribuait à tort à Plutarque. (V. *Annotationes Gulielmi Budæi... in* XXIIII *Pandectarum libros*. Lugduni, S. Gryphius, 1551, p. 547)

L. 6 : *D'Ouide en ſes Metamorphoſes, les ſacremens de l'euangile.* Plusieurs rêveurs ont interprété les Métamorphoses d'Ovide d'une manière allégorique. Rabelais a probablement eu en vue un ouvrage, composé d'abord en latin, puis traduit en français, et dont voici le titre : *Cy commence Ouide de Salmonen ſon liure intitule Methamorphoſe, Contenat. XV. liures particuliers moraliſie par maiſtre Thomas waleys... Tranſlate E Compile par Colard manſion.* On lit à la fin du volume : « En la noble ville de Bruges en flandres par Colart manſion, citoien de jcelle ou mois de May an de grace mil quatre cens iiij. xx. iiij » — Gr. in-fol. — Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, est devenu populaire sous le nom de *Bible des poètes.*

L. 7 : *Vn frere Lubin.* La ballade, *De frere Lubin,* par Marot (édit. Picard, Paris, 1868, t. II, p. 64), où se trouvent ces vers :

> Pour faire plus toſt mal que bien,
> Frere Lubin le fera bien ;
> Mais ſi c'eſt quelque bon affaire,
> Frere Lubin ne le peult faire.

avait rendu ce nom proverbial.

L. 8 : *Gens auſſi folz que luy : &... couuercle digne du chaudron.* Regnier a dit dans un sens un peu différent :

> ... lors qu'on a du bien, il n'eſt ſi decrepite
> Qui ne trouue (en donnant) couuercle à ſa marmite.
>
> (Sat. XIII, p. 110)

L. 13 : *Les dictant.* C'est le texte de l'édit. Dolet. Celle de Juste porte : *Dictans.*

L. 15 : *Aultre temps, que celluy qui eſtoit eſtably à prendre ma refection corporelle.* « De ma part, ſi faut il que les meilleures heures (que i'ay diſpoſé à mon principal eſtude) diſpenſees, ie remue meſnage, ie tracaſſe, ie brouille ces belles beſognes que tu

voy, aux heures où les autres coutumierement s'efcurent les dens. » (Du Fail, t. I, p. 144).

L. 17 : *Auffi eft ce la iufte heure.* Édit. de Jufte : *Auffi eft cela iufte heure.*

L. 19 : *Homere... & Ennie... ainfi que tefmoigne Horace.*

> Laudibus arguitur vini vinosus Homerus:
> Ennius ipse pater nunquam, nisi potus, ad arma
> Prosiluit dicenda.... (lib. I, epift. XIX. v. 6)

L. 24 : *Combien plus eft friant, riant, priant.* Souvenir de ces vers de Clément Marot (*Chanfon* III, t. II, p. 176) :

> La blanche colombelle belle
> Souuent ie vois priant criant :
> Mais deffoubz la cordelle d'elle
> Me iecte vn œil friant, riant.

PAGE 7, l. 1 : *Ses oraifons fentoient comme la ferpilliere d'vn ord & fale huillier.* « Il fault... qu'elle (la parole) ne foit point affettee,.. ny auffi tant elabouree & trauaillée, comme difoit Pytheas, qu'eftoit celle de Demofthenes, luy reprochant qu'elle fentoit l'huile de la lampe. » (Plutarque, *Inftruction pour ceulx qui manient affaires d'eftat* XVIII. Trad. d'Amyot. Édit. de 1801, t. XV, p. 123)

L. 9 : *Efcoutez, vietz dazes, que le maulubec vous troufque.* Les premières éditions portent : *efcoutaz, efcotaz.* « Écoutez, vifages d'ânes, que l'ulcère vous trouffe. » Rabelais a répété cette imprécation gasconne à la fin du *Prologue* de *Pantagruel* (p. 218, l. 6) : « le maulubec vous trouffe. »

L. 11 : *Tout ares metys.* « Immédiatement. »

PAGE 9, l. 3 : *Ie vous remectz à la grande chronicque Pantagrueline recongnoiftre la genealogie & antiquité dont nous eft venu Gargantua.* Pour les conséquences qu'on a voulu tirer de ce passage, voyez

ci-dessus page 17, et, pour la *Généalogie*, t. I, p. 219.

L. 14 : *Platon in Philebo & Gorgia*. Édit. de 1537 et Dolet : *Gorgialt*. Édition de Juste : *Gorgias*. Socrate dit dans *Philèbe :* « C'est, à mon avis, une bonne maxime que celle qui ordonne de revenir jusqu'à deux et trois fois sur ce qui est bien dit ; » et dans *Gorgias :* « Il est beau, dit-on, de dire et de considérer jusqu'à deux et trois fois les belles choses. »

L. 15 : *Flacce*. Allusion à ce vers d'Horace :

> Hæc placuit semel ; hæc decies repetita placebit.
>
> (*Ars poetica,* v. 365).

PAGE 10, l. 5 : *Attendu l'admirable transport des regnes & empires :*

> *Des Assyriens es Medes.*
> *Des Medes es Perses.*
> *Des Perses es Macedones.*

Racine fait dire à Petit Jean :

> Quand je voy les Estats des Babiboniens
> Transferés des Serpans, aux Nacedoniens.
>
> (*Les Plaideurs,* act. III, sc. III. *Petite Bibliothèque littéraire,* Lemerre, t. II, p. 66)

L. 24 : *Retournant à noz moutons*. Dans le chapitre de ses *Recherches* intitulé *: De quelques Adages & mots que nos ancestres tirerent de la Farce de Patelin* (liv. VIII, chap. LIX, édit de 1621, p. 683), Pasquier s'exprime ainsi : « Quand il aduient qu'en commun deuis quelqu'vn extrauague de son premier propos, celuy qui le veut remettre sur ses premieres brizées, luy dit. *Reuenez à vos moutons,* dont a vsé à mesme effect Rabelais en son premier liure de Gargantua. »

Voici le passage de la *Farce de Maistre Pierre Pathelin* (Édit. Geoffroy-Chateau, p. 81, act. III, sc. VI) auquel cette locution se rapporte :

PATHELIN.

Il eſt deſia ſi empreſſé,
Qu'il ne ſcet où il l'a laiſſé :
Il faut que nous luy reboutons.

LE IVGE.

Suz, reuenons à nos moutons :
Qu'en fut il?

LE DRAPPIER.

Il en print ſix aulnes.

L. 24 : *Par don ſouuerain des cieulx.* Édit. ant. à 1535 et 1535 : *Par vn don ſouuerain de dieu.* Édit. de 1537 et Dolet : *Par vng don ſouuerain.*

L. 27. *Exceptez celle du Meſſias, dont ie ne parle.* Édit. ant. à 1535 et 1535 : *De dieu ie ne parle.*

L. 33 : *Vn grand tombeau de bronze.* « Dans un lieu appelé Civaux, à deux lieues de Chauvigni dans le bas Poitou, on trouve encore, preſque à fleur de terre, quantité de Tombes de pierre, qui occupent un terrain de près de deux lieues de tour, particuliérement vers la Vienne, où même on croit qu'il entre pluſieurs de ces Tombes. C'eſt à quoi Rabelais fait ici alluſion, & la Tradition du païs veut qu'elles aient ſervi à renfermer les Corps d'un prodigieux nombre de Viſigots Arriens, défaits par Clovis. » (Le Duchat, édit. de 1711)

PAGE 11, l. 4 : HIC BIBITVR. « Ici on boit. »

L. 5 : *En tel ordre qu'on aſſiet les quilles en Guaſcoigne.* « Sur trois lignes paralléles, trois quilles ſur chaque ligne. » (Le Duchat)

L. 8 : *Plus mais non mieulx ſentent que roſes.* Regnier s'est servi de cette expression proverbiale dans la description qu'il a faite d'un pédant :

Ainſi ce perſonnage en magnifique arroy,
Marchant pedetentim s'en vint iuſques à moy

Qui fentis à fon nez, à fes leures déclofes,
Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que rofes.

(Sat. x, p. 80)

L. 15 : *L'art dont on peut lire lettres non apparentes*. Voyez encore, sur « la maniere de lire lettres non apparentes, » le chapitre XXIIII de *Pantagruel*, p. 333.

PAGE 12, l. 1 : *Les Fanfreluches antidotees*. M. Prosper Blanchemain a publié, dans son excellente édition des *OEuvres de Melin de Sainct-Gelays* (*Bibl. elzév.*, t. I, p. 70), une curieuse *énigme* imprimée pour la première fois dans un recueil de 1547, et au sujet de laquelle il s'exprime ainsi : « Cette énigme offre de nombreuses analogies avec *Les Fanfreluches antidotées*. Elle est aussi en couplets de huit vers sans observation de l'alternance des rimes. Sainct-Gelays seroit-il l'auteur des deux pièces de vers? Cela n'est pas impossible. Les deux écrivains étoient fort liés, et Rabelais, inhabile au maniement de la rime, a bien pu recourir à l'assistance de son ami. Il lui a d'ailleurs emprunté plusieurs rondeaux et dizains. Sans entrer en discussion sur ce point, on peut signaler ici, comme dans *Les Fanfreluches*, une suite d'allusions, fort transparentes alors, assez obscures aujourd'hui, aux persécutions religieuses exercées contre Clément Marot. » Nous n'avons que deux petites restrictions à faire à propos de cette note. D'abord nous prions le savant éditeur de remarquer qu'en plus d'une circonstance, et notamment dans son *Epiftre à Bouchet* (t. III, p. 299), Rabelais a prouvé qu'il savait écrire d'agréables vers; ensuite nous ferons observer que les allusions aux persécutions exercées contre Marot, assez frappantes en effet dans l'*énigme* de Melin de S.-Gelays, le sont beaucoup moins dans *Les Fanfreluches*, où l'on devine à grand'-peine qu'il s'agit en quelques endroits de la Papauté et de la Réforme. Du reste l'effet comique de ce morceau résulte précisément de son obscurité même. Que veut

prouver Rabelais? Que les prophéties sont incompréhensibles et, par suite, susceptibles des interprétations les plus contradictoires. Si ce plaisant amphigouri avait un sens quelconque l'auteur aurait manqué son but. Autant vaudrait que dans *Le Médecin malgré lui* Sganarelle donnât une consultation conforme aux règles de l'art de guérir, que dans *Les Plaideurs* le discours de Petit Jean fût un modèle de logique, et que dans la *Physiologie du mariage* de Balzac, compatriote et imitateur de Rabelais, l'indéchiffrable chapitre *Des religions et de la confession considérées dans leurs rapports avec le mariage* composé de lettres confondues, mêlées et, comme on dit dans les imprimeries, *tombées en pâte*, présentât un sens des plus nets et des mieux suivis. Dans tous ces morceaux une seule chose est amusante : ne point comprendre. Si l'on entrevoit un sens, tout agrément disparaît. L'Antiquité connaissait ce procédé comique. On lit dans *Les Chevaliers* d'Aristophane : « Ne laisse pas échapper ce que te promet l'oracle. — Que dit donc l'oracle? — Il est, ma foi, rédigé en fort beau style d'énigme, aussi élégant que clair : « Quand l'aigle corroyeur aux serres crochues saisira dans son bec un dragon stupide, buveur de sang, ce sera fait de la piquante saumure à l'ail de Paphlagonie... » (Traduction de C. Poyard, Paris, Hachette, 1873, p. 53). A la fin de *Gargantua*, Rabelais nous présente encore un autre morceau du même genre, intitulé *Enigme en prophetie*, qu'il emprunte à Melin de S.-Gelays. Bien que le sens en soit un peu plus suivi, il reste néanmoins tellement obscur que Gargantua y peut voir avec vraisemblance « le decours & maintien de verité diuine, » tandis que le moine y trouve tout simplement « vne defcription du Ieu de Paulme foubz obfcures parolles. » Enfin le chapitre XVIII du *Tiers liure* nous montre *Comment Pantagruel & Panurge diuerfement expofent les vers de la Sibylle de Panzouft.*

L. 9 : *Pefchez le.* C'est le texte des éditions antérieures et de Dolet. Edit. de Juste : *pefche le.*

L. 15 : *Creux ou l'on pesche aux gardons.* Le lac de Genève, où les gardons sont fort communs.

PAGE 13, l. 3 :

> *Leur propos fut du trou de sainct Patrice,*
> *De Gilbathar, & de mille autres trous.*

Ce passage a le plus grand rapport avec la strophe suivante de l'*Enigme* de Melin de Sainct-Gelays :

> L'Euesque print le thesme de l'Epistre
> Pour mieux ouurir l'entendement à tous
> Et feist serment que le fons de sa mitre
> Estoit si froid qu'il en auoit la toux.
> On luy fourra, puis il parla plus doulx
> Et deuisa du trou de la sybille,
> De sainct Patrice & de mille autres troux;
> Mais i'ay vn peu la memoire labile.

Il faut remarquer que *le trou*, c'est-à-dire le détroit, *de Gilbathar,* est la même chose que *le trou,* ou, comme l'appelle ailleurs Rabelais, *l'estroict de Sibyle* (t. I, p. 125, l. 10), ce qui rend la conformité beaucoup plus complète. Quant au trou de S. Patrice, il se trouvait « en Hybernie » (t. III, p. 138). On l'appelait souvent *Le Purgatoire,* ainsi que l'indique ce passage de l'*Apologie pour Hérodote* (t. II, ch. XXXIX, p. 305, édit. de Le Duchat) : « Le purgatoire (le lieu duquel on nommoit le trou S. Patrice, & le vulgaire disoit le trou S. Patri). » Ce passage d'une ancienne légende en prose indique bien ce qu'il faut entendre par ces diverses dénominations : « Mena nostre sires saint Patrice en vn lieu diuers & desert, & si li monstra vne fosse ronde & oscure dedans, & le dist que qui entreroit ens vrais repentants... qu'il... verroit les tourmens des mauuais & les ioies des bons. » (*Li purgatoire di Saint Patrice. Légende du XIIIe siècle, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Reims.* 1842. In-16, p. 3)

Ce nom de *trou S. Patrice* a parfois un sens libre :

> On eſt pirs qu'au trous ſaint Patris,
> Foullando in calibiſtris.
>
> (*Farce de frere Guillebert. Anc. Théât. franç., Bibl. elzévir*, t. 1, p. 306)

L. 19 : *Suruint Q. B. qui clope*. Afin de donner au lecteur une idée des procédés d'interprétation employés par les commentateurs qui se piquent d'expliquer les allusions historiques contenues dans *Les Fanfreluches antidotées*, nous allons raconter sommairement comment l'un d'eux démontre, d'une façon, à son avis, tout à fait victorieuse, que les initiales Q. B. désignent Jean Hus, et un autre, avec non moins d'évidence, qu'elles se rapportent au chancelier Duprat.

M. La Croze écrit à Le Duchat, dans une lettre qui n'a été publiée qu'en 1741 : « Ce Q. B. est Jean Hus, dont le nom, écrit par ses lettres initiales, I. H., fait en grec... le nombre 18... Q. B. est le même nombre en latin. »

Éloi Johanneau n'admet pas cette interprétation : il explique Q. B. par *qui boite*, « jeu de mots digne de Rabelais, et sur le mot *chancelier* qui *chancelle*, qui boite, qui clope, et sur celui qui l'étoit alors. En effet le chancelier Duprat... *canétoit*, comme on dit. » Tout fier de sa découverte, Éloi Johanneau la communique à Eusèbe Salverte, qui la confirme par cette preuve inattendue : « Oui, c'est Duprat, regardez dans un miroir, en renversant le papier où vous aurez écrit les deux lettres *q b*, vous trouverez *d p*, initiales de *du prat*, tournées de gauche à droite et renversées. »

Que le lecteur ne s'effraie pas ! nous ne reviendrons point sur ce genre de commentaire ; mais nous tenions à donner, une fois pour toutes, un échantillon de la manière dont on interprétait les auteurs français à la fin du dernier siècle et même au commencement de celui-ci.

L. 25 : *A l'arme ſonnez*. C'est le texte des éditions primitives. Édit. Juste : *a larme ſennez*.

PAGE 14, l. 2 : *La cuiſſe heronniere:* C'est une expression de Marot, qui, parlant dans son épître *Au Roy, pour avoir eſté derobé* (t. I, p. 196), de la faiblesse que lui a laissée une grande maladie, s'écrie :

> Tant affoibly m'a d'eſtrange maniere;
> Et ſi m'a faict la cuiſſe heronniere.

L. 3. *Qui là s'aſſiſt*. Ainsi dans la plupart des éditions collectives, mais les éditions séparées du premier livre portent *que* au lieu de *qui*.

L. 18 : *Cil qui iadis anihila Carthage*. Le premier vers de l'*Énigme* de Melin de Sainct-Gelays est :

> Le grand vainqueur des haults monts de Carthaige.

M. Blanchemain remarque (p. 74, note 7), avec beaucoup de vraisemblance, que « *Carthage* représente *Genève*, ennemie de Rome. »

PAGE 16, l. 20 : *Tant qu'elle engroiſſa d'vn beau filz*. « Si bien leur agrea le ieu que ilz engendrerent Gargantua. » (*Les Grandes Cronicques*, ci-dessus p. 29)

L. 22 : *Autant... peuuent les femmes ventre porter*. La plus grande partie de ce qui suit est tirée du XVI[e] chapitre du livre III des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, intitulé : *Différents termes assignés à la naissance des enfants par les médecins et par les philosophes*. Voici les passages de ce chapitre auxquels Rabelais fait principalement allusion :

« La fin du dixième mois est le terme le plus reculé jusqu'auquel la gestation puisse se prolonger. Cette dernière opinion semble être confirmée par... Plaute, qui dit dans sa comédie intitulée *La Cassette :* « La femme avec laquelle il avait eu commerce mit au monde une fille à la fin du dixième mois...

« Dans le XIV[e] livre de son traité sur les *Choses divines*, Varron nous apprend que quelquefois les femmes ont été délivrées dans le huitième mois... Il

ajoute que l'accouchement peut quelquefois n'avoir lieu qu'au onzième mois. Au reste, et cet illustre savant nous en prévient, ces deux assertions appartiennent à Aristote. Quant à la divergence d'opinions sur la possibilité de l'accouchement au huitième mois, elle s'explique par un passage d'Hippocrate, tiré de son traité *sur les Aliments*... « Les enfants naissent et ne naissent pas au huitième mois...

« Tout dernièrement, dans la satire de M. Varron, qui a pour titre *Le Testament*, j'ai lu ce passage : « Si un ou plusieurs enfants m'arrivent au dixième mois, et s'ils sont aussi stupides que des ânes à la lyre, je les déshérite; s'il m'en vient un dans le onzième mois, quoi qu'en dise Aristote, je ferai autant de cas d'Accius que de Titius...

« Si la femme ne peut porter son fruit jusqu'au onzième mois, il est difficile de comprendre quel motif a pu engager Homère à mettre dans la bouche de Neptune ces mots adressés à une jeune fille qu'il vient de séduire : « Jeune fille, sois fière de cette union ; l'année, en achevant sa révolution, te verra mettre au jour deux illustres rejetons; car les caresses des Immortels sont toujours suivies de la fécondité.

« Je ne dois pas passer sous silence ce que j'ai lu dans le VIIe livre de l'*Histoire naturelle* de Pline... « Massurius rapporte que le préteur L. Papirius, devant lequel un plaideur réclamait une succession comme second héritier, l'adjugea, à son préjudice, à un enfant que la mère déclarait avoir mis au monde au bout de treize mois; que le magistrat motiva son jugement sur ce qu'il ne croyait pas qu'il y eût véritablement d'époque fixe pour les accouchements. » (*Bibl. lat.-fr.*, de Panckoucke)

PAGE 17, l. 7 : *En moins de temps n'euſt il peu forger Hercules*. Voyez Diodore de Sicile, *Bibliotheca*, liv. IV, édit. de Rhodomann, p. 151.

L. 18 : *Cenſorinus, li. de die natali*. Il remarque,

au chapitre VII, qu'Aristote seul admet la naissance au onzième mois, rejetée par tous les autres.

L. 19 : *Ariſtoteles, libr. vij. capi. iij. & iiij. de nat. animalium.* Ces deux chapitres sont consacrés à l'accouchement. Dans le IV[e] Aristote dit : « L'accouchement a lieu au septième, au huitième et au neuvième mois; la plupart du temps le dixième, quelquefois même le onzième, se trouve entamé. »

L. 22 : *Ce metre de Virgile : Matri longa decem, &c.*

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.
(Eglog., IV, 61)

« Dix mois apportèrent à ta mère de longs ennuis. »

L. 23 : *Et mille autres folz.* Parmi eux se trouve Hérodote qu'Henri Estienne cherche à excuser en constatant que son erreur a été partagée par l'Antiquité tout entière : « Nature ne laiſſe auiourd'huy le fruict au ventre de la femme plus de neuf mois : & pourtant Herodote doit eſtre renuoyé bien loin avec ſes dix mois. Voila qui ne couſte gueres à dire à ceux qui tiennent ceſt auteur pour menſonger, adiouſtans foy au bruit commun : mais voyons à combien d'autres auteurs ils s'attachent quant à ce meſme point. Si Herodote ne doit point eſtre ouy quant à ce terme de dix mois, auſſi ne le doiuent eſtre, ni Hippocrat, ni Galien, ni Plutarque, ni Pline, ni pluſieurs iuriſconſultes : ni vne grand part des poetes, & entr'autres, Theocrite, Cecile, Virgile, Properce. » (*Diſcours préliminaire* de l'*Apologie pour Herodote*, édit. de Le Duchat, t. I, p. XX). Montaigne n'a pas hésité à corroborer de son témoignage l'opinion des Anciens : « Moy ie ſecours par l'exemple de moy-meſme, ceux d'entre eux, qui maintiennent la groſſeſſe d'onze mois. » (t. II, p. 315)

L. 24 : *ff. de ſuis & legit. l. Inteſtato. § fi.* Loi 3, § 12, livre XXX, titre 8, au Digeste.

L. 26 : *In autent. de reſtitut.* Novelle XXXIX.

L. 28 : *Leur robidilardicque loy Gallus.* Loi 29, livre XXVIII, titre 2, au Digeste.

L. 29 : *L. ſeptimo.* Loi 12, liv. I, titre 57, au Digeste. Elle ne concerne pas principalement les naissances au onzième mois, mais surtout celles qui ont lieu au septième.

PAGE 18, l. 6 : *Vogue la gualee.* C'est le refrain d'une vieille ronde dont Rathery a cité ce couplet :

Y auoit trois filles,
Toutes trois d'un grand ;
Diſoient l'une à l'autre :
Je n'ay point d'amant.
Et hé! hé!
Vogue la galée!
Donne luy du vent.

Le libraire Galiot du Pré avait adopté pour devise, par allusion à son nom, une galère avec ce refrain : *Vogue la galee.*

L. 9 : *La nauire ne reçoit ſon pilot, que... ne ſoit... chargee.* Cumque conscii flagitiorum mirarentur, quo modo similes Agrippæ filios pareret, quæ tam vulgo potestatem sui corporis faceret, ait : « Numquam enim nisi navi plena tollo vectorem. » (Macrob. *Saturn.*, II, 51)

L. 17 : *Macrobe li. ij. Saturnal.* Ce passage se trouve au chapitre V : « Il existe un propos de ce genre de Populia, fille de Marcus, laquelle répondit à quelqu'un qui s'étonnait de ce que les femelles des animaux ne désirent le mâle qu'à l'époque où elles doivent concevoir : « C'est qu'elles sont des bêtes. » (*Collection Nisard*)

PAGE 20, l. 4 : *Beaulx ioueurs de quille là.* Dans son épître *Au Roy, pour auoir eſté derobé* (t. I, p. 195), Marot énumère ainsi les qualités de son valet :

Priſé, loué, fort eſtimé des filles
Par les bordeaulx, & beau ioueur de quilles.

Rabelais, pour mieux faire comprendre ce qu'il veut dire, a soin d'écrire *quille* au singulier. Quant à La Fontaine, qui se souvient également bien des vers de maître Clément et de la prose de maître François, il dit dans *Les Lunettes* (*Collection Lemerre*, t. I, p. 389) :

> Vient un Meufnier monté fur fon mulet,
> Garçon quarré, garçon couru des filles,
> Bon Compagnon, & beau ioüeur de quilles.

L. 16 : *Sus l'herbe drue*. Édit. Juste : *dure*, au lieu de *drue*, sans doute par suite d'une simple transposition de lettres.

PAGE 21, l. 1 : *Les propos des bienyures*. Dans les éditions primitives, ce titre n'existe pas, et les chapitres IV et V n'en forment qu'un seul. En le divisant en deux, Rabelais a fait quelques additions aux *Propos des bienyures*. Les éditions collectives donnent *beuueurs*, au lieu de *bienyures*.

Dans les ouvrages que nous a transmis l'Antiquité, on trouve souvent des conversations tenues pendant des repas; mais elles s'élèvent, comme dans le *Banquet* de Platon, aux plus hautes questions philosophiques, ou traitent, comme dans les *Sympofiaques* de Plutarque et les *Saturnales* de Macrobe, de divers points d'érudition et de philologie. C'est seulement dans le Ve chapitre du *Satyricon* de Pétrone qu'on trouve des propos de table qui ont quelque analogie avec ceux de Rabelais.

Le XVIe siècle a eu souvent recours à ce cadre commode : *Le Moyen de parvenir* tout entier ne se compose que des conversations tenues dans un banquet auquel assistent les personnages célèbres de tous les lieux et de tous les temps. Il faut rapprocher de ce chapitre de *Gargantua* le chapitre XXXIX du même ouvrage intitulé : *Comment le moyne feut feftoyé par Gargantua, & des beaulx propos qu'il tint en fouppant*, les chapitres XL et XLI, qui en sont la suite,

le commencement du chapitre XIV de *Pantagruel*, le chapitre XII des *Propos ruſtiques* de Noel du Fail intitulé *De Perrot Claquedent*, et, surtout, les chansons à boire de Jean Le Houx, longtemps confondues avec les vaux de vire d'Olivier Basselin, dans lesquelles l'auteur fait de fréquentes allusions à ce chapitre de Rabelais. M. Armand Gasté a, le premier, signalé ce fait, d'abord dans une thèse soutenue devant la Faculté des lettres de Paris, ensuite dans une excellente édition des *Vaux de vire de Jean Le Houx* publiée en 1875, à la librairie Lemerre.

L. 10 : *Produiʒ moy du clairet.* Emploi facétieux d'un terme de procédure, comme dans le passage suivant : « Beuuons hau. Ie diz du meilleur, & plus ſtomachal. Entendez vous, hault, majour dome? Produiſez, exhibez. » (t. II, p. 344)

L. 15 : *Ie ne boy que à mes heures... que en mon breuiaire.* Allusion aux flacons en forme d'heures ou de bréviaires, auxquels Rabelais donne ailleurs le nom de « tyrouer » ou « tirouoir. » (Voyez t. I, p. 153; t. II, p. 344, 348; t. III, p. 171, 172)

L. 17 : *Qui feut premier ſoif ou beuuerye?* Le modèle de ces questions d'origine est dans le XVI[e] chapitre du liv. VII de Macrobe, où l'on examine qui fut le premier de l'œuf ou de la poule, *ovumne prius fuerit aut gallina.* Le même problème est discuté par Plutarque dans ses *Propos de table* (liv. II, question 3).

L. 19 : *Priuatio preſupponit habitum.* « La privation présuppose l'habitude. » Axiome scolastique.

L. 20 : *Fœcundi calices quem non fecere diſertum?* « Quel est celui que les coupes inspiratrices n'ont pas rendu éloquent? » (Horace, liv. I, ép. 5, v. 19)

L. 21 : *Nous aultres innocens ne beuuons que trop ſans ſoif.* Allusion aux innocents qu'on soumettait à l'épreuve de l'eau.

PAGE 22, l. 2 : *Entonnons.* Équivoque entre : Commencer à chanter et mettre en tonne.

L. 4 : *Mouilleʒ vous pour ſeicher, ou vous ſeicheʒ pour*

mouiller? Jean Le Houx, lui, mouillait pour sécher :

Mouillons donc; il faict bon fecher,

dit-il dans un de ses vaux de vire (p. 104).

L. 10 : *En fec iamais l'ame ne habite.* Axiome de saint Augustin (*Questiones Veteris et Novi Testamenti, ex Veteri Testamento, Questio XXIII*) : « Anima certè quia fpiritus eft, in ficco habitare non poteft. »

L. 15 : *Ie laueroys voluntiers les tripes de ce veau que i'ay ce matin habillé.* Habiller un veau, en terme de boucher, c'est l'écorcher, le vider, etc. Le veau que le buveur a habillé le matin, c'est lui-même, et ce sont ses tripes qu'il veut laver. On lit dans les *Curiositez françoifes* d'Oudin : « C'eft vn Boucher, il habille tous les iours vn veau. »

L. 21 : *Boyre à fi petit gué : c'eft pour rompre fon poictral.* « Allufion à ce que les Chevaux fellez qu'on fait boire à une eau trop baffe, courent rifque de rompre leur poitral à force de fe gêner pour boire. » (Le Duchat)

L. 24 : *Bouteille eft fermee à bouchon, & flaccon à viz.* Édit. antérieure à 1535, 1535 et 1537 : *flac con.* Ce jeu de mots, recueilli par Tabourot dans le chapitre de ses *Bigarrures* qui traite *Des équivoques francois,* a été répété souvent : « Ie vous auertis, doctes buueurs, que vous ayez des flacons (ils font bons vaiffeaux fermant à vis). » (*Moyen de parvenir*, édit. Charpentier, p. 8). « Un flacon fe ferme à vis par dehors, & vne femme fe ferme à vis par dedans. » (*Tabarin*, édit. de la *Bibl. elzév.*, t. 1, p. 63)

L. 25 : *Nos peres beurent bien & vuiderent les potz.* D'après Rathery, c'est un vers d'une très vieille chanson. « Faifons comme les fergens, releuons mengerie, » dit Du Fail, dans un sens analogue (t 1, p. 109).

L. 26 : *C'eft bien chié, chanté.* On trouve : « C'est bien chié ! » comme une sorte d'exclamation, dans la *Farce de Jolyet* (*Anc. Th., franç.* t. 1, p. 56). Ici le buveur dit

chié au lieu de *chanté*, puis se reprend. Ce quolibet se retrouve dans des *Couplets* de Beaumarchais *pour la fête de M. Lenormant d'Étioles :*

> Vlà-t-i pas qu'eſt bien chié! (chanté).

L. 27 : *Voulez vous rien mander à la riuiere? Ceſtuy cy va lauer les tripes.*

> Voulez vous rien mander
> La bas a la riuiere?
> Y auez vous affaire?
> Les trippes vay lauer.
>
> (*Jean Le Houx*, p. 69)

L. 30 : *Tanquam ſponſus.* « Comme un marié, comme un époux. » Il y a une sorte de jeu de mots entre *ſponſus* et le mot eſponge (*ſpongia*), qui se trouve un peu plus haut.

L. 30 : *Sicut terra ſine aqua.* « Comme une terre sans eau. »

L. 31 : *Vn ſynonyme de iambon? C'eſt vne compulſoire de beuuettes.*

> T'imitant, compagnon,
> Ne me faut de iambon
> Pour m'inciter à boire :
> L'ay bientoſt auallé,
> Sans d'vn ſergeant ſallé,
> Attendre vn compulſoire.
>
> (*Jean Le Houx*, p. 69)

PAGE 23, l. 1 : *Reſpice perſonam : pone pro duos : bus non eſt in vſu.* « Considère la personne, mets pour deux. » La grammaire exigerait qu'au lieu de : *pro duos*, on mît : *pro duobus;* mais Rabelais ajoute *bus non eſt in vſu*, « *bus* n'est point en usage. » Il y a là, suivant Burgaud des Marets, un jeu de mots sur le participe passé *bus* pour exprimer que boire doit s'employer au présent et non au passé.

L. 2 : *Si ie montois auſſi bien comme i'aualle, ie feuſſe piec'a hault en l'aer.* Rabelais répète à peu près littéralement le même propos dans son *Pantagruel* (l. II, p. 283) : *ſi ie montaſſe auſſi bien comme ie aualle, ie feuſſe deſia audeſſus la ſphere de la lune, auecques Empedocles.* Allusion au double sens du mot *avaler,* qui, outre la signification qu'il a conservée, avait alors celle de *descendre.*

L. 3 : *Ainſi ſe feiſt Iacques cueur riche.* C'est le commencement d'une sorte de quatrain ainsi imprimé dans les éditions modernes :

Ainſi ſe feiſt Iacques cueur riche.
Ainſi profitent boys en friche.
Ainſi conqueſta Bacchus l'Inde.
Ainſi philoſophie Melinde.

Le dernier vers, assez obscur, semble signifier que les Portugais employèrent philosophiquement le vin au lieu des armes pour faire la conquête de Melinde.

L. 10 : *Hume Guillot, encores y en a il vn pot.* Édit. ant. à 1535 et 1535 : *on pot,* ce qui signifie « au pot, » et vaut peut-être mieux. Burgaud des Marets fait remarquer qu'on dit encore aux enfants :

Renifle, Pierrot,
Y a du beurre au pot.

L. 11 : *Appelant de ſoif, comme d'abus.*

Ie iuray que dorenaduant
Ie n'y ferois plus appellant
Qu'aux cabaretz les plus notables,
La ſoif, ma partie, intimant
Deuant les beuueurs, mes ſemblables.
(*Jean Le Houx,* p. 104)

L. 11 : *Relieue mon appel en forme.* Terme de pratique.

L. 18 : *Les paſſereaux ne mangent ſi non que on leurs tappe les queues. Ie ne boy ſi non qu'on me flatte.* C'est là

un petit buveur. La même idée se retrouve, sous une forme plus développée dans le ch. XIIII de *Pantagruel* (p. 283, l. 7) : « Tu n'as pas trouué tes petitz beuureaux de Paris qui ne beuuent en plus q'vn pinſon, & ne prenent leur bechee ſinon qu'on leurs tape la queue à la mode des paſſereaux. »

L. 20 : *Lagona edatera.* « Compagnon à boire ! » en basque. Ces mots, qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1535, sont probablement adressés au laquais de Grandgousier, appelé « le Baſque » (t. I, p. 111, l. 23).

L. 27 : *I'ay la parole de dieu en bouche : Sitio.* « J'ai soif. » C'est en effet, d'après l'Évangile (Saint Jean, XIX, 28), le mot que proféra Jésus-Christ sur la croix.

L. 28 : *La pierre dicte ἄσβεστος n'eſt plus inextinguible.* Ce mot ἄσβεστος, qu'on a traduit par *aſbeſte*, désigne une substance qu'on ne peut consumer, qu'on ne peut éteindre. Voyez *La pierre inextinguible, ditte* Aſbeſtos (*OEuvres de Remy Belleau*, t. II, p. 246, édit. Lemerre).

PAGE 24, l. 7 : *Lans, tringue.* Suivant Regis, *trinkt landsmann,* « bois, camarade ! » et, suivant Le Duchat, *landsmann, zu trinken!* « pays (ou camarade), à boire ! » Cette dernière interprétation s'accorde mieux avec le sens général. Les buveurs répètent tous le même cri, chacun en son patois. L'un vient de le faire entendre en basque, un autre le pousse à son tour en mauvais allemand.

L. 9 : *O lachryma Chriſti.* Le *lacryma Christi* (larme du Christ) est un vin sucré fort recherché, qu'on récolte au pied du Vésuve.

L. 12 : *Bien drappé, & de bonne laine.* Allusion à ce passage de la *Farce de Pathelin* (Act. I, sc. 2, p. 14) :

PATHELIN.

Ceſtuy cy eſt il taint en laine?

. . . .

LE DRAPPIER.

C'eſt vn tres bon drap de Rouen,
Ie vous prometz, & bien drappé.

L. 14. *Ex hoc in hoc.* « De celà en ceci. » (Psaume 74.)

L. 19 : *Natura abhorret vacuum.* « La nature a horreur du vide. » Axiome de l'ancienne physique.

Id : *Diriez-vous q'vne mouche y euſt beu?*

On ne diroit qu'vne mouche y euſt beu.
(*Jean le Houx*, p. 81)

PAGE 25, l. 20 : *Ie ma parforceray, puis qu'il vous plaiſt.* Au lieu du passage qui finit par ces mots et qui commence à : *Couraige de brebis*... on lisait dans l'édit. ant. à 1535 : *Ie le prouue* (*diſoit il*) *dieu* (*ceſt noſtre ſaulueur*) *dict en leuangile. Ioan* 16. *La femme qui eſt a lheure de ſon enfantement, a triſteſſe : mais lors qu'elle a enfanté, elle n'a ſoubuenir aulcun de ſon angoiſſe. Hâ* (*diſt elle*) *vous dictes bien, et ayme beaucoup mieulx ouyr telz propos de leuangile, et mieulx m'en trouue, que de ouyr la vie de ſaincte Marguarite, ou quelque aultre capharderie.* La vie de Sainte-Marguerite se trouve dans la plupart des livres d'heures gothiques; on lui croyait une telle efficacité pour soulager les femmes en mal d'enfant, qu'au lieu de la lire on se contentait parfois de la leur appliquer sur la poitrine :

Tenez : mettez ſur voſtre pis
La vie qui cy eſt eſcripte :
Elle eſt de ſainte Marguerite ;
Si ſerés tantoſt deliurée.

(*Miracle de l'enfant donné au diable*, v. 290. Édit. de la *Société des anciens textes français : Miracles de Noſtre Dame*... publiés... par Gaston Paris et Ulysse Robert, t. 1, p. 13).

PAGE 26, l. 2 : *N'en faictes ne plus ne moins.* Édit. ant. à 1535, et 1535 : *ne pys ne moins;* ce qui ajoute un joli détail au dialogue.

L. 7 : *Laiſſez faire aux quatre bœufz de deuant.* Proverbe poitevin, qui se retrouve dans Du Fail (t. 1,

p. 82) : « Que chacun monſtre ce qu'il ſçait faire tant ſeulement, & puis laiſſez faire aux bœufs de deuant. »

L. 23 : *Sainct Genou*. Il est encore question de cette localité au chapitre XLV (p. 167, l. 4 et 15), et l'on a voulu l'identifier avec :

> . . . . Sainct Genou
> Près Sainct-Iulian des Vouentes,
> Marches de Bretaigne ou Poictou.

Mais M. Longnon a parfaitement établi que, dans ce passage du *Grand Testament* de Villon (XCIV, édit. de la *collection Jannet*, p. 62), il s'agit d'une commune sise dans les Deux-Sèvres, arrondissement de Parthenay, canton d'Airvault, qui s'appelle non Saint-Genou, mais Saint-Generou (*François Villon et ses légataires*, p. 13, note 4). Du reste, outre Saint-Generou, le *Dictionnaire des postes* mentionne Saint-Genou (Indre) et Saint-Genouph (Indre-et-Loire).

Quant à *Brizepaille d'aupres Sainct Genou*, il faut, je crois, ne point s'évertuer à le chercher sur la carte, ainsi que beaucoup de commentateurs l'ont fait. Il appartient à une géographie particulière, comme « la vallé de Concreux prés Nantes, » dont nous parlent les *Contes d'Eutrapel* (Du Fail, t. II, p. 134) et « la route de Fesse à Cluny, » mentionnée par Sterne dans *Tristram Shandy* (liv. VIII, ch. CCLXI, t. II, p. 181).

Au XVIIe siècle, les femmes se servaient encore assez fréquemment d'allusions de ce genre pour désigner d'une façon, détournée, il est vrai, mais plus choquante assurément que l'emploi d'un terme médical, les indispositions périodiques particulières à leur sexe. Oudin explique, dans ses *Curioſitez françoiſes*, ce qu'il faut entendre par « le Cardinal eſt logé à la Motte, » et M. Capmas vient de nous dire ce que madame de Sévigné appelait une « colique de Saulieu, » (*Lettres inédites*, t. II, p. 47, note 19 et p. 58, note 9).

L. 28 : *Le diable à la meſſe de ſainct Martin*. Allusion à une légende ainsi racontée par Pierre Grosnet

dans *Les Motz dorez de Cathon*, adages et proverbes des femmes :

> Notez en l'eglife de dieu
> Femmes enfemble caquetoyent.
> Le dyable y eftoit en vng lieu,
> Efcripuant ce quelles difoyent.
> Son rolet plain de point en point,
> Tire aux dens pour le faire croiftre :
> Sa prinfe efchappe & ne tient point ;
> Au pilier seft heurté la tefte.

PAGE 27, l. 2 : *Sortit par l'aureille feneftre.* Molière pensait-il à Gargamelle lorsqu'il faisait demander à Arnolphe par Agnès

Si les enfans qu'on fait, fe faifoient par l'oreille.

(*L'Efcole des femmes,* acte I, sc. I. Lemerre, *Petite bibliothèque littéraire,* t. II)

L. 10 : *Vn homme de bon fens, croit toufiours ce qu'on lui dict, & qu'il trouue par efcript.* On lit après ces mots, dans l'édit. ant. à 1535, et dans les suivantes, avec quelques variantes, un passage assez hardi, que Rabelais a jugé prudent de retrancher : *Ne dict pas Salomon prouerbiorum. 14. Innocens credit omni verbo ect* (etc). *Et fainct Paul, prime Corinthio. 13. Charitas omnia credit. Pourquoy ne le croyriez vous? Pource (dictez vous) quil ny a nulle apparence. Ie vous dicz, que pour cefte feule caufe, vous le debuez croyre en foy parfaicte. Car les Sorboniftes difent, que foy eft argument des chofes de nulle apparence.* Les deux passages latins fort exactement cités par Rabelais, signifient : « L'innocent croit à toute parole... La charité croit toutes choses. » Quant à la doctrine que l'auteur attribue aux Sorbonnistes elle s'appuyait sur ce texte : « Est fides sperandarum ; substantia rerum, argumentum non apparentium » (Saint Paul. *Épît. aux Hébreux,* chap. XI, v. I), » traduit ainsi par Dante (*Parad.,* XXIV, 64) :

> Fede è fuſtanzia di cofe fperate,
> Ed argomento delle non parventi.

L. dernière : *Des enfantemens estranges*. Le titre exact de ce chapitre est : *De prodigiosis partubus*.

PAGE 29, l. 10 : *Que grand tu as, supple le gousier*. *Supple* est l'impératif du verbe latin *supplere*, « suppléer, sous-entendre. » Dans les *Grandes Cronicques* l'étymologie du nom du héros du livre est différente, mais non moins fantaisiste : « Adonc le nomma Gargantua (lequel est vng verbe grec) qui vault autant a dire : comme tu as vng beau filz. » (Voy. ci-dessus, p. 30, l. 11)

PAGE 30, l. 1 : *Elle pouuoit traire de ses mammelles quatorze cens deux pipes neuf potees de laict pour chascune foys*. Ces exagérations comiques ont toujours été en augmentant ; on lit dans les *Grandes Cronicques* (p. 30, l. 20) : « Sa mere pouoit bien porter a chascune de ses mammelles cinquante pippes de laict ; » les premières éditions de *Gargantua* (ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet) portent, en nombre rond, « quatorze cents pipes. »

L. 4 : *Mammallement*. Dans les premières éditions (ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet) au lieu de ce mot il y a : *par Sorbone*.

PAGE 31, l. 1 : *Comment on vestit Gargantua*. Plusieurs traits de ce chapitre sont empruntés de celui des *Grandes Cronicques* qui a pour titre : *Comment Gargantua fut habille de la liuree du Roy artus* (p. 39). Mais dans les *Grandes Cronicques* le roi fait faire « les habillemens de liuree de Gargantua » pour le remercier d'avoir vaincu ses ennemis, tandis que dans le roman de Rabelais on lui fait ce costume lorsqu'il n'a guère qu'un an et dix mois. Malgré cette différence complète d'âge et par conséquent de taille, Rabelais augmente partout, dans une proportion fort notable, les mesures des vêtements destinés à son héros.

L. 12 : *Pour sa chemise, furent leuees neuf cens aulnes de toille de Chastelerault, & deux cens pour les coussons en sorte de carreaulx, lesquelz on mist soubz les esselles*. « Puis fut leue par le commandement dudict grant maistre dhostel, huyt cens aulnes de toille pour faire vne chemise audict Gargantua, et cent pour

faire les couſſons en ſorte de carreaulx, leſquelz ſont mis ſoubz les eſſelles. » (*Grandes Cronicques*, p. 39, l. 16)

L. 15 : *La fronſure des chemiſes n'a eſté inuentee ſinon depuis que les lingieres, lors que la poincte de leur agueille eſtoit rompue, ont commencé beſoigner du cul.* On lit dans la *Chambriere à louer à tout faire* :

Et, quant mon eſguille eſt rompue,
Ie m'ayde du cul proprement.
(*Poés. franc. des* XVe *et* XVIe *s Bibl. elzév.* t. I, p. 100)

Cette plaisanterie a servi de texte à Tabarin :

« Queſtion XVII. *En quel temps on commença à froncer les chemiſes.*

« Vous pouuez croire que la façon de froncer les chemiſes eſt vne des plus anciennes modes des modes, car elle eſt du temps de Noé, qui nous a laiſſé ceſte authentique, delicate, purpurée, nectarine, ſcientifique, admirable, ambroſine & mellifique liqueur qu'on nomme le piot. De ſon temps il y auoit vne infinité de lingères, leſquelles voyans que leurs eſguilles eſtoient rompues, commencèrent à trauailler du cul. Voilà d'où on print l'inuention de faire des chemiſes proncées. » (*OEuvres de Tabarin,* t. I, p. 174)

L. 19 : *Huyt cens treize aulnes de ſatin blanc.* « Sept cens aulnes de ſatin. » (*Grandes Cronicques*, p. 39, l. 21.)

L. dernière : *Les exponibles de M. Haultechauſſade.* Ce mot, *exponibles*, employé dans le *Parva logicalia* de Petrus Hispanus, s'applique au procédé en usage pour exposer un même mot en diverses sortes (Agrippa, *De vanitate ſcientiarum*, cap. VIII). Ramus a, comme Rabelais, critiqué cette expression dans sa requête intitulée *Pro philoſophica pariſienſis Academiæ diſciplina*, adressée là Charles de Lorraine et envoyée au Parlement en 1551 (L'abbé P. Goujet, *Mémoire sur le Collége de France.* Paris, Lottin, 1758, 3 vol. in-12, t. I, p. 24). Les « exponibles de M. Haultechauſſade » peuvent avoir donné à Molière l'idée du « Chapitre... des Chapeaux »

d'Hippocrate, cité par Sganarelle, dans *Le Médecin malgré lui*, act. II, sc. 2.

PAGE 32, l. 1 : *Vnze cens cinq aulnes, & vng tiers d'estamet blanc.* Dans les *Grandes Cronicques* (p. 39, l. 26) : « Deux cens aulnes descarlate, et troys quartiers & demy. »

L. 31 : *Au liure que i'ay faict De la dignité des braguettes.* Voyez ci-dessus, page 61, la note sur la page 4.

PAGE 33, l. 4 : *Pour ses souliers furent leuees quatre cens six aulnes de velours bleu cramoysi.* « Pour faire ses souliers fut achapte chez les conroyeurs cinquante peaulx de vache & demye. » (*Grandes Cronicques*, p. 40, l. 3)

L. 7 : *Pour la quarreleure d'iceulx furent employez vnze cens peaulx de vache brune.* « Pour carreler lesdicts soulliers fut achapte cheux les taneux le cuyr de trente six beufz. » (*Grandes Croniques*, p. 40, l. 7)

L. 10 : *Pour son saie furent leuez dix & huyt cens aulnes de velours bleu tainct en grene.* « Pour faire le saye de liuree fut leue neuf cens aulnes & demy quartier, moytie rouge & iaulne. » (*Grandes Cronicques*, p. 39, l. 28)

L. 32 : *Pour son bonnet furent leuees troys cens deux aulnes vng quart de velours blanc.* « Pour faire son bonnet a la coquarde fut baille au bonnetier deux cens quintaux de laine deux liures et demye et vng quart iustement. » (*Grandes Cronicques*, p. 40, l. 9)

PAGE 34, l. 12 : *Platon in symposio.* Voyez chapitre XIV du *Banquet*.

L. 16 : ΑΓΑΠΗ ΟΥ ΖΗΤΕΙ ΤΑ ΕΑΥΤΗΣ. « La charité ne cherche point ses intérêts. » (Saint Paul, 1re *aux Corinthiens*. chap. XIII, v. 5)

L. 24 : *L'emolument tel que scauent les medecins Gregoys.* Voyez Galien au liure IX du *Traité des simples*, dans le chapitre intitulé : *Jaspe verd.*

PAGE 35, l. 11 : *Soixante neuf millions huyt cens nonante & quatre mille dix & huyt moutons à la grand laine.* « Ces moutons, à la grande laine, au type des

aignels de saint Louis, n'avaient plus cours depuis longtemps; ils avaient été principalement frappés par le roi Jean et imités en Bourgogne et en Flandre; Charles VI avait encore émis des aignels; mais les véritables moutons, appelés à la grande laine pour les distinguer des autres moins grands, appartenaient au règne de Jean; ils avaient été émis pour un franc ou une livre tournois et vaudraient à présent seize francs, ce qui ferait monter l'anneau de Gargantua à un bon prix. » (Cartier. *De la Numismatique de Rabelais. Revue numismatique*, 1847, p. 338)

L. 13 : *Les Fourques d'Auxbourq.* Fourque est le nom francisé des Fugger, marchands d'Augsbourg dont la richesse était alors proverbiale. Dans ses lettres (t. III, p. 342), Rabelais, parlant de Philippe Strossi, dit : « Apres les Fourques de Auxbourg en Almaigne il eſt eſtimé le plus riche marchand de la Chreſtienté. » « S'il ſauoit guerir de la goutte, il ſeroit plus riche que les Foucres d'Auſbourg, » dit Noel du Fail. (t. I, p. 277)

PAGE 36, l. 13 : *Dictes que blanc ſignifie foy : & bleu, fermeté.* « Quant aux ſept ſacremens de l'Egliſe, elle (la couleur blanche) repreſente le ſacrement de bapteſme... Azur, quant aux ſept ſacremens, ſe prent pour le ſacrement de confirmation. » (*Blaſon des couleurs*, p. 78 et 89. Voyez la note suivante)

L. 23. *Le blaſon des couleurs.* Le titre de ce livre est : *Le blaſon des couleurs en armes, liurees et deuiſes. S'enſuyt le liure tres utille et ſubtil pour ſcauoir et congnoiſtre dune et chaſcune couleur la vertu et proprieté...* Souvent réimprimé, il a été publié en 1860 par M. Cocheris, à la librairie Aubry, dans le *Tréſor des pièces rares ou inédites.*

L. 24 : *En ce a eſté prudent qu'il n'y a poinct mis ſon nom.* Il ne figure pas sur le titre, mais le prologue commence ainsi : « Ie Sicille hérault de treſpuiſſant roy Alphonce d'Arragon, de Sicille, de Vallence, de Maillorque, de Corſeigue & Sardaigne, conte de Barce-

lonne, &c., au prefent & de long temps ayant domicille & ma réfidence en ma bonne ville de Mons en Hénault... »

PAGE 37, l. 8 : *Contentent.* L'édition de Juste porte à tort : *contenant.*

L. 12 : *A cul de foyrad.* Édit. ant. à 1535 : *A cul brenous.*

L. 20 : *Les pudicques matrones.* L'édition de Juste, porte à tort *publiques.*

L. 23 : *Voulens en leurs diuifes fignifier efpoir, font protraire vne fphere. Sphère* s'écrivait fouvent *fpere, efpere* et même *efpoire :* « l'ordre des *efperes* célestes. » (*Chriftine de Pifan, Charles* V. III, 4), « Cefte bende eftoit fuiuie par vn charriot... fur lequel eftoit affis vn perfonnage nommé *Efpoir,* & tenoit en fa main vne *efpoire* ou *fpere* d'or. » (*Les Triomphes de l'abbaye des Conards,* publiés à Rouen chez Nicolas du Gord, 1587, et par M. Marc de Montifaud, Jouaust, 1874, p. 33)

L. 25 : *Des pennes d'oifeaulx, pour poines.* On lit dans un ouvrage italien sur les couleurs et les devises : « Penna fola fignifica pene, affanni, & dolori per caufa di amore. » (*Il moftruofiffimo moftro,* di Giovanni Rinaldi, Venetia, Lucio Spineda, 1611, in-8°, fol. 64, v°). D'Urfé a compliqué l'équivoque en faisant choix de pennes ou plumes de geai : « Voilà, dit-il, Amarillis fi auant en fa penfee, qu'elle luy donnoit plus de peine que tous fes premiers trauaux. Ce fut en ce temps qu'il reprit la deuife qu'il auoit portee durant tous fes voyages, d'vne penne de Geay, voulant fignifier PEINE I'AY. » (*L'Aftrée,* 1re part., liv. I, t. II, p. 70)

L. 28 : *Non & vn alcret, pour non durhabit.* Un halcret est une cuirasse ou cotte de mailles, un dur habit ; ce rébus signifie donc : *non durabit,* « il ne durera pas. » Ceci se trouve expliqué par ce passage du *Moyen de parvenir* (p. 123) : « Comment diriez-vous vne cuiraffe ou corfelet en latin? C'eft, dit frere Iean de Laillée, durabit. »

PAGE 38, l. 2 : *Vn penier : denotant qu'on me faict pener.* Cette forme *penier* que Rabelais choisit pour

équivoquer à *pener*, est encore en usage dans le dialecte poitevin, comme le remarque M. Poëy-d'Avant.

L. 4 : *Vn pot à piſſer. c'eſt vn official.* Plus loin (p. 79, l. 20) dans cette phrase : *Piſſant doncq plein vrinal.* l'édition Dolet remplace *vrinal* par *official.* Le pot à pisser, appelé aussi, comme on le voit, *urinal*, ou *official*, pouvait représenter en rébus un *official*, c'est-à-dire un officier de la juridiction ecclésiastique.

L. 6 : *Vn vaiſſeau de petz.* Un vaisseau de paix, par opposition à un vaisseau de guerre.

L. 6 : *Ma braguette, c'eſt le greffe des arreſtz.* Suivant Le Duchat, Rabelais, par le mot *greffe* (*graphium*), fait allusion au style, instrument pointu avec lequel on écrivait sur les tablettes de cire, et par le mot *arreſt*, à la pièce du harnois où l'homme d'armes affermissait sa lance.

L. 7 : *Vn eſtront de chien. c'eſt vn tronc de ceans, ou giſt l'amour de m'amye.* *Tron* s'employait autrefois dans le sens de *trône* et quelquefois de *trône de Dieu, firmament* : « n'a plus belle deſſous le *tron.* » (*Partonopeus*, v. 1710) — Quant à *ceans*, il avait certaines formes, et particulièrement *caiens*, qui le rapprochaient du mot *chien.*

L. 14 : *Deſquelles Orus Apollon a en Grec compoſé deux liures.* L'ouvrage d'Orus Apollon, ou, comme on dit plus fréquemment d'Horapollon, est intitulé : *De hieroglyphicis Ægyptiorum.*

L. 15 : *Polyphile au ſonge d'amours.* Le titre complet du livre est : *Hypneromachia Poliphili, vbi omnia non niſi ſomnium eſſe docet, atque obiter plurima ſcitu ſane quam digna commemorat.* A la fin : « Venetiis, menſe Decembri MID, in ædibus Aldi Manutii. » Son véritable auteur est Franciscus Colomna que Rabelais, dans la *Briefue declaration d'aucunes dictions*, (t. III, p. 201, l. 14) appelle Pierre Colonne.

L. 17 : *La deuiſe de monſieur l'Admiral : laquelle premier porta Octauian Auguſte.* Plus loin (p. 126, l. 7) Rabelais la cite textuellement : « Sçauez vous que diſoit Octauian

Auguſte? Feſtina lente; » et dans la *Briefue declaration d'aucunes dictions* (t. III, p. 201, l. 10) il entre dans d'assez grands détails sur cette devise et sur l'emblème qui l'accompagnait. Geoffroy Tory avait donné avant lui une explication identique, mais beaucoup plus étendue dans son *Champ fleury* (tiers livre, feuillet XLIII) : « Alde le Romain, Imprimeur a Venize, auoit ſa marque Hieroglyphique, mais il ne lauoit pas inuentee, en tant qu'il lauoit empruntee, de la deuiſe de Auguſte Ceſar, la quelle eſtoit en Grec : Σπεῦδε βραδέως, qui eſt a dire en Latin, *Feſtina lente.* Ou encores en Latin tout en vng mot, *Matura.* Et en Francois, Haſte toy a ton aiſe. Icelle Deuiſe eſtoit painte & deſeignee par vne ancre de nauyre, & autour dicelle vng Daulphin. Lancre ſignifioit tardiuete, & le Daulphin haſtiuete, qui eſtoit a dire, quen ſes affaires fault eſtre modere, en ſorte quon ne ſoit trop haſtif, ne trop long ou tardif. Virgile nous eſt ſegret teſmoing que ledict Auguſte Cæſar auoit la dicte ancre & daulphin en ſa Deuiſe, quant pour luy en faire memoire en ſes Eneides, il a dict au comancement du premier liure, Maturate fugam, regique hæc dicite veſtro. Qui en vouldra veoir & lire bien a plain, ſi ſen aille eſbattre a veoir le premier Prouerbe de la Seconde Chiliade de Eraſme, il y en trouuera ce me ſemble a ſuffiſance. »

L'*admiral* dont Rabelais veut parler est, selon Le Duchat, « Brion Philippe Chabot, fait Admiral en 1526 & mort ſeulement en 1545. » Burgaud des Marests remarque avec raiſon que les armes de cette famille portent des chabots et non des dauphins, et ajoute : « Rabelais les confond plaiſamment à dessein. » Il est aſſez difficile de se rendre compte de ce que cela a de plaiſant.

L. 26 : *Si dieu me ſaulue...* Dans l'édition antérieure à 1535, on lit au lieu de ces dernières lignes : *Si le prince le veult & commende : cil qui en commendant enſemble donne & pouuoir & ſcauoir.* Ce passage, qui

a été relevé parmi les variantes, mais sur lequel les commentateurs n'ont pas fixé leur attention, est assez remarquable. Il semble indiquer qu'au moment où Rabelais publiait la première édition de *Gargantua*, il espérait se voir chargé de composer une sorte de traité officiel sur les couleurs, dont le chapitre suivant peut être considéré comme un échantillon, et qui eût remplacé celui que notre auteur a critiqué plus haut avec la vivacité et l'acharnement d'un concurrent. Lorsqu'il eut perdu cet espoir, il substitua, dans les éditions suivantes, un quolibet au passage plein de respect et de gravité par lequel il terminait.

L. 26 : *Le moulle du bonnet, c'eſt le pot au vin.* Le moule du bonnet, c'est la tête. Jean Chartier dit en parlant du sire de Lesparre, condamné à mort en 1454 : « Il fut deliuré au bourreau, lequel lui trancha la moitié & le moule de ſon chaperon, c'eſt-à-dire la teſte. » Comme *teſta* signifie en latin un pot, il est tout naturel que les amateurs de quolibets et d'équivoques se soient égayés sur ces deux significations. On trouve encore plus loin (t. II, p. 47) une locution populaire du même genre : *Saulue Tenot le pot au vin, c'eſt le cruon.* *Cruon*, en poitevin, signifie une courge, une gourde, une cruche, et aussi une tête mal faite.

PAGE 39, l. 3 : *Le blanc doncques ſignifie ioye.* Rabelais, après une longue parenthèse, reprend ici son discours où il l'a laissé (p. 36, l. 8) : *Le blanc luy ſignifioit ioye.*

PAGE 40, l. 8 : *Les antiques Syracuſans.* Plutarque, décrivant les magnifiques funérailles que les Syracusains firent à Timoléon, dit qu'ils portaient tous des habits purs : πάντων καθαρὰς εσθῆτας φορούντων, ce qui, dans les *Geniales dies* d'Alexander ab Alexandro (liv. III, VII), est traduit par *candidis vestibus.*

L. 9 : *Argiues.* « En la ville d'Argos semblablement, quand ils portent le deuil ils veſtent robbes blanches comme dit Socrates, lavées en eau claire. » (Plutarque, *Les demandes des choses romaines* XXVI, t. XXI p. 269)

L. 20 : *Les Thraces & Cretes ſignoient les iours bien fortunez..., de pierres blanches.* Voyez Pline, *Hiſtoria naturalis*, VII, 40, et Alexander ab Alexandro, *Geniales dies*, IV, 20.

L. 27 : *Au liure de Laurens Valle contre Bartole.* Il s'exprime ainsi dans une épître *Ad candidum decembrem* (p. 30. Bâle 1517) dirigée contre l'ouvrage de Barthole intitulé *De insigniis et armis* : « Color aureus est nobilissimus colorum, quia per eum figuratur lux. »

PAGE 41, l, 2 : *Bona lux.* « La lumière est bonne. » Rabelais traduit ici en latin cette sentence grecque : φῶς ἀγαθὸν, qui se trouve dans l'*Éloge de la Folie (Encomium Moriæ*, Baſileæ, 1676, p. 64), d'Érasme, et qui est ainsi commentée, par l'auteur même, sous le nom de Listrius : « Id autem dictum eſt ab anu quapiam moriente, quam etiamnum juvabat vivere. »

L. 11 : *Les hiſtoires antiques tant Grecques que Romaines.* Par exemple Denys d'Halicarnasse, I, 57 ; — Varron, *Rerum Romanorum*, II, 4, 18 ; —Virgile, *Æneid.*, III, 388, et VIII, 42.

L. 25 : *Ce pendent que ceulx de l'aultre part batailleroient.* « Il diuiſa toute ſon armée en huit trouppes, leſquelles il fit tirer au ſort, & celle à qui eſcheoit vne febue blanche demouroit en repos à faire bonne chere, pendant que les ſept autres combatoient ; & dit on que de là vient que lon appelle encore auiourd'hui vn iour blanc, auquel on a fait bonne chere, & receu du plaiſir, à cauſe de la febue blanche. » (Plutarque, *Les vies des hommes illustres*, *Périclès*, LI, t. II, p. 211, trad. d'Amyot)

L. 31 : *Le Leon,... ſeulement crainct & reuere le coq blanc?* Le passage auquel Rabelais nous renvoie se trouve au commencement du premier livre des *Problèmes* d'Alexandre d'Aphrodise, mais il est bon de remarquer que cet auteur n'indique pas la couleur du coq.

L. dernière : *Proclus lib. de ſacrificio & magia.*

« Deinde et animalia sunt solaria multa, velut leones et galli, numinis cujusdam solaris pro sua natura participes ; unde mirum est, quantum inferiora in eodem ordine cedant superioribus, quamvis magnitudine potentiaque non cedant ; hinc ferunt gallum timeri a leone quamplurimum et coli. » On voit que là encore il ne s'agit pas de la couleur du coq, mais seulement de son pouvoir sur le lion. Ce prétendu pouvoir a donné lieu à la vieille enseigne, où le *Coq hardi* était représenté sur le dos d'un lion.

PAGE 42, l. 19 : *Selon l'opinion de Ariſtoteles en ſes problemes.* Πρὸς μεν τὸ λευκὸν καὶ μέλαν ἥκιστα δυνάμεθα ἀτενίζειν, ἄμφω γαρ λυμαίνεται τὴν ὄψιν. (*Problem.*, XXXI, 20)

L. 23 : *Ainſi que Xenophon eſcript eſtre aduenu à ſes gens.* Voyez *Anabaſis*. 4, 5.

L. dernière : *Verrius, Ariſtoteles.* Le témoignage de Verrius est invoqué par Pline, livre VII, chap. LIII ; et celui d'Aristote, par Aulu-Gelle, liv. III, chap. XV.

L. dernière : *Tite Liue, apres la bataille de Cannes.* Tite-Live rapporte (XX, 7) que deux femmes moururent de joie, l'une à la porte de la ville en retrouvant son fils sain et sauf, l'autre en voyant arriver chez elle le sien, dont on lui avait faussement annoncé la mort ; mais, selon lui, ces deux faits se rapportent à la bataille de Trasimène. Pline (VII, LIII) et Aulu-Gelle (III, XV) racontent le second comme arrivé après la bataille de Cannes.

PAGE 43, l. 2 : *Et aultres.* On peut ajouter à cette liste déjà longue Valère Maxime, IX, 7.

L. 2 : *Diagoras Rodien, Chilo, Sophocles, Diony, tyrant de Sicile, Philippides, Philemon, Polycrata, Philiſtion, M. Iuuenti, & aultres qui moururent de ioye.* Les succès remportés dans les jeux de la Grèce causèrent quelques-unes de ces morts violentes : Diagoras vit ses trois fils victorieux le même jour aux jeux olympiques (Aulu-Gelle) ; Chilon en eut un qui obtint la même distinction (Pline, VII, XXXII) ; Sophocle et Denys avaient remporté le prix de tragédie (Pline, VII, LIII) ;

Philippides celui de comédie (Aulu-Gelle). D'autres eurent des motifs plus futiles : « Philemon, voyant vn afne qui mangeoit les figues qu'on auoit apreſté pour le difner, mourut de force de rire, » ainsi que Rabelais lui-même nous le raconte un peu plus loin (t. I, p. 73. Voy. le *commentaire* relatif à ce passage). Polycrate, ou plutôt Polycrite, comme la nomme Plutarque, était une noble dame qui, d'après le témoignage d'Aristote, mourut d'un bonheur inattendu (Aulu-Gelle). Il n'est pas question de Philistion dans les auteurs que cite Rabelais ; mais Suidas nous apprend que c'était un poète comique qui mourut d'un excès de rire. Enfin le consul M. Juventius Talua, ou Thalna, périt au milieu d'un sacrifice qu'il faisait après avoir soumis la Corse (Pline, VIII, LIII, et Aulu-Gelle).

PAGE 44, l. 10 : *A dormir, boyre. & manger.* « Manger, boire, dormir : boire, dormir, & manger. Nous roüons fans ceffe en ce cercle. » (Montaigne, *Effais*, liv. II, ch. XIII, t. II, p. 390)

L. 18 : *Patroilloit par tous lieux.* La longue série de dictons et de proverbes qui commence après cette phrase et s'étend jusqu'à : *les petitz chiens de fon pere mangeoient en fon efcuelle* (p. 45, l. 30), ne se trouve pas dans l'édition antérieure à 1535. Dans cette première rédaction, la peinture d'un enfant malpropre et indiscipliné est plus naïve et plus fidèle. Ensuite Rabelais en multipliant les expressions populaires a voulu exprimer que Gargantua faisait tout à contretemps, et a cherché à exciter le rire par cette interminable file de quolibets. Leur accumulation était un des procédés comiques du moyen âge ; on en trouve, au XVII[e] siècle, le dernier et le plus complet spécimen dans *La Comedie des proverbes*. Chacune de ces locutions figurera au *Glossaire* sous le mot le plus caractéristique qu'elle renferme. Noel du Fail se rappelant ce passage de Rabelais, introduit, dans le chapitre des *Contes d'Eutrapel* intitulé *Debats & accords entre plufieurs honneftes gens*, (t. II, p. 21)

un certain Charles Lancelot récusant un juge qui se conduisait à peu près comme le jeune Gargantua : « Couftumier ordinaire de piffer contre le vent, » il « embraffoit & rien n'eftraignoit. »

PAGE 46, l. 1 : *Et fabez quey, hillotz? Que mau de pipe vous byre.* Ceci est du patois gascon : « Et savez-vous, mes enfants? Que le mal de pipe vous vire, » c'est-à-dire que l'ivresse vous retourne. Le mal de pipe, c'est le mal qui vient du tonneau, appelé pipe

Sommes malades au cerueau
Du mal de pippe.
(*Jean le Houx*, p. 70)

L. 4 : *Harry bourriquet.* Cri dont les âniers de la Provence et du Languedoc se servent pour faire avancer leurs bêtes.

Bouriquet, bouriquet, Hanry Bouri l'ane,
Bouriquet, bouriquet, Hanry Bouriquet.
(*Farce d'vn qui fe fait examiner pour eftre prebftre*, *Anc. Théât. franç.*, t. II, p. 373)

L. 8 : *La faire reuenir entre leurs mains.* Rabelais a imité ces passe-temps des gouvernantes, et la longue série des synonymes dont elles se servent, du passage du *Roman de la Rose* qui commence ainsi :

Ie voy fouuent que ces nourrices,
Dont maintes font baudes & nices,
Quand leur enfant tiennent & baignent
Et les manient & applainent,
Les couilles nomment autrement.
Vous fçauez bien or fi ie mens.
Lors fe print Raifon à foubzrire.
(Édit. 1531, f[t] 43)

L. 8 : *Comme vn magdaleon d'entraict.* Édition antér. à 1535 : *Comme la pafte dedans la mect.*

L. 22 : *Monfieur fans queue.* Au XVI[e] siècle, être

appelé « monsieur sans queue, » ou, comme nous dirions aujourd'hui, « monsieur, tout court, » c'était être traité comme un prince. Dans les *Contes d'Eutrapel* de Noël du Fail, des flatteurs qui cherchent à attraper de l'argent à une dupe l'appellent « monſieur ſans queuë. » (t. II, p. 22)

PAGE 48, l. dernière : *A ceſte heure auons nous le moine*. Il est certain que cette locution signifie : nous sommes attrapés ; mais il est assez difficile de savoir pourquoi. Voici ce qu'en pense Burgaud des Marets : « Le moine est un instrument fort ancien, faisant l'office de la bassinoire... Nos ancêtres, amateurs des plaisants tours, substituaient, à l'occasion, un plat de glace au réchaud. *Donner* ou *avoir le moine* étaient devenus synonymes de faire ou de subir l'espièglerie dont nous venons de parler. » Cette explication n'est pas dénuée de vraisemblance, mais elle ne pourrait être définitivement adoptée que si elle était appuyée d'un texte quelconque.

PAGE 49, l. 7 : *Voulez vous vne aubeliere ?* « Les gamins de Paris ont encore une plaisanterie de carnaval du même genre. Je me déguise en *urlubière*, disent-ils ; et, si on leur demande ce que c'est, ils font la même réponse que Gargantua, en disant *mentonnière*, au lieu de *muselière*. » (Burgaud des Marets)

L. 13 : *Foin en corne*. Allusion à ce passage d'Horace liv. I, sat. IV, v. 34) :

Fœnum habet in cornu ; longe fuge.

« Il a du foin à la corne ; fuyez au loin. » Il s'agit d'un médisant comparé à un bœuf vicieux à la corne duquel on a attaché une poignée de foin pour indiquer qu'il faut l'éviter.

L. 13 : *Ie te voirray quelque iour pape*. C'est une façon de vanter son intelligence. On lit dans *Le Moyen de parvenir* (p. 73) : « Acheue, mon petit compere, acheue, tu euſſes eſté pape, ſans que tu auois eſté marié à deux veuues. »

L. 21 : *Sens dauant & ſens derriere. Sens*, impératif du verbe *sentir*, substitué par équivoque au nombre *cent*. C'est précisément le contraire qui a lieu dans les auberges, où l'on place sur certaine porte le numéro 100, pour faire penser soit à l'impératif *sens*, soit à la troisième personne du présent de l'indicatif *sent*.

L. 29 : *Vous auez la bouche fraiſche*. C'est-à-dire : vous n'avez pas le gosier desséché, la bouche pâteuse, vous pouvez parler facilement. « Apprennent à deuiſer & bien parler, & auoir la bouche freyche. » (Martial de Paris, dit d'Auvergne, *Arreſts d'Amour*, LII)

PAGE 51, l. 1 : *Comment Grandgouſier congneut l'eſperit merueilleux de Gargantua à l'inuention d'vn torchecul*. Peut-être n'est-il pas inutile de faire d'abord remarquer que beaucoup d'écrivains français, avant Rabelais et de son temps, se sont livrés sans scrupule à des plaisanteries grossières du genre de celles que renferme ce chapitre. La troisième des *Repues franches*, attribuées à Villon, a pour titre : *Des Torcheculs*. En 1537, très peu après l'apparition de *Gargantua*, Eustorg de Beaulieu a publié un *Rondeau des Torcheculs*. Enfin Montaigne (t. I, p. 408), ayant dit que les Romains « ſe torchoyent le cul... auec vne eſponge, » ajoute : « Il faut laiſſer aux femmes cette vaine ſuperſtition des parolles. » Ce qui prouve que, quelque fondés que paraissent nos scrupules, ils étaient à peine connus et en tout cas très résolument écartés au XVIe siècle. Le récit d'un accident causé à frère Jean par l'emploi imprudent d'une Clementine (t. II, p. 450) peut servir de complément à ce chapitre.

L. 20 : *Le plus ſeigneurial*. Dans l'édition antérieure à 1535 et dans celle de 1535, avant ces mots on lit : *le plus royal*.

PAGE 52, l. 8 : *Que le feu ſainct Antoine arde...* Cette imprécation, qui revient dans les vers de la page suivante, était fréquente au moyen âge. On la trouve souvent dans notre ancien théâtre comique :

... Le feu ſainct Anthoine t'arde.

(*Farce des cinq ſens*. Anc. Théât. Franc., t. III, p. 311

PAGE 53, l. 5 : *As tu prins au pot? veu que tu rimes desia?... Ie rime tant & plus : & en rimant souuent m'enrime.* Jeux de mots sur les divers sens qu'avait alors *rimer.* Il se disait, et se dit encore en certains patois, et notamment en saintongeais, des viandes qui, par suite d'une cuisson trop ardente, prennent au pot, *s'attachent*, comme disent les cuisinières de Paris; d'un autre côté on disait souvent *s'enrimer* pour *s'enrhumer*, ce qui avait donné lieu à un jeu de mots très souvent répété. On lit dans la première *Epistre au Roy*, de Marot (t. 1, p. 149) :

> En m'esbatant ie fais rondeaulx en rithme,
> Et en rithmant bien souuent ie m'enrime.

et dans *Le varlet à louer* :

> Las d'estre debout, ie m'assied
> Pour composer en prose ou rime,
> Où le plus souuent ie m'enrime,
> Si ie n'ay vn peu vin humé.

(*Poés. franc. des* XVe *et* XVIe *s. Biblioth. Elzévir.*, t. 1, p. 84)

PAGE 54, l. 11 : *Par la mer dé.* « Par la merci Dieu, » locution très fréquente dans notre ancienne langue : « Seignor, nos auons ceste vile conquise, par la Dieu grace & par la vostre. » (Ville-Hardouin, 2e édit. F. Didot. 1874, p. 48). M. Natalis de Vailly donne comme variantes : *le merchi de Dieu* ou *la mierchi Diu.* Cette expression abrégée : *mer dé*, qui revient plus loin dans *Gargantua* (p. 98, l. 21, et p. 133, l. 27), a été employée ici pour produire une équivoque sur laquelle il est superflu d'insister.

L. 13 : *En la gibbesiere de ma memoire.* Ces périphrases ampoulées étaient fréquentes chez certains prédécesseurs de Rabelais. Jean de Garlande dit, dans la préface de son Dictionnaire composé au XIIIe siècle, que cet ouvrage est un recueil des mots que l'écolier doit garder dans « l'armoire du cœur (in cordis armariolo). » Roger de Collerye dit aussi : « L'armoire

de mon efprit. » (*OEuvres*, 1855, p. 48. *Biblioth. elzévir.* et Villon, dans le *Petit testament* (p. 18) :

> Lors ie fenty dame Memoire
> Refcondre & mectre en fon aulmoire
> Ses efpeces collaterales.

Bouchet s'est rappelé la plaisante expression de Rabelais : « Ce ieune Medecin mettant cela en la gibbeciere de fa memoire... » (*Dixiefme feree.* Éd. Lemerre, t. II, p. 213)

L. 26 : *Docteur en gaie fcience.* Éd. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Docteur en Sorbone.*

PAGE 56, l. 1 : *Comment Gargantua feut inftitué...* L'histoire de l'éducation de Gargantua qui commence ici est le morceau classique de l'ouvrage de Rabelais. Sa valeur n'a été, en aucun temps, contestée par personne. — En 1770, au moment où les archaïsmes de Rabelais et la crudité naïve de son langage effarouchaient une société corrompue, François de Neufchateau déclarait, dans une note de son *Epître à Madame la comtesse d'Alsace sur l'éducation de son fils* (p. 53), que « ces deux chapitres suffiroient seuls pour démontrer l'immense érudition et la philosophie de Rabelais. » — En 1773, dans sa seconde *Lettre à M. de Voltaire*, Clément disait : « Je ne crois pas qu'on ait rien dit de plus sensé sur l'éducation. » — Ces jugements toutefois n'avaient eu qu'assez peu de retentissement. Il en fut tout autrement de l'intéressante *Étude sur les idées de Rabelais comparées aux pratiques et aux routines de son temps...* insérée par Guizot, en 1811, dans les *Annales d'éducation* (t. II, p. 323). C'est seulement après certaines précautions oratoires que le jeune professeur ose avouer son opinion. « On ne m'entendra pas sans étonnement, dit-il, nommer d'abord Rabelais comme un de ceux qui ont le mieux pensé et le mieux parlé en fait d'éducation avant Locke et Rousseau. » Ce morceau a été confirmé par lui, avec

plus d'autorité, à soixante-deux ans de distance, dans *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants* (t. III, p. 160). — Depuis le moment du reste où Guizot avait risqué sa première appréciation, d'éminents esprits étaient venus l'appuyer. Il faut citer au premier rang Sainte-Beuve, qui avait amplement développé ce thème dans deux longs articles du *Constitutionnel* consacrés à Rabelais, mais où il n'avait guère osé aborder notre grand satirique que par ce côté. — Récemment un Allemand, M. Arnstaedt, a consacré un assez gros volume à l'examen comparatif des doctrines de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau sur l'éducation : *François Rabelais, und sein traité d'éducation, mit besonderer Berücksichtigung der pädagogischen Grundsätze Montaigne's, Locke's and Rousseau's*. Cet ouvrage consciencieux et complet, qui fournit les documents nécessaires à l'examen de la question et qui la résout en faveur de Rabelais, a offert à M. Albert de Réville l'occasion d'écrire un intéressant article inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1872.— Dans le huitième chapitre d'une thèse soutenue en 1876 par M. A. Benoist, et qui a pour titre : *Quid de puerorum institutione senserit Erasmus*, les opinions d'Érasme sur l'éducation sont comparées à celles de Montaigne et de Rabelais. — Enfin, en 1877, dans un *Rapport* officiel fait à l'Académie des sciences morales, relativement à un concours pour le prix Bordin, sur l'*Histoire critique des doctrines de l'éducation en France* (p. 3), M. Gréard, tout en reconnaissant la différence, absolue en quelques points, des idées pédagogiques de Rabelais et de Montaigne, constate que « ce qu'au fond ils attaquent avec une égale hardiesse, c'est ce que Rabelais appelle les *brouillamenta Scoti*, Montaigne *la science livresque*, c'est-à-dire ce pédantisme du moyen âge qui enfermait l'enfant dans des « geôles. »

Les chapitres relatifs à l'éducation de Gargantua doivent être rapprochés de la lettre célèbre, réimprimée dans tous les cours de littérature, où Gargantua trace

à Pantagruel le plan et presque le programme de ses études. Il faut se rappeler qu'elle a été écrite avant le *Gargantua* (voyez p. 15-19, ci-dessus), et que, malgré la place qu'elle occupe, elle n'est que le point de départ et l'argument du morceau beaucoup plus complet que nous trouvons ici. Il sera bon aussi, pour se convaincre que le plan de Rabelais était à tres peu de chose près mis en pratique par quelques excellents esprits de son temps, de lire le récit des études d'Henri de Mesmes, de 1542 à 1550. Ce morceau, extrait des mémoires de l'auteur et rapporté par Rollin dans le *Traité des études* (liv. II, chap. II, art. I), a été reproduit avec plus d'étendue et d'exactitude par M. Edouard Fournier sous ce titre : *Comment se faisoit une éducation au* XVI[e] *siècle* (*Variétés littéraires*, t. X, p. 151).

L. 2 : *Vn Sophiſte*. Edit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Vn theologien ;* et plus loin (p. 57, l. 11) : *Doctcur en theologie*, au lieu de : *docteur ſophiſte*.

PAGE 57, l. 15 : *Le Facet, Theodolet, & Alanus in parabolis*. Ces trois traités ſont partie du recueil intitulé : *Auctores octo morales*, Lugduni, Johannes Fabri, 1490. Le commentateur du premier traité en explique ainsi le titre : « *Facetus* eſt quidam liber metricus a magiſtro faceto editus loquens de præceptis & moribus, a Cathone, in ſua Ethica omiſſis. Et dicitur *facetus* per etymologiam quaſi fauens cætui, id eſt placens tam in dictis quam in factis populo. » — Le second ouvrage intitulé *Ecloga Theoduli* est un dialogue allégorique en 345 vers léonins, entre la Vérité et le Mensonge, dont la dispute est à la fin jugée par la Sagesse. — Les *Paraboles* d'Alain de Lisle (Alanus ab Inſulis), religieux de Citeaux, datent du XII[e] siècle. — Peu de temps après Rabelais, Ramus attaquait vivement l'emploi de ces mêmes ouvrages d'enseignement dans son traité : *De ſtudiis philoſophiæ & eloquentiæ coniungendis* (1546) et dans le *Proœmium reformandæ pariſienſis Academiæ*, adressé à Charles IX.

L. 26 : *De modis ſignificandi*. « Sur les modes de si-

gnifier. » Traité de Jean de Garlande, que Rabelais enrichit ici des commentaires d'un grand nombre de scoliastes pour lesquels il invente des noms bizarres et ridicules.

L. 32 : *De modis ſignificandi non erat ſcientia.* « Il n'y avait pas de science relativement aux modes de signifier. »

L. 34 : *Le compoſt.* « Le comput, » considéré comme une science indispensable aux ecclésiastiques, et dont il existait plusieurs traités qu'on enseignait dans les écoles : « Vng frere du ſuppliant, qui va à l'eſcole & alloiſt eſtudiant le Compouſt. » (Lettres de rémission de 1472, citées par Ducange au mot *Computus.*)

PAGE 58, l. 2 : *Et fut l'an mil quatre cens & vingt, de la verolle que luy vint.* Ceci est la reproduction à peu près textuelle de deux vers de l'épitaphe de *frere Iehan l'Eueſque, cordelier, natif d'Orleans,* par Clément Marot :

Cy giſt, repoſe & dort leans
Le feu eueſque d'Orleans,
I'entens l'eueſque en ſon ſurnom,
Et frere Iehan en propre nom,
Qui mourut l'an cinq cens & vingt,
De la verolle qui luy vint.

L. 5 : *Hugutio, Hebrard Grecifme, le doctrinal, les pars, le quid eſt, le ſupplementum, Marmotret de moribus in menſa ſeruandis, Seneca de quatuor virtutibus cardinalibus, Paſſauantus cum commento. Et Dormi ſecure pour les feſtes.* — Hugutio a écrit une grammaire. — *Grecifmus* est le titre d'un traité de philologie grecque en vers, composé en 1112 par Ébrard de Béthune. — *Le doctrinal* est le fameux *doctrinale puerorum* composé vers 1242 en vers léonins par Alexandre de Villedieu. — *Les pars* sont un traité des *parties* d'oraison ou *parties* du discours. — *Le quid eſt,* « qu'est-ce ? » est un livre élémentaire par demandes et par réponses. — Il est assez difficile de savoir au juste ce que c'est que *le*

ſupplementum; et les commentateurs de Rabelais sont loin d'être d'accord sur ce point. Peut-être notre auteur lui-même n'avait-il pas d'idée bien arrêtée à ce sujet, et voulait-il simplement critiquer la manie, alors fort répandue, de multiplier les additions, les appendices et les suppléments. — Il n'y a pas dans le texte de virgule après *Marmotret,* mais le sens en demande une. Cet ouvrage, dont Rabelais altère plaisamment le titre pour le rattacher au mot *marmot* et auquel il a donné une des premières places dans son répertoire de la librairie de Saint-Victor, où il le nomme : *Marmotretus de baboinis & cingis,* est réellement intitulé : *Mammetractus ſiue expoſitio in ſingulis libris Bibliæ, authore Marcheſio.* Mayence, Schaifter, 1470, in-fol. — *De moribus in menſa ſeruandis,* « Sur la manière dont on doit se conduire à table. » Titre d'un traité de *Sulpitius Verulanus.* — « Sénèque, sur les quatre vertus cardinales, » est un traité d'un certain Martin, évêque de Mondonedo. Ce traité fait partie des *Auctores octo morales.* — « Passavant, avec commentaire. » Jacques Passavant, moine florentin, est l'auteur d'un *Specchio di vera penitenza* et de divers traités latins. — *Dormi ſecure...* « Dors tranquillement. » C'est un recueil de sermons pour les fêtes des saints, ainsi que l'indique le titre : *Sermones de Sanctis per annum ſatis notabiles & vtiles omnibus ſacerdotibus paſtoribus & capellanis, qui Dormi ſecure, vel Dormi ſine cura ſunt nuncupati eo quod abſque magno ſtudio faciliter poſſint incorporari & populo prædicari.* Nuremberg, A. Kobergers, 1486. Ces sermons étaient tout remplis de récits légendaires. « Qui voudra voir d'auantage de tels contes, liſe... *ſermones Dormi ſecure,* » dit H. Estienne dans son *Apologie pour Hérodote,* ch. XXXIV, p. 108.

PAGE 60, l. 6 : *Il n'a encor douze ans.* Édit. antér. à 1535 : *Il na pas encor ſeize ans.* Édit. de 1535, 1537 et Dolet : *Il na encor ſeize ans*

PAGE 61, l. 9 : *Chopiner ſophiſticquement.* Édit. antér.

à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Chopiner theologalement.* Henri Estienne commente fort longuement cette expression dans un passage de l'*Apologie pour Hérodote*, chap. XXII, p. 529, dont voici le commencement : « . . . Il ne nous faut que confiderer ce qu'on appelle vin theologal. . . Car quand il eft queftion d'exprimer en vn mot vn vin bon par excellence, & fuft ce pour la bouche d'vn roy, il faut venir au vin theologal... Quoy qu'il en foit, ce n'eft pas fans caufe qu'on dit par prouerbe, Vin theologal, & Table d'Abbé. »

PAGE 62, l. 11 : *Comme affez fçauez que Africque aporte toufiours quelque chofe de noueau.* Ce dicton est répété au *cinquiefme livre* (t. III, p. 19) : « Affrique, dift Pantagruel, eft couftumiere toufiours chofes produire nouuelles & monftrueufes. » Pline nous apprend que c'était un proverbe vulgaire de Grèce : « Semper aliquid novi Africam afferre. » (*Hist. Natur.*, VIII, 16)

PAGE 63, l. 4 : *Et fut amenee par mer en troys carracques & vn brigantin.* « Cette bonne plaisanterie, dit Burgaud des Marets, n'a point été perdue pour notre grand admirateur de Rabelais, La Fontaine :

Voftre ferviteur Gille
. . . .
Tout fraîchement en cette ville
Arrive en trois bafteaux, exprés pour vous parler. »
(*Le Singe & le Léopard*)

Remarquons toutefois que cette locution proverbiale « en trois bateaux » était d'un usage courant quand La Fontaine s'en est servi, et qu'il n'a peut-être pas songé en l'employant aux « troys carracques » de Rabelais. — Nous lisons dans une lettre de Madame de Montmorency, datée du 6 avril 1670, et imprimée dans la *Correspondance de Bussy Rabutin* (Édit. Charpentier, 1858, t. I, p. 254) : « Il faut avouer que notre ami est très agréable, et que de ces gens-là n'en vient que deux en trois bâteaux. »

L. 10 : *Si n'eftoient meffieurs les beftes, nous viurions*

comme clercs. « Les feigneurs feroient comme bêtes fi le clergé n'étoit. » (Froissart, *Chroniques*, liv. III, c. 28. Édit. Buchon, t. II, p. 458). Rabelais, avec sa malice ordinaire, a l'air d'intervertir par pure inadvertance cette espèce de proverbe.

L. 32 : *Si bien s'efcarmouchant les efmoucha, qu'elle en abatit tout le boys...* « Ladicte iument ... fe print a efmoucher : & alors vous euffiez veu tomber fes gros chefnes menu comme grefle : & tant continua ladicte befte que il ny demoura arbre debout que tout ne fuft rue par terre. » (*Grandes Cronicques*, ci-dessus, p. 32)

PAGE 64, l. 9 : *Les Gentilz hommes de Beauce defieunent de baifler.* Il y avait un grand nombre de dictons sur la pauvreté des gentilshommes beaucerons. Voyez *Le Livre des proverbes français*, par M. Leroux de Lincy, 2e édit., Delahays, 1859, t. I, p. 314.

PAGE 65, l. 7 : *Fut veu de tout le monde en grande admiration.* « Vous euffiez veu venir les parifiens tous a la foule qui le regardoyent & fe mocquoyent de ce que il eftoit fi grant. » (*Grandes Cronicques*, ci-dessus, p. 34)

L. 11 : *Vn porteur de rogatons.* Les commentateurs de Rabelais ont tous négligé d'expliquer cette expression fort importante pour déterminer le sens général de ce morceau. Les passages suivants de l'*Apologie pour Hérodote* indiquent qu'à cette époque ce terme désigne des moines colporteurs de reliques : « Qui n'ont ni rente, ni reuenu, qui n'ont pas vn poulce de terre, qui mefmement font appelez porteurs de rogatons, pourcequ'ils ne viuent que des aumofnes des gens de bien. » (ch. XXII, p. 536)

« Si le S. Efprit eftoit mors d'vn chien enragé, encore faudroit-il qu'il vint à S. Hubert s'il vouloit eftre guari. Ce qui fut dict par vn porteur de rogatons ayant des reliques dudict S. Hubert. » (ch. XXXIX, p. 275)

« Ie vien à Menot, lequel appelle porteurs de rogatons *portatores rogationum* ceux que Maillard nomme...

portatores reliquiarum & indulgentiarum, & bullatores. » (ch. VIII, p. 95)

A défaut de ces explications, ce terme pouvait passer pour un synonyme assez banal du mot « bafteleur » qui précède; mais il prend une énergie singulière en cet endroit, où il se trouve opposé à l'expression de « prefcheur euangelicque, » c'est-à-dire (on l'a cru, et les explications que nous venons de donner rendent ce sens encore plus probable) de pasteur protestant.

L. 15 : *Feut contrainct foy repofer fuz les tours de l'eglife noftre dame.* « Se alla affeoir fur vne des tours de noftre dame. » (*Grandes Cronicques*, ci-dessus, p. 34)

L. 25 : *Sans les femmes & petiz enfans.* Cette formule revient souvent dans Rabelais à la suite des énumérations de ce genre. Elle est empruntée de l'Écriture : « Ceux qui mangèrent étaient au nombre de cinq mille, sans les femmes et les petits enfants. » (S. Matthieu, XIV, 21)

PAGE 66, l. 4 : *Commencerent à renier & iurer.* Ces mots sont suivis, dans l'édition antérieure à 1535, de l'énumération suivante : « Les plagues dieu. Ie renye dieu, Frandiene vez tu ben, la merde, po cab de bious, das dich gots leyden fchend, pote de chrifto, ventre fainct Quenet, vertus guoy, par fainct Fiacre de Brye, fainct Treignant, ie foys veu à fainct Thibaud, Pafques dieu, le bon iour dieu, le diable memport, foy de gentilhomme, Par fainct Andouille, par fainct Guodegrin qui feut martyrize de pomes cuyttes, par fainct Foutin lapoftre, par fainct Vit, par faincte mamye. — Les éditions de 1535, 1537 et Dolet présentent la même variante; seulement : *La martre fchend* y remplace *pote de chrifto; Carimary, Carimara, foy de gentilhomme; Nê diâ Mà diâ, par fainct Vit.* — *Po cab de bious* équivaut à : « Têtebleu. » — *Das dich gots leyden fchend* signifie : « Que la passion de Dieu t'envoie..... [au diable]. » — *Pote...* pour *potere di Chrifto :* « Pouvoir de Christ. » *Pote* est peut-être une allusion au mot libre italien

pota, qui servait parfois de juron. — *La martre ſchend :* « Oui, que le martyre t'envoie.... » — *Né diâ Mà diâ* (νὴ Δία, μὰ Δία) : « Oui, par Jupiter! non, par Jupiter! » — Quatre des jurons qui précèdent avaient été successivement adoptés par Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier ; ce qui avait donné lieu à Roger de Collerye d'écrire son *Epitheton des quatre Roys* (p. 260) :

Quant la « Paſque Dieu » deceda,
Le « Bon Iour Dieu » luy ſucceda ;
Au « Bon Iour Dieu, » deffunct & mort,
Succeda le « Dyable m'emport. »
Luy decedé, nous voyons comme
Nous duiſt la « Foy de Gentil Homme. »

L. 5 : *Carymary, Carymara.* Le principa personnage de la *Farce de Pathelin* s'écrie dans son prétendu délire :

Oſtez ces gens noirs *Marmara,*
Carimari, carimara.
Amenez-les moy, amenez.
(Act. II, sc. III)

L. 8 : *Leucece, comme diſt Strabo lib. iiij.* La ville de Paris est appelée Λουκοτοκία par Strabon ; mais Julien, dans son *Misopogon*, la nomme Λευκετία.

L. 15 : *Eſtime Ioaninus de Barranco, Libro, de copioſitate reuerentiarum* (au livre de l'abondance des révérences), *que ſont dictz Parrheſiens en Grecifme, c'eſt à dire fiers en parler.* On ne sait qui Rabelais a voulu désigner par le nom de Ioaninus de Barranco ; mais l'étymologie qu'il attribue à ce personnage a été souvent donnée, notamment par Guillaume Breton dans sa *Philippide* (liv. I.) :

Et ſe Parrhiſios dixerunt nomine Græco,
Quod ſonat expoſitum noſtris audacia verbis.

L. 19 : *Conſidera les groſſes cloches que eſtoient eſdictes tours.* Voyez *Grandes Cronicques*, ci-dessus, p. 34.

L. 28 : *Faire trembler le lard au charnier.* « Ces gens

de bien.. faifans leurs queftes & vifites aniuerfaires, par chacun an deux & trois fois, fauent fi dextrement endormir ces pauures femmes... qu'il n'y a andouille à la cheminee, ne iambon au charnier, qui ne tremble à la fimple pronontiation & vois d'vn petit & harmonieux *Aue Maria.* » (Du Fail, t. II, p. 138)

L. 33 : *Celluy de Bourg.* « Antoine de Saix, ou *Saxanus*, Savoiard, Commandeur de S[t] Antoine de Bourg en Breffe, Précepteur de Charles Duc de Savoie & fon Aumônier en 1532. Voiez la lifte de fes œuvres dans Du Verdier, pages 78 & 79 de fa *Biblioth.*, & dans Guichenon, page 35 de la 1[re] part. de fon *Hift. de Breffe.* » (Le Duchat)

PAGE 67, l. 1 : *Les nations eftranges s'efbahiffent de la patience des Roys de France.* L'édition antérieure à 1535 porte : *de la patience, ou (pour mieulx dire) de la ftupidite des Roys de France.*

L. 7 : *Pour les mettre en euidence es confraries de ma paroiffe.* Dans l'édition antérieure à 1535, on lit, au lieu de cette phrase : *Pour veoir fi ie ny feroys pas de beaulx placquars de merde.*

L. 9 : *Nefle.* Édit. antér. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Sorbone.*

L. 13 : *Pro & contra* (pour et contre), *feut conclud en Baralipton.* Les différentes formes de syllogismes sont résumées dans les anciens traités de logique a l'aide de vers techniques ; voici le premier :

Barbara celarent Darii ferio baralipton.

L. 15 : *De la faculté.* Édit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *de la faculté theologale.* C'est dans les *Cronicques* que Rabelais a puisé l'idée d'un discours prononcé pour redemander les cloches. Voyez ci-dessus p. 34.

L. 19 : *Vn Sophifte.* Édit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *vn theologien.*

PAGE 68, l. 7 : *Eau benifte de caue.* Périphrase plaisante pour désigner du vin.

L. 9 : *Touchant dauant foy troys vedeaulx à rouge muzeau.* « Bedeaux, *pedelli*, que Rabelais traite de *vedeaux* à la gasconne, par allusion de *bedeau* à *vedeau* fait de *vitellus.* » (Le Duchat.) Le mot *toucher* complète l'équivoque en nous montrant Janotus qui chasse devant lui son troupeau à la façon des *toucheurs* de bestiaux.

L. 11 : *Maiftres inertes.* « Maîtres ès-arts. » Par allusion du latin *magiftri inertes* avec *magiftri in artibus*, nom qu'ils se donnaient eux-mêmes, et que quelques-uns, par un de ces solécismes qui leur étaient si familiers, transformaient peut-être en *in artes*.

PAGE 69, l. 4 : *Ruftrement.* Edit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Theologalement.*

L. 9 et 12 : *Sophifte.* Édit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Theologien.*

L. 13 : *Et commença ainfi que s'enfuit en touffant.* Le Père Ange agit à peu près de même dans les *Aventures du baron de Fæneste* : « Aprés les croix, les reverences & le plonge, ayant fait branler la pointe du capuchon & celle de la barbe, touffit en *E-la*, mit le haut mout devotieufement, & craché trois fois, il commença d'une voix haute. » (*Collection Lemerre*, liv. IV, ch. VIII, p. 591)

PAGE 70, l. 1 : *La harangue de maiftre Ianotus de Bragmardo.* Ce ridicule orateur a eu bien vite une réputation proverbiale. Du Fail voulant parler d'un discoureur impertinent s'écrie : « Ianotus de Bragmardo eut plus de grace. » (t. I, p. 197)

L. 4 : *Ehen, hen, hen, Mna dies... Et vobis Meffieurs.* En notant sa toux dans sa harangue, Janotus ne fait que se conformer à un usage adopté : « Pour ce qui est de la toux, il s'est trouve autrefois des prédicateurs assez extravagants pour l'affecter comme une chose qui donnoit de la grace ou de la gravité à leurs discours; témoin cet Olivier Maillard qui, en un sie sermon fait à Bruges l'an 1500, marquoit les endroits

de son discours où il avoit dessein de tousser, y mettant comme cela se voit en l'imprimé, hem, hem, hem. » (*Traité de l'action de l'orateur*, par Le Faucheux, p. 81.) — *Mna dies*, mauvaise prononciation, pour *bona dies*, « bon jour, » na dies. (*Ancien Théâtre françois*, t. II, p. 20.) — *Et vobis*. « Et pour vous aussi. » On voit que, dès les premiers mots de sa harangue, Janotus entremêle le latin et le français, comme le faisaient la plupart de nos anciens prédicateurs et en particulier Menot.

L. 9 : *Nous en auions bien aultresfoys refusé de bon argent de ceulx de Londres en Cahors, ſy auions nous de ceulx de Bourdeaulx en Brye*. Ces grossières erreurs géographiques sont un des éléments de notre ancien comique. Bonaventure des Periers dit dans sa première nouvelle (p. 10) : « Ne vous fouciez point ſi ce fut à Tours en Berry, ou à Bourges en Tourayne. » Burgaud des Marets explique autrement ce passage : « Il y a en effet un Londres, près de Marmande (Lot-et-Garonne), et un Bordeaux, près de Ville-Parisis (Seine-et-Marne). Le Duchat n'avait pas fait cette petite recherche ; il voit dans ce rapprochement une raillerie contre ceux qui parlent de ce qui les passe. L'intention de Rabelais est à la fois plus fine et plus plaisante. » La finesse serait même un peu trop grande s'il avait fallu attendre jusqu'à nos jours pour la sentir, car ces localités n'étaient pas plus connues du temps de Rabelais que maintenant, et l'on n'avait pas même alors la ressource du *Dictionnaire des postes* pour vérifier la plaisanterie. Je serais donc bien tenté de croire qu'il n'y a là qu'un pur hasard, une simple rencontre, et je ne puis penser que Rabelais ait voulu donner tort à ses lecteurs et raison à Janotus.

L. 20 : *Six pans de ſaulcices*. Ainsi dans toutes les éditions. Mais, comme il est question dans le chapitre suivant (p. 74, l. 1) de « dix pans de faulcice mentionnez en la ioyeuſe harangue, » il faut lire *dix* dans le premier passage ou *ſix* dans le second.

L. 22 : *Domine.* Ce terme qui d'ordinaire se traduit par *Seigneur* équivaut ici et plus bas au mot *Monſieur*, par lequel Janotus a commencé son discours en s'adressant à Gargantua.

L. 23 : *Et vir ſapiens non abhorrebit eam.* « Un homme sage n'en aura pas horreur. »

PAGE 71, l. 2 : *Reddite que ſunt Ceſaris Ceſari, & que ſunt dei deo.* « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » (S. Luc, 20, 25)

L. 3 : *Ibi iacet lepus.* « Là gît le lièvre. »

L. 5 : *In camera... charitatis, nos faciemus bonum cherubin.* « Dans la chambre de charité, nous ferons bonne chère. »

L. 6 : *Ego occidi vnum porcum, & ego habet bon vino.* (J'ai tué un porc, et j'ai de bon vin.) *Mais de bon vin on ne peult faire mauluais latin.* Janotus, qui vient de dire : *ego habet bon vino*, se doute confusément qu'il peut bien y avoir dans tout cela quelque petite irrégularité, mais il s'excuse par cette réflexion. Jean le Houx dit dans son quatorzième vau de vire :

> Certes hoc vinum eſt bonus!
> . . . .
> Eſcolier, i'appris que le vin
> Aide bien au mauuais latin.

L. 9 : *De parte dei, date nobis clochas noſtras.* « Par Dieu, donnez-nous nos cloches. »

L. 10 : *Ie vous donne de par la faculté vng ſermones de Vtino que vtinam vous nous baillez nos cloches.* Ce que Janotus appelle *vng ſermones de Vtino* est un exemplaire des *Sermones aurei de Sanctis Fr. Leonardi de Vtino*, publiés, pour la première fois, en 1473, et dont l'auteur, Léonard Matthei, était un dominicain d'Udine ; puis il joue sur ce mot *de Vtino* en ajoutant comme souhait *vtinam* : « plaise à Dieu. »

L. 12 : *Vultis etiam pardonos? Per diem vos habebitis,*

& nihil poyabitis. « Voulez-vous aussi des pardons? Pardi vous en aurez, et vous ne payerez rien. »

L. 14 : *Clochidonnaminor nobis.* Probablement : *clochi dona minor :* « donnez-nous notre petite cloche. »

L. 17 : *Quæ comparata eſt iumentis inſipientibus, & ſimilis facta eſt eis, pſalmo neſcio quo.* « Qui a été comparée aux bêtes de somme privées d'intelligence et est devenue semblable à elles. Psaume je ne sais lequel. » C'est le 39e, verset 21 : « Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. »

L. 19 : *Eſt vnum bonum Achilles.* « C'est un bon Achille. » En particulier, on appelle *Achille* un argument invincible par lequel Zénon d'Élée s'efforçait de nier l'existence du mouvement, en démontrant qu'une tortue, qui précéderait de quelques degrés Achille, qu'Homère nomme Achille aux pieds légers, ne pourrait jamais en être précédée. En général, ce mot s'emploie en parlant de tout argument regardé comme invincible : « Quelque choſe que leſditz marys veulent dire, & faire leur Achille de l'arreſt des ribauts mariez. » (52e *arrêt d'amour*, ajouté à ceux de Martial d'Auvergne.)

L. 22 : *Ego ſic argumentor.* « Moi, j'argumente ainsi. »

L. 23 : *Omnis clocha clochabilis in clocherio clochando, clochans clochatiuo, clochare facit clochabiliter clochantes. Pariſius habet clochas. Ergo gluc.* Voici la transcription de l'argumentation de Janotus, dans un français analogue au latin dont il s'est servi : « Toute cloche clochable en clochant dans le clocher, clochant par le clochatif, fait clocher clochablement les clochantes. Paris a des cloches. Donc gluc. » Dans cette recherche d'allitérations bizarres, Janotus ne fait encore que suivre des modèles admirés au moyen âge. Quant à *ergo gluc* ou *ergo glu*, voici ce qu'en dit Ménage (*Dictionnaire étymologique*) : « Nous nous ſervons de cette expreſſion, lorſque nous voulons dire qu'un raiſonnement ne conclut rien : qui eſt une expreſſion qui nous

eſt venue de l'Univerſité... Dans le *Catholicon*, page 120 de la dernière édition : « Or eſt-il que tous les jeunes Curez, Preſtres, & Moines de noſtre Univerſité, & nous autres Docteurs, pour la pluſpart avons eſté Promoteurs de cette Tragédie. Ergo gluc. » La véritable origine de cette expression est encore inconnue, et celles qu'on a proposées sont tellement invraisemblables qu'il est inutile de les rapporter.

L. 26 : *Il eſt in tertio prime en Darii ou ailleurs.* Le syllogisme *en Darii* est le troisième de la première espèce. Il est indiqué dans le vers technique que nous avons reproduit p. 109, dans notre note sur la ligne 13 de la page 67.

L. 29 : *Ne me fault plus dorenauant, que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre à table, & eſcuelle bien profonde.* Il y a ici plusieurs expressions proverbiales que Rabelais n'a pas créées, mais qu'il a rapprochées d'une façon heureuse.

Plus n'a beſoing, tant ſa force amolit,
Que de profonde eſcuelle & de mol lict.

(Cretin, *Epiſtre à vne dame de Lyon.* Edit. de Coustelier, 1723, p. 243)

Boire ſouuent de grand randon,
Le dos au feu, le ventre à table,
Auant partir de la maiſon,
C'eſt opiate prouffitable.

(Cl. Marot, *Remede contre la peſte*, épigr. CCLXXI, t. III)

Cette dernière expression a été employée par Jean Le Houx, constant imitateur de Rabelais :

Ayant le dos au feu & le ventre à la table.

(*Vau de vire* II)

L. 32 : *In nomine patris & filii & ſpiritus ſancti, Amen.* « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il. »

L. 34 : *Dieu vous guard de mal, & noſtre dame de ſanté.* C'est-à-dire, que Dieu et Notre-Dame de Santé

vous gardent de mal. La construction de cette phrase est ce qu'on appelle un *jeannotisme*, par allusion non à *Janotus*, mais à *Jeannot*, héros des pièces de Dorvigny, qui a précédé *Jocrisse*. M. Littré donne le spécimen suivant de ce style : « Je viens de chercher du bouillon pour ma mère, qui est malade, dans un petit pot. »

PAGE 72, l. 1 : *Qui viuit & regnat per omnia fecula feculorum, Amen.* « Qui vit et règne pendant tous les siècles des siècles, Ainsi soit-il. »

L. 3 : *Verum enim vero...* Conjonctions, exclamations, serments, dont les orateurs ornent leurs discours, et que Janotus réunit à la fin de sa harangue, à la façon d'Arlequin qui terminait ses lettres par les points et les virgules qu'il n'avait pas su mettre à leur place.

L. 15 : *Le batail feuſt d'vne queue de renard.* On lit dans le *Cinquiefme liure* (t. III, p. 104) : « Leurs cloches eſtoient, tant de l'horloge, que de l'Egliſe, & refectoir, faictes, ſelon la diuiſe Pontiale, ſauoir eſt, de fin dumet contrepointé, & le batail eſtoit d'vne queuë de renard. » En dépit de ces allégations, on ne trouve rien de pareil dans Pontanus qui, dans son dialogue intitulé *Charon*, se plaint à la vérité des cloches, mais en d'autres termes. On trouve au contraire un passage du genre de ceux-ci dans *La Nef des fous*, au chapitre qui a pour titre : *De n'auoir cure des detractions & vaines parolles d'vn chacun.*

L. 19 : *Petetin petetac, ticque, torche, lorne.* On lit plus loin (t. I, p. 360) : « Pantagruel... reprint le bout de ſon maſt, en frappant torche lorgne. » Le refrain du 3e couplet d'une chanson bien connue, de Clément Jannequin, sur la défaite des Suisses à Marignan (*Recueil de chants historiques français*, par Leroux de Lincy, Paris, Delahays, 1847, 2e série, p. 66), commence ainsi :

Donez des horions, pati, patac.
Tricque, tricque, tricque, tricque,
Tricque, tricque, tricque, tricque,
Trac, tricque, tricque, tricque,
Chipe, chope, torche, lorgne.

On voit que ces dernières expressions se rapportent toujours à un combat, à une lutte, ou, tout au moins, à une vive discussion. C'est encore le sens qu'elles ont dans ce passage des *Satires* de Regnier (p. 85) :

..... Ainſi ces gens à ſe picquer ardents
S'en vindrent du parler à tic tac, torche, lorgne,
Qui caſſe le muſeau, qui ſon riual éborgne.

L. 20 : *Et plus n'en dict le depoſant. Valete & plaudite. Calepinus recenſui.* La première de ces formules finales appartient aux interrogatoires; la seconde : « Portez-vous bien et applaudissez, » termine les comédies latines; la troisième : « Moi, Calepin, j'ai revu, » est un souvenir des souscriptions des manuscrits où celui qui s'était chargé de la revision faisait connaître son nom.

PAGE 73, l. 1 : *Le Sophiſte... eut proces contre les aultres maiſtres.* Édit. ant. à 1535, 1535 et 1537 : *Comment le theologien... eut proces contre les Sorboniſtes.*

L. 11 : *Philemon, voyant vn aſne.* Cette histoire, tirée du traité de Lucien intitulé *De ceux qui ont longtemps vécu*, et aussi de Valère Maxime (IX, 12, 6), est répétée avec un peu plus de développements dans le *Quart liure* (ch. XVII, t. II, p. 333). Là, *Philemon* est appelé *Philomenes*. Le Duchat en conclut avec beaucoup de vraisemblance que Rabelais s'est servi, au moment où il écrivait le *quart liure*, du Valère Maxime in-folio publié à Paris en 1517, où ce nom est ainsi écrit. Voyez ci-dessus, p. 95, note sur la p. 43.

PAGE 74, l. 1 : *dix pans de ſaulcice.* Voyez ci-dessus, p. 111, la note sur la page 70, l. 20.

L. 26 : *In modo & figura.* « En mode et en figure. »

L. 27 : *Parua logicalia.* « Petits traités de logique, » de Petrus Hispanus, devenu pape plus tard sous le nom de Jean XXII, publiés à Cologne, par Henri Quentel, en 1500, en 1 vol. in-8°. Voici la transcription française du dialogue latin qui suit : « Le drap pour qui

suppose-t-il? — Confusément et distributivement. — Je ne te demande pas : « Comment suppose-t-il, mais pour qui? — C'est « pour mes jambes. » Et pour ce le porterai-je « moi-même comme le supposé porte l'apposé. »

L. 32 : *Ainsi l'emporta en tapinois, comme feist Patelin son drap.* Dans la *Farce de Patelin* (p. 56), le drapier dit en parlant de ce dernier :

> Dea, il s'en vint en tapinois
> A tout mon drap sous son aisselle.

PAGE 75, l. 1 : *Acte tenu chez les Mathurins.* C'est chez les Mathurins que se tenaient les assemblées de l'Université. Édit. ant. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Acte de Sorbonne.*

L. 22 : *Magistres.* Édit. antér. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Sorbonicoles.*

PAGE 76, l. 2 : *Omnia orta cadunt.* « Toutes choses nées tombent. » Salluste a dit au commencement de la guerre de Jugurtha : « Omniaque orta occidunt. »

L. 5 : *Le dict de Chilon Lacedemonien, consacré en Delphes, disant misere estre compaigne de proces, & gens playdoiens miserables.* « Rursus mortales oraculorum societatem dedere Chiloni Lacedæmonio, tria præcepta ejus Delphis consecrando, aureis litteris, quæ sunt hæc : Nosse se quemque, et Nihil nimium cupere, Comitemque æris alieni atque litis esse miseriam. » (Pline, *Historia naturalis*, VII, 32)

PAGE 77, l. 2 : *Sophistes.* Édit. ant. à 1535, 1535 et 1537 Juste : *Sorbonagres.*

L. 22 : *Regens antiques.* Édit. antér. à 1535, 1535, 1537 et Dolet : *Regens theologiques.*

L. 23 : *Vanum est vobis ante lucem surgere.* « Il est vain pour vous de vous lever avant le jour. » (*Psaume* CXXVI, 2)

PAGE 78, l. 19 : *Par le conseil de son medicin Iuif.* Le médecin d'Alexandre V était Marsile de Parme.

L. 26 : *Ce n'eſt tout l'aduantaige de courir bien touſt, mais bien de partir de bonne heure.*

Rien ne ſert de courir; il faut partir à point.

(La Fontaine, *Le Lièvre & la Tortue*)

L. 31 : *Vnde verſus* (D'où les vers),

Leuer matin n'eſt poinct bon heur,
Boire matin eſt le meilleur.

Rabelais parodie ici un proverbe dont le second vers est :

Mais venir à poinct eſt meilleur.

(Voyez Pierre Grosnet)

PAGE 79, l. 19 : *Son ame eſtoit en la cuyſine.* « Jamdudum animus eſt in patinis. » (Térence, *L'Eunuque*, IV, 8)

PAGE 80, l. 1 : *Les Ieux de Gargantua.* Cette nomenclature, qui s'est successivement accrue, est beaucoup plus complète dans l'édition de Juſte, que nous reproduisons, que dans la plupart des autres. Ces deux cent quatorze jeux peuvent, comme l'a fait remarquer Burgaud des Marets, se diviser en trois groupes : 1° *Jeux de cartes.* Flux (p. 80, col. 1, l. 11); Honneurs (p. 81, c. 1., l. 7). 2° *Jeux de tables ou tabliers.* Eſchetz (p. 81, c. 1, l. 9) ; Dames (p. 81, c. 1, l. 26). 3° *Jeux d'enfants & d'écoliers.* La babou (p. 81, c. 1, l. 27) jusqu'à la fin. Nous renvoyons au *gloſſaire* ce que nous avons à dire de chaque jeu en particulier.

Quant aux listes ou descriptions de jeux qu'on pourrait rapprocher de celles-ci, on en trouve dans divers ouvrages. Voyez principalement : le manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé : *Jeux à vendre* (n° 835 du fonds français) ; les folios 159 et suivants des *Triumphes des vertus* décrits par M. Paulin Pâris (*Manuſcrits français*, t. I, p. 290) ; *Comment les paſtoureaux & paſtourelles enſemble ſe iouent en diuers ieux* (*Recueil de*

Poésies françaises, publié par A. de Montaiglon, t. X, p. 222); *La Friquaſſée croteſtyllonnée* (édit. Blanchemain, p. 9 et 61); *Les Matinées du ſieur de Cholières*, 1586 (f[t]. 162); le *Voyage de M. Guillaume*, 1611, in-8°, et la *Véritable ſuite du Parlement burleſque de Pontoiſe*, 1652, in-4°. — Plusieurs farces contiennent aussi des détails fort curieux sur certains jeux; on peut citer la *Farce de folle bobance*, la *Farce des cinq ſens*, et surtout la *Moralité des enfants de maintenant*, où l'on trouve une partie de glic en action et une de franc-carreau. — Il serait curieux de connaître toutes les représentations figurées qui ont pour objet des jeux; mais le tableau n'en a pas été dressé. Nous nous contenterons de citer, après Burgaud des Marets, les stalles de la cathédrale de Rouen, diverses sculptures et verrières de Champeaux, enfin des vitraux de Saint-Lucien de Beauvais, qui ont été transportés à Saint-Denis.

Il faut remarquer que dans l'édition de Juste, on trouve *au*, sans *x*, devant les jeux dont le nom est au pluriel: *au dames*, *au ionchees*, excepté dans : *aux croquinolles*, *aux allouettes*. Nous avons mis *aux* partout, en nous contentant de l'annoncer ici.

PAGE 85, l. 12 : *Vn ſçauant medicin de celluy temps, nommé maiſtre Theodore.* « Par le nom grec de ce Médecin, dit Le Duchat avec assez de vraisemblance, Rabelais donne à entendre que ce fut par un *don de Dieu* que Gargantua fut mis enfin ſous d'autres maîtres que ceux qui juſque-là lui avoient gâté l'eſprit & corrompu les mœurs. »

Ce qui importe davantage, c'est que, dans l'édition antérieure à 1535, on lit, au lieu de *Theodore : Seraphin Calobarſy*. Jannet et Burgaud des Marets, qui ont signalé cette curieuse variante, n'ont pas fait observer que ce nom est, comme *Alcofribas Naſier*, l'anagramme de *Phrançois Rabelays* écrit ainsi par *Ph* et *y*, ce qui n'a rien qui outrepasse les libertés qu'on se permettait alors en ce genre.

L. 19 : *Comme faiſoit Thimoté à ſes diſciples.* C'est Quintilien (*Institutions oratoires*, II, 3) qui rapporte ce fait : « Timotheum clarum in arte tibiarum ferunt duplices ab iis, quos alius instituisset, solitum exigere mercedes. »

PAGE 90, l. 17 : *La riuiere de Seine.* Édit. antér. à 1535 : *La riuiere de Loire à Montſoreau.* Par une singulière distraction, Rabelais, oubliant qu'il a fait venir Gargantua à Paris, se laisse aller, ici et un peu plus loin à la page suivante, à ses souvenirs de jeunesse. Telle n'est pas l'opinion de Burgaud des Marets : « A mon avis — dit-il — il ne faut pas voir là de simples inadvertances de l'auteur, mais des traces d'une plus ancienne édition. Le théâtre des gestes de Gargantua a bien pu être dans l'origine le Poitou et la Touraine ; et les imprimeurs, peut-être Rabelais lui-même, auront, par distraction, laissé subsister ces vestiges de son ancien plan. » Burgaud des Marets est toujours préoccupé de l'idée que *Gargantua* est antérieur à *Pantagruel*, et cherche à en faire remonter le premier texte le plus haut qu'il peut ; c'est ce qui lui a fait faire la supposition bien peu vraisemblable qu'il a hasardée ici.

L. 21 : *Creuzoyt les rochiers, plongeoit es abyſmes & goufres.* Édit. antér. à 1535 : *Creuzoyt les rochiers & goufres de la foſſe de Sauigny.*

PAGE 91, l. 22 : *Depuis la porte ſainct Victor iuſques à Mont matre.* Édit. antér. à 1535 : *Depuis la porte de Beſſe iuſques à la fontaine de Narſay.*

PAGE 95, l. 19 : *Ceulx de Chaunys en Picardie.* Leur célébrité était si grande qu'on a cru devoir, de notre temps, leur consacrer un ouvrage spécial. Voyez : *Trompettes, jongleurs et singes de Chauny*, par Ed. Fleury. *St-Quentin*, 1874, in-8°.

L. 32 : *Vn ieune homme ſcelon ſon aage de bon ſens. Scelon ſon aage* ne se trouve dans aucune des éditions antérieures à 1542. Burgaud des Marets pense, avec assez de vraisemblance, que ces mots n'ont pas été mis à leur véritable place, et qu'il faut peut-être

lire : *que peut faire ſcelon ſon aage vn ieune homme de bon ſens.*

PAGE 96, l. 25 : *Comme l'enſeigne Cato de re ruſt. & Pline.* Caton, dans son *De re ruſtica* (ch. CXI) et Pline, dans son *Histoire naturelle* (VII, XXXV), conseillent en effet de les verser dans un gobelet de lierre, d'où le vin s'échappe et qui conserve l'eau s'il y en a eu de mêlée au vin.

PAGE 97, l. 15 : *argemt.* Lisez *argent.*

L. 22 : *Cuideurs de vendanges.* Edit. antér. à 1535, 1535 et 1537 Juste : *Cuidez de vendanges.* Ce qui change un peu le sens. *Les cuidez de vendanges*, c'est ce qu'on a cru, ce qu'on a pensé pendant la vendange; les *cuideurs* sont ceux qui ont eu ces pensées. Rabelais a dit dans la *pantagrueline prognoſtication*, au chapitre *De Autonne* (t. III, p. 251) : « Les cuidez ſeront de ſaiſon, car tel cuidera veſſir, qui baudement fiantera. »

PAGE 98, l. 7 : *Aultres telz epithetes diffamatoires.* Sterne n'a eu garde d'oublier ce passage : « Ici sans attendre ma réponse, on m'appellera averlan faict-neant, rien ne vault, traineguaine, landore, dendin, gaubregeu, guogueles et chie en lit et d'autant d'autres surnoms dégoûtants, que jamais les fouaciers de Lerné ne jetèrent au nez des bergers du roi Gargantua. » (*Triſtram Shandy*, l. IX, ch. CCCIV, t. IV, p. 272)

L. 29 : *Vn vnzain.* « On appelait *onzain* une monnaie courante qui valait onze deniers. Elle prit le nom de *dizain*, de *douzain*, et même de *trezein*, suivant la valeur que les édits lui attribuaient dans la circulation à 10, 11, 12 ou 13 deniers. Cette monnaie était un blanc, dégénérescence de l'ancien gros tournois ou sol de 12 deniers. » (Cartier, *Numismatique*, p. 339)

PAGE 99, l. 27 : *Par faulte de s'eſtre ſeignez de la bonne main.* De s'être signé, d'avoir fait le signe de la croix de la main droite. On sait que le côté gauche (*sinister*, d'où *sinistre*) est regardé comme de mauvais présage; et il ne manque pas encore aujourd'hui de

femmes qui s'alarment quand par malheur elles ont en se levant passé la manche gauche de leur vêtement la première.

PAGE 100, l. 9 : *Picrochole, tiers de ce nom.* Ce nom, tiré des deux mots grecs πικρὸς amer et χολὴ bile, a été quelquefois employé dans notre langue comme un substantif commun : « Vinaygre eſt util aux picrocoles, c'eſt-à-dire abondans en colère. » (Traduction de Galien par Fayard, 1548, p. 4)

Ménage s'exprime ainsi au sujet de ce personnage : « Meſſieurs de Sainte-Marthe m'ont dit que le Picrochole de Rabelais, étoit leur grand oncle Jacques de Sainte-Marthe qui étoit Médecin à Frontevaux. » (*Ménagiana*, t. II, p. 226)

La Monnoye, qui remarque sur ce passage que Jacques était un « homme pacifique, » est d'avis qu'il s'agit plutôt de « Gaucher de Sainte-Marthe, appelé par Bèze, p. 63 du t. I de son *Ecclésiastique*, premier Médecin de François I. Ce Gaucher étoit père de Jacques. » Des renseignements analogues, mais d'une date antérieure, sont contenus dans une note en écriture cursive assez ancienne. (Bibliothèque nationale, département des manuscrits, *Collection Du Puy*, t. 488, f[ts] 77-78). L'auteur de cette note, « le sieur Bouchereau, » mentionné au verso du dernier feuillet, était originaire de Touraine. La terminaison de son nom suffisait pour le faire croire ; mais il ne nous laisse aucun doute à cet égard, car il dit : « noſtre reſſort, » en parlant du Chinonais. Voici en quels termes il s'exprime : « Picrochole eſtoit medecin de madame de Frontevraulx. Il ſe nommoit Scéuole ou Gaucher, ayeul de Gaucher ou Scéuole grand pere de meſſieurs de Sainte Marthe. Il demeuroit à Lerné qui eſt vng beau vilage deſpendant de Fronteuraulx. Lequel vilaige madame luy auoit donné ſa vie durant comme elle auoit fait à deulx precedans cauſe qu'il (Rabelais) l'appella tiers de ce nom. Il eſtoit fort cholere. Eſtant en conſultation auec Rabelais, qui eſtoit medecin de

l'abbaye de Suilli il frappa Rabelais, qui fut caufe qu'il l'appella Picrochole, le roy de Lerné, 3. du nom. Il leuoit les cens, rentes & debuoirs de fa dite feigneurie & les loyalles tailles. Indè Roy. Il y eut proces entre aulcuns de Lerné & les moynes de Suilly leur temporel fut faifi entre aultres le clos de l'abbaye qui fut baillé à ferme peu auant les vendanges. Les fermiers s'ingererent de jouir, à quoy s'oppofa frere Iehan des Entommeures qui eftoit leur procureur. C'eft la deffenfe du clos. Marquelt eftoit beaupere de Picrochole... Gallet eftoit vng habitant de Lerné. Il y en a encores à Chinon qui y ont nom... » Dans son *Dictionnaire étymologique*, article *Galet*, Ménage entre dans quelques détails sur les Galet de Chinon : « Galet, le Joueur, qui a fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sully, étoit de cette famille... Ulrich Galet, Maître des Requêtes de Grandgofier, étoit de la même famille : ce que j'ai ouï dire à Galet le Joueur. »

Nous sommes fort éloigné de garantir toutes les explications qui précèdent ; nous avons cru toutefois devoir les rapporter parce qu'elles s'accordent beaucoup mieux que les prétendues interprétations historiques, avec les habitudes familières à Rabelais dans tout le cours de son ouvrage. Non seulement le Chinonnais en est le théâtre, et la géographie des environs y trouve sa place, mais encore il y nomme par leur véritable nom plusieurs personnages obscurs, qui n'intéressaient guère le public, mais dont il prenait plaisir à parler, et à qui il a assuré une immortalité fort inattendue et très peu méritée. Nous avons déjà vu que la généalogie de Gargantua « fut trouuee par Iean Audeau, en vn pré qu'il auoit pres l'arceau gualeau, au deffoubz de L'oliue, tirant à Narfay. » (t. I, p. 10). Ailleurs il est question de « Ian Dodin recepueur du Couldray au gué de Vede » (t. II, p. 113), de « Ian Guymard recepueur » de Seuillé (t. II, p. 451), et de bien d'autres. N'est-il donc pas vraisemblable qu'en créant ses personnages Rabelais s'est souvent

rappelé les traits principaux du caractère de ceux qu'il avait connus dans ce pays?

PAGE 104, l. 5 : *Ad capitulum capitulantes.* « Au chapitre les capitulants, » c'est-à-dire ceux qui ont droit d'y donner leur avis, qui y ont voix.

L. 7 : *Contra hostium insidias.* « Contre les embûches des ennemis. »

L. 8 : *Pro pace.* « Pour la paix. »

L. 10 : *Frere Iean des entommeures.* Il en a été déjà question, dans la note sur la page 100, comme d'un personnage réel. La pièce suivante nous apprend qu'il s'appelait Buinard et était devenu prieur de Sermaise :

A MONSEIGNEVR BVINARD,

RELIGIEVX PRIEVR DE SERMAISE,

Quand Rabelais t'appelloit moine,
C'estoit sans queue & sans doreure :
Tu n'estois prieur ne chanoine,
Mais frere Iehan de Lecitanmeure :
Maintenant es en la bonne heure,
Pourueu & beaucoup mieulx à l'aise,
Puis que fais paisible demeure,
En ton prieuré de Sermaise.

(*Les Contredicts du Seigneur du Pauillon aux faulses propheties de Nostradamus.* — A Paris, chez Charles Langelier, 1560, dernier des feuillets liminaires.) — Ménage, qui cite ces vers dans son *Dictionnaire étymologique*, au mot *entamer*, fait remarquer avec raison qu'au lieu de *lecitanmeure* il faut lire *l'entammeure*, synonyme *d'entommeure.*

L. 17 : *Clerc iusques es dents.* Sans doute par allusion à la locution : armé jusqu'aux dents. Un passage du cinquième livre (t. III, p. 171) donne de cette manière de parler une explication bouffonne : « Iadis vn antique Prophete de la nation Iudaïque mangea vn

liure, & fut clerc iusques aux dents. » La Fontaine a dit dans *Le Rat & l'Huitre :*

> N'eſtant point de ces Rats qui les livres rongeans
> Se font ſçavans juſques aux dents.

L. 24 : *Chanter ini, nim.* La série de syllabes qui commence ici forme les mots *impetum inimicorum*, dont elle représente le plain-chant. L'antienne *Contra impetum inimicorum* « contre le choc des ennemis » se chante en temps de guerre.

L. 27 : *Bien chien chanté.* Voyez ci-dessus, p. 78-79.

L. 34 : *Da mihi potum.* « Donnez-moi à boire. »

PAGE 105, l. 2 : *Le ſeruice diuin? Mais : (diſt le moyne) le ſeruice du vin.* Estienne a reproduit ce jeu de mots dans l'*Apologie pour Hérodote* (II, p. 489) :

> ... Mais pour le ſeruice diuin
> Vous faites ſeruice de vin.

L. 19 : *Qui aymez le vin, le corps Dieu, ſy me ſuyuez.* Édit. ant. à 1535 et 1535 : *Qui ayme le vin le cor dieu ſy me ſuyue.*

L. 28 : *Se ſaiſiſt du baſton de la Croix, qui eſtoyt de cueur de cormier.* Brantôme se rappelle ce passage en plus d'un endroit de ses œuvres : « Bon bois de cormier, comme le baſton de la croix de frère Jehan dans Rabelais. » (*Œuvres, Grands capitaines : Couronnels françois*, t. VI, p. 45 de l'édit. de la *Société de l'Histoire de France*.) « Le baſton de la croix de frère Jehan des Entommeures dans Rabelais, dont il ſe ſeruoit ſi bien, eſtoit de cormier qui eſt vn bois auſſi bien fort & dur. » (*Id.*, t. VI, p. 242)

PAGE 106, l. 29 : *Luy donnoit dronos.* Voici encore un passage auquel Brantôme fait allusion : « & leur bailloient dronos, auſſi bien que frère Jehan des Entommeures, dans Rabelais, le donna à ceux qui vandangeoient le clos de ſa vigne. » (t. VII, *Rodomontades...*, p. 155)

PAGE 107, l. 9 : *Noſtre Dame de Cunault. De Laurette.*

Sur les différentes localités où est révérée Notre-Dame, voyez Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXXVIII, t. II, p. 264.

L. 13 : *Si bien qu'on n'en peut ſauluer vn ſeul brin.* On prétend qu'il fut au contraire miraculeusement garanti et que le feu n'en consuma que le reliquaire. (Guichenon, *Histoire générale de la maison de Savoye*, t. I, p. 95)

PAGE 108, l. 18 : *Sans les femmes & petitz enfanz.* Voyez, ci-dessus, p. 107, la note sur la p. 65, l. 25.

L. 22 : *Es geſtes des quatre filz Haymon.* Voyez chap. XXVII, XXX et XXXI. Frère Jean des Entommeurs, n'est pas non plus sans rapport avec *Rainouard au tinel*, personnage de la chanson d'*Aliscans* qui, lui aussi, fut moine, comme le témoigne le *Moniage Rainouart*. Il s'escrime de son *tinel*, qui n'est autre chose qu'un gros sapin ébranché, d'une manière aussi redoutable que frère Jean du bâton de la croix; aussi le savant éditeur d'*Aliscans*, M. Guessard, n'hésite-t-il pas à dire (préface, LXII) : « Nous allons jusqu'à croire que le crayon de Rabelais n'aurait point dédaigné certains traits de cette figure. »

PAGE 109, l. 25 : *Attendent graiſler des chaſtaines, eſcript au foyer auec vn baſton bruſlé d'vn bout...* Jean le Houx a imité ce petit tableau (*vau de vire* XXXV) :

Auecques leurs comperes
Et voiſins, en hyuer,
En brazillant les poires,
S'artoyent a deuiſer;
Chacun faiſant du temps paſſé
Quelque beau compte;
Se recreans, ſans mal talent,
Honneſtement.

L'auteur des *Contes d'Eutrapel* semble aussi se rappeler ce passage, lorsque faisant le portrait d'un peureux il dit : « ne parloit de la guerre qu'aux bonnes femmes, en cuiſant des chaſtaignes aux cendres. » (t. II, p. 153)

PAGE 111, l. 23 : *Le Basque son laquays.* Celui probablement auquel un des convives dit dans le chapitre v, p. 23 : *lagona edatera.*

PAGE 121, l. 18 : *Sept cens mille & troys Philippus.* « Marqet fut sans doute bien consolé des coups qu'il avait reçus; outre une charretée d'excellentes foüaces il emboursait une somme équivalente aujourd'hui à 4,305,019 fr. 05 c. Le *Philippus* était une monnaie d'or frappée par Phillippe II dans les Pays-Bas; son titre n'était qu'à 0,576 et son poids de 3 gr. 218, ce qui ferait aujourd'hui une valeur de 6 fr. 35 c. (v. le recueil d'Anvers, p. 110). Ce n'était pas, comme le disent quelques commentateurs de Rabelais, une monnaie de nos rois du nom de Philippe. Celles de Philippe de Valois étaient trop anciennes et avaient toutes des noms particuliers autres que celui de *Philippus.* » (Cartier, *Numismatique*, p. 339)

PAGE 123, l. 9 : *De la panse vient la dance.* Villon a fait usage de ce proverbe dans son *Grand testament* (strophe 25). Henri Estienne l'explique ainsi dans l'*Apologie pour Hérodote*, chap. VI, t. I, p. 80 : « Se trouue vn vers grec, lequel en forme de prouerbe dit que quand on est bien saoul, c'est alors qu'on pense à Venus, & non pas deuant. Ce qui est assez conforme au prouerbe françois apres la panse vient la danse. Car danse se prend ici généralement. »

PAGE 124, l. 1 : *Comment certains gouuerneurs de Picrochole par conseil precipité le mirent au dernier peril.* Ce chapitre est un développement des idées exprimées dans l'entretien de Pyrrhus et de Cynéas, à l'occasion de la guerre d'Italie. Voyez Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, chap. XXX.

L. 6 : *Capitaine Merdaille.* Le nom de ce personnage est tiré de Marot, qui a dit dans sa deuxième *epistre du coq à l'asne :*

Le Roy n'entend pas que Merdaille
Tienne le rang des vieux routiers.

L. 23 : *Vn noble prince n'a iamais vn fou.*

> Vn noble, prince ou roy,
> N'a iamais pile ne croix,

dit Gabriel Meurier ou Murier dans son *Recueil de sentences notables*, Anvers, 1568, in-12. Voyez Leroux de Lincy, *Le livre des proverbes françois*, seconde édition, t. II, p. 96. Il est probable que c'est ici la reproduction à peu près textuelle d'un proverbe populaire antérieur à la publication de *Gargantua*.

PAGE 125, l. 25 : *Le pauure monsieur du pape.* Cette addition de la particule nobiliaire est un artifice comique que Rabelais a employé plus d'une fois : « il... vous print monsieur de l'Ours » (t. I, p. 234); « de quel mestier ferons nous monsieur du roy icy ? » (ibid., p. 369). La Fontaine n'a garde de l'oublier et fait dire au renard dans sa seconde fable :

> Et bon jour, Monsieur du Corbeau.

Geofroy Tory attribue aux « plaisanteurs » l'expression « Monsieur du Page. » Voyez ci-après, p. 168.

PAGE 126, l. 18 et 30 : *Que boyrons nous par ces desers?... nous ne beumes poinct frais.*

> J'ai passé les deserts, mais nous n'y bûmes point,

dit, dans la fable de La Fontaine intitulée *Le Rat et l'Huître*, certain rat, qui, à peine sorti de son trou, tient à se faire passer pour un grand voyageur. On a remarqué avec raison dans ce passage de Rabelais le piquant emploi du verbe au passé, ce qui présente l'expédition projetée comme déjà accomplie. Perrette aussi, à laquelle nous allons revenir tout à l'heure, passe dans ses projets du futur au passé avec une promptitude amusante :

> Le porc à s'engraisser coûtera peu de son;
> Il estoit quand je l'eus de grosseur raisonnable.
> (La Fontaine, *La Laitière & le Pot au lait*)

PAGE 128, l. 3 : *La farce du pot au laict, duquel vn cordouannier se faisoit riche.* Nous ne trouvons aucune trace de cette farce. Dans les récits français il est toujours question d'une femme. La XII[e] nouvelle de Bonaventure des Périers est intitulée : *Comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portoit vne potée de lait au marché.* Brantôme mentionne (*Grands capitaines françois*, t. V, p. 121) : « Picrocole » et « la femme du pot au lait. » La Fontaine (*La Laitière & le Pot au lait*) :

Pichrocole, Pyrrhus, la Laitière...

Il faut remonter au Pantchatantra pour trouver un homme comme principal personnage de cet apologue. « Riche comme je le suis, dit le rêveur, il convient aussi que ma femme et mes enfants aient en abondance beaux vêtements de couleur. » (*Histoire de deux fables de La Fontaine*, par M. A. Joly. *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1877, p. 490). On peut remarquer là, au point de départ, l'emploi du présent, comme dans cette phrase de Rabelais : « Cependant que nous sommes en Mésopotamie, » et dans ces vers de La Fontaine (même fable) :

Et qui m'empêchera de mettre en nostre estable,
Veu le prix dont il est, une vache & son veau?

L. 6 : *Que pretendez vous par ces belles conquestes?* Ce passage, en particulier, est imité de fort près du texte de Plutarque, indiqué plus haut (p. 127, note sur la p. 124, l. 1), ainsi traduit par Amyot : « Quand nous aurons tout en nostre puissance, que ferons-nous à la fin? » Pyrrus adonc se prenant à rire : « Nous nous reposerons, dit-il, à notre aise, mon amy, & ne ferons plus autre chose que faire festins tous les iours, & nous entretenir de plaisans deuis les vns auec les autres, le plus ioyeusement, & en la meilleure chere qui nous sera possible. » Cinéas adonc l'ayant amené à ce poinct luy dit : « Et qui nous empesche, sire, de nous reposer des maintenant, & de faire bonne chere ensemble,

puiſque nous auons tout preſentement, ſans plus nous trauailler, ce que nous voulons aller chercher auec tant d'effuſion de ſang humain & tant de dangers? Encore ne ſçauons nous ſi nous y paruiendrons iamais, apres ce que nous aurons ſouffert & fait ſouffrir à d'autres des maulx & trauaux infinis. » Boileau, dans son *Épiſtre I* (t. I, p. 156), a ainsi résumé ce discours :

Mais de retour enfin, que pretendez-vous faire?
Alors, cher Cineas, victorieux, contens,
Nous pourons rire à l'aiſe, & prendre du bon temps.
Hé, Seigneur, dés ce jour, ſans ſortir de l'Epire,
Du matin juſqu'au ſoir qui vous défend de rire?

L. 18 : *Qui trop... ſe aduenture, perd cheual & mule, reſpondit Malcon.* — *Les dits de Marcoul & de Salomon* ont joui d'une longue vogue : « C'est un dialogue en vers français, dont la plus ancienne rédaction remonte à la fin du XII[e] siècle. Salomon et un certain Marcoul, son interlocuteur, disent chacun un proverbe. Le roi-prophète, fidèle à son caractère, prononce toujours une sentence grave, une vérité de la plus haute morale; son interlocuteur lui répond dans le même sens à vrai dire, mais par un proverbe populaire qui rappelle beaucoup la sagesse naïve de Sancho Pança : voici deux exemples :

Qui ſages hom ſera
Ia trop ne parlera,
Ce diſt Salomon.

Qui ia mot ne dira
Grant noiſe ne fera,
Marcol li reſpond.

Bien boiure & bien mangier
Fait homme aſſoagier,
Ce diſt Salomon.

Et ventre engroiſſier
Fait ceinture alaſcher,
Marcol li reſpond.

(Leroux de Lincy, *Recherches historiques sur les proverbes français* en tête de : *Le livre des proverbes français*, 2e édit.)

L. 27 : *Si vous me y faictes votre lieutenant.* Il y a après ces mots, dans l'édition antérieure à 1535 : *ie renye la chair, la mort & le sang.* Rabelais a sans doute jugé prudent de supprimer ces blasphèmes, dont ses ennemis n'auraient pas manqué de tirer parti contre lui.

L. 28 : *Ie tueroys vn pigne pour vn mercier.* Il veut dire « je tuerais un mercier pour un peigne, » c'est-à-dire je tuerais un homme pour le motif le plus futile; mais la langue lui fourche, ce qui produit un effet comique que Rabelais a souvent recherché.

PAGE 130, l. 25 : *Aurum potabile.* « Or potable. » Remède très vanté à cette époque et qui passait pour pouvoir remplacer tous les autres.

PAGE 132, l. 11 : *Agios ho theos.* Mots par lesquels commence le Trisagion des Grecs, pièce qu'on chante en grec et en latin, dans l'Église Romaine, à la messe du vendredi saint : Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος, ἐλέησον ἡμᾶς. « Le saint Dieu, le saint fort, le saint immortel, ayez pitié de nous. »

L. 11 : *Si tu es de Dieu sy parle, sy tu es de l'aultre sy t'en va.* D'Aubigné a dit de même : « Le médecin s'écrie : si tu es de Dieu, parle; si tu es de l'autre, va t'en. » (*Baron de Fæneste*, III, 24.) — *L'aultre* est une locution superstitieuse, employée pour désigner le diable qu'on craindrait de voir apparaître en prononçant son nom.

PAGE 133, l. 22 : *Là tournoya plus de cent tours.* Sterne reproduit toute la première partie de ce chapitre, jusqu'à ces derniers mots, en y faisant seulement quelques légères suppressions, et il le donne comme la description des discussions théologiques. Cette singulière citation est ainsi amenée : « Je vous prie, monsieur Yorick, reprit mon oncle Toby, apprenez-moi ce que c'est qu'un théologien polémique. — La meilleure description que j'en aie jamais lue, capitaine

Shandy, repartit Yorick, c'est celle qui est faite de deux d'entre eux dans le récit du combat singulier entre Gymnaste et le capitaine Tripet. Je l'ai dans ma poche. — Je voudrais bien l'entendre, dit vivement mon oncle Toby. — Vous l'entendrez, dit Yorick. » (*Triſtram Shandy*, liv. v, ch. CXLVI, t. I, p. 444.) Et il en commence la lecture.

L. 27 : *Par la mer dé*. Voyez ci-dessus p. 99, note sur la p. 54, l. 11.

L. 29 : *Ab hoſte maligno libera nos, domine.* « De l'ennemi malin délivre-nous, Seigneur. »

PAGE 135, l. 15 : *Arbre*. Édit. antér. à 1535 : *Alne* (*Alnus*, aune) — 1535 : *Aſne*.

PAGE 137, l. 12 : *Ne craindre les armes ny corps mors*. On trouve *armes* dans les deux premières éditions et dans Juste, 1537 ; les autres portent *ames* ; mais, comme le remarque Burgaud des Marets, le retour au texte primitif est impérieusement réclamé par le sens et par l'examen du passage d'Élien que traduit Rabelais. (Voyez : *De la nature des animaux*, liv. XVI, ch. 25)

L. 14 : *Vlyſſes mettoit les corps de ſes ennemys es pieds de ſes cheuaulx, ainſi que raconte Homere*. Homère dit tout autre chose : « Ulysse traine par les pieds les guerriers qui meurent sous le fer de Diomède, et les range de côté, pour que les chevaux de Rhésus passent sans peine. » (*Iliade*, X, 488)

PAGE 138, l. 10 : *Supplementum Supplementi chronicorum*. « Le Supplément du Supplément des chroniques. » Parodie des titres de certains ouvrages historiques du moyen âge où d'interminables suppléments s'ajoutent les uns aux autres. Voyez ci-dessus, p. 103, note sur la p. 58, l. 5.

PAGE 141, l. 25 : *Grand comme la tonne de Ciſteaulx*. « Robert Cenault, qui dans ſon traité *De vera menſurarum ponderumque ratione*, aux feuillets 30 & 31 de l'édition de 1547, parle de la tonne prétendue de Cîteaux, dit que de ſon temps elle ſubſiſtoit encore en ſon entier, quoi que la tradition du lieu fût que c'étoit ſaint

Bernard qui l'avoit fait conſtruire. Elle tenoit, dit-il, près de 300 muis... Mais Rabelais & tous ceux qui depuis ou avant lui ont parlé de cette prétendue tonne de Cîteaux ſe ſont mépris. Ils devoient dire de Clervaux. » (Le Duchat)

PAGE 142, l. 16 : *Lors que Gargantua beut le grand traict, cuyderent noyer en ſa bouche.* Souvenir des *Grandes Croniques* : « beut tellement quil miſt la dicte riuiere a ſec. Lors les citoyens qui eſtoyent tombez en ſa gueulle furent tous noyes. » (Voyez ci-dessus, p. 47)

L. 23 : *Frappa rudement en la faulte d'vne dent creuze.* « Troys qui tomberent dedans ſa dent creuſe. » (*Grandes Croniques*, édit. de 1533. Voyez ci-dessus p. 47, note 1)

PAGE 143, l. 20 : *Par Dauid.* Psaume CXXIII, 2e verset, jusqu'à la fin. En voici la traduction : « Lorsque les hommes s'élevaient contre nous, peut-être nous eussent-ils dévorés vivants. — Lorsque leur fureur s'allumait contre nous, peut-être l'eau nous aurait engloutis. — Notre âme a passé au travers d'un torrent. — Béni le Seigneur, qui ne nous a pas donnés en proie à leurs dents ! — Notre âme, comme un passereau, a été arrachée du lacs des chasseurs. — Le lacs a été rompu, et nous avons été délivrés. — Notre aide... »

L. 21 : *Quand nous feuſmes mangez en ſalade.* Cette phrase et les suivantes, qui commencent également par *quand*, font allusion à un vieux cantique des pèlerins de Saint Jacques :

Quand nous partiſmes de France,
Hélas mon Dieu !
Quand nous fuſmes dans la Saintonge,
. . . .
Quand nous fuſmes au port de Blaye,
. . . .
Quand nous fuſmes dedans Saint-Jacques.

PAGE 145, l. 5 : *Depoſita cappa.* « La chape ôtée. »

Mots qui, dans les rituels, indiquent les cas où l'officiant doit retirer ce vêtement.

L. 7 : *In ſtatutis ordinis.* « Dans les statuts de l'ordre. »

L. 11 : *Il me faict le corps tout ioyeux.* Dans *Le moyen de parvenir* (p. 70), un religieux « va prendre vn mouton mignon, qui eſtoit au préau, & l'enueloppa de ſon froc; puis vint à ſon pere, & le lui montra. Ce mouton bondiſſoit, ſautoit, faiſoit l'enragé. « Eh bien! mon pere, que dites-vous de cela? I'eſtois iadis vn mouton, comme celui-là ; auiourd'hui i'ai le froc, qui me fait ainſi pétiller! »

L. 19 : *Creux comme la botte ſainct Benoiſt.* « C'est ainsi qu'est appelée la grande tonne de Saint-Benoît qui est à Bologne, et *botta* en italien signifie une bouteille, du latin *butta.* » (*Les Rabelais de Huet*, p. 29)

L. 21 : *De tous poiſſons, fors que la tanche.* La suite de ce proverbe est, ainsi que l'indique Estienne (*Précellence du langage françois*, p. 181) :

Pren le dos & laiſſe la panche.

Mais le moine passe, sans achever, à une autre idée. Du Fail, dans ses *Propos rustiques*, dit (t. I, p. 108) : « De tous poiſſons, fors de la Tenche : prenez les ailes d'vn Chapon, neantmoins qu'aucuns docteurs dient d'vne garce. »

L. 23 : *Quand on meurt le caiche roidde?* « On tient par une plaiſante tradition que l'érection après la mort arrive à ceux qui ont joui d'une religieuſe, ce qui a donné lieu à ce vers, *Qui monachâ potitur, virgâ tendente moritur*, rapporté premièrement par Joannes Vincentius Metulinus ſur le 18. chapitre du grécifme d'Ebrard & depuis par Leonellus Faventinus c. 75, 2. partis *Practicæ medicinalis*, cité par H. Kornma. C. 5. *de linea amoris*, p. 123. Le même Metulinus rapporte le vers de cette autre manière : *Arrectus moritur monachâ quicumque potitur.* » (Le Duchat)

PAGE 146, l. 2 : *Ceſte cuiſſe de Leurault eſt bonne pour*

les goutteux. Selon Pline (XXVIII, 16), qui conseille ce remède, il suffit de le porter sur soi : « podagras quidam mitigari tradunt pede leporis abscisso si quis secum assidue habeat. »

L. 4 : *A propos truelle*. Ce proverbe est répété dans le *tiers livre*, ch. XVIII (t. II, p. 93), d'une façon plus complète : « C'eſt bien à propous truelle, Dieu te guard de mal maſſon. »

L. 13 : *Eſuenté des ventz du trou de bize, de chemiſe*. Le passage suivant servira à éclaicir la première de ces locutions :

A tout heure, ſoit froit ou chault,
Il fault ſouffler au trou de biſe.

(*Poéſies françoiſes des* XVe *&* XVIe *ſiècles*, t. III, p. *169* : *Les Secretz & Loix de Mariage*)

Quant au vent « de chemise, » il est ainsi défini dans la *Légende de Pierre Faifeu* (ch. XLIX) :

Or la couſtume a la femme ſouuent
A ſon mary faire boyre ſon vent,
Que gaudiſſeurs, ſans en faire aultre miſe,
Nomment & dyent le vent de la chemiſe.

On lui attribuait une grande influence sur la prospérité du ménage:

Ainſi vng vent de la chemiſe
Fera tout ceſt appoinctement.

(Coquillart, *Droits nouveaux*, t. I, p. 81, *Bibl. elzév.*)

Pluſieurs niaiz ſi ont ſans doubte
Ainſi du vent de la chemiſe.

(Coquillart, *Monologue des Perruques*, t. II, p. 284)

Bien le ſçaura patheliner,
Car elle eſt duycte luy donner
Affin de fournir à la miſe
Par foys du vent de la chemiſe.

(*Poéſies françoiſes des* XVe *&* XVIe *ſiècles*, t. II, p. 12 : *Sermon des Maulx de mariage*)

... Pour finable remife,
On vous donra du vent de la chemife.

(*Poéfies françoifes des* xve *&* xvie *fiècles,* t. III, p. 135 : *Ny trop toft ny trop tard marié*)

Du Fail (t. II, p. 249) parle assez longuement, mais en termes peu intelligibles de « ce terrible & exorbitant vent de la chemife, duquel vous autres mariez faictes tant de cas. »

L. 25 : *Hon, que ie ne fuis roy de France pour quatre vingtz ou cent ans.*

Ha! que ne fuis-ie Roy pour cent ou fix vingts ans!
(Regnier, *satire* VI, p. 46)

L. 34 : *Il n'y a plus de mouft.* C'est-à-dire de sauce pour le cochon. Nous trouverons plus loin dans un menu (liv. IV, chap. LIX, t. II, p. 478) des « cochons au mouft. » Cette exclamation : « Il n'y a plus de mouft » éveille chez le moine une idée libre. Il la complète par cette phrase latine : *Germinauit radix Ieffe,* « la racine de Jeffé a germé, » qui fait allusion à ce passage d'Isaïe (chap. XI, v. I) : « Et egredietur virga de radice Jeffæ, et flos de radice ascendet. »

Il faut remarquer que *Jessé* était l'équivalent de *J'ai soif* suivant la prononciation populaire d'alors. Dans la *Farce de Pernet* (*Ancien théâtre françois,* t. II, p. 366) un ignorant à qui on apprend à lire et à qui on dit *b* comprend *bois* et répond :

Ie ne puis boire fi fouuent.

Le professeur continue et dit *c,* l'élève comprend *soif,* et reprend :

Et i'ay le dyable fi i'ay foif!

Dans une autre pièce (*Farce d'vn qui fe fait examiner pour eftre prebftre. — Ancien théâtre françois,* t. II,

p. 384) *a b c* est pris par l'élève dans le sens de *a bé sé* « a bien soif » :

> Il ſçait toute ſa rethoricque,
> Courant comme ſon a b c.
> — Par bieu, ie ſuis tout mort de ſoif.

Enfin, dans *La Fricaſſée croteſtyllonnée* (v. 591), on trouve aussi, parmi des équivoques sur le nom des lettres, c dans le sens de soif :

> Qu'as-tu ? — C.

Cela explique pourquoi frère Jean dit : « Ie meurs de ſoif, » après avoir prononcé le nom de *Jeſſé*.

PAGE 147, l. 5 : *Claude des haulx Barrois*. Édit. ant. à 1535 : *Claude de ſainct Denys*. Cette désignation, comme le remarque Burgaud des Marets, a probablement été modifiée parce qu'elle désignait trop clairement quelqu'un de bien connu.

L. 12 : *Magis magnos clericos non ſunt magis magnos ſapientes*. « Les plus grands clercs ne ſont pas les plus grands ſages. » Montaigne a cité cet axiome latin (*Essais*, liv. I, chap. XXIV, t. I, p. 160), et Regnier l'a traduit de la sorte (sat. III, p. 29) :

> Pardieu les plus grands clers ne ſont pas les plus fins.

L. 32 : *Vous iurez...? Ce n'eſt... que pour orner mon langaige*. « Cette penſée eſt proverbiale en Poitou :

> ... P'r orny ſon laingaige,
> O faut jury de bon couraige. (*Gente Poit.*)
> (Burgaud des Marets)

PAGE 148, l. 13 : *Ignauum fucos pecus... a preſepibus arcent*. « Elles chaſſent de leurs demeures les frelons, lâche troupeau. » (Virgile, *Géorgiques*, liv. V)

L. 17 : *Tout ainſi comme le vent dict Cecias attire les nues*. « Est etiam ventus nomine Cœcias, quem Aristoteles ita flare dicit, ut nubes non procul propellat,

sed ut à sese vocet. « (Aulu Gelle, II, XXIII). C'est un vent du nord-ouest.

L. 19 : *Ilz mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez.* « Peccata populi mei comedent. » (*Osée,* IV, 8)

PAGE 149, l. 1 : *Le cinge ne guarde poinct la maison, comme vn chien.* Ce passage est imité de Plutarque : « Voyez le singe, il n'est pas propre à garder la maison des larrons comme le chien, ny à porter sur son dos comme le cheual, ny à labourer la terre comme le bœuf... ainsi est-il du flatteur. » (*Comment on pourra discerner le flatteur d'auec l'amy,* chap. LXI, t. XIX, p. 297). Voltaire a paraphrasé à son tour Rabelais dans ces jolis vers du *Pauvre diable :*

Nous faisons cas d'un cheval vigoureux
Qui, déployant quatre jarrets nerveux,
Frappe la terre et bondit sous son maître;
J'aime un gros bœuf, dont le pas lent et lourd,
En sillonnant un arpent dans un jour,
Forme un guérêt où mes épis vont naître;
L'âne me plaît: son dos porte au marché
Les fruits du champ que le rustre a bêché;
Mais pour le singe, animal inutile,
Malin, gourmand, saltimbanque indocile,
Qui gâte tout et vit à nos dépens,
On l'abandonne aux laquais fainéants.
Le fier guerrier, dans la Saxe en Thuringe,
C'est le cheval; un Pequet, un Pleneuf,
Un trafiquant, un commis est le bœuf;
Le peuple est l'âne, et le moine est le singe.

PAGE 150, l. 8 : *Ie foys des retz.* Frère Jean aurait pu alléguer en faveur de sa conduite l'autorité de Saint Jérôme qui dit au moine Rustic : « Facito aliquid operis : ut semper te Diabolus inveniat occupatum... fiscellam texe junco... texantur et lina capiendis piscibus. » (Canon *Nunquam. De quotidianis operibus monachorum,* dist. 5)

L. 24 : *Par ce (respondit Grandgousier) que ainsi dieu l'a*

voulu. « Il n'y a qu'une seule cause, répliqua mon oncle Toby. Pourquoi le nez d'un homme est-il plus long que celui d'un autre, si ce n'est parce que Dieu l'a voulu ainsi ? — C'est la solution de Grandgousier, dit mon père. » (Sterne, *Triſtram Shandy*, liv. III, pag. 279, chap. LXXXV, t. I)

L. 28 : *Il feut des premiers à la foyre des nez.* « A nasorum promontorio redivi et nasum speciosissimum, egregiissimumque quem unquam sortitus est, acquisivi. (*Slawkenbergii fabella.* Sterne, *Triſtram Shandy*, liv. III, chap. LXXXVI, t. I, p. 288). Dans une caricature de Gavarni un gamin dit à un passant : « Y a-t-i donc tant de quoi être comme ça faraud!... parce que le jour de la distribution des nez on s'aura levé à trois heures du matin! »

PAGE 151, l. 1 : *Les durs tetins de nourrices font les enfans camuz.* C'est aussi l'opinion d'Ambroise Paré. Bouchet dans sa 24e *sérée* (*Des Nourrices*, t. IV, p. 65) allègue en ces termes cette double autorité : « Ne voudrois pas que leurs tetins fuſſent ſi durs, que les enfans en deuinſſent camus, comme Rabelais & Paré l'aſſeurent. » Bonaventure des Périers dit également (*Nouvelles recréations et joyeux devis*, t. II, p. 188. *Bibl. elzév.*) : « Ce meſme perſonnage... eſtoit de ceux qu'on dit qui ont eſté allaictez d'vne nourrice ayant les tetins durs, contre leſquelz le nez rebouche & deuient mouſſe. »

Sterne n'a eu garde d'oublier cette particularité : « Ambroise Paré convainquit mon père... que la longueur et la beauté du nez étaient dues simplement à l'état mou et flasque de la gorge de la nourrice, comme l'aplatissement et la petitesse des nez exigus l'étaient à la fermeté et à la répulsion élastique du même organe de nutrition dans les sujets pleins de vie et de santé; — ce qui, quoique heureux pour la femme, était la ruine de l'enfant, attendu que son nez était si rabroué, si repoussé, si comprimé et si refroidi par là, qu'il n'arrivait jamais *ad mensuram suam*

legitimam; mais que dans le cas où la gorge de la nourrice ou mère était flasque et molle, en s'y enfonçant, dit Paré, comme dans du beurre, le nez était fortifié, nourri, engraissé, rafraîchi, restauré, et en voie de perpétuelle croissance. » (*Triſtram Shandy*, liv. III, chap. LXXXII, t. I, p. 274)

L. 2 : *Ad formam naſi cognoſcitur ad te leuaui.* « A la forme du nez on connaît. J'ai élevé vers toi » *Ad te leuaui...* Ces mots reviennent souvent dans les psaumes : *Ad te levavi oculos meos*, ps. CXXII, 1; *Ad te levavi animam meam*, ps. CXLII, 8, etc.

On n'en finirait point si l'on voulait recueillir les nombreux témoignages relatifs à la croyance populaire à laquelle il est fait allusion ici. En voici un tiré de la *Farce de Maiſtre Mimin* (*Ancien théâtre françois*, t. II, p. 339) :

> I'ay ouy dire à maiſtre Mengin
> Qu'il auoit le plus bel engin
> Que iamais enfant peult porter;
> Il ne s'en fault que rapporter
> A ſon nez, voyla qui l'enſeigne.

L. 3 : *Ie ne mange iamais de confitures.* Éloi Johanneau, pensant que cette phrase se rapporte à ce qui suit, fait à ce sujet cette remarque, adoptée par Regis : « Propos de buveur, parce que les confitures et autres sucreries nuisent au goût du vin. » Je crois que la phrase, au lieu de se rapporter à ce qui suit, est relative à ce qui précède, et que frère Jean veut faire entendre que dans ses exploits amoureux il n'a nul besoin de se réconforter.

> Nous avons le cœur bon, &, dans nos aventures
> Nous ne fûmes jamais hommes à confitures.
>
> (Corneille, *La ſuite du Menteur*, acte II, sc. VI)

L. 3 : *Page, à la humerie. Item, rouſties.* « Page, à boire, et aussi des rôties! »

PAGE 152, l. 19 : *Sus le poinct de Beati quorum.* Ce sont

les deux premiers mots du psaume XXXI : « Heureux ceux dont les iniquités ont été remises... »

L. 24 : *Ho, Regnault, reueille toy, veille.* M. Tarbé des Sablons, qui a recueilli cette chanson dans son *Romancero de Champagne*, l'a regardée comme un souvenir de Regnault de Montauban.

PAGE 153, l. 11 : *S'il n'y a plus de vieulx hyurognes, qu'il n'y a de vieulx medicins.*

Jean le Houx a imité ce passage :

> On voiſt ſouuent vieillir vn bon yurongne,
> Et mourir ieune vn ſçauant medecin.
>
> (*Vau de vire* LXXI)

L. 17 : *Mon tyrouer.* Voyez ci-dessus, p. 77, la note sur la ligne 15 de la page 21.

L. 27 : *A troys pſeaulmes & troys leçons.* Encore un souvenir de la *Farce de Patelin* (Acte II, sc. 5, p. 52) :

> Et ceſt auocat portatif
> A trois leçons & à trois pſeaumes.

« Cette façon de parler, dit Le Duchat, eſt empruntée du Breviaire, où les heures ſont fixées à plus ou moins de pſaumes & de leçons, ſuivant que le jour eſt plus ou moins ſolemnel. »

L. 32 : *Breuis oratio penetrat celos, longa potatio euacuat ſcyphos.* « Une courte oraison pénètre les cieux, une longue buverie vide les coupes. » Mais cela ne rend pas les allitérations entre *oratio* et *potatio*, *celos* et *scyphos*.

PAGE 154, l. 2 : *Venite apotemus.* « Venez, buvons. » *Apotemus* est ici pour *potemus.* C'est une allusion au *Venite adoremus* des matines : « Venez, adorons. » Rabelais, du reste, n'a pas imaginé cette facétie : il y a un vieil « *Invitatoyre bachique*, qui travestit sans vergogne le *Venite adoremus* en cinq ou six strophes irrévérencieuses terminées par ce refrain : « Ecce bonum vinum, venite potemus » (Aubertin, *Hist. de la langue et de la littér. française au moyen âge*, t. I, p. 526)

PAGE 156, l. 4 : *De frigidis & maleficiatis.* « Des froids et maléficiés. » Titre 15 du livre IV des Décrétales, « venerable rubricque » que Rabelais cite encore plus loin, t. II, p. 74. Bouchet y fait allusion à son tour (*Serées*, t. I, p. 183) : « Le Iuge, la femme presente, interrogue le mary de ce qu'il n'auoit eu la compagnie de sa femme, luy demandant s'il estoit point des froides queuës, & de frigidis & maleficiatis. » — Dans l'édition de 1542, que nous suivons d'ordinaire, le *de* a été passé; dans la nôtre il a été transposé par suite d'une erreur d'impression.

L. 33 : *Vn beau & long sermon.* Voyez La Fontaine : *L'Enfant & le Maistre d'escole.*

L. 34 : *De contemptu mundi, & fuga seculi.* « Sur le mépris du monde & la fuite du siècle (la retraite). »

PAGE 157, l. 3 : *Monachus in claustro...* Éloi Johanneau a le premier mis sous forme de couplet ce passage latin écrit en deux lignes par de Marsy :

Monachus in claustro
Non valet oua duo ;
Sed, quando est extra,
Bene valet triginta.

« Un moine dans son cloître ne vaut pas deux œufs ; mais quand il en est hors, il en vaut bien trente. »

L. 10 : *Puis que de par l'aultre ne voulez.* Voyez ci-dessus, p. 131, note sur la ligne 11 de la page 132.

L. 11 : *Tempore & loco prelibatis.* « En temps & lieu. »

PAGE 160, l. 4 : *Ne esperer salut aulcun.*

Una salus victis nullam sperare salutem.
(Virgile, *Æneid.*, II, v. 354)

L. 10 : *Ouurez tousiours à voz ennemys toutes les portes & chemins.* « Molte volte apersero (gli Romani) al nimico quella via che essi gli potevano chiudere. (Machiavel. *Disc.*, III)

PAGE 163. l. 3 : *Ha, monsieur le priour.* Les moines étaient très flattés d'être appelés « monsieur le prieur » ou

« dignité. » — « Il y a trois fortes de gens qui n'aiment point à eftre appelez par leur nom ; comme vous diriez chiens & chats, moines, miniftres, preftres, putains & bafteleurs... Il faut dire *mignon, monfieur le prieur, noftre maiftre*, etc. » (*Le Moyen de parvenir*, p. 172) — « Depuis qu'on a nommé vn cheual *haquenée*, vn moine ou vn chanoine *dignité*, & qu'on a appelé vn chat *minon*. Et de fait huchez vn moine, & luy dites : *moine*, il fe fafchera. » (*Idem*, p. 332)

L. 6 : *Monfieur le pofteriour.* Dans son colloque intitulé *Le Pèlerinage* (*Peregrinatio Religionis ergo*) Erasme dit que le sous-prieur est le prieur postérieur : « Hic qui priori proximus eft prior eft pofterior. »

L. 12 : *Vous aurez vn chapeau rouge à cefte heure de ma main.* C'est-à-dire : Je vous couperai la tête. « Nous voyons que Menot mefmement fe plaind que de fon temps, quand il y auoit des prefcheurs qui vouloyent mener la verité en chaire auec eux, on les menaçoit de les faire cardinaux, fans aller iufques à Romme, & leur faire porter le chappeau rouge : ne plus ne moins que S. Iean ayant amené la verité en la cour d'Herode, y laiffa la tefte. » (Henri Eftienne, *Apologie pour Hérodote*, chap. IX, t. I, p. 110)

D'eftre archeuefque tu as enuye,
Tirant qui a tant fait de mal!
Mais tu feras fait cardinal
Maugré toute ta tirannie :
Ort chancellier!

(Chanson contre le chancelier Antoine Duprat. Voyez dans les *Documents inédits, Captivité du Roi François I* par M. A. Champollion-Figeac, p. 373)

L. 16 : *Ie me rends à vous.* Ce dialogue rappelle celui de Louis XI avec les ambassadeurs génois : « Sire, nous nous donnons à vous. — Et moi je vous donne à tous les diables. »

PAGE 166, l. 23 : *Eftimez vous que la pefte vienne de fainct Sebaftian?* Henri Eftienne, dans son *Apologie*

pour Hérodote (chap. XXXVIII, t. II, p. 256), témoigne aussi de cette singulière superstition : « Chacun de ces saincts peut enuoyer la mesme maladie de laquelle il peut guarir. Et qu'ainsi soit, quand on dit le mal S. Main, le mal S. Ian, c'est aussi bien à dire le mal qu'ils enuoyent que le mal duquel ils guarissent. »

PAGE 167, l. 2 : *Sainct Eutrope faisoit les hydropiques.* « Quand on a faict S. Eutrope medecin des hydropiques, ie croy qu'on a confondu Eutrope auec Hydrope. » (Estienne, *Apologie pour Hérodote*, p. 241)

L. 3 : *Sainct Gildas les folz.* Saint Gildas présidait probablement à la folie parce que Gilles était un nom qu'on donnait aux niais, aux sots, dans les anciennes farces.

L. 4 : *Sainct Genou les gouttes.* « Quant à S. Genou, qui guarit la goutte, c'est pource que ceste maladie se loge volontiers au genou. » (Estienne, *Apologie pour Hérodote*, p. 241)

L. 11 : *Mais telz imposteurs empoisonnent les ames.* Édition antérieure à 1535, 1535 et Juste 1537 : *Mais ces predications diabolicques infectionnent les ames des pauures & simples gens.*

L. 31 : *Si vous croyez Strabo, & Pline lib. vij. chap. iij.* Strabon (liv. XV) remarque que les femmes égyptiennes avaient quelquefois quatre enfants d'une seule couche. Aristote, dit-il, rapporte même que l'une d'elles en eut sept. — Quant à Pline, il fait des observations du même genre et déclare que l'eau du fleuve est prolifique.

PAGE 168, l. 15 : *C'est (dist Gargantua) ce que dict Platon lib. V de rep. que lors les republiques seroient heureuses, quand les roys philosopheroient ou les philosophes regneroient.* Voici le texte de Platon (collect. Didot, t. II, p. 99, l. 31) : Ἐὰν μὴ... ἢ οἱ φιλόσοφοι βασιλεύσωσιν ἐν ταῖς πόλεσιν, ἢ οἱ βασιλῆς τε νῦν λεγόμενοι καὶ δυνάσται φιλοσοφήσωσι... οὐκ ἔστι κακῶν παῦλα... ταῖς πόλεσι. Amyot, dans une lettre adressée à Pontus de Tyard

en 1577, applique cette pensée aux espérances que donnait le commencement du règne de Henri III. (*Pleiade françoise, les œuvres poetiques de Pontus de Tyard*, notice, p. xxiij). Appien ne partageait pas cette opinion de Platon : « Non seulement à Athènes Ariston, avant lui Critias et ceux qui philosophèrent avec Critias et servirent sa tyrannie, mais encore en Italie des pythagoriciens, et hors d'Athènes, en Grèce, plusieurs de ceux qu'on appela *les sept sages*, ont saisi le pouvoir pour gouverner et tyranniser, plus cruellement que les tyrans ordinaires. » (*Histoire romaine*, Livre *sur la guerre de Mithridate*, chap. XXVII)

PAGE 170, l. 12 : *Comme Platon li. v. de rep.* Voyez collection Didot, t. II, p. 97, l. 18.

PAGE 171, l. 9 : *Soixante & deux mille saluz.* « Les *saluts* étaient une monnaie d'or qui datait de Charles VI et avait eu cours sous Charles VII, frappée surtout par les rois d'Angleterre, Henri V et Henri VI, se disant rois de France ; le type de ces pièces était la salutation de l'Ange à la sainte Vierge ; il avait déjà été employé sur des monnaies d'argent des princes de la maison d'Anjou, rois de Naples et comtes de Provence ; le salut d'or vaudrait environ 12 francs. » (Cartier, *De la numismatique de Rabelais. Revue numismatique*, 1847, p. 340)

L. 21 : *Cent soixante mille ducatz, & dix mille escuz.* « Les *ducats* dont veut parler l'auteur étaient ceux de Venise ; ils avaient un grand cours dans toute l'Europe ; la France n'a jamais fabriqué de monnaie de ce nom ; les ducats de Venise valent intrinsèquement 11 fr. 85 c. Les *écus d'or* valaient un peu moins que les saluts. » (Cartier, p. 341)

PAGE 172, l. 1 : *Les nerfz des batailles sont les pecunes.* « Pecuniæ belli civilis nervi sunt. » (Tacite, *Histoires*, II, 24)

PAGE 173, l. 23 : *Six vingt quatorze millions deux escuz & demy d'or.* « A calculer l'écu d'or pour 11 francs, les subsides offerts à Grandgousier par ses alliés se

seraient élevés à 1,534,000,027 francs. » (Cartier, p. 341)

Page 174, l. 25 : *Concordante d'horologe*. Ainsi dans 1542 ; les autres éditions : *concordance*.

Page 175, l. 33. *Grippeminault*. Édit. s. d., 1535, 1537 et Juste : *Grippeminaud :* Dolet et 1542 : *Grippepinault*.

Page 177, l. 17 : *Ilz ne valent que à la premiere poincte*. Machiavel s'exprime à peu près de même d'après Tite-Live : « I Francesi sono nel principio della zuffa piu che uomini, e nel successo di combattere riescono poi meno che femmine. » (*Disc.*, lib. III, c. 36) Le Tasse a dit (*La Jerusalem.*, I, 62) :

Ma cinquemila Stefano d'Ambuosa
E di Blesse e di Turs, in guerra adduce.
Non e gente robusta o faticosa,
Sebben tutta di ferro ella riluce.
La terra molle, e lieta, e dilettosa,
Simili a se gli abitator produce.
Impeto fan nelle bataglie prime,
Ma di leggier poi langue, e si reprime.

Page 179, l. 10 : *Que ceulx qui lors à leur force combattent*. Voyez Thucydide, V, 11.

Page 182, l. 11 : *Par architecture*. Pline le Jeune a dit dans le *Panégyrique de Trajan :* « La véritable gloire et renommée du bon prince est propagée, non par des images et des statues, mais par la vaillance et les vertus. »

L. 16 : *La iournee de sainct Aubin du Cormier*. 28 juillet 1484. La bataille eut lieu près de Dol en Bretagne. Louis XII, alors duc d'Orléans, qui commandait en chef les troupes du duc de Bretagne, fut battu et fait prisonnier par l'armée de Charles VIII.

L. 17 : *La demolition de Parthenay*. Les fortifications furent renversées, en 1486, par les troupes de Charles VIII. V. Bouchet, f. 168, et Belleforest, f. 427.

L. 18 : *Le bon traictement qu'ilz feirent es Barbares de Spagnola*. Voyez Belleforest, fol. 427 v°.

Page 183, l. 6 : *Durement emprisonné*. Allusion

à la conduite de Charles-Quint à l'égard de François Ier.

PAGE 185, l. 27 : *Moyse, le plus doulx homme qui de ſon temps feuſt ſus la terre.* « Moses vir omnium, quos terra ferebat, mitissimus. » (*Les Nombres*, XII, 3)

L. 31 : *Sa fortune rien plus ſouuerain n'auoit, ſinon qu'il pouuoit : & ſa vertus meilleur n'auoit, ſinon qu'il vouloit touſiours ſauuer, & pardonner à vn chaſcun.* « Nihil habet nec fortuna tua majus, quam ut possis, nec natura tua melius, quam ut velis servare quam plurimos. » (Cicéron, *Discours pour Ligarius*)

PAGE 188, l. 14 : *Diſhuyt cent mille quatorze bezans d'or.* « Je crois que le *besant* équivalait à peu près à un gros d'or fin, et alors la vaisselle de Grandgousier, abandonnée à ses capitaines, aurait pesé 28,125 marcs et valu intrinsèquement environ 22,500,000 francs. Voyez sur les besans : Le Blanc, p. 198, et *Revue*, 1836, p. 431. » (Cartier, *Numismatique de Rabelais*, p. 342)

PAGE 189, l. 13 : *Comment... pourroy ie gouuerner aultruy, qui moymeſmes gouuerner ne ſçaurois ?* « Abſurdum... eſt, ut alios regat, qui ſe ipſum regere neſcit. » Loi citée par Jean, évêque de Chiempsée, suffragant de Saltzbourg, dans son *Onus Eccleſiæ*, chap. XXVII, n. 7.

PAGE 190, l. 19 : *Si non celles que eſtoient borgnes, boyteuſes...* « Qui defectuoſiores inter filios nobilium apparent, clericali ſtatui adjiciuntur, quaſi mundo inutiles, licet Deo execrabiles : Siquidem contra Dei præceptum eccleſiis & monaſteriis offeruntur, aut claudi aut cæci, aut in aliqua parte deformes & debiles. » (*Onus Eccleſiæ*, chap. XXII, art. 8)

L. 25 : *A quoy vault toille ? A mettre en religion... & à faire des chemiſes.* Jeu de mots : *à quoy vault-elle.* Anciennement *toille* se prononçait *telle* :

S'abiller à mode nouuelle,
Porter moytié drap, moytié toille.

(Coquillart, *Droits nouveaux*, t. I, p. 83)

PAGE 192, l. 1 : *Comment feut baſtie & dotee l'abbaye des Thelemites.* Ce chapitre a son commentaire particulier dans une brochure intitulée : *Rabelais et l'architecture de la Renaissance. Restitution de l'abbaye de Thélème.* Par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. Avec deux planches. — A Paris, chez J. Crozet, 1840. — La restitution est de M. Charles Questel, architecte. Voyez aussi *L'abbaye de Thélème*, par Marie Guichard, *Bulletin du Bibliophile*, 1841.

« Thélème, dit M. Lenormant, n'est point irrégulière comme Saint-Germain, Amboise ou Chantilly : mais elle n'atteint pas à la belle disposition de Chambord. Le plan hexagone adopté par l'architecte sent plus le donjon que le palais : Rabelais ne trouve rien de mieux à placer sur la face de la Loire que la saillie d'une tour : « Au pied d'icelle eſtoit vne des tours aſſiſe, nommee Artice. » Je remarque que le rapport d'un à cinq, établi par notre architecte entre le diamètre des tours et la longueur des corps de logis qui les séparent, se retrouvait à Bonnivet sur la façade et existe à Chambord sur les côtés. » M. Charles Lenormant a finement remarqué, qu'en sa qualité d'épicurien, Rabelais se distingue surtout comme architecte par les satisfactions, jusqu'alors inconnues, qu'il donne à « un besoin bien cher à notre siècle, à celui du *confort.* » Les gouttières remplaçant les gargouilles, le peu d'élévation des marches et la distance du repos dans les montées, nous montrent la construction de Thélème en grand progrès à cet égard. Toutefois, si l'on doit tenir compte de quelques perfectionnements de détail, on ne saurait s'empêcher de signaler de graves omissions : chaque chambre a une chapelle, mais l'église manque à cette abbaye. Charles Lenormant prétend, non sans vraisemblance, que Rabelais, penchant à cette époque vers la Réforme, aurait volontiers envoyé ses religieux et ses religieuses au prêche ; mais on n'en devine pas davantage l'emplacement. S'il y

a là une réserve prudente et volontaire il n'en est pas de même à l'égard des salles de banquet et des cuisines, que M. Daly (*Revue de l'architecture*, t. II, p. 196) s'étonne de ne pas voir mentionner.

L. 11 : *Escuz au soleil & autant à l'estoille poussiniere... nobles à la rose.* « Les *écus au soleil*, ou, comme on disait souvent, les *écus sol*, avaient commencé sous Louis XI et se sont fabriqués sous plusieurs règnes ; ils valaient un peu moins que les *écus à la couronne* qui les avaient précédés. Le type était le même, excepté un petit soleil rayonnant au-dessus de la couronne. Quant aux *écus à l'étoile poussinière*, il est évident que c'est une facétie de notre auteur pour tourner en ridicule le surnom trop ambitieux des véritables écus... Le *noble à la rose* était une belle et large monnaie d'or anglaise, frappée d'abord par Édouard III et continuée jusqu'à Élisabeth ; cette monnaie vaudrait aujourd'hui 25 francs. » (Cartier, p. 343)

PAGE 193, l. 6 : *Guy de Flandres.* « C'est le plâtre fin dont on fabriquait ces *clefs-pendantes* qui décorent, non sans quelque grâce, les voûtes de nos églises des XVe et XVIe siècles. » (Lenormant)

L. 8 : *A figures de petitz manequins.* « Les commentateurs expliquent les *manequins*, dont parle ici Rabelais, par *petites manes*, « paniers de fleurs et de fruits, lesquels servent d'ornement aux édifices. » Mais ces *mannequins* ne sont-ils pas plutôt des *petits hommes* (*männchen*), des *bons hommes*, comme nous disons aujourd'hui, que maître François marie, dans son caprice, à des figures d'animaux ? » (Lenormant)

L. 14 : *Plus magnificque que n'est Boniuet, ne Chambourg, ne Chantilly.* Ces mots : *ne Chambourg ne Chantilly* manquent dans les premières éditions jusqu'à celle de 1537 inclusivement. C'est en 1536 que la construction de Chambord a commencé.

L. 25 : *Beaulx arceaux d'antique.* « Arcs à plein cintre renouvelés des monuments romains, et substi-

tués aux ogives qui jusqu'alors avaient régné sans partage. » (Lenormant)

L. 27 : *Cabinet faict à clere voys de largeur de la-dicte viz*. « Au premier abord, on ne sait où placer *ces cabinets à clere voys, qui ont la largeur de la viz*, d'autant plus que *les beaulx arceaux d'antique* qui leur donnent entrée, sont ceux *par lesquelz estoit repceu la clarté ;* mais tout se concilie, si l'on se représente ces *cabinets à clere voys* comme faisant saillie sur les façades, à la hauteur de chaque étage, et portés sur des consoles dont la forme devait rappeler celle des anciens mâchicoulis. L'épaisseur de ces *cabinets* n'est donc pas telle que la lumière ne puisse entrer abondamment par les *arcs d'antique* qui correspondent à leurs ouvertures. » (Lenormant)

L. 33 : *En Grec, Latin, Hebrieu, Françoys, Tuscan. & Hespaignol*. « Voilà six langues énoncées : c'étaient, au XVIe siècle, les seules langues littéraires de l'époque ; de l'anglais, malgré Chaucer, de l'allemand, en dépit de Luther lui-même, pas le mot. Quant à la disposition de la Bibliothèque, on croirait que l'auteur a voulu donner un étage à chaque idiome. Mais nous avons six langues, et cinq étages seulement au-dessus du sol pour les loger. Il sera donc nécessaire de faire une répartition des livres proportionnée au nombre des productions de chaque littérature. Le rez-de-chaussée aura le grec et l'hébreu. Au premier, nous placerons les livres latins ; les français au second ; les italiens et les espagnols aux deux étages supérieurs. » (Lenormant)

PAGE 194, l. 2 : *L'entree estoit par le dehors du logis en vn arceau large de six toizes*. « Je crois reconnaître une intention de critique dans ce que dit le descripteur ; rien de semblable ne se retrouve en effet dans les habitations du XVIe siècle. A Écouen comme à Chambord, les portes sont démesurément petites en comparaison de la masse de l'édifice. » (Lenormant)

L. 9 : *Descriptions de la terre*. « On peut entendre

par là les peintures des vases, des habits, des coutumes, empruntées aux relations du nouveau monde, dont le XVIe siècle se montrait si avide. Mais de véritables *cartes de géographie* ne me paraissent pas déplacées dans les galeries de Thélème. On sait que, dans le Vatican, une galerie de cartes géographiques peintes à fresque au XVIe siècle se trouve placée parmi les chefs-d'œuvre de la peinture. Ces cartes ne sont point si arides que celles qu'on fabrique aujourd'hui : elles brillent d'or, de pourpre et d'azur ; l'imagination de l'époque, au milieu des détails techniques, y a prodigué ses caprices : les baleines et les dauphins bondissent dans l'Océan ; les vaisseaux de Colomb et de Gama le sillonnent ; l'Arabe a planté sa tente sur l'emplacement du désert ; le sauvage de l'Amérique, le nomade de l'Asie, sont dessinés chacun à sa place et d'après les relations les plus accréditées. » (Lenormant)

PAGE 195, l. 5 : *Les Gotz Ny Oſtrogotz, precurſeurs des magotz.* Les commentateurs se sont donné beaucoup de peine pour savoir ce que signifient ces *Gotz* et ces *magotz*. Le Duchat va jusqu'à dire que « ces deux noms ſemblent faire alluſion au *Gog* & au *Magog* d'Ezéchiel & de l'Apocalypſe. » Les *Gotz* et les *Magotz* sont tout simplement les ennemis du roi Arthus et, par suite, du Gargantua des *Grandes Cronicques* qui « iura deuant tous les aſſiſtens que iamais ne beuroit ne mengeroit que les Gos et Magos neuſſent tous ſentiz que peſoit la maſſe que il tenoit en ſa main. » (p. 37). Il y a une énumération du même genre dans la *quatrième épître du coq à l'aſne* de Marot :

Ils ſont de chaude rencontree
Bigots, cagots, godz & magodz,
Fagotz, eſcargotz & margotz.

Mais cette pièce est postérieure à *Gargantua*.

PAGE 199, l. 14 : *Cornes de cerfz.* « Nous retrou-

vons ici de quoi nous rappeler la galerie des cerfs et celle des chasses, à Fontainebleau. » (Lenormant)

PAGE 201, l. 1 : *Comment eſtoient veſtuz les religieux & religieuſes de Theleme.* Dans son *Histoire du costume en France* (Paris, Hachette, 1875, gr. in-8°, pages 354-367), M. Quicherat a considéré ce chapitre comme fournissant le type le plus exact et le plus complet de l'habillement des deux sexes, vers 1530. Nous allons reproduire, à propos de chaque passage, les éclaircissements si nets et si précis que nous offre cet ouvrage.

L. 9 : *Chauſſes d'eſcarlatte, ou de migraine.* « Les *chausses*, quand il s'agissait des femmes, n'avaient pas besoin d'être distinguées en *hauts* et *bas*, puisque les femmes ne portaient que des bas. C'est donc de bas qu'il s'agit. Ils sont dits d'*écarlate* ou de *migraine*, parce qu'on en suppose taillés dans du fin drap teint en pleine ou en demi-teinture de kermès. »

L. 16 : *Les ſouliers, eſcarpins, & pantoufles... deſchicquettees à barbe d'eſcreuiſſe.* « Toutes les chaussures dénommées par Rabelais... étaient extrêmement découvertes, avec une bride sur le cou-de-pied; elles étaient de plus épatées du bout et crevées, ce qui constituait la déchiqueture. L'imitation des barbes d'écrevisse était produite par une engrêlure sur le bord des crevés. »

L. 19 : *Vaſquine.* « La *vasquine* ou *basquine* était un corsage ou petit pourpoint sans manches, ayant la forme d'un entonnoir. Elle était fortement serrée sur le buste qu'elle avait pour objet d'amincir graduellement jusqu'à la taille. »

L. 22 : *La cotte de tafetas d'argent.* « La *cotte* ou robe de dessous, tendue sur la vertugale, ne devait faire aucun pli. Le travail d'aiguille d'où elle tirait sa décoration consistait en bandes horizontales ou en raies verticales d'un ornement très compliqué. »

PAGE 202, l. 3 : *Les robbes ſelon la ſaiſon.* « La *robe* portée par-dessus ces appareils était très décolletée et taillée en carré à l'ancienne façon. Les man-

ches en sacs avec un large retroussis de fourrure s'étaient également conservées. »

L. 10 : *Marlottes.* « La *marlotte* était un pardessus plus court que la robe et entièrement ouvert sur le devant, à peu près de la forme des caracos que l'on a portés en ces derniers temps. »

L. 11 : *Bernes à la Moresque.* « La *berne* était une marlotte sans manches, d'où les bras sortaient par des fentes latérales ; mais il y avait un vaste collet qui retombait assez bas pour les couvrir. En plein XVIe siècle, les femmes moresques de l'Andalousie n'avaient pour tout vêtement qu'un caleçon et une berne, celle-ci d'un gros tissu de laine rayé, auquel s'appliquait proprement le nom de berne (*bernia* en espagnol). »

L. 19 : *Les patenoſtres, anneaulx, iazerans, carcans.* « Les *carcans* étaient les joyaux portés en collier, les *jazerans,* des chaînes d'or que l'on disposait en guirlandes sur le corsage de la robe. Le terme de *patenôtres* paraît s'être appliqué alors, non seulement aux chapelets de prières, mais aux pendants des ceintures, qui étaient des chapelets d'orfèvrerie tombant sur le devant du corps jusqu'au bas de la cotte. »

L. 24 : *L'acouſtrement de la teſte eſtoit... En hyuer à la mode Françoyſe. Au prin temps à l'Eſpagnole. En eſté à la Tuſque.* « L'*accoutrement de tête à la mode française* était le chaperon de velours avec templette et queue pendante... — La relation de l'entrée de la reine Éléonore à Bordeaux nous fait connaître la *coiffure espagnole :* « Elle auoit en ſa teſte vne coiffe ou creſpine d'or friſé, faicte de papillons d'or, dedans laquelle eſtoient ſes cheueux, qui luy pendoient par derriere iuſques aux talons, entortillés de rubans ; & auoit vn bonnet de velours cramoiſy par-deſſus, couuert de pierreries, où y auoit vne plume blanche, tendue à la façon que le roy la portoit ce iour-là. » « Quant à la *coiffure à la tusque* (toscane), qui était celle des dames de Florence, elle consistait en une

charmante petite coiffe de linon, assujettie au-dessus du front par une passe d'orfèvrerie, et sur les tempes par des broches d'or à large face. La chevelure, séparée en deux sur le devant, retombait en longs tire-bouchons derrière les oreilles. »

L. 30 : *Chausses pour le bas d'estamet.* « Il n'y avait pas encore de *bas* de tricot. L'habillement des jambes continuait d'être l'ouvrage des chaussetiers. Il était fait non plus de drap, mais de laines rases. Les bas étant le plus souvent tailladés en rond, en long ou en spirale, on les doublait d'une belle étoffe qui paraissait aux crevés. »

L. 32 : *Les hault de velours.* « Les *hauts-de-chausses* admettaient plusieurs façons, les uns bouffants, les autres collants, ceux-ci longs, ceux-là courts, tous déchiquetés, tailladés, balafrés avec des flocards ou coques de toile fine, de toile d'or, de satin ou de taffetas qui passaient à travers les taillades. »

L. 34 : *Le pourpoint.* « Le *pourpoint* était décolleté comme le corsage de la robe des femmes, et laissait voir tout le haut de la chemise qui montait jusqu'à la naissance du cou. Il y avait là une petite garniture froncée, d'où ne tarda pas à sortir l'idée de la collerette... Les termes manquent pour exprimer le travail des ciseaux et de l'aiguille sur les pourpoints élégants. »

PAGE 203, l. 4 : *Les sayez & chamarres.* « Les *saies* et *chamarres* furent l'équivalent de nos habits, de même que le pourpoint était celui de notre gilet. Le nom de *saie* fut emprunté à la cotte militaire... La *chamarre* était une veste longue très ample, formée de bandes d'étoffe (soie ou velours) réunies par des galons. »

L. 6 : *Les robbes.* « Les *robes* servirent de pardessus, concurremment avec le petit manteau... La robe se mettait sans ceinture. Elle s'arrêtait à la hauteur des genoux dans le costume des gentilshommes, bourgeois et paysans; mais dans celui des gens de robe longue, elle descendait jusqu'aux pieds. »

L. 12 : *Le bonnet.* « Le *bonnet* attribué aux Thélémites était la coiffure que nous appelons *toque.* »

PAGE 205, l. 14 : *Fay ce que vouldras.* Cette règle a été souvent rappelée. Mme de Sévigné l'avait sans cesse à la bouche : « La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que voudras ; vive la sainte liberté.* » (Paris, 8 octobre, 1688). « *Fais ce que voudras* est la devise d'ici. » (Brevannes, 11e novembre, 1688). « Voilà à peu près la règle de notre couvent ; il y a sur la porte *Sainte liberté* ou *Fais ce que voudras.* » (Aux Rochers, 18e septembre, 1689). Regnard l'a légèrement modifiée :

Pour passer doucement la vie
Avec mes petits revenus,
Ici je fonde une abbaye,
Et je la consacre à Bacchus...
Afin qu'aucun frère n'en sorte,
Et fasse sans peine ses vœux,
Il sera gravé sur la porte :
Ici l'on fait ce que l'on veut.

PAGE 207, l. 1 : *Enigme en prophetie.* Dans les premières éditions, jusqu'à Dolet inclusivement, le titre est : *Enigme trouue es fondemens de labbaye des Thelemites.* Cette pièce est de Melin de Sainct-Gelays, et a paru dans ses *OEuvres*, avec de très légères variantes, en 1574. Elle y est intitulée : *Enigme en façon de prophetie* (voyez l'édition publiée par M. Prosper Blanchemain dans la *Bibliothèque elzévirienne*, t. II, p. 202). Les deux premiers vers et les dix derniers, qui ne se trouvent pas dans l'*Enigme* de Sainct-Gelays, appartiennent seuls à Rabelais.

L. 17 : *Feiour.* Faute d'impression, lisez : *seiour.*

PAGE 210, l. 3 : *Reste en apres ces accidens parfaictz.* Les dix vers de Rabelais qui commencent ici sont un peu différents dans les premières éditions jusqu'à Dolet inclusivement :

Reste en apres que yceulx trop obligez.
Penez, lassez, trauaillez, affligez.

Par le ſainct vueil de leternel ſeigneur
De ces trauaulx ſoient refaictz en bon heur :
La verra lon par certaine ſcience
Le bien & fruict qui ſort de patience :
Car cil qui plus de peine aura ſouffert
Au parauant, du lot pour lors offert
Plus recepura. O que eſt a reuerer
Cil qui pourra en fin perſeuerer.

L. 25 : *Merlin le prophete.* C'est désigner Melin de Sainct-Gelays d'autant plus clairement que, dans la prononciation populaire du XVIe siècle, Merlin s'adoucissait et se prononçait à peu près Mellin.

L. 28 : *Deſcription du Ieu de Paulme.* Cette explication générale et toutes les explications particulières qui la suivent sont ainsi imprimées en manchettes dans les *OEuvres* de Sainct-Gelays :

Le jeu de paume	*en regard de*	*... ce lieu ou nous ſommes.*
Les faiſeurs de partie	—	*... vne maniere d'hommes.*
Les ioueurs	—	*Amys entre eulx.*
Le changement de lieu	—	*... aller hault.*
Les arbitres	—	*Hommes ſans foy.*
Le naquet	—	*... le plus lourd.*
Les fueurs	—	*Soubdaines eaux.*
Les raquettes	—	*... leurs nerfz.*
L'eſteuf	—	*. . la machine ronde.*
Les foſſes des ieux	—	*En tel endroict.*
Le feu qu'on fait		*... grand flamme.*





TOME I

(PAGES 213-384)

PANTAGRUEL

PAGE 213. Cette page est la reproduction du frontispice de la dernière édition séparée de *Pantagruel*, qui a précédé l'impression du roman complet. Pour la description de cette édition et des précédentes, voir notre *Bibliographie*.

Nous avons établi, par des preuves qui nous paraissent irrécusables (voyez ci-dessus p. 15-19), que le *Pantagruel*, dont la plus ancienne édition connue est sans date et la première datée de 1533, a paru avant *Gargantua*, et qu'il était primitivement destiné à servir de suite à l'édition des *Grandes Cronicques* remaniée par Rabelais et publiée par lui en 1532 (voyez p. 23-56). La Monnoye, dans une note sur la 42e nouvelle de Des Périers, semble croire que *Pantagruel* a paru avant 1529. Il se fonde sur une phrase du discours de l'écolier limousin, qui se trouve dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory, publié en 1529, et qui peut paraître tirée de *Pantagruel*. Nous reviendrons plus loin sur

cette question avec quelques détails. Pour le moment, nous nous contentons de rappeler que Rabelais, arrivé à Montpellier seulement en 1530, ne peut guère avoir publié son *Pantagruel* avant cette époque. D'ailleurs la date des poursuites dirigées par la Sorbonne contre cet ouvrage nous fait connaître celle de sa publication : elle se trouve indiquée, ainsi que le remarque Rathery, par une lettre latine de Calvin, d'octobre 1533, dans laquelle il raconte que la Faculté, cherchant à s'excuser d'avoir fait saisir *Le Miroir de l'ame pechereſſe*, de Marguerite de Valois, avait déclaré par la bouche de son suppôt, Leclerc, curé de Saint-André-des-Arcs, que ce livre avait simplement été mis à part pour être examiné, et qu'on n'avait tenu décidément condamnables que *La Forêt d'amours*, *Pantagruel*, et autres romans obscènes, « ſe pro damnatis habuiſſe obſcænos illos Pantagruelem, Syluam amorum, & eius monetæ. »

Pantagruel n'est pas, comme Gargantua, un personnage populaire ; toutefois, bien avant Rabelais, ce mot existe en français comme nom propre et comme nom commun. Comme nom propre il désigne un diable qui paraît plusieurs fois dans les mystères. On le trouve dans les *Actes des apotres*, par Arnoul et Simon Gresban, représentés en 1478 devant le roi René. Il figure aussi dans la *Vie de Saint Louis par perſonnages* (Bibl. nation., f. fr. 24331, f° 110, r°), et là un de ses tours est d'exciter la soif, comme le Pantagruel de Rabelais :

Ie vien de la grande cité
De paris [et] y ay eſté
Toute nuit. Onquez tel painne neu.
A cez galanz qui auoyent beu
Hier au ſuer juſqua hebreoz
Tandis qu'ilz eſtoyent au repos
Ie leur ay par ſoutille touche
Bouté du ſel dedenz la bouche
Doucement ſans lez eſueiller.

Mais par ma foy au refueiller
Ilz ont eu plus foef la mitié
Que deuant.

Comme nom commun il désigne un violent mal de gorge, une sorte d'angine, qui suffoque et empêche presque absolument de parler. L'auteur du *Vergier d'honneur* dit en parlant d'un homme parvenu à une extrême vieillesse :

. . . le Panthagruel le grate
Si tres fort dehors & dedans,
Que parler ne peult ...

On lit dans une sotie où il s'agit d'un personnage qui feint d'être muet :

. . . il a le lempas.
— Non vrayement, il ne l'a pas;
Tu fcès bien qu'il n'eft pas cheual.
— Il a donc quelque aultre mal.
A-il point le Panthagruel?
— On ne l'a iamais fi cruel
Qu'il garde de parler aux gens.

(*Ancien Théâtre françois*, t. II, p. 235 : *Sottie nouvelle à fix perfonnaiges*)

M. Picot a conclu de ce dialogue que le *Pantagruel* de Rabelais était depuis longtemps connu des spectateurs. « Ce motif, dit-il, nous autorise à placer la *sottie nouvelle* vers 1545. » (*Étude sur la sottie*, *Romania*, année 1878, p. 307). On a pu se convaincre, par les deux premiers passages que nous avons cités, que Pantagruel est beaucoup plus ancien que Rabelais.

Comme nos anciens auteurs, Rabelais a fait plus d'une fois allusion à cette signification du nom de son héros : l'écolier limousin « difoit fouuent que Pantagruel le tenoit à la gorge » (t. I, p. 243); « aultres auons ouy fus l'inftant que Atropos leurs couppoit le fillet de vie, foy griefuement complaignans & lamentans de ce que Pantagruel les tenoit à la guorge. »

(t. II, p. 235). — (Voyez encore ci-après, à la fin de la note sur la l. 15 de la p. 229, une variante de l'édition de Marnef). C'est le nom de ce mal de gorge, de gosier, qui a donné à Rabelais l'idée de cette étymologie bouffonne : « Panta en Grec vault autant à dire comme tout, & Gruel en langue Hagarene vault autant comme alteré. » (t. I, p. 228). Le nom du peuple, les « Dipſodes, » du grec διψάω « je suis altéré, » s'accorde parfaitement avec celui du souverain.

PAGE 214, l. 1 : *Dizain de Maiſtre Hugues Salel.* Ce *dizain* se trouve pour la première fois dans l'édition de 1534. Il y est suivi de ces mots :

VIVENT TOVS BONS PANTAGRVELLISTES.

qui ne sont pas dans les éditions postérieures.

PAGE 215, l. 7 : *Les grandes & ineſtimables Chronicques.* Voyez ci-dessus, p. 23.

L. 8 : *Les auez creues gualantement.* Premières éditions et Dolet : *Les auez creues tout ainſi que texte de Bible ou du ſainct Euangile.*

PAGE 216, l. 17 : *Les appliquer au lieu de la douleur.* On employait ainsi avec beaucoup de confiance certains livres édifiants. Voyez ci-dessus, p. 82, la note sur la p. 25, l. 20.

L. 22 : *Reluyſoit comme la claueure d'vn charnier.* On lit dans le *tiers livre* (t. II, p. 117) : « plus rouillé que la claueure d'vn vieil charnier ». Ces deux passages ne sont contradictoires qu'en apparence: le fermoir d'un charnier à conserver les viandes salées est, tant qu'on s'en sert, continuellement graissé par le lard; mais lorsqu'on n'en fait plus usage ce fermoir s'oxyde.

PAGE 217, l. 1 : *La vie de ſaincte Marguerite.* Voyez ci-dessus, p. 82, la note sur la p. 25, l. 20.

L. 5 : *Il eſt ſans pair... Ie le maintiens iuſques au feu, excluſiue.* Premières éditions jusqu'à Dolet inclusivement : *Il ny en a point.* Burgaud des Marets a conservé les deux passages, trouvant le premier

nécessaire au sens. La promesse de maintenir son opinion jusqu'au feu *exclusivement* est une allusion comique aux paroles par lesquelles le souverain pontife, en remettant le chapeau à un nouveau cardinal, l'exhorte à défendre la foi, jusqu'à la mort *inclusivement :* « Accipe galerum rubrum... per quod designatur quod usque ad mortem et sanguinis effusionem inclusive pro exaltatione sanctæ fidei... te intrepidum exhibere debeas. » (Pascal, *Dict. de la liturgie catholique*, au mot *Chapeau*, Collect. Migne). Cette plaisanterie revient à chaque instant chez Rabelais : « Crediteurs ſont (ie le maintiens iuſques au feu excluſiuement) creatures belles & bonnes ; (t. II, p. 26) — Maintiens iuſques au feu, (excluſiuement entendez) que les Turcs ne ſont aptement armez, veu que braguettes porter eſt choſe en leurs loix defendue ; (t. II, p. 44) — Ie dis & maintiens iuſques au feu (excluſiuement entendez & pour cauſe) que vous eſtes grands gens de bien. » (Ancien *Prologue* du *Quart liure*). — Montaigne s'est exprimé de même, probablement à l'imitation de Rabelais : « La cauſe generale & iuſte ne m'attache... que moderément & ſans fiéure... Ie ſuiuray le bon party iuſques au feu, mais excluſiuement ſi ie puis. » (*Essais*, liv. III, ch. I, t. III, p. 244-245)

L. 10 : *Liures dignes de haulte fuſtaye.* Premières éditions et Dolet : *dignes de memoire.* En remplaçant *memoire* par *haulte fuſtaye*, l'imprimeur n'a pas supprimé *digne*, comme il aurait dû le faire.

L. 18 : *Qu'il ne ſera acheté de Bibles en neuf ans.*

Tenant ma boutique au Palais,
En moins de neuf ou dix iournées
I'ay plus vendu de Rabelais,
Que de Bibles en vingt années.

(*D'vn Libraire. Premieres œuures françoyſes* de Iean de la Ieſſée. — Anvers, C. Plantin, 1583, in-4°, t. I, p. 412)

L. 25 : *Veritable... crocquenotaire de amours.* On lit

dans les trois premières éditions : *veritable : agentes & consentientes, ceſt a dire, qui na conſcience na rien. Ien parle comme ſainct Iehan de Lapocalypſe.* Puis vient : *quod vidimus teſtamur* « nous témoignons ce que nous auons vu. » Ce texte est tiré du verset 1er de l'épître I de saint Jean.

PAGE 218, l. 5 : *Mau de terre vous vire.* 1537 et Dolet donnent la forme gasconne : *bous bire.*

L. 6 : *Le maulubec vous trouſſe.* Voyez ci-dessus p. 65 la note sur la p. 7, l. 9.

L. 6 : *Le mau fin feu de ricqueracque, auſſi menu que poil de vache.* En prononçant *vacque*, à la picarde, on trouve ici un quatrain grossièrement rimé.

L. 11 : *En ceſte preſente chronicque.* A la suite de ce prologue, on trouve dans deux éditions in-16, P. de Tours (sans date) et 1553 sans nom de lieu, la pièce suivante : « Dixain nouuellement compoſé à la louange du ioyeux eſprit de l'auteur.

Cinq cens dixains, mille virlais,
Et en Rime mille virades,
Des plus gentes, & des plus ſades
De Marot, ou de Saingelais,
Payez content ſans nulz delais,
En preſence des Oreades,
Des Hymnides, & des Dryades,
Ne ſuffiroient, ny Pontalais
A pleines balles de Ballades
Au docte, & gentil Rabelais. »

Il faut lire, au septième vers, *Lymnides* au lieu de : *Hymnides.*

PAGE 219, l. 9 : *Non ſeullement... eternelz.* Premières éditions : *Non ſeulement des Grecz, des Arabes, & Ethnicques, mais auſſi les auteurs de la ſaincte eſcripture, comme monſeigneur ſainct Luc meſmement, & ſainct Matthieu.*

PAGE 220, l. 8 : *Debitoribus à gauche.* « Par alluſion au ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.

ſur lequel article il eſt peu de chrétiens qui ne gauchiſſent. » (Le Duchat). « En Picardie et dans l'Artois, être *comme debitoribus*, c'est s'arrêter stupéfait, avoir l'air étonné et niais. Dans le pays messin, l'expression de *comme debitoribus* s'est aussi conservée, et même la tradition la rapporte au passage du *Pater.* » (Burgaud des Marets)

L. 33 : *Ventrem omnipotentem.* « Ventre tout puissant. »

PAGE 221, l. 1 : *Sainct Panſart.* Au lieu de *ſainct* lisez *ſainct.* — Non-seulement Henri Estienne a parlé de ce saint, mais il en a mentionné deux autres du même genre : « Vn curé au bourg de Quercy, parmy ſon profne parlant du Mardi gras, autrement dit Quareſme-prenant ou Quareſm'entrant, recommanda à ſes paroiciens ces trois bons ſaincts, S. Panſſard, S. Mangeard & S. Creuard. » (*Apologie pour Hérodote*, t. III, p. 182)

L. 12 : *Par le corps.* L'édit. de Marnef ajoute : « et carre a laduenant, car deux radz de front chaſcun vne hallebarde au col euſſent peu facillement marcher & paſſer deſſus. »

L. 21 : *Les couilles de Lorraine.* — « Les horrificques couilles de Lorraine, les quelles à bride aualée deſcendent au fond des chauſſes. » (t. II, p. 47). — Voltaire les appelle : « L'attribut de Lorraine. » (*Épître à Pallu*, 1725)

L. 23 : *Aultres croyſſoient par les iambes... Et les petits grimaulx les appellent en grammaire Iambus.* — *Iambus,* « ïambe, » terme de métrique, devait souvent être prononcé *jambus* par les écoliers, lorsque l'*i* et le *j* n'étaient pas distingués dans l'impression.

PAGE 222, l. 1 : *Ne reminiſcaris.* Commencement du verset de l'antienne : *Ne reminiscaris delicta nostra.* « ne vous rappelez pas nos fautes, » qui est tirée de Tobie III, 3, et se chante avant et après les 7 psaumes pénitentiaux. Rabelais, qui vient de parler de ceux qui ont un grand nez, entend par *ne reminiscaris,* « rappelez-vous leur nez. »

L. 9 : *Chalbroth.* Les noms de ces géants sont puisés à diverses sources : ils sont tirés de la Bible, de la mythologie, de l'histoire ancienne, des romans de chevalerie, des traditions populaires; quelques-uns sont de l'invention de l'auteur. Tous figurent à notre *Table des noms.* Sterne se rappelle cette plaisante énumération lorsqu'il fait dire au caporal Trim, au commencement de l'*Histoire du roi de Bohème et de ses sept châteaux :* « C'était, sauf votre respect, un peu avant l'époque où les géants cessèrent d'engendrer; mais en quelle année de Notre-Seigneur c'était... — Je ne donnerais pas un sou pour le savoir, dit mon oncle Toby. » (*Tristram Shandy*, liv. VIII, ch. CCLXIII, t. II, p. 187)

L. 22 : *Etion... Bartachim.* L'édition de Marnef : « *Etion qui engendra Badeloury qui tua sept vaches pour menger leur foye.* »

PAGE 223, l. 10 : *Lequel eut terriblement beau nez à boyre au baril.* Dans son *Grand testament* (p. 73), Villon, après s'être demandé ce qu'il donnerait à Genevois, se décide à lui laisser son barillet, parce que le beau nez de son ami le désigne pour un legs de cette nature :

Le barillet? Par m'ame, voyre !
Geneuoys eft le plus ancien,
Et plus beau nez a pour y boire.

L. 24 : *Fracaffus, duquel a efcript Merlin Caccaie.* Voici le passage auquel Rabelais fait allusion :

Primus erat quidam Fracaffus prole Gigantis,
Cuius ftirps olim Morganto venit ab illo,
Qui bacchioconem campana ferre folebat,
Cum quo mille hominum colpos fracaffet in vno.

(Merlinus Cocaius, *Macaronea fecunda,* Venetiis, H. de Gobbis, 1581, p. 97)

PAGE 224, l. 18 : *Grand Gofier.* Cette forme du nom est celle qu'on trouve dans les *Grandes Croniques* dont Pantagruel est la suite; quand Rabelais l'a eu

changée en *Grandgousier* dans *Gargantua*, il a oublié de la modifier ici.

L. 33 : *Ledict Hurtaly n'estoit dedans l'arche de Noë... mais il estoit dessus.* « Les rabbins disent cela, non de Hurtaly, mais d'Og, roi de Basan. » (*Arche de Noé*, par Le Pelletier, ch. XXV, p. 236)

PAGE 225, l. 3 : *Le gros toreau de Berne.* Pontiner, l'un des chefs des Suisses. Rabelais en reparle au *Quart liure* (t. II, p. 414).

L. 14 : *Icaromenippe.* Dans le dialogue de Lucien qui porte ce titre, le philosophe Ménippe est ainsi nommé parce qu'il raconte ses voyages à travers les airs, à la façon d'Icare.

PAGE 226, l. 6 : *Badebec, fille du Roy des Amaurotes en Vtopie.* Dans les *Grandes Cronicques* (édit. de 1533, voyez ci-dessus p. 54, note) la femme de Gargantua se nomme comme ici Badebec, mais elle est « fille du roy Mioland. » — Quant au royaume d'Utopie (de la négation οὐ, et de τόπος, lieu), c'est une contrée imaginaire créée par Thomas Morus dans son *Utopia*, publiée pour la première fois en 1516. Dans le livre de Morus, la ville des Amaurotes (ἀμαυρός, obscur, inconnu) est la capitale du pays.

L. 19 : *Au temps de Helye.* Allusion à ce passage des *Rois*, III, 17, 1 : « En ce temps-là, Élie de Thesbé, un des habitants de Galaad, dit à Achab... : « Il n'y aura durant ces années, ni rosée ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche. »

PAGE 227, l. 8 : *Alibantes.* « Qui ne peuvent faire de libations (*faute d'eau*). » Ce mot ne se trouve pas dans Homère, mais dans son commentateur Eustathe, à propos du vers 201 du 6e chant de l'*Odyssée*.

L. 19 : *Comme le mauluais Riche.* Il y a ici une forte ellipse ; le sens du passage est : comme le pauvre dans la parabole du mauvais Riche.

L. 31 : *Via lactea.* Sur l'utilité de la Voie lactée pour les « lifrelofres Iacobipetes, » voyez tome III, p. 285.

PAGE 228, l. 25 : *Que n'estoit l'eaue de la mer.*

On lit après ces mots, dans l'édition de Marnef, 1533, in-8° :

« Vne aultre plus grant aduenture arriua celle sepmaine au geant Gargantua. Car vng meschant vestibousier charge de deux grands poches de sel auecques vng os de iambon quil auoit cache en sa gibessiere entra dedans la bouche du pauure Gargantua, lequel dormoit la bouche ouuerte a cause de la grant soif quil auoit. Ce mauuais garson estant entre la dedans a gette grant quantite de sel par le palais et gousier dudit Gargantua lequel se voyant tant altere et nauoit aucun remede pour estaindre icelle alteration et Soif quil enduroit, de grant raige estrainct et serre si fort les dentz et les faict heurter si rudemenr lune contre lautre quil ressembloit que ce feussent batailtz de moulins. Et ainsi que le gallant ma despuis dict et racompte (auquel on eust facillement estouppe le cul dung boyteau de fain) de paour quil eut se laissa cheoir comme vng homme mort & habandonna ses deux sacz plains de sel dont il tourmentoit si fort le pauure Gargantua, Lesquelz furent soubdainement transgloutis et abismez. Ledit gallant reuenu de pasmoyson iura quil sen vengeroit. Lors a mis la main en sa gibessiere et tira vng gros os de Iambon fort salle, auquel estoit encores le Poil long de deux grands Piedz et quattre Doigs, Et par moult grant yre le mect bien auant en la gorge dudit Gargantua. Le pauure homme plus altere quil nestoit par auant et sentant le poil dudict os de iambon qui luy touchoit au cueur fut contrainct de vomir et getter tout ce quil auoit dedans le corps que dixhuyt Tumbereaulx neussent sceu trainer. Le compaignon qui estoit muce dedans lune de ses dentz creuses fut contrainct de desloger sans trompette, lequel estoit en si piteux ordre Que tous ceulx qui le veoient en auoient grant horreur. Gargantua adressant sa veue contre bas aduisa se maistre Caignardier qui se tournoit et viroit dedans celle grant mare taschant se mettre hors, Et pensa en luy mesmes que cestoit quelque Ver qui lauoit voulu picquer

au Cueur, et fut bien ioyeulx quil eſtoit failly de ſon corps. »

L. 26 : *Luy impoſa tel nom*. Sur le nom de Pantagruel, voyez ci-dessus, p. 158-160, la note sur la p. 213.

L. 28 : *Langue Hagarene*. Langue du fils d'Agar, des Arabes.

PAGE 229, l. 10 : *Lachement non en lancement*. Allusion à *Landsman*, « compatriote, » en allemand. Nous avons vu plus haut (t. I, p. 24) : « lans, tringue : à toy, compaing. »

L. 15 : *Il fera choſes merueilleuſes, & s'il vit il aura de l'eage*. On s'attend après ces mots *s'il vit* à quelque promesse extraordinaire, comme dans ce passage de *L'yſtoire des ſept ſages* (ch. II, éd. de la *Société des anciens textes français*, p. 61) : « Quant les ſept maiſtres ouyrent la reſponſe dirent entre eux : Se ceſtuy enfant vit, y ſera de luy quelque grant chouſe degne de memoire. » La plaisanterie consiste dans cette attente trompée. Cette phrase était devenue du reste une sorte de locution proverbiale : « Vous ſerez homme de bien, s'il n'y a faute; ſi vous viuez vous aurez de l'aage. » (Noël du Fail, t. I, p. 54.) — On lit à la fin de ce chapitre dans l'édition de Marnef : « Ceulx ſont deſcenduz de Pantagruel qui boyuent tant au Soir que la nuyt ſont contrainctz de eulx leuer pour Boire et pour eſtaindre la trop grand ſoif et charbon ardant que ilz ont dedans la gorge. Et ceſte ſoif ſe nomme Pantagruel pour ſouuenance et memoire dudit Pantagruel. »

PAGE 230, l. 15 : *In modo & figura*. « En mode et figure. »

PAGE 231, l. 2 : *Troys arpens & deux ſexterees*. « A laquelle playe il ne trouua nul fons. » (*Grandes Cronicques*, p. 29)

L. 28 : *Foy de gentil homme*. Voyez ci-dessus, p. 107, la note sur la p. 66, l. 4.

L. 30 : *Da iurandi*. Dans la grammaire de Donat, le maître, demandant à l'élève de lui énumérer les adverbes qui servent à l'affirmation, au serment, lui dit :

Da iurandi. Ces souvenirs grammaticaux sont fréquents dans notre ancienne littérature :

> Or me refpons : *da numeri*
> *Vt ter, quater, da negandi*
> *Vt non.*

(*Ancien théâtre françois*, t. III, p. 39. *Moralité nouuelle des enfans de maintenant*)

PAGE 232, l. 3 : *Bonnes gens, ie ne vous peulx veoyr.* On lit aussi dans le *Prologue* du *Quart liure*, t. II, p. 253 : « Gens de bien, Dieu vous faulue & guard. Où eftez vous? Ie ne vous peuz veoir. » Voyez le *Commentaire.*

L. dernière : *Et mourut l'an & iour que trefpaffa.*

> Cy gift Pernet le Franc Archier,
> Qui cy mourut fans defmarcher
> . . . .
> Et mourut l'an qu'il trefpâffa.

(*Œuvres de Villon*, p. 158 : *Monologue du franc archier de Baignollet*)

PAGE 234, l. 29 : *Monfieur de l'Ours.* Voyez ci-dessus p. 128, la note sur la p. 125.

PAGE 235, l. 8 : *Le paffaige du pfaultier.* — Voyez *Psaumes*, CXXXV, v. 20.

L. 20 : *A reculorum.* « A l'écart, en arrière. » — « Beneueniatis qui apportatis, qui nihil apportatis à reculorum, » dit Mathurin Cordier. (*De corrupti fermonis emendatione.* Éd., de 1531, p. 433)

PAGE 237, l. 10 : *Qu'on appelle de prefent la grand arbalefte de Chantelle.* Premières éditions : *Qui eft de prefent en la groffe tour de Bourges.*

PAGE 238, l. 9 : *Print ... campos.* « Prit les champs, » prit un congé ; terme d'écolier.

L. 21 : *Pictoribus atque poetis, &c.*

> Pictoribus atque poetis
> Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

(Horace, *Art poétique*, v. 9 et 10)

PAGE 239, l. 3 : *Qu'ilz faisoyent brusler leurs regens tout vifz.* Jean Caturce ou Cadurque, professeur en droit, avait été brûlé à Toulouse au commencement du mois de juin 1532. (Théodore de Bèze, *Hist. ecclés.*)

L. 18 : *Les femmes y iouent voluntiers du serrecropyere.* Les dangers étaient si grands que les auteurs de guides croyaient devoir les signaler aux étrangers : « Caueas hîc pulpamenti Terentiani venditores & proxenetas, qui se sistent tibi quamprimum vrbem ingressus fueris. Norisque merces illos corruptissimas vænum exponere. » (Jodocus Sincerus, *Itinerarium Galliæ,* 1616, p. 252)

L. 30 : *Le pertuys encores y apparoist.* « C'est un trou, qui commençant dans l'abbaye de Saint-Pierre, traverse assez loin sous le Rhône. » (Le Duchat)

PAGE 241, l. 1 : *Comment Pantagruel rencontra vn Limosin, qui contrefaisoit le langaige Françoys.* Pasquier a dit, à propos du langage de l'écolier limousin : « Petrarque acquit la vogue entre les siens, pour ne s'estre seulement arresté au langage toscan, ains auoir emprunté toutes paroles d'eslite en chaque sujet de diuerses contrées de l'Italie... Le semblable deuons-nous faire chacun de nous en nostre endroit pour l'ornement de nostre langue, & nous ayder mesme du grec & du latin non pour les escorcher ineptement, comme fit sur nostre ieune aage Helisaine, dont nostre gentil Rabelais s'est mocqué fort à propos en la personne de l'ecolier limousin qu'il introduit parlant à Pantagruel en langage escorche latin. » (*Lettres,* liv. II, p. 53). Qu'Helisenne de Crenne ait parlé le langage de l'écolier limousin, rien n'est plus sûr ; mais ce n'est pas elle que Rabelais a eue en vue, car ses livres n'ont paru qu'après le *Pantagruel.* Il y a au contraire, comme on le verra dans la note suivante, une identité complète entre certains passages de l'épître « aux lecteurs » du *Champ fleury* de Geofroy Tory et du discours de l'écolier limousin. Chacun des mots employés par celui-ci se trouvera dans notre *Glossaire.* Quelques-uns d'entre eux, aujourd'hui fort

en usage, n'attirent plus notre attention, mais devaient sembler très étranges aux contemporains de Rabelais, et concourir autant que les autres à l'effet comique du morceau. De ce nombre sont : *patriotique, crépuscule, indigène*. M. Littré ne les a pas relevés dans le discours de l'écolier limousin, et les cite seulement d'après des écrivains du siècle dernier. Nous tâcherons d'indiquer, le plus exactement possible, la date de leur introduction dans notre langue.

L. 22 : *De l'omnijuge omniforme & omnigene fexe feminin*. Tout le passage qui précède se trouve textuellement dans l'avis « Aux Lecteurs » du *Champ fleury* de Geofroy Tory : « Ie vouldrois quil pleuft a Dieu me donner la grace que ie peuffe tant faire par mes parolles & requeftes, que ie peuffe perfuader a daulcuns, que filz ne vouloient faire honneur a noftre Langue Françoife, au moings quilz ne la corrumpiffent point? Ie treuue quil y a Trois manieres dhommes qui fesbaftent & efforcent a la corrumpre & difformer. Ce font Efcumeurs de Latin, Plaifanteurs, & Iargonneurs. Quant Efcumeurs de Latin difent Defpumon la verbocination latiale, & transfreton la Sequane au dilucule & crepufcule, puis deambulon par les Quadriuies & Platees de Lutece, & comme verifimiles amorabundes captiuon la beniuolence de lomnigene & omniforme fexe feminin, me femble quilz ne fe moucquent feullement de leurs femblables, mais de leur mefme Perfonne. » Quelques commentateurs ont voulu voir là une critique dirigée par Geofroy Tory contre Rabelais, accusé, ce qui serait assez juste, de tomber parfois dans le travers qu'il reproche si amèrement à autrui; mais *Pantagruel* est de plusieurs années postérieur au *Champ fleury*. L'auteur de ce dernier ouvrage nous raconte avec complaisance comment il en traça le plan « le matin de la fefte aux Roys... M. D. XXIII. » Le privilège est de « Lan de grace Mil Cinq Cens Ving Six; » l'achevé d'imprimer, du « mercredy. XXVIII. Iour du Mois Dapuril. Lan Mil Cincq

Cens. XXIX. » En admettant même, ce qui est possible, que Geofroy Tory ait écrit son avis « aux lecteurs » quelques jours seulement avant l'impression, Rabelais ne pouvait avoir publié une première édition de Pantagruel puisqu'il n'arriva à Montpellier qu'en 1530, qu'il était alors exclusivement occupé de médecine, et que ce ne fut qu'à Lyon qu'il commença à donner un autre cours à ses travaux. Ce n'est donc pas Geofroy Tory qui a critiqué Rabelais, mais Rabelais qui a fait un emprunt à Tory; et cet emprunt n'est pas le seul, comme nous le ferons voir dans un instant.

L. 23 : *Nous inuisons les lupanares.* Les premières éditions indiquent où ils se trouvaient: « les lupanares de Champgaillard, de Matcon, de Cul de sac, de Bourbon, de Huslieu. » (in-4°) — Dans l'édition de Marnef, au lieu *de Huslieu*, on lit : *de Glattigny, de Husleu et de Grenetal.* — *Le Champgaillard* correspond à la rue d'Arras près celle de Saint-Victor. — La rue de *Matcon* était près de l'ancienne rue de la Vieille-Bouclerie. Rabelais écrit *Matcon* pour *Mâcon*, comme plus haut (p. 78, note de la p. 22, l. 24) *flac con* pour *flacon*, dans une intention analogue. — Le *Cul-de-sac Bourbon* était près du Louvre; le lupanar de *Huslieu*, rue du Grand-Hurleur; celui de *Glattigny* ou du *Val d'amour* en la Cité est indiqué par Guillot de Paris, dans son *Dict des rues de Paris*, composé vers la fin du XIII[e] siècle. — *Grenetal*, c'est l'emplacement de la rue Grenetat.

PAGE 242, l. 2 : *La pomme de pin.* Villon fait deux fois allusion à ce fameux cabaret (*Petit Testament*, XX, p. 13 ; *Grand Testament*. XCI, p. 61). Il était tenu en 1457 par Robin ou Robert Turgis, et situé rue de la Juiverie, en la Cité, tout auprès de l'église de la Madeleine, où la veuve de Robert Turgis, Marguerite Joly, fonda une chapelle avant 1495. (*François Villon et ses légataires*, par Auguste Longnon, Paris, Lemerre, 1873, p. 31). Sa réputation s'est longtemps

maintenue. Mathurin Regnier l'a mentionné à son tour, il a dit en parlant d'un pédant (*Satires*, x, p. 78):

> Son nez haut releué fembloit faire la nique
> A l'Ouide Nafon, au Scipion Nafique,
> Où maints rubiz balez tous rougiffants de vin
> Monftroient vn HAC ITVR à la pomme de pin.

L. 2 : *Du caftel*. Cette taverne est probablement la même que celle qui est appelée plus loin, chap. XVII, t. I, p. 302, « le cabaret du chafteau. »

L. 12 : *Lefche du iour*. Rayon ; mot à mot : tranche, aiguillette. Les éditeurs de Rabelais n'ont pas remarqué que c'est encore là un emprunt fait à Geofroy Tory, qui, du reste, n'attribue pas cette expression aux « efcumeurs de Latin » mais aux « Plaifanteurs » : « Quant les Plaifanteurs, que ie puis honneftement appeller, Defchiqueteurs de Langage, difent Monfieur du Page : fi vous ne me baillez vne lefche du iour, ie me rue a Dieu, & vous dis du cas, vous aures nafarde fanguine, me femblent faire auffi grant dommage a noftre Langue, qu'ilz font a leurs Habitz, en dechiquetant & confumant a oultrage ce qui vault myeulx entier que decife & mutile mefchantement. »

PAGE 243, l. 18 : *Vee ... grou*. Cette réponse est en patois limousin : « Eh! dites... Ho! Saint-Martial, aidemoi. Ho! ho! laissez-moi, au nom de Dieu, et ne me touchez pas. »

L. 24 : *Sainct Alipentin*. Les premières éditions ajoutent : « Corne my de bas. »

L. 27 : *Il difoit fouuent que Pantagruel le tenoit à la gorge*. Voyez p. 159, note sur la p. 213.

L. 29 : *Mourut de la mort Roland*. C'est-à-dire : mourut de soif. D'après une légende populaire, Roland était mort de soif sur le champ de bataille de Roncevaux. Jean de La Bruyère Champier, qui raconte cette tradition dans son *De re cibaria* (liv. XVI, ch. 5), constate qu'elle avait donné lieu à un proverbe cou-

rant : « inde noſtri intolerabili ſiti & immiti volentes ſignificare ſe torqueri, facete aiunt Rolandi morte ſe perire. »

L. 30 : *Ce que dit ... Aule Gelle, qu'il nous conuient parler ſelon le langaige vſité.* Dans les *Nuits attiques* d'Aulu Gelle (I, 10), Favorinus dit à un jeune homme qui affecte d'employer des mots archaïques : « Vive ergo moribus præteritis, loquere verbis præsentibus, atque id quod a C. Cæsare in primo de Analogia libro scriptum est, habe semper in memoria atque in pectore, ut tanquam scopulum sic fugias inauditum atque insolens verbum. »

L. 32 : *Octauian Auguſte.* Les premières éditions portent *Ceſar*, avec raison, comme on le voit par la note qui précède.

PAGE 244, l. 8 : *Fut aduerty... hors terre.* Premières éditions : *Fut aduerty quil y auoit vne groſſe & enorme cloche a ſainct Aignan dudict Orleans, qui eſtoit en terre pres de troys cens ans y auoit : car elle eſtoit ſi groſſe que par nul engin lon ne la pouuoit mettre ſeulement hors de terre.*

PAGE 245, l. 8 : *Nous auons... les gorges ſallees.* Voyez ci-dessus p. 159, note sur la p. 213.

L. 12 : *Le peuple de Paris.* L'édition de Marnef ajoute « maillotinien, » qui est devenu dans d'autres « maillotinier, » et qui signifie séditieux, par allusion à la révolte des maillotins en 1382.

L. 12 : *Sot par nature.* Les premières éditions s'arrêtent ici ; c'est l'éd. de 1537 qui ajoute « par bequarre, par bemol, » c'est-à-dire : « dans tous les cas, de toute façon. » Cette locution revient très souvent dans les farces :

> Sotz de bemol, [de] becarre & nature.

(*Ancien théâtre françois,* t. II, p. 244 : *Sottie des trompeurs*)

Dans le *Tiers liure* (ch. XXXVIII, t. II, p. 181), Pantagruel déclare Triboulet « fol de nature ; » et Panurge ajoute : « fol de b quarre & de b mol. »

L. 15 : *A remotis.* « A l'écart. »

L. 17 : *Pour atacher au col de ſa iument.* Voyez ci-dessus *les Grandes Cronicques*, p. 34.

L. 23 : *La librairie de ſainct Victor.* Il n'est parlé que dans ce seul chapitre du roman de Rabelais de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor; mais il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer qu'il en est déjà question dans l'édition de 1533 des *Grandes Cronicques* où *Pantagruel* est annoncé (voyez ci-dessus, p. 55, note) : « quelque iour que meſſieurs de ſainc Victor vouldront on prendra la coppie de la reſte des faictz de Gargantua, & de ſon filz Pantagruel. » Rabelais n'est pas le seul qui ait vivement attaqué la composition de la Bibliothèque de Saint-Victor. Passavant écrit à Pierre Liset : « Tu es bene dignus cum monachis tuis, qui conſumas vitam tuam in iſtis fœdiſſimis latrinis, quibus eſt plena Bibliotheca Sancti Victoris, ſicut porcus in luto, quod tu es. » Scaliger l'apprécie ainsi : « Il n'y a rien qui vaille dans la Bibliothèque de Saint-Victor à Paris ; ce n'eſt pas ſans cauſe que Rabelais s'en moque. » (*Scaligerana*, article *Bibliotheca Florentina*)

Une bonne partie du burlesque catalogue de livres dressé par Rabelais est de pure invention. Il nous en prévient lui-même dans cet avis final : « aulcuns ſont ia imprimez, & les aultres l'on imprime maintenant. » Néanmoins dans le *Catalogue de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au* XVIe *siècle* rédigé par François Rabelais, commenté par le bibliophile Jacob et suivi d'un *Essai sur les bibliothèques imaginaires* par Gustave Brunet (Paris Techener, 1862), M. Paul Lacroix croit pouvoir avancer « que Rabelais, en inventant, ou plutôt en travestissant un titre de livre, a toujours eu sous les yeux ou dans la pensée un livre imprimé ou manuscrit, sinon plusieurs à la fois, comme point de départ. »

Telle n'est pas l'opinion de M. Léopold Delisle. « Il est bien évident, dit-il, que les plaisanteries de Rabe-

lais ne s'adressent pas en particulier à la bibliothèque de Saint-Victor; il paraît même fort douteux que ce dépôt ait renfermé sous François Ier beaucoup des ouvrages dont les titres ont été si comiquement travestis dans *Pantagruel*: et l'auteur du *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle* aurait pu, suivant nous, se dispenser de comparer le chapitre VII du second livre de Rabelais avec le catalogue de Claude de Grandrue; il se serait épargné des rapprochements dont la justesse pourra être parfois contestée. » (*Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 232, note 2) — Le répertoire satirique dressé par Rabelais s'est accru d'édition en édition jusqu'en 1542; il nous a paru inutile d'indiquer la date de chaque article ajouté. Quelquefois aussi l'auteur a substitué un titre à un autre; dans ce cas nous avons soin d'avertir le lecteur. Nous nous garderons de reproduire ici toutes les suppositions contradictoires que les commentateurs ont faites pour expliquer ces titres; nous nous contenterons de recueillir celles qui présentent quelque probabilité et de traduire le moins mal qu'il nous sera possible les titres latins souvent très peu intelligibles.

L. 26 : *Bigua ſalutis*. « Le Bige du salut. » *Sermones dominicales perutiles a quodam fratre hungaro ordinis Minorum de Obſeruantia in conuentu Peſthienſi comportati*, Biga ſalutis *intitulati*. Haguenau, 1497 (selon Limler), et 1502, in-4°, caractères gothiques.

L. 27 : *Bregueta iuris*. « La Braguette du droit. » — « Plaiſanterie fondée ſur ce que le droit eſt réputé habiter dans la Braguette. » (Le Duchat.) Voyez ci-dessus, p. 90, la note sur la p. 38, l. 6.

L. 28 : *Pantofla decretorum*. « La Pantoufle des décrets. » C'est la mule du Pape, auteur des Décrétales.

L. 29 : *Malogranatum vitiorum*. « La Grenade des vices. » Le Duchat cite un ouvrage allemand de Jean Gayler, docteur de Keisersberg, Augsbourg, 1510, in-4°; et M. Paul Lacroix : *Muſtum malorum grana-*

torum; de virtutibus & vitiis christianorum. In-fol. (*Annales de Panzer*)

L. 31 : *Le vistempenard ... Turelupin.* Un *vistempenard* est, suivant Cotgrave, un plumeau monté sur un long bâton. Ce titre indique donc un ustensile qui nettoie les prédicateurs. Or, dans Cl. Nourry et Marnef, au lieu de *Turlupin*, on lisait *Pepin*, nom de l'auteur d'un vaste répertoire intitulé *Sermones & quæstiones*, où les prédicateurs puisaient souvent leurs inspirations.

PAGE 246, l. 1 : *Marmotretus ... Dorbellis.* « Marmotret (voyez ci-dessus, p. 103, 104, la note sur la l. 5 de la p. 58), Sur les babouins et les singes avec commentaire de d'Orbelles. » Un jeu de mots par à peu près rapproche de *marmotret*, qui éveille l'idée de *marmot*, les babouins et les singes. — *D'Orbelles* est un commentateur de Pierre Lombard.

L. 3 : *Decretum ... placitum.* « Décret de l'Université de Paris sur la coquetterie des femmelettes à plaisir. » A prendre ce titre à la lettre, il s'agit d'un décret opposé aux édits somptuaires; mais il y a d'après l'intention de l'auteur une équivoque sur le mot *gorgiasitas*.

L. 7 : *Ars ... Ortuinum.* « L'Art de p.... honnêtement en société par M. Ortuinus » (Ortuinus Gratius, Hardouin de Graetz). — « Allusion à un fait relaté dans les *Epistolæ obscurorum virorum.* Maître Ortuinus, à qui elles sont adressées, voulant un jour étrangler un vent, conchia vilainement ses chausses. Il est plaisant de lui prêter un livre sur un art qu'il entendait si mal. » (Burgaud des Marets)

L. 8 : *Le moustardier de penitence.* Celui qui *moult tarde* à faire pénitence.

L. 9 : *Alias.* « Autrement, ou. »

L. 10 : *Formicarium artium.* « La Fourmilière des arts. » Ouvrage de Jean Nyder, jacobin allemand, sur la magie. Il est intitulé : *Formicarii libri quinque moralisati.* Cologne, in-fol. s. d. (1477). Il se trouve aussi

sous ce titre : *Formicarium de maleficis & eorum deceptionibus*, dans la première partie du *Malleus maleficorum*, Lyon, 1584. Roger Bacon, citant le catalogue de Rabelais, dans son *De dignitate et augmentis scientiarum* (liv. VI), applique plaisamment ce titre à son propre ouvrage : « Conceditur certe cuivis, Rex optime, seipsum et sua ridere et ludere. Quis igitur novit, num certe opus istud nostrum, non descriptum fuerit ex libro quodam veteri, reperto inter libros famosissimæ illius Bibliothecæ S. Victoris quorum catalogum excepit Magister Franciscus Rabelæsius? Illic enim invenitur liber, cui titulus est, *Formicarium artium*. Nos sane pusillum acervum pulvisculi congessimus, et sub eo complura scientiarum et artium grana condidimus, quo formicæ reptare possint, et paulatim conquiescere, et subinde ad novos se labores accingere. »

L. 11 : *De brodiorum... Iacospinum*. « De l'usage des bouillons et de l'honnêteté de chopiner, par Sylvestre de Prierio Jacobin. » Ce Jacobin, qui se nommait Mozzolino ou Mazzolini, était né à Prierio, village près de Savone. Sa *Somme* des cas de conscience, connue sous le nom de *Summa sylvestrina*, était d'une grande indulgence en matière de jeûne.

L. 18 : *L'aguillon de vin*. Par *aguillons de vin* Rabelais entend, au propre, les jambons, langues de bœuf fumées, et autres denrées analogues. Voyez t. I, p. 229 l. 11 ; mais, de même que frère Jean dit le service *du vin* pour le service *divin* (Voyez t. I, p. 105, l. 2, et le *Commentaire*), il y a ici une allusion à quelque livre intitulé *L'aiguillon divin*, ou *L'aiguillon de l'amour divin*.

L. 19 : *L'esperon de fromaige*. Le vin, qui excite à manger du fromage. C'est une allusion à certains titres des ouvrages du temps, peut-être par exemple au suivant : *L'esperon de discipline, pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inuiter à toutes bonnes œuures... lourdement forge & rudement lime par... fraire Antoine du Saix*. (s. l.), 1533, 4°.

L. 20 : *Decrotatorium ſcholarium.* « Décrotoire scolaire. » Instrument fort nécessaire, mais peu employé par les pédants et les écoliers du XVI[e] siècle. Rabelais nous a déjà parlé de « maiſtres inertes bien crottez à profit de meſnaige, » (t. I, p. 68) et de leur « veu de ne ſoy deſcroter. » (p. 75)

L. 21 : *Tartaretus de modo cacandi.* « Tartaret, De la manière de c.... » Tartaret était un docteur de Sorbonne. Noël du Fail (t. II, pag. 193) nous présente « Maudeſtran & Tartaret debatans s'il faut prononcer *michi* ou *mihi.* » Ce qui suggère à Le Duchat la conjecture suivante : « Seroit-ce... à propos de la vicieuſe coûtume qu'avoit peut-être ce docteur, de dire & d'écrire *chi* pour *hi* dans le mot *mihi*, que Rabelais lui attribue ici un livre d'un ſujet ſi vilain ? »

L. 23 : *Bricot de differentiis ſoupparum.* « Bricot, Des différences des soupes. »

L. 26 : *Le tripier de bon penſement.* « Le Trépied des bonnes pensées. » On disait souvent alors *tripier* pour *trepied.* Laurent Joubert a employé cette forme dans ses *Erreurs populaires* (1[re] partie, liv. IV, ch. 7). Rabelais l'a préférée comme fournissant une équivoque ; mais le titre du livre suivant, amené par celui-ci, *Le chaulderon*, prouve qu'il s'agit bien d'un trépied.

L. 30 : *Reuerendi... libri tres.* « Trois livres du Révérend Père Frère Lubin, provincial de Bavarderie, Sur les lardons à croquer. » Par ces mots *Père Frère*, Rabelais critique la prétention des *Frères* qui affectaient de se faire appeler *Pères.* Sur « un frère Lubin, vray croquelardon » voyez t. I, p. 6, l. 7 et le *Commentaire.* Ailleurs (t. I, p. 291), Rabelais lui attribue un ouvrage, également digne de prendre place dans la Bibliothèque de Saint-Victor, *De compotationibus mendicantium.*

L. 32 : *Paſquili... interdicto.* « Pasquin, docteur de marbre, Sur les cabris à manger avec la chardonnette dans le temps papal interdit par l'Église. » Il s'agit de la célèbre statue de Pasquin, à Rome, sur laquelle

on inscrivait des écrits satiriques. La *chardonnette* est la fleur d'artichaut, *cinaræ pappi*, dont les gens scrupuleux se servaient en carême pour remplacer la présure dans les fromages, afin d'en exclure toute matière animale, ainsi que cela est expliqué dans ce passage du *De re cibaria* de La Bruyère Champier, liv. XIV, c. 7 : « Coagulatur... lac succo ficulno quin et hodie cinaræ pappis... novitio sane invento... quandoquidem per ecclesiæ Romanæ decreta vesci caseo Christianis haud licebat verno jejunio, quo scilicet coagulum quadrupedum recepisset. » Le Duchat s'exprime ainsi à cette occasion : « Je m'imagine... que cette manière qu'enſeignoit Paſquin de manger hardiment dans Rome même des chevreaux à la chardonnette, c'étoit la manière d'y faire gras & bonne chère, pourvu ſeulement qu'on ſauvât les apparences. »

PAGE 247, l. 1 : *L'inuention ſaincte croix... par les clercs de fineſſe.* Un mystère de *L'Inuention Sainte-Croix* fut joué à Saint-Serené, en 1511. On y voyait des anges qui traversaient le théâtre en volant :

> Tous volant bien & hault & bas
> Fors ſainct Michel qui cheut à bas.

(*Annales & chroniques du pays & conté de Laual*, par Guillaume Ledoyen, notaire à Laval, f° 46. V. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, série C, t. III, p. 390)

Suivant les commentateurs, Rabelais, par « l'invention ſaincte croix, » entend l'art de trouver de l'argent, de la monnaie marquée, comme elle l'était alors, d'une croix; cette expression paraît en effet avoir ce sens dans un passage, d'ailleurs assez obscur, de Du Fail, (t. I, p. 211). Il se peut aussi qu'il prenne tout simplement le mot *invention* dans le sens de supercherie, d'imposture, et qu'il fasse ici cause commune avec les réformés qui contestaient l'authenticité de la Sainte Croix. — Par *clercs de finesse*, Rabelais entend des personnages bien différents des clercs sots et des

clercs fous qui remplissaient les rôles comiques dans les représentations d'alors.

L. 4 : *Maioris... boudinos.* « Major, De la manière de faire des boudins. » Il est probablement question de Jean Major, Écossais, ancien régent de Montaigu.

L. 5 : *La cornemuse des prelatz.* On trouve dans le *Prologue du* v[e] *liure* (t. III, p. 4) sept vers qui sont donnés comme tirés de cet ouvrage, dont l'auteur est qualifié de « venerable docteur. »

L. 6 : *Beda de optimitate triparum.* « Bède, De l'excellence des tripes. » Noël Bède, docteur en Sorbonne, ennemi de Guillaume Budé, est appelé *gros soupier* dans le dernier chapitre d'une *anatomie de la messe* publiée en 1555.

L. 10 : *Des poys au lart cum commento.* « Avec commentaire. » Ici, par le commentaire on peut entendre ce qui accompagne ce plat. « Le desieuner d'vn simple Prieur est d'vne peruris (il faut entendre auec le comment). » (H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXII). Rabelais a rappelé plus tard cet ouvrage imaginaire quand il a écrit le *Prologue* de *Gargantua.* (t. I, p. 4)

L. 12 : *Preclarissimi... enucidiluculidissima.* « Répétition lucidissime du très illustre docteur en l'un et l'autre droit maître Pillot Raquedenare sur les baguenaudes de la glose d'Accurse à rabobeliner, » c'est-à-dire : à rapetasser, à ressemeler, comme un vieux soulier. Au lieu de ce titre et des six suivants on lit dans l'édition de Juste de 1533 : *Aristoteli libri nouem de modo dicendi horas canonicas.* « Neuf livres d'Aristote sur la manière de dire les heures canoniques. »

L. 15 : *Stratagemata Francarchieri de Baignolet.* « Stratagèmes du Franc archer de Bagnolet. » Voyez le *Monologue du Franc archier de Baignollet* à la suite des *œuvres de Villon*, p. 150.

L. 16 : *Franctopinus de re militari cum figuris Teuoti.* « Franctaupin, De l'art militaire avec les figures de Tevot. » Le nom de Tevot est, dans plusieurs farces, celui d'un soldat peureux, et Rabelais nous apprend

ailleurs (t. II, p. 47) que, lorsque les francs Taupins partaient en guerre, on leur criait : « Saulue Teuot le pot au vin, c'eſt le cruon. »

L. 17 : *De vſu... Quebecu.* « De l'uſage & de l'utilité d'écorcher les chevaux et les cavales, par notre maître de Quebecu. »

L. 20 : *M. n. Roſtocoſtoiambedaneſſe... Vaurrillonis* « Quatorze livres de notre maître Rostocostojambedanesse, sur la moutarde à servir après dîner, apostillés par maître de Vaurrillon. »

L. 23 : *Le couillaige des promoteurs.* Il s'agit ici d'une redevance grâce à laquelle les ecclésiastiques étaient autorisés à garder des concubines. « Oſerois-ie bien parler de l'infame tribut qu'on ſouloit faire payer aux preſtres... & le nommer par ſon nom le couilliage? » (H. Eſtienne, *Apologie pour Hérodote*, chap. XXI, p. 492). Après ce titre on lit le suivant dans l'édition de Juste, 1534 : *Iabolenus de Çoſmographia Purgatori.* « Jabolen ſur la coſmographie du Purgatoire. »

L. 24 : *Quæſtio... Conſtantienſi.* « Question très subtile : Une chimère, bourdonnant dans le vide, pourrait-elle manger des secondes intentions? Et elle fut débattue pendant dix semaines dans le concile de Constance. » Noël du Fail dans les *Contes d'Eutrapel* (t. II, p. 41) agite à son tour cette question. On en trouve beaucoup du même genre dans la *Kreſme philoſophalle des queſtions enciclopediques de Pantagruel* (t. III, p. 283).

L. 29 : *Barbouilamenta Scoti.* « Les Barbouillements de Scot. »

L. 31 : *De calcaribus... roſata.* « Onze décades sur la manière d'écarter les éperons, par maître Alberic de Rosata. » — « Les Décrétales (19e l. c. 1) portaient, en parlant des clercs : « calcaribus deauratis non utantur, » puis, dans un passage qui suivait : « mandamus quatenus clericos qui fornicarias habuerint, a se illas removeant. » Il y a probablement ici de la part de Rabelais une confusion volontaire entre les deux prescriptions, et le tout est mis sur le compte d'Al-

beric de Rosata, jurisconsulte de Bergame, qui avait commenté les Décrétales. » (Burgaud des Marets.) Rien de plus fréquent alors que les plaisanteries dirigées contre les moines qui s'avisaient d'aller à cheval : voyez, t. II, p. 455

L. 33 : *Eiusdem de castrametandis crinibus lib. tres.* « Trois livres du même sur la castramétation des cheveux. »

PAGE 248, l. 1 : *Marforii... mulis.* « Marforio, bachelier gisant à Rome, Sur la manière d'étriller et de harnacher les mules des cardinaux. » On sait qu'on couvrait la statue de Marforio, comme celle de Pasquin, d'inscriptions satiriques.

L. 5 : *Pronostication... Songrecrusyon.* « Pronostication qui commence par : Balade de Sylvius Triquebille, par notre maître Songecreux. » Ce titre fait allusion à un ouvrage réel : *Prenostication de maistre Albert Songecreux Bisscain*, in-4°, goth. de 4 fts. L'exemplaire de La Vallière portait cette note manuscrite : « Proclamatum mense decemb. 1527. » Voyez Brunet, *Manuel*, t. IV, col. 862, la *table des noms propres*. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXXIX, art. 10, et la *Bibliothèque* de Du Verdier, t. II, p. 339, article Préel.

L. 7 : *Boudarini... postea non.* « Neuf neuvaines de Boudarin, évêque, sur les profits des émulgences (action de traire le bétail, par allusion aux indulgences) avec privilège papal pour trois ans et non plus. »

L. 10 : *Le chiabrena.* Voyez, t. II, p. 48, les vers que Rabelais donne comme tirés de cet ouvrage et, au *glossaire*, les mots : *Chiabrena* et *Chiabrener*.

L. 14 : *Manducité.* Allusion à *mendicité*. « Rabelais appelle *Manducité* l'état des ordres mendiants, par rapport à la statue appelée *Manduce* de *manducare*, laquelle (liv. IV, ch. 59) est l'idole des Gastrolâtres. Du reste l'allusion de frères *manducans* à frères *mendiants* est originairement de Louise de Savoie, mère de François Ier : elle est tirée du Journal manuscrit de cette

princeſſe & rapportée pag. 151 de la Réponſe du miniſtre Drelincourt au landgrave Erneſt. » (Le Duchat)

L. 18 : *Olcam.* « Occam, dont le nom s'est écrit de diverses manières, cordelier anglais, chef des Nominaux au XIVe siècle. » (Burgaud des Marets.) Ce nom ne s'est pas écrit aussi diversement qu'on pourrait le croire. *Olcam* équivaut à *Okam. Lc* ou *lz* sont d'anciennes manières de représenter le *k*, qui manquait quelquefois dans les casses des imprimeries : on lit dans la *Farce de Ieninot* (*Anc. théâtre François*, t. I, p. 300) : « Quand ie vouldray faire lzalza ; » et dans l'*Apologie d'Hérodote* (ch. XV, p. 234) : « en la marlze d'Ancône. »

L. 19 : *Magiſtri... quadraginta.* « Quarante livres de notre maître Fripesaucisses sur les grabellations (de grabeler, éplucher, examiner) des heures canoniales. »

L. 21 : *Cullebutatorium... autore.* « Le Culbutatoire des confrairies par un auteur incertain. »

L. 26 : *Poiltroniſmus... Bruſlefer.* « Le Poltronisme des choses italiennes, par maître Brulefer. » La poltronnerie était alors considérée comme le défaut particulier aux Italiens. H. Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (ch. XVIII, t. I, p. 410), les appelle : « les poultrons naturels ; » Marot, dans son *épistre à Mgr. le Dauphin*, dit que les Lombards lui ont appris

A parler peu & à poltronifer.

L. 28 : *R. Lullius de batisfolagiis principum.* « Raimond Lulle, Des batifolages des princes. »

L. 29 : *Callibiſtratorium caffardis... hereticometra.* « Le Callibiſtratoire pour les cafards (ou de la cafarderie en lisant *cafardie* au lieu de *cafardis*, comme l'ont fait la plupart des éditeurs) par Jacques Hooghstraten, héréticomètre (mesureur d'hérétiques). »

L. 31 : *Chaultcouillonis de magiſtro noſtrandorum... gualantiſſimi.* « Huit livres fort galants de Chautcouillon sur les buvetes de nos maîtres présents et à venir. »

Ce terme bizarre *magister noſtrandus*, dont Noël du Fail n'a pas manqué de se servir (t. II, p. 8 et 213), donne lieu à une longue discussion dans la première des *Epiſtolæ obſcurorum virorum :* « Les maîtres... se mirent à parler savamment sur de grandes questions, et l'un d'eux demanda s'il était correct de dire *magiſter noſtrandus*, ou bien *noſter magiſtrandus*, en parlant d'un homme apte à être reçu docteur en théologie. » Rabelais a tiré de cette expression un adverbe françois de sa façon dans un passage (t. II, p. 63) où il parle de Jupiter « transformé magiſtronoſtralement en ſecondes intentions. »

PAGE 249, l. 3 : *Almanach perpetuel...* Rabelais fait probablement ici allusion à ses propres almanachs.

L. 4 : *Maneries... Eccium.* « Manières de ramoner les fourneaux par maître Eccius. »

L. 8 : *L'hiſtoire des farfadetz.* Ce titre semble faire allusion à l'histoire des farfadets et de la prévôte d'Orléans dont Rabelais parle, t. II, p. 112.

L. 12 : *Badinatorium ſophiſtarum.* « L'Amusement des sophistes. » Édition Juste, 1533 : *Sorboniformium* (des Sorboniformes), au lieu de *Sophiſtarum.*

L. 13 : *Antipericatametanaparbeugedamphicribrationes merdicantium.* Il serait bien difficile d'expliquer avec quelque rigueur le mot burlesque par lequel ce titre commence. Éloi Johanneau remarque qu'il est « composé des prépositions grecques *anti*, *peri*, *cata*, *ana*, *para*, *amphi*, et du mot *cribrationes :* » et comme il adopte *mendicantium*, leçon donnée par Dolet, et dont *merdicantium* n'est peut-être que l'équivalent burlesque, il pense qu'il est question des « innombrables trous qu'on voit aux habits ou aux besaces des mendiants, par devant, par derrière, le long et tout à l'entour. » Si tel est le sens, ce n'est pas de mendiants quelconques, mais de frères mendiants qu'il s'agit.

L. 23 : *La patenoſtre du cinge.* Expression proverbiale, qui s'emploie en parlant des gesticulations que fait le singe. « Enfin apperceurent maiſtre Reuerant,

qui difoit les Patenoftres du Singe. » (Du Fail, t. II, p. 63.)

Comme vn finge fafché i'en dy ma patenoftre.
(Regnier, *Satires*, XI, p. 91)

L. 30 : *Lourdaudus... braguardorum.* « Lourdaud, De la vie et de l'honnêteté des braguards. »

L. 31 : *Lyrippii... Lupoldum.* « Les Moralisations du lyripipion Sorbonique, par maître Lupold. » Nous avons vu Janotus, coiffé du « lyripipion theologal. » — « Morellet atteste que, de son temps, on faisoit encore lire aux séminaristes des traités mystiques, des *moralisations* de l'étole, de la chasuble, du surplis, etc. » (Burgaud des Marets)

L. 34 : *Euesques potatifz.* « Buveurs. » Équivoque sur « portatifs, » mot qui désignait alors les évêques qui n'avaient point de siège permanent.

PAGE 250, l. 1 : *Tarraballationes... Reuchlin.* « Les Trimbalements des docteurs de Cologne contre Reuchlin. » C'est de 1509 à 1516 qu'eut lieu la dispute de ce savant avec les docteurs de Cologne.

L. 5 : *Vireuouftatorum... Pedebilletis.* « Le Virevoustateur (ou virevoustoire) des nacquets, par Frère Piedbillette. » Les éditeurs ont mis *Vireuouftorium. Virevoute* signifie tour d'adresse, de souplesse.

L. 8 : *De auferibilitate pape ab eccleſia.* « Du droit de déposition du pape par l'Église. » Titre d'un ouvrage réel.

L. 10 : *Io. Dytebrodii... acephalos.* « Jean Dytebrode, De la terrible conséquence des excommunications, livret acéphale. » *Acéphale,* sans tête, c'est-à-dire sans frontispice ou peut-être sans dédicace, ainsi que l'indique Furetière, lorsqu'il parle dans le *Roman Bourgeois* (t. II, p. 102, *Nouv. coll. Jannet*), du pédant Hortensius « aigrement repris pour avoir appelé un livre sans dédicace *liber* ἀκέφαλος. » Du reste, quel que soit le sens propre donné à cette expression, il

est évident que Rabelais a surtout en vue la signification figurée : déraisonnable, dépourvu de cervelle.

L. 12 : *Ingeniositas... Guinguolfum.* « Ingénieuse façon d'invoquer diables et diablesses, par maître Guinguolf. »

L. 17 : *Moillegroin... ſeptem.* « Mouillegroin, docteur chérubique, De l'origine des pattepelues, et des rits des torticoles, sept livres. »

L. 19 : *De haulte greſſe.* Voyez ci-dessus, p. 62, la note sur la p. 5 l. 21.

L. 26 : *Sutoris... eccleſia.* « Sutor (probablement Pierre Couturier), Contre un quidam qui l'avait appelé fripon; et que les fripons ne sont pas damnés par l'Église. »

L. 29 : *Cacatorium medicorum.* « Le Cacatoire des médecins. »

L. 31 : *Campi clyſteriorum per* §. *C.* « Les Champs de clystères, par S. C. (Symphorien Champier.) » Il a intitulé plusieurs de ses ouvrages *campi*, par allusion à son nom, et en a réellement composé un qui a pour titre : *Clyſteriorum camporum ſecundum Galeni mentem libellus.*

L. 34 : *Iuſtinianus de cagotis tollendis.* « Justinien, De l'enlèvement des cagots. » Ailleurs (t. II, p. 47), ce titre de Justinien est indiqué comme tiré de son livre IV. C'est, suivant toute apparence, une allusion au *De caducis tollendis*, qui concerne les biens caducs.

PAGE 251, l. 1 : *Antidotarium anime.* « L'Antidotaire (recueil des antidotes) de l'âme. » Allusion à un livre de Nicolas Salicceti, publié, à la fin du XVe siècle, sous ce titre : *Liber meditationum ac orationum deuotarum qui Antidotarius animæ dicitur.*

L. 2 : *Merlinus Coccaius de patria diabolorum.* « Merlin Coccaie (Théophile Folengo), De la patrie des diables. » Il a décrit l'enfer dans sa *Macaronée*, à laquelle Rabelais a fait plus d'un emprunt.

PAGE 252, l. 1 : *Comment Pantagruel eſtant à Paris receut letres de ſon pere Gargantua.* Qui lira cette lettre

avec attention se convaincra que *Pantagruel* a été écrit avant *Gargantua*. C'est ici qu'on trouve l'annonce et le programme de cette éducation si bien dirigée et si complète, racontée dans le livre placé le premier, mais composé le second. Rabelais résume ici éloquemment les idées exprimées par son premier protecteur, Budé, dans son *De ſtudio litterarum*, adressé à François Ier. Voyez *Guillaume Budé*, par D. Rebitté, p. 184, 185.

PAGE 255, l. 3 : *Marc Tulle en ſon liure de vieilleſſe.* Caton s'y exprime ainsi : « Nihil necesse est mihi de me ipso dicere, quamquam est id quidem senile, ætatique nostræ conceditur. (*De senectute*, 9)

L. 4 : *La ſentence de Plutarche :* « L'envie s'attache beaucoup moins à la vieillesse qu'à tout autre âge. »

L. 8 : *Grecque, ſans laquelle c'eſt honte que vne perſonne ſe die ſçauant.* Opinion de Budé : « Sans la congnoiſſance d'icelle Langue, encore vn homme Latin n'eſt (à la verité) que demy docte. » (*Inſtitution du prince*, ch. XXII, p. 94)

PAGE 257, l. 12 : *Salomon*. V. *La Sagesse*, I, 4.

PAGE 259, l. 1 : *Panurge*. L'étymologie de ce nom n'est pas douteuse : il vient de πᾶν, tout, et ἔργον, œuvre, travail. Il n'est pas de l'invention de Rabelais : l'Antiquité le lui a fourni. Dans le plaidoyer de Cicéron pour Roscius (§ 10), nous trouvons un Panurgus esclave. Le sens du mot est très nettement défini dans l'*Alphabet de l'Auteur François* (édit. de 1663) : « *Panurge*. Un factotum, un maiſtre aliborum qui de tout ſe meſle. Item un matois, fin & malitieux. Jupiter, au 2 dialogue des Dieux de Lucian reproche à l'Amour qu'il eſt γέρων καὶ Πανοῦργος. *Panurge* eſt un homme qui met toute piece en œuvre. » De nos jours on a voulu faire de Panurge le peuple qui fait tout et n'est récompensé de rien ; on l'a pris au sérieux et presque au tragique. C'est un contre-sens qu'il importe d'écarter.

PAGE 260, l. 3 : *Dont venez vous? ou allez vous? que querez vous. . ?* Dans le fabliau du *Vilain mire*, la

femme du vilain adresse, presque dans les mêmes termes, des questions analogues aux « meſſagiers le roi » qui cherchent un médecin :

> Dont eſtes vous & ou alez
> Et dites moi que vous querez.

L. 5 : *En langue Germanicque. Iuncker... luſt.* Nous n'avons pas essayé de restituer ce discours ni les suivants, mais au contraire de reproduire fidèlement le texte de l'édition que nous suivons. Pour les traductions, nous mettons, bien entendu, à profit les travaux de nos prédécesseurs. « Jeune gentilhomme, avant tout, que Dieu vous donne bonheur et prospérité. Cher jeune gentilhomme, apprenez que ce que vous me demandez est triste et digne de pitié, et il y aurait à dire à ce sujet bien des choses, ennuyeuses pour vous à entendre et pour moi à raconter, bien que les poètes et les orateurs d'autrefois aient dit, dans leurs adages et sentences, que le souvenir des peines et de la pauvreté est un grand plaisir. »

Panurge a sans doute en vue ce passage de Virgile (*Énéide*, I, 203) :

> ...Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

L. 17 : *Al barildim... prim.* C'est ici une pure mystification. Burgaud des Marets est parvenu à décomposer tout ce passage en mots anglais « All bar ill dim..., » au milieu desquels figure le nom de Chinon. Ces mots, jetés au hasard, ne présentent aucun sens.

L. 31 : *Signor mio... annichillati.* Discours italien : « Mon seigneur, vous voyez par exemple que la cornemuse ne sonne jamais si elle n'a le ventre plein ; ainsi moi pareillement je ne vous saurais conter mes fortunes, si d'abord le ventre troublé n'a l'habituelle réfection. Il lui est avis que les mains et les dents ont perdu leurs fonctions naturelles, et sont tout à fait annihilées. »

PAGE 261, l. 5 : *Lard... gud.* Discours anglais, qui manque dans les premières éditions, ainsi que les deux suivants jusqu'à (l. 30) : *Herre, ie en...* : « Seigneur, si vous êtes aussi puissant par l'intelligence que grand de corps, vous devez avoir pitié de moi, car la nature nous a faits égaux, mais la fortune en a élevé quelques-uns et abaissé d'autres. Toutefois la vertu est souvent dédaignée, et les hommes vertueux sont méprisés, car avant la dernière fin nul n'est bon. »

L. 12 : *Iona... vadu.* Texte basque altéré, qui paraît pour la première fois en 1542, par conséquent après ces deux mots, *lagona edatera,* qui se trouvent dans *Gargantua* (t. I, p. 23). On a cru longtemps que c'était là le plus ancien texte basque. On en a maintenant un autre, antérieur d'une centaine d'années. C'est un refrain de chanson (*Chanſons du* XV[e] *ſiècle*, publiées par la Société des anciens textes français, VII). Le discours de Panurge a été ainsi restitué dans l'*Examen critique du Manuel de la langue basque,* publié sous le pseudonyme d'Urhersigarria (Bayonne, Cluzeau, déc. 1826, 8° de 31 p., p. 10) : « Jaun handia, gauza gucietan behar da erremedio ; behar da, bercela icer landa. Ambatez othoyez nauzu, eguin ezazu gur, aya roppasatia ordine den. Non izanen baita facheria gabe, ginaraci bada zadazu neure asia. Arren horen hondoan, galde zadazu nahi duzuna ; eztut hutcic eguinen zuri nic, erten derauzut eguia arimaz, Jaincoac placer badu. »

« Mon grand monsieur, à toute chose il faut un remède ; il en faut un, autrement besoin est de suer. Je vous prie donc de me faire connaître par signe si ma proposition est dans l'ordre ; et, si elle vous paraît sans inconvénient, donnez-moi ma subsistance. Puis, après cela, demandez-moi tout ce que vous voudrez, je ne vous ferai faute en rien ; je vous dis la vérité du fond du cœur, s'il plaît à Dieu. »

L. 20 : *Sainct Treignan, foutys vous deſcoſſ...* Il est hors de doute que saint Treignan (voyez la *Table des noms*) ou saint Eugnan (4[e] des *Cent Nouvelles nouvelles*)

est le saint par lequel juraient les Écossais; mais cela n'éclaircit pas beaucoup cette locution, au sujet de laquelle les commentateurs de Rabelais ont proposé bien des interprétations diverses. La plus vraisemblable est celle de Burgaud des Marets : « Abandonnez l'Écosse » (f... vous hors d'Écosse) si je n'ai failli comprendre.

L. 22 : *Prug... ſtzampenards*. C'est encore un langage imaginaire, au milieu duquel on trouve les noms de quelques localités du Chinonais, auxquelles l'édition de Juste, 1534, ajoute *Seuillé*, qu'elle substitue à *Beuille*.

L. 27 : *Parlez vous chriſtian, mon amy, ou langaige patelinoys?* Parler chrétien, c'est parler un langage usité parmi les chrétiens, et par conséquent intelligible, non un idiome barbare employé par des idolâtres; parler patelinois, c'est parler d'une façon incompréhensible, comme Pathelin dans son prétendu délire. Le drapier qui, dans la farce, est aussi surpris qu'Epistémon l'est ici, s'écrie (act. II, s. 5, p. 60) :

> Par le corps bieu! il barbelotte
> Ses mots, tant qu'on n'y entend rien.
> Il ne parle pas chreſtien,
> Ne nul langaige qui apere.

L. 29 : *Langaige lanternoys*. Cette expression s'emploie souvent pour désigner un langage inintelligible : « Mais le paillard reſpondit en langage de Lanternois, & où l'on n'entendoit que le haut alleman. » (Noel du Fail, t. II, p. 58.) Dans *le tiers livre* (t. II, p. 219, 220) Panurge explique le « bon Lanternoys... le courtiſan languaige Lanternoys » à Pantagruel et à Épistémon.

L. 30 : *Herre... zunch*. Discours hollandais : « Seigneur, je ne parle point une langue qui ne soit pas chrétienne : il me paraît toutefois que, sans que je vous dise un seul mot, mes haillons vous décèlent assez ce que je souhaite. Soyez assez charitable pour me donner de quoi me restaurer. »

PAGE 262, l. 2 : *Seignor... mas.* Discours espagnol : « Seigneur, je suis las de tant parler; aussi je supplie Votre Révérence de considérer les préceptes évangéliques pour qu'ils la portent à ce qu'exige la conscience; s'ils ne suffisaient à émouvoir sa charité, je supplie qu'elle considère la pitié naturelle qui, je crois, la touchera, comme il est juste; après cela, je ne dis plus rien. »

L. 13 : *Myn herre... lykſaligth.* Vieux danois : « Monsieur, même au cas que, comme les enfants et les bêtes brutes, je ne parlasse aucune langue, mes vêtements et la maigreur de mon corps montreraient clairement ce dont j'ai besoin, à savoir de manger et de boire. Ayez donc pitié de moi, et faites-moi donner de quoi maîtriser mon estomac aboyant, de même qu'on met une soupe devant Cerbère. En ce cas, vous vivrez longtemps et heureux. »

L. 25 : *Adoni... ral.* Hébreu : « Le savant M. Carmoly l'a ainsi rétabli pour nous, dit Burgaud des Marets : Adonaï, schalôm lachêm. Im ischar hatob aal aabdecha, bimherah thithên li kikar lechêm, chachatub : malveh adonaï chônên dal. Monſieur, la paix soit sur vous. Si vous voulez faire du bien à votre serviteur donnez-moi tout de suite une miche de pain, ainsi qu'il est écrit : *Celui-là prête au Seigneur, qui a pitié du pauvre.* (*Proverbes*, XIX, 17) »

L. 30 : *Despota... chre.* Grec. Ce texte est transcrit conformément à la prononciation nationale ou orientale, pratiquée par Reuchlin et ses partisans, et à laquelle on revient de nos jours. Ce fut Érasme qui y substitua celle qui est encore en usage dans la plupart de nos collèges, malgré les efforts des hellénistes actuels. (Voyez : *De la prononciation nationale du grec*, par M. Gustave d'Eichtal. Annuaire de l'Association des études grecques, 1868, p. 65.)

« Excellent maître, pourquoi ne me donnez-vous pas de pain? Vous me voyez mourir misérablement de faim, cependant vous êtes pour moi sans pitié et

vous me demandez des choses inutiles. Pourtant tous les amis des lettres sont d'accord que les discours et les paroles sont inutiles quand la chose même est claire pour tous. Les discours ne sont nécessaires que là où les choses sur lesquelles nous discutons ne se montrent pas clairement. »

PAGE 263, l. 7 : *Agonou... troppaſſou.* Langage inintelligible que Pantagruel, un peu plus bas, pense être de son « pays de Vtopie. » Dans le quatrième chapitre de son *Mithridates*, consacré aux langues factices, Gessner rapporte un quatrain de Morus dans le langage d'Utopie ; en voici le premier vers :

Vtopos haboccas peula chama polta chamaan

Du reste, aucun des mots bizarres de ce quatrain ne se retrouve dans le discours de Panurge.

L. 17 : *Iam toties... dicitur.* Latin : « Déjà bien des fois je vous ai conjuré par ce qu'il y a de plus sacré, par tous les dieux et par toutes les déesses, si quelque pitié vous touche, de soulager mon indigence ; mais mes cris et mes lamentations ne servent à rien. Laissez-moi, je vous prie, laissez-moi, hommes impitoyables, m'en aller où les destins m'appellent, et ne me fatiguez point davantage de vos vaines interpellations, vous rappelant ce vieil adage qui dit que ventre affamé n'a pas d'oreilles. »

PAGE 265, l. 4 : *Fort admirable.* Premières éditions : *Plus admirable que celluy de Salomon.*

L. 10 : *Miſt concluſions.* On trouvera des échantillons des sujets traités dans les disputes de ce genre en se reportant (t. III, p. 283) à *La creſme philoſophalle des queſtions enciclopediques de Pantagruel.*

L. 20 : *Prendre ſa refection.* Les premières éditions et Dolet ajoutent : « Non pas quil engardaſt leſdictz theologiens Sorbonicques de chopiner, & ſe refraiſchir a leurs beuuettes acouſtumees. »

PAGE 268, l. 11 : *De orig. iuris.* Ce n'est pas Ulpien,

mais Pomponius, qui, au § 4 de ladite loi, constate l'origine grecque de la loi des Douze tables.

L. 27 : *De plumes.* Les premières éditions ajoutent : « & en vſent comme vng crucifix dung pifre. » Rabelais feignait ici, comme il lui arrive souvent, que la langue tournait à l'orateur, qui voulait dire : comme *un pifre*, un goinfre, *d'un crucifix.*

PAGE 269, l. 6 : *Tite Liue parlant des Cartagiens.* « Pauci ac ferme optimus quisque Hannoni assentiebantur, sed (ut plerumque fit) major pars meliorem vicit. » (XXI, 4)

L. 9 : *Replicques.* Les premières éditions ajoutent : « Duplicques. »

PAGE 270, l. 8 : *Couurez vous.*

PETIT JEAN.

Meſſieurs...

DANDIN.

Couvrez-vous.

PETIT JEAN.

O! Meſ...

DANDIN.

Couvrez-vous, vous dis-je.

(RACINE, *Les Plaideurs*, acte III, sc. III)

L. 12 : *Et maille.* Premières éditions et Dolet : *Diametralement oppoſe es Troglodytes.*

L. 17 : *Bon bies.* Premières éditions et Dolet : *Troys, ſix, neuf, dix.*

PAGE 271, l. 14 : *Beati... trebuchauerunt.* « Heureux les lourds parce qu'ils ont trébuché. » Parodie des phrases analogues qui se trouvent dans le sermon sur la montagne.

L. 33 : *Or, monſieur, diſt Baiſecul.* Les premières éditions et Dolet disent d'abord : « Vrayement, diſt le ſeigneur de Baiſecul, ceſt bien ce que lon dit, quil faict bon aduiſer aucunesfois les gens, car vng homme aduiſe en vault deux. »

L. 34 : *Ses gaudez & audinos.* Les antiennes, qui com-

mencent par *Gaude* « réjouis-toi » et *Audi nos* « écoute-nous. »

PAGE 272, l. 12 : *Ie ſue...*

Je ſuois ſang & eau pour voir ſi du Japon
Il viendroit à bon port au fait de ſon Chapon.

(RACINE, *Les Plaideurs*, acte III, sc. III)

L. 21 : *Qu'on ne ſe ſignaſt... poiſſons.* Premières éditions : *Quon ne ſe ſeignaſt de la main gauche, la bonne femme ſe print a eſculler les ſouppes par la foy des petis poiſſons...*

L. 27 : *Son couſin Geruays remué d'vne buſche de moulle.* Du Fail a reproduit ce coq à l'âne : « voſtre couſine remuee d'vne buſche, & ce par deuers la paille. » (t. I, p. 43)

L. 31 : *Non de ponte vadit qui cum ſapientia cadit.* Pour :

Non de ponte cadit
Qui cum ſapientia vadit.

« Qui va avec sagesse ne tombe pas d'un pont. »

L. 34 : *Les lunettes des princes.* Ouvrage souvent réimprimé, de Jean Meschinot, surnommé « le Banny de liesse. » Voyez Brunet, *Manuel du libraire.*

PAGE 273, l. 2 : *Partie aduerſe...* Les premières éditions ajoutent : « En ſa foy, ou bien. »

L. 3 : *In ſacer verbo dotis.* Pour : *In verbo ſacerdotis*, « en parole de prêtre. » — « En verité, reſpondit alors le curé... ie vous affeure *in verbo ſacerdotis.* » (*Les Cent Nouvelles nouvelles*, LXX). La tmèse dont use Rabelais pourrait s'autoriser par de nombreux exemples, tirés des meilleurs poètes latins.

L. 12 : *Lamibaudichon.* Chanson populaire :

(Que) ie ſceuſſe d'vne vielle
Iouer ſans plus vne chanſon,
Seulement l'amy baudichon ;
Ce ſeroit aſſez pour me viure...

(Voy. Petit de Julleville, *Hiſtoire du théâtre en France*, Les mystères, *Mystère de l'Assomption*, t. I, p. 275)

Joachim du Bellay ayant blâmé, dans son *Illuſtration de la langue françoiſe* : « *Laiſſez la verde couleur...* & autres telz Ouuraiges, mieux dignes d'eſtre nommez Chanſons vulgaires, qu'Odes... », Charles Fontaine lui répond dans son *Quintil Horatian* : « Chanſons, bien; vulgaires, non; comme feroit *la Tirelitanteine* ou *Lamy Baudichon*. Car ce ne ſont chanſons deſquelles on voiſe à la moutarde. » (Voyez du Bellay, *Pléiade françoiſe*, t. I, p. 482, note 37)

L. 29 : *Le tu autem*. Le principal, l'important. Allusion à la leçon : « Tu autem, Domine, miſerere nobis » (Mais toi, Seigneur, aie pitié de nous), qui revient souvent dans le bréviaire.

PAGE 274, l. dernière : *Se dodeliner*. Le texte de 1542 porte à tort : *Se deliner*. Premières éditions : *Se aſſeoir à table*.

L. dernière : *Iouer du luc, ſonner du cul*. « Luc » pour « luth » est fréquent au XVI[e] siècle. Cette forme est l'anagramme exacte du mot employé plus loin. « Luc renuerſé », comme dit du Fail (t. II, p. 37).

PAGE 275, l. 2 : *Forme*. Les premières éditions et Dolet ajoutent : « ſur beaulx eſcarpins deſchiquettez a barbe deſcreuiſſe. »

L. 4 : *L'aultre cinq quatre & deux*. Premières éditions et Dolet : *Laultre ſe cache le muzeau pour les froidures hybernales*.

L. 17 : *Gens de plain iour*. Premières éditions et Dolet : *Gens dignes de memoire*.

L. 24 : *Le vin*. Les premières éditions et Dolet ajoutent : « en plain minuyct. »

L. 31 : *Friſeſomorum*. Une des formes du syllogisme. V. ci-dessus, p. 109, la note sur la l. 13 de la p. 67.

PAGE 276, l. 3 : *Voylà qui faict le ſel tant cher*. « Voila iuſtement, ce qui fait que vôtre fille eſt muette. » (Molière, *Le Médecin malgré luy*, acte II, sc. IV)

L. 10 : *Naucaulx.* Premières édit. : *Auez mariatz.*

L. 17 : *Fringuez.* Premières édit. : *Auecques.*

L. 17 : *Beuez à oultrance : depiſcando grenoillibus.* Premières édit. : *Viuez en ſouffrance & me peſchez force grenoilles.* « Vivez en souffrance » veut dire ici : avec patience, en paix, en souffrant philosophiquement ce qu'on ne peut empêcher.

L. 21 : *Bauars de godale.* Ceux qui bavardent en buvant de la bière, de l'ale. Édit. de 1553 : *Bauars de Confort.* Flâneurs de la place de Notre-Dame de Confort, à Lyon, où François Juste avait sa boutique.

L. 33 : *Her, tringue, tringue.* « Monsieur, à boire! à boire! » en allemand.

L. 33 : *De doublet en caſe.* Premières éditions et Dolet : *Das iſt cotz, frelorum bigot paupera guerra fuit* (cela est bon. Des frelores [perdus, gâtés], par dieu la guerre fut pauvre). *Et meſbahys bien fort, comment les aſtrologues ſen empeſchent tant en leurs aſtrolabes, & almucantharat.* Dans l'édit. Juste, 1534, au lieu des trois premiers mots : *Das dich gots martre ſchend...* « Que le martyre de Dieu vous envoie... (au diable). »

L. 34 : *Sur petit pont geline de feurre.* Cri annonçant qu'on vendait sur le Petit Pont des poulets de paillier, des poulets de grain non engraissés. Il se trouve dans la chanson des *Cris de Paris* de Jannequin.

PAGE 277, l. 13 : *Pour deux & ar.* Prem. édit. et Dolet : *Pour ſix blancs.* Marnef omet : *conſideré... d'auoir eſguard.*

L. 13 : *I'entens, par mon ferment, de laine.*

La toyſon
Dont il ſouloit eſtre foyſon
Me couſta, à la Magdaleine,
Huict blans, par mon ferment, de laine
Que ie ſoulois auoir pour quattre.

(*Farce de Pathelin,* act. I, sc. II, p. 18)

L. 15 : *Cornemuſes.* Prem. édit. et Dolet : *Maiſons.*

L. 28 : *Tunc... quid iuris pro minoribus?* « Alors... quel est le droit pour les mineurs ? »

L. 32 : *En temps de godemarre ſublimer la penurie de ſon membre par...* Premières édit. : *En temps de peſte charger ſon pauure membre de...*

PAGE 278, l. 8 : *Donnons.* Prem. édit. et Dolet : *Donnez.*

PAGE 279, l. 8 : *Viue vocis oraculo.* « Par oracle de vive voix. »

L. 13 : *Vna voce.* « D'une seule voix, unanimement. »

L. 14 : *Ex nunc prout ex tunc.* « D'ores (de maintenant) comme d'alors. »

L. 18 : *Voſtre paraphe Caton.* — *Paraphe* est, par corruption pour *paragraphe*, ainsi qu'il est remarqué dans *la briefue déclaration*, t. III, p. 204. — Toutes les lois citées ici sont des textes sérieux et notables, célèbres pour les difficultés qu'ils présentent. Le § *Cato* est le premier de la loi *Eadem dicemus* IV *de verborum obligationibus* (45, 1). Il a trait à la théorie de l'indivisibilité, que Dumoulin a approfondie dans son traité intitulé : *Extricatio labyrinthi dividui & individui.* La plupart des autres lois qui suivent ont été réunies dans ces vers techniques :

> Ex empto. Prætor, Si quis, Pomponius, Arbor.
> Si dominus. Mater. Vinum. Mulier bona. Frater.
> . . . .
> Sunt hæ difficiles ſatis, hoc in codice leges;
> Ne careas lege : carmina noſtra lege.

Ce commentateur égaye parfois son travail par des réflexions plaisantes. Il dit, au sujet de la loi *Vinum* (l. 22, *De rebus creditis*, 12, 1) :

> Quæ licet forte non ſit difficilis,
> Eſt tamen utilis, cum lætificet cor hominis.

C'était, du reste, une loi que son titre avait rendue

populaire et qu'on trouve alléguée jusque dans nos farces :

> Seigneurs, efcoutez, s'il vous plaift,
> Expofer la loy de vinum,
> Qui eft efcripte, fe dit-on,
> En Digefte, ou XII liure;
> Ne cuydez pas que ie foye yure.

(*Anc. Théât. fr.*, t. II, p. 8 : — *Sermon ioyeux de bien boyre*)

A l'occasion de la loi *Mulier bona*, le commentateur ne pouvait guère se dispenser de faire en passant, conformément à l'usage du temps, une inoffensive plaisanterie contre les femmes. Après avoir séparé, dans la ponctuation, *mulier* et *bona*, il s'exprime ainsi :

> Aduerte, aliqui affeuerant quod *mulier*
> *Bona* fit lex vnica quæ eft de *iure dotium.*
> Sed cum mulier bona fit rara auis :
> Inde non eft facienda lex.

On voit, par les vers techniques que nous avons cités, que la loi intitulée *emptor*, dans notre texte, et *exemptor*, dans les deux premières éditions, est réellement désignée par *ex empto*, l. 11, *De actione empti*, 19,1.

Quelquefois le glossateur lui-même hésite entre plusieurs lois dont les premiers mots sont les mêmes. Ainsi il y a plus de trois cents lois commençant par *Si quis* dans le Digeste, et plus de deux cents dans le Code, sans compter « la loi *si quis canis* » si plaisamment alléguée par L'Intimé, dans *Les Plaideurs*, act. III, sc. III.

Il y a pour *Jundi* dix lois au Digeste, pour *Venditor* huit au Digeste et une au Code. On n'a point de doute à l'égard de *Gallus* (l. 29, XXVIII, 2), ni de *Quinque pedum* (C. 5, III, 39). Voyez *Digeftum vetus*, à la suite de la table des titres, et la *grande glose*, Lyon, 1612.

PAGE 280, l. 11 : *Lucifuges... cheual.* Prem. éd. : *Lucifuges nycticoraces, qui font inquilines du climat diaromes dung crucifix a cheual.* Marnef : *Lucifuges nicticoraces. Le demandeur.*

PAGE 282, l. 21 : *Cufanus trompé en fes coniectures.*

Le cardinal Nicolas de Cusa, franciscain, a écrit, en 1452, un ouvrage : *De coniecturis nouissimorum temporum*, où, se fondant sur ce que le déluge est arrivé dans le trente-quatrième jubilé de cinquante ans, il prédit la fin du monde pour le premier jubilé de l'ère chrétienne, c'est-à-dire avant 1734.

L. 23 : *Muitz de bon vin*. Prem. édit. : *bon poiſſon de vin*.

PAGE 283, l. 6 : *Humer*. Les trois premières éditions portent, au lieu du texte qui suit, presque identique à un passage de *Gargantua* (voyez ci-dessus, p. 80, note sur la l. 2 de la p. 23) : *Par ſainct Thibault (diſt il) tu dys vray, & ſi ie montaſſe*.

L. 10 : *A la mode des paſſereaux*. Voyez ci-dessus p. 80, note sur la l. 18 de la p. 23.

L. 12 : *Auecques Empedocles*. Dans l'*Icaro-Ménippe* de Lucien, Empédocle raconte à Ménippe qu'après s'être jeté dans le cratère de l'Etna il fut transporté au delà de la lune, où il retomba.

PAGE 285, l. 21 : *L'apologie de boſſutis & contrefactis pro Magiſtros noſtros*. « L'apologie des bossus et contrefaits, dédiée à nos maîtres. »

L. 23 : *Agyos, athanatos, ho theos*. Voyez ci-dessus p. 131, note sur la l. 11 de la p. 132.

PAGE 286, l. 7 : *Mais ou ſont les neiges d'antan?* Refrain de la *Ballade des dames du temps jadis*, de Villon.

PAGE 287, l. 2 : *Corinthiace*. Prem. éd. : *Tudeſque*.

L. 19 : *Bruſlant...* Les premières éditions ajoutent : « Comme Sodome & Gomorre. »

PAGE 290, l. 13 : *Ferrare*. Édition de François Juste, 1533 et 1534 : *Carpentras*.

L. 17 : *Demander, qui eſt là bas?* Noël du Fail a dit (t. I, p. 91) : « S'equiperent... auec vne forte Arbaleſte de paſſe, qui eſtoit au premier front pour ſeruir de demander : Qui eſt là? qui bruit? qui vous meine?... & autres ſemblables mots & demandes de nuit. »

L. 25 : *A meilleur marché que les pierres*. On lit dans

la complaincte de la mere Cardine (*Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles*, Biblioth. elzév., t. III, p. 295) :

> Ce n'eſt plus le paſſé qu'vn badault papelard
> Le faiſoit ſeurement à deux coups le liard.

Dans *Le Moyen de parvenir* (p. 19) : « I'aimerois bien mieux faire ma prouiſion à Paris; i'aurois pleine chemiſe de chair pour cinq ſols, & vne pannerée de ceriſes pour quatre. » Et plus loin (p. 309) : « On trouue à Paris pleine chemiſe de chair viue pour cinq ſous au rabais. » Cinq sous de ce temps équivalent à peu près à un franc de notre monnaie.

L. 32 : *De tant... clauſtrales*. Premières éditions : *De tant de vitz quon couppa en ceſte ville es pouures Italiens a l'entree de la Reyne*. L'entrée à Bourges de la reine mère, accompagnée de la duchesse de Berry et du jeune dauphin, eut lieu le 23 juillet 1524. Des pillards, des incendiaires, des boute-feux, qui avaient conspiré à Naples, subirent alors de cruels supplices.

PAGE 291, l. 11 : *L'ouurage gaſté*. Les éditions de Fr. Juste de 1533 et 1534 ajoutent : « & le pape diffamé. »

L. 16 : *Frater Lubinus, libro de compotationibus mendicantium*. « Frère Lubin, au livre des buveries en commun des mendiants. » Les éditions de Juste 1533 et 1534 ont : *De cornibus* « maiſtre de cornibus, » comme il dit t. II, p. 73 (voyez la *Table des noms*), au lieu de : *Lubinus*.

PAGE 292, l. 10 : *Solution de continuité*. Rabelais a répété cette expression dans le *Quart livre* (t. II, p. 434). Voyez le *Commentaire*.

PAGE 293, l. 17 : *Deux charrettees*. Les trois premières éditions ajoutent : « Et bien puis que dieu le veult, et touſiours forroit dedans. »

L. 28 : *Et vbi prenus?* « Et où les prenez-vous? » En latin de cuisine. Cette phrase se trouve dans la *Farce de Colin* (*Ancien théâtre françois*, t. I, p. 230) :

> Et vbi prenu qui ne l'emble.

L. 31 : *Et n'y a que neuf iours.* Trois premières éditions : *Et ſil ny a que neuf iours, voire de mangereſſes dymaiges & de theologiennes.*

PAGE 294, l. 30 : *Mais il n'eſt encores imprimé.* Voyez ci-dessus, p. 61, note sur la l. 17 de la p. 4.

PAGE 295, l. 12 : *Faulte d'argent c'eſt doleur non pareille.* Ce refrain, qui se trouve déjà dans la *sottie* de Pierre Gringore, représentée le mardi 25 février 1512, était très populaire, et a servi à diverses chansons et pièces de vers. (Voyez *La sottie en France*, par M. Émile Picot. *Romania*, avril 1878, p. 264)

L. 16 : *Pipeur, beuueur.* Ces deux mots et le vers qu'on trouve plus loin :

Au demourant le meilleur filz du monde,

ne sont pas dans les trois premières éditions. C'est un emprunt textuel fait à Marot, *Epiſtre au Roy, pour auoir eſté derobe :*

> I'auois vn iour vn vallet de Gaſcongne
> . . . .
> Pipeur, ...
> Au demourant, le meilleur filz du monde.

PAGE 296, l. 9 : *Son Deus det.* D'ordinaire les Grâces se terminent par : *Deus det nobis suam pacem,* « que Dieu nous donne sa paix. » Il est piquant d'indiquer, comme la prière la mieux connue et la plus pratiquée de Panurge, celle par laquelle on remercie Dieu du repas qu'on vient de prendre.

L. 16 : *Maiſtres es ars.* Les premières édit. ajoutent : « & theologiens. »

L. 23 : *A yceulx...* Premières édit. : *A tous les theologiens de ſe trouuer en Sorbone pour examiner les articles de la foy.*

L. 28 : *Oignit tout le paué.* Premières édit. : *Oignit theologalement tout le treilliz de Sorbonne.*

PAGE 298, l. 12 : *Ite miſſa eſt.* « Allez... » Paroles qui terminent la messe.

Page 299, l. 31 : *Lingere du palays...* Édit. de Juste 1533 et 1534 : *Des galleries de la Saincte Chappelle.* Peut-être est-ce « Lynote, Lingere mesdisante, » à qui Cl. Marot a consacré une de ses épigrammes.

Page 300, l. 2 : *Cest ouuraige est il de Flandre ou de Haynault?*

> Ie taste vostre habit, l'étoffe en est moüelleuse.
> . . . .
> Mon Dieu, que de ce Point l'ouurage est merueilleux !
> On trauaille aujourd'huy, d'vn air miraculeux.
>
> (Molière, *Tartuffe*, acte III, sc. III)

L. 18 : *Vn teston... grans blancs.* « Le *teston* est la plus forte monnaie du temps, en argent, ornée de la *teste* royale, d'où lui venait son nom ; elle avait d'abord été introduite dans notre système monétaire par Louis XII, à l'imitation de certaines monnaies italiennes, et notamment de celles qu'il avait frappées comme duc d'Orléans, dans sa seigneurie d'Ast. Cette monnaie vaudrait 2 francs. Le *grand blanc* varia souvent de titre et de taille ; il fut le sol ou douzain, et quelquefois onzain, dixain, etc., suivant le nombre de deniers pour quoi il courait ; longue dégénérescence du gros tournois, c'était la monnaie la plus commune de cette époque, et les changeurs en donnaient un certain nombre pour un teston. » (Cartier, *Numismatique*, p. 344)

L. 19 : *Maistre mousche.* Coquillart a dit, au *Monologue des perruques :* (t. II, p. 290)

> Il iouera mieulx que maistre Mouche,
> Qui me prendra en desarroy !

Quant à indiquer avec quelque certitude de quel personnage il s'agit, ce serait fort difficile.

Page 301, l. 13 : *Qui ne virent oncq pere ny mere.*

Encore ay-ie le denier & maille,
Qu'oncques ne virent pere & mere.

(*La Farce de Pathelin*, acte I, sc. II, p. 15)

L. dernière : *Grates vobis dominos.* « Je vous rends grâces, Seigneur. » En latin corrompu.

PAGE 302, l. 12 : *Cabaret du chasteau.* Voyez ci-dessus, p. 172, note sur la l. 2 de la p. 242.

L. 19 : *Ainsi d'vne main ie prins douze deniers.* Ce genre de friponnerie avait déjà été signalé par Érasme dans son colloque du *Pèlerinage* : « Quelques-uns sont tellement dévots à la très sainte Vierge, qu'en feignant de déposer leur offrande sur l'autel, ils dérobent avec une dextérité surprenante ce qu'un autre y a placé. »

L. 20 : *Douze liards ou doubles*.. « Dans ce récit... nous voyons paraître comme monnaie usuelle le *denier*, ancienne base de notre système monétaire tournois; le *liard*, monnaie de billon, introduit dans la circulation sous Louis XI, pour trois deniers; le *double*, valant deux deniers tournois, et le *douzain*, véritable sou valant, ainsi que son nom l'exprime, douze deniers. » (Cartier, *Numismatique*, p. 346)

L. 28 : *Centuplum accipies.* « Tu recevras le centuple.» — « Omnis qui reliquerit domum... centuplum accipiet. » (S. Matth., XIX, 29)

L. 32 : *Diliges dominum, id est dilige.* « Tu chériras le Seigneur, c'est-à-dire : chéris. » Premières édit. : *Dominum Deum tuum adorabis & illi soli seruies; diliges præmium tuum, & sic de aliis.* « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui; tu chériras ta récompense; et ainsi des autres. »

PAGE 303, l. 2 : *Le pape Sixte.* Parmi les damnés (chap. XXX, p. 366) il exerce la profession de « greffeur de verolle. »

L. 25 : *D'aultant... il leur failloyt donner d'aduantage.* Ce système n'est pas de l'invention de Panurge : c'est celui que, d'après Hérodote (liv. I), on employait pour marier les filles à Babylone.

L. 34 : *Bubaialloient*. Premières édit. : *Arreſſoient*.

PAGE 304, l. 29 : *Maiſtre Fyfy*.

Et le tien curoit les priuez
. . . .
Et s'appelloit maiſtre Fy Fy.

(*Anc. Théât. françois*, t. II, p. 131 : *Farce du savetier*)

L. 31 : *La pipe de buſſart, ne le quart de Sentences*. Premières édit. : *Les Liures de ſentences*. Il s'agit des *Sentences* de Pierre Lombard ; et cet ouvrage a sans doute été choisi à cause du jeu de mots qu'il fournit avec *sentir, sentant*. Dans le second texte, il faut probablement lire : *la pipe, le bussart*, comme le portent les éditions modernes, et il y a une allusion aux tonneaux de maître Fyfy. Le mot *quart* a été employé avec ce double sens de quatrième partie d'une pièce et de quatrième livre d'un ouvrage dans le *Prologue du Liure III* (t. II, p. 11) : « Ie voys de nouueau percer mon tonneau. Et... tirer du creu de nos paſſetemps epicenaires vn guallant tiercin, & conſecutiuement vn ioyeulx quart de ſentences Pantagruelicques. »

L. 33 : *Du Feurre, en face de tous les aultres Sophiſtes*. Premières édit. : « *De Sorbonne, en face de tous les theologiens*. »

PAGE 305, l. 17 : *Sainct Adauras*. Ad auras, « dans les airs. » — « Rabelais, dit Le Duchat, a forgé ce saint comme le patron qui garantit d'être suspendu en l'air. »

L. 20 : *Ce pendent*. Les prem. édit. disent d'abord : *Ieſuchriſt ne fut-il pas pendu en lair? Mais à propos...*

L. 34 : *La reparation de deſſoubz le nez*. Les dépenses faites pour la nourriture, et surtout pour la boisson.

PAGE 306, l. 22 : *Elle exciteroit tout le monde en admiration de ſoy*. Δεινοὺς γὰρ ἂν παρεῖχεν ἔρωτας, εἴ τι τοιοῦτον ἑαυτῆς ἐναργὲς εἴδωλον παρείχετο εἰς ὄψιν ἰόν. (*Phèdre*, 31)

PAGE 307, l. 31 : *De Philoſophie... de Caballe*. Prem. édit. : *De Philoſophie, de Magie, de Alkimie, & de Caballe*.

PAGE 308, l. 7 : *Pro & contra.* « Pour et contre. »

L. 21 : *A perſonne.* Premières édit. : *A nully.*

L. 33 : *Au quel diſoit Heraclite eſtre la verité cachee.* Rabelais a dit de même (t. II, p. 172) : « On puiz tenebreux, onquel diſoit Heraclytus eſtre Verité cachée. » C'est d'ordinaire à Démocrite qu'on attribue ce mot : « Democritus quasi in puteo quodam sic alto ut fundus sit nullus, veritatem jacere depressam ait. » (Cicéron, *Académiques*, V)

PAGE 309, l. 29 : *De numeris & ſignis.* « Des nombres et des signes. » Voici le véritable titre de ce traité, publié à Venise en 1525 : *De computo ſeu indigitilatione & de loquela manuali per geſtum digitorum.*

L. 30 : *De inenarrabilibus.* « Des inénarrables. » Plotin déplorait l'insuffisance du langage pour la haute philosophie.

L. 31 : *De magia.* « De la magie. » Proclus passe pour avoir étudié la magie des Chaldéens. Les premières éditions donnent ici *Proclus*, et, à la ligne suivante : *Artemidorus.*

L. 32 : *Peri onirocriticon.* « Περὶ ὀνειροκριτικῶν, sur l'interprétation des songes. »

L. 33 : *Peri ſemion.* « Περὶ σημείων, sur les signes. »

L. 34 : *Peri aphaton.* « Περὶ ἀφάτων, sur les choses qu'on ne doit pas dire. »

PAGE 310, l. 2 : *Peri anecphoneton.* « Περὶ ἀνεκφωνήτων, sur les mots qu'on ne peut prononcer. »

L. 11 : *Ad metam non loqui.* « Au point de ne pas parler. »

L. 23 : *Iouer toutes les aigueillettes de ſes chauſſes.* Dans les dialogues de Mathurin Cordier, au chapitre du Jeu (*De corrupti ſermonis emendatione.* Ludendi ſumma) on voit des écoliers jouant ainsi leurs aiguillettes : « Ego amisi quatuor ligas. »

L. 30 : *Reſueurs & beiaunes Sophiſtes.* Premières édit. : *Sorbonicoles.*

PAGE 311, l. 10 : *Euſſent ilz mangé quinze liures de plume.* Du Fail a dit de même : « Diſoient qu'ilz n'oſe-

roient touſſir, les beliſtres euſſent ilz mengé vn plein ſac de plume. » (t. I, p. 82)

L. 24 : *Ces maraulx Sophiſtes.* En plus, édit. Juste, 1534 : « Sorbillans, Sorbonnagres, Sorbonnigenes, Sorbonicoles, Sorboniformes, Sorboniſecques, Niborciſans, Borſoniſans, Saniborſans. »

PAGE 312, l. 3 : *Dedans auoit mis vne belle pomme d'orange.* « Ilz (les hommes) portoyent vne ample & groſſe brayette, qui auoit deux aiſles aux deux coſtez, qu'ils attachoyent auec des eſguillettes, vne de chaſque coſté ; & en ce grand eſpace qui eſtoit entre leſdites deux eſguillettes, la chemiſe & la brayette, ils y mettoyent leurs mouchoirs, vne pomme, vne orange, ou autres fruicts... & n'eſtoit pas inciuil eſtans à table de preſenter les fruicts conſeruez quelque temps en ceſte brayette, comme encor aucuns preſentent des fruicts pochetez. » (Louis Guyon, *Les Diuerſes leçons*, liv. II, c. 6)

PAGE 313, l. 1 : *Comment Panurge feiſt quinaud l'Angloys.* Le Duchat indique en ces termes où Rabelais a trouvé le point de départ de cette invention plaisante : « Accurſe a égayé ſa gloſe (ſur la loi 2 au *Digeſte*, De origine Juris) d'une ſingerie approchante, qu'il dit s'eſtre anciennement paſſée dans Rome, entre un philoſophe grec & un fou que les Romains lui mirent en teſte. A tous les ſignes myſtérieux de ce Grec le fou en oppoſa de fort fantaſques qui, comme ici par Thaumaſte, furent pris par le philoſophe pour autant de ſavantes réponſes à tous ſes doutes & à toutes ſes objections. » L'auteur du *Moyen de parvenir* n'a pas manqué d'imiter cette facétie : voyez la dispute par signes d'un menuisier et d'un savant, p. 362.

PAGE 314, l. 14 : *Les quatre doigtz... en l'air.* Si l'on essaie de reproduire le mouvement qui vient d'être décrit, on s'apercevra, non sans quelque étonnement, que l'Anglais exécute un des gestes les plus familiers des gamins de Paris, geste considéré généralement comme d'invention récente.

Page 315, l. 22 : *L'œil dextre.* Les premières édit. ajoutent : « Et ce dura bien par lefpace dung bon quart dheure. Dont Thaumafte... »

Page 319, l. 10 : *Et ecce plufquam Salomon hic.* « En voici un qui est plus que Salomon. » (St Luc, xi, 31)

L. 14 : *Problemes infolubles.* Edit. in-4° : *Doubtes inexpuyfables ;* Goth. s. d. : *inexpulfables ;* Marnef : *inexpufables.*

Page 320, l. 3 : *A tant ie redigeray... affin que...* *A tant* se rapporte à *affin que,* et signifie *pour tel objet, de telle manière.* La plupart des éditeurs y ont substitué *à temps,* dans le sens de *à loisir,* qui donne un faux sens.

L. 9 : *Non eft difcipulus fuper magiftrum.* « Le disciple n'est pas au-dessus du maître. » (St Matthieu, x, 24)

L. 15 : *A ventre... de prefent.* Prem. éd. : *Comme toutes bonnes ames le iour des mortz, le ventre contre terre.*

L. 22 : *Sicut terra fine aqua.* Psaume 142. 6e verset. Voyez ci-dessus, p. 79, note sur la l. 30 de la p. 22.

Page 326, l. 5 : *Fefte du facre.* Premières édit. : *Fefte du corps dieu.* La Fête-Dieu.

L. 13 : *Lycifque orgoofe.* Premières édit. : *Chienne qui eftoit en chaleur.*

L. 16 : *Ce que fçauent les Geomantiens Gregoys.* Voyez Galien, liv. 1, aphor. 22.

Page 328, l. 3 : *Compiffoyent...* Premières édit. : *La conchioient toute & compiffoient...*

L. 4 : *Sur la tefte.* Les premières édit. ajoutent : « Et luy cullotoit son collet par derrière. »

L. 6 : *Piffoient fur fes...* Premières édit. : *Culletoient fes...*

Page 329, l. 6 : *Nagé.* Prem. édit. : *Noué,* qui a la même signification. Burgaud des Marets lit *noue* et l'explique : « très vaste mare, » interprétation juste en elle-même, mais qui ici ne présenterait aucun sens. Les premières éditions finissent le chapitre par ce mot.

L. 10 : *Doribus.* Edit. de Juste, 1534 : *De Quercu.*

PAGE 330, l. 11 : *Ogier & Artus.* Premières édit. : *Enoch & Helye.*

PAGE 331, l. 9 : *Bifcoteroyent.* Premières édit. : *Cheuaucheroient.*

L. 12 : *Fanfreluchoient.* Premières édit. : *Cheuauchoient.*

L. 16 : *Olif en ly caleil.* « Huile dans le calice. » Il s'agit, dans cette expression provençale, du calice de la lampe à queue, qui, dans cette contrée, est demeurée, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, d'un usage courant.

L. 17 : *Belinoyent.* Premières édit. : *Cheuauchoient.* Ce même verbe *cheuaucher* est répété, dans les premières éditions, au lieu de *bifcoteroyent* (l. 9), *fanfreluchoient* (l. 12), et de *belinoyent* (l. 17).

L. dernière : *Pntgrl.* Il n'y a ici que les consonnes du nom de Pantagruel ; les voyelles sont supprimées, comme dans l'hébreu, où de simples points les remplacent.

PAGE 333, l. 15 : *La fineffe que mect Aulle Gelle.* La manière dont on se servait, pour correspondre secrètement, des bâtons appelés scytales, est expliquée tout au long dans le livre XVII des *Nuits attiques*, ch. 9. L'auteur y parle aussi de la plupart des procédés que Rabelais a énumérés ici.

L. 30 : *De literis illegibilibus.* Ces divers traités « sur les lettres inlisibles » sont imaginaires, ou du moins inconnus des bibliographes.

L. 34 : *Lamah hazabthani.* Ou plus correctement : *Lamah fabacthani.* Dernières paroles de Jésus sur la croix. « Cette application profane... eft proprement du génie italien, & c'eft de la 41e nouvelle du Maffuccio Salernitano que Rabelais l'a tirée. » (Le Duchat)

PAGE 334, l. 6 : *Dy amant faulx.* Le diamant véritable indiquait, au contraire, la constance. Rinaldi, qui le remarque, reproduit aussi le rébus de la dame de Paris : « Diamante gemma fignifica coftanza &

fermezza di animo... Diamante falſo cioè Brilo ſignifica : Dimmi falſo amante, per che coſi giubili e fai feſta. (*Il moſtruoſiſſimo moſtro* di Giovanni Rinaldi)

L. 27 : *Meden... Vti... Vdem... Gelaſim... Achorie.* Après avoir suivi un itinéraire réel, nous voici dans des contrées purement imaginaires. *Meden... Vti... Vden...* sont trois mots grecs qui signifient « rien. » — *Gelaſim*, de γελάω, rire, « pays du rire » ou, peut-être, « pays pour rire. » — *Achorie*, de ἀ privatif, et χῶρος, pays, « ce qui n'est pas un pays, » est formée à l'imitation de *Utopie*, que nous avons déjà vue et que nous retrouverons tout à l'heure.

PAGE 335, l. 15 : *Ie (diſt Panurge) entreprens de entrer en leur camp par le meillieu des gardes.* « Imitation des *gabs* de Charlemagne & de ſes Pairs chez le Roi Hugues de Conſtantinople, au chap. 8 de Galien reſtauré. » (Le Duchat)

PAGE 336, l. 8 : *Camille Amazone.*

> Illa vel intactæ segetis per summa volaret
> Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas.
>
> (VIRGILE, *Énéide*, liv. VII, v. 808)

PAGE 340, l. 19 : *Courant.* Au lieu de l'énumération qui suit, on lit seulement, dans les premières éditions : *Courant tua des pieds dix ou douze que leuraulx que lapins qui ia eſtoient hors de page. Doncq il frappa le cheureul...*

PAGE 342, l. 10 : *Armez de pierre de taille.* « Cette plaisante imagination est du roman de Mabriant (chap. 31.), où Roland, aïant ouï vanter la merveilleuſe cuiraſſe de Mabriant : « Par Sainct Denis, dit-il, s'il eſtoit armé de pierre de taille, ſi iouſteray-ie demain à luy. » (Le Duchat). Il est intéressant de faire remonter jusque-là l'origine de cette expression; mais il aurait été bon de remarquer que Rabelais n'a pas eu à la chercher si loin, et que dans les *Grandes cro-*

nicques (voyez ci-dessus, p. 37) les Gos et Magos sont « armez de pierre de taille. »

L. 15 : *Vnze mille.* Premières édit. : *Troys mille.*

L. 18 : *Cent cinquante mille.* Premières édit. : *Quatre cent cinquante mille.*

PAGE 343, l. 17 : *Tout le monde cheuauchera & ie meneray l'asne.*

> Chascun le fait, & ie mene l'asne.
> (Coquillart, *Monologue des perruques*, t. II, p. 278)

On a dit dans le même sens : « Je garde le mulet, je tiens la chandelle. » Bien que le vers de Coquillart ait été cité par Le Duchat, Burgaud des Marets a cru qu'il y avait ici une « allusion à un très ancien usage qui subsiste encore dans quelques-unes de nos provinces, » à l'habitude de promener sur un âne tenu par la queue les maris trompés et ceux qui se laissent battre par leurs femmes. Mais ceci n'a nul rapport avec le passage de Rabelais.

L. 20 : *Qui poteſt capere capiat.* « Qui peut saisir saisisse. » Jeu de mots. *Capere*, qui dans ce proverbe s'emploie d'ordinaire au sens moral et veut dire « comprendre, » est ici au sens physique et signifie « prendre. »

PAGE 346, l. 8 : *Engin mieulx vault que force.* Le Duchat complète ainsi ce proverbe :

> D'autant que bois mieux vaut qu'escorce,
> Aussi mieux vaut engin que force.

L. 21 : *Le pied droit de deuant.* Ainsi dans les deux premières éditions. Les suivantes portent : *Les pieds droits*, faute évidente que nous avons dû faire disparaître du texte.

PAGE 347, l. 32 : *Autant de petites femmes.* Dans *Le Moyen de parvenir* (p. 134), Rabelais parlant d'une femme qui a laissé aller « vne veſſe ou veſne eſpouuantable » dit : « Cette femme eſtoit ou deuoit eſtre

vne belle grande veſſe, d'autant que chaque eſpece engendre ſa ſemblable. »

PAGE 351, l. 5 : *Metz...* Édit. Nourry et Marnef : *Ie ne te dys pas comme les caphars Ayde toy dieu te aydera : car ceſt au rebours ayde toy, le diable te rompra le col. Mais ie te dys, metz...*

PAGE 353, l. 4 : *A la Breteſque*. C'est-à-dire à la bretonne. Édit. Nourry et Marnef : *A la Tudeſque.*

L. 13 : *Lithontripon... cantharidiſé*. Édit. Nourry et Marnef : *Trochiſtz dallrelrange et de cantharides et aultres...*

L. 23 : *Voix, & partez*. Édit. Nourry et Marnef : *Voix qui eſt plus eſpouuantable que neſtoit celle de Stentor qui fut ouy par ſur tout le bruyt de la bataille des Troyans, & vous en partez.*

L. 34 : *Ce feuſt le dangier*. Édit. Nourry et Marnef : *O la pitie*.

PAGE 354, l. 29 : *Le ſang des ennemys*. On trouve quelque chose d'analogue dans *Les Rois*, (liv. IV, ch. 3, v. 22, 23) : « Les Moabites s'étant levés au point du jour, dès que les rayons du soleil brillèrent sur les eaux, elles leur parurent rouges comme du sang. Et ils s'entre-dirent : « C'est le sang du glaive ; les rois se sont battus l'un contre l'autre et se sont entretués. »

PAGE 356, l. 13 : *A voſtre maſt*. Premières édit. : *De voſtre maſt*.

L. 17 : *Dauid tua bien Goliath facillement*. On lit ensuite dans les trois premières édit. : *Moy doncques qui en battroys douze telz queſtoit Dauid : car en ce temps la ce neſtoit que vng petit chiart, nen defferayie pas bien vne douzaine.*

L. dernière : *Bien chié*. Édit. Nourry et Marnef : *Bien chien chie*. Édit. s. d. gothique : *Bren chien chie*. Voyez ci-dessus p. 78 la note sur la l. 26 de la p. 22.

PAGE 358, l. 1 : *Pheée*. Il faut bien lire *pheée* avec trois *e*, conformément au texte original, et non *phée* avec deux *e*, comme le donnent presque toutes les éditions, et notamment celles de Le Duchat, d'Eloi Johanneau,

et même, parmi les plus récentes, celles de la Bibliothèque elzévirienne, de la collection Jouaust et de la collection Jannet. Burgaud des Marets, qui dans sa seconde édition a mis, comme il le fallait, *pheée*, dit en note, par une contradiction assez étrange : « Ce mot est adjectif dans les anciens romans de chevalerie, et veut dire enchanté. On a dit une épée *fée*, un anneau *fée* ou *phée*. On trouve même à l'infinitif le verbe *phéer*, *féer*. » Il aurait fallu dire : *Phéer*. *Féer*, ou plus anciennement *faer*, signifiait : *enchanter*, *charmer*, *douer d'une propriété merveilleuse*. Le participe de ce verbe était, au masculin, *faé*, *phéé*, *féé* :

> Ens fon eſtant n'ot de grant que. III. piés,
> Et s'ert *faés*, de vreté le fachiés.
>
> (*Huon de Bordeaux*, v. 27, portrait d'Oberon)

Au féminin, on ajoutait naturellement un *e* muet, ce qui faisait trois *e* de suite, *féée*, comme aujourd'hui au féminin du participe de *créer* : *créée*.

PAGE 360, l. 22 : *Enclume*. Premières édit. : *mail*.

L. 28 : *Te haſcheray ie comme chair à paſtez*. C'est la menace que *le chat botté* adresse, dans les *Contes* de Perrault, aux faucheurs et aux moissonneurs : « Vous serez tous hachés comme chair à pâté. »

PAGE 361, l. 15 : *Tour de beurre*. Nom donné à plusieurs tours, entre autres à l'une de celles de la cathédrale de Rouen. On le leur donnait parce qu'elles avaient été construites avec l'argent donné pour avoir la permission de manger du beurre en carême.

L. 24 : *Riſlandouille*. Premières édit. : *Moricault*.

PAGE 362, l. 1 : *La coupe teſtée*. Cette burlesque interversion de syllabes, qui revient dans un cas presque semblable, *la couppe guorgée*, dans le *Prologue du tiers livre* (p. 12), n'existait pas d'abord. Les premières éditions portent : *La teſte tranchée*. Brantôme dit : « Un ſoldat gaſcon, en Piedmont, ayant eſté ainſy condemné avoir la teſte coupée, comme dit Rabelais... »

(Édit. de *la Société de l'histoire de France*, t. VII, p. 98). Brantôme avait écrit évidemment : « coupe testée. » Ce n'est pas, du reste, le seul endroit où il parle de ce chapitre, car, blâmant ailleurs (t. VI, p. 53) les grands, il s'écrie : « Je les envoye tous aux enfers de M. noſtre maiſtre Rabelais, où il les faict ſi pauvres & malotrus haires, que l'on en aura la raiſon là-bas. »

Huet cite la *Nécyomancie* de Lucien comme ayant fourni plusieurs traits à ce morceau. (Baudement, *Les Rabelais de Huet*, p. 25).— Merlin Coccaie a écrit aussi une description burlesque des enfers, que Rabelais connaissait bien et à laquelle il fait allusion lorsqu'il attribue à cet auteur un livre *De patria diabolorum*. Voyez ci-dessus, p. 186, la note sur la l. 2 de la p. 251.

On voit que Rabelais s'est complu à écrire ce chapitre, où sa verve bouffonne s'est donné pleine carrière. Dans la première édition, l'énumération des damnés est beaucoup plus courte que dans les suivantes. Quelques noms propres, francisés dans celles-ci, s'y trouvent sous leur forme latine : Coccytus, Antiochus, Romulus. Les autres variantes, sauf deux ou trois que nous avons relevées, n'ont aucune importance. Quant au motif qui a fait attribuer à chaque souverain, à chaque héros, telle ou telle profession, c'est quelquefois un simple rapport de son, un pur jeu de mots, qui se rapporte ou au nom du personnage, ou à quelque circonstance de sa vie. Le Duchat et Eloi Johanneau ont tâché de les expliquer presque tous. Burgaud des Marets les a négligés entièrement. Nous prendrons un moyen terme et signalerons seulement les interprétations qui présentent quelque vraisemblance.

PAGE 363, l. 12 : *Diamerdis*. Premières édit. : *Aloes*. D'après les *Recherches italiennes & françoises* d'Oudin, *diamerdis* se dit quelquefois d'une préparation de sauge, médicament fort employé pour la guérison des plaies : « Confettione di Saluia ſeluatica. Item, merda. » Dans la facétie intitulée *La vraye Medecine qui guariſt de tous maulx & de pluſieurs autres* (*Recueil de Poés. françoises.*

Bibl. elzév., t. I, p. 161), nous trouvons ce remède ordonné, « pour guarir les fols » :

> *Follemus gueriſſanteo,*
> Prenez pour vn double de ſens
> Et vne once dyamerdo.

PAGE 364, l. 12 et 13 : *Tarquin tacquin. Piſo paiſant.* L'allusion au nom est évidente.

L. 20 : *Ciceron atizefeu.* « Pour avoir contribué à la guerre civile, en ſe déclarant pour Pompée. » (Le Duchat)

L. 21 : *Fabie enfileur de patenoſtres.* « Il avoit eſté grand temporiſeur. » (Le Duchat)

L. 23 : *Eneas meuſnier.* « Il avoit emporté ſon pére hors de Troie comme un mûnier charge ſur ſon dos un ſac de farine. » (Le Duchat)

L. 33 : *Scipion Africain cryoit la lye.* La lie, qui se vendait alors pour faire du vinaigre, était criée dans les rues :

> A Paris on crie tres hault
> Ieunes ou vieux, lye, lye.
> (*Cris de Paris*)

Suivant Éloi Johanneau, si Rabelais a donné ce métier à Scipion, c'est à cause de son prénom de *Cornelius*, plaisamment interprété par : « qui corne (crie) lie. »

PAGE 365, l. 12 : *Pain chaumeny.* On lit ensuite, dans Nourry et Marnef : *Les douze pers de France ſont la & ne ſont riens que ie aye veu, maiz ils gaignent leur vie a endurer force plameuſes, chinquenaudes, alouettes, & grans coups de poing ſus les dentz.* Edit. goth. s. d. : *Pluſieurs autres hommes...*

L. 14 : *Antonin lacquays.* « Les diminutifs comme Antonin, Pierrot, Jannot, conviennent à de petits laquais. » (Le Duchat)

PAGE 366, l. 17 : *Nicolas pape tiers eſtoit papetier.* Allusion entre *pape tiers*, pape troisième du nom, et *papetier.*

L. 19 : *Le pape Sixte greffeur de verolle.* Il ne faut pas oublier que Panurge se vante (t. I, p. 303) de « luy auoir guery vne boffe chancreufe. »

PAGE 367, l. 3 : *Cleopatra reuendereffe d'oignons.* Selon Le Duchat, soit à cause des excellents oignons que produisait son royaume, soit à cause de la perle qu'elle fit avaler à Antoine, dissoute dans du vinaigre, les perles se nommant, en latin, *unio,* de même que les oignons.

L. 8 : *Lucreffe hofpitaliere.* C'est-a-dire : hôtellière, pour donner à penser qu'elle était devenue plus accueillante qu'elle ne l'avait été à l'égard de Tarquin.

L. 31 : *Chopinafmes theologalement.* Voyez ci-dessus, p. 104, note sur la l. 9 de la p. 61.

PAGE 368, l. 22 : *Ie vous abfoulz de pain & de fouppe.* Jeu de mots sur la formule d'absolution : « Je vous absous de peine et de coulpe. » Un peu plus loin, le *coup de pau fus les reins* est une allusion à l'usage de donner, à ceux qui reçoivent l'absolution, un coup de baguette à chaque verset du *Miferere,* qu'on leur fait réciter.

L. 23 : *De ne valoir... difant.* Juste, 1533 : *De ne valoir iamais riens & ne faire iamais nul bien. Adoncq il appella Caillette, Triboulet & d'aultres qui leur fembloyent difant.*

PAGE 369, l. 6 : *Neuf muys de biere.* Il ne faut pas oublier qu'un peu plus haut (p. 366, l. 3) Rabelais a dit que Morgant était « braffeur. »

PAGE 371, l. 13 : *Dixhuyct cens cinquante & fix mille & vnze.* Premières édit. : *Dixhuyct cent cinquante mille.*

PAGE 372, l. 2 : *Monfieur du Roy de troys cuittes.* Voyez p. 168, la note sur la l. 29 de la p. 234. L'expression *roy de troys cuittes* a fort embarrassé les commentateurs. Dolet a mis, dans son édition : *Roy de troys pommes cuyttes,* mais cette leçon n'a pas été adoptée. Le Duchat prétend qu'il s'agit de celui qui, pendant la semaine des Rois, a été roi de la fève, à trois cuissons, à trois

fournées différentes. Enfin Prosper Blanchemain, qui avait bien voulu me communiquer quelques notes inédites sur Rabelais, voyait là un jeu de mots : « Roi d'êt'roi quitte, » c'est-à-dire : « Quitte d'être roi, qui ne le sera plus. » Je laisse au lecteur le soin de décider.

PAGE 374, l. 16 : *La main au pot.* « La main sur le pot » était une formule qui indiquait la conclusion d'un marché et équivalait au denier à Dieu :

> . . . . ſe i'euſſe diƈt
> La main ſur le pot par ce diƈt
> Mon denier me fuſt demouré.
>
> (*Farce de Pathelin*, acte I, sc. v, p. 28)

PAGE 375, l. 26 : *Auſſi peſant q'vn mortier.* « Tout le monde ne peult pas auoir les couillons d'acier. » (Noël du Fail, *Propos rustiques*, t. I, p. 105)

PAGE 376, l. 17 : *Laryngues & Pharingues.* Villes situées dans le larynx et dans le pharynx de Pantagruel. Du Fail en a fait des noms d'une géographie plus générale, car il parle des « Rois de Laringues & Pharingues. » (*Baliverneries*, t. I, p. 179)

L. 22 : *Vingt & deux cens ſoixante mille & ſeize.* Premières édit. : *XXII cens mille.*

PAGE 379, l. 19 : *Limons.* Prem. édit : *Limous.*

PAGE 380, l. 26 : *xvij groſſes pommes.* Ainsi dans toutes les éditions. Cependant, si on fait l'addition des boules employées, on n'en trouve que seize. Burgaud des Marets, pensant qu'il y a un jambage de trop, a proposé de l'effacer, et de lire *seize.*

L. 33 : *En cinq aultres entrerent.* Dans Nourry, il y a un bourdon, reproduit dans l'édition de 1542 que nous suivons d'ordinaire, de sorte qu'on lit : *En cinq aultres entrerent trois paizans ;* ce qui ne présente aucun sens.

PAGE 381, l. 8 : *Ainſi cheurent... Finablement...* Premières édit. : *Ainſi chercherent plus de demye lieue*

ou estoient les humeurs corrumpues. Finablement... L'édition de 1534 donne : *Ainsi cherent,* qui, ne présentant pas de sens, a été remplacé par *cheurent,* moins satisfaisant que *chercherent.*

L. 10 : *Lac de Sorbone, duquel escript Strabo.* S'il n'a pas effectivement parlé du lac de Sorbonne, il a du moins décrit celui de Serbone en Égypte, liv. I et XVII.

L. 16 : *Ieunes gualoyses.* Cette expression revient plus loin (t. II, p. 21, l. 1) : *Mignonnes gualoises.* La Fontaine l'a recueillie. Il parle dans *Les Rémois* des « gentilles Galoises. »

PAGE 382, l. 6 : *Icy ie feray fin à ce premier liure.* Voici encore une preuve que Pantagruel a paru avant Gargantua. On objecterait vainement qu'il ne s'agit pas ici du premier livre de tout l'ouvrage, mais seulement de l'histoire de Pantagruel; car, lorsque Gargantua parut, ce livre devint le second, et quand Rabelais en écrivit la suite, il ne manqua pas de l'intituler : *Tiers liure.*

L. 20 : *Nommee Presthan.* Il s'agit du père et non de la fille, et *nommé* doit, par conséquent, être au masculin. Prem. éditions : *Dit Prêstre Iehan.*

L. 24 : *Comment il visita les regions de la lune.* Les auteurs du *Supplément du Catholicon* se sont piqués de remplir ces promesses, que Rabelais a oublié de tenir : « Ne vous souuient il plus, gens de bien, d'auoir leu au *chapitre dernier du second liure* des Chroniques Pantagruelines, comme feu de beuueuse memoire, maistre François Rabelais vous faisoit ample promesse de vous descrire la descente de son roy Pantagruel aux enfers... Apres comment il visita les regions de la lune. Si ay-ie à tout hazard, moy vostre tres humble, entrepris ceste charge en partie. » (*Le Supplément du Catholicon,* préface. *Satire Ménippée,* édit. de Labitte, p. 304)

PAGE 383, l. 3 : *Belles besoignes.* Premières édit. : *Beaux textes deuangilles en francoys.*

L. 4 : *Pardonnate my.* « Pardonnez-moy. »

L. 5 : *Es voſtres.* Les premières éditions se terminent ici par le mot : *Finis.*

L. 22 : *Curios ſimulant, ſed Bacchanalia viuunt.* « Ils font les Curius, mais vivent dans les orgies. » (Juvénal, *Satires*, III, v. 3). Le Duchat fait observer avec vraisemblance que Rabelais semble se rappeler ici l'application que, dans les vers suivants, Politien faisait de ce passage à des hypocrites qui se scandalisaient qu'on expliquât Plaute dans les écoles.

Sed qui nos damnant, histriones sunt maxumi :
Nam Curios simulant, vivunt Bacchanalia.
Hi sunt præcipue, quidam clamosi, leves,
Cucullati, lignipedes, cincti funibus,
Superciliosum, incurvicervicum pecus,
Qui quod ab aliis habitu, & cultu dissentiunt,
Tristesque vultu vendunt sanctimonias,
Censuram sibi quandam, et tyrannidem occupant,
Pavidamque plebem terriiant minaciis.
(*Épitres*, l. VII)

PAGE 384, l. 5 : *Ne vous fiez iamais en gens qui regardent par vn partuys.* C'est-à-dire à des moines, qui regardent par le trou que forme leur capuchon : « La Damoiſelle de l'Hoſtel... pria noſtre maiſtre ſe retirer aux ſoirs... chez elle, en vne chambre baſtie exprès pour loger les bons Religieux & autres gens qui ne regardent que par vn trou. » (Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. II, p. 139)





TOME II

(PAGES 1-244)

LE TIERS LIVRE

PAGE 1, l. 5 : *Composé par M. Fran. Rabelais, docteur en Medicine.* C'est dans la première édition du *Tiers liure*, publiée en 1546, que le nom de Rabelais paraît pour la première fois sur les titres de son ouvrage. Après les mots : *docteur en Medicine*, on y lit : *& Calloïer des Isles Hieres*, c'est-à-dire moine des îles d'Hyères, que, plus loin (t. II, p. 232), dans un passage où il parle de botanique, Rabelais appelle : « Mes isles Hieres anticquement dictez Stœchades ». — « Pour des élèves de Montpellier, dit M. Eugène Noël (*Rabelais et son œuvre*, p. 69), ce voyage était un complément d'études : ces îles sont et étaient alors encore plus renommées par leurs plantes médicinales. » Jean de Nostredame, frère de l'astrologue, prenait aussi le titre de moine des isles d'Hyères.

L. 11. *L'autheur susdict supplie les Lecteurs beneuoles, soy reseruer a rire...* C'est la parodie d'une formule qui se trouve en tête de certains ouvrages du XVI[e] siècle. Par exemple Joachim du Bellay s'exprime ainsi au commencement de *La deffence & illustration de la*

langue francoyse : « L'autheur prye les Lecteurs differer leur iugement iusques à la fin du Liure... » (*OEuvres*... t. I, p. 3, dans *la Pléiade francoise*.)

L. dernière : *Auec priuilege du Roy.* L'édition de 1546 porte en plus : *pour six ans.* Pour le texte de ce premier privilège voyez tome III, p. 387-389, et, pour la description des diverses éditions du *Tiers livre*, notre *Bibliographie*.

PAGE 2, l. 1 : *François Rabelais à l'esprit de la royne de Nauarre.* Ce dizain figure dans la première édition. Ménage en explique ainsi fort nettement l'intention : « Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François Ier, aimoit, comme on sait, les beaux esprits de son tems, estimoit Marot, Rabelais, & composoit elle même en vers & en prose, témoin le volume que nous avons de ses poësies, & son Heptaméron. Les dernieres années de sa vie elle devint fort sérieuse, méditant beaucoup, & s'occupant des choses du Ciel. C'est ce qui donna lieu à Rabelais lors qu'en 1546. il fit pour la premiere fois imprimer *in* 16 à Paris son troisiéme livre, de mettre à la tête ce dizain adressé à l'esprit de cette Reine... Ces *édits* de l'esprit sur le corps, cette *apathie*, cette *vie pérégrine*, tout cela signifie poëtiquement que cette Princesse détachée entiérement de ses sens, avoit rendu son esprit maître de son corps, en sorte que tandis que celui-ci demeuroit sur terre, l'autre s'élevoit au Ciel. Cet esprit donc est ici invité à vouloir bien pendant quelques momens descendre de cette haute région pour voir en cette basse & terrestre la troisiéme partie d'un ouvrage dont il y avoit autrefois vu favorablement les deux premieres. » (*Ménagiana*, 3e édit., t. III, p. 113)

A ce dizain Le Duchat ajoute le suivant, dont il n'indique pas la source :

IEAN FAVRE AV LECTEVR.

Ia n'est besoing, amy Lecteur, t'escrire
Par le menu le prouffit & plaisir

Que receuras ſi ce liure veux lire,
Et d'iceluy le ſens prendre as deſir ;
Vueille donc prendre à le lire loiſir,
Et que ce ſoit auec intelligence.
Si tu le fays, propos de grand' plaiſance
Tu y verras, & moult prouffiteras,
Et ſi tiendras en grand reſiouyſſance
Le tien Eſprit, & ton temps paſſeras.

PAGE 5, l. 5 : *Beuueurs treſilluſtres, & vous Goutteux treſprecieux*. Voyez ci-dessus, p. 59, la note sur la l. 2 de la p. 3 de *Gargantua*.

L. 12 : *L'aueugle né tant renommé par les treſſacrés bibles*. S. Matthieu, XX, 30-34 ; S. Marc, X, 46-52 ; S. Luc, XVIII, 35-42 ; S. Jean, IX.

L. dernière : *En lopinant opiner*. Ce jeu de mots sur *lopiner*, prendre un lopin, un morceau, et *opiner*, donner son opinion, se retrouve dans le premier des *Deux Dialogues du nouueau langage François, italianizé* (Enuers, G. Niergue, 1579, p. 230) :

« CELTOPHILE... Quand ceux qui ſont aupres d'vn roy opinent diuerſement, il aduient ſouuent que le mauuais conſeil eſt ſuiui, le bon eſt laiſſé.

« PHILAVSONE. Mais ce mauuais conſeil vient ſouuent de ce que ceux qui opinent, lopinent, ou pour le moins veulent lopiner. Et à fin que demeurans en la bonne grace, ils emportent vn iour le lopin auquel ils bayent, ils accommodent leur harangue à cela à quoy le prince encline deſia plus. »

PAGE 6, l. 6 : *Du ſang de Phrygie extraictz*. A en croire nos anciennes chroniques, la France aurait été peuplée par des Troyens fugitifs guidés par Francus, fils d'Hector.

L. 23 : *Philippe roy de Macedonie entreprint aſſieger & ruiner Corinthe...* Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la page 8, est une imitation et un développement d'un passage du traité de Lucien, intitulé : *Comment on doit écrire l'histoire*.

PAGE 7, l. 29 : *Au combat couraigeuſes*. Rabelais ne

songe pas ici aux combats guerriers. Il ne faut pas oublier que Corinthe était avant tout célèbre par son temple de Vénus et ses courtisanes, d'où le proverbe : « Non licet omnibus adire Corinthum, » que nous trouvons ainsi traduit quelques lignes plus loin : « A chascun n'est oultroyé entrer & habiter Corinthe. »

PAGE 9, l. 12 : *Belle, non par Antiphrase.* L'opinion dont Rabelais se moque ici est celle de Priscien.

L. 20 : *L'ordonnance d'vne armée en camp.* Terribilis ut castrorum acies ordinata. (*Cantique des cantiques.* VI, 9.)

PAGE 10, l. 12 : *Par la vierge qui se rebrasse.* On ne sait pas a quoi Rabelais fait ici allusion. Burgaud des Marets a énuméré diverses suppositions des commentateurs, mais aucune ne paraît digne d'ètre adoptée.

L. 18 : *Æschylus (si à Plutarche foy auez in Symposiacis.* « Le poëte Æschylus composoit ses tragædies en beuuant, quand il estoit bien eschauffé du vin. » (*Propos de table*, liv. I, question 5.)

L. 20 : *N'escriuit à ieun.* Voyez ci-dessus, p. 65, la note sur la l. 19 de la p. 6 du t. I.

L. 21 : *Que apres boyre.*

Narratur et prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

(HORACE, *Odes* III, 21, 11.)

PAGE 11, l. 4 : *Renaud de Montaulban.* Voyez *Les quatre fils Aymon*, ch. XXXV.

L. 20 : *Lapathium acutum.* « La patience aiguë, » la patience à feuilles pointues, puis, par un jeu de mots, la vertu de patience. On dit encore populairement dans le même sens : « Prenez de la racine de patience. » Comme *lapathium* se prononçait alors *la pation*, cela forme encore une autre mauvaise équivoque avec *la passion*, et c'est ce qui amène le complément : *de dieu.*

L. 23 : *Auoir leu.* Voyez Lucien, *Contre quelqu'un qui l'avait appelé Prométhée.*

L. 30 : *Philoſophe Tyanien.* Voyez Philostrate, III, 1.

PAGE 12, l. 21 : *Plaute en ſa Marmite. — Aulularia*, III, 4.

L. 22 : *Auſone en ſon Gryphon.* Voyez la XIe idylle d'Auſone, qui est une énigme intitulée *Gryphus.*

L. 23 : *Couppe guorgée* pour *gorge couppée.* Voyez plus haut p. 212 la note sur la l. 1 de la p. 362 : *coupe teſlée* pour *teſte coupée.*

PAGE 13, l. 21 : *Celebré par Virgile.*

...Primo avulso, non deficit alter
Aureus, et simili frondescit virga metallo.

(*Énéide*, VI, 143)

L. 27 : *A l'exemple de Lucillius.* « Nec vero ut noſter Lucilius, recusabo, quo minus omnes mea legant... Tarentinis ait se et Consentinis et Siculis scribere. » (Cicéron, *De finibus*, I, 3.)

PAGE 14, l. 1 : *Au cul paſſions.* Jeu de mots.

POVR GARDER VOS FILLES DE N'ESTRE OISIVES.

Si vos filles mal aduerties
N'ont aucune occupation,
Frottez-leur [bien] le cul d'orties :
Elles auront au cul paſſion.

(*La vraye medecine qui guarit de tous maulx & de pluſieurs autres. — Anc. poés. françoises*, t. I, p. 167. *Bibl. elzév.*)

L. 3 : *Cerueaulx à bourlet.* Docteurs, à cause du bourrelet qui bordait les bonnets de docteur.

L. 21 : *G22. g222. g222222.* Ainsi dans les éditions originales, probablement pour *Gzz.* Peut-être les 2 remplacent-ils des z qui n'étaient pas suffisamment nombreux dans les casses de l'imprimeur.

PAGE 15, l. 9 : *Femmes & petitz enfans.* Voyez ci-dessus, p. 107, la note sur la l. 25 de la p. 65 du t. I.

PAGE 17, l. 4 : *Demouore*, Éd. de 1546 : Δεμοβορον C'est Achille qui nomme Agamemnon : Δημοβόρος βασιλεὺς. (*Iliade*, I. 231.)

L. 17 : *Ainsi Osiris*. Voyez Plutarque, *Isis et Osiris*.

L. 24 : *Hesiode en sa Hierarchie*. « C'est la *Théogonie* où Hésiode traite de la généalogie des dieux, » dit Burgaud des Marets ; mais, en réalité, le passage auquel Rabelais fait allusion se trouve dans *Les Travaux et les jours*, v. 124.

PAGE 18, l. 11 : *Par Ciceron*. « Athenensiumque renovavi vetus exemplum, Græcum etiam verbum usurpavi, quo tum in sedandis discordiis erat usa civitas illa. » (*Philippique*, I., 1)

L. 22 : *Le noble poëte Maro*.

...Victorque volentes
Per populos dat jura.

(*Géorgiques*, IV, 561)

L. 25 : *Homere en son Iliade*. Voyez I, 375, et III, 236.

PAGE 19, l. 7 : *Les choses mal acquises, mal deperissent*. « Ut est apud poetam nescio quem : male parta male dilabuntur. » (Cicéron, *Philippiques*, II, 27.)

L. 13 : *Le tiers hoir ne iouira*. De male quæsitis non gaudet tertius hæres.

PAGE 20, l. 9 : *Royaulx*. « Ici nous voyons paraître, pour la première fois, des royaux ou francs à pied, belle monnaie d'or qui datait de Charles V et a fini avec Charles VII ; elle vaudrait 13 à 14 francs, et des *seraph* ou séraphins, monnaie d'or appelée en Égypte *Scherafi* et en Perse *Scherefi*. Elle représentait à peu près le besant. (V. *Recueil des monnaies*, par Salzade). » (Cartier, *Numismatique*, p. 346)

PAGE 21, l. 1 : *Mignonnes gualoises*. Voyez ci-dessus p. 217, note sur la l. 16 de la p. 381.

L. 2 : *Prenent argent d'auance*. Voyez Molière, l'*Avare*, II, 1.

PAGE 22, l. 11 : *Qui mord, ne qui rue.* Équivoque pour : « qui meurt, ni qui vit. »

L. 16 : *Viure au lendemain.*

Nemo tam Divos habuit faventes
Crastinum ut possit sibi polliceri.
(Sénèque, *Thyeste*, v. 619)

L. 20 : *Le perefamiles soit vendeur perpetuel.* « Vendat oleum... vendat boves, vitulos... Patremfamilias vendacem, non emacem esse oportet. » (*De re rustica*, c. 2)

L. 31 : *Font plaisir à gens de bien.*

Et par sainct Iacques, ie feray
A gens de bien, ainsi l'entens,
Plaisir tant qui seront contens.

(*Farce de deux hommes & leurs deux femmes.* Anc. Théât. Franç., t. 1, p. 155)

. . . . une de ces femmes
Qui font plaisir aux enfans sans soucy.
(La Fontaine, *La Courtisanne amoureuse*)

PAGE 23, l. 10 : *Iouant des haulx boys.* Équivoque sur ceux qui coupent des bois de haute futaie.

L. 20 : *Thestilis Virgiliane.*

Thestylis et rapido fessis messoribus æstu
Allia serpyllumque herbas contundit olentes.
(*Églogues*, II, v. 10)

PAGE 24, l. 15 : *Loix cœnaires & sumptuaires des Romains.* Voyez Macrobe, III, 17.

L. 28 : *Sainct Thomas Dacquin.* Michel Scot raconte dans sa *Mensa philosophica* que Thomas d'Aquin, invité à la table du roi saint Louis, mangea seul une lamproie destinée au monarque, tout en composant son hymne sur le saint sacrement. La lamproie et l'hymne achevés, il s'écria *Consummatum est !* Ce qui scandalisa ceux qui croyaient qu'il appliquait les dernières paroles du Sauveur à un trait de gloutonnerie, tandis

qu'il ne songeait qu'à la pièce de vers édifiante qu'il venait de terminer.

PAGE 25, l. dernière : *Dis*. Pluton. Voyez la *Table des noms*.

PAGE 26, l. 5 : *Plus ayment la manche que le braz*. Jeu de mots sur *manche*, pris au sens de *mancia*, italien, pour *épingles*, *paragante*, présent. Ailleurs (t. II, p. 301) Rabelais parle de « la grande manche que demandent les courtisanes Romaines. »

L. 8 : *Les bleds & vins ravaller en pris*. Il y avait eu en 1531 une terrible famine, pendant laquelle le roi avait pris les mesures qu'on croyait alors les meilleures pour faire baisser le prix des grains. « Le Roy estant à Compienne, pour subuenir à son paouure peuple, qui auoyt faulte de bleds, & aduerty que les marchans de bleds, & aultres, les vendoyent en leurs greniers, à qui bon leur sembloyt, en sorte que les paouures n'en pouoyent auoyr, qu'apres les riches... decreta lettres patentes on moys d'Octobre mil cinq cents trente vng... portans inhibitions & defenses de vendre... leurs bleds en leurs greniers... & ailleurs qu'aux publics marchés. » (Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, 1545, fol. 260, v°).

L. 19 : *Exclusiuement*. Voyez ci-dessus, p. 160, la note sur la l. 5 de la p. 217.

L. 26 : *Xenocrates*. « Il faisoit monter à 100 200 000 le nombre des syllabes que les lettres de l'Alphabet Grec pouvoient former par leurs mélanges & transpositions. Voiez les Additions de l'interpréte François à la vie de Xénocrate dans Diogéne Laërce. » (Le Duchat)

PAGE 27, l. 2 : *La passion de Saulmur*. Cette représentation de la Passion a eu lieu en 1534. Jean Bouchet, l'ami de Rabelais, donne à ce sujet de curieux détails, dans son *Epistre* LXXXIX. Voyez *Histoire du théâtre en France : les mystères*, par L. Petit de Julleville, t. II, p. 125-127. — Ailleurs (t. II, p. 318), Rabelais cite avec éloge « la diablerie de Saulmur. »

L. 7 : *Descripte par Hesiode*. Voyez *Travaux et Jours*, v. 289.

L. 32 : *Chaine Homericque.* Voyez *Iliade*, VIII, 18, et XV, 18.

PAGE 28, l. 16 et 17 : *Aër.* Lisez *aer.*

L. 19 : *Aloides.* Virgile (*Énéide*, VI, 582) parle ainsi de ces géants :

> Hic et Aloïdas geminos immania vidi
> Corpora, qui manibus magnum rescindere cœlum
> Aggressi, superisque Jovem detrudere regnis.

L. 28 : *Ieuz de Doué.* Cette « diablerie » de Doué, petite ville de Maine-et-Loire, à vingt kilomètres de Saumur, faisait partie d'une représentation de la Passion. « Plus hideux & villains que les Diableteaux de la paſſion de Doué, » dit Rabelais dans le *Quart livre.* (t. II, p. 454)

PAGE 29, l. 6 : *Euſt Pandora verſé ſa bouteille.* Il a déjà été question plus haut (t. II, p. 13) de « la bouteille de Pandora. » — « Les poëtes nous parlent de la boîte (πυξίς) de Pandore. C'est par une fantaisie toute rabelaisienne que cette boîte est ici transformée en bouteille. » (Burgaud des Marets.) — Rabelais aurait pu invoquer le témoignage d'Hésiode, qui emploie (*Travaux et Jours*, v. 94) le mot πίθος, tonneau, amphore.

L. 13 : Μισάνθρωπος. « Misanthrope. »

L. dernière : *Æſope en ſon Apologue.* Celui des *Membres et l'Estomac*, dont l'invention est attribuée à Ménénius Agrippa.

PAGE 30, l. 2 : *Feuſt ce Æſculapius meſmes.* Le Duchat donne la variante suivante, tirée des éditions collectives de 1573 et 1626 : « Eſculape meſme, qui eſt le Dieu de la medecine, euſt-il entrepris de les guerir, l'ame... » C'est là une sorte de commentaire qui s'est introduit dans le texte, et en fausse le sens. Rabelais ne veut pas dire : « Quand Esculape entreprendrait de guérir le malade, » mais : « Quand le malade serait Esculape, » ce qui est bien plus énergique.

PAGE 31, l. 11 : *Que feit oncques Platon.* Il est

question dans *le cinquiesme liure* (t. III, p. 67) d'une « harmonie peu moindre que celle des aftres rotans, laquelle dit Platon auoir par quelques nuicts ouye dormant. »

PAGE 32, l. 16 : *Et fi preftoit... — Farce de Pathelin*, p. 13.

PAGE 35, l. 7 : *Prefchez & patrocinez d'icy à la Pentecofte.*

Prefchez, patrocinez iufqu'à la Pentecofte,
Vous ferez ébahy, quand vous ferez au bout,
Que vous ne m'aurez rien perfuadé du tout.
(Molière, *L'Efcole des femmes*, I, I)

L. 11 : *Le fainct Enuoyé.* Voyez saint Paul, *Épître aux Romains*, 13.

L. 21 : *Le Philofophe Tyanien.* Voyez Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyanes*, liv. IV, c. 3. Le costume de peste, qu'on ne se représente guère, était un travestissement en usage au XVIIe siècle, comme l'indiquent des vers de P. Corneille adressés à une dame qui le portait. Voyez *Poésies diverses*, LIV, *Stances :*

J'ai vu la pefte en raccourci.

PAGE 36, l. 4 : *Platon en fes loix.* Voyez liv. VIII.

PAGE 37, l. 19 : *Miles d'Illiers euefque de Chartres.* La réponse de cet évêque était devenue proverbiale. On la retrouve, avec quelques variantes, chez nos principaux conteurs : « Quand l'euefque veid que fes proces s'en alloyent ainfi à neant, il s'en vint au roy, le fuppliant à iointes mains qu'il ne les luy oftaft pas tous, & qu'il luy pleuft au moins luy en laiffer vne douzaine des plus beaux & des meilleurs pour s'efbatre. » (Bonaventure des Periers, *Nouvelle* 34). « Ce roy le voulant depeftrer d'vne infinité de proces, il le fupplia fort affectueufement de luy en laiffer au moins vingt cinq ou trente pour fes menus plaifirs. » (Henri Eftienne, *Apologie pour Hérodote*, c. 17, t. I, p. 362)

PAGE 38, l. 11 : *Mofes.* Voyez *Deutéronome*, c. 20, v. 5, 6 et 7.

PAGE 39, l. 16 : *Depuceller cent filles.* « A Tivoli prêchait un frère de peu de réflexion, qui, dans un beau mouvement contre l'adultère, s'écria : « C'est un péché si horrible, que j'aimerais mieux connaître dix vierges qu'une seule femme mariée. » (*Les Contes de Pogge*, XXIV, éd. Lemerre)

PAGE 40, l. 7 : *En nos maifons. Il eſt encores cherchant la fienne.*

> ... S'il trouue mon logis
> Plus fort fera que le deuin.
> (Villon, *Grand teſtament*, XCIII, p. 62)

PAGE 41, l. 5 : *L'aureille dextre.* La mode de porter un anneau à l'une des deux oreilles est constatée par ces vers de Mellin de Saint-Gelais, cités par Le Duchat :

> Ne tenez point, eſtrangers, à merueille,
> Qu'en ceſte cour chaſcun maintenant porte
> Bague ou anneau en l'vne ou l'autre oreille.

PAGE 42, l. 6 : *Ie n'en vouldrois pas tenir...* Il doit y avoir ici une plaisanterie, tirée, comme il arrive souvent, d'une attente trompée ; on croit qu'il va dire : « une bonne somme, » ou quelque chose d'équivalent, pour exprimer qu'il ne renoncerait pas volontiers à ce qu'il a vu, puis, au lieu de quelque chose d'agréable à toucher, il nomme : *vn fer chaud.*

L. 26 : *Aſpre aux potz, à propos.* Équivoque empruntée à Guillaume Cretin (*Epiſtre à Honorat de La Iaille*) :

> . . . . Vn quidam aſpre aux pots à propos
> A fort blamé ſes tours peruers par vers.

L. 27 : *C'eſt mon bureau.* Autre équivoque. Il a été question jusqu'ici d'une robe, pour laquelle Panurge a pris « quatre aulnes de bureau, » c'est-à-dire de bure ; maintenant il s'agit d'un bureau dans le sens actuel de ce mot, c'est-à-dire d'une table où l'on travaille et qui est encore souvent couverte de bure ou de serge. Un peu plus loin, c'est le sens de robe de bure qui

revient; et à peine endossée, cette robe fait à Panurge le même effet que le froc produit à frère Jean. Voyez ci-dessus, p. 134, la note sur la l. 11 de la p. 145.

PAGE 43, l. 16 : *Las des ſages.* Des saies. Rabelais tire la forme *sage* plus directement du latin *sagum* et la préfère parce qu'elle donne lieu à une équivoque.

L. 22 : *Ma grande tante Laurence.*

> Or, ſire, la bonne Laurence,
> Voſtre belle tante, mourut-elle?
> (*Farce de Pathelin*, p. 12)

PAGE 44, l. 4 : *Excluſiuement entendez.* Voyez ci-dessus, p. 160, la note sur la l. 5 de la p. 217.

PAGE 45, l. 1 : *Premiere piece de harnois.* Voyez ci-dessus, p. 61, la note sur la l. 17 de la p. 4. Le Houx est du même avis que Rabelais :

> C'eſt vn chaſſeur ſans ſa trompe,
> Sans braguette vn lanſquenet.
> (*Vaux de vire*, 1er recueil, LXXIV, p. 89)

L. 12 : *Comment nature...* Ce qui suit est imité de l'*Histoire naturelle* de Pline (liv. VII).

PAGE 46, l. 29 : *Et le bon meſſer Priapus, quand eut faict ne la pria plus.* Il y a là deux vers de huit syllabes, qui rimaient assez exactement parce qu'on ne prononçait ni l'*s* finale de *Priapus*, ni l'*l* de *plus*, ainsi du reste qu'il arrive encore dans le langage populaire. Il y a dans le ve livre (t. III, p. 151) une sorte de jeu de mots du même genre : « quant Priapus... la vouloit... Priapifer ſans la prier. »

PAGE 47, l. 3 : *Couilles de Lorraine.* Voyez ci-dessus, p. 163, la note sur la l. 21 de la p. 221.

L. 13 : *Le pot au vin.* Voyez ci-dessus, p. 92, la note sur la ligne 26 de la p. 38.

L. 17 : *Le gualant... Galen.* Jeu de mots.

L. 18 : *Lib. I. de ſpermate.* « Liv. I, sur le sperme. »

L. 27 : *De cagotis tollendis.* Voyez ci-dessus, p. 186, la note sur la ligne 34 de la p. 250.

L. 27 : *Summum... braguetis.* « Le souverain bien dans les braies et braguettes. »

PAGE 48, l. 6 : *Chiabrena des pucelles.* Voyez ci-dessus, p. 182, la note sur la l. 10 de la p. 248.

PAGE 49, l. 1 : *Comment Panurge se conseille à Pantagruel.* Parmi les ouvrages qui ont fourni à Rabelais des matériaux et des arguments pour ce chapitre et ceux qui suivent, on a cité avec raison le traité de Tiraqueau, *De legibus connubialibus* (1513) et la réponse qu'y fit Bouchard qui se déclara l'avocat des femmes dans son Τῆς γυναικείας φύτλης, *id est Feminei sexus apologia* (1522). Rabelais s'est encore inspiré du troisième sermon de Raulin, *De viduitate*, et probablement de beaucoup d'autres écrits théologiques et juridiques, qui n'avaient pas alors la gravité que de telles matières nous paraissent aujourd'hui comporter. Les imitations sont nombreuses aussi ; nous nous contenterons de rappeler le *Propos de marier Eutrapel* (Noel du Fail, t. II, p. 231-261) et *Le Mariage forcé* de Molière. Il faut remarquer que le premier mot de la réponse de Pantagruel fait toujours écho avec le dernier de la demande de Panurge. Cette disposition produit un effet comique en nous montrant l'assentiment absolu de Pantagruel, qui ne cherche même pas sa réponse et s'empare du mot qu'il vient d'entendre.

PAGE 50, l. 1 : *Veh soli.* « Malheur à l'homme seul ! » (*Ecclésiaste*, IV, 10)

L. 9 : *Vn poinct qui trop me poingt.* Me pique. Jeu de mots.

L. 11 : *La sentence de Senecque.* « Ab alio exspectes alteri quod feceris. » Elle est de Publius Syrus ; mais Sénèque la cite dans sa 94e *Épitre*.

PAGE 51, l. 16 : *Là où n'est femme...* « Ubi non est mulier ingemiscit egens. » (*Ecclésiaste*, XXXVI, 27)

L. 33 : *Mon nom & armes perpetuer.* « En demeurant comme ie suis, ie laisse périr dans le Monde la Race des Sganarelles. » (Molière, *Le Mariage forcé*, sc. 1)

PAGE 53, l. 2 : *Des sors Homeriques & Virgilianes.* Ra-

belais a tiré de Lampride, de Spartianus, de Trebellius Pollio et de Capitolinus, la plupart des anecdotes qu'il raconte dans ce chapitre.

PAGE 54, l. 27 : *Tesmoing Brutus*. Voyez Valère Maxime, I, 5.

L. 28 : *La bataille Pharsalicque, en laquelle il feut occis*. C'est une inexactitude : Brutus se tua après la bataille de Philippes.

PAGE 58, l. 21 : *Que feit Tibere*. Voyez Suétone, *Vie de Tibère*, c. 14.

PAGE 59, l. 6 : *De patria Diabolorum*. Voyez ci-dessus, p. 186, la note sur la l. 2 de la p. 251.

L. 19 : *Vauldra quinze*. C'est au jeu de paume que l'on compte ainsi les fautes.

L. 22 : *Oncques ne feut faict solœcisme*.

> Sæpe *solecismum* mentula nostra facit.
> (Martial, *Épigrammes*, XI, 20)

Molière a employé *solécisme* en parlant d'une faute morale :

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite :
> Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
> (Molière, *Les Femmes sçavantes*, II, 7)

PAGE 61, l. 7 : *Nec Deus*... Virgile, *Églogue*, IV, 63.

PAGE 62, l. 11 : *Seurent*. Lisez *feurent*.

L. dernière : *Ne ecerueléé & extraicte de ceruelle*. Jeu de mots sur la naissance de Pallas, sortie du cerveau de Jupiter qui, pour cette raison, est appelé (p. 62, l. 1) « son pere *capital*. »

PAGE 63, l. 2 : *Ne saulsera son pain en ma souppe*.

> La Femme est en effet le potage de l'Homme ;
> Et quand vn Homme voit d'autres Hommes par fois,
> Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,
> Il en montre aussi-tost vne colere extréme.
> (Molière, *L'Escole des femmes*, II, 3)

Cette comparaison, un peu gauloise, avait été mal

prise par les Précieuses, et Climène dit dans *La Critique* (s. III) : « I'ay penſé vômir au potage. »

L. 5 : *Cor, ie diz Bordelier*. Panurge va d'abord pour dire *cordelier*, mais il s'arrête et se reprend.

L. 8 : *Si Agathocles Babylonien ne ment*. Voyez Athénée, IX, 5.

L. 27 : *Magiſtronoſtralement*. Voyez ci-dessus, p. 183-184, la note sur la l. 31 de la p. 248.

L. dernière : *Teſticulos non habet*. « Il n'a point de testicules. »

PAGE 64, l. 3 : *Membra quatit*... Virg., *Énéide*, III, 30.

L. 9 : *Martin baſton*.

Si elle te triche, voicy
Martin baton qui en fera
La raiſon.

(*Farce du badin*. Anc. Théât. Franç., t. I, p. 278)

. . . Holà, Martin bâton !
Martin bâton accourt.

(La Fontaine, *L'Aſne & le petit Chien*)

L. 15 : *Le Ian en vault deux*. Jeu de mots. Jean se disait d'un mari trompé, et est encore un terme de jeu. « Au jeu de l'ourche et du trictrac, le grand Jan ou le petit Jan, qui aujourd'hui valent quatre points, n'en valaient probablement que deux du temps de Rabelais. » (Burgaud des Marets)

L. 20 : *Fœmineo*... — Virgile, *Énéide*, XI, 782.

L. 28 : *Le Satyricque*.

Ardeat ipsa licet, tormentis gaudet amantis,
Et spoliis.

(Juvénal, *Sat*. VI, 210)

PAGE 65, l. 11 : *L. vlt. C. de leg*. Il y a une petite confusion : ce n'est pas au titre *De legibus*, mais dans celui qui précède, *De episc. audien.*, qu'il est question de cas où l'on ne peut appeler. Quant à la loi *Ait prætor* (l. 15), elle est citée à propos.

PAGE 66, l. 12 : περὶ ἐνυπνίων. « Sur les Songes. »

PAGE 67, l. 4 : *Le centre de laquelle eſt en chaſcun lieu de l'vniuers; la circunference poinct.* On retrouve la même définition à la fin du *cinquiesme livre* (t. III, p. 178) : « Ceſte ſphere intellectuale, de laquelle en tous lieux eſt le centre, & n'a en lieu aucun circonferance, que nous appellons dieu. » C'est peut-être de ce dernier endroit que Pascal a tiré jusqu'à la forme de cette fameuse *pensée* qui lui a fait tant d'honneur : « C'eſt une ſphere infinie dont le centre eſt partout, la circonférence nulle part. » (*Pensées*, collection Lemerre, t. I, p. 26, et *Notes*, t. II, p. 226-227.) Il y a un indice qui permet de croire qu'au moment où l'illustre philosophe recueillait les matériaux de l'ouvrage qu'il n'a pu faire, il venait de lire le *cinquiesme livre*. En effet, dans le titre du chapitre XXV (t. III, p. 99), il est question de « l'Iſle d'Odes, en laquelle les chemins cheminent, » et dans le recueil de Pascal on trouve cette *pensée* bizarre, étrangère a l'objet de ses études, et qui semble n'être que la transcription, sous une forme plus générale, du passage que nous venons de citer : « Les rivieres ſont des chemins qui marchent & qui portent où l'on veut aller. » (*Pensées*, collect. Lemerre, t. II, p. 152)

L. 6 : *Scelon la doctrine de Hermes.* Voyez Mercurius Trismegistus, *Pimander*, c. 2.

L. 21 : *Heraclitus diſoit*... Rabelais tire cela du traité de Plutarque : *Pourquoi la Pythienne ne rendoit plus d'oracles en vers* (XXI) : Τὸ ὄναρ οὗ τὸ μαντεῖόν ἐστι τὸ ἐν Δελφοῖς οὔτε λέγει, οὔτε κρύπτει, ἀλλὰ σημαίνει. Ce texte n'est pas du reste le plus généralement suivi.

PAGE 69, l. 28 : *Quand la faim ſe declaira.* Voyez *Iliade*, XIII, 20.

PAGE 70, l. 28 : *Couſte & vaille.*

> . . . . Il ne m'en chault, couſte & vaille.
> Encor ay-ie denier & maille
> Qu'oncques ne virent pere ne mere.
>
> (*Farce de Pathelin*, p. 15)

L. 30 : *Aux deux portes de Homere*, et, à la page suivante, l. 18 : *Deux portes de ſonge.* Voyez *Odyssée*, XIX, 562, et *Énéide*, VI, 894.

PAGE 72, l. 10 : *Voyez cy noſtre ſongeur.* « Voici notre songeur qui vient, tuons-le, » disent les frères de Joseph. (*Genèse*, c. 37, v. 19 et 20)

PAGE 73, l. 1 : *Poſition des cornes bouines.* Aristote (liv. III, c. 2, *Parties des animaux*) cite l'opinion du Momus d'Esope, qui aurait voulu que les cornes des bœufs fussent placées au-dessous de leurs yeux.

L. 32 : *Amen, amen, fiat.* « Ainsi soit-il, ainsi soit-il, qu'il soit fait ! » Après avoir dit *fiat*, terme de bonne latinité, en usage dans la chancellerie romaine, Panurge se reprend pour se servir de la forme macaronique *fiatur*, et ajoute : « à la différence du Pape, » qui ne l'employait pas dans ses bulles.

PAGE 74, l. 11 : *De frigidis & maleficiatis.* Voyez ci-dessus, p. 142, la note sur la l. 4 de la p. 156.

L. dernière : *Noel nouuelet.* Ces mots sont le refrain d'un noël, auquel appartient le vers qui les précède.

PAGE 75, l. 25 : *Ennius.* Voyez Cicéron, *De divinatione*, I, 20 et 21.

L. 28 : *En Æneas.* Pour les passages de l'*Énéide* auxquels il est fait allusion ici et un peu plus loin, voyez les livres II, III et VII.

PAGE 76, l. 7 : *Que preallablement il n'euſt congneu.* Voyez Cicéron, *De divinatione*, I.

L. 13 : *Lors l'heure eſtoit...*

> Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris
> Incipit, et dono divum gratissima serpit.
>
> (Virgile, *Énéide*, II, 268)

L. 19 : Ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα. « Les dons des ennemis ne sont pas des dons. » (Sophocle, *Ajax*, 665)

L. 29 : *Congnoiſtre la verité des apparitions angelicques.*

> . . . . Viſion venant de part mauluaiſe
> Au commencer donne ſemblance d'ayſe,

Et, au partir, triftes & defolez
Rend ceulx qu'auoit à l'entree confolez ;
Mais au contraire, & tout à l'oppofite,
Faict le bon ange enuers ceulx que vifite.
Car au venir il leur donne terreur,
Et au depart les iecte hors d'erreur.

(Guillaume Crétin, *Apparition du maréchal fans reproche.* Paris, Coustelier, p. 114)

PAGE 78, l. 5 : *Bien n'oyt.* Lisez : *bien & n'oyt.*

L. 12 : *Sera.* Lisez *fera.*

PAGE 79, l. 7 : *Le bon Pape premier inftituteur des ieufnes.* Voyez Polidore Virgile, *De inventoribus rerum,* VI, 3.

L. 20 : *Cene comme cæne.* Cette étymologie est tirée de Plutarque, *Probl. sympos.,* VIII, 6.

L. 24 : *La Sibylle enuers Cerberus.* — *Énéide,* VI, 9.

PAGE 82, l. 2 : *Vne Sibylle de Panzouft.* « C'eftoit vne dame de Panzouft, proche Chinon, qui ne fut point mariée & ne vouloit point l'eftre, laquelle neantmoins eftoit conviée de le faire par fes amis pendant qu'elle fut en aage de cela : elle mourut fort aagée. » (*Alphabet de l'auteur François,* au mot *Sibylle*)

L. 20 : *En la loy de Mofes.* — *Deutéronome,* XVIII, 11.

PAGE 84, l. 25 : *Non Maunettes, mais Monettes.* Jeu de mots. *Maunette,* mal nette, malpropre; plus loin (t. II, p. 411), Rabelais appelle *Maunet* un des cuisiniers qui entrent dans la truie. *Monette,* qui avertit.

PAGE 85, l. 1 : *Aurinie, & la bonne mere Vellede.* Voyez Tacite, *Germanie,* 8.

L. 3 : *Soubeline : ie vouloys dire Sibylline.* Jeu de mots. Voyez *Soubelin* au *Glossaire.*

PAGE 86, l. 11 : *Heraclitus grand Scotifte.* Regis a fort ingénieusement remarqué que Rabelais se rappelle ici ce passage du *De finibus* de Cicéron (II, 5) : « Heraclitus cognomento qui σκοτεινός perhibetur, quia de natura nimis obscure memoravit. » Il traduit malignement σκοτεινός, *obscur,* par *Scotiste,* s'amusant ainsi aux dépens de Duns Scot, sans même mettre son lecteur

dans la confidence de cette plaisanterie érudite que le savant allemand a fort à propos restituée.

L. 23 : Τῇ καμινοῖ. « A l'enfumée. » Dans l'*Odyssée* (XVIII, 27) Irus dit qu'Ulysse est semblable à une vieille enfumée γρηῒ καμινοῖ ἶσος.

PAGE 87, l. 5 : *Le rameau d'or*. Comparez la visite de Panurge à la sibylle de Panzoust à celle qu'Énée fait dans le VIe livre de l'*Énéide* à la sibylle de Cumes.

PAGE 88, l. 11 : *Elle ne parle poinct Christian.*

Nec mortale sonans... (*Énéide*, VI, 50)

PAGE 89, l. 4 : *Le trou de la Sibylle.*

. . . horrendæ... secreta Sibyllæ,
Antrum immane... (*Énéide*, VI, 10)

PAGE 92, l. 11 : *Le petit picotin.*

En entrant en vn Iardin
Ie trouuay Guillot Martin
Auecque s'amye Heleine
Qui vouloit pour son butin
Son beau petit picotin,
Non pas d'orge ne d'aueyne.
(Clém. Marot, *Chansons*, 26)

PAGE 95, l. 15 : Λοξίας. De λοξός, oblique.

PAGE 96, l. 8 : *Ce qu'escript Herodote.* Voyez liv. II, c. 2.

L. 19 : *Barthole.* Lib. XLV, Digest. Tit. I, *De verborum obligationibus*, lex I, 7. Barthole examine si un homme qui comprend les autres et se fait comprendre lui-même, comme Nella de Gabriellis, peut être admis à stipuler, et il se prononce pour l'affirmative.

L. 25 : *En autheur docte & eleguant.* « C'est Lucien en son *Dialogue de la danse*. Il est vrai que Tiridate n'y est pas nommé ; mais Suétone, Pline & Tacite parlent du voyage que ce Prince entreprit pour voir Néron. » (Le Duchat)

PAGE 97, l. 23 : *Ce que aduint.* « Guevare, chap. 37 de l'Original Efpagnol de la vie fabuleufe qu'il a publiée de l'empereur Marc Auréle. » (Le Duchat)

PAGE 98, l. 10 : *Croquignoles.* Certaines éditions collectives, suivies par Le Duchat, donnent *Brignoles.* Dans une *Notice sur Brignoles* (Brignoles, 1829, in-12), attribuée à Raynouard, né dans cette ville, on remarque que « lorsque Rabelais... écrivait, le couvent des Ursulines de Brignoles n'existait pas encore. »

L. 11 : *Seur Feſſue.* Ce nom n'est point de l'invention de Rabelais. Il y a une farce du Recueil La Vallière, intitulée : *Farce nouuelle à cinq perſonnages... l'abeſſe... & ſeur Feſue.*

L. 20 : *Ne auſoit crier on dortouoir.* Dans l'ἰχθυοφαγία d'Érasme, une religieuse fait la même réponse. Du reste ce conte remonte très loin : « Ne foyes pas comme cefte nonnain de laquelle on dit que quant elle fut defpucelée... & quelle nauoit point cryé... elle refpondit... quil eftoit apres leure de complie quant felon la reule, elle deuoit garder filence. » (*Le chaſteau de Virginité*, par Georges d'Efclavonie, mort en 1416. Paris, Verard, 1505, 4°)

L. 24 : *Leurs faiſois ſignes du cul.*

Martin dit lors : « S'il venoit par derriere
Quelque lourdault, ce feroit grand vergongne.
— Du cul (dit-ell') vous ferez figne : « Arriere :
Paffez chemin, laiffez faire befongne. »
(Clém. Marot, *Épigrammes,* CLXXIV)

PAGE 101, l. 16 : *Nombre nuptial.* Plutarque, *Questions romaines*, II.

PAGE 102, l. 5 : *Le dæmon Socraticque.* « I'ai entendu... d'vn certain Megarien, qui l'auoit auffi ouy dire à Terpfion que cet efprit n'eftoit autre chofe qu'vn efternuement. » (Plutarque, *Du Demon familier de Socrate*)

L. 11 : *Vn aultre Dauus.*

Itane vero obturbat?
(Térence, *Andrienne*, v, 1)

L. 14 : *On second liure de diuination*. Cicéron y blâme en ces termes (ch. 40) ce genre d'observations : « quæ si suscipiamus... et sternutamenta erunt observanda. »

Page 103, l. 29 : *Da iurandi*. Voyez ci-dessus, p. 167, la note sur la l. 30 de la p. 231.

Page 104, l. 13 : *Tout vray à tout vray consone*. Traduction de cet axiome scolastique :

Omne verum omni vero consonat.

Page 105, l. 9 : *Mouuons toute pierre*. C'est la transcription du proverbe latin : « Omnem movere lapidem, » que Pline le Jeune, dans une de ses lettres (I, 20), cite sous sa forme grecque : « πάντα denique λίθον κινῶ. »

Page 106, l. 2 : Ὁ δὲ γέρων σίβυλλιᾷ. « Le vieillard prophétise comme une sibylle. » (*Chevaliers*, I, I, 61)

L. 17 : *De Isaac, de Iacob*. — *Genèse*, 27, 28 et 29.

L. 17 : *De Patroclus enuers Hector, de Hector enuers Achilles*. — *Iliade*, II, 843, et X, 355.

L. 18 : *De Polynestor*. — Euripide, *Hécube*, V, 1270.

L. 19 : *Du Rhodien celebré par Posidonius*. « Divinare autem morientes, etiam illo exemplo confirmat Posidonius quo affert Rhodium quemdam morientem sex æquales nominasse, et dixisse qui primus eorum, qui secundus, qui deinde deinceps moriturus esset. » (Cicéron, *De Divinatione*, I, 30)

L. 20 : *De Calanus Indian*. — Plutarque, *Vie d'Alexandre*, LXX.

L. 21 : *De Orodes*. — Virgile, *Énéide*, X, 139.

Page 107, l. 27 : *Prenez la, ne la prenez pas*. Ce rondeau est de Guillaume Crétin ; on le trouve avec quelques variantes dans ses *œuvres*. Ce qui a fait penser à la plupart des commentateurs de Rabelais que Raminagrobis n'est autre que Guillaume Crétin.

Page 110, l. 23 : *Ce que ie diray, aduiendra, ou ne aduiendra poinct*. C'est à Ulysse que Tirésias parle ainsi :

. . quidquid dicam, aut erit, aut non.
(Horace, *Satires*, II, V, 60)

L. dernière : *Son ame s'en va à trente mille panerées de Diables.* On lit encore à la fin de la page suivante: « ſon ame s'en va à trente mille charrettées de Diables, » et au commencement du chapitre suivant : « qu'il ne damne ſon ame. » Dans tous ces passages l'édition de 1552 donne bien *ame*, mais il y avait *aſne* dans celle de 1546. Dans son épître adressée, le 28 de janvier 1552, *à monseigneur Odet*, en tête du *quart livre* (t. II, p. 251), Rabelais ne se reconnaît point responsable de cette facétie, qui avait été prise au tragique, et il dit que François Ier « auoit eu en horreur quelque mangeur de ſerpens, qui fondoit mortelle hæreſie ſus vn N. mis pour vn M. par la faulte & negligence des imprimeurs. »

Il faut reconnaître que Rabelais était le vrai coupable. Ses imitateurs ne s'y sont pas trompés et ont renouvelé cette dangereuse plaisanterie : « Il ne voulut pas ſe donner au diable apres ſon aſne. » (*Moyen de parvenir*, p. 67.) — LE MONDAIN. « Ie ne m'ébahi plus maintenant ſi tu n'as dit gueres de bien de ceus qui conſeruent la ſanté du cors, que meſme tu fais tant peu de comte des autres qui gardent celle de l'ame. LE DEMOCRITIC. Comment la ſelle de l'aſne, dis-tu? Quant eſt de moy ie n'ay aſne ni aſneſſe. LE COSMOPHILE. Ie di celle de l'ame, c'eſt à dire la ſanté de noſtre ame. » (Jacques Tahureau, *Premier dialogue du Democritic*, p. 93, édit. Lemerre)

PAGE III, l. 24 : *Hæreticque clauelé.* Les éditions collectives donnent *clarelé*, et l'*Alphabet de l'auteur françois* explique ainsi ce passage : « Il ſe moque d'vne condamnation de mort qui fut donnée contre vn des premiers huguenots qui embraſſa la Religion Reformée à la Rochelle, lequel eſtoit horloger & auoit fait vne horloge toute de bois qui eſtoit vn ouurage admirable. Mais à cauſe qu'elle auoit eſté faite par les mains d'vn pretendu heretique, les iuges ordonnerent par la meſme ſentence que cette horloge ſeroit bruſlée par la main du bourreau : ce qui fut executé. Il faut encore remarquer que cet adiectif de *clarelé* eſt fait du

nom de cet horloger, qui auoit nom Clarelé & s'eftoit rendu fort confiderable par fon zele. »

PAGE 112, l. 14 : *Comme les Farfadetz feirent de la præuofté d'Orleans.* On lit *præuofté* dans l'édition de 1552, mais j'ai cru devoir me ranger à l'opinion de Burgaud des Marets et imprimer *præuofte.* Louise de Mareau, femme de François de Saint-Mesmin prévôt d'Orléans, ayant été enterrée dans l'église des Cordeliers, ces religieux contrefirent les farfadets et prétendirent que l'âme de la prévote revenait les tourmenter dans leur couvent. Le 1er février 1533, ils commencèrent à conjurer cet esprit, et ce manège continua longtemps. La fourberie ayant été découverte, ils furent condamnés à être brûlés ; mais ils firent amende honorable et furent seulement bannis par arrêt du 18 février 1534. C'est ce qui fait qu'Henri Estienne, parlant dans son *Apologie pour Hérodote* (c. XXI, t. I, p. 520) de l'impunité des gens d'église, s'exprime ainsi : « Dequoy entr'autres tefmoignages nous en auons vn fort bon es cordeliers d'Orleans, aprés auoir vfé de l'horrible & execrable impofture qui depuis par tous les coins du monde fut diulguee. » Il revient souvent sur cette affaire (c. XV, t. I, p. 286 ; c. XXIII, t. I, p. 546), mais se contente de la rappeler au lecteur : « eftimant n'eftre befoin de luy en faire le recit, veu que ces hiftoires ont efté imprimées, & outre cela font en la bouche d'vn chacun. » (c. XXXIX, t. II, p. 247). En effet Sleidars les a racontées tout au long (liv. IX, année 1534). Voyez aussi Lottin, *Recherches historiques sur Orleans*, t. I, p. 381. *L'histoire des farfadetz* qui figure dans la bibliothèque Saint-Victor, est très probablement, dans l'intention de Rabelais, celle de cet événement.

PAGE 113, l. 29 : *Trente mille charretées de Diables t'emportent.* Ces imprécations assez fréquentes chez Rabelais (« ie me donne à cent mille panerees de beaulx diables, » t. I, p. 218, etc.) ne sont point de son invention et s'employaient habituellement de son temps :

Or, va, que mille charretées
De dyables te puiſſent emporter.

(*Farce d'vng mary ialoux.* Anc. Théât. Franç. I, p. 144)

« Ce que nous voyons que les preſcheurs que i'ay alleguez ci-deſſus diſent quelques fois, Ad omnes diabolos, ad triginta mille diabolos, c'eſt vn certain Latin dont le patron a eſté pris ſur noſtre François lequel bien ſouuent pour exagerer conte les diables par tant de mille chartées : diſant, ie le donne à trente mille chartées de diables, ou quarante, &c. » (Henri Eſtienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XIV, t. I, p. 197)

L. 31 : *Baille moy ta bourſe.* Il la demande en apparence pour se préserver des diables au moyen des croix que portaient les pièces de monnaie.

L. 32 : *Ce que nagueres aduint à Ian Dodin.* La Monnoye a rapporté dans le *Ménagiana* (t. I, p. 368) l'original de ce conte :

De quodam Minoritano & alio.

Franciſcanus in alteram profundi
Ripam fluminis excipit ferendum
Quempiam nitidum comatulumque
(Parco huic nomine, rem minus ſilebo
Dignam publica quæ ſit, atque fiat),
Impoſitumque humeris rogavit ipſe,
Cum ventum ad medium prope eſſet amnem
Franciſcanus, an is pecuniarum
Quicquam forſan haberet? Ille habere
Se dixit, quibus hunc juvaret, amplas,
Affatim quoque aſymbolum cibaret.
Promiſſis nihil excitus vadator :
Neſcis ordinis, inquit, eſſe noſtri
Nos deferre pecunias vetari?
Deſertor minime hujus ipſe fiam.
Excuſſum ſimul hunc in amne liquit
Novi utrumque, & id audii ex utroque.

(*Nic. Bartholomæi Lochienſis Epigrammata & Eidyllia*, Pariſiis, Cyaneus, 1532, 8°, liv. II, f[t] 22, v°.)

Ce Nicolas Barthélemy, né à Loches, est mort prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans. On voit qu'il connaissait les deux personnages, mais il juge à propos de ne les point nommer. Il est curieux de voir Rabelais compléter ce récit ; et ceci semble un indice de plus que tout ce qu'il nous conte sur les habitants du Chinonnais et des environs n'est pas, comme on l'a trop cru, purement imaginaire.

PAGE 114, l. 10 : *Aue maris ſtella.* « Salut, étoile de la mer. » Prose de l'office de la Vierge.

L. 22 : *Tu auras du Miſerere iuſques à Vitulos.* « Tu auras une longue pénitence. » *Miſerere* est le premier mot d'un des sept psaumes de la pénitence, et *vitulos* le dernier. Cette locution était fort usitée : « ſe faiſirent du cordelier luy baillant le chapitre tout au long du dos depuis *miſerere* iuſques *à vitulos.* » (Henri Eſtienne, *Apologie pour Hérodote*, c. XXI, t. I, p. 501). « Le maiſtre d'hoſtel dit... qu'il ſe haſtaſt de deloger, ſur peine non qu'il auroit le foüet, mais vn autre qui le feroit dancer depuis *miſerere* iuſques à *vitulos.* » (Noël du Fail, *Œuvres*, t. II, p. 95)

PAGE 115, l. 29 : *Triuolſe mourant à Chartres.* Ainsi dans les anciennes éditions et aussi dans Brantôme (*Œuvres*, t. II, p. 222, *Société de l'histoire de France*). Ce n'en est pas moins une erreur. Il est mort à Châtres (Arpajon) le 5 décembre 1518. Brantôme, d'accord avec Rabelais, cite dans son récit le passage de Virgile (*Énéide*, VII, 260) auquel celui-ci fait allusion : « Il avoit ouy dire à quelques philoſophes que les diables hayſſoient fort les eſpées & en auoient grand frayeur, & s'enfuyoient quand ilz les voyoient blanches en l'air & flamboyer. Tel fut l'avis de la Sibille quand elle mena Æneas aux enfers, & qu'elle le viſt à l'entrée de la porte avoir peur de meſſieurs les diables : « Non, non, diſt-elle, n'aye point de peur ; tire ſeulement ton eſpée : *Vaginaque eripe ferrum.* » Auſſi ledict ſeigneur Iehan-Iacques, fondé ſur telle opinion, lors qu'il voulut mourir, il ſe fiſt mettre ſon eſpée

ſur le lict toute nue près de luy, & tant qu'il peut il la tint en lieu de croix comme les autres; & de vray, l'eſpée portoit la croix ſur elle & luy ſeruoit d'autant; & auſſi que, cependant qu'elle renuoyeroit les diables, luy voyant ainſi en la main, euſſent peur & ne s'approchaſſent de luy pour luy enleuer & emporter ſon ame auecqu'eux; & par ainſi, ne s'en oſans approcher de luy, ell'euſt loiſir de s'eſchapper & paſſer par la porte de derrière, & s'enuoller viſte en paradis. »

PAGE 116, l. 31 : *Homere dict.* — *Iliade*, v. 559.

PAGE 117, l. 2 : *Plus rouillé, que la claueure d'vn vieil charnier.* Voyez ci-dessus, p. 160, la note sur la l. 22 de la p. 216.

PAGE 119, l. 5 : *Veu des Argiues.* Voyez Hérodote 1, 82.

L. 14 : *Enguerrant.* Enguerrant de Monstrelet, liv. 1, c. 2.

L. 16 : *Le philoſophe Samoſatoys.* Lucien de Samosate, qui a écrit un traité : *De la manière d'écrire l'histoire.*

L. 28 : *Qu'vne petite ſouriz.*

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

(Horace, *Art poétique*, 139)

L. 30 : *Ie m'en ſoubrys.* Jeu de mots renouvelé de Marot (*Epiſtre à ſon amy Lyon*) :

Sire lyon (dit le filz de fouris)
De ton propos certes ie me ſoubris.

PAGE 120, l. 4 : IVGEMENT DIFFICILE. Voyez *Aphorismes*, liv. 1, aph. 1.

PAGE 121, l. 10 : *En bons & antiques autheurs.* Voyez Plutarque, *De la face qu'on voit dans la lune*, 67 et 68.

PAGE 122, l. 1 : *Her Trippa.* Cette dénomination burlesque semble signifier « Monsieur la Trippe, » mais les deux dernières syllabes rappellent le nom d'Henri

Corneille Agrippa, qui, suivant tous les commentateurs, est désigné dans ce chapitre.

L. 8 : *Aſtrologie, Geomantie, Chiromantie, Metopomantie.* Pancrace, dans *Le Mariage forcé* (sc. VI) s'attribue la connaissance de toutes ces prétendues sciences : « Homme qui poſſede *ſuperlative*, aſtrologie, phyſionomie, metopoſcopie, chiromancie, géomancie. »

L. dernière : *Angelotz.* « L'angelot était une monnaie anglaise courant en France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII ; il valait environ 8 francs. » (Cartier, *Numismatique de Rabelais*, p. 347)

PAGE 123, l. 29 : *Tu porteras la baniere.* « Rabelais pensait-il, dit Burgaud des Marets, à un usage qui s'est maintenu dans le pays messin, et qui a pu être plus général autrefois ? Le 23 juin, veille de la Saint-Jean, s'il faut en croire un écrivain du Jura, on y fait une procession de maris trompés ; le plus recommandable de la confrérie y porte une bannière jaune, surmontée d'un bois de cerf. » (V. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. IV, p. 378). M. Puymaigre, dans le compte rendu, d'ailleurs très favorable, de la 2e édition de ce commentaire, a fait bonne justice de cette fable. Cet usage, dit-il, est « tout à fait inconnu dans le pays messin, et nous n'en retrouvons nulle part trace dans le passé de cette contrée. » (*Revue critique*, 1874, 2e sem., p. 263)

PAGE 124, l. 2 : *Ce pendent ſa femme tenoit le brelant.*

> Uxor mœcha tibi eſt : hoc ad te pertinet, Ole.
>
> (Martial, *Épigrammes*, VII, 9. *In Olum*)

L. 6 : Πτωχαλάζων. Mot employé par Athénée (VI) pour désigner un pauvre arrogant.

L. 12 : CONGNOIS TOY. Voyez t. II, p. 441, l. 7-9.

L. 14 : *C'eſt vn tel Polypragmon, que deſcript Plutarche.* C'est-à-dire un tel curieux. Voyez le traité de Plutarque Περὶ πολυπραγμοσύνης, De la curiosité.

L. 24 : *Nicander.* Voyez *Mémorables*, c. 26.

PAGE 125, l. 10 : *Theocrite en sa Pharmaceutrie.*

Ἄλφιτά τοι πρᾶτον πυρὶ τάκεται.
(*Idylles*, II, 18)

L. 20 : *Iacoba Rhodogine.* Voyez ci-après, p. 302, note sur la l. 2 de la p. 474.

PAGE 126, l. 30 : *Apollonius de Tyane.* — Philostrate, IV, 16.

L. 31 : *En præsence de Saul.* — *Les Rois*, I, 28.

PAGE 127, l. 19 : *Cent nobles.* On croit d'abord qu'il s'agit de nobles à la rose, puis Panurge ajoute pour faire une équivoque : « & quatorze roturiers. »

PAGE 128, l. 12 : *Couillon mignon.* L'espèce de litanie, ou plutôt de *blason*, qui commence ici n'est pas sans analogie avec le *blason* de Triboulet fait par Pantagruel et Panurge (t. II, p. 181). Burgaud des Marets a cru qu'il existait de grandes différences, quant à l'ordre des mots de cette liste, entre la première édition où elle est imprimée sur trois colonnes, et celle de 1552, que nous avons suivie et où elle l'est sur deux. Cet ordre est cependant absolument le même ; mais il faut avoir soin de lire ligne à ligne et non colonne à colonne, de sorte que si l'on réimprimait ceci en un texte suivi il faudrait mettre : Couillon mignon, Couillon moignon, c. de renom, c. paté, c. naté, etc.

PAGE 131, l. 11 : *Faiz en crier les bancs.* Jeu de mots : « fais publier les bans. » L'allusion libre est très nettement déterminée par l'orthographe *bancs* et par le complément : « & le challit. »

L. 19 : *Crescite. Nos qui viuimus* (benedicemus Domino). *Multiplicamini.* « Croissez. Nous qui vivons (nous bénissons le Seigneur. — Ps. CXIII, 18). Multipliez. »

L. 24 : *Dum venerit iudicare.* « Tandis qu'il viendra juger. »

L. 31 : *Peu au retour me chault d'estre noyé.*

Parcite, dum propero ; mergite, dum redeo.
(Martial, *De Spectaculis*, épigr. 25)

PAGE 133, l. 17 : *Ne l'auoient faict quand le pouoient.* « Quando potui non volui, & quando volui non potui, » dit un vieux brocard qu'on attribue à Saint Basile, *De nugis curialium*, VII, 17.

L. 22 : *Sans rien faire.* Cette idée revient souvent dans nos auteurs comiques : « Foi de demoiselle ! disoit ma mere pansant ses pourceaux, mon mari est aussi noble que le roi ; il aime bien à ne rien faire, & se donner du plaisir. » (*Moyen de parvenir*, p. 359)

> Je t'ay ja dit que j'estois gentilhomme,
> Né pour chommer, & pour ne rien sçavoir.
> (La Fontaine, *Le Diable de Papefiguière*)

> Chacun d'eux resolut de vivre en Gentilhomme,
> Sans rien faire.
> (La Fontaine, *Les Membres & l'Estomac*)

« Ton état ? — Gentilhomme. — Que fais-tu ? — Rien. » (Chamfort, *Le Marchand de Smyrne*)

L. 23 : *Ne dea.* Comme *nê diâ.* Voyez ci-dessus, p. 108, note sur la l. 4 de la p. 66.

PAGE 134, l. 8 : *L'oracle des cloches de Varenes.* Dans l'*Itinerarium paradisi* de Jean Raulin (Parisiis, 1524, *Sermo de viduitate*, fol. 148 v°) on trouve le récit suivant : « Certaine veuve vint demander à son curé si elle devait se remarier. Elle alléguait qu'elle était sans aide et qu'elle avait un très bon valet, habile dans l'art de son mari. Alors le curé lui dit : Bien ! prenez-le. Elle répondit : mais il y a danger à le prendre, de mon valet je ferai un maître. Alors le curé dit : Bien, ne le prenez pas. Mais elle : Que ferai-je ? Je ne puis soutenir ce poids que soutenait mon mari, si je n'en ai un. Alors le curé dit : Bien, ayez-le. Et elle : Mais s'il était méchant et voulait perdre et usurper mon bien ? Alors le curé : Ne le prenez donc pas. Et ainsi, selon ses arguments, le curé se rangeait toujours à son avis. Mais voyant qu'elle voulait avoir ce valet et était à sa dévotion, il l'engagea à bien comprendre ce que lui diraient les cloches de l'église et à

faire selon leur conseil. Les cloches sonnant, elle comprit, suivant son vouloir, qu'elles disaient : *Prens ton varlet, prens ton varlet.* L'ayant pris, le valet la battit de son mieux ; et elle devint servante, de maîtresse qu'elle était. Alors elle se plaignit au curé de son conseil, maudissant l'heure où elle l'avait cru. Mais celui-ci lui dit : Vous n'avez pas bien entendu ce que disent les cloches. Le curé les sonna, et elle comprit alors ce qu'elles disaient, car le tourment lui en avait facilité l'intelligence. »

L. 15 : *Comme vne muraille de bronze.*

...Hic murus aheneus eſto.
(Horace, *Épitres*, I, I, 60)

L. 29 : *Que Solomon dict.* « Tria sunt insaturabilia... infernus, et os vulvæ, et terra. » — *Proverbes*, XXX, 15, 16.

L. 30 : *Ariſtoteles.* Ἄπληστοι ὥσπερ αἱ γυναῖκες. (*Problèmes*, IV, 26. Collect. Didot, t. IV, p. 141)

L. dernière : *Hercules, Proculus Cæſar.* « Proculus imperator... (ut teſtatur ejus ad Metianum epiſtola) ex captis centum Sarmaticis virginibus decem prima nocte inivit, omnes autem intra quindecim dies conſtupravit. Sed majus illo eſt quod poetæ narrant de Hercule, illum quinquaginta virgines (v. Diodor. Sic. V, 2) una nocte omnes mulieres reddidiſſe. (*Henrici Cornelii Agrippæ... De incertitudine & vanitate omnium ſcientiarum.* cap. LXIII. *De arte meretricia*)

PAGE 135, l. 4 : *Par Theophraſte, Pline, & Athenæus.* Voyez Théophraste, III, 5 ; Pline, XXVI, 10 ; Athénée, I, 12.

L. 10 : *Le prime del monde.* « Le premier du monde. » Locution italienne dont l'emploi, alors fréquent dans notre langue, est blâmé par Henri Estienne dans ses *Dialogues du nouueau langage françois italianizé*, A Envers, 1579, p. 76 et 85.

L. 11 : *Le froc du moine de Caſtres.* Sur les effets du froc, voyez ci-dessus, p. 134, la note sur la l. 11 de la p. 145.

L. 20 : *A la paſſion qu'on iouoit à ſainct Maixent.* Voyez t. II, p. 315.

L. 30 : *A l'exemple de Caton le Cenſorin.* « Eodem ludos florales, quos Messius ædilis faciebat, spectante, populus ut mimæ nudarentur postulare erubuit : quod cum ex Favonio, amicissimo sibi, cognovisset, discessit e theatro, ne præsentia sua spectaculi consuetudinem impediret. » (Valère Maxime, II, 10)

PAGE 137, l. 23 : *Il n'eſt... coqu, qui veult.* Des Périers (*Nouvelle* 5), citant ce discours de mémoire, l'attribue à Pantagruel : « Et bien, s'elle vous fait cocu après, le plaiſir vous demeure touſiours, ie ne dis pas d'eſtre cocu, ie dis de l'auoir depucelée. Et puis vous auez mille faueurs, mille auantages, à cauſe d'elle. » — La Fontaine a énuméré ces nombreux avantages dans son conte de *La Coupe enchantée*.

L. 31 : *Couillon flatry.* Dans l'édition de 1546, cette liste est sur trois colonnes. Voyez ce que nous avons dit, p. 246, note sur la l. 12 de la p. 128. La liste de 1546 contient un certain nombre d'épithètes qui ne figurent pas ici, mais que nous aurons soin de recueillir dans le *Glossaire*.

PAGE 141, l. 11 : *L'anneau de Hans Carüel.* « Voici la généalogie exacte du Conte de l'Anneau de Hans Carvel. L'invention en eſt duë à Poge... Qu'on liſe la 133 de ſes facéties, intitulée *Viſio Franciſci Philelphi*, on reconnoîtra que Rabelais... n'a fait que mettre le nom de Hans Carvel à la place de celui de Philelphe. On trouve enſuite ce conte dans la onziéme des Cent nouuelles nouuelles... L'Arioſte eſt le troiſiéme qui l'a mis en œuvre à la fin de la cinquiéme de ſes Satires... Un anonyme qui fit imprimer in-16, à Lyon, en 1555, un recueil de plaiſantes Nouvelles, a employé ce conte dans la XI. Celio Maleſpini l'a auſſi employé, p. 288, de la ſeconde partie de ſes *Ducento Novelle*, imprimées in-4, à Veniſe l'an 1609... La Fontaine, en 1665, habilla joliment en vers la proſe de Rabelais... Enfin, pour couronnement de l'œuvre, on a eſſayé de le mettre

en petits vers Anacréontiques Latins dont les connoiſſeurs jugeront. » (La Monnoye, *Ménagiana*, t. I, p. 369). La pièce en vers latins qui suit ce morceau est évidemment de La Monnoye lui-même.

L. 26 : *La legende des preudes femmes.*

Carvel craignant de ſa nature
Le cocuage & les railleurs,
Alleguoit à la creature,
Et la legende, & l'écriture,
Et tous les Liures les meilleurs.

dit La Fontaine. Au moyen âge il y avait une littérature morale destinée à faire bien comprendre aux femmes l'étendue de leurs devoirs. On peut voir la bibliothèque spéciale fort curieuse du *Ménagier de Paris* à ce sujet : l'*histoire de Griselidis* tient le premier rang, et le chien de Montargis lui-même est cité comme un exemple de fidélité à son maître que les femmes doivent s'efforcer d'imiter. On se rappelle avec quelle chaleur Gorgibus vante (Molière, *Sganarelle*, acte I, sc. I) :

Les Quatrains de Pibrac, & les doctes Tablettes
Du Conſeiller Mathieu...

et aussi *La Guide des Pecheurs*. Un peu plus tard, Arnolphe compose pour Agnès *Les Maximes du mariage*, comme Carvel avait fait pour sa femme *Les louanges de fidelité conjugale.*

PAGE 142, l. 17 : *Icy feut fin & du propous & du chemin.*

Brundusium longæ finis chartæque viæque.
(Horace, *Satires*, I, 5, v. 104)

PAGE 144, l. 26 : *Rondibilis*. Il est fort probable que Rabelais veut désigner Guillaume Rondellet, médecin de Montpellier.

PAGE 146, l. 13 : *Inſolubilia de Alliaco*. « Les insolubles de Pierre d'Ailli. » Voici une de ces questions insolubles : « An porcus qui ad venalitium agitur ab homine an a funiculo teneatur ? » Voyez p. 298, l. 31 du t. I.

PAGE 147, l. 2 : *Meilleur eſt ſoy marier, que ardre.* « Melius est nubere quam uri. » (S. Paul, *Première aux Corinthiens*, VII, 9)

L. 8 : *Mangerons de l'oye, cor beuf, que ma femme ne rouſtira poinct.* C'est-à-dire : nous mangerons réellement de l'oie, je ne vous amuserai pas de vaines promesses, comme Pathelin, lorsqu'il dit au drapier (p. 21) :

> Et ſi mangerez de mon oye,
> Par Dieu ! que ma femme rotit.

L. 28 : *Le teſtament.* Jeu de mots : *teſta*, tête ; *ment*, *mens*, esprit.

PAGE 148, l. 13 : *Ferez.* Lisez *ſerez*.

PAGE 149, l. 3 : *Comme le mirouoir.* Voyez Plutarque, *Préceptes du mariage*, 13.

L. 21 : *Deſcripte par Salomon. — Ecclésiastique*, 26.

PAGE 151, l. 6 : *Ceres & Bacchus.*

> . . . sine Cerère et Libero friget Venus.
> (Térence, *L'Eunuque*, IV, 6)

L. 7 : *Diodore Sicilien.* Voyez V, 6.

L. 8 : *Pauſanias.* Voyez IX, 31.

PAGE 152, l. 4 : *Les Caſtres, comme caſtes. — Castres*, les camps. « Castra sunt ubi miles steterit ; dicta autem *castra*, quasi *casta*, eo quod ibi *castraretur* libido. » (Isidore, *Origines*, IX)

L. 13 : *Parquoy Ægiſtus deuint adultere ?*

> Quæritur Ægysthus quare sit factus adulter ?
> In promptu causa est : desidiosus erat.
> (Ovide, *Du remède d'Amour*, I, v. 161)

PAGE 153, l. 31 : *Et me ſoubuient auoir leu.* Dans le 2e *dialogue de Vénus et de l'Amour* de Lucien.

PAGE 156, l. 7 : S. P. Q. R. Le sens de ces initiales, que Rabelais explique par : « Si peu que rien, » est : Senatus populusque romanus.

L. dernière : *Vnes letres.* Cette lettre, qui se trouve dans les anciennes éditions d'Hippocrate, est considérée comme supposée.

PAGE 157, l. 21 : *Sont toutes femmes femmes.*

Mais, Sire, il faut penser que c'eſt aux grandes ames
A ſouffrir les grands maux & que femmes ſont femmes.
(Mairet, *Sophoniſbe*, I, 2)

La femme eſt touſiours femme.
(Molière, *Dépit amoureux*, IV, 2. — La Fontaine, *La Matrone d'Éphéſe*)

PAGE 158, l. 21 : *Comme eſcript Ariſtoteles.* — *De communi animalium motu.*

L. 22 : *Platon.* — *Timée.*

L. 31 : *Cl. Galen.* — VI, *De locis affectis*, c. 5.

PAGE 159, l. 3 : *La balance de Critolaus.* Critolaüs, philosophe péripatéticien, pesait, comparait les biens moraux aux biens physiques, et donnait l'avantage aux premiers. Voyez Cicéron, *Tusculanes*, V, 17.

PAGE 161, l. 24 : *Entre Noël & l'Epiphanie.* 1546 : *entre Noël & la Tiphaine (ainſi nommoit il la mere de troys Roys).*

PAGE 163, l. 30 : *Comme la fouldre.* Plutarque, *Propos de table*, IV, 2.

PAGE 164, l. 5 : *Hippothadée.* Dans 1546, il est toujours appelé : *Parathadée.*

PAGE 165, l. 18 : *Herodote & Strabo.* Hérodote, II, 46 ; Strabon, XVII.

L. 20 : *I'ay ouy compter.* Ce conte, souvent reproduit et modifié, remonte assez haut. On le trouve déjà, en 1476, dans les *Sermones diſcipuli de tempore* serm. 50 ; puis en 1536 dans les *Controuerſes des ſexes maſculin & feminin* de Gratien Dupont.

L. 21 : *L'abbaye de Coingnaufond.* 1545 : *Fonſheurauld.*

PAGE 167, l. 7 : *Vne femme mute* (Voyez notre *Biographie* de Rabelais). On a représenté le dimanche 11 mars 1877, à la Porte-Saint-Martin, dans une « matinée gauloise, » *La farce de la femme muette* par M. Albert Millaud, d'après le scénario de Rabelais.

L. 15 : *N'en auoir pour les faire taire.* « Monſieur, ie vous prie de la faire redeuenir müette. — C'eſt vne choſe qui m'eſt impoſſible. Tout ce que ie puis faire pour voſtre ſeruice, eſt de vous rendre ſourd, ſi vous voulez. » (Molière, *Le Medecin malgré-luy*, III, 6)

L. 30 : *Retournons à nos moutons.* Voyez ci-dessus, p. 66, la note sur la l. 24 de la p. 10.

L. 33 : *Treufles.* 1546 : *Piques.*

PAGE 168, l. 4 : *Stercus... grana.* « Les excréments et l'urine sont les premiers mets des médecins. Du reste vient la paille, de ceci le grain. » Le second dicton est un brocard de droit que Rabelais a rapproché plaisamment du premier. Quant à la réponse de Rondibilis, en voici le sens : « Pour nous ce sont signes, pour vous ce sont mets dignes. »

L. 15 : *De ventre inſpiciendo.* « Custodiendoque partu. » (Pandectes XXV, 4). « De l'inspection du ventre, et de la conservation de l'enfant. »

L. 22 : *Il ne failloit rien.*

> Dire en ferrant la main, Dame il n'en falloit point.
>
> (Regnier, *Satires*, IV, 60)

Voyez Molière, *Le Médecin malgré-luy*, II, 4.

PAGE 169, l. 6 : *Vous eſt la lampe baillée.* Allusion aux courses de flambeaux, où celui qui se retirait remettait à un autre la torche, à laquelle Lucrèce, dans un passage célèbre de son poème (II, 78), a comparé la vie :

> Et, quasi cursores, vitaï lampada tradunt.

L. 23 : *Kyne.* On est tenté de croire qu'il y a ici une raillerie contre quelque ignorant interprète de la Bible, qui traduisait κύων, κυνὸς « chien, » par *Kyne*, et croyait que c'était le nom du chien de Tobie, qui n'est pas indiqué dans l'Ancien Testament.

PAGE 170, l. 22 : *Vn ancien philoſophe.* Il s'agit d'Aristippe et de Laïs.

L. 26 : *Vne fantesque de Sparte.* Voyez Plutarque, *Apophtegmes des Lacédémoniens* et *Préceptes du mariage.*

L. dernière : *Le sainct Enuoyé.* Saint Paul, *Première aux Corinthiens*, 7, 29.

PAGE 172, l. 7 : *Disoit Heraclytus.* Voyez ci-dessus, p. 205, la note sur la l. 33 de la p. 308.

PAGE 173, l. 2 : *Dido en ses lamentations.*

> Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
> Degere, more feræ.
>
> (Virgile, *Énéide*, IV, 550)

L. 5 : *Par aduenture.* « Ie vous demande, si ie feray bien d'épouser la Fille, dont ie vous parle. — Selon la rencontre. — Feray-ie mal ? — Par-avanture. » (Molière, *Mariage forcé*, sc. 5)

L. 22 : *En cappe.* 1546 : *En robbe.*

L. dernière : *Va... iurer vne petite demie heure pour moy.* Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (c. XIV, t. I, p. 168), raconte l'histoire suivante d'un joueur : « Ce vilain estant lassé de maugreer, renier, despiter Dieu & le blasphemer en toutes sortes, commanda à son valet de luy aider. » D'ordinaire, dans nos comiques, quand on prie quelqu'un de jurer pour soi, cela s'applique plutôt au serment à faire devant un tribunal qu'à des jurons : « Ie prieray mon voisin de iurer pour moy, ainsi que fit le sire Guillaume, qui, pressé du iuge de iurer, luy dit ainsi : « Monsieur, ie ne sais point iurer, parce que ie n'ay pas étudié, ny esté à la guerre, & ne suis docteur, ny gendarme, ny gentilhomme ; mais i'ay vn frere qui iurera pour moy. » (*Moyen de parvenir*, p. 2)

> Un grand homme sec, là qui me sert de témoin,
> Et qui jure pour moy lors que j'en ay besoin.
>
> (RACINE, *Les Plaideurs*, I, 6)

PAGE 174, l. 7 : *Si ie ne boucle ma femme.* Allusion aux ceintures de chasteté ou *cadenas*. Voyez dans les *Poésies diverses* de Voltaire la pièce qui porte ce titre.

Un de ces instruments est exposé au musée de Cluny.

L. 9 : *Chien chié chanté.* Voyez ci-dessus, p. 78, la note sur la l. 26 de la p. 22.

L. 18 : *La gibbeſſiere de mon entendement.* Voyez ci-dessus, p. 99, la note sur la l. 13 de la p. 54.

PAGE 175, l. 15 : *Par leurs parolles.* Allusion au proverbe : « On prend les taureaux par les cornes et les hommes par des paroles. »

PAGE 178, l. 14 : *Appellé Fatuel.* De *fatum*, destin. Voyez Servius sur le v. 47 du liv. VII de l'*Énéide.*

L. 29 : *Seigny Ioan.* Voyez la *Table des noms.* Le conte qui suit forme la 9e nouvelle des *Çento nouelle antiche*, qui a pour titre : *Qui ſi ditermina vna quiſtione e ſentenzia che fu data in Aleſſandria.* Il a été reproduit sous bien des formes différentes depuis Rabelais. Du Fail (t. II, p. 268) le résume ainsi en quelques lignes : « Payez moy, diſoit le rotiſſeur au gueu, qui mettoit ſon pain ſur la fumee du roſt : ouy vrayement, reſpond il, faiſant tinter & ſonner vn douzain : c'eſt du vent que i'ay prins, duquel meſme ie vous en paye. »

PAGE 181, l. 1 : *Comment... eſt Triboullet blaſonné.* Les litanies burlesques qui suivent semblent empruntées aux usages de nos anciennes sociétés bouffonnes. Le *Cry du Ieu du prince des Sotz* de Gringore (*Bibl. elzév.*, t. I, p. 201) commence ainsi :

> Sotz lunatiqnes, Sotz eſtourdis, Sotz ſages,
> Sotz de villes, de chaſteaulx, de villages,
> Sotz raſſotez, Sotz nyais, Sotz ſubtilz,
> Sotz amoureux, Sotz priuez, Sotz ſauuages.

Voyez aussi : Roger de Collerye, *Bibl. elzév.*, p. 271-275 ; *Anciennes poëſies françoiſes, Bibl. elz.*, t. I, p. 11, et t. III, p. 11.

L. 15 : *F. de haulte game.*

> Et Fol iuſque à la haute Game.
> (Clém. Marot, Épitaphe VI, *De Iouan Fol de ma Dame*)

Page 184, l. 10 : *F. ſolennel.* C'est la qualité que Corneille attribue à Mairet :

> Chacun connoît ſon jaloux naturel,
> Le montre au doigt comme un fou ſolennel.
> (Corneille, t. x, p. *79*, *Collection des grands écrivains*)

Page 185, l. 5 : *La dive Fatue.* « La divine folie. » Série de jeux de mots et de coqs à l'âne. *Bona dies,* bonjour. *Bonedée,* la bonne déesse.

Page 186, l. 1 : *Comment Pantagruel aſſiſte au iugement du iuge Bridoye.* Ce chapitre et les suivants sont remplis de citations du *Corpus juris Justiniani* et des *Décretales.* Il serait inutile de les reproduire toutes in extenso et de les expliquer. Il suffit de constater qu'en général elles sont justes, mais facétieusement appliquées, pour montrer l'emploi inconsidéré que Bridoye en faisait.

L. 14 : *Court centumuirale.* 1546 : *biſcentumuirale.* Le Parlement de Paris, composé de cent personnes sous Louis xi, avait été augmenté sous François 1er, et réduit en 1547 sous Henri ii.

L. 24 : *Iacob pour Eſaü.* Voyez *Genèſe,* xxvii.

Page 187, l. 13 : *Alea iudiciorum.* « Le hasard, l'aléa des jugements. » Bridoye, au lieu de comprendre l'expression au sens figuré, l'explique judaïquement par « les dez des jugements. »

L. 30 : *Gaudent breuitate moderni.* « Les modernes aiment la brièveté. »

Page 188, l. 19 : *Cum... actori.* « Quand les droits des parties sont obscurs, il faut se montrer favorable à l'accusé plutôt qu'à l'accusateur. »

L. 22 : *Oppoſita... eluceſcunt.* « Les choses opposées, étant juxtaposées, deviennent plus claires. »

L. dernière : *La loy verſale verſifiéeq.* C'est-à-dire : « la loi en vers et versifiée. » Le *q* qui termine « versifiée » est l'abréviation de la conjonction latine *que,* ajoutée maladroitement par Bridoye à un mot français. Cette loi, qui est la 9e du titre qui vient d'être cité, est appelée

versifiée par Rabelais parce qu'elle forme un vers pentamètre, ce qui est un défaut dans la prose. (Voyez *Ménagiana*, t. I, p. 76-77)

PAGE 189, l. 1 : *Semper... ſequimur.* « Dans les cas obſcurs nous inclinons toujours pour le minimum. »

L. dernière : *Qui... iure.* « Le premier en date, est le préféré en droit. »

PAGE 190, l. 22 : *Forma... ſubſtantia.* « La forme changée, la substance est changée. » On voit que Bridoye a donné à son successeur Bridoison l'exemple du respect pour « la fo... orme. »

PAGE 191, l. 11 : *Quia... principalis.* « Parce que l'accessoire suit la nature du principal. »

L. 24 : *Interpone... curis.* « Mêle parfois quelques joies à tes soucis. »

L. 28 : *Pecuniæ... omnia.* « Tout obéit à l'argent. »

PAGE 192, l. 2 : *Hic no.* Hic notetis, « vous remarquiez ici. »

L. 3 : *A Muſco.* Il y a dans la loi *ſi poſt motam a Muſæo*, nom du plaideur *Muſæus* dont il est question dans cette constitution impériale. Rabelais met plaisamment *Muſco* afin de faire concorder ce texte avec son sujet.

L. 5 : *Muſcarii.* Lisez *Muſcarii.* L'abréviation *i.* est pour *id est*, « c'est-à-dire. »

L. 13 : *Reſolutoriè loquendo.* « En parlant résolutivement. »

L. 30 : *Portatur... libenter.* « Ce qu'on porte volontiers, est porté légèrement. »

PAGE 193, l. 4 : *Quod... negotiis.* « Ce que les médicaments effectuent pour les maladies, les jugements le font pour les affaires. »

L. 10 : *Iam... Virginitas.* « Déjà la virginité, mûre pour le lit nuptial, avait pris son développement par le nombre d'années voulu. »

PAGE 194, l. 7 : *Soubs Brocadium iuris.* On appelait brocard, *brocardium*, un axiome familier, un proverbe juridique. Les maximes de ce genre, réunies sous le

titre de *brocardia juris*, et fréquemment alléguées devant Bridoye, lui avaient donné une haute idée du savant *Brocardium* ou *Brocadium juris*, auquel il les attribuait, et il tenait à passer pour son élève, comme le singe de la fable voulait se faire croire ami du Pirée.

L. 8 : *Perrin Dendin*. Racine, qui a pris ce nom pour le donner à son juge, dans *Les Plaideurs*, n'a rien conservé du caractère de « l'apoinčteur de procés. » On en retrouverait plutôt quelque chose dans *le Juge arbitre* de La Fontaine.

L. 14 : *La bonne dame Pragmaticque Sanction*. « Dieu ayt l'ame de maiſtre Iean Frigidi, & ſa voiſine la Pragmatique Sanction, c'eſtoient d'honneſtes gens. » (Du Fail, t. II, p. 193)

PAGE 195, l. 1 : *Sed ſi vnius*. Cette loi n'existe pas.

L. 15 : *Sæpe... iter*. « Souvent le fils est semblable au père, et la fille suit aisément le chemin de la mère. »

L. 21 : *Excipio... monacho*. « J'excepte les fils nés d'une nonne du fait d'un moine. »

L. 24 : *Vigilantibus iura ſubueniunt*. « Aux vigilants les droits subviennent. »

L. 28 : *Olfecit... poſuit*. « Il a senti, c'est-à-dire : il a posé le nez au c... »

L. 30 : *Qui non laborat, non manige ducat*. Le texte du proverbe devrait être *non manducat* : « Qui ne travaille ne mange ; » mais Rabelais, pour amener une équivoque, met : « manige ducat » c'est-à-dire : « ne manie ducat. »

L. dernière : *Currere... egeſtas*. « Le besoin force la vieille à courir plus que le pas. »

PAGE 196, l. 8 : *Sermo... paucis*. « La parole est donnée à tous, la sagesse à peu. »

L. 25 : *Oportet*. « Il faut. » Le sens de ce dicton est qu'on doit se rendre à la nécessité.

L. dernière : *Dulcior... ductus*. « Le fruit recueilli après de nombreux périls est plus doux. »

PAGE 197, l. 11 : *Deficiente. nia* « L'argent man-

quant, tout manque. » Vers d'Ennius, fréquemment cité, à cause de la tmèse du mot *pecunia.*

L. 19 : *Ie me trouue à propous.* « Je ne ſuis bon, non plus que Perrin Dandin, que quand les parties ſont laſſes de conteſter. » (La Fontaine, *Lettres*, A Mme de Bouillon, nov. 1687)

L. 22 : *Ie pourrois paix mettre, ou treues pour le moins, entre le grand Roy & les Venitiens.* « Ie croy, ſi ie me l'eſtois mis en teſte, que ie mariërois le Grand Turc auec la Republique de Veniſe. » (Molière, *L'Avare*, II, 5)

PAGE 198, l. 4 : *Odero... amabo.* « Je haïrai si je puis ; sinon, j'aimerai malgré moi. »

PAGE 199, l. 16 : *L'ourſe à force de leicher.*

> Il eſt temps deſormais que le Juge ſe haſte :
> N'a-t-il point aſſez leché l'Ours?
> (La Fontaine, *Les Frelons & les Moûches à miel*)

L. 24 : *Forma... rei.* « La forme donne l'être à la chose. » Voy. ci-dessus, p. 257, la note sur la l. 22 de la p. 190.

PAGE 200, l. 4 : *Debile... ſequetur.* « Une meilleure fortune suivra un faible commencement. »

L. 13 : *Qualis... gerit.* « Tel sera l'habit, tel est le cœur. »

L. 16 : *Beatius... accipere.* « Il est plus heureux de donner que de recevoir. » (*Actes des apôtres*, XX, 35)

L. 18 : *Affectum... tonantis.* « La censure de celui qui tonne pèse la disposition de celui qui donne. »

L. 21 : *Accipe... Papæ.* « Reçois, enlève, prends, sont paroles qui plaisent au Pape. »

L. 24 : *Roma... odit.* « Rome ronge les mains, hait celles qu'elle ne peut ronger, protège qui donne, méprise et hait qui ne donne point. »

L. 26 : *Ad... meliora.* « A présent œufs, demain sont meilleurs que poulets. »

L. 29 : *Cum... egeſtas.* « Quand le travail périclite, la disette mortelle grandit. »

L. 32 : *Litigando... acquiritur.* « Par litige croissent les droits. Par litige le droit s'acquiert. »

PAGE 201, l. 3 : *Et... iuuant.* « Quand les tentatives isolées ne servent de rien, les efforts multipliés sont utiles. »

L. 6 : *Flagrante crimine.* « En flagrant délit. »

L. 11 : *Quandoque... Homerus.* « Le bon Homère sommeille quelquefois. » (Horace, *Art poétique*, v. 359)

L. 19 : *On camp de Stokolm.* En 1518, lorsque cette ville était assiégée par Christiern II, Roi de Danemarck. Le conte qui suit est tiré du *Dialogo del giuoco* de Pierre Arétin. Mellin de S. Gelais y a fait allusion dans sa *Response au cartel des ennemis d'Amour.* Voyez *Ménagiana*, t. II, p. 194.

L. 26 : *Pecunia... necessitatibus.* « L'argent est la vie de l'homme et son meilleur garant dans les nécessités. »

L. 28 : *Pao... embiz?* « Par la tête de bœuf, garçons que le mal de pipe vous fasse trébucher! (Voyez ci-dessus, p. 96, la note sur la l. 1 de la p. 46.) Maintenant que sont perdues mes vingt quatre vachettes (petites pièces de monnaie) tant plus je donnerai de bourrades, de chocs et de coups. Est-il quelqu'un de vous autres qui veuille se battre avec moi, à l'envi? »

PAGE 202, l. 3 : *Der... hausraut.* Vieil allemand : « Le Gascon se flatte de se battre avec n'importe qui, mais il est plus enclin à voler : donc, chères femmes, veillez aux bagages. »

L. 18 : *Ploratur... veris.* « L'argent perdu est pleuré par de vraies larmes. » (Juvénal, *Satires*, XIII, 134)

L. 27 : *Cap... estée.* « Par le chef de Saint Arnaud, qui es-tu, toi qui me réveilles? Quel mal de taverne te tourne? Ho! Saint Sever, patron de Gascogne, je dormais si bien, quand ce taquin m'est venu réveiller! »

L. dernière : *Hé paouret.... truqueren.* « Hé pauvret, je t'échinerais maintenant que je suis bien reposé. Va-t'en un peu te reposer comme moi, puis nous nous battrons. »

PAGE 203, l. 9 : *Sedendo... prudens.* « L'arrêt et le repos rendent l'âme prudente. »

PAGE 207, l. 4 : *La controuerse debatue dauant Cn. Dolabella.* Ce fait est raconté par Valère Maxime, VIII, 4, Ammien Marcellin, XXIX, et Aulu-Gelle XII, 7. Comme aucun d'eux ne nomme les personnages et que Rabelais craindrait, en agissant de même, de rendre son récit obscur, il désigne simplement, à la façon des mathématiciens, le premier fils par les lettres a b c, le second par les lettres e f g, comme s'il s'agissait de comparer deux triangles.

PAGE 210, l. 6 : *Comme soubhaitoit Caton.* Voyez Pline, XXIX, I.

PAGE 211, l. 24: *Auecques la vessie de porc.* Ce traitement, dont on usait autrefois envers ceux dont on voulait se moquer, n'était pas encore oublié au XVIIe siècle. Madame de Sévigné écrit à sa fille (7 août 1675) : « Je vous avoue qu'il y a ici de petits messieurs à la messe, à qui l'on voudroit bien donner d'une vessie de cochon par le nez. »

PAGE 213, l. 1 : *Lampridius.* « Jactavit... caput inter præcisos phanaticos. » (*Vie d'Héliogabale,* 7)

L. 5 : *En son Asnerie.* — *Asinaria,* II, 3 :

> Quassanti capite incidit.

L. 8 : *Et ailleurs.* — *Trinummus,* sc. dern. :

> Quid cassas caput ?

L. 18 : *Ainsi escript T. Liue.* « Viros veluti mente capta cum jactitatione fanatica corporis vaticinari. » (Liv. XXXIX)

L. 26 : *Iulian.* Ainsi dans toutes les éditions, mais c'est *Vivian* qu'il faut lire. Voyez *Pandectes,* liv. XXI, tit. I, *De ædilitio edicto.*

PAGE 214, l. dernière : *Apollo Cynthius.*

> Cum canerem reges et prœlia Cynthius aurem
> Vellit, & admonuit...
>
> (Virgile, *Églogues,* VI, v. 3)

Page 216, l. 12 : *Fou eſt prés Tou.* Jeu de mots géographique. *Fou* est un village à trois lieues de la ville de *Toul*, dont au seizième siècle on ne prononçait pas l'*l* finale. Les plaisanteries de ce genre sont demeurées longtemps populaires. On disait encore à Paris, dans ma jeunesse : « Je t'aime à la Folie, je te quitterai à Vaugirard. »

L. 13 : *Solomon dict.* — « Stultorum numerus est infinitus. » (*Ecclésiaste*, I.)

L. 18 : *Auicenne.* Voyez le *prologue* du ve livre, t. III, p. 5.

L. 32 : *Perfums de maulioinct.* « Ruſtici prouerbium peruulgatum habent : ſuccoſiores eſſe virgines, quæ ſerpillum, quam quæ moſchum olent. » (Jean de la Bruière Champier, *De re cibaria*, VII, 35). La traduction naturelle de *moschus* serait *benjoin ;* mais comme ce mot semble signifier *bien joint, benè junctus*, il est tout simple qu'un amateur de pointes y substitue *maulioinct* (mal joint), *malè junctus.*

Page 219, l. 25 : *Panurge, ho, monſieur le quitte...* Ici commence un passage, rempli de jeux de mots et d'allusions, qui a fort embarrassé tous les commentateurs, et que nous sommes loin d'avoir la prétention d'éclaircir complètement. Carpalim veut dire qu'en suivant ses prescriptions on aura un fallot et des lanternes. Il s'adresse à Panurge qu'il appelle *monſieur le quitte*, rappelant ainsi les plaisanteries qu'il a faites contre ceux qui ont payé leurs dettes. Cette idée le conduit à lui conseiller de prendre à Calais *Millort Debitis.* « *Débyté Debitaï*, selon Burgaud des Marets, se disaient en vieil anglais, et *Debitis* se dit encore à Guernesey pour *député :* il est donc probable que *milord Debitis à Calais* désigne le lord député de cette ville qui appartenait alors à l'Angleterre... » Ce lord, dit Carpalim, est *good fellow*, bon compagnon, ce qu'il prononce à la française *goud fallot*, bon fallot. *Debitis* rappelle à Carpalim le mot *debitoribus*, qui lui est opposé dans le *pater ;* mais ce précepte de remettre

aux autres ce qu'ils doivent, que Rabelais a déjà remarqué qu'on observe souvent *à gauche* (voyez ci-dessus, p. 162, note sur la l. 8 de la p. 220), pour Carpalim *ce ſont lanternes ;* c'est ainsi qu'il a *fallot & lanternes.*

L. 32 : *Bon Lanternoys.* Voyez ci-dessus, p. 190, note sur la l. 29 de la p. 261.

PAGE 220, l. 7 : *Tes paroles ſont brayes.* Prononciation gasconne qui fournit un jeu de mots entre *vraies* et *braies.*

L. 8 : *Le courtiſan languaige.* A la cour le langage changeait à chaque instant suivant la mode du moment et se surchargeait surtout de termes italiens. Henri Estienne dans la préface de la *Conformité* a soin de dire : « ie veulx bien aduertir les lecteurs que mon intention n'eſt pas de parler de ce language François bigarré, & qui change tous les iours de liuree, ſelon que la fantaſie prend ou à monſieur le courtiſan, ou à monſieur du palais, de l'accouſtrer. » C'est à cause de ces changements si prompts que Panurge prévient Épistémon que le dictionnaire qu'il lui promet « ne durera gueres plus qu'vne paire de ſouliers neufz. »

PAGE 221, l. 1 : *Comment Gargantua remonſtre n'eſtre licite es enfans ſoy marier, ſans le ſceu & adueu de leurs peres & meres.* Érasme s'était déjà élevé contre les abus signalés ici, dans un passage de son dialogue *Virgo* μισόγαμος, ainsi traduit par Marot :

> A ce propos pluſieurs ſe trouuent
> Qui les mariages approuuent
> Des ieunes gens, leſquelz s'attachent
> Sans que pere & mere le ſçachent,
> Voyre malgré eulx pluſieurs fois.

Il est remarquable de voir les auteurs comiques et les poètes prendre avec tant d'autorité et d'éloquence la défense du pouvoir paternel, dont le clergé, s'appuyant sur le droit canonique, ne vouloit tenir

aucun compte. Ce beau chapitre, d'une si haute moralité, gêne fort les biographes de fantaisie d'un Rabelais égrillard; aussi est-il toujours demeuré dans l'ombre: on semble s'être entendu pour ne le point citer.

PAGE 222, l. 11 : *Gargantua.* Les premières éditions portent à tort *Pantagruel.*

PAGE 227, l. 2 : *Pantagruelion.* L'herbe ainsi appelée parce que « Pantagruel feut d'icelle inueuteur » (t. II, p. 234), n'est autre que le chanvre (*cannabis sativa,* Linnée). A propos des trois chapitres qui suivent, l'ardent panégyriste de Rabelais, Antoine Leroy, a fait l'éloge de son héros, considéré comme botaniste. Depuis, des savants spéciaux sont venus confirmer cet hommage. De Candolle, dans une note de sa *Théorie élémentaire,* a constaté que Rabelais avait devancé tous les autres écrivains dans sa dissertation sur l'origine des noms des plantes; et M. Léon Faye oppose à la définition exacte, mais froide, que ce savant donne du chanvre dans sa *Flore française,* le tableau qu'en trace Rabelais. Voyez : *Rabelais botaniste,* par Léon Faye, Angers, 1854, et le *Discours prononcé à Montpellier le* 8 *juin* 1856, *à la session de la Société botanique de France,* par M. le comte Jaubert.

L. 13 : *Trauerſeur des voyes perilleuſes.* C'est le nom que Jean Bouchet, ami de Rabelais, avait pris, depuis longtemps déjà, sur le titre de ses ouvrages. Peut-être est-ce lui que notre auteur veut désigner ici.

PAGE 228, l. 21 : *Par l'authorité de Theophraſte.* Voyez *Histoire des plantes,* I, 5. C'est de cet auteur et de Pline que Rabelais tire la plus grande partie de ce qu'il dit dans ce chapitre et dans les suivants.

PAGE 231, l. 1 : *Pour empeſcher l'enfantement de Alcmene.* « Adsidere gravidis... digitis pectinatim inter se implexis, veneficium est; idque compertum tradunt Alcmena Herculem pariente. » (Pline, XXVIII, 6).

L. 5 : *Ceulx qui... guaingnent leur vie à recullons.* Les cordiers.

PAGE 232, l. 18 : *Comme attefte Ammianus.* Liv. XXII.

PAGE 235, l. 14 : *Pantagruel les tenoit à la guorge.* Voyez ci-dessus, p. 158-160, la note sur la p. 213.

PAGE 236, l. 7 : *Par la relation du Prophete.* — *Les Juges*, c. 9.

PAGE 240, l. 23 : *Le refte empliffans d'eau, comme font les Limofins à belz efclotz.* « Aux beaux sabots, » dit Éloi Johanneau, qui évidemment croit voir là une parodie de cette expression de l'*Iliade :* « les Achaiens aux belles cnémides. » Burgaud des Marets combat avec raison cette explication et dit fort justement que les charretiers « remplissaient d'eau à pleins sabots le vide qu'ils avaient fait. » Cette locution est analogue à celle de « mordre *à belles* dents, » qui est encore en usage.

PAGE 241, l. 3 : *Cela eft efcript.* — Pline, XVI, 35.

L. 30 : *Afbefton.* Voyez ci-dessus, p. 81, la note sur la l. 28 de la p. 23.

L. 31 : *Le climat Dia Cyenes.* — *Dia* est la préposition grecque διά « à travers. »

PAGE 242, l. 23 : *Que Alexander Cornelius nommoit Eonem.* « Alexander Cornelius arborem eonem appellavit, ex qua facta esset Argo, similem robore viscum ferenti, quæ nec aqua, nec igni posset corrumpi, sicut nec viscum. » (Pline, XIII, 22). *Eonem* est l'accusatif d'*eone.*

PAGE 244, l. 1 : *Congneut Cæfar l'admirable nature de ce boys.* Voyez Vitruve, II, 9.





TOME II

(PAGES 245-510)

LE QUART LIVRE

PAGE 245. Reproduction figurée du frontispice de l'édition séparée de 1552. Pour la description de cette édition et des précédentes, voir notre *bibliographie*. En lisant ce livre, il est bon d'avoir continuellement sous les yeux la *Briefue declaration d'aucunes dictions plus obscures*... attribuée avec assez de vraisemblance à Rabelais. Voyez t. III, p. 194-207.

L. 4 : *Bon*. 1548 : *Noble*.

L. 8 : *Venim*. Ce mot est orthographié ainsi dans la marque de Fezandat que porte ce volume. Brunet, en la reproduisant, donne *venin*, qui peut se trouver sur certains ouvrages; mais *venim*, seul indiqué dans le *Dictionnaire françois-latin* de 1539, est plus en rapport avec les dérivés *venimeux*, *envenimer*, comme aujourd'hui encore *parfum* avec *parfumer*.

L. dernière : *Auec priuilege du Roy*. Il est en tête du *tiers livre* imprimé la même année, par le même libraire, et s'applique, non seulement aux livres de Rabelais déjà publiés, mais à « ceulx qu'il delibere de nouuel mettre en lumiere. » (t. II, p. 4). Cette au-

torisation si étendue et si explicite n'empêcha pas le Parlement de poursuivre *le quart livre* le 1er mars 1552 (1551 vieux style). Voyez t. III, p. 420, et le *Commentaire*.

PAGE 247, l. 1 : *A... Mon Seigneur Odet*. Cette dédicace et le prologue qui la suit n'ont paru que dans l'édition de 1552. Celle de 1548 était précédée d'un autre prologue. Voyez t. III, p. 185-193, et le *Commentaire*.

PAGE 248, l. 9 : *Comparée à vn combat, & farce*. Hippocrate dit seulement (*Des Épidémies*, VI.) : « L'art se compose de trois termes : la maladie, le malade et le médecin. »

L. 11 : *M'est souuenu d'vne parolle de Iulia*. Voyez Macrobe, *Saturnales*, II, 5.

PAGE 249, l. 2 : *Reubarbatif*. Équivoque sur le mot *rhubarbe* écrit *reubarbe* par Rabelais et ses contemporains. Voyez le *Glossaire*.

L. 21 : *Est par Herophilus blasmé Callianax*. Rabelais, qui probablement cite de mémoire, confond un peu les faits. Voici le passage de Galien (liv. IV, *commentaire* sur le VIe liv. d'Hippocrate *Des maladies épidémiques*, édit. de Chartier, t. IX, p. 482) : « Quelques médecins tiennent des discours d'une fatuité incroyable semblables à ceux que cite Zeuxis du livre de Bacchius, où cet auteur a rapporté les paroles et les actions d'Hérophile et de ses sectateurs. Il raconte de Callimax l'Hérophilien, que voyant un malade qui lui disait : « Mourrai-je ? — Oui, lui répondit-il par un vers grec, oui sans doute, à moins que vous ne soyez le fils de Latone. » A un autre malade qui lui demandait la même chose, il répondit : « Patrocle est bien mort, qui valait infiniment mieux que vous. » Les vers sur Patrocle sont dits par Achille dans l'*Iliade*, II, 21. Quant au vers où il est question des enfants de Latone, on ignore d'où il est tiré. Enfin le passage de Pathelin se trouve dans la scène où il s'adresse au drapier que, dans son prétendu délire, il prend pour son médecin (p. 45).

PAGE 250, l. 25 : Διάϐολος. Mot qui signifie *calomniateur* et *diable.*

L. 32 : *Anagnoste.* Ce lecteur de François I[er] est Pierre du Châtel, évêque de Tulle, de Mâcon, puis d'Orléans, alors favorable aux doctrines protestantes.

PAGE 251, l. 1 : *Lon m'en a aulcuns ſuppoſé faulx & infames.* Voyez le *Priuilege* en tête du *tiers livre*, t. II, p. 3.

L. 4 : *Vn N. mis pour vn M.* Voyez ci-dessus, p. 240, la note sur la l. dernière de la p. 110.

PAGE 253, l. 7 : *Gens de bien... Ie ne vous peuz veoir.* Voyez ci-dessus, p. 168, la note sur la l. 3 de la p. 232. Cette espèce de dicton a été bien souvent répétée : « Ha ! gens de bien, ie ne vous puis voir, mon chappeau eſt percé. » (Du Fail, t. I, p. 297.) — « Bonnes gens, je ne vous puis voir, comme dit Maiſtre François dans ſon livre. » (La Fontaine, *Lettres*, au prince de Conti, nov. 1689)

L. 10 : *Bien & beau s'en va Quareſme.* Cette formule eſt le titre d'un des jeux de Gargantua. Voyez t. I, p. 82.

PAGE 254, l. 2 : *Meſpris des choſes fortuites.* Budé a écrit un traité : *De Contemptu rerum fortuitarum.*

L. 18 : Ἰητρὸς... βρύων. Plutarque, dans son *Discours contre l'épicurien Colotès*, attribue ce vers à un tragique grec qu'il ne nomme point.

L. 29 : *Plus brauement ſe vantoit Aſclepiades.* Voyez Pline, VII, 37.

PAGE 255, l. 22 : *Tant riche royaulme.* Il y a un premier tirage de ce prologue, dans lequel après *riche* on lit : *& triumphant*, et où les épithètes *grand, victorieux & triumphant* (l. 25) n'accompagnent pas le nom de Henri II. Elles ont probablement été ajoutées lorsqu'il fut entré victorieux dans Metz le 18 avril.

PAGE 258, l. 18 : *Demandans reſtabliſſement de leurs cloches.* Les habitants de la Guyenne s'étant révoltés contre la gabelle, on leur avait retiré leurs cloches en 1549. Rabelais n'avait garde d'oublier leurs récla-

mations, qui semblent fournir une suite au discours de Janotus à Gargantua.

L. 20 : Aberkeids. « Vilifiés, » dit la *briefue declaration.* Les commentateurs n'ont accepté ni ce texte, ni cette traduction, et veulent changer l'un et l'autre; mais tous, même Régis, y perdent leur... allemand. Ce qu'il y a de sûr c'est que le sens réclame un mot opposé à *invincible*, et que *vilifié*, avili, est, à ce point de vue, fort satisfaisant.

L. 24 : *Rameau & ...Galland.* Galland venait de mêler Rabelais à leur querelle en écrivant en 1551, dans sa réponse à une harangue de Ramus (7e ft. v°) : « Melior pars eorum qui hasce nugas lectitant, Rame... non ad fructum aliquem ex iis capiendum, sed veluti vernaculos ridiculi Pantagruelis libros ad lusum & animi oblectationem lectitant. »

PAGE 259, l. 6 : *Et habet... mentem.* « Et ta mentule a de l'esprit. » Jeu de mots entre *mentula* et *mens*, esprit, intelligence. Voy. ci-après la note sur la p. 263.

L. 26 : *Le Renard par son destin ne doibuoit estre prins.* Voyez Pollux (*Onomasticon*, V, 5) et Pausanias (IX, 19). Furetière a reproduit ce récit à la fin du *Roman bourgeois* (liv. II, p. 132, éd. Jannet.) : « Le hazard voulut qu'un jour le chien fée fut lasché sur le lièvre fée. On demanda là-dessus quel seroit le don qui prévaudroit : si le chien prendroit le lièvre, ou si le lièvre échapperoit du chien, comme il estoit écrit dans la destinée de chacun. La résolution de cette difficulté est qu'ils courent encore. »

PAGE 260, l. 13 : *Pierre du coingnet... pour mesmes causez petrifié.* Voyez *Satyre de maistre Pierre du Cuignet sur la Petromachie de l'Vniuersité de Paris, OEuvres poétiques de Joachim du Bellay*, t. II, p. 408, *La Pléiade françoise.*

PAGE 263, l. 9 : *O belle mentule.* Voyez ci-dessus la note sur la l. 6 de la p. 259.

PAGE 265, l. 8 : *En ay ie?* Il disait ce « petit mot » en montrant sa coignée, comme Pathelin (*Farce de Pa-*

thelin, p. 25) en montrant à sa femme le drap qu'il lui avait promis de se procurer, et qu'il venait de dérober au marchand.

PAGE 268, l. 2 : *Les mules au talon.* Ce sont les engelures. On lit dans la proclamation du roi des fous à Poligny (1494) : « Pauures gens allant à pied, faute de cheual, ayant les mules au talon, faute de fouliers. » Cette expression entrait souvent dans des imprécations grotesques, grossièrement rimées. Les enfants du Jura criaient jadis aux montagnards :

Montagnon la rougne,
Quatre pieds de chougne (crotin)
La mule aux talons
Crave montagnon.

Voyez Toubin, *Supplément au dictionnaire des patois jurassiens*, aux mots *chougne* et *mule*. *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.*

PAGE 269, l. 4 : *Au iour des feſtes Veſtales.* Le 9 juin.

PAGE 271, l. 18 : *Quand Israel.* Ps. 113, traduit en vers par Cl. Marot.

PAGE 272, l. 32 : *Suedes.* Il y a : *Suèves* (Suevorum) dans les auteurs que cite Rabelais.

PAGE 275, l. 4 : *Vn Tarande, que luy vendit vn Scythien.* Il y a *vesdit* dans notre texte, mais c'est une faute d'impression. Voyez la description du Tarande dans Pline, VIII, 34. On trouve dans le même livre des détails sur la plupart des animaux dont il est question ici. Il faut remarquer que Rabelais a le soin de placer toutes ces merveilles dans l'île de *Medamothi*, « nulle part. »

PAGE 278, l. 25 : *Partement.* Ainsi dans 1552. 1548 : *portement*, qui paraît préférable et qui se trouve à la page précédente, l. 26, et à la page suivante, l. dernière.

PAGE 279, l. 30 : *La moytié du tout.* — ... πλέον ἥμισυ παντὸς. (*Travaux et jours*, v. 40.) Rabelais semble avoir eu en vue cette autre maxime : Ἀρχὴ τὸ ἥμισυ παντός, attribuée par erreur à Hésiode.

PAGE 286, l. 20 : *Chapitre general des Lanternes.* Tous les commentateurs, même les plus réservés quant aux interprétations historiques, s'accordent à voir dans ce *chapitre général,* convoqué pour « la fin de Iuillet, » où l'on devait « profondement lanterner, » et d'où l'on revenait par le mont Cenis (t. II, p. 297, l. 20), le concile de Trente dont la sixième session avait été convoquée pour le 29 juillet 1546.

PAGE 289, l. 1 : *Comment... Panurge marchande auecques Dindenault vn de ses moutons.* Le récit qui occupe ce chapitre et les deux suivants est connu de tout le monde. La locution proverbiale : « les moutons de Panurge, » appliquée à ceux qui suivent sans réflexion l'exemple qui leur est donné, l'a rendu populaire. L'idée en est empruntée à Merlin Coccaie, qui raconte dans sa XI[e] *macaronée* l'expédient de Cingar pour se débarrasser des moutons et des marchands qui encombraient l'embarcation dont il avait besoin :

Fraudifer ergo loquit paſtorem Cingar ad vnum :
Vis, compagne, mihi caſtronem vendere graſſum ?...

Dans le conte de *L'Abbesse,* La Fontaine met en vers l'histoire des moutons de Panurge, et dans *L'Ours & les deux Compagnons,* il y fait allusion par ce vers :

Dindenaut priſoit moins ſes Moutons qu'eux leur Ours.

L. 9 : *Si la chorde ne rompt.*

Nous allons voir beau ieu, ſi la corde ne rompt.
(Molière, *L'Étourdy,* III, 7)

PAGE 290, l. 7 : *De haulte greſſe.* Voyez ci-dessus, p. 62, note sur la l. 21 de la p. 5.

L. 14 : *Voire.* Selon Le Duchat, c'est ici une raillerie dirigée contre Calvin; et Burgaud des Marets a cité un passage du *catéchisme* de ce réformateur pour prouver qu'en effet l'*enfant* y répond presque toujours au *ministre :* « *voire* ou *je l'entends ainsi.* » Cette critique de

détail n'est donc point sans vraisemblance; mais il faut se garder de partir de là pour identifier Calvin avec Dindenault, comme le fait Éloi Johanneau, et pour voir dans le débat entre Panurge et le marchand de moutons la dispute des catholiques et des calvinistes au sujet de l'agneau divin mangé dans la sainte cène.

PAGE 291, l. dernière : *Nouueaulx Henricus.* « Les *Henris*, monnaie d'or frappée par Henri II seulement, le furent pour la première fois en vertu d'une ordonnance de 1549 (31 janvier 1548, v. st.) ; une seconde émission eut lieu en 1551. » (Cartier, *numismatique*, p. 347)

PAGE 292, l. 19 : *Clericus vel adiſcens.* « Clerc ou étudiant. » — « Dindenault, jaloux de montrer sa science, observe Burgaud des Marets, dit que les mots latins *ita* et *vere* (oui, vraiment) signifient choux, poireaux. » Il est difficile en effet d'expliquer autrement ce passage; mais il doit y avoir quelque jeu de mots que nous ne comprenons plus. *Vere* fait probablement allusion aux poireaux qui sont *verts*.

PAGE 296, l. 17 : *Le plus ſot... animant.* — Πάντων ναὶ τῶν τετραπόδων κάκιστον ἐστι.

PAGE 297, l. 28 : *Thibault l'aignelet ?... Regnauld belin.* Le premier est le berger de *la farce de Pathelin;* le second est, suivant les commentateurs, le *Regnault* de la chanson citée par Rabelais, t. I, p. 152, l. dernière; mais cette conjecture est fort douteuse.

L. 30 : *Tour de vieille guerre.*

> C'eſt tour de vieille guerre.
>
> (La Fontaine, *Le Chat & le vieux Rat*)

PAGE 298, l. 17 : *Mihi vindiƈtam.* « A moi la vengeance... » Allusion à ce passage de S. Paul (*Épitre aux Hébreux*, X, 30) : « Scimus enim qui dixit : Mihi vindicta, et ego retribuam. »

PAGE 299, l. 14 : *As de treuffles.* « Le nez de mon bisaïeul était absolument pareil aux nez de tous les

hommes, femmes & enfants que Pantagruel trouva habitant l'île d'Ennasin... il était fait, monsieur, comme un as de trèfle. » (*Triſtram Shandy*, liv. III, ch. LXXVI)

PAGE 300, l. 17 : *Maigre.* Il s'agit ici du poisson appelé sèche ou ombre. Ce chapitre ne se compose presque que de jeux de mots assez fades et très libres.

L. 23 : *N'eſt ce Eſtrille fauueau ?* « C'eſt ici l'ame du vieux rebus compoſé d'vne *étrille*, d'une *faulx* & d'un *veau*... On le trouve dans ces vers de Marot, qui ſont de ſa 2. Epître du Coq à l'âne :

> Vne eſtrille, vne faulx, vn veau,
> C'eſt à dire eſtrille Fauueau,
> En bon rebus de Picardie.

Mais Durand Gerlier, Libraire à Paris, ſe l'étoit approprié avec la Deviſe dès l'an 1489. Voiez la Caille, Hiſt. de l'Imprimerie, p. 65. » (Le Duchat)

L. 32 : *Ma coingnee.* Voyez les équivoques du même genre, t. II, p. 262 et 263.

PAGE 301, l. 2 : *La grande manche.* Voyez ci-dessus, p. 226, la note sur la l. 5 de la p. 26.

PAGE 305, l. 20 : *Bren, c'eſt merde à Rouan.* Bouchet (XIII[e] *serée*) complète ce dicton par : « qui ne la mange aux faux-bourgs. »

PAGE 306, l. 15 : *Da iurandi.* Voy. ci-dessus, p. 167, la note sur la l. 30 de la p. 231.

L. 18 : *L'harmonie des contrehaſtiers.* Le ravissement de frère Jean à ce « branlement » et à cette « harmonie » semble une sorte de parodie rabelaisienne de l'harmonie des sphères si éloquemment décrite par Platon, et aussi par Cicéron dans le *Songe de Scipion.*

L. 20 : *Seruice du vin.* Voyez ci-dessus, p. 125, la note sur la l. 2 de la p. 105.

L. 20 : *Beati... via.* « Heureux les immaculés dans la voie. » (Ps. 118). Il s'agit ici de ceux qui ont la chance de ne pas se tacher dans le chemin de la cuisine.

PAGE 307, l. 8 : *Vingt ans.* 1548 : *Douze.* C'est-à-dire vers 1532 ou 1536. Cette dernière date est celle

des lettres de Rabelais écrites de Rome. Il est probable que lors de ce voyage en Italie il passa par Florence.

PAGE 308, l. 8 : *Afriquanes*. Expression purement latine : « Senatus consultum fuit vetus, ne liceret Africanas in Italiam advehere. » (Pline VIII, 18). Dans l'édition de 1548 on trouve à la ligne suivante, après le mot *semble : ou bien ours lybiſtide.*

L. 9 : *Ce qu'ilz appellent Tygres.* On voit qu'à cette époque le mot *tigre,* qui figure pourtant en 1539 dans le *Dictionnaire Françoiſlatin* d'Estienne, était peu usité. Cela se trouve confirmé par ce passage des *Voyages* de Montaigne, écrit en 1580, et où se trouve une description de la même ménagerie : « Nous y viſmes (à Florence) l'eſcurie du grand Duc... auſſi vn chameau, des lions, des ours, & vn animal de la grandeur d'vn fort grand mâtin de la forme d'vn chat, tout martelé de blanc & noir, qu'ils noment vn tigre. » (édit. in-4° de 1774, p. 109)

L. 17 : *Par ſainct Ferreol d'Abbeuille, les ieunes bachelettes de nos pays ſont mille foys plus aduenentes.* Saint Ferréol est invoqué ici parce qu'il était regardé comme protégeant l'élève et l'engraissement des oies. « Les vns diſent que ſaint Feriol eſt le plus habile du monde à garder les oyes. » (H. Estienne, *Apologie pour Hérodote,* c. XXXVIII). La Fontaine partageait un peu les opinions de « Bernard lardon » en archéologie :

> Charmans objets y ſont en abondance (à Rheims).
> Par ce point-là je n'entends quant à moy
> Tours ny portaux, mais gentilles Galoiſes.
>
> (La Fontaine, *Les Remois*)

PAGE 309, l. 3 : *Auoir leu.* Voyez Plutarque, *Apophtegmes,* et *Propos de table,* IV, 4.

PAGE 310, l. 1 : *Paſſa Procuration.* Terme de droit qui forme ici un jeu de mots. Il ne faudrait pas croire que les violentes attaques auxquelles se livre Rabelais contre les Chicanous étaient une nouveauté. Avant

lui, non seulement les satiriques, mais les prédicateurs, tels que Menot et Maillard, avaient poursuivi de leurs invectives, gens de justice, juges, avocats, procureurs, sergents. Voyez H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, c. VI. — Pierre le Loyer, angevin, dans sa *Néphélococugie*, imitation fort amusante de la comédie des *Oiseaux*, d'Aristophane, a substitué au sycophante un personnage nommé Chicanoux, inspiré par ce chapitre. Voyez Egger, *Hellénisme en France*, t. II, p. 12.

L. 22 : *Femmes & enfans.*

> Frappez. J'ay quatre enfans à nourrir.
>
> (Racine, *Les Plaideurs*, II, 4)

PAGE 312, l. 32 : *La couſtume obſeruee en toutes fianſailles.* « Apres les coups de poings de fiancailles, à la mode du païs, Claribel changea le dueil de ſon pere, pour les ioyes d'vn noueau mariage. » (Yver, poitevin, *Le Printemps d'Yver*, journée 5)

PAGE 313, l. 5 : *Anneau d'argent gros & large.* Servant de cachet, de sceau.

PAGE 315, l. 5 : *Eſgue orbe.* « Equa orba. » Chicanous parle comme l'écolier limousin. C'est, aux yeux de Rabelais, un nouveau grief contre lui.

PAGE 316, l. 20 : *La monſtre de la diablerie.* « L'exhibition, l'essai, la répétition, comme nous dirions aujourd'hui. » (Burgaud des Marets). Cette remarque n'est pas exacte. Cette « monſtre » eut lieu « parmy la ville & le marché. » Le nom d' « exhibition » peut, à la rigueur, convenir, mais non celui de « répétition. » C'était une annonce et un cortège, ce que les entrepreneurs de cirques forains appellent « le tour de ville. »

PAGE 317, l. 4 : *Hic... biſacco.* « Celui-là est de patrie et de race bélitre, qui a coutume de porter des bribes dans un antique bissac. »

PAGE 318, l. 5 : *La diablerie de Saulmur, de Doué.* Voyez ci-dessus, p. 226, la note sur la l. 2 de la p. 27, et, p. 227, la note sur la l. 28 de la p. 28.

PAGE 323, l. 13 : *Sainčts OO.* Prières qu'on faisait pendant les neuf jours précédant Noël, et qui commençaient par O : « O Sapientia... O Adonaï... O Radix... »

PAGE 324, l. 30 : *Seigneur de la roche Poſay.* « Jean Châtaigner, Seigneur de la Roche-Poſay, de S. Georges de la Roche-Faton, & de Bernay, Maître d'Hôtel des Rois François I. & Henri II. Il boitoit depuis l'année 1522, qu'étant guidon de la Compagnie de Genſdarmes du Bâtard de Savoie, il eut la jambe caſſée d'un coup de mouſquet au ſiége de Pavie. Voiez les Obſéques du Roi François I, p. 39. de l'*Hiſt. généal.* de Sainte-Marthe, l. 30, & les Mémoires de Martin du Bellai, l. 2. » (Le Duchat)

PAGE 325, l. 5 : *Ieu n'eſt ce.*

> ... Il vauldroit mieulx employer ſa ieuneſſe
> Pour auoir cerfz à force ; car ieu n'eſſe
> De pourſuyuir biches blanches...
>
> (Guillaume Cretin, *Poéſies*, édit. Coustelier, p. 109)

L. 15 : *Monſieur le Roy* (*ainſi ſe nomment Chiquanous*). Leur titre était « sergents le Roi, » c'est-à-dire sergents du roi. Roche-Boisseau appelle aussi « Monſieur le Roy » un sergent de Douai, dans les *Aventures du baron de Fæneſte*, liv. III, c. 5 : *De la Roche-Boiſſeau & des Sergents.*

L. dernière : *Le philoſophe Samoſatoys.* Lucien de Samosate, dans le dialogue intitulé : *Les Lapithes.*

PAGE 326, l. 17 : *Les nopces de Baſché en prouerbe commun.* « Là dedans y a bien pis qu'aux noces de Baché. » (D'Aubigné, *Aventures du baron de Fæneſte*, liv. III, c. 5.) Cette expression se trouve aussi dans Bouchet (l. I, 3e *serée*, p. 108, et l. III, 27e *serée*, p. 203). Lacurne de Sainte-Palaye cite ce dernier passage dans son *glossaire*. Son éditeur, qui semble n'avoir pas Rabelais fort présent, hasarde, à ce sujet, cette note étrange : « *Baſché* ne ſeroit-il pas pour *bazoche*, comme *baſchea* eſt pour *baſilica* ? »

PAGE 327, l. 18 : *L. Neratius*. Voyez Aulu-Gelle, XX, 1.

PAGE 328, l. 13 : *Io, io, io*. « Moi, moi, moi. » On ne devine pas bien pourquoi ils emploient ce mot italien.

L. 30 : *Il en embourſoit tous iours vingt huict & demy*.

> ... Et ſi dans la Province
> Il ſe donnoit en tout vingt coups de nerfs de bœuf,
> Mon Pere pour ſa part en embourſoit dix-neuf.
>
> (Racine, *Les Plaideurs*, I, 5)

PAGE 331, l. 1 : *Thohu & Bohu*. Ces mots hébreux, expliqués dans la *briefue declaration*, sont tirés du commencement de la *Genèse* : « Et terra erat solitudo (tohu) et inanitas (bohu). »

PAGE 332, l. 16 : *Celtes... François*. 1548 : *Gymnozophiſtes d'Indie*.

PAGE 333, l. 3 : *Meta ta phyſ*. Transcription abrégée du titre grec de la *métaphysique* d'Aristote, intitulée μετὰ τὰ φυσικά simplement parce qu'elle était placée après la physique.

L. 16 : *Mort par eſtre mords*. Jeu de mots : mort pour avoir été mordu. L'épitaphe mentionnée par Rabelais se lit dans une église de religieux Augustins. Le Duchat nous l'a donnée d'après plusieurs voyageurs :

> Hospes, disce novum mortis genus, improba felis,
> Dum trahitur, digitum mordet, et intereo.

Elle avait sans doute frappé Rabelais lors de son séjour à Rome.

L. 20 : *Quenelaut... tiré*. 1548 : *Quignemauld, normand medecin, grand auxleur de pois gris & berlandier treſinſigne, lequel ſubitement à Monſpellier treſpaſſa par faulte d'auoir payé ſes debtes & pour auec vn trancheplume de biès s'eſtre tiré*. La dernière rédaction, beaucoup moins satirique que la première, nous donne probablement le nom véritable de ce médecin, travesti d'abord en

Guinemauld, c'est-à-dire qui *guigne*, qui regarde, qui guette les *maux*, les maladies.

L. 23 : *Philomenes*. Voyez ci-dessus, p. 116, note sur la l. 11 de la p. 73.

PAGE 334, l. 3 : *Spurius Saufeius*. Ce personnage est ainsi nommé par Fulgose, IX, 12. Pline (liv. VII) l'appelle Appius Saufeius.

L. 17 : *A la gueule d'vn four chauld*. Quolibet populaire, que Rabelais n'a pas inventé et dont on trouve des équivalents :

> Comme elle fiert & tambure !
> Que ne font fes deux poings de beurre,
> Droict au meilleu d'vng four bien chault !
> (*Farce des cinq Sens*. Anc. Théât. Fran. t. III, p. 311

L. 25 : Enig & Euig. Ces deux expressions ont reçu dans la *briefue declaration* une interprétation inexacte. *Enig* (einig) signifie *aucun*; et *ewig*, *perpétuel*.

PAGE 335, l. 1 : *Comment Pantagruel euada vne forte tempefte en mer*. On trouvera dans le *glossaire* l'explication de tous les termes de marine contenus dans ce chapitre et dans les suivants. Nous profiterons des explications et des critiques de Jal dans son *Glossaire nautique* et dans le neuvième mémoire de son *archéologie navale*, consacré au « nauiguaige » de Pantagruel.

L. 4 : *Neuf Orques*. 1548 : *Vne*; ce qui est d'accord avec ce qu'on trouve au chapitre suivant (p. 340, l. 8) : *la Orque*. Il est probable que dans l'édition de 1552 Rabelais a changé *une* en *neuf*, pour augmenter le nombre des moines, et qu'il a oublié de modifier le second passage.

L. 13 : *Toute bonne fortune*. Il est plaisant de voir les heureux présages que Panurge tire de la présence des moines rapidement démentis.

PAGE 336, l. 31 : *Inuocqua... s'efcria*. 1548 : *Inuoca les deux enfans beffons de Leda, & la cocque d'œuf, dont ilz furent efclouz & s'efcria.*

Page 337, l. 1 : *Nous ne boirons tantoust que trop.* « Quidam orta tempestate in mare, cœpit avidissime comedere carnes salitas, dicens hodie plus se habiturum ad bibendum quam nunquam antea. » (Bebelius, *Facéties.*)

L. 17 : *Le declaira bien heureux.* Panurge prête ici plaisamment ses pensées au philosophe stoïcien. Plutarque (*Comment on pourra apercevoir si l'on profite dans l'exercice de la vertu,* 11) et Diogène Laërce (*Vies des philosophes*) racontent seulement que, pendant une tempête, Pyrrhon montra à ses amis un jeune porc qui mangeait tranquillement de l'orge, disant que le sage devait imiter son impassibilité.

L. 27 : *Tout est frelore bigoth.*

Escampe toute frelore
La tintelore frelore.
Escampe toute frelore, bigot!

(*La Guerre*, par Jannequin. Leroux de Lincy, *Recueil de Chants historiques français,* t. II, p. 67)

Tallemant des Réaux (t. I, p. 329, note 3) indique « l'air : *Biby, tout est frelaure,* » qu'il attribue à la chanson de *la duché de Milan. Frelore,* corruption de l'allemand *verloren,* perdu; *bigoth,* par Dieu !

Page 341, l. 6 : *Consummatum est.* « Tout est consommé. » Paroles du Christ sur la croix.

L. 22 : *Vache ne veau.* Le proverbe rimé est:

Entre Quande & Montsoreau,
Là n'y paistra vache ne veau.

Voyez, plus loin, p. 357, l. 13, comment Panurge explique son vœu lorsque la tempête est passée.

Page 343, l. 3 : *Hau Tigre.* 1548 : *Ho, bougre, bredache de tous les diables incubes succubes & tout quand il y a.*

L. 8 : *Tempestatif.* 1548 : *marin.* Ce mot a sans doute

été changé pour éviter la répétition avec *fol marin* deux lignes plus haut.

L. 11 : *Talemouze, &...* 1548 : *Talemont & que...* L'abbaye de Talemont est en Touraine. Si dans la seconde édition elle est changée en *Talemouze,* c'est probablement pour faire par cette finale une sorte d'équivoque au *gentil mousse* à qui frère Jean la destine. Le Duchat entend par l'abbaye de Talemouse celle de Saint-Denis où se font les gâteaux appelés *talmouses.*

PAGE 344, l. 30 : *Mon tirouoir.* Voyez ci-dessus, p. 77, note sur la l. 15 de la p. 21.

PAGE 347, l. 6 : *Sichee,... Deiphobus,... Hector.* Ces trois cénotaphes sont indiqués par Virgile dans l'*Énéide :*

> . . . . Inhumati venit imago
> Conjugis... (I, 353)
> Tunc egomet tumulum Rhæteo in littore inanem
> Constitui... (VI, 505)
> Ante urbem (Butroti) in luco, falsi Simoentis ad undam,
> Libabat cineri Andromache, Manesque vocabat
> Hectoreum ad tumulum... (III, 302)

L. 8 : *Hermias & Eubulus.* Voyez Diogène Laërce, *Vie d'Aristote.*

L. 9 : *Euripides.* Voyez Pausanias, II, et l'*Anthologie,* VII, 46.

L. 10 : *Drusus... Alexandre Seuere.* Voyez Suétone, *Claude,* I, et Lampride, *Alexandre Sévère.*

L. 11 : *Callaischre.* Pour ce cénotaphe et les suivants, voir l'*Anthologie : Callaischre,* VII, 395 ; *Lysidices,* VII, 291 ; *Teleutagores,* VII, 652 ; *Theotimes,* VII, 539 ; *Timocles,* VII, 274.

L. 14 : *Sopolis.* Voyez Callimaque, *Épigr.* XIX, et *Anthologie,* VII, 274.

L. 15 : *Catulle à son frere.* Voyez *Épigr.* 101.

L. 15 : *Statius à son pere.* Voyez *Sylves,* V, 3.

L. 16 : *Herué.* Hervé de Porzmoguer, capitaine breton, commandant le navire *La Cordelière,* fut cerné

le 10 août 1512, à la hauteur du cap Saint-Mathieu, par douze vaisseaux anglais; son vaisseau devint la proie des flammes; mais il aima mieux périr que de se rendre. Germain de Brie, ami de Rabelais, composa, à ce sujet, la pièce suivante :

HERVEI CENOTAPHIVM.

Magnanimi manes Heruei nomenque verendum
Hic lapis obferuat : non tamen offa tegit.
Aufus enim Anglorum numerofæ occurrere claffi
Quæ patrium infeftans iam prope littus erat,
Chordigera inuectus regali puppe, Britannis
Marte prius fæuo comminus edomitis,
Arfit Chordigeræ in flamma, extremoque cadentem
Seruauit moriens excidio patriam.
Prifca duos ætas Decios miratur : at vnum
Quem conferre queat, noftra duobus habet.

(Germanus Brixius, *Chordigeræ nauis conflagratio*. Ex ædibus Afcenfianis, 1513, Lutetiæ Parhifiorum)

L'Anglais Thomas Morus, cherchant à diminuer la gloire d'Hervé, répondit à Germain de Brie par cette épigramme :

Heruea cum Deciis vnum conferre duobus
Ætas, te, Brixi, iudice, noftra poteft.
Sed tamen hoc diftant, illi quod fponte peribant,
Hic periit quoniam non potuit fugere.

L. 27 : *Nous periffons*. « Domine, salva nos, perimus.» (*S. Matthieu*, VIII, 25.)

PAGE 348, l. 9 : *Tirouoir*. Voyez, ci-dessus, p. 77, note sur la l. 15 de la p. 21.

L. 10 : *Beatus... abiit*. « Heureux l'homme qui n'est point parti. » (Ps. I)

L. 13 : *Horrida tempeftas montem turbauit acutum*. « Une horrible tempête a troublé Montaigu. » C'est une parodie de ce vers d'Horace. (*Epodes*, XIII)

Horrida tempestas cœlum contraxit

Elle est dirigée contre Tempeste (Voyez la *table des noms*), principal du collège de Montaigu : « Il eſtoit rigide correcteur des Eſcolliers delinquans. A raiſon dequoy ils compoſerent pluſieurs carmes contre luy, que i'ay veus. Deſquels le premier eſtoit :

Horrida tempeſtas montem turbauit acutum. »

(Claude Malingre, *Les Antiquitez de la ville de Paris*, liv. II, p. 317)

PAGE 350, l. 7 : *Nau.* « Ceci est pris d'un noël qu'on chante encore en Poitou, & qui commence :

Au Sainct Nau
Chanteray ſans point m'y feindre,
Ie n'en daignerois rien craindre,
Car le iour eſt feriau,
Nau, nau, nau. »

(Le Duchat)

La Monnoye ajoute (*Noels bourguignons*, glossaire, au mot *Noel*) : « Cet endroit eſt tiré indubitablement d'un de ces Noëls que Rabelais, dans l'ancien Prologue du quatrième livre, dit avoir été compoſés en langage poitevin par le ſeigneur de Saint-George, nommé Frapin. » Cela semble au moins douteux.

L. 11 : *Caſtor à dextre.* Dans l'antiquité, les matelots nommaient Castor et Pollux le météore qu'ils appellent de nos jours feu Saint-Elme. Ils le regardaient comme d'un heureux augure, et redoutaient au contraire celui qu'ils désignaient sous le nom d'Hélène. Pline parlant de Castor et Pollux (II, 37, *De stellis Castoribus*) s'exprime ainsi : « Geminæ autem salutares, et prosperi cursus prænunciæ : quarum adventu fugari diram illam ac minacem, appellatamque Helenam ferunt. »

L. 26 : *Paſté Iambique : ou Iambonique.* Il y a ici, comme plus haut (voyez, p. 163, note sur la l. 23 de la p. 221 du t. I.) un jeu de mots sur *iambe* et *jambe ;* mais la substitution du *j* à l'*i* l'a fait disparaître de toutes

les éditions modernes, où ce passage est devenu complétement inintelligible.

PAGE 351, l. 11 : *Cœur de cerf.*

> . . . . κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο.
>
> (Homère, *Iliade*, I, 225)

L. 21 : *Perir en mer.* C'est Ulysse qui dit cela pendant la tempête (*Odyssée*, V, 312) :

> Νῦν δέ με λευγαλέῳ θανάτῳ εἵμαρτο ἁλῶναι.

1548 ajoutait : « La raiſon eſt baillée par les Pitagoriens, pour ce que l'ame eſt feu & de ſubſtance ignée. Mourant doncques l'homme en eau (element contraire), leur ſemble (toutefois le contraire eſt verité), l'ame eſtre entierement eſteincte. »

L. 26 : *La conflagration de Troie.*

> . . . O terque quaterque beati,
> Quîs ante ora patrum, Trojæ sub mœnibus altis,
> Contigit oppetere! o Danaûm fortissime gentis
> Tydide! mene Iliacis occumbere campis
> Non potuisse tuaque animam hanc effundere dextra?
>
> (Virgile, *Énéide*, I, 94)

PAGE 352, l. 13 : *Vague decumane.* Il y a dans le texte de 1552 *d'écumane.* Bien que nous ayons rejeté cette leçon comme fautive, nous l'indiquons ici parce qu'on y pourrait voir, à toute force, un jeu de mots avec *vague d'écume.*

PAGE 353, l. 13 : *Et comme dict le ſainct Enuoyé, eſtre cooperateurs auecques luy.* Voy. saint Paul, 2e *épitre aux Corinthiens*, VI, 1. En 1548, Rabelais disait : *Si ie n'en parle ſelon les decretz des matheologiens, ilz me pardonneront, i'en parle par liure & authorité.* Il a jugé plus sûr, dans sa seconde édition, d'alléguer cette autorité.

L. 15 : *Que diſt C. Flaminius.* — Tite-Live, XXII, 5.

L. 22 : *En Saluſte*. Voyez *Conjuration de Catilina*.

L. 30 : *Le clous de Seuillé*... Voyez t. I, p. 103.

PAGE 354, l. 10 : *A deux doigtz pres de la mort*. Cette réponse est attribuée par Diogène Laërce au Scythe Anacharsis.

L. 16 : *Ne crains rien que les dangiers*. Panurge dit encore plus loin (p. 464) : « Ie ne crains rien fors les dangiers. Ie le diz touſiours. Auſſi diſoit le Franarchier de Baignolet. »

Ie ne craignois que les dangers.
(Villon, *Le Monologue du franc-archier*)

PAGE 355, l. 25 : *Celle qui ſeroit on port*. Voyez pour ceci et pour ce qui suit Diogène Laërce, c. 8.

PAGE 356, l. 7 : *Portius Cato*. Voyez Plutarque, *Marcus Cato le cenſeur*, XVIII.

L. 17 : *Guaillard comme vn pere*. Nous trouvons plus loin, p. 422 : *Aiſes comme peres;* et dans ce dernier passage il s'agit du bon temps que se donnent les moines. C'est ici, selon nous, une locution analogue, mais employée ironiquement : « Tu seras pendu ou brûlé, gai comme un moine. » Selon Le Duchat « gaillard comme vn pere » est un équivalent de :

. . . Cent fois plus gay que Perot.
(Coquillart, *Monologue des perruques*)

ou de « guay comme Perot. » (Henri Eſtienne, *Apologie pour Hérodote*, c. XVI, t. I, p. 330); et ces diverses locutions signifient toutes : « gay comme papegúay, » c'est-à-dire « comme un perroquet, » expression employée plus loin, p. 501, par Panurge. Quant à Burgaud des Marets, s'emparant d'une opinion abandonnée par Le Duchat, il explique la phrase qui nous occupe par : « Hardiment brûlé comme un hérétique, » en prenant *gaillard* dans le sens adverbial et en expliquant *comme un pere* par « comme un *patarin* ou hérétique, ainsi nommé du *Pater*. » « Personne ne croira, dit-il gravement, que les perroquets ou les pinsons, pas plus que

les gens, soient gais quand on les brûle. » Certes, mais il est bien clair que frère Jean ne parle pas sérieusement.

PAGE 357, l. 16 : *Vne chappelle d'eau Rose.* Sorte d'alambic :

> La chapelle, où ſe font eaues odoriferantes
> Donne par ſes liqueurs gueriſons differentes.
> (Cl. Marot, *Epigrammes,* A Mlle la Chapelle)

Voyez ci-dessus, p. 279, la note sur la l. 22 de la p. 341.

PAGE 358, l. 19 : *Il y eut beu & guallé.*

> Il y aura beu & guallé.
> (*Farce de Pathelin,* p. 22)

Les participes *beu* et *guallé* sont pris ici substantivement, au sens de *boisson* et *réjouissance.*

PAGE 362, l. 30 : *Æneas.* Voyez Virgile, *Énéide,* III, 707.

PAGE 363, l. 2 : *Alcman, & aultres.* Voyez Pline, VII, 51, et XI, 33.

L. 19 : *En dueil & lamentation ſera.* Josèphe, XVII, 8.

L. 25 : *Changez diſant, moy viuent.* « Dicente quodam in sermone communi : Ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθήτω πυρί, imo, inquit, ἐμοῦ ζῶντος. » (Suétone, *Néron,* 38)

L. 28 : *Dion Nicæus, & Suidas.* Dion Cassius, *Histoire romaine,* liv. LVI; Suidas, *Vie de Tibère.*

PAGE 365, l. 13 : Λ *ampliation.* Il y a bien ici dans 1552 un Λ, mais c'est A qu'il faut lire. Θ est l'initiale de θάνατος, *mort;* les deux autres lettres ont un sens moins clair. T pourrait être l'initiale de τελείωσις, acquittement, A de ἀναβολή, ajournement. Ceci, du reste, est traduit de ce passage des *adages* d'Erasme (chil. I, cent. V, ch. LVI) : « Veroſimilius eſt, quod ſcribit Aſconius Pedianus, ſortes ſcilicet vrnæ immiſſas triplicem habuiſſe notam, Θ damnationis, T abſolutionis, A ampliationis (i. e. quoties ſignificabant parum ſibi adhuc

liquere) ſymbolum fuiſſe. » Mais ce que dit Érasme n'est pas dans Asconius, qui remarque simplement que l'A marque absolution, le C condamnation, et N. L., *non liquet*, c'est-à-dire, comme le dit Rabelais : « le cas n'eſt encores liquidé. »

PAGE 366, l. 20 : *Ie vous demande en demandant.* Dicton qui forme trois vers. Le premier est répété au commencement du prologue du ve livre.

L. 24 : *En penſaroys.* Dans le pays, dans la province des pensées. Rabelais a toute une géographie de ce genre à son usage. C'est ainsi que plus haut (t. I, p. 27) il a appelé *Bibaroys* le pays des buveurs.

L. dernière : *De Callimachus, & de Pauſanias.* Voyez l'*hymne sur Délos* et le xe livre de Pausanias (32) où il traite de la Phocide.

PAGE 367, l. 6 : 9720. *ans.* Ce total résulte de $(4 \times 20 + 1) \times 3 \times 8 \times 5$.

PAGE 368, l. 4 : *Epitherſes.* Ce récit est tiré du traité de Plutarque, *Des oracles qui ont cessé*, XXVI. Il est traduit si littéralement que Rabelais a mis *Thamoun* quand ce nom est complément et, par conséquent, à l'accusatif dans le texte grec, et *Thamous* quand il est sujet.

PAGE 369, l. 26 : *Herodote.* Voyez liv II, c. 145.

L. 26 : *On tiers liure de la nature des Dieux.* Voyez c. 22.

PAGE 370, l. 4 : *Ses brebis, mais auſſi ſes bergiers.*

> . . . Pan curat oves oviumque magistros.
>
> (Virgile, *Églogues*, II, v. 33)

L. 9 : *Noſtre vnique Seruateur.* Cette interprétation est ancienne. Du Fail, qui l'expose tout au long dans son *Epiſtre de Polygame à vn Gentilhomme contre les athees* (t. II, p. 339), commence ainsi : « I'ay ſemblablement penſé eſtre de mon deuoir, vous parler d'vne hiſtoire grande & illuſtre, que Plutarque raconte au liure de la ceſſation des Oracles : laquelle, au iugement d'Eu-

ſebe, Pierre le Cheuelu Italien, & Pierre Meſſie Eſpagnol, ſe rapporte & approprie à noſtre propos. »

PAGE 371, l. 2 : *Quareſmeprenant.* Au propre : « qui prend carême. » Ce mot s'applique d'ordinaire aux trois jours gras avant le mercredi des Cendres et particulièrement au mardi. Ici il désigne le carême lui-même, dont ce chapitre et les trois suivants sont une description bouffonne. « Il faut, dit Le Duchat avec assez de vraisemblance, que d'un côté ce portrait regarde la bizarrerie de l'habit des moines en général, à qui leurs règles preſcrivent un carême continuel, & de l'autre l'erreur de ceux qui font conſiſter une bonne partie de la religion chrétienne dans l'obſervation du carême & de ſes dévotions. »

PAGE 372, l. 6 : *Faiſeur de lardoueres & brochettes.* « C'eſt en carême, & principalement ſur ſa fin, que les bouchers prennent leur tems pour faire des brochettes. » (Le Duchat). Quand Xenomanes dit qu'il en emporta *vne groſſe,* il faut entendre douze douzaines.

L. 13 : *Salades ſallees.* Jeu de mots sur *salade,* casque, et *salade,* légumes assaisonnés au sel. L'énumération des « aubers, caſquets, morrions, » n'a pour objet que de préparer cette équivoque.

L. 23 : *S'en fuyt.* Ainsi dans 1552 ; ailleurs : *S'en ſuit.*

PAGE 380, l. 17 : *Anneau de peſcheur.* Les brefs du pape sont scellés de cire rouge, de l'anneau du pêcheur, c'est-à-dire du cachet où saint Pierre est représenté en pêcheur et qui doit être apposé en présence du pape. Il est dit à la fin des brefs qu'ils sont donnés : « sub annulo piscatoris. »

PAGE 381, l. 22 : *S'il ronfloit...* « Carême-prenant ronfloit des fèves, comme quelques-uns ſoufflent des pois en dormant. » (Le Duchat)

L. dernière : *Saye cramoiſie.* Voyez Plutarque, *Apophtegmes.*

PAGE 383, l. 10 : *Se iouoyt es cordes des ceincts.* Burgaud des Marets voit ici un jeu de mots entre les *corps des saints,* les reliques sur lesquelles on prêtait

serment, et les « cordes des ceincts, » les cordes qui ceignaient les cordeliers.

L. 22 : *Ce que i'en ay leu parmy les Apologues antiques.* « On a jusqu'ici été fort en peine de savoir d'où pouvoit avoir été tiré l'Apologue de *Physis & d'Antiphysie.* La découverte en étoit difficile par deux raisons. L'une que tout moderne qu'est cet Apologue, Rabelais n'a pas laissé de le qualifier antique; ce qui a fait qu'on l'a, mais très-inutilement cherché, dans les écrits des Anciens. L'autre que Cælius Calcagninus, qui l'a inventé, n'est pas un auteur qu'on lise beaucoup. L'Apologue, dont il s'agit, se trouve pag. 622. de ses œuvres imprimées in-fol. à Bâle 1544. Il est intitulé *Gigantes* & commence ainsi : « Natura, ut est per se ferax, primo partu Decorem, atque Harmoniam edidit, nulla opera viri adjuta. Antiphysia vero, semper Naturæ adversa, tam pulchrum fœtum protinus invidit, usaque Tellumonis amplexu, duo ex adverso monstra peperit, Admoduntem ac Discrepantiam nomine... » & le reste que Rabelais n'a fait que traduire jusqu'à ces mots exclusivement : *Depuis elle engendra les matagots*, &c. (La Monnoye, *Ménagiana*, t. I, p. 371)

PAGE 386, l. 15 : *Intonation de Guare Serre.* Sonnerie indiquant de se garer et de serrer les vaisseaux les uns contre les autres, ou, peut-être, de carguer les voiles.

PAGE 387, l. 12 : *Perseus. Persé ius par moy sera.* « On voit que Rabelais joue ici sur *Perseus* et *percé jus.* » (Éloi Johanneau)

L. 18 : *Comme naguieres exposoit frere Ian.* Voyez t. II, p. 357, l. 1 : « N'aye iamais paour de l'eau... Par element contraire sera ta vie terminee. »

L. 28 : *Le facile symbole qui est entre roust & bouilly.* « Les cuisiniers des Diables... mettent souuent bouillir ce qu'on destinoit pour roustir. » (T. II, p. 357)

PAGE 388, l. 6 : *Celluy milourt Anglois.* Georges, duc de Clarence, que, d'après plusieurs historiens, son frère Édouard IV fit périr de la sorte au mois de février 1478. Voyez Commines, liv. I, c. 7.

PAGE 390, l. 32 : *Sagettes des Scythes.* Ce dernier récit est traduit d'Hérodote, liv. IV, c. 131-132.

PAGE 392, l. dernière : *Nicander.* Voyez son *Ophiaque* ou *Traité des serpents.*

PAGE 393, l. 1 : *L'isle Farouche, manoir antique des Andouilles.* Les commentateurs se sont donné beaucoup de mal pour expliquer historiquement ce chapitre et ceux qui le suivent. Les lecteurs qui seront curieux de parcourir toutes ces explications fort précises en apparence, mais entièrement contradictoires, les trouveront dans l'édition d'Éloi Johanneau. Quant à nous, nous nous contenterons de faire remarquer qu'un peu plus loin, p. 404-405, Rabelais s'exprime de la sorte : « Les Souiſſes peuple maintenant hardy & belliqueux, que ſçauons nous ſi iadis eſtoient Saulciſſes? ie n'en vouldroys pas mettre le doigt on feu. » Ce que Joachim du Bellay (*Les Regrets*, sonnet 127, t. II, p. 230) a rappelé en ces termes :

> Voila les compagnons & correcteurs des Rois
> Que le bon Rabelais a ſurnommez Saulciſſes.

Plus loin encore, p. 414, Rabelais a dit : « trancha le Cervelat en deux pieces. Vray Dieu, qu'il eſtoit gras. Il me ſoubuint du gros Taureau de Berne qui feut à Marignan tué à la desfaicte des Souiſſes. » On pourrait ne voir dans le premier passage qu'un mauvais jeu de mots de *ſouiſſe* à *ſauciſſe;* mais ce n'est pas seulement pour amener une pareille équivoque qu'il a rapproché les Suisses des saucisses, puisqu'il les compare aussi aux cervelas. Si les *saucisses* et les *cervelas* sont les Suisses, c'est-à-dire des hérétiques adversaires du carême et par conséquent de Quareſmeprenant, les *andouilles* peuvent bien désigner aussi, soit le même peuple, soit les autres nations protestantes; mais il faut se garder de voir là des allégories suivies, constantes. A chaque instant Rabelais les interrompt, tant par fantaisie que par

la nécessité de n'être point trop clair, et se livre, chemin faisant, à toutes les plaisanteries et à toutes les équivoques auxquelles donne lieu si facilement le récit des étranges combats auxquels il nous fait assister.

PAGE 398, l. 6 : *Il y perdit la vie.* Voyez Hérodien, *Vie de Caracalla*, IV, 9.

L. 8 : *Les Sichimiens.* Voyez la *Genèse*, I, 34.

L. 13 : *Le feiſt occire.* Voyez Tacite, *Annales*, II, 3.

PAGE 399, l. 12 : *Les naufz Brindiere... & Portoueriere.* « La neufieme » avait « pour diuiſe vne brinde, » et « l'vnzieme vne portouoire. » (t. II, p. 270)

PAGE 400, l. 14 : *Octauian Auguſte.* Voyez Suétone, *Vie d'Auguste*, 96.

L. 20 : *Veſpaſian.* Voyez Suétone, *Vie de Vespasien*, 7.

L. 28 : *Cratyle.* Le titre complet de ce dialogue de Platon est : Κρατύλος ἢ περὶ ὀνομάτων ὀρθότητος.

L. 28 : *Par ma ſoif.* Comme on ne prononçait pas l'*f* finale, ce juron formait un mauvais jeu de mots avec : *par ma foi.*

PAGE 401, l. 1 : *L'inuention admirable de Pythagoras.* Voyez Pline, XXVIII, 6.

PAGE 402, l. 16 : *Tiene eſt Tyre.* Voyez Plutarque, *Vie d'Alexandre.*

PAGE 403, l. 1 : *Ce que aduint à L. Paulus Æmylius.* Voyez Cicéron, *De la Divination*, I, 46. Il y a deux petites inexactitudes dans le texte de Rabelais. Le nom de la fille de Paul Emile est *Tertia* et non *Tratia*; et *Persa*, malgré la terminaison féminine de son nom, est un petit chien, *catellus*, et non une chienne.

PAGE 405, l. 5 : *Scelon la deſcription de Pline.* « Himantipodes loripedes quidam, quibus serpendo ingredi natura est. » (Liv. V, c. 8)

L. 13 : *Serpent andouillicque.* « Comment elle s'enuolla en forme d'vn ſerpent du chaſteau de Luſignan. » (Jean d'Arras, *Hiſtoire de Meluſine*)

L. 17 : *Erichthonius premier inuenta les coches.*

> Primus Erichthonius currus et quatuor ausus
> Jungere equos, rapidusque rotis insistere victor.
>
> (Virgile, *Géorgiques,* III, 113)

Servius, dans un commentaire sur ces vers, indique le motif qui avait guidé l'inventeur.

L. 23 : *La nymphe Scythicque Ora.*

> Proxima Bisaltæ regio, ductorque Colaxes
> Sanguis et ipse Deum, Scythicis quem Jupiter oris
> Progenuit, viridem Myracen Tibisenaque juxta
> Ostia, semifero (dignum si credere) captus
> Corpore, nec nymphæ geminos exhorruit angues.
> . . . .
> Insuper auratos conlegerat ipse dracones
> Matris Oræ specimen...
>
> (Valerius Flaccus, *Argonautiques,* VI, 48)

L. dernière : *Croyez qu'il n'eſt rien ſi vray.* Je pense qu'il y a ici une suspension comique qui devrait être marquée par des points. Rabelais semble dire d'abord *qu'il n'eſt rien ſi vray...* (que les récits qu'il vient de faire), puis il ajoute : *que l'Euangile.*

PAGE 406, l. 19 : *Nabuzardan maiſtre cuiſinier du Roy Nabugodonoſor.* Dans la Bible (*Rois,* IV, XXV, 8 et suivants), Nabuzardan est toujours qualifié de « princeps militiæ » ou « exercitus, » ou de « magister militum. » Toutefois ce n'est pas Rabelais qui a imaginé de le transformer en cuisinier. Il n'a fait en cela que suivre une fort ancienne tradition. On lit dans un *poëme allégorique sur le siège de Jérusalem par Nabuchonosor et Nabuzardan,* composé en 1180 et dont M. P. Meyer a donné un extrait dans la *Romania* (VI, 7) :

> Grant mal fit a Iherufalem,
> A iceſt tens Nabradanz :
> Les oz conduiſt cheualiers,
> Et fut maitres confanoers (*sic*)
> Prince queurs fut de la coiſine.

On trouve en outre dans les *Anciennes poësies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles* publiées par M. Montaiglon dans la *Bibliothèque elzévirienne* (t. I, p. 204): Un *Sermon ioyeulx de la vie ſaint Ongnon, comment Nabuzarden, le maiſtre cuiſinier, le fit martirer...*

PAGE 407, l. 5 : *Ioyeuſes reſponſes de Ciceron.* Voyez Plutarque, *Apophtegmes.*

PAGE 409, l. 7 : *La nauf Bourrabaquiniere.* « La ſixieme (pour diuiſe auoit) vn Bourrabaquin monachal. » (t. II, p. 270)

L. 17 : *La Truye de la Riole.* « Eurent conſeil ceux de l'oſt, pour leur beſogne approcher & pour plus greuer leurs ennemis, que ils enuoieroient querre en la Riolle vn grant engin que on appelle truie, lequel engin eſtoit de telle ordonnance que il ietoit pierres de faix; & ſe pouuoient bien cent hommes d'armes ordonner dedans & en approchant aſſaillir la ville. » (Froissart, *Chroniques,* liv. II, c. 5)

PAGE 413, l. 1 : *Rompit les Andouilles aux genoulx.* Il y a ici une sorte de jeu de mots, car rompre l'anguille au genou, sur le genou, était une locution proverbiale pour désigner une chose impossible: « Les Dieux ont permis la mort de voſtre frere. Ils ont conſerué mon pere, ils veulent vous fruſtrer de vos entrepriſes & fauoriſer aux ſiennes, & vous voulez rompre l'anguille au genoil. » (*Amadis,* t. VIII, c. 53)

L. 18 : *Gradimars. — Dimar,* au lieu de *mardi,* est la forme méridionale.

L. 23 : *Son eſpee Baiſe mon cul (ainſi la nommoit il) à deux mains.* Ce coq-à-l'âne n'est pas de Rabelais. Il se trouve déjà dans les *Propos ruſtiques* de Du Fail (t. I, p. 98) publiés dès 1547 : « Voyla (diſoit il) la leuce du bouclier de l'eſpee ſeule, & de l'eſpee baiſe mon cul à deux mains. »

PAGE 414, l. 2 : *Gros Taureau de Berne.* Voyez ci-dessus, p. 289, note sur la l. 1 de la p. 393, et la *Table des noms* au mot *Berne.*

PAGE 415, l. 11 : *Marbre Lucullian.* Pline raconte

(XXXVI, 8) que Lucullus donna son nom à un marbre de l'île de Milo qu'il introduisit le premier à Rome.

L. 18 : *Pourceau Minerue enſeignant*. Dans le passage grec *enseignant* est sous-entendu.

PAGE 417, l. 16 : *Rue pauee d'Andouilles*. Ancien nom de la rue Pavée (Saint André des Arcs) jusqu'en 1676. Voyez *Paris sous Philippe Auguste*, p. 325.

PAGE 419, l. 4 : *Par l'eſtoille Pouſſiniere*. « Il jure par l'étoile poussinière, ou la constellation des Pléiades, sans doute parce que le lever de cette constellation passait chez les anciens pour exciter les vents et les tempêtes. » (Éloi Johanneau)

L. 24 : *Le vent de la chemiſe*. Voyez ci-dessus, p. 135, note sur la l. 13 de la p. 146.

PAGE 421, l. dernière : *Sonnet*. « Ie n'y eus eſté longuement, que la bonne perſonne ne delaſchaſt vn gros pet de menage, Froiſſart diroit, deſcliquaſt vne dondaine, & les affettees, vn ſonnet. » (Du Fail, t. II, p. 99)

PAGE 422, l. 13 : *Rien n'eſt beat de toutes parts*.

. . . Nihil est ab omni
Parte beatum.

(Horace, *Odes*, II, 16, v. 27)

L. 15 : *Aiſes comme peres*. Voyez ci-dessus, p. 284, note sur la l. 17 de la p. 356.

PAGE 424, l. dernière : *Par l'ordonnance des Medicins*. Voyez ci-dessus, p. 278, note sur la l. 17 de la p. 334.

PAGE 425, l. 1 : *L'iſle des Papefigues*. La Fontaine a imité ce chapitre et les deux suivants dans son *Diable de Papefiguière*.

L. 15 : *Luy feiſt la figue*.

Firent la figue au portrait du ſaint Pere.

(La Fontaine)

L. 24 : *Iadis vſa enuers les Milanois*. Voyez Albert

Krantz, *Saxonia*, liv. VI, c. 6, et Guillaume Paradin, *De antiquo Burgundiæ ſtatu*, Lyon, Étienne Dolet, 1542.

PAGE 426, l. 21 : *Ecco lo fico.* « Voilà la figue. »

PAGE 427, l. 16 : *Touzelle.* Richelet, dans son *Dictionnaire*, renonce à expliquer ce mot, mais raconte à son sujet une anecdote assez curieuse : « J'ai conſulté, dit-il, pluſieurs greniers ou grenetiers & pluſieurs herboriſtes fameux, ils m'ont tous dit qu'ils ne ſavoient ce que c'étoit que la touſelle. Là-deſſus j'ai vu le célèbre Monſieur de la Fontaine à qui, après les premiers complimens, j'ai dit : Vous vous êtes ſervi du mot de touſelle dans vos contes, & qu'eſt-ce que touſelle? Par Apollon, je n'en ſais rien, m'a-t-il répondu, mais je crois que c'eſt une herbe qui vient en Touraine, car Meſſire François Rabelais de qui j'ai emprunté ce mot étoit, à ce que je penſe, Tourangeau. » — Voyez le *Glossaire*.

L. 18 : *Fors ſeulement le Perſil & les choux.*

> N'avoit encor tonné que ſur les choux.
> (La Fontaine)

PAGE 430, l. 11 : *Ainſi choiſiſſiez vous le pire.* « Talis eligit, qui pejus eligit. »

PAGE 431, l. dernière : *Donner à leur con vent.* Dans l'édition de 1552 *con* est au bas d'une page, comme dans la nôtre, et *vent* au commencement de la suivante ; mais il n'y a pas de tiret ; c'est notre imprimeur qui a cru devoir en ajouter un.

PAGE 434, l. 28 : *En la forme que iadis les femmes Perſides ſe præſenterent à leurs enfans.* « En rebourſant ſa robe par deuant & leur montrant ſon ventre. » (Plutarque, *Des vertueux faits des femmes*)

L. 30 : *L'enorme ſolution de continuité.* La Fontaine a reproduit textuellement ce passage et a fait des trois derniers mots un vers entier :

> ...auſſi-toſt qu'il apperceut l'énorme
> Solution de continüité.

Cette expression avait déjà été employée (t. I, p. 292) par Rabelais.

L. 33 : *Cela?* Probablement dans le sens de : « qu'est-ce que cela? » De l'Aulnaye, Johanneau et Burgaud des Marets pensent qu'il faut lire ici, comme plus loin page 510, l. dernière, *sela,* mot hébreu que la *Brieve claration* explique par « certainement. »

PAGE 437, l. 6 : *Celluy qui eſt.* « Ego sum qui sum. » (*Exode,* III, 14)

L. 11 : *Nous parlons du Dieu en terre.* « Vn cardinal... eſtant malade à la mort, & ayant voulu eſtre confeſſé, quand le confeſſeur luy parla d'adorer vn ſeul Dieu il diſt qu'auſſi faiſoit-il, mais que c'eſtoit le Pape. Car d'autant que Pape eſt Dieu en terre, ie l'ay mieux aimé adorer, parcequ'il eſt viſible que non pas l'autre qui eſt inuiſible puis qu'il n'en faut pas adorer deux. » (Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote,* c. XXV, t. I, p. 581)

PAGE 440, l. 20 : *Que Octauian conſacra à Iuppiter Capitolin.* Voyez Suétone, *Vie d'Auguste,* 30.

PAGE 441, l. 9 : ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ. Voyez ci-dessus, p. 245, note sur la l. 12 de la p. 124.

L. 10 : EI. — Plutarque, *Que ſignifioit ce mot* EI *qui eſtoit engraué ſur les portes du temple d'Apollo en la ville de Delphes.*

L. 13 : *Euripides.* — *Iphigénie en Tauride,* v. 85.

L. 27 : *Diipetes.* — *Odyssée,* IV, 77.

PAGE 442, l. 31 : *Seiche.* « Meſſa ſenza communione. » (Oudin, *Recherches italiennes & françoiſes*)

PAGE 443, l. 3 : *Ie y euſſe porté pain & vin par les traictz paſſez.* On portait encore il y a quelques années, dans certaines provinces et même dans quelques paroisses de la banlieue de Paris, un pain et une bouteille de vin aux messes d'enterrement en manière d'offrande, peut-être, suivant la remarque de Burgaud des Marets, à cause de ces paroles de Tobie à son fils : « Placez votre pain et votre vin sur la tombe du juste. » On faisait cela « pour les trépassés. » Frère Jean dit que s'il avait déjeuné avant le service, il aurait

porté le vin « par les traictz paſſez » dans son gosier.

L. 5 : *Trouſſez la court, de paour que ne ſe crotte.* Dans la *Paſſion de Ieſus Chriſt à perſonnages*, p. 53, saint Jean dit au bourreau qui va le décapiter :

> Accorde que face oraiſon
> A Dieu, par penſée deuote.
> GRONGNART, *bourreau.*
> Fay le donc court, que ne ſe crote.

PAGE 447, l. 19 : *Guillot en Amiens.* Ce n'est pas là un personnage de fantaisie. Sa réputation était bien établie. Jean de la Bruyère Champier, dans son *De re cibaria* (XV, 1), mentionne à Amiens : « Vnum popinarium, nomine Guillelmum (Guillotum vulgus cognominat), » qui sait préparer avec la plus grande promptitude des repas dignes des rois et a facilement et à bon droit obtenu la palme parmi les taverniers de France.» Montaigne, dans son *Voyage*, p. 202, parlant, à l'article *Lavenelle*, d'un célèbre cuisinier de Toscane, dit : « L'hoſtellerie eſt fameuſe... On en faict ſi grand feſte que la nobleſſe du païs s'y aſſamble ſouuant, come chés le More à Paris, ou Guillot à Amians. »

PAGE 448, l. 19 : *Clerice.* Vocatif du mot latin *clericus*, « clerc. » Il forme une sorte de jeu de mots avec *eſclaire icy*, qui suit.

L. 30 : *O Seraphicque Sixieſme.* Sixième livre des Décrétales, ajouté aux cinq premiers par Boniface VIII.

PAGE 450, l. 7 : *L'Ecoſſoys docteur Decretalipotens.* « Ce doit être, dit Burgaud des Marets, Robert Irland, d'une des plus anciennes maisons d'Ecosse, qui s'établit en France vers 1492, obtint en 1502 une chaire de droit à l'université de Poitiers, et mourut le 15 février 1561, après avoir professé avec beaucoup d'éclat pendant soixante ans, et compté parmi ses élèves Eghinaire, Baron, Roaldès, Hurault de Cheverny, Achille de Harlay, etc. »

L. 13 : *Catulle.* Poèmes, XXIII, *Ad Furium.*

> Nec toto decies cacas in anno,
> Atque id durius est faba et lapillis :

Quod tu si manibus teras fricesque,
Non unquam digitum inquinare possis.

PAGE 452, l. 16 : *Perotou auoit depecé vnes demies Decretales du bon canonge. La carte...* Ce passage est assez obscur. Le Duchat explique *canonge* ou *canonnage* par « beau grand papier; » ce qui n'éclaircit rien. Burgaud des Marets, qui semble plus près de la vérité, supprime, dans sa seconde édition, le point après *canonge*, et trouve ici un « bon chanoine La carte, » sur lequel, du reste, il n'a aucun renseignement à nous donner.

L. 25 : *Figues dioures.* « Figues d'or, » dans le langage de Cahusac.

L. 27 : *Le pasadouz.* « La flèche. »

L. 31, et p. 454, l. 31 : *Clerice.* Voyez ci-dessus, p. 296, note sur la l. 19 de la p. 448.

PAGE 455, l. 1 : *Depuys que Decretz eurent ales.* Jeu de mots sur les *décrétales* et les *décrets* auxquels les *ailes* ont poussé, qui sont en pleine vigueur : Du Fail fait dire à Eutrapel (t. II, p. 50) : « L'Ordonnance defendante n'accompagner les sergens, n'auoit point encore d'ailes. » — Quant aux *males* des gens d'armes, elles eurent pour résultat funeste de faciliter leurs déprédations; mais c'est seulement depuis peu que, par le progrès de toutes choses, elles se sont transformées en fourgons et en trains de bagages. Ce dicton satirique a été bien souvent cité, quelquefois avec certaines variantes. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (c. XXXIX, t. I, p. 300), lui donne un vers de plus :

Depuis que decrets eurent ales,
Et que les dez vindrent sur tables,
Et gendarmes porterent males,
Moines allerent à cheual,
Au monde n'y a eu que mal.

PAGE 457, l. 26 : *Vn Decretiste. Non... vn Decretaliste.* Burgaud des Marets fait remarquer avec raison « la différence qu'il y a entre un *décrétaliste*, c'est-à-dire

un jurisconsulte ultramontain, et un *décrétiste* ou légiste, ordinairement opposé aux prétentions de la cour de Rome. » C'est ce qui fait dire à Épistémon, en jouant sur le mot: « O le gros rat ! » Il veut indiquer que la langue d'Homénas a eu un *rat,* comme nous le disons encore d'une serrure, d'une arme à feu, etc., d'où est venu le verbe *rater.*

PAGE 459, l. 12 : *Viuat, fifat, pipat, bibat.* Épistémon après avoir prononcé un *vivat* le fait passer par toutes les variantes de la prononciation allemande pour arriver à *bibat* (qu'il boive). On sait que, suivant un ancien dicton, Germanis vivere bibere est.

L. dernière : *Baiſer ſes poulces en croix.* « Alluſion à ce que font les bigots dont la dévotion conſiſte ſi eſſentiellement à baiſer la Croix, que pour en avoir toujours une à leur diſpoſition, ils la forment de leurs deux poûces qu'ils portent croiſez continuellement à la bouche. En Languedoc, on dit d'un homme qui s'intéreſſe ſenſiblement à une affaire qu'il baiſe ſes poûces en croix pour qu'elle réuſſiſſe. » (Le Duchat)

PAGE 460, l. 17 : *Non toute terre porte tout.*

> Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.
> . . . . Sola India nigrum
> Fert ebenum, solis est thurea virga Sabæis.
> (Virgile, *Géorgiques,* II, 109-116)

PAGE 461, l. 3 : *Appellons les figues figues.* παρρησίας καὶ ἀληθείας φίλος, ὡς ὁ Κωμικὸς φησί, τὰ σῦκα σῦκα... ὀνομάσων (Lucien, *Comment on doit écrire l'histoire,* 41)

> J'appelle un chat un chat...
> (Boileau, *Satires,* I)

L. 19 : *Ie vous congnoys à voſtre nez.* Voyez ci-dessus, p. 140, note sur la l. 2 de la p. 151.

L. 24 : *Si... queſumus.* « Si tu ne veux donner, prête, nous t'en prions. »

PAGE 462, l. 4 : *Eſcuz au ſabot.* Suivant Le Duchat,

Rabelais les nomme ainsi parce que les fleurs de lys y étaient semées « dans un écuffon prefque triangulaire & de la figure, à peu près, de cette forte de toupie qu'on nomme fabot. »

L. 7 : *Salutz d'or.* Voyez ci-dessus, p. 145, la note sur la l. 9 de la p. 171. Les commentateurs font remarquer que si Pantagruel donne aux filles à marier des pièces de monnaie représentant la salutation angélique, c'est pour leur promettre ce que l'ange annonçait à la vierge Marie.

PAGE 463, l. 2 : *Parolles degelees.* L'histoire des paroles gelées, puis dégelées, n'est pas de l'invention de Rabelais. Nous tenons de lui-même qu'elle remonte à Antiphanes (Voyez ci-dessous, note sur la l. 13 de la p. 465). Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours, comme le fait La Monnoye (*Ménagiana*, t. III, p. 448), au *Cortigiano* de Balthazar de Castillon, publié chez les Alde en 1528 et traduit en français en 1537, et dont un récit du II[e] livre renferme une fiction analogue. Il est encore plus inutile de rapporter tout au long, pour les comparer au texte de Rabelais, deux apologues de Cœlius Calcagninus (Ferrare, 1544) intitulés, l'un : *Voces frigoris vi congelatæ*, et l'autre : *Voces frigore concretæ*, dont le second n'est qu'une simple paraphrase des paroles d'Antiphanes.

PAGE 464, l. 9 : *Comme difoit Brutus.* Brutus disait au contraire (Plutarque, *Marcus Brutus*, 63) : « Il s'en fault fouir voirement... mais c'eft auec les mains, & non pas auec les pieds. » C'est-à-dire : il faut éviter la mort en combattant.

L. 15 : *Le Fran archier de Baignolet.* Voyez ci-dessus, p. 284, la note sur la l. 16 de la p. 354.

L. 25 : *L'home fuyant combatra de rechief.* Ἀνὴρ ὁ φεύγων καὶ πάλιν μαχήσεται. (Aulu-Gelle, XVII, 21)

L. 33 : *J'ay leu.* Dans Plutarque, *Des oracles qui ont ceffé*, 35.

PAGE 465, l. 11 : *Parolles... volantes.* Ἔπεα πτερόεντα.

L. 13 : *Antiphanes.* Plutarque, *Sur les progrès dans la vertu*, 15.

PAGE 466, l. 2 : *Motz de gueule.* Brocards, réponses vives du genre de celles de la Dorine de Molière « forte en gueule, » comme chacun sait, ce qui irritait tant madame Pernelle. Les mots gelés étant, comme on va le voir, de diverses couleurs, les expressions « motz de gueule... motz d'orez, » sont employées dans ce chapitre par allusion à la langue du blason. La couleur de gueules est le rouge.

L. 20 : *Le peuple voyoit les voix.* « Omnis populus videbat vocem. » (*Exode*, XX, 18)

PAGE 467, l. 22 : *C'estoit la guorge couppee.* « Des paroles *sanglantes* sont des paroles qui mènent à *se couper la gorge.* C'est pourquoi le lieu d'où elles étaient parties et où elles retournaient « *c'estoit la guorge couppée.* » (Burgaud des Marets)

L. 25 : *Ticque, torche, lorgne.* Ces mots figurent dans la chanson de *La défaite des Suisses.* Voyez ci-dessus p. 115, note sur la l. 19 de la p. 72. Éloi Johanneau en a conclu qu'il s'agit dans ce chapitre et dans les suivants de la bataille de Marignan. Il croit en voir une preuve de plus dans le nom des *Nephelibates* (marchant dans les nuages) qui, suivant lui, désigne évidemment les Suisses.

PAGE 468, l. 12 : *Vendent à son mot.*

PATHELIN, *seul.*

. . . .
En dea, il ne m'a pas vendu
A mon mot, s'a esté au sien;
Mais il sera payé au mien.

(*La Farce de Pathelin*, p. 23)

PAGE 469, l. 1 : *Messere Gaster.* La Fontaine a emprunté ce nom à Rabelais :

Je devois par la Royauté
Avoir commencé mon Ouvrage.

A la voir d'un certain costé,
Messer Gaster en est l'image.
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
(*Les Membres & l'Estomach*)

Dans l'édition originale de ses *fables* La Fontaine a pris soin d'expliquer lui-même en note *messer Gaster* par : *l'estomach.*

PAGE 470, l. 3 : *Par Hesiode descript.* Voyez *Travaux et jours*, v. 291.

L. 8 : *Ciceron ne le creut oncques.* En effet, dans son livre *De la nature des Dieux*, après avoir longuement discuté l'opinion de ceux qui, à l'exemple d'Héraclite, regardent le feu comme le principe de toutes choses, il termine en disant : « nunc autem concludatur illud, quod interire possit, id æternum non esse natura : ignem autem interiturum esse, nisi alatur ; non esse igitur natura ignem sempiternum. »

L. 12 : *La sentence du Satyricque.*

Magister artis ingenîque largitor,
Venter.
(Perse, *Prologue*, v. 10)

L. 19 : *Platon in Symposio.* — *Le Banquet*, XXIII.

L. 26 : *Gaster sans oreilles feut creé.* Selon Plutarque (*De l'art de conseruer sa santé*) Caton a dit, probablement le premier, que le ventre n'a pas d'oreilles. Ce proverbe est devenu populaire dans notre langue. Rabelais qui l'emploie un peu plus loin, p. 494 : « l'estomach affamé n'a poinct d'aureilles, il n'oyt guoutte, » l'avait déjà placé dans le discours latin de Panurge, où il le qualifie de vieil adage. (t. 1, p. 263)

L. 27 : *Le simulachre de Iuppiter estoit sans aureilles.* Voyez Plutarque, *De Isis & d'Osiris*, 78.

PAGE 471, l. 26 : *Il faict poëtrides.*

Quod si dolosi spes refulserit nummi,
Cervos poetas et poetrias picas
Cantare credas pegaseium melos.
(Perse, *Prologue*, v. 12)

PAGE 473, l. 15 : *Les Tahons, ou mousches guespes.* Voyez ce qu'Aristophane y dit (v. 1019) du ventriloque athénien Euryclès, et les éclaircissements que son scholiaste ajoute à ce passage.

L. 17 : *Plato. — Le Sophiste,* XXXVII.

L. 18 : *De la cessation des Oracles.* — XVI.

L. 22 : *Sternomantes.* Voyez Pollux II, 262.

PAGE 474, l. 2 : *Iacobe Rodogine.* Toute cette histoire est tirée des *Antiquæ lectiones* (VIII, 10) de Cœlius Rhodiginus, originaire de Rovigo, comme la ventriloque dont il parle ; c'est lui qui a fourni à Rabelais la plupart des témoignages mentionnés au commencement de ce chapitre. Voyez t. II, p. 125.

L. 27 : *Comme dict Hesiode.* Ce n'est pas Hésiode qui dit cela, mais Homère :

...ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης.
(*Iliade,* XVIII, 104)

PAGE 475, l. 10 : *Le sainct Enuoyé.* S. Paul, *Épître aux Philippiens* III, 18 et 19.

L. 17 : *Ie ne sacrifie... de tous les Dieux.*

... Οὔτινι θύω, πλὴν ἐμοί, θεοῖσι δ'οὔ,
καί τῇ μεγίστῃ γαστρὶ τῇδε δαιμόνων (v. 334)

PAGE 476, l. 1 : *Manduce.* Sur Manduce, appelé à Lyon *maschecroutte,* ainsi qu'il est dit plus bas, voyez à la *Table des noms* l'article *maschecroutte,* où se trouvent la reproduction de la note de l'*alphabet de l'auteur* et les passages de Plaute et de Juvénal auxquels Rabelais renvoie. Quant à celui de Pomp. Festus (liv. XI), le voici : « Manducus, effigies, in pompa antiquorum inter ceteras ridiculas formidolosasque ire solebat, magnis malis, ac late dehiscens, et ingentem dentibus sonitum faciens. »

L. 19 : *Ayant les œilz plus grands que le ventre.* Allusion au vieux proverbe « avoir les yeux plus grands que la panse, » qu'on applique aux gourmands qui, en voyant un bon repas, espèrent manger plus que leur estomac ne peut contenir.

PAGE 478, l. 31 : *Connilz*. Lapereaux. C'est un mets que les écrivains facétieux du XVI[e] siècle n'oubliaient guère dans leurs menus, parce que le mot prêtait à des équivoques qu'ils se plaisent quelquefois à indiquer :

> Manger fault pouſſins, — Pigeons,
> Ieunes connis entre deux cuiſſes, —
> Carpes, brochetz & eſturgeons.

(*Farce de folle Bobance. Anc. Th. fr.*, Bibl. elzév. t. II, p. 279)

PAGE 480, l. 1 : *Iours maigres entrelardez*. « Jours d'abſtinence qui entrelardent les jours gras. » (Le Duchat)

PAGE 483, l. 14. *Mon Laſanophore le nie*. Ἑρμοδότου δὲ αὐτὸν ἐν τοῖς ποιήμασιν Ἡλίου παῖδα γράψαντος, οὐ ταυτά μοι (ἔφη) σύνοιδεν ὁ λασανοφόρος. (Plutarque, *Apophtegmes*, 30)

PAGE 485, l. 27 : *Et eſtimoys que feuſt celle*... Ce qui suit a été emprunté par Rabelais des *Histoires diverses* de Nicolas Léonic (I, 67), ainsi que le remarque Le Duchat. Ce qui le prouve, c'est que dans cet ouvrage, comme chez Rabelais, la fontaine est nommée Agrie, tandis que Pausanias (VIII, 38), d'où est originairement tiré ce récit, la nomme Ἀγνώ (Agno).

PAGE 486, l. 2 : *En la maniere vſitee entre les Methanenſiens de Trezenie*. Voyez Nicolas Léonic (II, 38) et Pausanias (II, 34).

L. 27 : *Oxydraces*. Voyez Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, II, 33.

PAGE 487, l. 21 : *Plutarche*. — *Des delais de la iuſtice diuine*, XXVIII.

PAGE 488, l. 17 : *Nicander*. — Pline, XXXVI, 16.

L. 21 : *N'eſt toleree en Nature*. Conformément à l'axiome de l'ancienne physique : *Natura abhorret vacuum*, « la nature a horreur du vide. »

PAGE 489, l. 6 : *Æthiopis*. Pline, XXVI, 4.

L. 7 : *Echineis*. Pline, IX, 25.

L. 13 : *Democritus*. Pline, XXV, 2.

L. 18 : *Picz Mars.* Pline, x, 18.
L. 25 : *Dictame.* Pline, VIII, 27.
L. 28 : *De laquelle Venus guarit.*

> Hic Venus, indigno nati concussa dolore,
> Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida.
> (Virgile, *Énéide,* XII, 411)

L. 32 : *Fouldre detournee.* Pline, II, 55.

L. dernière : *Elephans enraigez.* Plutarque, *Propos de table,* II, question VII, 1.

PAGE 490, l. 1 : *Taureaux furieux.* Pline, XXIII, 7.

L. 7 : *Euphorion.* Élien, *Histoire des animaux,* XVII, 28.

L. 11 : *En pays on quel le chant des Coqs ne seroit ouy.* « Magis canoram buccinam tubamque credit pastor ibi cæsa, ubi gallorum cantum frutex ille (sambix) non exaudiat. » (Pline, XVI, 37)

L. 27 : *Ne doibt estre faicte de tous boys.* Alexander ab Alexandro, IV, 12.

PAGE 493, l. 16 : *Haulser le temps.* Jeu de mots. *Le Dictionnaire* de Trévoux l'explique par : « laisser le temps se mettre au beau ; » mais il est certain que cette expression, par une extension de sens assez difficile à expliquer, signifiait aussi « boire. » Oudin lui donne ce sens dans ses *Curiositez françoises;* et les exemples suivants prouvent qu'il a raison :

> Si le temps est bas, ie le hausse,
> En bien beuuant, voire du bon.
> (*Le Varlet à loüer. — Poésies françoises des* XVe et XVIe s., t. I, p. 77. Bibl. elz.)

« Charles-Quint fit publier... vn edit portant que l'on n'eût plus à faire carroux, c'est-à-dire boire copieusement, ce qui révolta si fort les Allemands qu'ils trouuerent touiours moyen de l'eluder, & l'empereur fut contraint de laisser hausser le tems aux bons biberons, comme ils estoient accoutumés. » (Brantôme, *Vie de Charles Quint*)

PAGE 494, l. 20 : *L'estomach affamé n'a poinct d'aureilles.* Voyez ci-dessus, p. 301, note sur la l. 26 de la p. 470.

L. 23 : *Tarquin.* Tite-Live I, 54.

PAGE 496, l. 8 : *Chattemittes, Santorons... Hermites.* Rabelais a fait ailleurs (t. III, p. 242) une autre énumération du même genre. La Fontaine se les est rappelées lorsqu'il a dit (t. V, p. 190, *Bibl. elzév.*) :

Le Poete avoit l'air d'un Rendu
Comment! d'un Rendu? D'un Hermite,
D'un Santoron...

et Walckenaër, à qui ce rapprochement avec Rabelais a échappé, a cru que ce mot Santoron était le nom d'un officier retiré à la Trappe. (Voyez à l'endroit cité, la note 2, et le *Glossaire* de Rabelais)

L. 23 : *Feminin genre.* Expression empruntée du langage grammatical.

PAGE 497, l. 16 : *Les Predicantes.* Ou, comme nous traduisons ce titre, *l'assemblée des femmes.* Praxagora y dit à son mari (v. 652) : « Tu n'auras autre chose à faire que d'aller manger, lorsque l'ombre du cadran sera de dix pieds. »

L. 20 : *En Plaute.*

. . . . Me puero uterus hic erat solarium
Multo omnium istorum optumum et verissimum.

(Plaute, fragments. *Bis compressa*)

L. 24 : *Diogenes.* Diogène Laërce, *Vie de Diogène.*

L. 30 : *Coucher à neuf.* Ce dicton populaire se terminait par ce vers :

Fait vivre d'ans nonante neuf.

PAGE 500, l. 11 : *Andromache.—Andromaque*, v. 269.

... Δεινὸν δ'ἑρπετῶν μὲν ἀγρίων
Ἄκη βροτοῖσι θεῶν καταστῆσαί τινα·

Ἆ δ' ἔστ' ἐχίδνης καὶ πυρὸς περαιτέρω,
Οὐδεὶς γυναικὸς φάρμακ' ἐξευρηκέ πω
Κακῆς....

L. 19 : *Qui ha ſi parle.* Que celui qui a quelque chose à dire, à déclarer, parle! Formule qui était devenue le nom d'un jeu. Voyez t. I, p. 80, l. 16, 2e col.

PAGE 501, l. 4 : *Silenus.* Dans *Le Cyclope,* v. 168. Les deux vers qui suivent sont cités dans les *Serées* de Bouchet (t. I, p. 4), mais le premier hémistiche du second y est ainsi modifié :

Qui boit bon vin...

L. 27 : *Si croyez les ſaiges Mythologiens.* Ils racontent qu'un jour Hercule porta le ciel sur ses épaules pour soulager Atlas.

PAGE 502, l. 17 : *La corbeille de Æſope.* « Il prit le panier au pain : c'eſtoit le fardeau le plus peſant. Chacun crût qu'il l'avoit fait par beſtiſe : mais dés la diſnée le panier fut entamé, & le Phrygien déchargé d'autant. » (La Fontaine, *Vie d'Eſope*)

L. 26 : *Pſila.* Pausanias, III, XIX, 6.

PAGE 503, l. 24 : *La Poneropole de Philippe.* Plutarque, *De la curiosité,* X.

PAGE 504, l. 11 : *Contre les guabelleurs.* Soulèvement de la Guyenne à l'occasion de la gabelle, en 1548.

PAGE 507, l. 7 : *De Termes & Deſſay.* « Ceci arriva environ le mois de Juillet 1548. Henri II. Roi de France avoit envoié un ſecours de ſix mille hommes aux Ecoſſois qui depuis quelques années étoient en guerre avec l'Angleterre. Les Anglois aiant ſurpris ſur les Ecoſſois l'Iſle de Keigth (autrement l'Iſle aux Chevaux), André de Montalambert ſieur de Deſſe qui commandoit le ſecours de France prit de ſi bonnes meſures pour rentrer dans cette Iſle, qu'à une deſcente qu'il y fit dix huit jours ſeulement après la priſe, ce brave homme ſe rendit maiſtre de l'Iſle,

après un combat où les Anglois perdirent quatre cens hommes & tout leur bagage. Voiez M. de Thou, l. 5. sur l'an 1548. » (Le Duchat)

PAGE 508, l. 5 : *Hostie*. Voici une *h* dont le nom de la ville d'Ostie n'avait pas besoin et qui aurait bien pu attirer à Rabelais quelque mauvaise affaire. Il est vrai qu'en pareil cas il avait la ressource de rejeter la faute sur ses imprimeurs.

L. 21 : *Thomas Linacer*. « Thomas Linacer mourut âgé de 64. ans en 1524. & si nous en croions Königius en sa Bibliothéque, il ne fut Médecin que des Rois Henri VII. & Henri VIII. D'ailleurs, Edouard V. n'a commencé à régner qu'en 1483. dix huit ans entiers depuis l'exil de Villon. Ainsi, comme il n'y a pas d'apparence que cet exil ait duré si longtemps, il y en a beaucoup que tout ce que raconte ici Rabelais d'Edouard V. & du Poëte Villon n'est qu'une fable. » (Le Duchat). — Les consciencieuses recherches de M. Longnon sur Villon n'ont fait que prouver la justesse des objections de Le Duchat. Du reste, une découverte récente a établi que cette anecdote est plus ancienne qu'Édouard V et même que Villon. M. Léopold Delisle l'a trouvée dans le manuscrit 205 de la bibliothèque de Tours, qui a pour titre au dos : *Compilatio singularis exemplorum*, et qui appartient à la seconde moitié du XIIIe siècle. Dans le chapitre relatif aux histrions, les vives reparties que Rabelais prête à Villon sont attribuées au jongleur Hugues le Noir, dont les plaisanteries étaient proverbiales au XIIIe siècle. « Banni de France pour quelque mauvais tour, il se réfugia à la cour d'Angleterre. Un soir, le roi Jean le conduisit à ses cabinets, où il avait fait peindre sur la porte, à l'intérieur, Philippe-Auguste avec un seul œil. « Vois donc, dit-il en montrant cette image, vois donc, Hugues, comment j'ai arrangé ton roi. — Vraiment répondit le jongleur, vous êtes sage. — Pourquoi donc? reprit le roi. — Parce que vous l'avez fait peindre ici. — Et pourquoi encore? —

Parce qu'il est merveilleux qu'en le regardant vous ne soyez pas tous dévoyés. » (L. Delisle, *Notes sur quelques manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, 1868, in-8°, p. 13)

PAGE 509, l. 3 : *Atque iterum.* « Et de nouveau. »

L. 7 : *Que mon cul poise.* Ces vers attribués à Villon sont rapportés d'une façon un peu différente par Pasquier (*Recherches de la France*, liv. I, c. 17) :

Ie suis François, dont ce me poise,
Né de Paris, près de Pontoise,
Or d'vne chorde d'vne toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

L. 15 : *Retraict lignagier.* Le retrait, c'est l'endroit où l'on se retire, le privé, le cabinet d'aisances. Rabelais, en y ajoutant l'épithète de *lignagier*, en fait un terme de droit, qui désigne l'action par laquelle le parent d'une certaine ligne pouvait retirer un héritage des mains de celui qui l'avait acheté ; mais je pense qu'on ne doit rien chercher au delà et qu'il faut se garder de croire avec Burgaud des Marets que le mot *lignagier* « semble rappeler la *ligne* ou raie de *l'anus*. »

L. 29 : *Rodilardus.* Ce nom de chat recueilli par La Fontaine (*Conseil tenu par les Rats*) n'a pas été forgé par Rabelais. Calenzio (Elisius Calentinus), un des illustres de Paul Jove, auteur d'une imitation de la *Batrachomyomachie*, paraît en être l'inventeur.





TOME III

PAGES (1-181)

LE CINQVIESME LIVRE

PAGE 1, l. 1 : *Le cinquiesme & dernier liure.* C'est dans cette partie de l'ouvrage que les questions religieuses et sociales, traitées presque sans déguisement et sans voile, sont abordées avec le plus de franchise et d'audace ; aussi est-elle, sinon la plus lue, du moins la plus fréquemment citée. C'est Grippeminaud, ce sont les chats fourés qui ont surtout rendu Rabelais populaire ; et peu de gens savent qu'il est absolument impossible de décider si tel ou tel passage de ce livre est de lui ou non.

Le manuscrit, que M. Paul Lacroix avait d'abord considéré comme un autographe de Rabelais (*Journal des Débats*, du 13 mars 1847), n'est qu'une copie non datée ; la première édition, publiée sous le nom de *L'Isle sonnante* et composée seulement de seize chapitres, n'a paru qu'en 1562, plusieurs années après sa mort ; enfin la première édition complète, qui est de 1564, et dont nous reproduisons le texte en en corrigeant les fautes évidentes à l'aide du manuscrit, ne porte aucun nom d'imprimeur ou de libraire : elle est

seulement terminée par un quatrain, dont nous parlerons en son lieu. Les éditeurs modernes l'ont transporté en tête de l'ouvrage : ils croient pour la plupart y trouver la preuve que ce dernier livre est de Rabelais, tandis que ces vers semblent plutôt indiquer le contraire.

Quant aux contemporains, ils ont regardé l'œuvre comme supposée et ont été jusqu'à en désigner l'auteur ; il est vrai que les renseignements qu'ils donnent sont vagues, souvent même contradictoires.

Antoine du Verdier, né le 11 novembre 1544, âgé par conséquent de dix-huit ans lorsque *L'Isle sonnante* parut, attaché plus tard au cardinal François du Bellay qu'il suivit à Rome, admirablement placé pour être bien informé de ce qui touchait Rabelais, sur qui il nous a donné de précieux détails, dit dans sa *Prosopographie* (Lyon, Frelon, 1604, fol., t. III, p. 2452) : « Son malheur eſt que chacun s'eſt voulu meſler de Pantagruelliſer, & ſont ſortis pluſieurs liures ſoubs ſon nem adiouſtez à ſes œuures, qui ne ſont pas de luy, comme l'Iſle ſonante faicte par vn Eſcholier de Valence, & autres. »

Louis Guyon, dans le trentième chapitre de ses *Diuerſes leçons* (Lyon, C. Marillon, 1604, 8° p. 386) intitulé : *Diſcours ſur la vocation & vie de ſaint Luc, Medecin & Euangeliſte, & diſciple des Apoſtres, qui ſert d'apologie pour les Medecins, calomniez fauſſement*, s'exprime de la manière suivante dans un passage intéressant, un peu long, et dont la dernière partie seulement touche au cinquième livre, mais que nous n'avons pas néanmoins le courage d'abréger, parce qu'il présente un témoignage curieux de la façon dont Rabelais était jugé par ses contemporains. Après avoir parlé de la piété de plusieurs médecins, Louis Guyon ajoute : « Aucuns me pourront alleguer Rabelais Medecin, qu'on iuge tantoſt Atteiſte, tantoſt Lutherien : Ie reſponds, qu'il eſt bien mal-aiſé de iuger de ces choſes, pour comprendre ſon intention, meſmement

par gens qui n'ont du ſcauoir, ny le iugement ſolide : Mais qui prendra garde de pres, trouuera que c'eſt vn Democrite, qui ſe rit de toutes les actions humaines : Ou vn Lucian, qui ſe mocque des abus qui ſe commettent entre les hommes : mais il n'a iamais touché à ce qui concerne l'Egliſe Apoſtolique & Romaine : neantmoins ie ſuis d'opinion pour le meilleur, & pour la difficulté qu'il y a de conceuoir ſon intention, qu'il ne doit eſtre leu ny receu, auſſi eſt-il cenſuré par le Concile de Trente.

« Quant au liure dernier qu'on met entre ſes œuures, qui eſt intitulé l'Iſle ſonnante, qui ſemble à bon eſcient blaſmer & ſe mocquer des gens & officiers de l'Egliſe catholique ie proteſte qu'il ne l'a pas compoſé, car il ſe fit long temps apres ſon decez, i'eſtoy à Paris lors qu'il fut fait, & ſcay bien qui en fut l'autheur, qui n'eſtoit Medecin. »

Ces témoignages n'ébranlèrent pas la confiance des critiques et des commentateurs des deux siècles suivants : « Je vois bien, écrivait Gui Patin (*lettre* 341, t. II, p. 451) ce qu'on nous a dit de *l'Ile ſonnante ;* mais même le cinquième livre n'a jamais été mis en lumière que longtemps après ſa mort, qui néanmoins eſt beau & auſſi bien fait que les autres. » — Le Duchat a dit non moins affirmativement, dans sa note 1 sur le prologue de ce livre : « Le 5. livre eſt certainement de Rabelais. C'eſt ſon ſtyle, c'eſt ſon eſprit. » Au témoignage de Louis Guyon il répond, d'ailleurs sans aucune preuve, que « prévoiant qu'on ne manqueroit pas de lui citer Rabelais, il a taché pour l'honneur de la profeſſion de le juſtifier le moins mal qu'il lui a été poſſible, avançant touchant *l'Iſle ſonnante* des particularitez qu'il auroit eû bien de la peine à prouver. » — Quant au témoignage de Du Verdier, dans sa *Proſopographie*, Le Duchat prétend qu'il concerne, non *l'Iſle ſonnante*, mais *Fanfreluche & Gaudichon.* Le savant commentateur se fonde, pour l'établir, sur une autre assertion de Du Verdier qui dit dans sa *Bibliothèque*, à l'article de *Guillaume des Autels :*

« Eſtant à Valence eſcolier en l'eſtude du droict, il a eſcript à l'imitation de Rabelais en ſon œuure de Pantagruel vn œuure en proſe non moins facetieux que de gaillarde inuention, contenant 17 chapitres, & intitulé *Fanfreluche & Gaudichon, mythiſtoire Barragouyne, de la valeur de dix atomes, pour la recreation de tous bons Fanfreluchiſtes*, imprimé à Lyon, in-8° par Iean Diépi. » La preuve n'est pas forte ; car Guillaume des Autels, l'écolier de Valence, aurait fort bien pu fabriquer les deux ouvrages. Il est vrai qu'il y a dans ce v^e^ livre, si informe et si faible dans son ensemble, certains chapitres ou plutôt certains passages que ni lui, ni aucun autre écrivain contemporain que nous connaissions n'aurait été capable d'écrire. C'est là le seul, mais très puissant argument qu'on puisse faire valoir en faveur de son authenticité, non pas complète, mais partielle. C'est ce qui faisait dire à Charles Le Normant, critique fort sincère et fervent catholique : « Il y a bien longtemps que j'aurais voulu que le cinquième livre ne fût pas de Rabelais ; mais la griffe de l'aigle y est empreinte. » (*Rabelais et l'architecture de la Renaissance*, p. 8)

Les critiques qui ont nié que le grand satirique fût pour quelque chose dans cette dernière production sont d'ailleurs assez nombreux. M. Paulin Paris ne s'est pas contenté d'établir contre M. Lacroix que le manuscrit du cinquième livre n'est pas de la main de Rabelais ; il a soutenu que l'ouvrage même n'était pas de lui : « Me sera-t-il permis de dire toute ma pensée ? Je ne crois pas que ce dernier livre soit de Rabelais ; il n'a pas la gaieté, les habitudes de style des premiers. » (*Journal des Débats*, 19 mars 1847). — Philarète Chasles (*Journal des Débats*, 17 juillet 1859) a été du même avis, ainsi qu'un érudit, si compétent en pareille matière que son autorité est d'un grand poids, Burgaud des Marets. Il est facile de voir, dans les notes de sa seconde édition de Rabelais, combien il croyait peu à l'authenticité de cette partie de l'œuvre de son

écrivain de prédilection. Retenu, du reste, dans la complète expression de son opinion par le peu d'espace dont il disposait au bas des pages, il réservait ses arguments, ses observations de détail, pour un mémoire étendu, dont il a souvent causé avec moi, mais qui n'a jamais été rédigé définitivement, et dont il a, dit-on, détruit les matériaux peu de temps avant sa mort.

Parmi les *lectures d'histoire* faites à la Sorbonne en 1876, par les membres des Sociétés savantes des départements, figure un mémoire intitulé *Quelques pages sur cette question : le* v^e *livre de Rabelais est-il authentique?* par M. Damien, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Ces mémoires ne sont pas publiés, mais seulement analysés dans la *Revue des sociétés savantes* (6e série, t. III, mars-avril 1876, p. 296) qui résume ainsi l'opinion de M. Damien: « Il a conclu en disant que les qualités de cette œuvre posthume prouvaient, aussi bien que ses défauts, que Rabelais n'en pouvait pas être l'auteur ; tout au plus était-il permis de penser qu'il y avait pris une part difficile à déterminer. »

Tous ces doutes, fort légitimes, ne reposent pas uniquement sur des appréciations, mais aussi sur des faits matériels. Il est certain qu'il y a des passages du ve livre qui n'ont pu être écrits qu'après la mort de Rabelais. (Voyez ci-après, p. 327, la note sur la l. 17 de la p. 70, et, p. 335, la note sur la l. 15 de la p. 116)

S'il est permis de faire des conjectures, et dans l'état actuel de la question on ne peut guère essayer autre chose, je hasarderai l'opinion suivante. Le plus probable, à mon sentiment, est que Rabelais a laissé divers fragments, les uns destinés peut-être aux livres antérieurs, mais supprimés comme trop hardis, les autres qui n'étaient que des projets, des brouillons ; le grand écrivain n'avait pas encore « léché l'ours. » De tout cela un très indigne imitateur a voulu composer

un ensemble. Ce qui est évident, c'est qu'il y a, en maints endroits, des remplissages maladroits et des emprunts fort mal déguisés faits aux livres précédents. Nous signalerons ces supercheries dans nos notes, sinon complétement, ce qui serait infini, du moins de façon à ce qu'on puisse apprécier le procédé habituel du faussaire.

PAGE 3, l. 1 : PROLOGVE... BENEVOLES. Manuscrit : FRAGMENT DV PROLOGVE. Ce fragment est très court. Voyez ci-après la note sur la l. 13 de la p. 5.

L. 9 : *Ie vous demande en demandant.* Voyez ci-dessus, p. 286, note sur la l. 20 de la p. 366.

PAGE 4, l. 7 : *Fut-il.* Ms. : *Sera-il.*

L. 14 : *Reſtauree.* Ms. : *Inſtauree.*

L. 17 : *Her der tyſlet.* Ms. : *Her de Tyſlel.* On dirait aujourd'hui Herr der Teufel, « Monsieur le Diable. »

L. 21 : *Si eſtes de l'autre.* Voyez ci-dessus, p. 131, note sur la l. 11 de la p. 132.

L. 21 : *Aualiſque.* Languedocien : *Avales*, dans le sens de « descends, disparais. »

L. 24 : *Pourtant que ce n'eſt.* Ms. : *Pourtant que ce n'eſt pas*, « quoique ce ne soit pas. »

L. 30 : *La Cornemuſe des prelats.* L'ouvrage a sa place dans la Bibliothèque de Saint-Victor (t. I, p. 247, l. 5)

PAGE 5, l. 9 : *Scotines.* Voyez ci-dessus, p. 236, note sur la l. 11 de la p. 86.

L. 13 : *Entre.* C'est à ce mot *entre...* que s'arrête le *fragment du prologue* donné dans le manuscrit.

L. 16 : *Salomon*, et l. 18 : *Auicenne.* Voyez ci-dessus, p. 262, les notes sur les l. 13 et 18 de la p. 216 et le texte.

L. 23 : *Hipocrates Aphor.* Τοῦ μὲν γὰρ ἦρος τὰ μανικά. « C'est au printemps que se manifestent les affections maniaques. » (*Aphorismes*, III, 20). Dans les premiers mots de la traduction latine, il faut lire, comme le remarque Burgaud des Marets, *vere*, au lieu de *verae.*

PAGE 6, l. 1 : *Tesmoin Horace.* Horace (*Satyres*, II, VI, 63) ne dit pas que Pythagore fût roi de la fève, mais qu'elle était sa parente

... faba Pythagoræ cognata...

parce que Pythagore prétendait que son père était devenu fève.

L. 23 : *Le medecin d'eaue douce... les osselets à ronger.* Emprunté du premier « prologue du quart livre. » Voyez plus loin, p. 190, l. dernière — p. 191, l. 5 : « Du medicin d'eau doulce... pour sa bouche. » Il y a dans ce dernier passage « le col, » ce qui semble indiquer qu'il faut lire ici « col de pigeon » au lieu de « cul. »

L. dernière : *Philoxenus & Gnato Siciliens... n'en mangeassent.* Emprunt analogue. Voyez, plus loin p. 190, l. 24-32.— L'& qui unit *Philoxenus* à *Gnato* a été omis par erreur dans notre édition. *Siciliens* se rapporte seulement à Gnato comme le prouve le passage de Plutarque (*Sur le mot : Cache ta vie*, c. 1) d'où ceci est tiré, et doit, par conséquent, être au singulier : Φιλόξενον τοῦ Ἐρύξιδος καὶ Γνάθωνα τοῦ υκελιώτης, ἐπτοημένους περὶ τα ὄψα...

PAGE 7, l. 17 : *Baaillans... Diogenic.* Ceci est tire presque textuellement du *prologue du Tiers livre.* Voyez t. II, p. 10, l. 4-9.

PAGE 8, l. 4 : *Vne extraite du sang de France.* Marguerite de Valois, sœur de François Ier.

L. 5 : *Profanation.* 1569 : *Prefation*, qui du moins donne un sens.

L. 9 : *A chacun... pour les massons.* Ce passage est encore emprunté en grande partie au *prologue du Tiers livre.* Voyez, t. II, p. 10, l. 30, — p. 11, l. 5.

L. 11 : *Vn sicle d'or offrir.* Ms. : *Offrit.* C'est à un demi-sicle que chaque particulier était taxé. Voyez *Exode*, XXX, 13.

L. 24 : *Le sainct capitaine Iuif.* Moïse, mort à l'âge de cent vingt ans.

L. 24 : *Xenophile... & Demonax.* Le premier mourut à cent cinq ans (Lucien, *De ceux qui ont vécu longtemps* 62) ; le second, à près de cent ans (Lucien, *Démonax*, 37)

PAGE 9, l. 5 : *Petit riparographe sectateur de Pyreicus.* Pyreicus était un peintre dont Pline parle ainsi (XXXV, 37) : « Se bornant à des bas sujets, il a dans cette bassesse obtenu la plus grande gloire. On a de lui des boutiques de barbier et de cordonnier, des ânes, des provisions de cuisine et autres choses semblables ; ce qui le fit surnommer Rhyparographe. ».

L. 9 : *Gouteurs.* Il est probable qu'il y a ici un jeu de mots entre *gouteux* et *goûteurs* de vin.

PAGE 11, l. 4 : *Continuant... Isle sonnante.* 1562 : « Ceftuy iour & les deux autres fubfequens ne leur apparut terre ou aultre chofe nouuelle, car autresfois auoient erré cefte coufte. Au quatrieme iour commençans tournoyer le Pole, nous efloignans de l'Equinoctial nous apperceufme terre, & nous fut dict par noftre Piloft que c'eftoit l'Ifle des Triphes ; entendifme vn fon de loing venant, frequent, & tumultueux, & nous fembloit à l'ouyr que fuffent cloches petites, groffes, mediocres enfemble fonnantes. Comme l'on faict à Paris, Gergeau, Medon, & aultres ès iours des grandes Feftes. » Les premières lignes de ce morceau, qui a été modifié et surtout abrégé, sont transcrites assez négligemment des chapitres II et V du *quart livre :* « Ceftuy iour, & les deux fubfequens ne leurs apparut terre ne chofe aultre nouuelle. Car aultres foys auoient aré cefte routte. Au quatrieme » (t. II, p. 273) « ... iour ia commençans tournoyer le pole peu à peu, nous efloignans de l'Æquinoctial... » (t. II, p. 286). *Medon* désigne *Meudon*, qui n'a pas sa place dans le roman de Rabelais et qu'on était bien aise d'y faire figurer. — Dans le manuscrit, où ce début est assez différent, on lit *Jargeau*, au lieu de *Gergeau*. et *Mandes* au lieu de *Nantes* ou *Meudon*. — Cette *Isle sonnante* semble une nouvelle édition de *L'isle des Papimanes.*

PAGE 12, l. 30 : *Pour le vin du valet.* Panurge veut

dire que dans la grammaire latine, il n'y a que trois temps, et que le quatrième dont on parle doit servir de pourboire au valet.

L. 32 : *Guerre & bizart.* Ms. : *Garé & bigarré.*

L. 33 : *Patience disent les ladres.* « Proverbe qui fait allusion à la *patience*, autrement *lapathum*, herbe que les ladres demandent & recherchent avec empressement dans leur maladie. » (Le Duchat) Voyez ci-dessus, p. 222, la note sur la l. 20 de la p. 11.

PAGE 14, l. 1 *Les Siticines lesquels estoyent deuenus oiseaux.* « Toute cette fiction de moines et de prêtres, qui de *siticines* étoient devenus *oiseaux*, est tirée du *Mirabilis liber*, où on lit, première partie, folio 191 : « Aues christianos significant religiosos. » (Le Motteux)

L. 6 : *Albian camat.* Ms. : *Abihen Camar.*

L. 7 : *Aeditue.* Du latin *æditiuus*, sacristain.

L. 21 : *Siticines & Sicinnistes.* Chantres des funérailles. « Nos autem in Capitonis Attei conjectaneis invenimus *siticines* appellatos, qui apud sitos canere soliti essent, hoc est vita functos et sepultos ; eosque habuisse proprium genus tubæ... Quos *sicinistas* vulgus dicit, qui rectius locuti sunt *sicinnistas*, littera *n* gemina, dixerunt. Sicinnium enim genus veteris saltationis fuit. Saltabundi autem canebant quæ nunc stantes canunt. » (Aulu Gelle, XX, 2 et 3)

PAGE 15, l. 1 : *Enfans Matrobrine.* Ms : *Infans de Matabrune.* Voyez *Le Chevalier au Cygne.*

L. 2 : *Hommes de Pallene.*

> Esse viros fama est in Hyperborea Pallene,
> Qui soleant levibus velari corpora plumis ;
> Quum Tritoniacam novies subiere paludem.
>
> (Ovide, *Métamorphoses*, liv. XV, v. 356)

L. 11 : *Comme hommes.* Passavant dit à Pierre Lizet en lui parlant des Luthériens de Genève : « Ipsi loquuntur, comedunt & bibunt sicut homines. » (Théodore de Bèze, *Epistola Passavantii ad Petrum Lizetum*, 1553)

PAGE 16, l. 6 : *Et à Pantagruel aduint...* Ceci n'est

pas dans le manuscrit. De l'Aulnaye n'a pas hésité à substituer, sans l'autorité d'aucun texte, le nom de Panurge à celui de Pantagruel dont la gravité et la décence lui paraissaient compromises. Mais dans le cinquième livre cet endroit n'est pas le seul où le caractère des personnages soit mal observé. — Ce n'est pas dans les fêtes de Cérès, mais de Cybèle qu'Ovide (*Fastes*, VI, 332) nous représente Priape, « ruber hortorum custos, » contemplant Vesta dans son sommeil, comme Pantagruel regardait les clergesses.

PAGE 17, l. 13 : *Ariſtæus.* Voyez Virgile, *Géorgiques*, liv. IV, v. 318. Ce passage est reproduit presque textuellement plus loin, p. 170.

PAGE 18, l. 1 : *Deux Papegaux.* C'est très probablement au grand schisme de 1379, causé par Urbain VI siégeant à Rome et par le prétendu Clément VII siégeant à Avignon, qu'il est fait allusion ici. Il est vrai que le calcul des lunes, recommencé de cent manières par les commentateurs, ne correspond pas à cette époque ; mais il ne faut pas le prendre trop au sérieux, et d'ailleurs il y a un *environ*, qui sauve tout.

L. 12 : *Monarques.* Ms. : *Marquis.*

PAGE 19, l. 5 : *Maniaques.* Ms. : *Momiacques.*

L. 7 : *Nouuelles & monſtrueuſes.* Voyez ci-dessus, p. 105, note sur la l. 11 de la p. 62.

PAGE 20, l. 15 : *Tropditieux.* Ms. : *Tropdiſteulx.* Le nom de cette contrée est expliqué plus bas par l'auteur lui-même : « trop d'iceux enfans, » le trop grand nombre d'enfants dans les nobles maisons.

PAGE 21, l. 3 : *Ils ſont boſſus.* Voyez ci-dessus, p. 147, note sur la l. 19 de la p. 190.

L. 12 : *Dit.* Ce mot manque dans 1564.

L. 33 : *Iourſanſpain qui eſt exceſſiuement long.* On dit proverbialement : « long comme un jour sans pain. »

PAGE 23, l. 1 : *Comment les oiſeaux gourmandeurs ſont muets.* L'auteur nomme *gourmandeurs* les *commandeurs* des ordres religieux et militaires, et leurs *commanderies* sont appelées *gourmanderies*, à cause des

gros revenus qu'ils touchent et de la vie délicate qu'ils mènent. Ils sont dits *muets*, parce que, comme il est remarqué plus loin, *ils ne chantent iamais*, mais sont seulement tenus à dire le bréviaire.

L. 16 : *Non à tous d'vne couleur.* Il s'agit de la croix, blanche dans l'ordre de Malte, verte dans l'ordre de Saint-Lazare, rouge dans l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée et dans quelques autres, bleue dans l'ordre de Saint-Antoine.

PAGE 24, l. 15 : *Qui mal y penſera.* L'ordre de la Jarretière.

L. 17 : *Le trophee d'vn calomniateur.* De la victoire remportée sur un calomniateur, sur le diable, c'est-à-dire l'ordre de Saint-Michel, où il est représenté terrassant le démon.

L. 18 : *Vne peau de bellier.* L'ordre de la Toison d'or.

L. 26 : *Les thermes des cardingaux.* Voyez Misson, *Voyage en Italie*, lettre 26.

PAGE 27, l. 7 : *Camerime.* Ms. : *camarine.* Voyez *Camarine* à la *Table des noms.*

PAGE 28, l. dernière : *Qu'il m'auint ainſi.*

« Ceci eſt pris de cette fameuſe Epigramme du jeune Brodeau :

Mes beaux peres religieux,
Vous diſnez pour vn grammerci :
O gens heureux ! O demi dieux !
Pleuſt à Dieu que ie feiſſe ainſi ! »

(Le Duchat)

PAGE 30, l. 16 : *S'il vous plaiſt.* Le ms. ajoute : « Beuuons, de grace : vous n'en cracherés tantoſt que myeulx. »

L. 17 : *Non zelus, ſed charitas.* « Ce n'est point du zèle, mais de la charité ». Le ms. porte : « *non cibus charitas*, » qu'on pourrait expliquer par : « la charité n'est pas une nourriture. »

L. 28 : *D'vn gentilhomme au.* Ms. : *du Seigneur ou.*

L. 31 : *A l'ombre.* Ms. : *à l'orée.* C'est le commence-

ment d'une chanson citée plus loin. Voyez ci-après la note sur la l. 29 de la p. 222).

PAGE 32, l. 4: *Par vn fien apoloigue.* Ὄνος ἄγριος.

L. 6: *Pluftoft que ne font cuiƈtes afperges.* Ms. *cuiytz.* C'était un des proverbes favoris d'Auguste : « Velocius quam asparagi coquantur. » (Suétone, *Vie d'Auguste*, 87)

L. 22 : *Auoine bien aduenant.* Ms. : *Auoine bien aueniat.* Jeu de mots, *aveniat* (advienne), « aveine, y a. »

PAGE 33, l. 5 : *Philemon.* Voyez ci-dessus, p. 116, note sur la l. 11 de la p. 73.

PAGE 34, l. 6 : *Dains oifeaux.* Ms. : *Dames Oyfeaulx*, et, plus loin, *Dame Oyfelle.* Mauvais jeu de mots.

PAGE 35, l. 11 : *L'armet de Pluton.* Platon parle au livre x de sa *République* de cette propriété de l'armet de Pluton et de l'anneau de Gygès ; et Pline (liv. XXVIII, 8) indique, d'après Démocrite, la manière de se rendre invisible à l'aide de pastilles faites de la patte gauche d'un caméléon.

L. 20 : *Deux petits Cardingaux.* Peut-être les « deux petits Cardinaux » dont il est question dans la lettre de Rabelais du 15 février 1536 (t. III, p. 365).

PAGE 36, l. 12 : *Pippez.* Panurge s'écrie en voyant la chevèche ou chouette : « Nous fommes icy bien pippez, » parce qu'on employait cet oiseau pour en attirer d'autres par ses cris : « On penfoit fe feruir de luy (La Noue), comme de cheueche pour piper les Rochelois. » (*Memoires de l'Eftat de la France fous Charles* IX, 1778, t. II, p. 12). Il ajoute « à plaines pippes, » c'est-à-dire à pleins tonneaux, complètement, pour faire une équivoque sur le mot *piper.*

L. 17 : *Cheuecier.* Allusion entre *cheveche* et *chevecier*, officier qui a soin du chevet de l'église, et, par suite, trésorier.

L. 26 : *Tefte verde.* Allusion aux ornements verts des chapeaux des évêques.

L. 27 : *De trois Onocrotales.* Ms. : *d'vn Soufflegan & trois Onocrotales.* — *Soufflegan* est un quolibet pour *suffragant*, et *onocrotale* pour *protonotaire*, comme on

peut le conclure de ce passage du *prologue* de *Pantagruel* (t. I, p. 217) : « Onocratale, voyre dy ie crotenotaire. »

PAGE 37, l. 7 : *La moitié*. Ms. : *le mylé*.

L. 21 : *Troisiesme*. Ms. : *quatriesme* ; leçon préférable à cause du « seiour quatridien » dont il est parlé plus haut, t. III, p. 26, l. 4.

L. 29 : *Iupiter pierre*. Les Anciens juraient par *Jupiter lapis*, mais ici ce mot *pierre* désigne le Pape.

PAGE 38, l. 1 : *L'Isle des ferrements*. L'idée première paraît prise du chapitre XXIV des *navigations de Panurge* intitulé : *De l'isle ou croissent les espees, poignards, cousteaux grans & petis de toutes sortes*. Il y a en outre un souvenir du chapitre IX du quart livre et « des estranges alliances de l'Isle Ennasin. » Les phrases, les comparaisons, les expressions caractéristiques sont toutes presque déjà connues. Il en est de même dans tous les morceaux qui ne sont évidemment pas de Rabelais. C'est une démonstration que nous ne pouvons entreprendre partout, ligne par ligne, mot par mot, mais dont nous voulons du moins donner un spécimen dans les notes de ce chapitre. Le *glossaire* facilitera du reste beaucoup ce genre de comparaison.

L. 3 : *Saburez l'estomach*. « I'ay bien saburré mon stomach. » (t. I, p. 22, l. 16)

L. 10 : *Marroches, piochons, serfouettes*. « Des marrochons, des pioches, cerfouettes. » (t. I, p. 92, l. 13)

L. 15 : *Braquemarts, simeterres, estocs, raillons*. Le modèle de cette énumération d'armes se trouve dans le *prologue* du *tiers livre* (t. II, p. 7, l. 19) auquel le rédacteur du *cinquiesme liure* a fait de nombreux emprunts.

PAGE 39, l. 10 : *Platon, Anaxagoras, & Democritus*. Cicéron, *Académiques*, IV, 37.

L. 14 : *Cartilages, adenes*. Toutes ces expressions se trouvent dans l'*Anatomie de Quaresmeprenant*, t. II, p. 374-377.

L. 24 : *Racines, caudices.* « Racine, tronc, caudice. » (t. II, p. 228, l. 23)

PAGE 40, l. 8 : *Ie ne ſçay quels ferremens.* « I'ay le ferrement infatiguable, » a dit Panurge (t. II, p. 134), dans un sens analogue.

L. dernière. *Et... maniere.* Ms. : *En ne ſçay quelle bragguete.*

PAGE 41, l. 1 : *L'Iſle de Caſſade.* « De l'Italien *cacciata,* qui s'entend ici de l'une des eſpèces du Jeu de Tablier, en tant qu'on y joüe ſans ceſſe au boute-hors, ou à chaſſer de leur place les Dames *adverſes* pour y mettre les ſiennes. » (Le Duchat) — *Cassade* a pris ensuite le sens de tromperie, bourde, mensonge. C'est à cause de cette double signification que « l'iſle de Caſſade » est ici, tout à la fois, celle des joueurs et celle des trompeurs, des montreurs de fausses reliques, des vendeurs de chapeaux de cardinaux, d'évêques, etc.

L. 11 : *Petits rochers carrez.* Les dés.

PAGE 42, l. 19 : *Minerue par ſept.* — Plutarque, *D'Isis et d'Osiris,* X.

L. 30 : *Femme de mauuais ieu.* Allusion au proverbe : « Faire bonne mine à mauvais jeu. »

L. 31 : *Les cocques... Leda.* « La cocque d'vn œuf pont & eſclous par Leda. » (t. I, p. 27, l. 30)

PAGE 44, l. 1 : *Grippeminaud archiduc des Chats-fourrez.* La Fontaine s'est souvenu de ce chapitre dans *Le Chat, la Belette & le petit Lapin,* où il peint Raminagrobis comme

> Un ſaint homme de chat, bien fourré, gros & gras,
> Arbitre expert ſur tous les cas.

On en connaît le dénouement :

> Grippeminaud le bon apoſtre
> Jettant des deux coſtez la griffe en meſme temps,
> Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.

Pascal (t. I, p. 79, collection Lemerre), parlant de l'ap-

pareil extérieur qui ajoute à l'autorité des magistrats, mentionne « leur hermine, dont ils s'emaillotent en chafourés. »

L. 4 : *De là*. Ms. : *Quelques iours apres, ayans failly plusieurs foys à faire naufrage, nous...*

L. 4 : *Passames condemnation*. Jeu de mots comme dans le *quart livre* (t. II, p. 310, l. 6) : « Paffasmes Procuration. »

L. 12 : *Voulut... Cassade*. Ms. : *Auoit battu le chicanoux, passant Procuration.*

L. 16 : *Pierres de marbre*. Allusion à la table de marbre du Palais.

L. 18 : *Au dedans caché*. Allusion à la doublure de fourrure des robes.

PAGE 45, l. 4 : *Bonnets à reuers*. Ms. : *Bonnetz à tresues de cul.*

L. 8 : *Santé*. Ms. : *Saulueté.*

L. 16 : *Et bien*. Lisez : *de bien.*

L. 17 : *Sexte essence*. « Les chimistes jusqu'au temps de Rabelais n'avaient analysé la matière que jusqu'à la cinquième essence. Rabelais en imagine une sixième annexée aux gens de palais, et qui consiste à *gripper, dévorer*, etc. » (De Marsy)

PAGE 46, l. 6 : *A leur ruine indicible*. Ms. : *A l'enorme, indicible.* Ce qui donne un sens beaucoup plus clair.

L. dernière : *Eust tonné*. Ce qui précède forme deux vers qui semblent imités de Marot (*Epistre au Roy pour le deliurer de prison*) :

> Incontinent qui fut bien eftonné ?
> Ce fut Marot, plus que s'il euft tonné.

PAGE 47, l. 2 : *Auerne*. Ms. : *Tauerne.*

L. 4 : *L'assistance*. Ms. : *La stance.*

L. 6 : *Pieds pouldreux*. On appelait *pieds pouldreux* les petits marchands étrangers qui allaient vendre de foire en foire et ne pouvaient se retirer sans remplir certaines

formalités. Voyez Du Cange, *Glossaire*, au mot *Pedepulverosi*.

L. 21 : *Mortiers entrelassez de pillons*. Jeu de mots. Les mortiers, qui sont les coiffures des juges, font penser l'auteur aux pilons qu'il écrit *pillons* comme l'impératif du verbe piller.

L. 25 : *Reuers*. Ms. : *Rauier*; qui donne un sens bien préférable.

L. 28 : *Faucille*. Symbolisant ce qui est de travers, comme l'épée que tient la Justice désigne au contraire ce qui est droit. On disait en plaisantant :

> Tout auſſi droit qu'vne faucille.
> (*La Reſurrection de Ienin Landore*, II, p. 27)

PAGE 49, l. 7 : *Orça*. « Rabelais n'a il pas gentillement deſcrit l'entendtrois de Raminagrobis, qui inuitoit ſes clientules par ſes mots : Or ça mon amy, que demandez vous au Conſeil, Or ça voſte queſtion eſt telle, Or ça, or ie l'entends bien, Or la mon amy, il ne reſte plus que vous conſeiller, Or ça, or la : puis l'ayant bien payé & ſatisfait, il diſoit, Or bien de par Dieu, Or bien voſtre cas ne ſçauroit mal aller : par leſquels trois diſſillabes, or ça, or la, or bien, il faiſoit entendre qu'on vint à luy, qu'on mit en ſa gibbeciere de l'or, & quand on en y auoit mis, que tout alloit bien. » (TABOUROT, *Bigarrures*, 1584, f° 66 v°)

L. 22 : *Sphinx en ma maiſon*. « Hortenſius l'orateur qui plaidoit la cauſe de Verres, auoit eu de luy pour ſon loyer vne image de Sphinx, qui eſtoit d'argent : Ciceron luy aiant d'aduenture ietté quelque parole ambiguë & obſcure : Ie ne ſçay, dit il, que cela veult dire quant à moy, car ie n'entends rien à ſoudre les ænigmes » : « Si eſt-ce, dit Ciceron, que tu as le Sphinx en ta maiſon. » (Plutarque, *Apophtegmes des Romains*, XVIII)

PAGE 50, l. 13 : *Paſſent à trauers*. Mot du Scythe Anacharsis, rapporté par Plutarque dans la *Vie de Solon*, VIII.

L. 17 : *Innocentez.* Jeu de mots. Fouettés comme l'étaient les jeunes filles que l'on pouvait surprendre au lit le jour des Innocents.

> Semblant ferois de vous *innocenter.*
> (Marot, *Épigrammes*, VII, *Du iour des Innocens*)

PAGE 52, l. 14 : *Ie n'en puis plus.* Ms. : *Il ne pleut plus*, c'est-à-dire : rien ne nous empêche de partir.

PAGE 53, l. 8 : *Metempsichosie.* Ms., de même, bien que M. de Montaiglon donne : *Metempsichose.*

L. 32 : *Griphons de montagnes.* « Les *Greffiers*, gens avides sont ici qualifiez *gryphons de montagne*, tant par l'équivoque ordinaire de *gryphon* à *Greffier*, fréquente dans Marot, que parce que les *gryphons* étoient, dit-on, des oiseaux qui déterroient l'or & le gardoient dans les *montagnes* des Indes. » (Le Duchat)

PAGE 54, l. 6 : *Garsons.* Ms. : *Griphons.*

PAGE 55, l. 5 : *Galleres & Fregades.* Ms. : *Tahuz, barquettes & freguattes.*

L. 18 : *Drogues.* Ainsi dans le ms. — 1564 : *Dragmes.*

PAGE 56, l. 2 : *Xenophon.* Voyez *De la chasse*, c. 1.

L. 7 : *Cheureaux.* Ms. : *Cheureuilz.*

PAGE 58, l. 22 : *Veneneux.* Ms. : *Venimeulx.*

PAGE 60, l. 9 : *Parlons vn peu par escot, docteur subtil.* Parler par écot, c'est prendre part chacun à la conversation comme dans un écot chacun prend part à la dépense commune. Ce mot *escot*, prononcé en faisant sonner l'*s*, fait songer à *Escot* ou *Scot* surnommé le *docteur subtil.*

L. 22 : *Esté, comme i'ay esté, rousty.* Voyez liv. II, c. 14, t. I, p. 283.

L. 30 : *Faictes. Et sainct hurlu burlu.* Ms. : *Feste de Saint Baletrou.*

PAGE 61, l. 4 : *Aucuns de nos mariniers.* « Ce conte-ci... est imité d'un autre, imprimé sous le titre général de *Diuersorum Authorum iaculariter dicta*, sur la fin du Recueil des Facéties de Bebelius, édition de 1541, où

il commence : *Nugator quidam hyberno tempore...* » (Le Duchat)

Page 62, l. dernière : *Moins de douze frans.* Dans *l'Isle sonnante*, ce chapitre se continue et est suivi d'un chapitre XVI qui manque dans le manuscrit et dans les anciennes éditions. Voyez t. III, p. 208-216.

Page 63, l. 1 : *Passasmes outre.* C'est toujours la répétition du jeu de mots que nous avons déjà remarqué dans « passasmes procuration, passasmes condamnation. » Le pays d'*outre* est le pays où les gens sont gonflés comme des *outres*, *outrés*.

L. 1 : *Comment Panurge y faillit d'estre tué.* On a remarqué que rien dans le chapitre ne se rapporte à cette partie du titre.

L. 5 : *Contasmes nos aduentures à Pantagruel.* Pantagruel au chapitre XI (p. 44) « ne voulut descendre »; néanmoins depuis, et notamment à la fin du chapitre XV (p. 62), on a parlé de lui comme s'il était présent.

Page 64, l. 7. *Enfiansailles... velenailles... mestiuales.* Ms. : *Affiansailles... releuailles... mestiuailles.*

L. 29 : *Nisi in pontificalibus.* « Si ce n'est dans ses habits pontificaux. » — « Si dans ces débauches il se fût laissé surprendre en habit court, le Juge lui auroit pu proceder contre lui. Ant. Rubenstadius à M. Ort. Gratius, part. 1. des Epitres *Obs. viror.* : « Qualem te inuenio, talem te iudico... Et quando Presbyter reperitur in aliquo indecenti opere, & non est vestitus sicut Sacerdos esse debet sed habitu seculari, tunc iudex secularis potest eum habere & tractare pro homine seculari, & afficere eum pœna corporali, non obstantibus Priuilegiis clericorum. » (Le Duchat)

Page 65, l. 15 : *La sentence du philosophe.* Épictète : Ἀνέχου καὶ ἀπέχου.

Page 66, l. 2 : *Sainct Maixant.* Ms. : *Saint Mahieu.*

L. 21 : *Qui soit à vn valet.*

> .... Lingua mali pars pessima servi.
>
> (Juvénal, *Satires*, IX, 120)

L. 29 : *Henry.* Ms. : *Hans;* ici et plus loin.

PAGE 67, l. 1 : *En ay-ie?* Voyez ci-dessus, p. 269, la note sur la l. 8 de la p. 265.

L. 4 : *Lunaria maior.* « La grande lunaire, » plante crucifère.

L. 26 : *Celle des astres rotans.* Voyez ci-dessus, p. 273, la note sur la l. 18 de la p. 306.

L. 31 : *Amplissions... de saucisses.* Ms. : *Amplissions leurs tabourins de fouisses de saulcisses.* Voyez ci-dessus, p. 289, la note sur la l. 1 de la p. 393.

L. 32 : *Aires.* Ms. : *Oires.*

PAGE 68, l. 1 : *Saulmur.* Ms. : *San-Louant.*

L. 13 : *Laississions d'orenauent la mer.* Ms. : *Là laississions doresnauant la nauf.*

PAGE 69, l. 9 : *Mateothecnie.* « Science vaine. » — « Ματαιοτεχνία quoque est quædam, id est, supervacua artis imitatio, quæ nihil sane nec boni nec mali habeat sed vanum laborem. » (Quintilien, *Institution oratoire*, II, 20)

L. 21 : *Entelechie, ou Endelechie?* Dans l'antiquité la question était déjà controversée. Dans le *Jugement des voyelles* de Lucien le δ se plaint d'avoir été injustement banni de ce mot : ἀφείλετό μου τὴν ἐνδελέχειαν, ἐντελέχειαν ἀξιοῦν λέγεσθαι παρὰ πάντας τοὺς νόμους.

PAGE 70, l. 1 : *Nous vous.* Ms. : *Ne vous ;* préférable.

L. 12 : *Ciceron.* — *Tusculanes*, I, 10.

L. 13 : *Diogenes Laertius.* — *Vie d'Aristote*, 14.

L. 14 : *Politian.* — *Miscellanées*, c. 1.

L. 15 : *Bude.* Budé, *De asse*, liv. I.

L. 17 : *Scaliger.* Ceci n'a pu être écrit qu'après la mort de Rabelais. « Scaliger, dit Le Duchat, n'a parlé de *l'entéléchie* que dans la 307. de ses Exercitations contre Cardan, n. 12. 14. 15 & 39. & particulièrement n. 15. où, après avoir défini l'entendement, & expliqué les opérations de l'Ame suiuant le systême de ceux qui admettent l'entélechie d'Aristote : « Hæc quidem, dit-il, risui sunt, atque contemptui novis Lucianis, atque Diagoriis culinariis. » Le Duchat, qui croit que le *cinquiesme livre* est en entier de Rabelais, et qui sait

que l'ouvrage de Scaliger n'a paru qu'en 1557, est fort embarrassé. De plus il imagine que ces expressions de « nouveaux Luciens et de Diagores de cuisines, » qui se trouvent dans le passage cité de Scaliger, non seulement s'appliquent à Rabelais, ce qui paraît probable, mais de plus répondent directement au présent passage, ce qu'il n'est nullement nécessaire de supposer ; et après avoir ainsi accumulé les difficultés à plaisir, il déclare cela « tout à fait incompréhensible. »

L. 21 : *Ils flattent les diables.* « Vn de ces gens-là venoit de dire *diantre!* n'osant ou ne voulant pas trancher le mot de *diable. Le Moien de parvenir*, chap. 37. Pitou... *Foin, de par le diantre, foin.* Pelicer. *Ne le flattez point, nommez le diable tout à fait.* » (Le Duchat)

L. 32 : *Compagnon.* Ms. : *Compaing.*

PAGE 71, l. 3 : *Sibboleth.* Voyez *Juges*, XII, 6.

L. 3 : *Homme, pour tous taire.* Ms. : *Prothonotaire.*

PAGE 73, l. 1 : *Abstracteurs.* Cette énumération est plus courte dans le manuscrit, où certains mots ont une forme différente. On y lit au lieu de « pregustes » *pregoustes*, de « chachanins » *chachamins*, de « neemanins, » *videmenins.*

L. 23 : *Circonferance.* Le ms. ajoute : *de vos personnes.*

L. 24 : *Au ventre.* Ms. : *On centre.*

PAGE 74, l. 25 : *Secondes intentions.* Voyez ci-dessus, p. 181, la note sur la l. 24 de la p. 247.

PAGE 75, l. 5 : *D'vne coquille de noix.* « In nuce inclusam Iliada Homeri carmen in membrana scriptum tradidit Cicero. » (Pline VII, 21)

L. 7 : *La voix de fer.*

> Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
> Ferrea vox...
> Omnia pœnarum percurrere nomina possim.
> (Virgile, *Énéide*, VI, 625)

L. 13 : *Disoit Luculle.* — Plutarque, *Vie de Lucullus.*

PAGE 76, l. 9 : *Belutoit, & passoit le temps.* « Apres auoir... sessé, passé & beluté temps. » (t. I, p. 83, l. 30)

PAGE 77, l. 3 : *Florule.* M. de Montaiglon donne : *Florale;* mais toute cette énumération manque dans le manuscrit.

L. 12 : *Impoſſible.* Ms. : *l'inpoſſible.*

L. 16 : *Comme vous diriez de Rouen.* « Verole de Rouen & crottes de Paris ne s'en vont iamais qu'auec la piece. » (*Roman de Francion*, liv. x.) — « Ceſte grande Gorre de Verole, ainſi baptiſee par ceux de Roüen. » (Noel du Fail, t. II, p. 226)

L. 17 : *Morceau.* Ms. : *Trou.*

L. 21 : *Bezaſſe.* Ms. : *Bezague.*

L. 25 : *De Renard.* Ms. : *De vng regnard que alopex eſt nommé des Grecs.*

L. 27 : *Suzat.* Ms. : *Suſot.*

L. 30 : *Pareillement* n'est point dans le manuscrit.

L. dernière : *En peu d'heure.* Ainsi dans les éditions anciennes et dans le manuscrit, c'est-à-dire en une petite portion d'une heure ; dans les éditions modernes : *en peu d'heures*, en un petit nombre d'heures, ce qui est un gros contre-sens. On a de même substitué souvent mal à propos *heures* à *heure* dans ce vers de La Fontaine (*Contes*, *Nicaise*) :

> Vous feriez en peu d'heure femme.

PAGE 78, l. 10 : *Pication.* Ms. : *Picartion.*

L. 29 : *Seront.* Ms. : *Seroient.*

L. dernière : *A cul de bonne volonté.*

> C'eſt...
> ... Grand pitié quand beauté fault
> A cul de bonne volonté.
> (Marot, *Epiſtre du Coq à l'aſne*, II)

Brantôme rapporte ce dicton un peu différemment : « Le vieil proverbe dit que c'eſt vne grande douleur & dommage, quand vn cul a très-bonne volonté & que la force luy défaut. » (Brantôme, *Des Dames*, t. IX, p. 175, édit. de la *Soc. de l'Hist. de France*)

PAGE 79, l. 10 : *Ieuneſſe.* Ms. : *Iuuence.*

L. 12 : *Comme dit Euripides.* — *Héraclides*, v. 843-863.

L. 16 : *De Pherecides & de Simonides.* Voyez l'argument de *Médée*, par le scoliaste d'Euripide.

L. 17 : *Reteint.* Ms. : *Recuict.*

L. 18 : *Eſchilus.* — *Les Nourrices de Bacchus*, fragment, édit. Didot, p. 316.

PAGE 80, l. 6 : *Blanchiſſoient les Ethiopiens.* Ici les officiers de la quinte accomplissent tous les travaux qui, dans le langage proverbial, servent à désigner quelque chose d'impossible. Quoique l'idée de ce chapitre soit un peu différente, il semble imité de celui *De l'adoleſcence de Gargantua* (t. I, p. 44). « J'entreprends suivant le proverbe, de blanchir un Ethiophien, » dit Lucien dans son dialogue *Contre les ignorants.*

L. 7 : *En peu d'heure.* Voyez ci-dessus, p. 329, note sur la l. dernière de la p. 77.

L. 10 : *Regnards ſouz vn ioug.*

> ... Idem jungat vulpes, et mulgeat hircos.
>
> (Virgile, *Églogues*, III, 91)

L. 22 : *Tiroient laict des boucs.* Voyez la note précédente.

PAGE 81, l. 6 : *Tiroit des peds d'vn Aſne mort.* « Ne fut poſſible de tirer de luy vne parolle, non plus qu'vn pet d'vn aſne mort » (t. I, p. 61, l. 1)

L. 17 : *Rompoient les Andouilles au genoil.* Voyez ci-dessus, p. 292, note sur la l. 1 de la p. 413.

L. 25 : *De nues poiſles d'airain.* « Croioyt que nues feuſſent pailles d'arain » (t. I, p. 45, l. 18)

L. 31 : *Haulſa le temps auec Atlas.* Voyez ci-dessus, p. 304, note sur la l. 16 de la p. 493.

PAGE 82, l. 1 : *Alchimie.* Ms. : *L'arcqumye.* Après *ſelles perçees* il ajoute : « auoient toutesfoys le baſt aduantageux. » Peut-être faut-il voir là un mauvais jeu de mots entre *le bas* et *la selle.*

L. 11 : *Ariſtophanes.* — *Les Nuées*, act. I, sc. 2, v. 144.

PAGE 83, l. 7 : *Aſſocie.* Ms. : *S'y aſſocye.*

PAGE 84, l. 19 : *Puis...ſoyez*. Ms. : *Prye donner ordre que deſordre ne ſoit.*

L. 20 : *Et... gardes*. Ceci manque dans le manuscrit.

PAGE 85, l. 13 : *Au Roy Daire*. « Quota... portio fuit Pythii Bithyni, qui platanum auream, vitemque nobilem illam Dario regi donavit. » (Pline, XXXIII, 10)

PAGE 86, l. 11 : *Procuration*. Dans le manuscrit, qui ne renferme pas les chapitres XXIII et XXIV de l'édition de 1664 suivie par nous, le présent chapitre se termine par les dernières lignes de notre chapitre XXIV (p. 97, l. 31, *Durant...* — p. 98, l. 4, *briſans*). Il n'y a à relever que quelques variantes peu importantes. P. 97, l. 32 : *leſquelles*. Ms. : *Les*. — *Se diſparut*. Ms. : *Diſparut*. — P. 98, l. 1 : *Mateotechne*. Ms. : *De mateotechnie* ; l. 2 : *Entendans qu'auions*. Ms. : *Attendans que aurions.*

PAGE 87, l. 11 : *En forme d'eſchiquier*. Ce ballet a pour sujet une partie d'échecs. L'idée en est prise du *Songe d'amour*, composé par Franciscus Colonna, sous le nom de Polyphile. On reconnaîtra facilement, dans le récit qui va suivre, tous les personnages du jeu d'échecs. Les « huict ieunes Nymphes » remplacent les pions, les « deux cuſtodes de la Rocque » sont les gardiens de la tour, qui remplacent la tour elle-même. Cet ancien mot *rocque* pour *tour* a disparu du vocabulaire des joueurs, mais on y trouve encore le verbe *roquer* et le substantif *roque* exprimant l'action de *roquer*.

L. 13 : *Tous carres couſtes*. On a mis dans la plupart des éditions : *Carré de tous coſtés.*

PAGE 90, l. 12 : *Dieu vous gard*, et plus loin (l. 16) *bon iour* équivalent à *échec*. On disait aussi quelquefois *ave*.

PAGE 97, l. 29 : *Iſmanias*. Le Duchat remarque que l'auteur « attribue au Thebain Iſmenias, Joueur de flûte, ce qu'on raconte du Mileſien Timothée de même profeſſion. Voyez Hermogène en ſon Livre des *Idées*, & Suidas aux mots *Alexandre* & *Timothée*. »

PAGE 99, l. 1 : *L'Iſle d'Odes*. Du grec ὁδός, chemin.

L. 11 : *Les chemins cheminent*. Voyez ci-dessus, p. 234, la fin de la note sur la l. 4 de la p. 67.

L. 14 : *Seruans, &*. Ms. : *Sôuuent ès*. Ce qui est préférable.

L. 16 : *Entre midy & feurolles*. Voyez l'ancien *prologue* du *quart livre*, t. III, p. 193, l. 20.

L. 18 : *Guindans*. Ms. : *Guydans*.

L. 23 : *En tous endroits heureux*. Voyez ci-dessus, p. 293, note sur la l. 12 de la p. 422.

PAGE 100, l. 7 : *Malgré Pallas*.

> Tu nihil invita dices faciesve Minerva.
> (Horace, *Art poétique*, v. 385)

L. 18 : *Chemin... d'Abbé*. Ms. : *Chemin ferré de Bourges & le veidz marcher au pas de Otarde*.

L. 26 : *La Ferrate... d'vn*. Ms. : *La Ferriere ſus le Mont Cenis, creature du Roy Artus, acompaigné d'vn*. 1564 et 1565 portent à tort : *La Ferrare*.

PAGE 101, l. 4 : *Licé*. Ms. : *Liſſe*.

L. 16 : *Philolaus... Seleucus*. Ms. : *Philo, Ariſtacus & Seleucus auoient en icelle Iſle autresfoys philoſophé &...*

L. 29 : *En Egypte*. Le ms. ajoute : « La dauantaige nous fuſt dict que Panigon ſur ſes derniers iours s'eſtoit en vng hermitaige d'icelle Iſle retiré, & viuoit en grande ſainćteté & vraye foy catholique ſans concupiſſance, ſans affection, ſans vice, en innocence, ſon prochain aymant comme ſoy meſme & Dieu ſur toutes choſes; par tant faiſoit il pluſieurs beaulx miracles. A noſtre departement de Clothu, ie veiz le pourtraict mirifique de Varlet cherchant Maiſtre, iadis depainct par Charles Charmoys, Aurelian. » Il est déjà question plus haut (t. II, p. 274, l. 3) de ce « protraict d'vn varlet qui cherche maiſtre. »

PAGE 102, l. 1 : *Eſclots*. Sabots, sandales. Il s'agit de la chaussure de bois de plusieurs ordres religieux.

L. 2 : *Fredons*. Qui fredonnent, qui chantent.

L. 19 : *La Quinte, laquelle eſt de tous bons accords*. « Il y a ici une série de mauvaises équivoques tirées des

termes de musique: *mineurs, semi-brefs, crochus* (croches) *quinte*, etc. » (Burgaud des Marets)

Page 103, l. 3 : *Pantoufle.* Ms. : *Canettes.*

L. 10 : *Il les faisoit.* « Faut-il lire *ils les faisoient?* » dit Burgaud. C'est l'avis de M. A. de Montaiglon qui, reproduisant le manuscrit où le texte est le même que dans les imprimés, met : « Il [z] les faisoi[en]t. » Mais cette correction est inutile : le verbe se rapporte, non aux frères Fredons, mais à leur fondateur Benius. Le sujet est, il est vrai, un peu éloigné; mais, en mettant le verbe au pluriel, on rend le passage incompréhensible.

L. 27 : *Quant c'est qu'elles.* Ainsi 1564 et 1565. Ms. : *Quand elles.*

L. 29 : *Chareté.* Ms. : *Charité.*

L. 29 : *De pechez grande multitude.* Allusion aux paroles de saint Pierre. (*Epitres*, I, IV, 8)

Page 104, l. 15 : *Lors que seroit.* Ms. : *Lors tenu seroit que.*

L. 23 : *Diuise Pontiale.* Voyez ci-dessus, p. 115, note sur la l. 15 de la p. 72.

L. 26 : *Esmoutissoient.* Ms. : *Esmutissoient.*

L. 29 : *Copieusement.* Ms. : *Piteusement.*

Page 105, l. 12 : *Ouide en ses Fastes.* Voyez liv. V, v. 673, le passage qui commence ainsi :

Est aqua Mercurii portæ vicina Capenæ.

L. 13 : *Comme.* Il y a ici un mot passé que le manuscrit remplace par un blanc.

L. 21 : *Qu'ils ne chantoient que des aureilles.* Mme de Sévigné s'est rappelé cette locution (Noel, 1675) « : La bonne princesse alla à son prêche; je les entendois tous qui chantoient des oreilles, car je n'ai jamais entendu des tons comme ceux-là. » On lit dans l'édition des *Grands écrivains* à cette occasion : « Il est dit dans une note de Perrin que *chanter des oreilles* est une expression de Panurge. Nous ne l'avons pas trouvée dans Rabelais. »

L. 31 : *Comme vne dague de plomb.* Voyez t. I, p. 295, l. 9.

PAGE 106, l. 13 : *Comme tesmoigne Martial.*

> Claudere quæ cœnas lactuca solebat avorum,
> Dic mihi, cur nostras inchoat illa dapes ?
> (*Épigrammes*, liv. XIII, 14)

L. 16 : *Moustarde apres disner.* Voyez ci-dessus, p. 181, la note sur la l. 20 de la p. 247.

L. 21 : *Auec ample comment.* Voyez ci-dessus, p. 180, la note sur la l. 10 de la p. 247.

L. 32 : *Boire estoit vn.* Ms. : *Boitte estoit vin.*

L. dernière : *Leurs cahuets.* Ms. : *Le cahuet.*

PAGE 107, l. 18 : *Le roc Marpesian.*

> Nec magis incepto vultum sermone movetur
> Quam si dura silex aut stet Marpesia cautes.
> (Virgile, *Énéide*, VI, 470)

L. 24 : *Esmailloient.* Ms. : *Esmouloient.*

L. 30 : *O le gros rat.* « Quand quelqu'un a dit un mot pour un autre, *O le gros rat!* lui dit-on (voyez ci-dessus, p. 298, note sur la l. 27 de la p. 457). Ici, dans l'exclamation de frère Jean, il y a une allusion de *rat* à *ras* ou *rasé.* » (Le Duchat)

L. 30 : *Romps.* Ms. : *Rends.*

L. 31 : *De pair.* Ms. : *Du pair.*

L. 33 : *Peder.*

> Nam, displosa sonat quantum vesica, pepedi,
> Diffissâ nate, ficus.
> (Horace, *Satires*, I, VIII, 46)

PAGE 109, l. 2 : *Qu'en monosillabes.* « Rabelais ne les prête à frére Fredon, que pour, en la personne de ce religieux, se moquer de la Régle de S. François, en ce que sur toutes choses elle recommande le silence comme la Reine des Vertus Chrétiennes. Au feuillet 144. de la Passion de J. C. à personnages, les six

tyrans ou ſatellites, qui s'apprêtent à ſe ſaiſir de la perſonne du Sauveur, s'étant chacun entreparlé par monoſyllabes, Dragon l'un d'entre eux dit à Malchus ſon compagnon :

> Qui voudroit fonder vng convent
> Voicy freres de la grant Ordre. »
> (Le Duchat)

L. 10 : *Fredon, fredondille.* Ms. : *Fredan, fredanguille.*

L. 17 : *Suppoſe.* Ms. : *Preſupoſe.*

PAGE 110, l. 8 : *Du doigt.* Ms. : *Des doigs.*

PAGE 112, l. 31 : *Les proiettez.* Ms. : *La poulcez.*

PAGE 114, l. 13 : *Sainct gris.* Ms. : *Sainct Bon.*

L. 17 : *Ferraille.* Ms. : *Freraille.*

L. 19 : *N'ont que leur vie en ce monde.* Voyez t. II, p. 113, l. 25.

L. dernière : *Et grans Princes?* Le manuscrit ajoute : « d'aduantaige. Ma foy, ie m'anuye beaulcoup icy.

« Allons chaſcun, diſt Panurge, a ſon affection, mais ſi vne foys ie ſuys marié à mon ſouhait, ie feray encores vne nouuelle moynerye. Ie n'entendz mye de moynes moynez ; ilz ſont moynes moynans & ie les nourriray freres tenps ou bien freres nariorie (?) parfaictz. Ilz n'yront pas ſi toſt que ſes gallandz fredons icy. »

PAGE 115, l. 7 : *Mois de ruffiennerie.* Ms. : *Roy des Ruffienneries.* Burgaud des Marets signale, non sans raison, ce chapitre comme une sorte de développement du 29ᵉ du liv. IV (t. II, p. 371-373).

L. 11 : *Referrer.* Ms. : *Refformer.*

L. 14 : *Sauatte.* Ms. : *Sonate.*

PAGE 116, l. 15 : *Le Curé de Iambet.* Ms. : *Le feu curé de Iouuert.* Rabelais a résigné la cure de Jambet le 9 janvier 1552. (Voy. plus loin, p. 419.) On voit qu'on parle de lui ici « à la troisième personne, et comme d'un homme mort, » ainsi que le remarque Burgaud des Marets. Il est vrai qu'à la rigueur il pourrait être question d'un prédécesseur de Rabelais et non de lui-même.

L. 31 : *Promoconde*. Ms. : *Promicconde*.

PAGE 117, l. dernière : *Cocu iusques au cul*. « Me faire coqu iusqu'au cul. » (t. II, p. 93, l. 19)

PAGE 119, l. 4 : *Beaux-peres*. Ms. : *Beatz peres*.

L. 7: *Prunes*. Ms. : *Pommes*.

L. 14 : *Les appelloit Iuba*. « Prædam ipsi in se expetendam, sciunt solam esse in armis suis, quæ Juba cornua appellat. » (Pline, VIII, 3)

L. 14 : *Pausanias*. — V, XII, 1.

L. 15 : *Philostrate*. — *Vie d'Apollon*, II, 13.

L. 20 : *Elian*. — *Hist. des anim.*, IV, 31.

L. 21 : *Pline*. — VIII, 2.

L. 26 : *Henry Clerberg*. Ms. : *Hans Clebir*.

L. 28 : *Limoges*. Ms. : *Legugé*.

PAGE 120, l. 1 : *Cheual*. Le manuscrit ajoute : *De Lauedan*.

L. 12 : *D'ordure... estoit*. Ms. : *Si ordure ou venin aulcun y estoit*.

L. 16 : *Poullains, greues*. Ms. : *Poulains grenetz*.

L. 25 : *Disoit*. Ms. : *Dist*.

PAGE 121, l. 7 : *Lactance Firmian*. On lui attribue un poème intitulé *Le Phénix*.

L. 13 : *Des Crotenotaires, voire, dis-ie, des Onocrotales*. Voyez ci-dessus, p. 320, note sur la l. 27 de la p. 36.

PAGE 122, l. 2 : *Benefiques*. Ms. : *Veneficques*.

L. 10 : *Cucrocutes*. Ms. : *Lancercules*. En consultant Pline (VIII, 30) d'où la plupart de ces mots sont tirés, on voit qu'il vaudrait mieux lire *leucrocotes*, dont la leçon du manuscrit n'est sans doute qu'une transcription défectueuse.

L. 18 : *Hallebardes gaucheres*. « La hallebarde sied mal dans la main gauche, mais les hautelissiers n'y regardent pas de si près. » (Le Duchat)

L. 26 : *Catoblepes*. Conformément au texte de Pline. — Ms. : *Cathoblepes*. — 1564 porte à tort : *Catoplepes*.

L. 30 : *Veneneux*. Ms. : *Venimeux*.

L. 31 : *Bestes à deux dos*. Voyez t. I, p. 16, l. 19.

PAGE 124, l. 2 : *Tesmoignerie*. Ms. : *Tesmoignagerye*.

L. 15 : *Mangeans*. Ms. : *Nauigeans*.

L. 17 : *Iurans*. Ms. : *Iouans*.

L. 20 : *L'hermite pres ſainct Chriſtofle*. Melin de Sainct-Gelays a écrit (t. II, p. 160), pour *vne image de Sainct Chriſtofle en des Heures d'vne dame*, un douzain commençant ainsi :

> Vn poure Hermite, en riuage eſcarté,
> Monſtroit de nuict ſa lumiere & clarté
> Au ſainct Geant qui paſſoit la riuiere
> Portant l'Auteur de clarté & lumiere.

PAGE 125, l. 5 : *Ou Ariſtarchus de Sole*. C'est Aristomachus et non Aristarchus. Voyez Pline, XI, 9.

PAGE 126, l. 10 : *En peu d'heure*. Voy. ci-dessus, p. 329, note sur la l. dernière de la p. 77.

L. 15 : *Hymantopodes*. — Ms. : *Himantopodes*. — 1564 ; *Hymatopode*.

L. 28 : *Fueille de menthe*. L'auteur choisit cette plante parce qu'ils *mentent*. Voyez ci-après la fin de la note sur la l. 14 de la p. 240.

L. 33 : *Apprenoient eſtre teſmoins*. H. Estienne raconte l'histoire d'un homme « qui eſtant interrogué de quel meſtier il eſtoit, reſpondit qu'il eſtoit du meſtier de teſmoins. » (*Apologie pour Hérodote*, c. XVII) — V. ci-dessus, p. 254, note sur la l. dernière de la p. 173.

PAGE 128, l. 1 : *Le païs de Lanternois*. Voyez ce que Lucien dit de Lychnopolis (la ville des lampes) dans son *Histoire véridique*, liv. I, et les *Navigations de Panurge*.

PAGE 130, l. 1 : *Leur chapitre*. Ainsi dans le ms. — 1564 : *Leurs chapitre*.

L. 5 : *Langage Lanternois*. Voyez ci-dessus, p. 263, note sur la l. 32 de la p. 219.

L. 13 : *De Touchie*. Ms. : *Par art de tauchye & augeminée à...*

L. 14 : *Paſſementé*. Ms. : *Paſſementée*.

L. 22 : *Trois mile dragmes*. Lucien raconte dans son traité *Contre les ignorants*, que, bien qu'elle ne fût que

de corne, elle fut achetée à ce prix par un sot qui s'imaginait qu'il lui suffirait de la posséder pour acquérir la réputation d'Épictète.

L. 24 : *Lanterne Polymixe* (à plusieurs becs). C'est le titre de l'épigramme 41 du livre XXII de Martial : *Lucerna* πολύμυξος.

L. 25 : *L'Icosimixe.* 1564 : *La l'Icosimire.* Ms. : *La Incosimixe.*

PAGE 131, l. 1 : *Luminaire des apoticaires.* Allusion au *Luminare apothecariorum* de Jean-Jacques Manlius de Bosco d'Alexandrie, publié à Turin, chez Nicolas de Benedictis et Jacob Suigus, 1492, in-fol.

L. dernière : *Prinsmes congé.* Ici vient dans le manuscrit le chapitre intitulé : *Comment furent les dames lanternes seruies à soupper*, que nous avons rejeté dans l'*appendice* (p. 217-225).

PAGE 132, l. 20 : *Vierron.* Ms. : *Verron.*

L. dernière : *Les orangiers de Suraine.* Ms. : *De Sam Rame.* C'est-à-dire de San-Remo, sur la côte d'Italie, a peu de distance de Menton ; ce qui est bien plus naturel.

PAGE 133, l. 32 : *Bagues.* Ms. : *Bacques* (c'est-à-dire baies, *baccæ*).

PAGE 134, l. 4 : *La Pontife de Iupiter.* Voyez Plutarque, *Questions romaines*, 112.

L. 22 : *La reuelation.* L'Apocalypse. C'est la traduction française du titre qu'on laisse d'ordinaire sous sa forme grecque. Voyez XII, 1.

PAGE 135, l. 13 : *En pareille.* Ms. : *Et pareille.*

L. dernière. *Ie, dy-ie.* 1564 : *Ie dy.* Ms. : *Ie dis ie.*

PAGE 136, l. 2 : *Semblable est.* Ms. : *Semble.*

L. 3 : *Nomma Cainon.* « C'est l'honorable Eloge que donne à la ville de Chinon François Rabelais, l'vn de ses Citoyens, & qui confesse ingenuement y auoir beu maints verres de vin frais en la caue qu'on appelle peinte, pour ce qu'au dehors elle est rudement peinte de quelques gaietez & crotesques, & en laquelle on descend par vn arceau incrusté de plastre. Mais

comme ceftuy aux gaietés qu'il mift en lumiere, & qu'il intitula *les faits Heroïques de Gargantua & Pantagruel*, fe moquant de toutes chofes, fe rendit le nom pareil : auffi prens ie aifement creance, qu'il allegua ce fuperftitieux rapport des noms, plus pour donner matiere de rire à ceux qui le liroient, que pour en faire leur profit, encore qu'il fe peut faire que la Ville de Chinon ayt efté premierement renommée fouz le nom de Cainon, mais non pas à caufe de Cain. » (André Duchesne, *Antiquitez & recherches des villes... plus remarquables de toute la France*, 1629, p. 528)

L. 12 : *Phlofque*. Ms. : *Philafque*.

PAGE 137, l. 21 : *Pfycogonie de Platon*. Les combinaisons qui suivent sont exposées dans un traité de Plutarque qui porte ce titre *Pfycogonie* (XI et XII).

PAGE 138, l. 1 : *Defcendans... nous feirent*. Nous suivons le manuscrit. 1564 porte : *Defcendus... nous furent*. — Quant à *numereux*, il est de l'imprimé ; le ms. donne *numeraulx*, que nous aurions peut-être mieux fait d'adopter.

L. 7 : *Trou de fainct Patrice*. Voyez, p. 70, la note sur la l. 3 de la p. 13 du tome I.

L. 14 : *Fatigue*. Leçon du ms. — 1564 : *Fatiguez*.

L. 25 : *Un des hallebardiers de Demetrius*. Pausanias dit bien (*Béot*. c. 39) qu'un dorophore de Démétrius périt dans l'antre de Trophonius, où il avait pénétré afin d'en emporter beaucoup d'or et d'argent, mais il ne raconte point que ce soldat ait été mangé par les lutins. Il rapporte, au contraire, que son corps fut trouvé dans un autre endroit.

PAGE 139, l. 21 : *Tu l'appelas heretique*. Voyez t. III, p. 51.

L. 25 : *Fauorer*. Ms. : *Fauorifer*. Mieux vaut conserver *fauorer*, « de *favorare*, qui eft la même chofe que *favere linguis*, qui dans les facrifices & autres religieufes Cérémonies des Romains fignifioit *faire filence*. Voiez Cicéron, *D. Divinatione*, l. 1. Horace, Ode 1, du l. 3. & Pline, liv. 28, chap. 2. » (Le Duchat)

L. 28 : *D'efpoir*. Ms. : *Efpoir*. Dans les éditions modernes, on y a substitué *defefpoir*, exigé par le sens.

L. 32 : *Referuois*. Ms. : *Referue*.

PAGE 140, l. 2 : *Cauzyn*. 1564 : *Canzyn*. Ms. : *Cauzu*, suivant M. de Montaiglon ; je lirais plutôt *cauzin*.

PAGE 141, l. 18 : *Or obrize*. Ainsi dans le ms. — 1564 : *Or brifé*.

PAGE 142, l. 9 : *Longue*. Ms. : *Long*.

L. 14 : *S'ouurirent*. — Ms. : *Se ouurirent*. — 1564 : *S'ouuroient*.

L. 31 : *Refermees*. Ms. : *Retraićles*.

L. 32 : *Conclufion*. Ms. : *Cloaifon*.

PAGE 143, l. 20 : *Defpouille*. Ms. : *Le priue*.

L. 25 : *Ducunt... trahunt*. Ce vers, tiré de la 107[e] *épitre* de Sénèque, a été traduit par lui d'un vers grec du stoïcien Cléanthe, cité au chap. 77 du *Manuel* d'Épictète. La Fontaine, qui a traduit tous les vers cités par Sénèque (*Bibl. elzév.*, t. V, p. 138), a rendu ainsi celui-ci :

> Que fert-il de luter contre les deftinées?
> Le fage en eft conduit, le rebelle entraifné.

PAGE 144, l. 9 : *Quiconque*. Ms. : *Qui oncque*.

L. 13 : *Sofiftratus*. Ms. : *Sofus*. C'est ce dernier nom qu'on trouve dans le passage de Pline (XXXVI, 25) d'où ceci est tiré : « Celeberrimus fuit in hoc genere Sosus qui Pergami stravit quem vocant *asarotum oicon*. »

L. 22 : *Cher*. Ms. : *Cler*.

PAGE 145, l. 17 : *Trompoient*. Ms. : *Tromparent*.

PAGE 146, l. 2 : *La bataille que Bacchus gagna*. Ce chapitre est tiré en grande partie du *Bacchus* de Lucien.

L. 23 : *Et grand nombre*. Ms. : *Le grand nombre*.

PAGE 147, l. 5 : *Pour ce*. Afin d'éclaircir ce passage Le Duchat ouvre avant ces deux mots une parenthèse qu'il ne ferme qu'après *par feu* (l. 9).

L. 7 : *Salué*. Ms. : *Saulué*.

L. 11 : *Sont les champs... dits*. Ms. : *Soit le champ... dict*.

L. 20 : *Ne plante manthe.* Μίνθην ἐν πολέμῳ μήτ' ἔσθιε μήτε φύτευε. (*Problèmes*, XXXVI, 2)

L. 27 : *Couples.* Ainsi dans le ms. — 1564 : *Coubles.*

PAGE 148, l. 20 : *Bafts.* Ms. : *Buft.*

PAGE 150, l. 5 : *Confequemment.* Ms. : *Confequentement.*

PAGE 151, l. 3 : *Paroles, meurs.* Ms. : *Echo, les meurs.* Burgaud des Marets, s'autorisant de la leçon du manuscrit, a dit : « Il faut lire *Lemures*, au lieu de *mœurs* et de *les meurs.* Les Lemures étaient une sorte de farfadets. Cette expression est employée à la fin du chapitre qui précède. » Pour se convaincre de la fausseté de cette conjecture il suffit de se reporter au passage de Pline (XXXV, 10), d'où ceci est tiré. Il dit, après avoir parlé d'Apelles : « Æqualis fuit Aristides Thebanus. Is omnium primus animum pinxit et sensus omnes expressit, quos vocant Græci ethe ; item perturbationes. »

L. 19 : *Sans la prier.* Voyez ci-dessus, p. 230, note sur la l. 29 de la p. 46.

PAGE 152, l. 18 : *Crocodiles.* Ms. : *Cocodrilles.*

PAGE 153, l. 14 : *De groffeur... chefnes.* Ms. : *Troys chefnes d'argent de groffeur peu moindre.*

L. 16 : *Deux... l'air.* Ms. : *A deux pieds & demy en bas.*

L. 21 : *Cauee.* Ms. : *Carree.*

PAGE 154, l. 1 : *D'Anthracite.* Ms. : *De topaze.*

L. 5 : *En l'Acropolis d'Athenes.* Voyez la description de cette lampe dans Pausanias, *Attiques*, XXV.

L. 7 : *Au temple de Iupiter en Ammonie.* Voyez Plutarque : *Des oracles qui ont cessé*, § III et suiv.

L. 11 : *Lampe.* Ainsi dans le manuscrit et dans toutes les éditions modernes ; mais 1564 donne *lame*, leçon que j'ai eu tort de ne pas adopter et qui rappelle la *lame de fin or*, décrite à la page précédente.

PAGE 156, l. dernière : *La belle fontaine.* Ms. : *Vne Fontaine phantafticque d'eftoffe & ouuraige plus precieulx, plus rare & mirificque que oncques ne fongea Dedalus*

Les limbe, plinthe & soubastement d'icelle estoient... Le reste suit p. 157, l. 14; et le titre de ce chapitre se trouve, avec raison, reporté plus loin à l'endroit que nous indiquerons.

PAGE 157, l. 15 : *Palmes.* Ms. : *Paulmes.*

L. 17 : *Cimasultes.* Ms. : *Cimasules.*

L. 20 : *Ventricule... portri.* Ms. : *Ventriculee en forme d'vn role d'vne buie ou balanse, les modernes Architectes appellent potrye.* Burgaud des Marets fait remarquer qu'il n'a trouvé *portri* « dans aucun dictionnaire, même dans ceux d'architecture, » ce qui était facile à prévoir; mais cette *coulonne ventriculée, en forme.... d'vne buie,* ou broc, était probablement appelée par les ouvriers du nom général de *poterie,* soit à cause de sa forme, soit parce que dans les constructions ordinaires elle était en terre cuite.

PAGE 158, l. 14 : *Consulte.* Ms. : *Casuelle.*

L. 16 : *Colomnes oppofites.* Il y a ici une lacune remplie par le manuscrit : *coulonnes, & n'estoit possible fere rencontre d'autre coulonne appofite.*

PAGE 159, l. 4 : *Finissoit... violet.* Ms. : *Finoit en couleur pauonasse & violette.*

L. 6 : *Celle.* Ms. : *Le colosse.*

L. 9 : *Opposé.* Ms. : *Apposé.*

L. 13 : *Sienite.* Ms. : *Selenite.*

L. 14 : *Comme miel.* Ms. : *Comme de miel.*

L. 27 : *Estain Iouetian.* « Nous ne trouvons ce mot ni dans les dictionnaires ni dans Pline, » dit Burgaud des Marets. Il est cependant dans cet auteur qui énumère ainsi les noms divers du plomb : « Jovetanum, caprariense, oleastrense. » (Pline, XXXIV, 17)

L. 29 : *Phebus...blanc.* Ms. : *Mars en acier, à ses piedz vng pic-verd.*

L. 30 : *En airain... Lion.* Ms. : *Sol en or obrise, en sa main dextre vng coq blanc.*

PAGE 160, l. 1 : *Cheute à ses pieds.* Ms. : *Cheute, à ses pieds vne columbe.*

L. 9 : *Apprendre.* Ms. : *Par l'aide.* Voici le passage de

Pline d'où ceci a été tiré. Il est beaucoup plus intelligible que la traduction : « Polycletus... fecit et quem canona artifices vocant, lineamenta artis ex eo petentes, velut a lege quadam : solusque hominum artem ipse fecisse artis opere judicatur. »

L. 21 et p. 161, l. 4 : *Croppe*. Ms. : *Coppe*, dans le premier passage; *Couppe*, dans le second.

PAGE 161, l. 5 : *Eleichies... lachrimale*. Ms. : *Elleuees, de figures turbines, lachrymées toutes vniformes, en totalle parfection.*

L. 8 : *Grandes*. Ainsi dans le ms. — 1564 : *Grauee*.

L. 14 : *Ne plus croissant... l'esclair*. Ms. : *Et coruscant n'est le feu, le soleil, ne l'esclair que.*

L. 22 : *Et clair midy*. Ms. : *En clair midy, tellement que entre iustes estimations iugé facillement seroit plus estre, en ceste Fontaine & Lampe cy dessus descripte, de richesses & singularitez que n'en contiennent Asye, Aphricque & Europe ensenble.*

L. 27 : *Cent fois Sexsterces*. Ainsi dans les imprimés et dans le manuscrit. Il faudrait *cent fois cent mille* pour traduire *centies H-S*, c'est-à-dire dix millions de sesterces, évaluation de Pline, dans le passage (IX, 35) où il parle de cette célèbre perle.

L. 28 : *Pompeie Plautine*. Il faut lire, comme dans le manuscrit, Lollie Pauline, comme on le voit par le texte de Pline, à la suite du passage indiqué plus haut.

L. dernière : *Le coulement*. Ms. : *L'escoullement*.

PAGE 162, l. 1 : *Canals*. Ms. : *Canaulx*.

L. 1 : *De marguerites.... trois*. Ms. : *De murhine, confinez en l'acuité des troys.*

L. 13 : *En restoit-il*. Ms. : *Restoient-ils*.

L. 21 : *Excolee*. Ms. : *Escoulee*.

L. 21 : *Vne*. Ms. : *En*.

L. 22 : *Que elle*. Ms. : *Que oyés*.

L. 22 : *De vostre monde*. Dans le manuscrit c'est ici seulement qu'on trouve le titre de la page 157, où on lit *beuueurs* au lieu de *beuuans*. Le chapitre commence ainsi : *Puis commenda estre hanaps tasses & goubeletz*

presentez, d'or, d'argent, de cristalin, de porceline, & feusmes gratieusement inuitez à boyre de la liqueur sourdante d'icelle fontaine, ce que feismes tres voluntiers. Car...

L. 26 : *Sinon qu'on leur tappe la queuë.* Voyez, p. 80, la note sur la l. 18 de la p. 23.

PAGE 163, l. 11 : *De saueur.* Ms. : *Et saueur.*

L. 17 : *Boutargues.* Le manuscrit ajoute *cauiat.*

PAGE 166, l. 9. *Le sainct Capitaine Iuif.* Judas Machabée.

PAGE 169, l. 15 : *L'ame.* Ainsi dans le manuscrit. *Aire,* probablement pour *ére,* dans 1564.

PAGE 170, l. 6 : *Agenouillee.* Ms. : *A genoillons.*

L. 8 : *Selon l'art & inuention d'Aristeus.* Voyez ci-dessus, p. 318, note sur la l. 13 de la p. 17.

PAGE 171, l. 10 : *Quart de sentences.* Voyez ci-dessus, p. 204, note sur la l. 31 de la p. 304.

L. 18 : *Mangea vn liure.* Voyez *Ezéchiel,* chap. III, 1, 2 : « Dévore ce livre et va parler aux enfants d'Israël. J'ouvris la bouche et je me nourris de ce livre. »

L. 18 : *Iusques aux dents.*

> N'estant point de ces Rats qui les livres rongeans
> Se font sçavans jusques aux dents.
>
> (La Fontaine, *Le Rat & l'Huitre*)

L. dernière : *Sa forme qui estoit comme d'vn breuiaire.* Voyez ci-dessus, p. 77, la note sur la l. 15 de la p. 21.

PAGE 172, l. 10 : *Sac, est vocable commun en toute langue.* Jean Goropius Becanus, qui dans ses *Origines Antverpianæ* (Anvers, 1569, in-fol.) constate le fait, cherche à l'expliquer en disant que, lors de la confusion des langues, pas un des ouvriers, en quittant Babel, n'oublia son sac.

L. 12 : *L'Apologue d'Esope.* Voyez : *Phædri fabularum Æsopiarum*, IV, 10.

L. 19 : *Non rire, ains boire est le propre de l'homme.* Voyez t. I, p. 2, l. dernière. Il n'est pas probable que

Rabelais se contredise sur un point si essentiel. Ceci doit provenir d'un imitateur.

PAGE 173, l. 3 : *Bacchus... bas culs.* Cette rime, que la prononciation du temps rendait fort exacte, existe dans *Le Temple de Cupido* de Clément Marot :

> Bien fouuent y entre Bacchus,
> A qui Amour donne puiffance
> De meĉtre guerre entre bas culs.

PAGE 175, l. 8 : *Ce me... trop piqueur.* Ms. : *Ce ne... topicqueur.*

PAGE 176, l. 21 : *Et ioue... de farine.* Ms. :

> Et ioue la maurabaquin,
> De ma chauffe & de mon beguyn.

L. 27 : *Iurera.* Ms. : *Iugera.*

PAGE 177, l. 7 : *Herpe.* 1564 : *Herse*, mais à tort, car ce mot ne rime pas.

L. 27 : *Aux bons freres.* Il y a *aux*, singulier. Ms. : *Aux vieulx freres.*

L. 29 : *La rithme.* Ms. : *La rume.* Il y a dans ce passage un jeu de mots entre *rime* et *rhume.* Voyez ci-dessus, p. 99, note sur la l. 5 de la p. 53.

PAGE 178, l. 15 : *Ritual.* Ms. : *Regiſtral.*

L. 16 : *Beau.* Ms. : *Beat.*

L. dernière : *En tous lieux eſt le centre.* Voyez ci-dessus, p. 234, note sur la l. 4 de la p. 67.

PAGE 179, l. 4 : *Et non à tort.* Cette phrase, mal ponctuée dans l'édit. de 1564, doit se rapporter à ce qui suit et non à ce qui précède.

L. 31 : *Nommoient.* Après ce mot, il y a, dans le manuscrit, un blanc réservé pour le terme égyptien, et ensuite : *C'eſt à dire en leur langue.*

L. dernière : *Auſſi.* Ms. : *Ainſi.*

PAGE 180, l. 5 : *Ainſi entre.* A partir de ces mots la fin du *cinquieſme liure* est différente dans le manuscrit. Voyez t. III, p. 226-228.

PAGE 181, l. 1 : EPIGRAMME. Cette épigramme, placée ainsi dans l'édition de 1564, ne se trouve pas dans le manuscrit, et a été mise au commencement du livre par Le Duchat et les éditeurs qui l'ont suivi. La devise ou signature NATVRE QVITE, qui la termine, a été interprétée de diverses manières. On a voulu y voir l'anagramme de Jean Turquet. M. Philarète Chasles, qui a relevé dans le *cinquiesme liure* quelques vestiges de langue anglaise, explique, à l'aide de cet idiome, *nature quite* par « nature seule » ou « rien que la nature. » Tout cela est bien conjectural et ne jette aucune lumière sur l'origine de ce quatrain dont le texte, en définitive, paraît indiquer que l'ouvrage est imité de Rabelais et non qu'il est réellement de lui.





TOME III

(PAGES 183-228)

APPENDICE

PAGE 185, l. 1 : PROLOGVE DV QVART LIVRE. Ce prologue est celui de l'édition de 1548. Voyez la *Bibliographie*.

L. 10 : *Trois motz*. Les trois mots : *do, dico, addico*, qui se trouvent expliqués quelques lignes plus bas, reviennent p. 186-189 en tête des trois alinéas : *Vous me donnez... Vous dictes... Vous adiugez*.

L. 19 : *Gens de bien, ie ne vous peulx voir!* Voyez ci-dessus, p. 268, note sur la l. 7 de la p. 253.

PAGE 186, l. 4 : *Breuiaire*. Probablement un bréviaire du genre de ceux dont Rabelais nous a déjà parlé. Voyez ci-dessus, p. 77, note sur la l. 15 de la p. 21.

L. 15 : *Prodige qui aduint en Bretaigne*. « Nos historiens remarquent que ce combat de geais & de pies arriva en 1488, peu de jours avant la bataille de Saint-Aubin, de laquelle il fut comme le présage. » (Le Duchat) Il est du reste souvent question, dans nos anciens auteurs, de combats de ce genre.

PAGE 187, l. 2 : *Noelz, en langaige Poictevin*.

Voyez ci-dessus, p. 283, la note sur la l. 7 de la p. 350.

L. 13 : *La croix de Malchara.* C'est probablement l'endroit dont Du Fail parle dans le XIXe *Conte d'Eutrapel :* « quand.... vous entonnez ſi triſtement... la bataille des Trante, ou la iournee de Marhara, ne vous prend il enuie d'y retourner? » Burgaud des Marets a vainement cherché une localité dont le nom se rapprochât de celui-ci : « mais, dit-il, aux environs de Saint-Aubin-du-Cormier, près de la *Lande de la Rencontre* où l'on s'accorde à placer le théâtre du combat, se trouve la *Lande-aux-oiseaux,* qui paraît rappeler la légende à laquelle Rabelais fait allusion. »

PAGE 188, l. 14 : *Aux noueaux.* 1548 : *Au noueaux.*

L. 25 : *Vn ancien Pantagrueliſte.* Horace (*Épitres,* I, 17, v. 35) :

Principibus placuisse viris, non ultima laus est.

PAGE 189, l. 6 : *Au ſeptante huictieſme liure.* Voyez ci-dessus, p. 219, note sur la l. 11 de la p. 5.

L. 11 : *La ſentence d'Hector proferée par Neuius.* « Aliter enim Nævianus ille gaudet Hector : Lætus sum laudari me abs te, pater, laudato viro. » (Cicéron, *Tusculanes,* IV, 31)

L. 13 : *Iuſques au feu excluſiuement.* Voyez ci-dessus, p. 160, note sur la l. 5 de la p. 217.

PAGE 190, l. 25 : *Vn Philozenus.* Voyez ci-dessus, p. 317, note sur la l. dernière de la p. 6.

PAGE 192, l. 1 : *Plus y a...* Tout ce passage a été repris par Rabelais et placé dans l'épître à mon seigneur Odet. La ponctuation y est un peu différente, et le sens plus clair a fait supposer, non sans apparence, à Le Duchat et à Burgaud des Marets, qu'il faut lire ici *à ſcauoir, non,* au lieu de *à ſcauoir mon.*

PAGE 193, l. 24 : *Choiſir arbre pour pendaige.* Allusion à ce passage de la préface de Pline : « Ceu vero nesciam, adversus Theophrastum, hominem in eloquentia tan-

tum ut nomen divinum inde invenerit, scripsisse etiam feminam, et proverbium inde natum *suspendio arborem eligendi.* »

PAGE 194, l. 1 : *Briefue declaration d'aucunes dictions...* Ce petit commentaire, qui se trouve à la suite de quelques exemplaires de l'édition de 1552 et dans tous ceux de 1553 (Voyez la *Bibliographie*), a été composé par Rabelais, ou tout au moins a été approuvé par lui : il a donc une assez grande importance. Nous n'y avons changé que les indications de pages auxquelles nous avons substitué les numéros de celles de notre édition.

PAGE 208, l. 6 : CHAPITRE XV. Cette fin du *chapitre* XV et le chapitre suivant, désigné d'ordinaire sous le nom des *apedeftes*, terminent la première publication partielle du *cinquiefme liure* intitulée *l'Ifle Sonnante* (1562). Ce morceau ne se trouve ni dans les trois premières éditions complètes (1564 et 1565) ni dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Les éditeurs modernes lui ont donné différentes places ; nous avons cru que le plus simple était de le placer en *appendice.*

PAGE 210 l. 1 : *Apedeftes.* Mot tiré, conformément à la prononciation du grec moderne, de ἀπαίδευτος, ignorant, parce que messieurs de la Chambre des comptes, qui sont désignés dans ce chapitre, n'avaient pas besoin d'être gradués, « qu'ils ne font & ne doyuent nullement eftre clercs. » (Voyez p. 214, l. 24)

L. 18 : *Robbe gocourte...* Règlement de 1571.

PAGE 211, l. 13 : *Teftonnez.* Jeu de mots entre *teftonner* « coiffer, » encore employé par La Fontaine, qui, il est vrai, l'accompagne d'une glose poétique :

L'alloient quelquefois *teftonnant,*
C'eft-à-dire ajuftant fa tefte.
(*L'Homme entre deux âges, & fes deux maiftreffes*)

et le mot *tefton,* désignant une pièce de monnaie.

L. 20 : *Pantagruel fut en grande admiration... de la demeure...* Cet édifice avait été construit vers 1506 sur

les plans de l'architecte italien Jocande. L'*Armorial* gravé en 1707 par A.-D. Ménard renferme une vue de la chambre et des principaux bureaux.

PAGE 212, l. 4 : *Pithies*. Ce mot semble avoir été formé sur la racine πίθος, tonneau.

L. 14 : *Il y a donc des Meſſiers ceans*. Jeu de mots entre *messieurs* et *messiers*, gardiens des vendanges.

L. 25 : *Bourreau*. Équivoque pour *bureau*. « On retrouve l'aspect de la séance, telle que l'auteur la décrit, dans une miniature placée en tête d'un manuscrit de la Chambre, qui date des premières années du XVIe siècle. Voyez *Musée des archives*, n° 634. » (Communication faite à Burgaud des Marets par M. de Boislisle)

L. 32 : *Plant de l'extraordinaire, qui ſouuent pend à Eſchalats*. « Jean Poncher, trésorier de *l'Extraordinaire des guerres*, avait été, pour ses malversations, pendu le 4 septembre 1535. » (*Ibidem*)

PAGE 213, l. 31 : *La maiſon*. La Maison du Roi.

PAGE 214, l. 30 : *Serment*. « Alluſion au mot *ſerment*, prononcé *ſarment* à la pariſienne. » (Le Duchat)

PAGE 217, l. 1 : *Comment furent les dames lanternes ſeruies à ſoupper*. Ce chapitre, qui manque dans les premières éditions, est tiré du manuscrit ; et, si l'on prend au sérieux la note latine obscure et barbare de la ligne 15, c'est un fragment conservé dans le IVe livre pour les noces de Panurge, annoncées par Gargantua en ces termes : « Pendent voſtre abſence, ie feray les appreſtz & d'vne femme voſtre, & d'vn feſtin, que ie veulx à vos nopces faire celebre, ſi oncques en feut. » (t. II, p. 226)

L. 9 : *Ante cibum*. « Avant le repas. » Ces deux mots latins, prononcés à la française, forment une mauvaise équivoque avec « ſentent ſi bon » qui précède.

PAGE 218, l. 4 : *Les cochons de la truye*... Probablement de la truie découverte par Énée. Voyez *Énéide*, VIII, 41-44 et 81-85.

L. 7 : *Que Neptune &c*. Il y a ici dans le manuscrit

une lacune. M. A. de Montaiglon rétablit ainsi ce passage : « du Regnard (& du chien que Neptune & Vulcan avoient fées comme le dit) Julius... » Voyez t. II, p. 259, l. 26, et le *Commentaire*. Mais là c'est Bacchus, et non Neptune, qui a fée le renard.

L. 9 : *Cigne*. Ms. : *Cinge*.

PAGE 221, l. 5 : *Lampades noſtre eſtinguntur*. « Nos lampes s'éteignent. » Paroles des vierges folles. *Saint Matthieu*, XXV, 8.

L. 23, col. 2 : *De par ſa femme*. Le copiste avait d'abord écrit *ma*. Il a effacé ce mot et a mis au-dessus *ſa*. Il y avait probablement *ma* dans le premier vers de la chanson.

L. 25, col. 2 : *Malemaridade*. « La maumariée, » la mal mariée. Voyez *Chanſons du* XVe *siècle* publiées par Gaston Paris (*Société des anciens textes français*), p. 5, note 1.

PAGE 222, l. 3, col. 1 : *La mouſque de Biſcaye*. On serait tenté de croire qu'il s'agit d'une *mouche;* il n'en est rien : le premier vers de la chanson, que nous avons dans son entier avec la musique, est :

> Vne mouſſe (jeune fille) de Biſcaye.
>
> Voyez la p. 7 des *Chanſons* citées ci-dessus.

L. 6, col. 1 : *La peronnelle*.

> Au'ous point veu la Perronnelle ?
>
> Voyez la p. 41 des *Chanſons*.

L. 6, col. 2 : *C'eſt ſimplement donné congé*.

> C'eſt ſimplement donner congié.
>
> Voyez la p. 75 des *Chanſons*.

L. 25, col. 2 : *Faiſons la faiſons*.

> Faiſons bon chere, faiſons la, faiſons.
>
> Voyez la p. 24 des *Chanſons*.

L. 29, col. 1 : *A l'ombre d'vn buiſſonnet*. Voyez ci-dessus, p. 319, note sur la l. 31 de la p. 30.

PAGE 223, l. 27, col 1 : *Fortune a tort.* Voyez les p. 88 et 89 des *Chanſons.*

L. 2, col. 2 : *L'oyſelet.* C'est peut-être :

On doit bien aymer l'oyſellet.

Voyez la p. 106 des *Chanſons.*

PAGE 227, l. 2 : *Verité fille eut Temps.* Ainsi dans le manuscrit. C'est-à-dire, par une inversion qui n'a rien d'excessif : « Temps eut Verité pour fille, » M. A. de Montaiglon a imprimé : « Verité fille [du] Temps. »

L. 19 : *Tout au lantement.* Tout doucement, tout tranquillement. M. A. de Montaiglon imprime : « tou [s] t ou lentement. »

PAGE 228, l. 8 : *Vnes.* Rien de plus fréquent que cet emploi de *uns, unes,* avec une *s.* Voyez le *Glossaire.* M. A. de Montaiglon met « des. »





TOME III

(PAGES 229-252)

PANTAGRVELINE PROGNOSTICATION

PAGE 229, l. 1 : *Pantagrueline prognostication.* Cet opuscule a paru plusieurs fois séparément. Voyez la *Bibliographie.* Nous suivons ici le texte de l'édition des *œuvres* de 1553, qui est, de beaucoup, le plus étendu.

Les pièces satiriques du genre de celle-ci sont assez communes avant Rabelais. « Un anonyme allemand, dit Le Duchat, en composa en sa langue une toute pareille, que traduisit en latin & augmenta Jaques Henrichman, autre Allemand qui en l'année 1508 la dédia au baron de Schwartzenberg, & au poète Henri Bebel, avec invitation à ce dernier de la joindre à ses Facéties comme il fit effectivement dans l'édition qui en parut en l'année 1512. » — Bebelius a aussi publié dans le même recueil un petit morceau analogue beaucoup plus court, composé par le docteur Henri Ritter Starrenwadel. Ces deux opuscules ont été reproduits in extenso par Regis, t. II, p. 927-934. Souvent ces facéties étaient en vers. Voyez *La grand & vraye Pronostication generale... par le grand Haly Habenragel,* que M. A. de Montaiglon regarde comme composée peu de temps après 1481 (*Poésies*

françoises des XVe *et* XVIe *siècles*, t. VI, p. 5-46, *Bibl. elzév.*, et *La grant & vraye Prenostication pour cent & vng an... par maistre Tyburce Dyariferos*, même recueil, t. VIII, p. 337-346.

Quant aux reproductions de la *Pantagrueline prognostication* sous divers titres, elles sont extrêmement nombreuses jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Edouard Fournier en a publié une intitulée : *Manifeste & predictions des plus veritables affaires qui se doivent passer en France cette année* 1620, *par le sieur de la Bourdanière* (*Variétés historiques et littéraires*. t. VII, p. 5-8. *Bibl. elzév.*) ; mais il n'a pas indiqué que c'est un extrait presque textuel de l'opuscule de Rabelais.

L. 13 : *Du nombre D'or non dicitur.* « On ne parle pas. » — « Aureus numerus hoc anno parvus erit et modicus apud pauperes. » (Henrichman, c. 1, Regis, t. III, p. 931)

> Le nombre d'or trouuer ne puis,
> Non plus que faisoye l'autre année.

(*La grant & vraye Prenostication.—Anc. poés.* t. VIII, p. 341)

L. dernière : *Verte folium.* « Tourne le feuillet. »

PAGE 231, l. 16 : *Cesar en ses commentaires.* « Est autem hoc Galliæ consuetudinis, ut, et viatores etiam invitos consistere cogant; et, quod quisque eorum de quaque re audierit, aut cognoverit, quærant. » (IV, 5)

PAGE 235, l. 4 : *Dict il pas vray? ...— OEuvres*, 1542 : « Et en ce dict vray, combien qu'ailleurs il ait rauassé oultre mesure. »

PAGE 236, l. 12 : *Les escabellés monteront sur les bancs.* « Scabella super scamna ascendere conabuntur. » (Henrichman, c. 2, Regis, t. III, p. 931)

PAGE 237, l. 9 : *Si... nos?* « Si Dieu est pour nous qui sera contre nous? »

L. 10 : *Nemo domine.* « Personne, Seigneur. »

PAGE 238, l. 3 : *Les aueugles ne verront que bien peu.* Joach. Fort. Rindelbergius d'Anvers, dans son

De ratione ſtudii publié chez Gryphius en 1531, in-8°, a consacré à l'astrologie un chapitre que Rabelais a largement mis à profit, comme on le verra par l'extrait suivant :

RIDICVLA, SED IVCVNDA QVÆDAM VATICINIA.

« Proximo anno, cæci parum, aut nihil videbunt, ſurdi male audient, muti non loquentur... Diuites melius ſe habebunt quam pauperes, ſani quam ægri... Multi interibunt piſces, boues, oues, porci, capræ, pulli & capones : inter ſimias, canes & equos mors non tantopere ſæuiet... Senectus eodem anno erit immedicabilis, propter annos qui præceſſerunt... Bellum erit inter canes & lepores, inter feles & mures, inter lupos & oues, inter monachos & oua... » — Starrenwadel dit aussi : « Sani melius habebunt quam infirmi ; pariter diuites quam pauperes. » (XX, Regis, t. III, p. 928)

PAGE 239, l. 5 : *L'appelle Auerroys* VII. *colliget. Faulte d'argent.* Comme on le pense bien, Averroès, dans le livre VII de son *colliget* consacré à la thérapeutique « de curatione morborum, » n'a nullement parlé de la manière de guérir cette maladie. Ici Rabelais fait allusion au refrain :

Faulte d'argent c'eſt douleur non pareille.

Voyez ci-dessus, p. 201, la note sur la l. 12 de la p. 295.

PAGE 240, l. 3 : *Ie trouue par les calcules de Albumaſer.* Starrenwadel cite Albumazar dans des circonstances analogues : « In rariori... vſu erit piſcis apud pauperes propter reſpectum Aquarii contrarium pecuniæ, vt notat Albumaſar in quarto tripartiti. » (VIII, Regis, t. III, p. 928)

L. 12 : *Piſces.* Nom latin de la constellation des Poissons.

L. 14 : *Le ſoucil, & l'ancholie... auecques abondance de*

poires d'angoiſſe. « Allusion aux *ſoucis*, à la *melancholie* et aux *angoiſſes* de la vie. » (Le Duchat.) Les jeux de mots de ce genre sont un des lieux communs des prophéties comiques de ce temps :

> Souſſiez, penſiéz regneront à oultrance,
> Mais la mente le bruit hara en tout faict.
> Force noiſes, dont maint ſera deſſaict,
> Croiſtront par gens de mauluais entretien.

(*La grand & vraye Prenoſtication.* — *Anc. poés.* t. VI, p. 41)

> De mente, penſees, foucy,
> Aura entre autres violettes,
> Et largement verrés auſſy
> De grans & petites noyſettes.

(*La grant & vraye Prenoſtication.*—*Anc. poés.* t. VIII, p. 340)

On voit que *penſiéz, penſées*, est de même que *ſouſſiez, ſoucy*, employé dans un double sens, et que les *noyſettes* font allusion aux *noiſes* ; quant à la *mente*, c'est un jeu de mots entre *menthe* et *menterie*, *mensonge*.

PAGE 242, l. 5 : *L'inuention ſaincte croix.* Voyez ci-dessus, p. 179, la note sur la l. 1 de la p. 247.

L. 16 : *Promoteurs.* 1553 : *Prometteurs*, qui paraît une faute.

L. 17 : *Et tant mourra de gens d'eſgliſe...* « Magna erit ſacerdotum penuria, adeo quod quidam tria quatuorue, aut plura habebunt officia eccleſiaſtica. » (Henrichman, c. XXII. Regis, t. III, p. 934)

L. 28 : *Tacuins.* 1542 : *Auincenistes.*

PAGE 243, l. 1 : *Eueſque des champs.* Pendu, comme l'explique ce qui suit.

L. 16 : *Nomina mulierum deſinentia in iere, vt.* « Les noms de femmes ayant des désinences en *ière*, comme. »

L. 18 : *Reputanation.* La plupart des éditions portent *reputation;* mais il faut se garder de corriger cette faute, assurément volontaire, de l'édition de 1553. Il y a là un jeu de mots entre *réputation* et *putana.*

L. 26 : *Ioueurs de passe passe.* Les éditions de 1542 et 1547 ont ici en plus : « Enchanteurs, Vielleurs, Oblieurs, Poetes. »

PAGE 244, l. 6 : *Lan D.* XXIIIJ. « Il avoit paru plusieurs Predictions qui à cause de la grande conjonction de Saturne, de Jupiter & de Mars au signe des Poissons en 1524, annonçoient pour le mois de Fevrier de cette année là un second Deluge universel: & il n'en a pas fallu davantage pour faire courir en foule à S. Jaques en Galice la nation Alemande encore en ce tems-là fort entêtée des pélerinages. » (Le Duchat)

PAGE 245, l. dernière : *Adeo... beatum.* Voyez ci-dessus, p. 293, la note sur la l. 13 de la p. 422.

PAGE 246, l. 22 : *Aries.* Nom latin de la constellation du Bélier.

PAGE 247, l. dernière : *Attendez la venue du boyteux.* C'est le temps qui est ainsi désigné proverbialement :

> Attendant le boiteux, je consolois Lucrèce.
>
> (Corneille, *Le Menteur*, I, 1)

PAGE 248, l. 3 : CHAPITRE VII. Ce chapitre et les trois suivants ne se trouvent pas dans les premières éditions.

L. 19 : *Pour autant que &c.* Il feint de commencer à donner une explication scientifique, puis s'arrête brusquement.

PAGE 249, l. 2 : *Les gryphons, & marrons.* Rabelais appelle en plaisantant les guides ou porteurs *gryphons*, non, comme le dit Le Duchat, parce qu'ils montent « comme de vrais gryphons, » mais parce qu'ils ont les jambes garnies de crampons de fer appelés *griffes.* — Quant au mot *marron*, il est d'origine italienne : « *Marrone*, dit Oudin, *maron*, homme qui sert à passer les montaignes & principalement au mont Cenis. » Montaigne a dit dans ses *Voyages*, à l'article *Novalese :* « Locai lì otto *marronii* quali mi portassero in sedia fin alla cima di Mon Senis. » C'est de l'un d'eux

que Rabelais parle quand il dit un peu plus loin : « Croyez ce porteur. »

L. 8 : *Ver*. Nom latin du printemps.

L. 10 : *Et iou mot*. Littéralement : « et je (moi) mot, » c'est-à-dire : « moi je ne dis mot ; motus. »

PAGE 250, l. 3 : *Quel vent*. — *OEuvres* 1542 : *Quel temps, ny quel vent*.

L. 12 : *Haly*. Ce mathématicien arabe du XIIe siècle est fréquemment allégué par les faiseurs d'almanachs : « Secundum ſententiam Hali Habenragel » (Starrenwadel, I, Regis, t. III, p. 928). C'est sous son nom qu'est mise *La grand... prognoſtication generale*. Voyez ci-dessus p. 353.

L. dernière : *Contraria contrariis curantur*. « Les contraires sont guéris par les contraires. »

PAGE 251, l. 7 : *Tel cuidera... fiantera*.

Car en lieu de pet ou de veſſe
On chiera long ou à lozanges.

(*La grant & vraye Prenoſtication*. — *Anc. poés*. t. VIII, p. 344)

Dans *L'Almanach prophetique du ſieur Tabarin pour l'année* 1623 (œuvres de Tabarin, t. II, p. 433) le passage de Rabelais est reproduit presque textuellement : « Les cuidez ſeront trompez : car tel cuidera faire quelque ventoſité dans ſes gregues qui y chiera tout à fait. »





TOME III

(PAGES 253-271)

ALMANACHS

PAGE 255, l. 1 : ALMANACH POVR L'AN 1533. Rabelais a publié une longue suite d'Almanachs dont il ne nous reste que des titres et quelques fragments. C'est probablement à ses propres publications qu'il fait allusion dans sa description de « la librairie de sainct Victor » (t. 1, p. 249) quand il y place un « Almanach perpetuel pour les gouteux & verollez. » Antoine Le Roy nous apprend dans ses *Rabelæsina elogia* (lib. I, c. 25, p. 126) qu'il avait eu entre les mains trois almanachs de Rabelais appartenant aux bibliothèques de Guy Patin, Jacques Mantel et Gabriel Naudé. « Mihi... e bibliothecis clarissimorum virorum Guidonis Patini, Iacobi Mantelii, & Gabrielis Naudæi cesserunt præ manibus tria potissimum calendaria, quæ quondam ex officina proprioque ipsius Rabelæsi Marte prodierunt. » Il nous donne (lib. I, c. 26, p. 127) le titre de celui de 1533.

PAGE 257, l. 1 : ALMANACH POVR L'AN 1535. Fragment donné par Ant. Le Roy (lib. 1, c. 26, p. 130).

PAGE 258, l. 18: *Cupio... Christo.* « Je désire mourir et être avec le Christ. »

L. 25: *Tunc... tua.* « Alors je serai rassasié, lorsque ta gloire aura apparu. »

PAGE 259, l. 5: *Vita... longa.* « La vie est courte, l'art est long. »

L. 9: *Quæ... nos.* « Ce qui est au-dessus de nous n'est rien pour nous. »

Dans une de ses lettres (t. III, p. 346), Rabelais dit : « Ie vous envoye aussi vn Almanach pour l'an qui vient 1536. » Il s'agit sans doute de l'un des siens; mais il ne nous en reste rien, pas même le titre.

PAGE 261, l. 1 : ALMANACH POVR L'AN MDXLI. L'original de ce fragment d'almanach, dont le texte n'a été donné que dans notre édition, se trouve dans la réserve des imprimés de la Bibliothèque nationale sous le nº V 2355 A. Par un hasard bien singulier, le volume que nous venons de désigner contient deux exemplaires différents des mêmes feuillets, ayant chacun une origine diverse, bien que provenant tous deux également, suivant toute apparence, de garnitures d'anciennes reliures. L'un de ces exemplaires a été acheté par la Bibliothèque au libraire Guillemot au prix de cent francs. L'autre a été trouvé par moi, beaucoup plus tard, à la Bibliothèque même, lorsque je travaillais au catalogue des Imprimés. Il faisait partie de débris informes que j'avais été chargé de classer. J'avais espéré d'abord qu'il compléterait en quelque chose le premier fragment. Il n'en fut rien ; c'en est le double exact; il est seulement un peu moins rogné. On s'explique d'ailleurs fort bien que les autres parties de cet opuscule n'aient pas été recueillies : si après 1541 quelques exemplaires invendus ont servi à garnir des reliures, les amateurs n'ont remarqué et mis de côté que la feuille qui contenait le titre et par conséquent le nom de Rabelais; le reste a passé inaperçu.

Entre les p. 262-263 il manque deux feuillets con-

tenant probablement un avertissement, le mois de janvier et la moitié de février;

entre les p. 264-265: la fin de mars, avril, mai, juin et la moitié de juillet;

entre les p. 266-267 : la fin d'août, septembre et la moitié d'octobre ;

après la p. 268 : la moitié de novembre, décembre et un feuillet de couverture.

Les prédictions du temps ne sont indiquées qu'aux divers changements de lune.

PAGE 269, l. 1 : ALMANACH POVR L'AN 1546.— Une note qui se trouve sur un feuillet de garde d'un exemplaire du *Tiers livre* conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° Y² 824 A, et portant sur le frontispice le nom de Michel Bigot, commence ainsi : « J'ay un Almanach... (Ici la transcription du titre). A la dernière feuille tournée se voit son sein : Rabelæsus. » (Voyez aussi Brunet, *Manuel du libraire*, aux noms de Rabelais et de Guillermin.)

PAGE 270, l. 1 : ALMANACH... POVR L'AN 1548. — Titre donné par La Croix Du Maine.

PAGE 271, l. 1 : ALMANACH... POVR L'AN 1550. — Titre donné par Le Roy (lib. I, c. 27, p. 133). Dans son ouvrage, ce titre est précédé de cette espèce d'analyse : « Tertium... ex eiuſdem officina mihi exhibitum fuit Calendarium, illudque nudum ac ſimplex, hoc eſt nullo illuſtratum proloquio, ſed quod ſub finem cuiuſlibet menſis proponat infantium vtriuſque ſexus Planetas, exponatque quibus illi maxime ſubiiciantur. »





TOME III

(PAGES 273-280)

EPISTRE

DV LYMOSIN DE PANTAGRVEL

PAGE 275, l. 1 : EPISTRE DV LYMOSIN DE PANTAGRVEL. Il paraît à peu près certain que cette facétie, composée d'après le chapitre VI de *Pantagruel*, n'est point de Rabelais, aux *œuvres* de qui elle n'a été jointe qu'en 1558. Nous l'avons néanmoins laissé subsister parce qu'elle se trouve, à partir de cette époque, dans toutes les éditions et qu'elle est curieuse pour l'histoire de la langue du XVIe siècle.





TOME III

(PAGES 281-285)

LA CRESME PHILOSOPHALLE

PAGE 283, l. 1 : LA CRESME PHILOSOPHALLE. Cet opuscule, comme le précédent, semble un pastiche de la façon d'écrire de Rabelais. Celui-ci avait commencé la critique de ces questions embrouillées, en en indiquant une écrite dans l'affreux latin de la scholastique, ce qui ajoutait un trait au tableau. Voyez ci-dessus, p. 181, note sur la l. 24 de la p. 247. Cet opuscule n'a été joint aux œuvres qu'à partir de 1565. On trouve ensuite ce distique :

FRANCISCO RABELESIO
POETA SITIENS PONEBAT

Vita, Liee, sitis : liquisti, flebis, adures :
Membra, hominem, tumulum : morte, liquore, face.

C'est un de ces jeux d'esprit si fréquents à cette épo-

que. On ne peut y donner un sens qu'en le construisant ainsi :

> Vita, liquisti membra morte.
> Lyæe, flebis hominem liquore.
> Sitis, adures tumulum face.





TOME III

(PAGES 287-421)

LETTRES — DOCUMENTS

Cette partie de notre commentaire comprend, outre les indications d'origine et les explications que nous donnons d'ordinaire, la traduction *in extenso* des lettres et dédicaces latines de Rabelais, si correctes, si élégantes, mais si peu antiques, et même à tant d'égards si françaises. Il semble qu'on aurait dû, depuis longtemps, les transporter dans notre langue à laquelle elles paraissaient, pour ainsi dire, appartenir d'avance, et toutefois, chose étrange, nous sommes les premiers à l'essayer. Du reste nous avons eu soin de nous restreindre à l'indispensable, et nous n'avons traduit ni les suppliques de notre auteur, scrupuleusement conformes au style officiel de la cour de Rome, ni les lettres que lui ont adressées ses amis ; nous n'avions rien là qui nous permît de mieux apprécier son œuvre, mais seulement des documents dont nous avons largement usé dans sa biographie. Souvent nous avons fait de la partie du commentaire qui va suivre, une

sorte de supplément où nous avons placé des pièces que nous n'avions pu nous procurer lors de notre premier travail, ou qui n'avaient pas à nos yeux un caractère d'authenticité assez incontestable pour que nous nous soyons décidé à les introduire dans les volumes de texte. Toutefois nous nous sommes bien gardé de placer, même dans ce supplément, les « quatre pièces inédites provenant des papiers du généalogiste Letellier... datées de Rome, de Plaisance, etc. » signalées par Burgaud des Marets (t. II, p. 629 de sa seconde édition) qui les rejetait sans hésitation à cause des fautes dont elles fourmillent et de l'impossibilité de les faire concorder avec ce qu'on sait de la vie de Rabelais. A plus forte raison ne nous sommes-nous pas arrêté un instant aux fabuleuses lettres de Charles-Quint à Rabelais. (Voyez les articles de M. Gachard dans *la Presse* du 21 septembre 1869 et dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*, t. XXII, XXIII et XXIV, 2e série). Mais nous croyons au contraire devoir reproduire ici une longue et curieuse lettre de Rabelais à Budé, insérée en 1860 dans le *Bulletin du bibliophile belge* (t. XVI [2e série, t. VII] p. 173). M. Auguste Scheler nous apprend qu'elle avait alors été acquise récemment par M. Heussner, l'éditeur du *Bulletin*, « d'un particulier du Nord de l'Allemagne, » qui l'avait reçu de son beau-père. Il faut avouer que tout ce qui touche à cette origine est un peu vague. Néanmoins cette pièce, achetée par M. Boone, libraire à Londres, entre dans la collection de M. Young et est vendue 1,250 francs le 30 avril 1869. Cela n'empêche pas Rathery de faire dans sa *biographie* de Rabelais et dans *l'Intermédiaire* toutes sortes de réserves à son égard. En 1878, on la voit reparaître dans *l'inventaire des autographes de M. Benjamin Fillon* (7e série, p. 54, n° 866). Il l'avait payée deux mille cinq cents francs à M. Feuillet de Conches, qui l'avait achetée à Londres. M. Étienne Charavay, dont tous les amateurs apprécient la consciencieuse compétence, s'exprime ainsi dans la description

qu'il en donne : « Ce beau document, le plus précieux à certains égards de la collection, n'est pas entièrement inédit. Son texte a été inséré dans le *Bulletin du bibliophile belge*... Il sera prochainement publié dans un travail que M. B. Fillon prépare sur les premières années de la vie de Rabelais. » M. Fillon vient de mourir sans avoir fait paraître cet ouvrage; mais il avait déjà mérité la reconnaissance des nombreux amis de Rabelais en leur donnant un magnifique fac-simile qui nous permet de corriger sur plusieurs points le texte du *Bibliophile belge*. Par son contenu, cette pièce se place en tête de notre recueil, avant les lettres de Budé qui y répondent.

FRANCISCVS RABELÆSVS FRANCISCANVS [1] DNO GVLIELMO BVDÆO SALVTEM P. D.

Cum ad te ut ſcriberem iuſſiſſet P. Amicus noſter ἀνήρ νὴ τὰς χάριτας ἀξιέραστος, ἔιπερ τις πώποτε καὶ ἄλλος, egoque hominis rationibus adductus, quas denſas ille et frequentes inculcabat, dicto me audientem præſtitiſſem, illud imprimis feci, ut ſuperos omnes orarem et obſecrarem, darent aleam illam feliciter cadere. Quamquam enim vehementer cuperem (cur enim non fatear?) me in amicitiam tuam penitus aliquò inſinuare, καί τόδε περὶ πλέιονος ἂν ἐποιούμην πρό τοῦ ἁπάσης τῆς 'Ασίας βασιλεύειν, ſubuerebar tamen ne, ſi id genus officio quam obſeruabam beneuolentiam demereri in animum inducerem, merito votis meis exciderem. Nam quid eſſe ſpei poterit homini obſcuro & ignoto ex epiſtola inculta, agreſti, barbara? Quid ſibi promittere poterit adoleſcens ἀμουσός τε καὶ σκοτεινός, καί ἀτέχνως μάλα δή ξένως ἔχων τῆσδε τῆς καλλιλογίας, πρὸς ἀνδρὸς ἐν λόγοις εὐδοκιμωτάτου καὶ πάντας ἀνθρώπους ὑπερβεβηκότος ἀρετῇ τε καὶ εὐφυΐᾳ. Proinde huic facinori ſuperſedendum mihi

1. Mot mis en surcharge. — L'adresse porte : *Domino Gulielmo Budæo Regio ſecretario Pariſii* (sic) *Rabelæſus.*

eſſe cenſebam, dum ſtylum aliquatenus exacuerem. Sed cum vehementius urgeret Amicus, libuit tandem, vel cum exiſtimationis periculo, eorum inire numerum qui plus aliis de ſe quam ſibi credere malunt. Scripſi itaque idque menſes abhinc plus minus quinque. At ſic, ἀπειροκάλως, ut parum abſit quin ſcripſiſſe tum pudeat, tum pœniteat, cum certior fieri non potuerim quorſum res abierit : quam ominari contigerat non valde feliciter caſuram. Budæum è diuerſo hominis unius ex multis humilitatem atque animum faſtidiſſe, literasque vix ſemel idque vellicatim lectas, etiamſi ineptiſſimas abieciſſe, id vero ne crederem faciebat conſtans quædam ſemel omnium fama quibus ipſis datum eſt aliquando Budæi conſuetudine uti, aſſerentium Budæo ad cæteras virtutes luculentam quamdam & ingenuam inſidere gratiam, erga eos quidem certe qui literarum ſint vel callentes vel ſtudioſi, tametſi nonnihil inſit authoritatis καὶ τῆς σπάνης in eos, quos ſuis coloribus tam graphice veſtitos in Aſſe traduxit per oculos hominum eruditiorum, cum in aulicos incurreret. Faciebat item & Amici prædicatio, apud quem identidem queritabar, tamquam qui neſcirem utram in partem hæc alea cecidiſſet, cum ipſe mihi animos ad eam rem feciſſet tam alacres, porro etiam feroces. Indidem γραφή τις νὴ τὸν Δία δεινὴ, ἣν ἔγωγε τὸν ἄνδρα γράψασθαι ἐν νῷ εἶχον ἧς δὴ οὐκ ἐν ῥαδίως φθάνοι απαλλάξαι, μὴ οὐχί δίκην, ἥν τιν' ἄν τάττω, ἐκτετικώς. ἴσως μὲν οὖν πάντων τῶν αὐτοῦ κτημάτων τὸ ὀλίγιστον ἀπωστερηθείς. Οὐδε γάρ πολλοστημόριον τοῦτο, ὧν χρῆναι αὐτὸν παθεῖν ἡγούμενός τις ἐν μέρει κρίνοι ἄν. Καὶ δὴ καὶ ἔγωγε ἄν ποτε εὐθυμησαίμην ἄν ἔρχεσθαι εἰς τὸ τῶν ὑμῶν τῶν σεμνῶν δικαιοδότων δικαστήριον τήνδε δίκην διωξὼν, οὐκ ἄν ἐξαρνῶς ἕξετε (ὡς ἐγῷμαι) ἄνδρα ὀρθῶς ἔχειν παντελῶς ἐμμένειν ταῖς δίκαις ἄσγε δεδωκότες κατάδηλοι γίγνονται οἱ τῶν ἀνθρώπων ἅπλους ἐξαπατοῦντες καὶ μηδὲν διηρματηκότας παραδειγματιξόμενοι καθ' ὅσον μέν δή ἦν δυνάμεως παρ' αὐτοῖς. Quid ſi dixero atque probauero id inter nos conueniſſe ? Habeo penes me ſynthecam, legiſti & ipse. Neque enim iam tibi excidiſſe puto, quod

ſcripſeram. Omnino ſi ſummo iure agere cum homine libeat, nullas video latebras, nulla creſphygeta, in que poſſit ſeſe ille abdere. Hic non dicam quam multos teſtes laudare poſſem eoſque ἀξιοπίστους, omnique exceptione maiores, qui profitebuntur id mihi ab illo cautum, ut ſi res præpoſtere euaderet, poſſem de dolo malo actionem dare. Sed multus in hoc ſum profecto, cum veritas ſeſe ipſa libere expromat, viſendamque ac palpandam præbeat. Enimvero iam inde ex quo litteras ad te noſtras perueniſſe reſciuimus, dici facile non poteſt quam certa illum noſtrum magnæ cujuſpiam pœnæ expectatione torqueri noctes atque dies explorarim. Nam iudicium diffundi ſuſtinueram, dum iterum ad te ſcribo. Habe tu igitur nunc alteras a me literas, quibus veniam precari volo, quod tam nulla religione fores tuas pulſem, atque næniis te meis exercere non verear, quem ſcio aulicis tumultibus circum undique obrutum eſſe, Plutoque illi expoliendo operam nauare. Pudet enim eum (ut obiter hic tibi congratuler) pudet inquam ipſum, uniuerſis prope mortalium rebus priſcum nitorem aſſecutis, deformem unum videri atque ridiculum. Quo nomine permultum mihi placere ſoleo, atque apud amicos gloriari, cuius vota deus tam benigne obſecundarit. Noſti quæ in calce litterarum mearum verſibus aliquot græcis precabar. Neque nunc quoque ego non precor, Plutum etiam illum frequens compello, ſiquidem incidere contingit (contingit autem aliquando) in eos, quos ille more ſuo adeo nobis politos ſeſquianno reddit, ignauos quidem illos, rerum imperitos, ſocordes, indoctos, flagitioſos, τὸ τοῦ Ὁμήρου ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης[1]. At hos ſolitus ille eſt obſeruare, eis ſe, rerumque nominumque ſummam peſſimo publico tradere. Soleo ergo cum hanc indignitatem oculis deuorare cogor, aduerſum Plutum illum profli-

1. Ἀλλ' ἧμαι παρὰ νηυσὶν ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης.
(*Iliade*, XVIII, 104.)

gatiſſimis conuitiis & maledictis velitari, infauſtaſque in eum voces iactare, qui, cum cæcum eſſe, ut eſt, ſe ſentiat, menteque non minus quam oculis captum, furioſoque ac dementi proximum, prouideque regendæ æconomicæ minus idoneum, patitur tamen ſibi tutores dari qui maxime ſint ad agnatos deducendi. Nam qui fieri poterit ut pupillaria prædia, fideive commiſſa religioſe adſervent, qui bona avita & quæ ſibi juſta hæredidate obvenerunt..... ſi non ex aſſe dilacerent. Quod ſi colligat ſeſe ille placatumque ſe præbeat, ſi tedere videam errorum, luminiſque officia flagitare, ego tum plaudere, ego urgere, ego Budæum inculcare nitoris ac luminis vindicem, verbula etiam aliquot græcanica auriculis inſtillare, quæ his aſſueſcerem, ſed digna non ſunt, quæ Budæi oculos ſubeant, adſcribam tamen, ne talia eſſe ſuſpiceris, quod genus impoſtor ille ſuis pedibus medebatur.

Καὶ σὺ, τί φὴς, ὦ Πλοῦτε θεῶν μιαρώτατε πάντων ;
Σοὶ μῶν νῦν φροντὶς κάλλεός ἐστι πέρι ;
Τὸν Βουδαῖον ἴοις ἐπ' ἐκεινόνγ' ὦκα θ' ἥξεις
Ἄμμι φάους κεν ἔχων εὖχος ἀπειρεσίου.

Sed hæc ſatis. Vale & me ama. Fonteniaci, quarto nonas Martii.

Tuus ſi ſuus,

FRANCISCVS RABELÆSVS.

PAGE 289, l. 1 : GVLIELMVS BVDÆVS FRANCISCO RABELESO. — Lettre tirée de : *Epiſtolæ G. Budæi poſteriores.* — Iodocus Badius, menſe martio 1522 (1523) in-4°, f° 28, v°.

PAGE 291, l. 12 : *Pœnæ nomine.* Cette leçon, donnée par Regis comme une conjecture, se trouve toutefois dans le texte.

PAGE 295, l. 1 : GVLIELMVS BVDÆVS FRANCISCO RABELÆSO... — Lettre tirée de *Budæi græcæ*

epiſtolæ. Pariſiis, 1556, in-4°, p. 109. Elle se trouve aussi dans : *Budæi epiſtolæ græcæ, per Ant. Pichonium Chartenſem Latinæ factæ*. Pariſiis, 1574. Apud Iohannem Benenatum, in-4°, p. 140.

PAGE 296, l. 20 : ἡμῶν. Ainsi dans la première édition ; ὑμῶν dans la suivante.

L. 31 : συμφοιτητὰ. Ainsi dans les deux éditions. C'est le duel, assurément fort justifiable ici.

PAGE 299. Nous aurions dû placer ici, après les lettres de Budée, un compliment grec de Rabelais à Tiraqueau signalé par Le Roy (*Rabelæſina elogia* p. 129) et publié par Burgaud des Marets dans sa 2e édition (t. II, p. 630). Il se trouve en tête de l'ouvrage intitulé : *Andreæ Tiraquelli Fontiniacenſis ſupprœfecti ex commentariis in Pictonum conſuetudines ſectio. De legibus connubialibus & iure maritali*. Cum priuilegio. Venundantur Pariſiis a Gallioto a prato in aula palatii regii ſub primo pilari, 1524. In-4°. Il est suivi d'un quatrain de P. Amy à Rabelais que nous reproduisons également.

ΦΡΑΓΚΗΣΚΟΥ ΤΟΥ ΡΑΒΕΛΑΙΣΟΥ.

Βίβλον ἐν οἴκοισιν τήνδ' ἠλυσίοσιν ἰδόντες
    Ἆμμιγα μὴν ἄνδρες θηλυτέραι τ'ἔφασαν·
Οἷσι νόμοις ὅδ' ἑοὺς Ανδρέας τήνγε διδάσκει
    Συζυγίην Γαλάτας, ἠδὲ γάμοιο κλέος,
Τοὺς ἐδίδαξε Πλάτων ἄν γ' ἡμέας, εἶν ἀνθρώποις
    Κεδνότερος τίς κ' ἂν τοῦγε Πλάτωνος ἔῃ;

« Voyant ce livre dans les demeures élyséennes hommes et femmes indistinctement dirent : « Les lois par lesquelles le fameux André a enseigné à ses Gaulois l'union conjugale et la gloire du mariage, si Platon nous les avait apprises, y aurait-il parmi les hommes quelqu'un de plus illustre que Platon ? »

P. AMICI AD F. RABELÆSVM

Quem, Rabelæſe, probas graio latioque polite
Eloquio, rerum qui monumenta tenes,
Doctum quis neget eſſe? Probe mihi cognitus idem
Doctior hoc multo eſt, quod, Rabelæſe, probas.

PAGE 299 : EPISTRE DE MAISTRE FRANCOIS RABELLAYS... A BOVCHET... Cette *epistre* se trouve au feuillet XXXV, v°, des *Epiſtres morales & familieres du trauerſeur.* A Poictiers, chez Iacques Bouchet, 1545. In-folio. Dans le volume la pièce est intitulée : *Epiſtre* XLVIII... *audict Iehan Bouchet...* A la table elle est désignée ainsi : *Epiſtre de monſieur Rabelais, docteur en medicine, grand Orateur en Grec, Latin & François, contenant pluſieurs ſimilitudes induictiues à tirer promeſſe de retour.*

PAGE 301, l. 22 : *Des cueurs.* — *De leurs cueurs,* dans l'édition originale, ce qui donne au vers un pied de trop.

PAGE 303 : EPISTRE RESPONSIVE DVDICT BOVCHET AVDICT RABELAYS. Cette pièce se trouve à la suite de la précédente dans l'ouvrage décrit dans l'avant-dernière note.

PAGE 305, l. 7 : *A diuiſer d'hiſtoire ou theologie.*

Ce vers semble avoir un pied de trop, mais dans le mot *theologie* le premier *e* ne se prononce pas. (Voyez le *Glossaire.*) Ce vers, déjà trop long en apparence, a été encore allongé par les éditeurs. Dans sa première édition Burgaud des Marets, suivi en cela par la *Bibliothèque elzévirienne,* a imprimé :

A diviser d'histoire ou de théologie,

ce qui introduit un vers de douze pieds dans une pièce dont tous les autres sont de dix. Dans sa se-

conde édition, Burgaud des Marets a rétabli le texte primitif.

PAGE 308 : INSCRIPTION ET BACCALAURÉAT DE RABELAIS. — La première pièce est tirée du *Regiſtre des matricules* de la Faculté de médecine de Montpellier (années 1502-1561, fol. 109 r°). Voyez *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier*... par le Dr R. Gordon, p. 17 et fac-simile. Le *Liber Procuratoris* renferme la mention de la main même de Guillaume Rondellet du payement par Rabelais de l'écu d'or exigé en pareil cas : « Franciſcus Rabelæſus, diocesis Turonenſis, ſoluit, die 17 ſeptembris 1530, vnum aureum. » — La seconde pièce est tirée du *Regiſtre des actes de la Faculté*, de 1523 à 1559, fol. 7 r° ; et il est fait mention au livre des procureurs du payement d'un nouvel écu d'or pour cet objet : « Franciſcus Rabelæſus baccalaureus, die prima decembris 1530, perſoluit aureum vnum. » — Voyez même ouvrage, p. 19 et fac-simile.

PAGE 309 : IO. MANARDI... EPISTOLARVM MEDICINALIVM TOMVS SECVNDVS. La dédicace qui suit explique que ce « second tome » est en réalité un second recueil des lettres de Manardi. Il comprend les livres VII-XII des lettres ; en tête de la table, le livre VII est intitulé « liber VII qui primus eſt huius ſecundi tomi. » Ce volume se compose de 589 pages et de 16 feuillets non chiffrés, in-8°.

PAGE 311 : FRANCISCVS RABELÆSVS... ANDREÆ TIRAQVELLO... « François Rabelais, médecin, à André Tiraqueau, juge très équitable en Poitou, salut. D'où vient, très docte Tiraqueau, que dans cette lumière si grande de notre siècle, où, par une singulière faveur des dieux, nous nous voyons réintégrés dans toutes les meilleures disciplines, on trouve çà et là des gens ainsi faits qu'élever les yeux de cet épais brouillard plus que Cimmérien du temps gothique vers le brillant flambeau du soleil, soit au-dessus de leur volonté ou de leur pouvoir ? Est-ce parce que (selon

le dire de Platon dans *Euthydème*) « en toute profession les ignorants et les gens sans mérite sont nombreux, mais les hommes zélés et de grand mérite, fort rares; » ou bien parce que la puissance des ténèbres de ce genre est telle, que ceux dont elles ont une fois envahi les yeux sont nécessairement voués, par suite d'une irrémédiable suffusion, à des hallucinations et une cécité dont ni collyres ni besicles ne les pourraient désormais soulager, conformement à ce que nous lisons dans les *catégories* d'Aristote : « De l'être au néant le changement est possible, du néant à l'être, impossible? » Quand j'examine sérieusement la chose, et la pèse, comme on dit, à la balance de Critolaüs[1], cette Odyssée d'erreurs ne me paraît avoir d'autre origine que cette infâme philautie[2] si blâmée des philosophes : lorsqu'elle a une fois frappé les hommes qui ne savent ce qu'ils doivent désirer ou craindre, elle émousse d'ordinaire et fascine leurs sens et leurs esprits, de sorte qu'ils voient sans voir et comprennent sans comprendre. Car si tu ôtes à ceux que la plèbe ignorante a considérés comme d'un certain rang, à cause de l'habileté empruntée et spécieuse qu'ils affectaient, ce masque et cette peau de lion, et que tu parviennes à faire reconnaître au vulgaire que l'art qui les a fait parvenir à une position brillante n'est que jongleries pures et inepties très ineptes, paraîtras-tu avoir fait autre chose que d'avoir crevé les yeux des corbeaux[3]? Alors ceux qui siégeaient à l'orchestre auront grand'peine à se caser aux dernières places, jusqu'à ce qu'ils en viennent enfin à exciter non seulement le rire du peuple et des enfants, parmi

1. Voyez ci-dessus, p. 252, la note sur la l. 3 de la p. 159.

2. Nous avons cru devoir employer ce mot dont Rabelais se sert en plus d'un endroit (voyez le *Glossaire*), et qu'il explique ainsi lui-même : « Philautie & amour de soy. » (T. II, p. 142.)

3. Cette locution, employée par Cicéron dans le discours *pro Murena* (XI, 25), s'applique aux gens qui détruisent le prestige de ceux qui passaient pour des oracles.

lesquels on trouve maintenant çà et là quelques railleurs, mais aussi leur indignation et leur bile, lorsqu'ils ne voudront plus supporter ce qui leur a été si longtemps imposé à force de fourberies et de ruses.

« Les naufragés, près de périr, qui se sont saisis d'une poutre, d'un vêtement, d'une paille, au moment où le vaisseau se disjoignait et allait sombrer, tiennent ce débris dans leurs mains serrées, sans songer à nager, tranquilles pourvu qu'ils ne lâchent pas ce qu'ils ont dans les mains, jusqu'à ce qu'ils soient engloutis au fond du gouffre; il en est à peu près de même de ces gens, nos amours : ils ont beau voir l'esquif du mensonge brisé et faisant eau de toute part, ils retiennent par force, par violence, les livres auxquels ils sont accoutumés dès leur enfance. Si on les leur arrache, ils croient qu'en même temps on leur arrache l'âme. Ainsi tandis que cette science du droit, dans laquelle tu excelles, en est arrivée là qu'il n'y a plus rien à désirer pour sa restauration, il est toutefois encore des gens à qui l'on ne peut tirer des mains les gloses surannées des Barbares. Mais dans notre officine de médecine, qui de jour en jour s'embellit davantage, combien en est-il qui s'efforcent d'atteindre un meilleur résultat? Une chose est bonne cependant, c'est que dans presque toutes les classes on commence à sentir que certains hommes, qui sont parmi les médecins et passent pour tels, se trouvent, si on les examine à fond, vides de science, de bonne foi et de prudence, mais pleins d'arrogance, d'envie et d'ordures. Ils font leurs expériences en tuant les gens (comme Pline s'en est plaint jadis[1]); et par eux on est menacé d'un peu plus de péril que par la maladie elle-même.

« Maintenant enfin ceux que recommande leur attachement à la médecine ancienne et épurée font leur chemin auprès des grands. Si cette opinion se fortifie et se répand, on verra bientôt réduits à la besace ces

1. *Histoire naturelle*, XXIX, 8.

charlatans et ces aventuriers qui avaient entrepris d'appauvrir de long en large le corps humain.

« Or entre ceux qui, de notre temps, se sont appliqués avec une grande contention d'esprit à rendre à son ancien éclat l'ancienne et légitime médecine, tu avais coutume, lorsque j'étais près de toi, de me louer, avec grand applaudissement ce Manardi de Ferrare, médecin très habile et très docte, et tu approuvais autant ses premières lettres que si elles eussent été recueillies sous la dictée d'Apollon ou d'Esculape. C'est pourquoi, ayant reçu récemment d'Italie ses dernières lettres, la grande considération que j'ai pour toi m'a porté à les faire imprimer et publier sous les auspices de ton nom. Car je me souviens et je sais combien l'art médical lui-même, au progrès duquel je me consacre, t'est redevable, à toi qui en as si dignement célébré les louanges dans tes belles remarques sur les lois municipales du Poitou. Je te conjure de n'infliger point aux esprits studieux le supplice de les attendre plus longtemps. Porte-toi bien. Salue pour moi le très illustre seigneur évêque de Maillezais, mon très bienveillant Mécène, s'il t'arrive de le visiter, et mon cher Hilaire Coguet, si par hasard il est là.

« Lyon, 3 juin 1532. »

PAGE 315 : HIPPOCRATIS AC GALENI LIBRI ALIQVOT... Ce titre est celui d'un vol. in-16 de 427 pages et de 42 feuillets non chiffrés contenant le texte grec des aphorismes. L'épigraphe est à noter. Elle peut se traduire de la sorte : « Ici est la source très abondante de l'art médical. Bois-y, à moins que l'eau dormante d'un fossé n'ait pour toi plus de saveur. » On y voit déjà, avant *Pantagruel* et *Gargantua*, un appel métaphorique aux buveurs; et la science y est représentée comme un liquide dont on s'abreuve. Il est vrai qu'ici il s'agit non de vin, mais d'eau claire. Cet ouvrage a été réimprimé sous ce nouveau titre : *Aphorismorum Hippocratis sectiones septem. Ex Fran-*

cifci Rabælefi recognitione. Lugduni, S. Gryphius, 1543. In-16.

PAGE 317 : CLARISSIMO DOCTISSIMOQVE VIRO D. GOTOFREDO AB ESTISSACO.

« A TRÈS ILLUSTRE ET TRÈS DOCTE SEIGNEUR GODEFROID D'ESTISSAC, ÉVÊQUE DE MAILLEZAIS, FRANÇOIS RABELAIS, MÉDECIN, SALUT.

« Très illustre prélat, lorsque l'an dernier, à Montpellier, j'expliquais publiquement, devant un nombreux auditoire les Aphorismes d'Hippocrate et ensuite l'Art médical de Galien, j'avais annoté quelques passages dans lesquels les interprètes ne me satisfaisaient pas tout à fait. Ayant conféré leurs traductions avec un manuscrit grec très ancien, écrit en lettres ioniques avec beaucoup d'élégance et de correction, que j'avais outre les textes qui circulent, je m'assurai qu'ils avaient omis beaucoup de choses, qu'ils en avaient ajouté d'étrangères et de défectueuses, qu'ils en avaient exprimé quelques unes trop faiblement, que bon nombre avaient été non pas tournées, mais, pour dire plus vrai, détournées de leur sens; ce qui, si on le considère partout ailleurs comme une faute, est, dans les livres de médecine, un véritable crime. Dans ceux-ci un seul petit mot ou ajouté, ou retranché, bien plus un signe interverti ou tracé à contretemps, a souvent livré à la mort beaucoup de milliers de gens. Je ne voudrais pas que vous crussiez que je dis cela pour critiquer des hommes qui ont bien mérité des lettres, car il convient de prononcer des paroles de bon augure; en effet, je pense qu'on doit beaucoup à leurs travaux et je reconnais en avoir largement profité; mais partout où ils sont tombés dans l'erreur, je crois que la faute doit être rejetée tout entière sur les livres défigurés par les mêmes imperfections, qu'ils suivaient. Sébastien Gryphe, imprimeur d'une

expérience et d'un goût consommés, vit dernièrement, parmi mes papiers, ces petites annotations; ayant déjà depuis longtemps dans l'esprit d'imprimer les livres des anciens médecins, avec cette diligence presque sans égale dont il use pour tous les autres, il employa beaucoup de paroles pour me décider à les laisser publier pour la commune utilité des hommes studieux, et il ne lui fut pas difficile d'obtenir ce que sans cela je lui aurais moi-même donné spontanément. Ce qui fut laborieux, ce fut qu'il réclamait que les notes que j'avais recueillies pour moi, en mon particulier, sans aucun dessein de les jamais publier, fussent disposées de façon à pouvoir être ajoutées au livre, réduit en forme de manuel, car il aurait fallu moins de travail, et peut-être fort peu de peine de plus pour traduire tout intégralement en latin. Comme mes notes auraient formé un autre volume plus étendu que le livre même, de peur qu'il ne s'accrût outre mesure il a paru bon d'indiquer seulement, sans insister, les passages dans lesquels il y aurait lieu de consulter le texte grec. Je ne dirai pas ici par quelle raison j'ai été amené à vous dédier ce travail quoi qu'il vaille; car tout ce que mon application peut produire vous appartient de droit, à vous qui jusqu'ici m'avez tellement réchauffé par votre bienveillance que, partout où je jette les yeux, rien que le ciel ou la mer de votre munificence ne s'offre à mes sens, et qui remplissez si complètement les fonctions pontificales auxquelles vous avez été élevé par tous les suffrages du Sénat et du peuple poitevin que nos évêques ont en vous, comme dans ce célèbre canon de Polyclète, un modèle absolu de probité, de modestie, d'humanité, et la véritable idée de la vertu, de sorte qu'en la contemplant ou ils règlent leurs personnes et leurs mœurs d'après le miroir qui leur est offert, ou (ce que dit Perse[1]) « ils voient la vertu et se rongent du regret de l'avoir délaissée. » Donnez donc tous vos

1. *Satires*, III, 38.

soins au bien, et aimez-moi, ce que vous faites. Portez-vous bien, homme très digne d'estime, et vivez heureux.

« Lyon, 15 juillet 1532. »

PAGE 320 : FRANCISCVS RABELÆSVS D. ALMARICO BVCHARDO. Cette épitre à Aymery Bouchard a paru en tête d'une plaquette petit in-8° de 15 feuillets, que nous avons vainement cherchée et dont nous avons été réduit à reproduire le titre d'après Brunet (*Manuel du libraire*, t. II, p. 454, au nom *Cuspidius*) et le texte d'après Prosper Marchand (*Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires*. — La Haye, Pierre de Hondt, 1758, article Bouchard, t. I, p. 121). Ce dernier s'exprime ainsi au sujet de cet opuscule : « Il est si rare, selon le sort ordinaire de ces pièces volantes et fugitives, qui se perdent facilement, que j'ai vu payer celle-là un ducat par un amateur de ces espèces de monuments antiques. »

Il y a deux lacunes dans la transcription, faite par Marchand, de l'épitre de Rabelais. Mais Dreux du Radier, qui l'a eue sous les yeux, en a donné la traduction complète que voici (*Journal de Verdun*, oct. 1756) :

FRANÇOIS RABELAIS A AYMERY BOUCHARD,
CONSEILLER DU ROI,
ET MAITRE DES REQUÊTES DU PALAIS.

« Le préſent que je vous fais, mon très-illuſtre ami, eſt bien mince, ſi vous avez égard à la groſſeur du volume qui ne remplit pas la main ; mais je le crois pourtant digne de votre attention & de celle de tous les Sçavans de votre mérite. Je veux parler du teſtament de ce L. Cuſpidius, arraché par bonheur particulier aux fureurs de la flâme, des eaux, & à celles des tems. Lorſque vous quittâtes Lyon, vous le regardiez comme une piéce pour laquelle on eût pu négliger

l'affaire la plus importante, & s'expofer à fe laiffer condamner par défaut, même au Tribunal du févére Caffius. Je n'ai pas cru devoir vous en donner une copie particuliére, comme vous me paroiffiez le fouhaiter; mais j'ai pris le parti de faire imprimer deux mille exemplaires. Par ce moyen en vous fatisfaifant, je contenterai auffi, fous vos aufpices, bien d'honnêtes gens qui y apprendront la maniére dont en ufoient les anciens Romains, dans les beaux tems de la République, pour faire leurs teftamens, & le ftile, & la formule de ces actes.

« J'ai vu bien des gens qui prétendoient avoir dans leur cabinet le manufcrit original, mais je n'ai jamais pu voir perfonne qui me l'ait montré. A ce fujet je vous prie de vous fouvenir du célébre Imprimeur Gryphius. J'attens de jour à autre votre nouveau traité de l'*Architecture du monde*, qui eft fans doute un ouvrage puifé dans les fources les plus pures de la philofophie. Car jufqu'ici vous n'avez encore rien publié, ni rien écrit, qui ne fît voir des connoiffances rares, un fçavoir recherché & tiré de cet antre obfcur où, fuivant Démocrite, la vérité fe plait à fe cacher à nos yeux. Adieu, fçavant ami, & puiffiez vous jouir en paix des honneurs attachés à la haute place que vous rempliffez. »

PAGE 322 : BERNARDO SALIGNACO... Cette épître est la 92e (p. 280-281) du recueil intitulé : *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere.* Ex museo Johannis Brant. G. F. ad v. cl. I. G. Græviun. Proftant apud Sebaftianum Petroldum... Amftelodami. MDCCII, in-8°.

L'origine de cette lettre n'est pas très bien indiquée. Brant se contente de dire dans sa préface que les lettres de Rabelais et de Rivet lui ont été communiquées par Jean Leclerc et Scherpezelius : « Francifci Rabelefii & A. Riveti mecum communicaverunt Celeberrimus Johannes Clericus & Eruditiffimus Scherpezelius. »

A.-L. Herminjart, qui cite cette lettre dans la *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* (t. III, p. 414), la dit adressée à Érasme, d'après une copie contemporaine qui se trouve à la bibliothèque de Zurich; et cette fausse attribution a égaré d'excellents juges qui ont regardé cette lettre de Zurich comme un document inédit. « On a signalé dernièrement aussi, dit M. Charavay (*Inventaire des autographes de M. Benjamin Fillon*, nº 866) une lettre de Rabelais, adressée en 1532 à Érasme, dont l'original autographe serait dans la bibliothèque de Zurich; mais ni M. B. Fillon ni moi n'avons vu cette pièce. » Il n'y a pas lieu de s'en chagriner beaucoup, et c'est évidemment la lettre adressée à Salignac. Si on a cherché à lui supposer un autre destinataire, c'est uniquement parce que Salignac, fort inconnu pour nous, ne paraissait pas digne des pompeux éloges que lui décerne Rabelais. Ce personnage, aujourd'hui obscur, mais célèbre en son temps, n'a pas échappé aux savantes investigations de M. Jules Quicherat. « Je crois, dit-il, avoir trouvé sa trace dans les vers de Jean Voulté, qui fut, comme on sait, de la société de Rabelais. Ce poète, pour faire sa cour au bénédictin Joachim Périon, entreprend de relever les moines de la condamnation trop générale portée contre eux par Érasme. Voici en quels termes il s'exprime :

Tres aut quatuor hoc in orbe sunt, qui
Mendacem faciunt probantque Erasmum,
Quorum nomina clariora luce.
Nostin Cortesiumque Dampetriumque ?
Cognostin Dionysium ? (tacebo
Te) ; nostin Pyladem *Salinacumque?*
Ii sunt monachi, pii, periti,
Passim jam celebres...

(*Quelques traits à ajouter à la vie de Rabelais.* — *La Correspondance littéraire*, 3e année, 1858-1859, p. 414)

Le Salignac dont il s'agit n'est autre probablement que Bernard de Salignac ; et Pylade, nommé dans le même vers, pourrait fort bien être Rabelais lui-même, que Budé appelle le *Pylade* de Pierre Amy dans une lettre adressée à celui-ci :

A BERNARD SALIGNAC SALUT PROFOND, EN JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR.

« Georges d'Armagnac, très illustre évêque de Rhodez, m'a envoyé récemment l'Histoire judaïque de Flavius Josèphe sur la prise de Jérusalem et m'a demandé, en vertu de notre ancienne amitié, que si, par hasard, je trouvais un homme digne de confiance qui partît là, je prisse soin de vous la faire remettre à la première occasion. C'est pourquoi, mon père très humain, j'ai saisi volontiers cette anse et cette occasion d'indiquer par quelque office agréable, de quel cœur, de quelle piété je vous honore. Je vous ai appelé père, je vous appellerais même mère si votre indulgence me le permettait, car ce que nous voyons arriver journellement aux femmes enceintes, qu'elles nourrissent des enfants qu'elles n'ont jamais vus, qu'elles les défendent des injures de l'air environnant, cela vous l'avez éprouvé vous qui, sans avoir vu mon visage, sans que mon nom fût connu, m'avez ainsi élevé et nourri sans interruption de vos très chastes mamelles de divine doctrine, que si je ne rapportais à vous seul de qui je l'ai reçu tout ce que je suis et ce que je vaux, je serais le plus ingrat des hommes qui existent ou existeront jamais. C'est pourquoi je vous salue de nouveau, père très aimant, père et ornement de la patrie, protecteur des lettres, très invincible défenseur de la vérité. J'ai appris dernièrement d'Hilaire Bertolphe, avec qui je vis ici dans une grande familiarité, que vous préparez quelque chose contre les calomnies de Jérôme Aléandre que vous soupçonnez d'avoir écrit contre vous sous le masque d'un prétendu Scaliger. Je

ne souffrirai pas que votre esprit demeure plus longtemps en suspens, ni que vous soyez trompé davantage par ce soupçon ; car Scaliger lui-même est de Vérone, de cette famille des Scaliger exilés, et exilé lui-même. Mais maintenant cet homme qui m'est bien connu, mais qui, par Jupiter ! n'est pas estimé pour sa science, fait le médecin à Agen. C'est un calomniateur, qui, pour tout dire, n'est pas ignorant en fait de médecine, mais du reste athée aussi complétement que personne le fut jamais. Je n'ai pu encore voir son livre, et, depuis tant de mois il n'en a été apporté ici aucun exemplaire, ce qui me fait penser qu'il a été supprimé par ceux qui, à Paris, vous veulent du bien. Portez-vous bien et vivez heureux.

« Lyon, 30 novembre 1532.

« François RABELAIS, médecin. »

PAGE 324, l. 1 : *Gages de Rabelais à l'Hôtel-Dieu de Lyon.* Les pièces rangées sous ce titre sont tirées des *Comptes de l'Hôtel-Dieu de Lyon* (Archives communales, série GG. non cotée ni inventoriée). M. V. de Salous, bibliothécaire au Palais des Arts, a bien voulu se charger de m'en adresser une copie.

PAGE 326, l. 1 : *Election de Pierre du Castel... au lieu de Rabelais.* Pièces tirées des Archives communales de Lyon, série BB, 54, folio 18, 19 et 21, et collationnées, comme les précédentes, par M. V. de Salous. Voyez *Archives du département du Rhône*, t. II, 1832, p. 58, et la série d'articles de M. Philibert Soupé sur Rabelais dans *Le Salut public* de Lyon (11, 28 oct., 7, 20 nov., 6 déc, 1858 ; 6, 15, 25 janv. et 1er fév. 1859). Voyez aussi, dans la *Revue illustrée des lettres... dans les Deux Mondes* (t. I, 32e livr., 2 juillet 1875), un article de M. Jules Troubat concernant les recherches faites à ce sujet par Sainte-Beuve.

L. 7 : *Maistre Charles.* Il y a partout dans le manuscrit après ce prénom un blanc destiné à placer le

nom de ce concurrent. Ce blanc n'a pas été rempli.

PAGE 328, l. 12 : *Ont tous d'vne voix eslu maistre Pierre du Castel.* Le registre des *Comptes de l'Hôtel-Dieu* nous prouve qu'il est entré immédiatement en fonctions. Nous y trouvons la mention suivante : « Sabmedy IIIe iour de iuillet, à monsieur me Pierre Castel medicin du present hospital pour ses gaiges des moys mars, avril, may & juing que sont quatre moys que montent a raison de trente liures pour chacune année la somme de dix livres tournoys. »

PAGE 329 : TOPOGRAPHIA ANTIQVÆ ROMÆ. Cette description est divisée en sept livres; elle se compose de quatre feuillets liminaires, de 313 p. et de 7 feuillets non chiffrés, in-8°. L'édition originale avait été publiée à Rome, le 31 mai 1534. L'ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. (Voyez BRUNET).

PAGE 331 : FRANCISCVS RABELÆSVS... D. IOANNI BELLAIO.

« FRANÇOIS RABELAIS, MÉDECIN, A TRÈS ILLUSTRE ET TRÈS SAVANT HOMME JEAN DU BELLAY, ÉVÊQUE DE PARIS ET CONSEILLER DU ROI EN SON CONSEIL PRIVÉ, SALUT.

« Ce grand comble de vos bienfaits dont vous avez pensé récemment me devoir accroître et orner, très illustre pontife, s'est si profondément établi dans ma mémoire que je suis certain qu'il ne pourra en être arraché en aucune manière, ni tomber en oubli par la suite des temps. Et plût au ciel qu'il me fût aussi facile de satisfaire à l'immortalité de vos louanges, qu'il est certain que je vous payerai jusqu'au bout la grâce qui vous est due, et que je vous récompenserai, sinon par d'aussi bons offices (car comment le pourrais-je ?) du moins par de justes honneurs et par une âme reconnaissante ! En effet, ce que j'ai le plus désiré depuis que j'ai eu quelque intelligence des belles-lettres, parcourir l'Italie et visiter Rome, capitale du

monde, vous m'en avez fourni le moyen par une merveilleuse bienveillance, et vous m'avez mis à même non seulement de visiter l'Italie (ce qui par soi-même était souhaitable), mais encore de la visiter avec vous, qui êtes l'homme le plus docte et le plus poli (ce qui est d'un tel prix que je ne saurais encore l'évaluer). Ç'a été assurément pour moi un plus grand bonheur de vous avoir vu à Rome que d'avoir vu Rome elle-même. Avoir été à Rome c'est un sort qu'on peut partager avec tous ceux qui ne sont ni infirmes, ni entrepris de tous leurs membres; mais vous avoir vu à Rome entouré des plus vives félicitations de tous, c'est un plaisir; avoir été mêlé aux affaires au moment où vous étiez chargé de cette noble ambassade, pour laquelle notre invincible monarque François vous envoyait à Rome, c'est une gloire; avoir été présent à vos côtés quand vous portiez la parole dans le plus saint et le plus grave conseil du monde sur les affaires du roi de la Grande-Bretagne, c'est un bonheur. Quel plaisir, quel transport, quelle joie lorsque nous voyions, tandis que vous parliez, le pape Clément surpris et attentif, les cardinaux pleins d'admiration, tout l'auditoire applaudissant à vos paroles! Quels aiguillons vous avez laissés dans l'esprit des auditeurs charmés! Que de finesse dans les sentences, de subtilité dans la discussion, de majesté dans les réponses, de vivacité dans les réfutations, de liberté dans le langage! Quant à votre diction, elle était si pure que dans le Latium vous paraissiez presque seul parler latin, si grave qu'à une singulière dignité elle joignait cependant la politesse et l'agrément. J'ai même remarqué que tout ce qu'il y avait là de gens de goût vous appelaient la fine fleur des Gaules (suivant l'expression d'Ennius[1]) et soutenaient qu'il n'y avait eu de mémoire d'homme qu'un seul évêque parisien qui

1. Flos delibatus populi, suadæque medulla.
(Ennius cité par Cicéron, *Brutus*, 15.)

sût parler librement[1], et que c'était de la part du roi François agir bellement[2] que d'avoir dans ses conseils les Du Bellay, plus illustres par leur gloire, plus graves par leur autorité, plus polis par leur érudition que personne en France. Beaucoup avant que nous fussions à Rome, je m'étais formé en esprit et en pensée une idée des choses dont le désir m'avait attiré là. D'abord, j'avais résolu de visiter les hommes doctes qui seraient en réputation dans les lieux où nous passerions, de conférer avec eux familièrement et de les entendre touchant quelques problèmes embarrassants qui depuis longtemps me laissaient dans l'incertitude. Ensuite (ce qui appartient à mon art), je voulais voir les plantes, les animaux et certains médicaments, qui, disait-on, manquaient en France et se trouvaient là en abondance. Enfin, je me promettais de décrire l'aspect de la ville à l'aide de la plume et du crayon, afin qu'il n'y eût rien que je ne pusse, à mon retour, tirer de mes livres et montrer aux gens de ma ville[3]. J'avais apporté avec moi un amas de notes sur ce sujet tiré de divers auteurs grecs et latins. Le premier point ne me réussit pas mal, quoique nullement suivant mes vœux. Quant aux plantes et aux animaux, l'Italie n'en possède aucun que je n'aie vu et connu auparavant. J'ai vu un platane, un seul, à la grotte de Diane Aricine. Pour le dernier point, je l'ai accompli avec une telle diligence que personne, je crois, ne connaît mieux sa propre maison que moi Rome et toutes les ruelles de Rome. Vous employiez aussi volontiers ce que cette célèbre et épineuse ambassade vous laissait de loisir à parcourir les monuments de la ville. Ce ne fut pas assez pour vous de voir ceux qui étaient

1. Il y a là un jeu de mots intraduisible entre *Parisiensem*, parisien, et Παῤῥησιάζειν, parler librement.

2. Encore un jeu de mots entre *perbelle* et *Bellaios*.

3. Il dit « mon municipe, » c'est-à-dire Lyon, qui était alors « le siége de ses études », ainsi qu'on le voit plus bas.

exposés aux regards, vous avez même pris soin d'en arracher à la terre, après avoir acheté pour cet objet une assez belle vigne. C'est pourquoi, comme nous devions rester là plus longtemps que vous ne l'aviez pensé, et que, pour tirer quelque fruit de mes études, j'abordais a topographie de Rome avec Nicolas Leroi et Claude Chappuis, jeunes gens très honorables et très curieux d'antiquité, attachés à votre maison et qui m'avaient été adjoints, voici que le livre de Marliani fut commencé pour vous. J'en ressentis une joie semblable à celle que fait éprouver Junon Lucine lorsqu'elle apparaît à celles qui accouchent avec peine. En effet j'avais conçu le même enfant, mais je souffrais jusqu'au fond de l'âme pour le mettre au monde. Car bien que le sujet lui-même n'exigeât point une méditation bien difficile, il ne paraissait pas aisé cependant de digérer une masse informe et considérable avec clarté, propriété et ordre. Moi, conformément à l'invention de Thalès de Milet ayant élevé un gnomon, je partageais la ville par quartiers, à l'aide d'une ligne transversale tirée d'orient en Occident et du midi au nord et je les reproduisais aux yeux. Lui a préféré prendre son dessin des montagnes. Bien loin de blâmer ce tracé, je le félicite vivement d'avoir devancé ce que je m'efforçais de faire. Car seul il a fourni plus qu'on n'aurait pu attendre de tous les érudits de notre siècle. Il a de telle sorte achevé ce qu'il s'était proposé, il a de telle sorte traité le sujet suivant mon sentiment, que je ne refuse pas d'avouer que je lui dois à moi seul autant que tous les hommes curieux des bonnes études. Le contretemps fut que, rappelé par la voix impérieuse du prince et de la patrie, vous êtes parti avant que le livre fût achevé. Cependant j'ai pris soin qu'aussitôt publié il fût envoyé à Lyon (où est le siège de mes études). Cela fut fait par les soins et la diligence de Jean Sevin, homme vraiment propre à tout; mais je ne sais comment le livre fut envoyé sans épitre dédicatoire. Afin qu'il ne fût

pas publié difforme comme il était et comme sans tête, il a semblé bon de le mettre en lumière sous les auspices de votre très illustre nom. Vous, conformément à votre singulière bienveillance, approuvez toutes choses, et, ce que vous faites, aimez-moi. Portez-vous bien.

« Lyon, 31 août 1534. »

PAGE 336, l. 1 : SVPPLICATIO PRO APOSTASIA. Cette supplique et quelques autres documents dont nous parlerons bientôt, ont été tirés des archives de la paroisse de Meudon. Antoine Grandet, d'abord curé de ce village, puis prévôt de Saint-Nicolas du Louvre, les communiqua à Jacques Mantel, docteur en médecine et professeur de la Faculté de Paris. Celui-ci les transmit à Antoine Leroy, qui raconte ces particularités dans les termes suivants : « Eiufmodi abfolutio eidem fupplicationi coniuncta, cum multis aliis de Rabelæfo in vtramque partem notis, mihi fuit quam humaniffime communicata à viro patritio Iacobo Mantel, facultatis parifienfis celeberrimo doctore ac profeffore medico, qui vtramque acceperat a parifino Antonio Grandet, ecclefiæ S. Nicolaï de Lupara Præpofito fiue præfecto vulgo Preuoft, prius ecclefiæ meudonianæ Paftore vigilantiffimo, necnon de literis meritiffimo, quique viua voce & fcriptis publicis ampliffimum eruditionis fuæ teftimonium futuris feculis reliquit, & ex eiufdem ecclefiæ meudonianæ archiuo folenne illud de Rabelæfi integritate teftimonium. » (*Rabelæsina elogia*, p. 109-111). Quant au texte de la supplique, il est reproduit d'après la préface du *Floretum philosophicum seu ludus meudonianus*... Parifiis, I. Dedin, M. DC. XLIX, in-4°, publié par Antoine Leroy, qui l'a également donné dans les *Rabelæsina elogia*, p. 108.

PAGE 340, l. 1 : A MONSEIGNEVR DE MAILLEZAIS. Les trois dépêches suivantes, adressées à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, ont été transcrites par nous dans le tome 606 (fol. 63 et suiv.)

de la collection Du Puy (Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale), où elles portent le titre suivant :

TROIS LETTRES DE M. FRANÇOIS RABELAIS TRANSCRIPTES SUR LES ORIGINAUX. ESCRIPTES DE ROME 1536.

Les frères Sainte-Marthe qui ont publié ces lettres pour la première fois en 1651 (voyez la *Bibliographie*) en ont fait *seize* « epiſtres », sans tenir compte de ce mot *trois*. Il est facile d'expliquer cette apparente bizarrerie. Chacune de ces trois dépêches est assez longue et a été écrite en diverses fois. Chaque partie commence par « Monseigneur », mais la dépêche n'est signée et datée qu'au moment de l'expédition. Nous avons suivi la disposition primitive, tandis que les frères Sainte-Marthe ont considéré comme le commencement d'une lettre, tout paragraphe commençant par « Monseigneur ». Bien que les derniers éditeurs de Rabelais se soient conformés à la division du manuscrit, ils ont continué à reproduire les rajeunissements que les frères Sainte-Marthe ont fait subir au texte. Il serait inutile de le faire remarquer à chaque occasion. Nous nous contenterons d'indiquer comme exemples les altérations relatives à notre page 340 : l. 6, *Mangue*, mange ; l. 7, *pimpinelle*, pimpernelle ; l. 16, *ou nom*, au nom ; l. 19, *vnes*, une ; l. 25, *ouquel*, auquel.

Quelquefois il n'y a pas seulement rajeunissement, mais correction élégante. Ainsi, à la ligne 9 de la p. 341, le mot *advis*, qui se trouve déjà à la ligne précédente, a été remplacé par les frères Sainte-Marthe, suivis par tous les éditeurs, par le mot *opinion* ; p. 356, l. 17, ils ont mis *extréme* furie au lieu de *grande*, parce qu'il y a *grand Pays* deux lignes plus bas.

Page 341, l. 9 : *Per Cameram.* « Par la Chambre pontificale. »

L. 10 : *In foro contensioso.* « Dans une cour contentieuse. »

L. 12 : *Quæ... veniunt.* « Les affaires qui sont réglées par contredits passent en chose jugée, mais celles qui le sont par la chambre peuvent être attaquées et viennent en jugement. »

L. 15 : *Sub plumbo.* « Sous plomb. »

Page 343, l. 5 : *Sur les vingt trois heures.* Vers cinq heures du soir, puisque six heures du soir est le point de départ de cette façon de compter.

L. 28 : *Non... victoria.* « La victoire n'a pas coutume d'être exempte de sang. »

Page 344, l. 15 : *Eo prætextu.* « Par ce prétexte. »

Page 346, l. 3 : *Seminarium futuri belli.* « Semence de guerre future. »

L. 23 : *De euersione Europæ.* « Du bouleversement de l'Europe. »

L. 27 : *Mobile... vulgus.* « Le vulgaire mobile change toujours avec le prince. »

Page 347, l. 10 : *Ce* XXX[e] *iour de Decembre.* Le manuscrit ne donne pas ici le millésime, mais il ne saurait être un instant douteux. Rabelais vient d'annoncer plus haut l'envoi d'un « almanach pour l'an qui vient 1536. » On trouvera à la page suivante la bulle, en date du XVII janvier 1536, qu'il n'avait plus qu'à « lever ; » enfin, dans la lettre du 28 janvier 1536, il parle de sa lettre « du XXX[e] de decembre. » Comment douter après cela qu'il s'agisse du 30 décembre 1535 ?... Néanmoins les frères de Sainte-Marthe et, après eux, tous les éditeurs ont adopté la date du 30 décembre 1536, et quelques-uns d'entre eux ont même proposé de lire plus haut « l'an qui vient MDXXXVII, » (voy. Burgaud des Marets, 2[e] éd., t. II, p. 585, note 3) ce qui ne ferait qu'augmenter la confusion.

Page 348 : *Dilecto filio Rabelais... Paulus PP. III.* Nous donnons ce texte d'après Antoine Le Roy, qui

l'a d'abord publié dans la préface de son *Floretum philosophicum*, et l'a ensuite recueilli dans ses *Elogia rabelæsina*, p. 112.

PAGE 358, l. 1 : A MONSEIGNEVR DE MAILLEZAIS. Une pièce de 4 p. 1/2, in-fol., avec trace de cachet, considérée comme l'original de cette lettre, est décrite dans *l'inventaire des autographes... de M. Benjamin Fillon*. Paris, Charavay, 1878, 7e série, p. 54, no 867; elle a été adjugée au prix de mille francs.

PAGE 359, l. 19 : *Cuius diocesis*. « De quel diocèse. »

L. 21 : *Pure & simpliciter*. « Purement et simplement. »

L. 22 : *Causa permutationis*. « Pour cause de permutation. »

PAGE 360, l. 1 : *Nemo sibi secundus*. « Nul ne remplace soi-même. »

PAGE 362, l. 19 : *Post manus oscula*. « Après le baisemains. »

PAGE 363, l. 1 : *Nomine communitatis*. « Au nom de tous. »

L. 5 : *Pugna pro patria*. « Combats pour la patrie. »

L. 6 : *Datum serua*. « Conserve ce qui t'a été donné. »

L. 7 : *Quæ... relinque*. « Ce que tu possèdes, s'il peut te nuire, bien qu'il te soit cher, abandonne-le. »

L. 8 : *Quod potes id tenta*. « Ce que tu peux, tente-le. »

L. 9 : *Hos... binos*. « Leur peu de sens les a réunis. »

PAGE 364, l. 1 : *Re infecta*. « Sans que la chose fût faite. »

L. 19 : *Vn Fiat*. Un « soit fait; » un simple consentement.

PAGE 365, l. 3 : *La voyoit*. Ces deux mots sont remplacés par quatre étoiles dans l'édition des frères Sainte-Marthe, et par des points dans celle de la Bibliothèque elzévirienne. Ils sont imprimés dans la *Nouvelle collection Jannet* et aussi dans la seconde édition de Burgaud des Marets, mais cet éditeur ne les trouvant pas apparemment assez clairs, les fait suivre d'une ligne et demie de points, qui ne correspon-

dent à aucun blanc, à aucune lacune du manuscrit.

PAGE 367, l. 13 : *Vnitas.* « Unité. »

PAGE 368, l. 8 : *De... mutuis.* « Des transports des étrangers et des commerces mutuels. »

PAGE 369, l. 1 : SVPPLICATIO RABELAESI. Le texte de cette pièce est donné d'après la *Profopographie ou Defcription des hommes illuftres...* par Antoine Du Verdier... Lyon, Paul Frelon, MDCIIII, in-folio, l. VIII, t. III, p. 2453.

PAGE 372, l. 4 : *Ego Francifcus Rabelæfus.* Cet autographe de Rabelais est tiré du *Registre des anciens actes de l'Université de médecine,* 1523-1559 (fol. 33 r°). Il a été reproduit dans l'*Isographie des hommes célèbres,* t. III, et en regard de la p. 26 du *Rabelais à... Montpellier* du docteur Gordon.

L. 10 : *Cuftodes clauium.* Cette mention vient dans le *Registre des leçons de l'Université* (assemblée du 27 septembre 1537) après la suivante (voyez p. 27-29 de l'ouvrage cité dans la note précédente et le fac-similé en regard). « Cette même année 1537, Rabelais avait été le dépositaire des clefs, soit de la caisse commune des étudiants, conservée alors dans une chapelle de l'église Saint-Firmin, soit des archives, qui étaient déposées dans la chapelle des Trois Rois de l'église Saint-Mathieu. » (Même ouvrage, p. 30-31.)

L. 14 : *Græce interpretatus eft.* « Le mot *græce* apparaît ici pour la première fois dans le *Registre des leçons.* Il indique qu'on n'expliquait ordinairement qu'une traduction latine des médecins grecs ou arabes... Rabelais n'a pas cru devoir se dispenser d'interpréter le texte grec des *Pronoftics* d'Hippocrate ; mais malgré la véritable acception du mot *græce,* et quoique les études grecques fussent déjà en honneur à Montpellier, on ne saurait admettre que... il ait songé à donner, comme dit Astruc, une interprétation en grec des *pronostics* d'Hippocrate : *græce interpretatus eft* ne signifie pas, il a interprété *en grec,* mais *d'après le texte grec.* » (Le docteur Gordon, p. 29-30).

PAGE 373 : SVSSANAEVS. Cette pièce de Susanneau est tirée de ses *Ludi*, 1538.

PAGE 374 : SALMONIVS MACRINVS. Cette pièce est tirée du livre II de l'ouvrage intitulé : *Salmonii Macrini odarum libri ſex*, Seb. Gryphius Lugduni, 1537, in-8°.

PAGE 376 : STEPHANI DOLETI *Ad Franciſcum Rabelæſum... Carmen*. Cette pièce et les deux qui la suivent sont tirées du recueil intitulé : *Doleti Galli Aurelii Carminum libri quatuor*, Lugduni, anno MDXXXVIII, 4° (lib. II, carm. XIV et XV, p. 75 et lib. IV, carm. XVIII p. 164). Il y a encore dans le volume deux autres pièces moins importantes adressées à Rabelais, que nous nous contenterons de mentionner. En voici les titres : *Ad Franciſcum Rabelæſum. De mutua inter ſe, & Clementem Marotum amicitia*, lib. I, carm. XXIII, p. 30. *Ad Franciſcum Rabelæſum. De medico quodam indocto*, lib. I, carm. LXVI, p. 55.

L. II : F. RABELAESI... CARMEN. « Vers de Rabelais à Dolet sur le garum. »

« Je t'envoie ce garum, inconnu de nous, que firent jadis tant de médecins anciens. Tu ajouteras autant de vinaigre, autant d'huile que tu voudras. Il en est auxquels le beurre est plus agréable que l'huile. Aucun remède ne rétablira mieux tes forces affaiblies lorsque tu te plonges trop dans tes livres, aucun ne débarrasse mieux de la pituite, aucun ne peut relâcher le ventre plus facilement. Tu seras étonné, lorsque tu auras pris du garus, qu'aucune salaison, même douce, ne te plaise. »

PAGE 379 : NICOLAI BORBONII AD RABELAESUM CARMEN. Tiré de l'ouvrage intitulé : *Nicolai Borbonii nugarum libri octo*. Lugduni, 1538 (lib. III, carm. LXVII, p. 247). — C'est à la suite de ces diverses poésies latines que nous aurions placé, si nous les avions eus alors à notre disposition, les vers suivants du professeur de droit Boyssonné sur un enfant de Rabelais, né à Lyon, et qui vécut seulement deux années. Ra-

thery en avait donné quelques extraits dans sa *biographie*, t. I, p. 71. Notre savant confrère, M. Molinier, éditeur du Pascal publié à la librairie Lemerre, a bien voulu les transcrire en entier pour notre édition dans les manuscrits de la Bibliothèque de Toulouse, fonds du clergé n° 31, folios 31, 85 et 217.

DE THEODVLO RABALAESO
PVERO BIMVLO DEFVNCTO

Quæris quis iaceat ſub hoc ſepulchro
Tam paruo? Theodulus ipſe paruus,
Parua ætate quidem, ſimulque forma,
Et paruis oculis, & ore paruo :
Toto denique corpore ipſe paruus,
Sed magnus patre docto, & erudito,
Inſtructo artibus omnibus, virum quas
Æquum eſt ſcire bonum, pium, atque honeſtum.
Has omnes Theodulus iſte paruus,
Vitam ſi modo fata non negaſſent,
Erepturus erat patri, exque paruo
Magnus tandem aliquando erat futurus.

AD THEODVLVM RABALAESVM
PVERVM BIMVLVM MORIENTEM

Cur nos tam ſubito (rogo te) Rabalæſe, relinquis?
Gaudia cur vitæ negligere eſt animus?
Cur cadis ante diem tenera fraudate iuuenta?
Cur te immatura morte necare paras?

Reſpondet :

Non odio vitæ vitam hanc, Boyſſone, relinquo,
Verum vt perpetuo non moriar, morior.
Viuere cum Chriſto vitam, Boyſſone, putaui
Solam, quæ in precio debeat eſſe bonis.

AD EVNDEM, DISTICHON

Quod Theodule petis celum tam paruus, an illud
Monſtras, hos ſolos nempe placere Deo?

ALIVD

Nomine qui fueram dictus Theodulus, vt & vos
His similes sitis nomine, reque precor.

ALIVD

Quem cernis tumulo exiguo requiescere, viuens
Romanos habuit Pontifices famulos.

ALIVD

Lugdunum patria, at pater est Rabelæsus : vtrumque
Qui nescit, nescit maxima in orbe duo.

THEODVLI RABALAESI PVERI DEFVNCTI

Dum timeo seruus effici mortalium,
Qui solus Dei optimi atque Maximi
Imperia obire, iusque exequi volo,
Ne ab equis ad asinos cogerer descendere,
Annos qui eram natus sub id tempus duos.
Relinquo mortales, & ad cœlum euolo.

C'est ici encore qu'il semble le plus naturel de placer la pièce suivante :

FRANCISCI RABELAESII ALLVSIO

Patrum indignantum pueri vt sensere furorem
Accurrunt matrum protinus in gremium,
Nimirum experti matrum dulcoris inesse
Plus gremiis, possit quam furor esse patrum.
Irato Ioue, sic, cœlum vt mugire videbis,
Antiquæ matris subfugis in gremium :
Antiquæ gremium matris vinaria cella est;
Hac nihil attonitis tutius esse potest.
Nempe Pharos sciunt atque Acroceraunia, turres
Aerias, quercus, tela trisulca Iouis,
Dolia non feriunt hypogeis condita cellis,
Et procul a Bromio fulmen abesse solet.

« ALLVSION DE FRANÇOIS RABELAIS

« Aussitôt que les enfants s'aperçoivent de la fureur des pères indignés, ils accourent dans le sein de leurs mères, ayant éprouvé qu'ils y trouveront plus de douceur qu'il n'y a de fureur chez leurs pères. De même, lorsque Jupiter est irrité et qu'on entend mugir le ciel, tu te réfugies dans le sein de l'antique mère. Le sein de l'antique mère, c'est la cave au vin. Nul asile ne peut être plus sûr contre la foudre, car on sait que les traits à trois pointes de Jupiter frappent les phares, les monts Acrocérauniens, les tours aériennes, les chênes, mais non les tonneaux enfouis dans les celliers, et que la foudre s'éloigne de Bacchus. »

Ces vers, réunis pour la première fois aux œuvres de Rabelais par Burgaud des Marets, dans sa seconde édition, t. II, p. 624, y sont accompagnés de la note suivante :

« La pièce se trouve avec ce titre dans le manuscrit français 2870 in-fol., p. 109. Elle y est précédée de deux épigrammes déjà citées dans le *Menagiana*, *L'Anti-Baillet*, etc., et qu'avaient échangées Antoine de Gouvéa et Briand Vallée, le premier accusant l'autre de se cacher dans les caves quand il tonnait, et le second ripostant par une allusion aux tendances de son adversaire vers le judaïsme.

« Cum tonat, ad cellas trepido pede Vallius imas
Aufugit : in cellis non putat eſſe Deum.

« RESPONSIO VALLII EX TEMPORE

« Antoni, genus hoc veſtrum, Marrana propago,
In cœlo & cellis non putat eſſe Deum.

« Nous croyons avec M. Dezeimeris (*Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1863, p. 541) que cette petite guerre de plume doit se placer vers les années 1539 à 1540.

L'attribution à notre auteur des vers qu'elle inspira au tiers intervenant dans la querelle se recommande par beaucoup de vraisemblance. Mais nous avons peine à comprendre que le recueil qui les contient, œuvre d'un copiste dont l'ignorance éclate à chaque page, ait pu être, avec insistance, présenté comme un manuscrit autographe de Rabelais. Voy. le *Bulletin des arts*, t. V, p. 316, 354, 359, 387, 423, et *François Rabelais, sa vie et ses ouvrages*, par P.-L. Jacob, bibliophile, en tête de l'édition illustrée de 1854, in-4°, p. 31. »

PAGE 380 : A MONS^r^... ANTOINE HVLLET. Cette lettre se trouve dans le *Registre Journal* de P. de l'Estoile ; elle y est précédée de la note suivante : « Le jeudi 22 (janvier 1609) M. Du Puy m'a donné la ſuivante lettre de Rabelais, plaiſante, mais véritable, extraite de l'original. »

L. 5 : *He Pater Reuerendiſſime...* Ceci est emprunté au délire de Patelin :

> Magister amantiſſime,
> Pater reuerendiſſime,
> Quomodo brulis? quæ noua?
> Pariſius non ſunt oua.
>
> (*Farce de Patelin*, p. 61.)

« Maître très aimé, père très vénérable, comment brûles-tu? Quelles nouvelles? A Paris, il n'y a pas d'œufs. »

L. dernière : *De... enucleando.* « Sur l'ancien droit à éclaircir. » Équivoque entre *jus*, droit, et *jus*, boisson, vin.

PAGE 381, l. 2 : *Ergo... tardare.* « Viens donc, seigneur, veuille ne point tarder. »

L. 3 : *Saluis... eſt.* « Ce qui doit être sauf étant sauf, cela veut dire, ceci veut dire. »

PAGE 382 : A MONSIEVR LE DOCTEVR RABELAIS. Ces lettres de Pélissier, tirées du ms. 142 de la Bibliothèque d'Aix, ont été communiquées au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes

par M. l'abbé Verlaque. (Voyez *Revue des sociétés savantes*, 4e série, t. X, (année 1869, 2e semestre), p. 459-464).

Chargé par le Comité de faire un rapport sur la communication de M. l'abbé Verlaque, j'essayai de la compléter à l'aide d'un recueil conservé à la Bibliothèque nationale (*Mélanges de Clairembault*, n° 230). Il ne m'a pas fourni d'autres lettres de Pélissier à Rabelais, mais seulement quelques témoignages nouveaux prouvant que leur correspondance a été fort active.

Voici ce que je disais à ce sujet (t. X, p. 462) : « Ce manuscrit... s'étend du mois de juillet 1540 au mois d'août 1542, et ne renferme que des lettres d'un caractére purement officiel. On n'y trouve pas celles que M. l'abbé Verlaque a transcrites ; mais, en marge de deux dépêches adressées à M. de Laugey, le 10 et le 23 septembre 1540, il est fait mention de lettres écrites « à Mr Rabellais, » et le sujet principal de la première de ces deux lettres nous est même indiqué d'une manière fort explicite. »

« Monſieur, dit Peliſſier à M. de Laugey, i'ay eſté « aduerty par Monſieur de Rabbelays de l'amiable & « gratieuſe reſponce que luy auès faicte touchant vng « perſonnage duquel luy auois eſcript pour eſtre em- « ployé au ſeruice du Roy ſoubs voſtre charge... & « pour ce que i'eſcris plus amplement de ſes qualitez « & affaires à M. Rabellais, de peur de vous ennuyer « trop, ne vous en diray autre. »

En 1880, lorsque les archives du ministère des Affaires étrangères, jusqu'alors hermétiquement closes, s'ouvrirent enfin au public érudit, M. Roger Peyre, agrégé d'histoire et de géographie, eut la bonté de m'y signaler un manuscrit beaucoup plus exact des lettres de Pélissier et de me fournir les rectifications et additions qui vont suivre. En même temps à peu près, M. Jean Zeller, puisant aux mêmes sources, et plus abondamment encore dans les archives de Venise, a

composé sur cette époque de la vie du correspondant de Rabelais une thèse importante intitulée : *La Diplomatie française vers le milieu du* XVIe *siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François I*^{er}, *à Venise* (1539-1542). Paris, Hachette, 1880, in-8°.

PAGE 385, l. 6 : *Soirs.* Arch. des Aff. étrang. : *jours.*

L. 7 : *Meilleures.* Arch. des Aff. étrang. : *Meilleurs.*

L. 14 : *Montent.* Arch. des Aff. étrang. : *Monteront.*

L. 18 : *Ie attands... & prie le Createur, &c.* Il y a ici un morceau assez long que M. l'abbé Verlaque avait omis : « *Ie attendz en grant deuotion des racines de la* nardus celtica *& de l'*anthora, *auecques leur terres dedans quelques petites boystes pour, s'il est possible, les faire alumnes & citoyennes en nostre iardin de ceste ville &, auecques ce, des aultres telles pour la medecine comme m'auez mandé voulloir faire.*

Et icy fera l'endroyt que me recommande de bien bon cueur à vostre bonne grace & prye le Createur, &c.

M. Jean Zeller, qui a recueilli ce passage (p. 135), l'a donné d'après le texte d'Aix, et a mis au lieu d'*alumnes* (nourrissonnes) *aliminées*, qui n'a aucun sens.

L. 23 : *Le 20 mars.* Arch. des Aff. étrang. : *Dudit* XXe *may.*

L. 29 : *Desiré.* Arch. des Aff. étrang. : *Desdyé.*

PAGE 386, l. 6 : *S'en auois.* Arch. des Aff. étrang. : *Si on auoyt.*

L. 10 : *Le foire.* Arch. des Aff. étrang. : *Ce faire.*

L. 18 : *Debrés.* Arch. des Aff. étrang. : *Debuez.*

L. 19 : *Comte.* Arch. des Aff. étrang. : *Cousté.*

L. 21 : *Amouron.* Arch. des Aff. étrang. : *Amomon.*

L. 27 : *Parlez deuant.* Arch. des Aff. étrang. : *Parcydeuant.*

L'ordre des dates amène ici, à la suite des lettres de Pélissier, une lettre inédite de Boissonné à Rabelais, que M. Molinier a eu l'obligeance de transcrire pour nous dans la Bibliothèque de la ville de

Toulouse (Mss. fonds du clergé, n° 17, p. 180-181 [fol. LXXXIV v° et XXXXV r°]).

Pergratum mihi fuit id quod nuper intellexi, Chamanum, in locum demortui Monthelontii suffectum esse, illique regiorum diplomatum sigilla extitisse commissa & concredita statim cum ille obiit, neque alium sperari creatum iri cancellarium quam Chamanum præsidem Taurinensem. Quo nuntio mihi crede valde sum exhilaratus, non quod de Monthelontii interitu ego gaudeam, quem esse virum bonum & eruditum à multis acceperam, sed cum istam audiui dignitatis & magistratus noui amplificationem Chamano obtigisse, omnibus incessi læticiis; fieri siquidem non potest vt literarum honos huius opera & industria non amplissimè prouehatur, illarumque dignitas cumulatissimè non augeatur. In hac autem Chamani fortunæ accessione spero eum quoque commodorum tuorum cura aliqua habiturum, qui eum semper coluisti & obseruasti dilitenssimè, hominisque ingenium & eruditionem singularem semper es admiratus, ego vero non bene, quantum ad me pertinet, de illo sperare non possum, cui de facie & de nomine iampridem notus sum, & qui Guil. Langerii, viri nobilissimi & doctissimi, dum is viueret de meis erga Regem remque omnem publicam gallicam studiis testificationem apud hunc aliquam habeo, quam ego non leuem aut exiguam semper sum arbitratus propter acerrimum Langerii in dignoscendis hominum ingeniis iudicium. Tu, si quando vacabit, tum de illo, tum de illis quæ tu ad mea commoda pertinere existimabis, ad me, si molestum non est, diligenter scribes, faciesque de rebus tuis omnibus certiorem, vale. Chamb^r. X, calend. quintileis 1543.

PAGE 387, l. 1 : PRIVILEGE ACCORDÉ PAR FRANÇOIS PREMIER. Il a été publié en tête de la première édition du « Tiers Livre. » Voyez ci-dessous, p. 220, note sur la l. dernière de la p. 1.

PAGE 390 : AV CARDINAL DV BELLAY. Cette lettre se trouve à la p. 34 d'un manuscrit in-fol. qui a

passé de la bibliothèque du président Bouhier dans celle de la Faculté de médecine de Montpellier, où il est coté H. 24, fol., et intitulé : *Lettres latines & françoiſes de Iean du Bellay, cardinal & évêque de Paris, ou qui luy ont été écrites par diverſes perſonnes, copiées par Iean Bouhier, conſeiller au parlement de Dijon.* Elle a été publiée pour la première fois par Libri dans le *Journal des Savants.* (*Notice des manuscrits de quelques bibliothèques des départements.* Quatrième et dernier article, janvier 1842, p. 44). Il avait laissé en blanc un mot dont nous devons la lecture à notre ami M. Royer, qui a profité d'un passage à Montpellier pour faire cette collation. Cette lettre n'a point de date d'année, mais elle paraît être soit de 1546, soit de 1547. L'extrait suivant, transcrit par le ministre Paul Ferry dans ses *Observations séculaires*, manuscrit de la bibliothèque de Metz, indique du reste qu'à cette dernière époque Rabelais avait une occupation assez lucrative : « 1547, payé à Mre Rabellet p ses gages d'un an c'est à savoir à la saint Remy 60 livres, à Pasques darien passé 60 livres comme plus con lui ont donné p le quart d'an de saint Jean 30 livres. » (Voyez *Rabelais médecin ſtipendié de la cité de Metz*, par M. Charles Abel, *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1869, p. 592).

On trouve dans le catalogue Fillon, série des initiateurs, n° 6, une quittance de Rabelais datée de Rome le 18 juin 1548. Elle a été vendue quatre cents francs.

PAGE 391 : LA SCIOMACHIE. L'édition originale, dont nous reproduisons le titre, se compose de 31 pages in-8. Elle est d'une extrême rareté. A la vente La Vallière cette précieuse plaquette ne s'était vendue que trois livres, mais en 1864, à la vente de M. Léopold Double, elle a monté jusqu'à 520 francs. L'exemplaire que possède dans sa réserve la Bibliothèque nationale est coté Ln 27 15462. On trouve un autre ouvrage sur le même sujet dans le *Recueil de poésies françoises*, par Montaiglon, t. X, p. 20.

PAGE 407, l. 27 : *Tenans*. Il y a ici, mais à tort, *forains*, dans le texte original.

PAGE 413, l. 17 : ODE SAPPHICA. Cette pièce est un appendice de la précédente ; elle est contenue dans le même volume.

PAGE 417 : COLLATIO PAROCHIALIS ECCLESIAE S. MARTINI DE MEVDONE. Le texte de cette pièce et de celle que nous reproduisons à la p. 419 est tiré de la *Description de la ville de Paris*, par Piganiol de la Force, t. IX, p. 532 et 533.

PAGE 418 : RESIGNATIO PAROCHIALIS ECCLESIAE S. MARTINI DE MEVDONE. Ce texte, tiré des archives du secrétariat de l'archevêché de Paris, a été cité par l'abbé Lebeuf. Une copie, paraissant provenir des papiers de l'abbé Mercier de Saint-Léger, en a été communiquée par Barbier, administrateur de la Bibliothèque du Louvre, à Rathery qui l'a publiée pour la première fois en 1857. (*Biographie*, t. I, p. 61.)

PAGE 420 : PARLEMENT DE PARIS. Cet arrêt a été publié pour la première fois en 1823 par de L'Aulnaye dans son édition de Rabelais ; mais le texte qu'il a donné était extrêmement défectueux. C'est néanmoins celui qui a été publié même dans les éditions les plus récentes. Il n'était cependant pas difficile de le vérifier sur l'original, car il figure sous le n° 635 dans le Musée des Archives. Il est d'ailleurs très fidèlement transcrit dans le catalogue de cet établissement : « Ces dépenses, dit ce catalogue, sont inscrites dans un registre du conseil du Parlement et vont du 12 novembre 1551 au 16 avril 1552. Registre en parchemin. Original Arch. de l'Emp. X A 1571 fol. 3659. » Nous ne relèverons pas toutes les fautes de la transcription de L'Aulnaye. Mentionnons seulement p. 420, l. 13 : au lieu de *nagueres, mauluais ;* l. 18, au lieu de : *presentement, promptement ;* p. 421, l. 1, au lieu de : *sur ce, suyure*.



CORRECTIONS ET ADDITION

POUR LE PRÉSENT VOLUME.

Page 78. Les deux dernières lignes de la note sur la ligne 25 de la page 22, n'auraient pas dû être imprimées ici. Leur place est à la p. 80, à la suite de la note sur la l. 11 de la p. 80.

Page 82, l. 7 : *ma*. Lisez *me*.

Page 86, l. 23 : *proncées*. Lisez *froncées*.

Page 201. Ajoutez Page 298, l. 28 : *Ce que faict les aureilles des aſnes ſi grandes.*

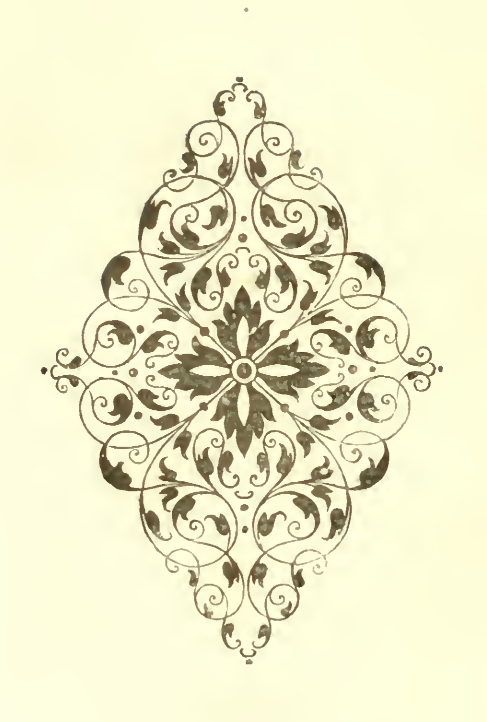
Sçauez vous pourquoy vn aſne
A ſi grans oreilles, beau pere?
Non dea. C'eſt pour ce que ſa mere
Ne luy myt point de beguinet
Pour fairer vng petit ſa teſte.

(*Myſtère de Sainct Didier*, par Guillaume Flamant, joué en 1482. — Voyez Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 240).

Page 298, l. 27 : Κωμακος φησί. Lisez Κωμικός φησι.

Page 301, l. 32 : *Iſis. Oſiris.* Lisez *Iſis*, *Oſiris*.





40



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

COMMENTAIRE



ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE TRENTE ET UN AOUT MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN

PAR A. QUANTIN

POUR

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

A PARIS